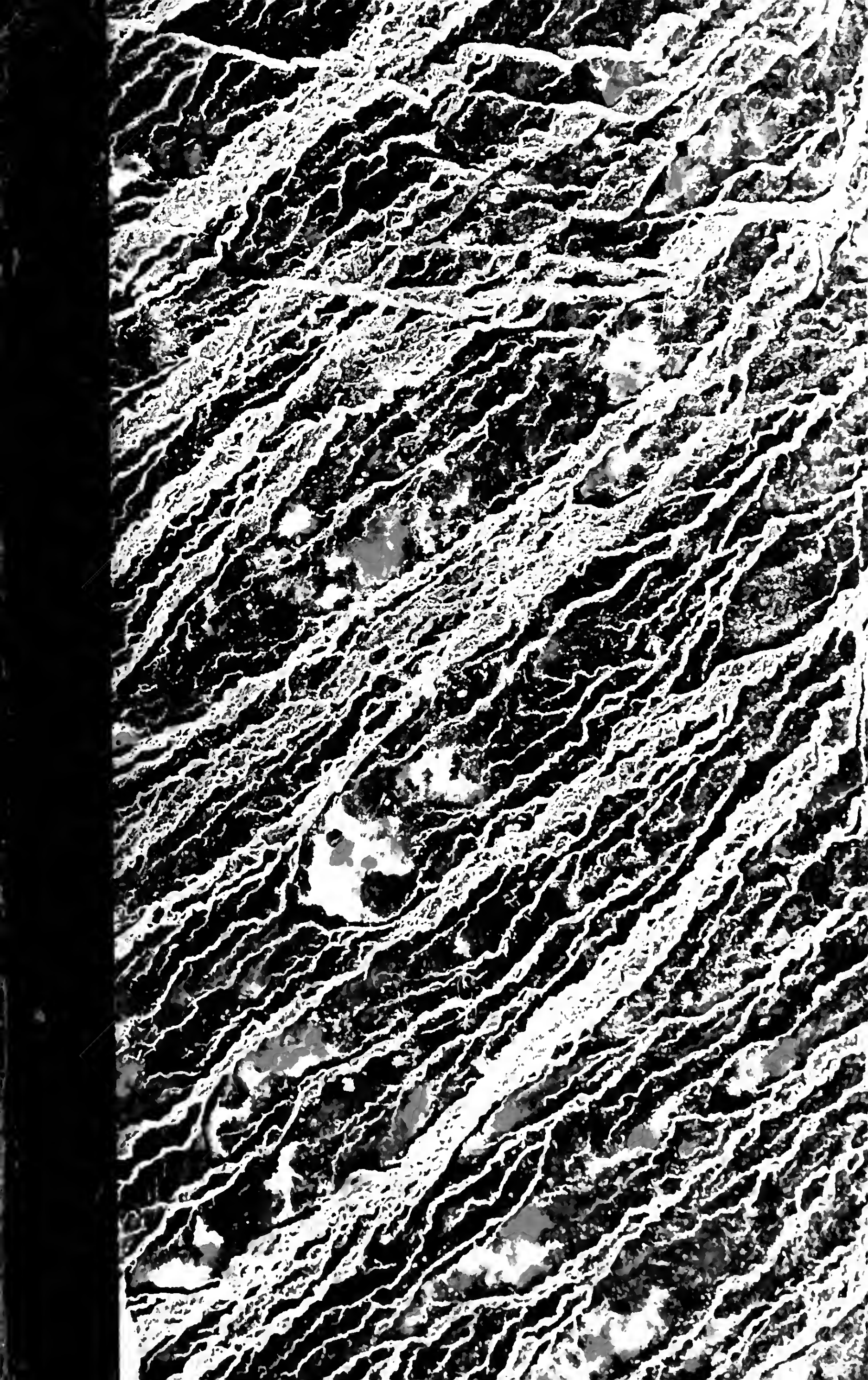


ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

AVIS.

Le titre de ce volume sera donné à la fin du dernier Numéro, avec la Table de tous les articles.

ÉPERNAY, IMPR. DE WARIN-THIERRY ET FILS.

ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

RECUEIL PERIODIQUE

DESTINÉ A FAIRE CONNAÎTRE TOUT CE QUE LES SCIENCES HUMAINES RENFERMENT DE PREUVES ET DE DÉCOUVERTES EN FAVEUR DU CHRISTIANISME ;

Par une Société

DE LITTÉRATEURS ET DE SAVANS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS ;

SOUS LA DIRECTION

DE M. A. BONNETTY,

Membre de la Société Asiatique de Paris.

DIXIÈME ANNÉE.

(Nouvelle Série.)



TOME XIX.



PARIS,

Au Bureau des Annales de Philosophie Chrétienne,

Rue St.-Guillaume, n° 24, Faub. St.-Germain.

1839.

Errata du dix-neuvième volume.

Nº 109.

Page 10, l. 24, linguæ *armeniæ*, lisez : linguæ armenica.
Page 31, note 1, *Chin-king*, lisez : Chi-king.
Page 49, l. 21, *morceau*, lisez : manuscrit.
Page 52, note 1, l. 3, motibus *sæculi*, lisez : Siculis,
Page 55, l. 31, arte *regem*. lisez : *regens*.

Nº 110.

Page 92, l. 23, Evangile *du devoir*, supprimez ; *du devoir*.
Page 102, l. 18, *Ma-king*, lisez : Ma-hing.
Page 134, l. 13, *grottesques*, lisez : giotesques.
Page 143, note 1, l. 1, de *Satan*, lisez : de l'incarnation.

Nº 111.

Page 200, note 1, l. 12, de *prædicatione*, lisez : de prædestinatione.

Nº 112.

Page 265, note 2, l. 2, *διαλίκτου*, lisez : διαλέκτου.
Page 274, note 1, l. 1, *Φοινικικῶν*, lisez : Φοινικῶν.
Page 316, note 4, l. 1, une *note*, lisez : une voute.

Nº 113.

Page 385, note 1, l. 1, *asceticanem*, lisez : asceticarum.

PRIX DE LA COLLECTION DES ANNALES.

La 1re série, composée des 12 premiers volumes, terminés par une *table générale*, coûte 72 fr., au lieu de 120 fr., prise au bureau.

La 2e série, composée de 7 volumes (XIIIe au XIXe) terminés par une *table générale*, coûte 56 fr., au lieu de 70 fr.; prise au bureau.

L'abonnement de la 3e série, commençant au 1er janvier 1840, est de 20 fr. par an pour *un seul* abonnement, et de 16 fr. quand on prend *deux abonnemens* à la fois.

N. B. Il faut être abonné pour avoir droit à la diminution de prix exprimée ci-dessus.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE DIX-NEUIÈME VOLUME.

(Voir à la fin du volume la table des matières.)

N° 109. — Juillet.

N° 110. — Avril.

N° 111. — Septembre.

N° 112. — OCTOBRE.

N° 113. — NOVEMBRE.

N° 114. — DÉCEMBRE.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRETIENNE.

Numéro 109. — 31 Juillet 1839.

Bibliographie scientifique chrétienne.

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE L'ABBÉ LOURDET,

Professeur d'hébreu au collége royal de France.

L'abbé Lourdet oublié par tous les biographes. — Importance de ses travaux. — Académie orientale fondée parmi les capucins de Paris. — L'abbé Lourdet élève de l'abbé de Villefroi, est nommé à la chaire d'hébreu du collége de France. — Censeur royal; — Se consacre à l'arménien. — Etat de l'étude de cette langue en Europe. — Sa discussion avec le P. Gabriel de Villafore. — Il compose son Dictionnaire arménien. — Se propose l'édition d'une traduction de la Bible arménienne. — Visite les Arméniens de l'île de Saint-Lazare à Venise. — A son retour en France, M. Garnier, aujourd'hui supérieur de Saint-Sulpice, devient son élève et son collaborateur. — Il est forcé d'émigrer. — Se consacre à la traduction de la Bible arménienne. — Sa mort. — Sort de ses manuscrits.

Il est des hommes savans, consciencieux et modestes, qui, ayant reçu de la nature une imagination peu mobile et une patience infatigable, consacrent toute leur vie à un seul ouvrage, et le conduisent à son terme, sans se laisser rebuter, ni par la longueur du tems que réclame leur entreprise, ni par les obstacles de divers genres qui doivent naturellement se rencontrer sur leur route. De pareils hommes ne peuvent manquer d'arriver au but qu'ils se proposent d'atteindre. Car une constance aussi opiniâtre est une garantie certaine du succès. Mais, si des difficultés insurmontables viennent empêcher la publication du fruit de leurs veilles, leur nom qui n'a point été connu sous d'autres rapports, reste voué à un oubli peu mérité. Tel fut le sort de

l'abbé Lourdet, l'un de mes prédécesseurs dans la chaire d'Hébreu, au collége royal de France; il employa une bonne partie de sa vie laborieuse à la composition d'un *Dictionnaire de la langue arménienne.* Cet ouvrage, quoique terminé, n'a pas vu le jour. L'auteur mourut sur une terre étrangère; et son nom, à-peu-près ignoré de la génération présente, n'a pu trouver place dans les nombreuses biographies que notre siècle a vu publier. J'ai donc cru que je devais, à plus d'un titre, réparer cet injuste dédain, et payer à la mémoire d'un homme de bien, d'un homme studieux, un simple tribut d'éloges; il est bon, je crois, d'empêcher que des travaux utiles et honorables pour notre pays, ne restent entièrement enfouis, et ne perdent ainsi tous les droits qu'ils ont à l'estime et à la reconnaissance de la postérité.

Pierre-Simon Lourdet vint au monde dans le diocèse de Laon. Je n'ai vu indiquée nulle part l'époque de sa naissance; toutefois on peut la fixer à l'année 1729. En effet, ainsi que me l'a rapporté M. l'abbé Garnier, élève de l'abbé Lourdet, celui-ci, en 1789, lui attesta qu'il était âgé de 60 ans. S'étant fixé à Paris, après avoir embrassé l'état ecclésiastique, il remplit, durant quelques années, les modestes, mais respectables fonctions de simple prêtre du clergé de l'église de Saint-Roch; lorsque le hasard lui fit connaître l'abbé de Villefroy, savant distingué, professeur d'hébreu au collége Royal de France, qui avait inspiré aux capucins de la rue Saint-Honoré, le goût des études orientales, et créé chez eux une association appelée l'*Académie orientale*, où l'on s'occupait principalement de questions relatives à l'explication des textes originaux de l'Ecriture sainte. Il paraît que l'abbé reconnut dans le jeune ecclésiastique des dispositions remarquables, un grand amour pour le travail; car il l'exhorta à consacrer ses veilles à la littérature hébraïque, s'engageant à lui servir de conseil et de guide. M. Lourdet accepta cette offre avec empressement et reconnaissance. Le maître fut tellement satisfait des progrès de son élève, que, peu d'années après il le choisit pour survivancier à la chaire d'hébreu du collége Royal. Ainsi que je l'ai appris par les procès-verbaux du collége de France, ce fut le 14 novembre 1762, que l'abbé Lourdet fut reçu comme survivancier: et le lundi 16 décembre de la même année, il prononça publiquement son discours d'installation.

Il se trouvait dès-lors sur le même rang que les professeurs : mais comme, d'après les réglemens observés à cette époque au collége Royal, le titulaire devait conserver son traitement en entier, M. Lourdet fut pourvu d'une charge de censeur royal. Ce fut seulement en l'année 1777, que la mort de l'abbé de Villefroy assura à l'abbé Lourdet, avec le rang de professeur en titre, les modiques émolumens attachés à ces honorables fonctions. Il remplit ses fonctions avec autant de zèle que d'assiduité. Cependant, il faut le dire, il ne paraît pas qu'il ait jamais poussé bien loin ses travaux sur la philologie hébraïque. Il n'était peut-être pas assez profondément versé dans la connaissance de l'arabe, du syriaque, et des autres langues, qui ont avec celle des Hébreux des rapports si intimes, et qui sont pour l'interprète des livres saints d'une nécessité indispensable. Il suivait avec trop de fidélité peut-être les principes un peu bizarres que son maître avait adoptés, pour l'explication de la Bible, et qui ont été développés et commentés par les capucins, dans les traductions de diverses parties des livres saints, ainsi que dans leur grand ouvrage intitulé : *Les principes discutés*. D'ailleurs d'autres recherches absorbaient les momens du professeur. L'abbé de Villefroy s'était livré avec une ardeur infatigable à l'étude de la langue arménienne, et avait acquis en ce genre les connaissances les plus profondes. Il ne manqua pas d'inspirer à son élève le goût passionné qu'il avait pour cet idiome ; et, dès ce moment, l'abbé Lourdet voua à l'arménien un attachement exclusif, qui ne devait finir qu'avec sa vie.

Lorsqu'on se livre à l'étude d'une langue peu connue, le premier besoin que l'on éprouve, est celui d'un bon dictionnaire. L'abbé Lourdet, obligé de se frayer à lui-même une route pénible, avait senti la nécessité de recueillir et de classer par ordre alphabétique, tous les mots qui s'offraient à lui dans le cours de ses lectures. Lorsqu'il eut ainsi rédigé un lexique d'une étendue suffisante, il pensa qu'il ferait bien de livrer au public le fruit de ses recherches, afin d'applanir aux autres le chemin de la science, et de leur épargner ainsi une grande partie des difficultés qu'il avait dû rencontrer sur sa route. Mais je dois m'arrêter ici, et faire connaître, en peu de mots, quel était à cette époque, en Europe, l'état de la lexicographie arménienne.

Le premier essai qui ait paru en ce genre, est le *Lexique de Rivola*, imprimé à Milan, en 1621, réimprimé à Paris l'an 1633, et qui est à la fois incomplet et très-fautif. Les *Dictionnaires Latins-Arméniens* de *Diodato-Nersesowich*, et du *père Vilotte*, publiés à Rome, l'un en 1695, l'autre en 1714, sont beaucoup plus estimables. Le dernier, surtout, est un fort bon ouvrage. Mais s'il remplit parfaitement l'objet de l'auteur, qui avait voulu faciliter aux missionnaires les moyens d'écrire et de prêcher en arménien, il ne peut être bien utile aux savans qui n'ont d'autre dessein que de lire les ouvrages écrits dans cet idiome. Vers le commencement du 18e siècle, *Petis-Delacroix*, le fils, s'occupa de rédiger un *Dictionnaire Arménien-Latin*, qui est plus complet que celui de Rivola [1], mais encore fort imparfait. Cet ouvrage est demeuré manuscrit. Un exemplaire existe à la bibliothèque du roi, et un autre se trouvait dans la bibliothèque de feu monsieur l'abbé de Tersan. Vers la même époque, je veux dire en 1712, Lacroze termina son *Dictionnaire Armenien-Latin*, qui lui avait coûté douze années de travail, et qui se composait de deux volumes de format grand in-4° [2]. Cet ouvrage, encore manuscrit, se conserve dans la bibliothèque de l'université de Leyde. Un extrait de la préface a été imprimé dans le recueil des lettres de Cuper [3].

J.-J. Schrœder, avantageusement connu par son *Thesaurus linguæ armeniæ*, avait annoncé un lexique de la même langue, mais qui ne vit point le jour [4]. Les frères Whiston, éditeurs de l'histoire de Moyse de Chorène, ne réussirent pas mieux à publier le lexique qu'ils avaient composé avec beaucoup de soin, en compulsant tout ce qu'ils avaient pu trouver d'auteurs arméniens [5].

[1] *Mémoire historique et littéraire sur le collége royal de France*, t. III, p. 314.

[2] *Histoire de la vie et des ouvrages de Lacroze*, p. 118.—*Thesaurus epistolius Lacrozianus*, t. I, p. 336, t. II, p. 43, t. III, p. 282.

[3] *Lettres de critique, de littérature et d'histoire*, p. 302.

[4] *Præfatio ad thesaurum linguæ armenicæ.* — *Thesaurus epistolicus Lacrozianus*, t. I, p. 336.

[5] *Mosis chorenensis historia*, præfat. p. III.—*Thesaurus epistolicus Lacrozianus*, t. II, p. 289.

Tandis que les savans de l'Europe se livraient à ces utiles travaux, sous des auspices bien peu favorables, les Arméniens, établis dans l'île de Saint-Lazare, près de Venise, s'occupaient sérieusement de faciliter à leurs compatriotes l'étude de leur langue littérale. Dans cette vue, le *père Mékhitar*, de Sébaste, fondateur et premier abbé de l'ordre de saint Antoine, dans cette ile, entreprit de composer un *Dictionnaire Armenien*, que la mort l'empêcha d'achever, mais qui fut terminé par ses élèves. Cet ouvrage imprimé à Venise, en 1749, forme un gros volume in-4°. Tous les mots sont expliqués avec plus ou moins de détails, en arménien littéral. Chaque signification est justifiée par un certain nombre d'exemples, puisés dans la Bible, les écrivains ecclésiastiques, et plusieurs historiens. Très-souvent, l'explication littérale est accompagnée d'une plus courte en langage vulgaire, et quelquefois de la signification turque. Vingt ans après, je veux dire en 1769, les Arméniens publièrent à Venise, le second tome de leur dictionnaire. Ce volume, encore plus épais que le premier, contient : 1° Un supplément étendu pour le dictionnaire d'arménien littéral; 2° Un recueil explicatif des noms propres d'hommes et de villes, qui se rencontrent dans la Bible; 3° Un recueil des mêmes noms qui se trouvent dispersés dans d'autres ouvrages arméniens; 4° Un lexique de la langue littérale, expliqué dans la langue vulgaire; 5° Un lexique d'arménien vulgaire, expliqué en littéral. Cet ouvrage, fruit d'un long travail, et composé avec beaucoup de soin, jouit, chez les Arméniens, d'une estime bien méritée. Et leur jugement à cet égard sera confirmé par tous les savans assez instruits dans la langue arménienne pour faire usage de ce lexique.

Mais, tout excellent qu'était ce livre, on pouvait l'augmenter de beaucoup, en y ajoutant bien des mots que pouvaient fournir plusieurs ouvrages, tant imprimés que manuscrits, qui n'avaient point été consultés par les auteurs du dictionnaire. C'est cette tâche qu'ont remplie récemment les pères arméniens du couvent de Saint-Lazare, dans le *grand lexique* qu'ils viennent de publier, mais dont je n'ai pas à m'occuper pour le moment.

Cependant, un missionnaire savant et zélé, le père Jean-Baptiste, à *Vexicid*, préfet de la mission des capucins en Ar-

ménie, s'occupa à composer pour l'usage des religieux ses confrères, un *Dictionnaire* formé sur celui de Venise, et dans lequel l'explication arménienne est accompagnée d'une double interprétation en latin et en italien. L'ouvrage, dont le manuscrit appartient à M. Chahan de Cirbied, ancien professeur d'arménien à l'école des langues orientales de Paris, est un volume, de format grand *in-folio*, à deux colonnes, et contenant 595 feuillets. A la fin du livre, on trouve, en arménien et en latin, une *épître dédicatoire*, adressée au roi Louis XV, aux frais duquel l'ouvrage devait être imprimé, et un avis au lecteur, rédigé comme le morceau précédent, par le père Gabriel de Villafore, mais qui a été laissé imparfait, de dessein prémédité. Car il se termine, en latin, par *et enim*, et en arménien, par le mot *այս է*, qui a une signification analogue. Le même missionnaire qui devait remplir les fonctions d'éditeur, a ajouté, de sa main, sur les marges du manuscrit, un assez grand nombre de mots et d'explications.

Quelques années après, le même père *Gabriel de Villafore*, qui était aussi capucin, natif de la ville d'Alexandrie, en Piémont, et qui avait passé trente ans dans la mission d'Arménie, ayant renoncé à publier l'ouvrage de son prédécesseur, entreprit de mettre au jour un grand *dictionnaire*, qu'il avait rédigé sur le même plan, mais avec de nombreuses additions. Chaque mot était accompagné de l'explication en arménien vulgaire, en latin et en italien; et une main étrangère y avait ajouté l'interprétation en langue française. L'ouvrage manuscrit, revêtu de l'approbation des supérieurs de l'ordre, et de celle de l'abbé Lourdet, professeur d'hébreu au collége royal, et censeur royal, contient, sans le français, 2,016 pages in-4° [1]. A l'époque où ce

[1] Dans l'ouvrage de M. Séverin-Vater, qui a pour titre *Litteratur der grammatiken, lexica und Wörtersammlungen aller sprachen der erde*, Berlin, 1815, p. 20, on lit : *Gab. Villa dictionarium V linguarum armenicæ vulgaris, litteralis, latinæ, indicæ et gallicæ.* Rom. 1780. Cet article renferme quelques assertions peu exactes : 1° Le nom de l'auteur de cet ouvrage n'est pas Gabr. Villa, mais Gabriel de Villafore ; 2° l'Arménien littéral se trouve placé, dans le dictionnaire, avant l'arménien vulgaire ; 3° au mot *indicæ*, il faut substituer *italicæ* ; 4° enfin le livre n'a jamais vu le jour.

volume me fut communiqué, je veux dire en 1816, il appartenait à M. Martin. Après la mort de cet arméniste, il passa entre les mains de feu M. Bellaud, alors docteur en médecine, et qui, depuis, embrassa l'état ecclésiastique.

L'abbé de Villefroy, dans le discours préliminaire de la notice des manuscrits arméniens de la bibliothèque du roi [1], nous apprend qu'il se proposait de publier un *glossaire arménien*. Mais la mort l'empêcha de réaliser ce projet. Je possède moi-même un travail du même genre, qui n'est pas sans importance. Lorsque les pères Mekhitaristes, de l'île de Saint-Lazare, formèrent le projet de refaire en entier le lexique de la langue arméniene, le docteur Zohrab se chargea d'un tiers de l'ouvrage. Il avait achevé sa tâche, lorsque des circonstances malheureuses amenèrent sa sortie du couvent. Il emporta avec lui ses matériaux, qu'il légua depuis à M. Saint-Martin; et à la mort de ce savant, j'ai fait l'acquisition de ses fragmens. On peut bien croire qu'un travail lexicographique, exécuté par un homme aussi profondément versé dans la connaissance de l'arménien que l'était le docteur Zohrab, doit offrir aux amateurs de ce langage bien des choses utiles et instructives.

L'abbé Lourdet, à qui, comme je l'ai dit, l'abbé de Villefroy, son maître, avait communiqué son amour passionné pour la langue arméniene, avait, ainsi qu'on l'a vu, travaillé de bonne heure à la composition d'un lexique de cette langue, expliqué en latin. Il était déjà arrivé, dit-on, au terme de son labeur, lorsque, en sa qualité de censeur royal, il fut chargé d'examiner le dictionnaire manuscrit du père Gabriel de Villafore. Le jugement raisonné d'un si vaste ouvrage devait réclamer de longues et patientes investigations. Aussi, l'abbé Lourdet, distrait par d'autres occupations, garda, suivant toute apparence, durant un espace de tems considérable, le livre soumis à son jugement. Il rendit le manuscrit après y avoir apposé une attestation honorable. Mais le bouillant missionnaire, non content de cette restitution, et sachant que l'abbé Lourdet avait exécuté un travail du même genre, dit à son censeur : « Vous avez eu » longtems sous les yeux mon lexique; il est probable que votre

[1] *Manuscrit*, p. CLXV.

» travail a été copié sur le mien : j'exige que vous me remettiez » votre manuscrit. » L'abbé Lourdet, étonné de ces paroles étranges, ne manqua pas sans doute de justifier sa bonne foi. Le père de Villafore, de son côté, ne se relâchait pas de ses prétentions. Enfin, après un entretien fort animé, l'abbé Lourdet déclara qu'il ne donnerait pas son lexique, mais qu'il consentait à le livrer aux flammes ; le missionnaire accepta cette proposition avec empressement. Le manuscrit fut apporté et jeté au feu. Le père de Villafore avait bien soin d'attiser la flamme, et ne se retira qu'au moment où de ce grand travail, il ne resta plus qu'un peu de cendre.

Quelques personnes seront peut-être tentées de voir, dans cet acte étrange de complaisance, un aveu tacite que l'abbé Lourdet avait usé ou abusé du dépôt confié à sa bonne foi. Mais il est, suivant moi, plus naturel de croire que l'abbé, en faisant ce sacrifice, fut guidé uniquement par le sentiment d'une noble fierté, d'une juste confiance dans ses forces. N'ayant rien à se reprocher, pouvant se rendre le témoignage qu'il avait accompli sa tâche sans jouer le rôle honteux de plagiaire, il voulut montrer qu'il était en état de recommencer son travail sans aucun secours étranger. D'ailleurs, le père de Villafore aurait pu, avec bien plus de raison, encourir le reproche qu'il adressait à l'abbé Lourdet. Car, comme je l'ai dit, et comme je m'en suis convaincu par mes propres yeux, il avait entre ses mains un immense lexique arménien, composé par son confrère le père Jean-Baptiste, et auquel il avait emprunté une grande partie de son ouvrage.

L'abbé Lourdet se remit au travail avec une ardeur infatigable ; et, trois ans après, la seconde rédaction de son lexique se trouvait achevée, ainsi qu'on le lit dans la note placée à la fin du manuscrit. On sera sans doute étonné qu'un pareil ouvrage ait pu être rédigé dans un espace aussi court. Mais l'abbé Lourdet était un homme extrêmement laborieux, qui d'ailleurs avait sans doute conservé dans sa mémoire une bonne partie des mots arméniens et de leurs significations ; enfin il faut observer que l'abbé, à l'exemple de ses prédécesseurs, avait pris le fond de son travail dans le dictionnaire de Venise, et s'était souvent

contenté de traduire en latin les explications arméniennes données par le lexique.

Vers ce même tems, l'abbé Lourdet entreprit un grand ouvrage, une *Edition de la Bible arménienne*, accompagnée d'une *traduction latine* et de *notes*; il commença par le livre de la Genèse. Je possède le manuscrit de ce livre écrit tout entier de la main de l'abbé; il forme un volume in-4° de 452 pages, et porte la date de 1785. Je reviendrai plus bas sur ce qui concerne cet ouvrage. Dans l'assemblée du clergé, qui se tint cette même année, l'abbé Lourdet exposa le plan de son travail, la méthode qu'il se proposait de suivre, et mit sous les yeux de cette réunion le texte et la traduction du livre de la Genèse. Ce projet fut universellement approuvé. L'auteur fut gratifié d'une somme de 4,000 fr., et on lui donna l'espérance d'une pension fixe et viagère.

Deux ans après, feu M. Dansse de Villoison arriva de Venise où il avait passé plusieurs années. Dans ses entretiens avec l'abbé Lourdet, il lui parla avec enthousiasme de l'île Saint-Lazare, des religieux arméniens qui l'habitent, des nombreux manuscrits que renfermait la bibliothèque, et lui représenta qu'un séjour prolongé dans cette île lui serait de la plus grande utilité pour perfectionner son lexique. Dès ce moment, le voyage de Venise devint l'objet de toutes les pensées, de tous les désirs de l'abbé Lourdet; il s'adressa au baron de Breteuil, ministre de la maison du roi, et dans le département duquel se trouvait placé le collége royal de France. Après quelques négociations dont les pièces ont été sous mes yeux, il obtint un congé de deux ans et une indemnité pécuniaire. Se trouvant ainsi au comble de ses vœux, l'abbé Lourdet partit pour Venise, où il arriva vers la fin de l'année. Il se rendit aussitôt au couvent de Saint-Lazare, où les pères arméniens le reçurent avec la plus aimable hospitalité. Ils lui permirent de séjourner dans leur maison, lui accordèrent l'usage entier de leur bibliothèque et de tous les trésors qu'elle renfermait; ils se firent même un plaisir de lui communiquer les nombreuses additions qu'ils avaient déjà recueillies dans les manuscrits arméniens, et qui devaient servir pour une nouvelle édition du lexique de Mekhitar. L'abbé Lourdet traduisit ces notes précieuses dont il enrichit

son dictionnaire. Il fut surtout aidé dans ses travaux par Mons. Etienne Aconts, alors vicaire-général, et depuis abbé-général de la congrégation Mékhitariste de Saint-Lazare [1].

Les lettres écrites par l'abbé Lourdet durant son séjour dans l'île de Saint-Lazare, et qui ont été sous mes yeux, offrent à chaque page des témoignages non équivoques du bonheur que trouvait ce savant dans sa paisible et studieuse retraite, et de la reconnaissance que lui inspiraient les procédés délicats, les attentions aimables de ses respectables hôtes. Mais, par malheur, cette correspondance qui m'eût été si utile, n'a pu se retrouver; et MM. les conservateurs de la bibliothèque du roi, qui ont bien voulu, à ma prière, entreprendre la recherche de ces documens précieux, se sont donnés une peine inutile, et n'ont pu découvrir en quel endroit de ce vaste dépôt les avait placés feu M. Van-Praet. N'ayant plus ces renseignemens à ma disposition, je dois me borner à transcrire une anecdote assez curieuse que l'abbé Lourdet a consignée lui-même dans le catalogue manuscrit des livres arméniens achetés par lui pour la bibliothèque du roi.

« *Histoire des Vartaniens et des Vahaniens*, par Lazare de Pharbé, auteur du *sixième siècle*, grand et fort in-4°.

» L'original de ce manuscrit est du 9e siècle; il était le seul dans tout le Levant disposé ou plutôt enfoui, avec d'autres manuscrits d'une moindre valeur, dans une bibliothèque de moines schismatiques.

» Un de ces moines, bibliothécaire de la maison et compatriote d'un religieux Mékhitariste de l'ordre de saint Antoine, île Saint-Lazare, près Venise, sut que celui-ci travaillait à l'histoire générale d'Arménie, et que le manuscrit de Lazare de Pharbé, remplissant dans l'histoire d'Arménie une lacune d'environ 150 ans, était essentiellement nécessaire pour compléter cette histoire générale; il prit sur lui de l'envoyer à son ami, sans la permission de ses supérieurs. Ceux-ci, au bout de quelques mois, s'aperçurent que ce manuscrit si précieux leur manquait, et ils menacèrent le bibliothécaire de l'enfermer dans un cachot pour le reste de ses jours, si sous peu de tems

[1] Placido Sukias Somal, *quadro della storia letteraria di Armenia*, p. 207.

le manuscrit n'était remis à sa place. Il avoua l'usage qu'il en avait fait pour l'honneur de la nation, et s'engagea à le faire incontinent revenir de l'île Saint-Lazare, où il existait alors. Il manda en effet au P. Michel, nouveau possesseur de ce manuscrit et auteur de la nouvelle histoire générale d'Arménie, ce qui se passait par rapport à ce manuscrit, et exigea qu'il le lui renvoyât aussitôt sa lettre reçue, observant que, dans le cas où il aurait transcrit ce manuscrit pour en avoir deux exemplaires en cas d'accident, il ne communiquât à personne, sous quelque prétexte que ce fût, la copie qu'il en aurait tirée, et qu'encore moins il la laissât transcrire. Le P. Michel avait en effet copié ce manuscrit pour son usage, ne voulant pas user l'original qui était déjà fort fatigué; il le lui renvoya sur-le-champ, lui promettant expressément de ne communiquer à personne la copie bien fidèle qu'il en avait transcrite aussitôt, observant cependant qu'ayant cité cet auteur dans son histoire, il aurait la précaution de ne pas indiquer le vrai canal par lequel il lui était parvenu. »

Les choses étaient en cet état, lorsque l'abbé Lourdet, envoyé par le ministre, fut installé chez les religieux arméniens de l'abbaye de Saint-Lazare. Ce qu'on lui dit alors de l'importance de ce manuscrit lui fit concevoir le plus ardent désir d'en avoir une copie exacte et fidèle pour la bibliothèque du roi; mais alors il eût été imprudent d'en faire la demande. Il laissa donc passer neuf mois, pendant lesquels s'étant bien mis dans l'esprit de toute la communauté, il hasarda de demander la communication de ce manuscrit au P. Michel, qui le refusa net, en lui montrant l'engagement à lui imposé de ne le faire voir à personne.

Depuis long-tems il entendait parler dans la maison de l'envie qu'on avait de se procurer un riche ornement pour les grandes fêtes. Il alla lever l'étoffe à Venise, avec le P. sacristain de l'abbaye qu'il avait mis dans son secret; et de cette étoffe d'or et d'argent du plus beau dessin, on fit l'ornement dans l'abbaye même, et, chose étonnante! sans que le R. P. abbé ni les autres religieux en sussent rien, excepté deux religieux et trois frères que le sacristain avait choisis pour le faire.

Cet ornement fut fait pour le jour de saint Étienne, fête du

R. P. abbé, qui, ainsi que les autres religieux, fut ravi d'étonnement et pénétré de reconnaissance. Pour les flatter encore davantage, l'abbé Lourdet se fit, ce jour-là même, agréger à l'ordre de saint Antoine; en sorte que, d'après tous ces titres si flatteurs pour eux, il crut pouvoir revenir à la charge et redemander enfin le manuscrit que l'inflexible P. Michel refusa encore par les mêmes raisons; mais le R. P. abbé ordonna qu'on le lui remît à lui-même pour quelques mois; il le donna aussitôt à l'abbé Lourdet, à qui même il permit d'en tirer une copie, mais avec promesse par écrit que ce manuscrit ne serait mis au nombre des autres à la bibliothèque du roi, que quand l'histoire générale d'Arménie du P. Michel serait tout-à-fait imprimée et en partie débitée; ce à quoi l'abbé Lourdet s'est volontiers engagé par un écrit qui est resté entre les mains du R. P. abbé. »

Ce beau manuscrit, copié tout entier de la main de l'abbé Lourdet et formant un volume in-4°, existe à la bibliothèque du roi; mais il a bien perdu de son importance, depuis que l'ouvrage a été publié, en 1785, à Venise, par les soins des pères arméniens de Saint-Lazare.

L'abbé Lourdet avait également transcrit *trois discours de S. Narsès de Lamproun*, évêque de Tarse.

Enfin le moment arriva où il devait s'arracher à sa studieuse retraite. Après avoir séjourné environ deux ans dans l'île de Saint-Lazare, il reprit la route de la France, et vint remplir de nouveau les fonctions de professeur d'hébreu au collége Royal.

A peine arrivé dans la capitale, il s'empressa d'aller voir M. Dausse de Villoison et de lui rendre compte du succès de son voyage. M. de Villoison, encore tout plein des souvenirs de Venise, ne manqua pas de lui demander des détails sur cette ville; l'abbé Lourdet avoua qu'il n'avait fait que l'entrevoir. Son interlocuteur lui témoignant sa surprise d'une indifférence aussi extraordinaire, l'abbé lui répondit : « Vous ne m'aviez point » parlé de Venise; vous m'aviez indiqué l'île de Saint-Lazare; » elle seule était le but de mon voyage; elle seule a obtenu mon » attention. »

En 1788, un jeune ecclésiastique se présenta au collége royal pour entendre les leçons de l'abbé Lourdet. C'était M. l'abbé

Garnier, aujourd'hui supérieur du séminaire de Saint-Sulpice. Cet homme, aussi savant que vénérable, à l'amitié duquel je dois la connaissance de plusieurs faits consignés dans ce mémoire, ne tarda pas à se distinguer par des progrès rapides qui excitèrent l'admiration du professeur, et lui inspirèrent pour son digne élève un sentiment bien mérité d'estime et d'attachement. Après quelques mois d'étude, le jeune prêtre se disposait à retourner dans le diocèse de la Rochelle, pour s'y vouer tout entier aux fonctions du ministère ecclésiastique. Mais l'abbé Lourdet avait d'autres vues; il voyait dans son élève un collaborateur qui pouvait le seconder utilement dans ses travaux, et auquel il se proposait de résigner un jour sa chaire; il lui communiqua ses intentions d'une manière formelle. De plus, il le conduisit dans une assemblée d'évêques, qui étaient réunis chez M. de Juigné, archevêque de Paris. Tous ces prélats engagèrent vivement M. Garnier à se rendre aux instances de l'abbé Lourdet, et à poursuivre, conjointement avec lui, la traduction latine de la Bible arménienne; ils lui représentèrent qu'un pareil travail serait d'une utilité essentielle pour la religion et la critique sacrée; ils l'assurèrent que la pension qui allait être donnée à l'abbé Lourdet serait reversible sur son collaborateur. Il eût été difficile de résister à de pareilles sollicitations; M. Garnier consentit à ce qu'on demandait de lui, et se voua à l'étude de la langue arménienne.

Doué d'une haute capacité et d'une ardeur extraordinaire pour le travail, il demanda à son maître une grammaire arménienne. L'abbé Lourdet aurait pu mettre entre les mains de son jeune élève le *Thesaurus linguæ armenicæ* de J.-J. Schrœder; mais il s'était engagé à lui communiquer la meilleure grammaire qui existât alors, celle qu'avait publiée à Venise le père *Michel Tchamtchan*, auteur de la grande *histoire d'Arménie*. Comme cet ouvrage avait été rédigé en langue arménienne, l'abbé Lourdet le traduisait en latin, et remettait chaque feuille à M. Garnier, qui le copiait et l'apprenait par cœur. En vingt-six jours, l'élève savait parfaitement l'ouvrage entier. Mais ces progrès si remarquables faillirent avoir des suites funestes. L'abbé Lourdet ne voulant point rester en arrière vis-à-vis de son disciple, et ayant à cœur de fournir à l'active curiosité de celui-ci tous les alimens

qu'elle réclamait, se livra lui-même à un travail excessif, d'où résulta pour lui une maladie grave, qui le conduisit aux portes du tombeau; cependant, il recouvra la santé. D'un autre côté, les progrès de M. Garnier ne se ralentirent point. Car, durant un voyage qu'il fit à Lyon, il se vit en état d'adresser à son maître une longue lettre, rédigée tout entière en langue arménienne.

Mais, déjà se preparaient des événemens qui allaient ruiner pour jamais les vues et les espérances de l'abbé Lourdet. La révolution éclata. L'abbé fut sommé de prêter serment à la constitution civile du clergé. Comme cette démarche répugnait à ses principes religieux, il n'hésita pas un moment, refusa ce qu'on exigeait de lui, et sacrifia ainsi la place honorable dont le revenu composait presque uniquement ses moyens d'existence. Bientôt après, il alla chercher un asile sur une terre étrangère. Il résida successivement dans plusieurs villes de l'Italie. Il passa plusieurs mois à Venise, où le rappelait le souvenir des momens les plus heureux de sa vie. Ce fut à cette époque qu'il fit présent aux arméniens de l'île Saint-Lazare, d'une copie des *sermons de saint Grégoire l'illuminateur*, copie écrite de sa main, d'après un beau manuscrit de la bibliothèque du roi. Mais la présence des armées françaises en Italie le força de fuir. Comme à cette époque, les lois rendues contre les émigrés étaient d'une rigueur impitoyable, poussée jusqu'à la barbarie, pour se dérober au péril l'abbé Lourdet alla habiter Florence. Ce fut là qu'il reprit l'exécution d'un projet formé depuis long-tems, et dont j'ai déjà eu occasion de parler; je veux dire une traduction latine de la Bible, faite sur la version arméniene. Mais il modifia le premier plan. Il ne crut pas devoir transcrire le texte arménien. Il se contenta de rédiger une version latine, accompagnée d'un grand nombre de notes, dans lesquelles il s'attacha à recueillir les différences que présentaient le texte hébreu, et les diverses versions orientales ou grecques. Il n'eut pas le tems de conduire ce travail à son terme. Cet ouvrage, dont le manuscrit, copié tout entier de la main de l'abbé Lourdet, forme trois volumes, grand in-folio, et se trouve dans la bibliothèque de M. le marquis de Fortia, ne va pas plus loin que les livres historiques de l'Ancien-Testament. Le premier volume a été achevé en 1792, et le troisième a été fini le 30 septembre de l'année 1795.

On se demandera peut-être si cet immense travail devait avoir une utilité proportionnée à son étendue, au tems et aux peines qu'il avait exigés. Je crois pouvoir répondre négativement. Sans doute, la version arméniene de la Bible, soit sous le rapport de la fidélité, soit sous le rapport du style, tient un rang bien distingué, parmi les traductions de l'Ecriture Sainte. Mais, malgré son mérite, ce n'est après tout qu'une version faite sur une autre version, la version grecque des Septante. Est-il donc nécessaire de traduire en entier un ouvrage de ce genre? Il me semble que l'on peut, sans inconvénient, se borner à entreprendre sur cette traduction un travail critique; à signaler et à accueillir avec un soin scrupuleux les points où elle s'écarte de l'original grec, et indiquer ainsi, d'une manière probable, les leçons que devait offrir l'exemplaire sur lequel elle fut rédigée.

L'abbé Lourdet, comme je l'ai dit, n'eut pas la consolation de terminer un ouvrage auquel il attachait une si haute importance. Il mourut à Florence, probablement au commencement de l'année 1797, à l'âge d'environ 68 ans. Je crois pouvoir assigner cette époque comme ayant été celle de Lourdet. En effet, comme je l'ai dit, sa traduction des livres de la Bible fut terminée le 30 septembre 1795. et on n'a trouvé dans les papiers aucuns fragmens de la suite de l'ouvrage. Or, il est peu vraisemblable que l'auteur, s'il avait poussé beaucoup plus loin sa carrière, n'eût pas au moins ébauché la continuation d'un travail auquel il paraissait avoir attaché le plus grand prix. Les journaux italiens de cette époque ne font aucune mention du décès de M. Lourdet, et la chose n'a rien qui doive surprendre. En effet, dans ces tems de révolutions et de catastrophes épouvantables, lorsque des combats de géant se livraient chaque jour dans les plaines de l'Europe; lorsque l'on entendait de toutes parts retentir le fracas des trônes qui s'écroulaient, et la voix menaçante des peuples qui s'entrechoquaient avec fureur, quelle sensation pouvait produire la mort d'un simple prêtre, d'un savant modeste, qui, placé sous le coup de la proscription la plus rigoureuse, et réduit à une situation voisine de l'indigence, expirait obscurément sur une terre étrangère, sans avoir au-

près de lui un parent, un ami, qui pût recevoir ses derniers soupirs !

J'aurais dû dire que l'abbé Lourdet, durant son séjour à Venise, avait entrepris une *Traduction française de la grande histoire de l'Arménie*, écrite en arménien par le père Michel Tchamtchan, et qui forme trois gros volumes in-4°; mais cet ouvrage est resté imparfait.

Comme ce savant ne laissait en mourant qu'une fortune bien médiocre, il légua la propriété de ses ouvrages manuscrits, à une fille honnête, qui l'avait servi durant plusieurs années. Cette fille entra au service de M. l'abbé Rey, chanoine de Marseille; à l'époque de sa mort qui arriva en 1824, elle légua, par testament, à son nouveau maître, les manuscrits de l'abbé Lourdet. M. Rey envoya ces ouvrages à Paris, et en proposa l'acquisition à la bibliothèque du roi. M. Langlès, conservateur des manuscrits orientaux, avait à cœur que le vaste dépôt confié à ses soins, assurât la conservation des travaux de notre savant compatriote. Mais les prétentions trop élevées du propriétaire, ne permirent point que ce vœu se réalisât. Les manuscrits furent renvoyés à Marseille. Des négociations entamées avec LL. MM. l'empereur de Russie et l'empereur d'Autriche, n'eurent pas plus de succès. Et M. de Bellaud, dont j'ai déjà eu occasion de parler, acheta le *Dictionnaire Arménien-Latin*, de l'abbé Lourdet, et sa *traduction de la Bible*. Ce dernier ouvrage fut cédé par lui à M. le marquis de Fortia. Quant à la *Traduction latine de la grammaire arménienne*, du père Michel Tchamtchan; 2° la *traduction* imparfaite de l'*Histoire d'Arménie*, du même père, ces deux manuscrits furent probablement acquis aussi par M. de Bellaud. L'abbé Lourdet possédait une bibliothèque précieuse, composée en grande partie de livres arméniens, et de manuscrits relatifs à l'Arménie. C'est sans doute cette collection qui fut vendue à Paris, en vente publique, dans les premières années de ce siècle. C'est là que se trouvaient, entre autres manuscrits, 1° les *Traités historiques* de l'abbé de Villefroy. J'ignore en quelles mains ils ont passé; je crois toutefois pouvoir présumer qu'ils furent acquis par M. Chahan de Cirbied; 2° le *Lexique Arménien* du père Jean-Baptiste *a Toxi-*

ciâ, qui appartient, comme je lai dit, au même M. de Cirbied; 3° le *lexique* du père Gabriel de Villafore, sur lequel j'ai donné plus haut des détails étendus. Le manuscrit acheté par feu M. Martin, passa depuis à M. de Belland, qui l'a légué à la bibliothèque de la congrégation de la Propagande.

Quant au *Lexique Arménien-Latin* de M. l'abbé Lourdet, il a été donné par M. de Belland, à la bibliothèque de la maison ecclésiastique établie à Paris, rue du Regard. Les respectables habitans de cette maison, ont bien voulu, non-seulement me faire voir le manuscrit, mais le déposer entre mes mains, et m'autoriser à l'examiner tout à loisir. Je me plais ici à leur témoigner toute ma reconnaissance. Dans la même collection se trouve aussi le manuscrit de la *grammaire arménienne* du père Michel Tchamtchan, traduite de l'arménien en français, par l'abbé Lourdet. Le lexique, copié tout entier de la main de l'abbé Lourdet, se compose de six volumes, in-4°, reliés en vélin vert. Il fut commencé d'écrire, le 17 octobre 1780, et terminé en 1783. Le premier volume, qui contient seulement la lettre *ա*, la première de l'alphabet arménien, renferme 733 pages. Il devait être précédé d'une *préface*; mais ce morceau n'a jamais été rédigé, ou du moins n'existe pas dans cet exemplaire.

Il ne faut pas se faire illusion sur l'étendue immense de l'ouvrage; car le texte ne remplit qu'une colonne, c'est-à-dire un tiers de chaque page. Le reste avait été à dessein laissé en blanc, pour recevoir des additions, que l'auteur a réunies en grand nombre, et qui, probablement, datent surtout de l'époque de son séjour dans l'île de Saint-Lazare. L'ouvrage pourrait sur quelques points, être abrégé, car on y trouve des détails un peu trop étendus sur des noms de lieux et de personnes, empruntés à la Bible, et qui sont suffisamment connus des lecteurs. Ce lexique n'est point un livre fait pour les savans; car on n'y rencontre presque partout qu'une simple nomenclature de mots, expliqués en latin; mais dont la signification n'est presque jamais justifiée par des exemples. Il peut donc être regardé comme un simple glossaire, destiné à l'usage de ceux qui voudraient étudier la langue arménienne.

J'ai pris soin de comparer, dans beaucoup d'endroits, le

Lexique de l'abbé Lourdet, avec le *Dictionnaire Arménien-Italien du père Tchaktchak*, et avec le *Grand lexique* tout arménien publié récemment par les pères Mekhitaristes, de l'île St.-Lazare. Il est certain que les deux ouvrages renferment un assez grand nombre de mots et de significations dont l'abbé Lourdet n'avait pas connaissance. Et la chose n'a rien de surprenant. Depuis le voyage que l'abbé fit à Venise, la bibliothèque du couvent des pères Arméniens, s'est enrichie d'une quantité de nouveaux manuscrits plus ou moins importans. En outre, le séjour de l'abbé Lourdet dans l'île de St.-Lazare, n'avait point été assez long, pour qu'il pût lire la plume à la main, tous les livres que possédaient ses hôtes. Il fut donc obligé de se borner souvent à transcrire les additions, les explications que lui communiquaient ces dignes religieux, qui n'avaient rien de caché pour lui. Mais, à cette époque, ainsi que nous l'apprenons par une lettre manuscrite de l'abbé Lourdet, les pères Mekhitaristes n'avaient pas rassemblé plus de 5 à 6,000 mots arméniens, en sus de ceux qui se trouvaient réunis dans le lexique de Mekhitar et le supplément imprimé. Il faut observer que le Lexique de l'abbé Lourdet renferme quelquefois des mots que l'on chercherait vainement dans les deux dictionnaires rédigés postérieurement au sien. Voici l'explication de ce fait. L'abbé, comme je l'ai dit, avait pris pour base de son travail le Lexique Arménien de Mekhitar, et son supplément. Or cet ouvrage offre un certain nombre d'expressions, que les rédacteurs avaient cru devoir admettre, comme étant conformes à l'analogie de la langue, et comme dérivant d'une manière naturelle de mots bien connus bien authentiques, quoique l'existence de ces expresions ne fût justifiée par aucun passage. L'abbé Lourdet avait cru pouvoir se fier entièrement au témoignage de ses dévanciers, et avait reçu les mots dans son glossaire; les auteurs de Lexiques plus récens, ont pensé qu'ils ne devaient insérer dans leur répertoire que les mots dont on pouvait prouver l'existence par des passages extraits des monumens de la littérature arménienne; que tous les termes en faveur desquels on ne pouvait indiquer de pareils témoignages, étaient censés étrangers à la langue. Et j'avoue que j'approuve complètement un pareil scrupule, une pareille manière d'agir.

Toutefois on peut dire que le Dictionnaire Arménien de l'abbé Lourdet serait encore aujourd'hui suffisant pour les personnes qui voudraient étudier à fond la langue arménienne. Il serait facile d'y intercaller les additions que l'on recueillerait dans le grand Lexique de Venise, et dans celui du père Tchaktchak. On aurait ainsi un dictionnaire expliqué dans la langue savante de l'Europe, et à l'aide duquel on pourrait aborder de front les difficultés de cet antique idiome, et lire avec fruit cette longue suite d'ouvrages ecclésiastiques ou historiques dont les Arméniens ont droit de s'enorgueillir.

QUATREMERE,
De l'académie des Inscriptions et
Belles-Lettres.



Traditions primitives.

ANALYSE D'UN OUVRAGE INÉDIT

DU P. PRÉMARE,

SUR LES VESTIGES DES PRINCIPAUX DOGMES CHRÉTIENS QUE L'ON RETROUVE DANS LES LIVRES CHINOIS.

Septième Article[1].

Différens noms donnés au Saint dans les livres chinois. — Figure et explication de ces caractères.—Le Saint devait paraître en Occident.— Le Saint a été attendu des anciens Chinois. — Le Saint devait naître d'une Vierge. — Autres traditions recueillies par le P. Cibot sur la croyance en une Vierge-mère.

§ III. Autres noms du Saint. 1° On l'appelle 神 *Chin* 人 *gin*, *homme divin*.

« *Mong-tsee* dit : « Celui qui est désirable est appelé *bon*; celui » qui a en lui la solidité est appelé *fidèle*; celui qui est tout rempli » de vérité est appelé *beau* ; celui qui répand le véritable bien au » dehors et disperse partout ses rayons est appelé *grand*; celui » qui est grand de telle sorte qu'il opère une conversion, est ap» pelé *saint*; enfin le *saint* qui ne peut être assez connu de per» sonne est appelé *divin*[2].

» *Tching-tsee*[3] remarque sur ce passage : « que le Saint qui est » ainsi inescrutable, est le sommet élevé auquel les autres hom-

[1] Voir le 6e article, dans le n° 106. t. XVIII, p. 376.—*Manuscrit*, p. 104.

[2] Liv. II., ch. VIII, n° 33, traduction de M. Julien. t. III, pag. 230. Cette traduction est à-peu-près la même; au lieu de *divin*, il y a seulement *spirituel*.—Voir aussi la trad. franç. de Noël, par l'abbé Pluquet, dans les *livres classiques des Chinois*, t. VI, p. 252.

[3] *Tching-tsee*, savant vénéré, presque à l'égal de Confucius vivait sous les *Song*, vers l'an 1000 de Jésus-Christ.

» mes ne peuvent atteindre. Mais le sens n'est pas qu'au-dessus » de ce Saint soit en outre l'homme divin. Cela est juste, pourvu que l'on considère la sainteté comme divisée en deux » ordres, de telle manière que l'ordre inférieur se rapporte » aux hommes purement hommes, et que dans l'autre ordre » soit placé seul le Saint des saints. »

» Car il faut remarquer que dans cette gradation de *Mong-tsee* les degrés supérieurs contiennent tout ce qu'il y a de bien dans les degrés inférieurs; ainsi le dernier degré, *l'homme divin*, est en même tems *saint*, *grand*, *beau*, *fidèle*, *bon*; mais il contient toutes ces qualités, d'une manière inescrutable et dans une mesure infinie, ce qui ne peut être dit de personne autre. Or, il faut admettre nécessairement cette distinction de la sainteté en deux ordres, non-seulement parce que la chose est ainsi, mais aussi pour comprendre plusieurs passages des anciens livres qui sans cela seraient contradictoires. Ainsi le philosophe *Lao-tsee* [1] parle en plusieurs endroits du *Chin-gin*, et les interprètes avertissent aussitôt que c'est le même que *Ching-gin* [2]: « par *Ching*, disent-ils, on désigne ce qui en lui est *manifeste*; et » par *Chin*, on comprend ce qui est *caché*. » Or, *Chin* et *Ching*, dans les livres comme dans l'usage ordinaire du discours, signifient *Dieu*, et parce que la divinité était cachée dans le Saint, voilà pourquoi il est appelé *Chin-gin* ou homme divin.

2° Le Saint est appelé 天 *Tien*-gin, homme-*Ciel*.

» *Tchouang-tsee* [4] parlant de l'Homme-Ciel dit : « on peut le » définir ainsi : il a à la vérité le visage et l'apparence d'un homme, mais il est le Ciel. [3] » La glose ajoute : « puisqu'il a la » forme et la figure de l'homme, sans les passions de l'homme, » n'est-il pas l'Homme-Ciel? » et dans un autre passage, le

[1] *Lao-tsee* vivait environ 604 ans avant J.-C.

[2] Nous avons parlé de *Ching-gin* dans le N° 106, tome XVIII, p. 287.

[3] Si par *Tien*, Ciel, on ne veut signifier autre chose que le ciel matériel et corporel, comment des hommes, ayant quelque sens, pourraient-ils se servir de ces expressions? *Le P. Prémare.*

[4] Livre et auteur d'une époque inconnue au P. Prémare, mais dans lequel, dit l'évêque d'Eleutéropolis (le P. Fouquet), on trouve des choses admirables sur le Saint.

même *Tchouang-tsee* dit encore : « l'Homme séparé des hommes » et égal au Ciel est appelé Homme-Ciel. »

Kouey-kou-tsée [1] dit : « celui qui est appelé *Tching-gin* est un » avec le Ciel. »

» La qualification de *Tching-gin* a aussi le même sens, car le même philosophe *Tchouang-tsee* dit : « celui en qui le Ciel et l'Homme ne peuvent se surpasser est appelé *Tching-gin*.» Mais *Lao-tsee* prenant le caractère *Tching* dans un autre sens, pense pourtant de même quand il dit : « celui en qui le Ciel » et l'Homme se tiennent (*stant*) également est appelé *Tching-gin.* » Et la glose dit encore plus clairement : « celui en qui » le Ciel et l'Homme sont un est appelé *Tching-gin* ».

3° Le Saint est encore appelé —— *Y*-gin, UN *homme*.

» On convient généralement que le nom de *Y-gin*, est le nom propre du Roi, ou plutôt du *Tien-tsee* ou *fils du Ciel*. Un ancien interprète s'exprime ainsi : « quand on lit que le fils du Ciel est » *Un homme*, cette expression est susceptible de deux sens : ou » c'est lui-même qui s'appelle ainsi, et c'est l'expression de quel- » qu'un qui pense de soi-même avec humilité, comme s'il disait. » je suis *un* homme entre les hommes; ou il est appelé ainsi par » les hommes; et cette parole exprime sa dignité, comme s'ils » disaient : sur toute la terre il n'est personne qui puisse lui être » comparé, et il est unique sans aucun péché.»

» Le livre *Y-king* dit : « par la justice d'un seul homme tout » l'univers est ramené à la droiture. » Et ailleurs : « les peuples » de tout l'univers se soutiennent sur la vertu et les bienfaits » d'un seul homme [2]. » Sur l'un et l'autre texte, les interprètes observent que ce seul homme est le *fils du Ciel*.

» Le huitième symbole de l'*Y-king* est appelé *pi*, et est exprimé de cette manière ䷇. La ligne unique entière qui se trouve à

[1] Philosophe vivant avant J.-C., d'après le P. Fouquet.

[2] C'est en vain que nous avons cherché dans trois différentes éditions de l'*Y-king* ces deux passages; mais ils se trouvent, le premier dans le *Tchong-king*, ch. XI, et le deuxième dans le *Hiao-king*, ch. II; deux petits ouvrages joints à une édition de l'*Y-king* que nous avons entre les mains.—C'est une erreur de nom ; les textes sont exacts.

la partie supérieure du symbole, est au *milieu* dans le symbole partiel ☲; elle est *droite*, parce que c'est un caractère impair, en un lieu impair. Or, cette place est la place du Roi; c'est pourquoi toutes les autres lignes la suivent, et elle est le symbole du Seigneur. Or, que signifie tout cela d'après les auteurs chinois? « C'est, disent-ils, le symbole d'un homme » qui régit et échauffe tout le monde, et en même tems le » symbole de tous les peuples qui ont les yeux levés vers un seul » homme et en dépendent. »

4° Le Saint est appelé 其人 *Ki*-gin, *Cet*-homme.

» Le *Chou-king* dit : « que *Cet homme* soit ton ministre [1]. » Les interprètes *Si-kiang* font observer que les deux caractères qui signifient *cet homme* en disent beaucoup plus que tout ce qui peut être dit. C'est ainsi qu'il est appelé dans le *Chi-king* 伊人 *Y*-gin, *cet* homme. *Mong-tsee* dit : « chanter ces vers, lire » ces livres, et ignorer *Cet homme*, cela ne peut se faire [2]? » — le *Tchong-yong* appelle *cet homme*, 待 *Tay*, *que l'on doit attendre* [3] : c'est ainsi que notre Virgile dit :

Hic vir, hic est, tibi quem promitti sæpiùs audis.

Liv. vi. v. 791.

passage, où, comme dans plusieurs autres, le poëte latin détourne et applique mal ce que la sibylle de Cumes avait prédit du Messie qui devait venir.

5° Le Saint est appelé 美人 *Mouei*-gin, l'homme *beau*, *bon*, *doux*. — Il devait paraître en Occident.

» Le *Chi-king* dit : « quel est l'homme dont j'occupe ma pensée? » c'est l'Homme *beau* de l'Occident; cet homme beau par-dessus » tous les autres est l'homme de l'Occident [4] ». L'interprète ob-

[1] *Chou-king*, 3e part., ch. vi, p. 102. Le P. Gaubil y a paraphrasé sa traduction.

[2] *Meng-tseu*, traduction de M. Julien, l. ii, ch. iv, p. 117. Cette traduction diffère de beaucoup.

[3] Voir la citation du *Tchong-yong* de la page 33, où cette phrase est insérée.

[4] Voici comment le P. Lacharme a traduit cet important passage : Quis tandem ille est, quem cogitare incumbit animus? Ille est terrarum

serve que : « par ces paroles et par la particule 兮 *hi* répétée » souvent, il se plaint de ce que cet homme est éloigné, et qu'il ne » puisse le voir de ses yeux. » Mais si cela est ainsi, d'où connait-il qu'il est si beau ? Le caractère *mouei* renferme un mystère ; car on y trouve 大 *ta* 羊 *yang*, qui signifie *grand agneau*, et même si l'on veut l'analyser plus profondément, la lettre 大 *ta*, c'est 一 *y* et 人 *gin* 羊 *yang*, c'est-à-dire *un homme*, *agneau*, qui ne peut qu'exprimer l'*agneau de Dieu*, *fils du père*, le choisi entre mille et le tout désirable.

» Dans la même ode, *Mouei-gin* est appelé 碩 *Ché*-gin, homme *grand*, *beau*. Les Chinois donnent un sens remarquable à cette lettre *Ché*, mais ils ne peuvent en expliquer aucunement la raison. Car ils n'y voient en décomposant le caractère que *chy* 石 *pierre* et 頁 *hié*, *chef* ou *tête*. Mais nous à qui le Seigneur n'a pas parlé en paraboles, nous savons que le Christ est le *chef* du genre humain, et qu'il est la *pierre* qui est devenue la *tête* de l'*angle*, et c'est pour cela que nous comprenons de suite pourquoi *Ché-gin* est le même que *Mouei-gin*.

» Mais comme le *Chi-king* parle ici deux fois de l'Occident, c'est d'après ce passage peut-être qu'a été faite l'histoire que l'on lit. dans *Lié-tsee* [1], sur Confucius, qu'il assure avoir dit *que le Saint était en occident*. Certainement, depuis un long espace de tems, cette croyance devait être passée comme en proverbe, lorsque, poussé par cette tradition, le *Han-ming-ti* envoya dans les Indes des ambassadeurs, qui rapportèrent en Chine l'idole de *Foe* [2] ? »

Nous ajoutons à ces documens, les suivans, que nous trouvons dans une note que M. Abel Rémusat a mise dans sa traduction du *Tchong-yong*.

« Le P. Intorcetta rapporte dans sa *Vie de Confucius*, que ce philosophe parlait souvent d'un *Saint*, *qui existait ou qui devait exister dans l'Occident*. Cette particularité ne se trouve ni dans

Occidentalium vir præclarus et eximius. Vir ille præclarus et eximius est homo terrarum Occidentalium. *Chi-king*, 1re partie, chap. III, ode 13, pag. 16.

[1] Lié-tsee vivait 585 ans avant J.-C.

[2] Ce fut la 8e année de son règne, l'an 65 de J.-C., que Ming-ti envoya cette ambassade.

les *King* [1], ni dans les *Sse-chou*, et le missionnaire ne s'appuyant d'aucune autorité, on aurait pu le soupçonner de prêter à Confucius un langage convenable à ses vues. Mais cette parole du philosophe chinois se trouve consignée dans des ouvrages originaux, et notamment dans le *Sse-wen-loui-tshiu* (mélanges d'affaires et de littérature), au ch. xxxv; — dans le *Chang-thang-sse-khao-tching-tsi*, au ch. I,—et dans le *Liu-tseu-thsiouan-chou*. Enfin dans un ouvrage chinois, composé par un musulman, et qui porte pour titre *Tching-kiao-tchin-thsiouan* (véritable interprétation de la droite loi), dont nous allons citer le passage suivant. — Confucius, après avoir répondu qu'il ne savait pas si les anciens rois, seigneurs et augustes de l'histoire chinoise étaient saints, pressé enfin de dire celui qu'il fallait appeler le Saint, il répondit : « moi, *Khieou*, j'ai en» tendu dire que dans les contrées Occidentales, il y avait (ou » il y aurait) un Saint homme, qui sans exercer aucun acte » de gouvernement, préviendrait les troubles, qui sans parler, » inspirerait une foi spontanée, qui sans exécuter de change» mens, produirait naturellement un océan d'actions (méri» toires). Aucun homme ne saurait dire son nom; mais moi, » *Khieou*, j'ai entendu dire que c'était là le véritable Saint. »

Il est vrai que cet ouvrage est daté de l'an 1657 de Jésus-Christ; mais il a été composé à la Chine, sur des anciens ouvrages chinois originaux [2]. »

6° Le Saint est appelé 至 *Tchi*-gin, l'homme *très-parfait*.

« Le *Tchi-gin*, dit *Tchouang-tsee* est sans concupiscence; » d'où il ajoute ailleurs : « que le Saint n'a rien en lui qu'il doive polir ou » corriger; » c'est-à-dire qu'il n'a ni ignorance du vrai, ni difficulté du bien, ce qui est dit communément du Saint; et c'est pour cela que Confucius ne voulait pas qu'on l'appelât Saint. Car il disait : « tout ce que je sais, je l'ai acquis à force de tra» vail, mais je ne l'ai point eu par ma naissance. » Les lettrés prétendent qu'il a dit cela par humilité, comme si l'humilité pouvait porter au mensonge.

[1] Nous venons de voir, d'après le P. Prémare, que le *Chin-king* y fait au moins allusion. (Note de M. *Bonnetty*.)

[2] *Notice des manuscrits*, t. x, p. 407.

7° Le Saint est appelé 畸 *Ki-gin*, l'homme *séparé*.

» *Tchouang-tsee* dit : « ce *Ki-gin* est séparé des hommes et de la » même dignité et du même grade que le Ciel ; c'est pourquoi » on dit communément : ce qui est très-petit pour le Ciel, est » très-élevé pour les hommes ; et ce que les hommes admirent, » le Ciel le méprise ; ou, plus littéralement : celui qui est insensé » aux yeux du Ciel, est sage aux yeux des hommes ; et celui qui » est sage aux yeux des hommes, est insensé aux yeux du Ciel. » Les interprètes disent avec raison sur ce passage : « celui qui » est appelé *Ki-gin* diffère beaucoup des autres hommes, mais » rien du tout du Ciel. S'il habite sur la terre parmi les hommes, » il marche seul et n'a point d'égal; s'il est dans le ciel, il marche » d'égal avec le Ciel. Ceux qu'on appelle sages maintenant, sont » les sages des hommes, mais les insensés du Ciel ; or, ce sage » du Ciel est unique dans le monde entier [1]. »

» 8° Le Saint est encore appelé *Chang-gin*, dieu homme ; *Ell-gin*, seconde personne homme ; *Yuen-heou*, roi éternel, etc. ; et de plus *Tien-tsee*, fils du Ciel; *Yuen-tsee*, le fils principe ; *Kium-tsee*, le fils roi ; *Fou-tsee*, le fils maître ; *Lao-tsee*, le fils antique ; *Siao-tsee*, le fils petit ; *Ki-tsee*, Ce fils ; mais nous ne pouvons donner tous les détails cités par le P. Prémare, ni décomposer tous les caractères qui expriment ces différentes qualités. Nous citerons encore la dernière de ces qualités, celle de *Tchang-tsee*, le fils premier-né.

» Dans l'*Y-king*, symbole *Sse* [2], on lit : « le premier-né sort » pour le combat.... » Un auteur, *Hou-yo-tchai* [3], dit encore en parlant du ciel antérieur et du ciel postérieur, ces remarquables paroles : « Jouir sans aucun travail de la plus grande

[1] Nous passons ici une longue note où le P. Prémare justifie par l'analyse des caractères, sa traduction.

[2] Ch. VII, épiph. 5 de la traduction latine, p. 311. Le P. Regis a traduit : *il n'y a aucun mal à confier les soldats au fils aîné* ; c'est une paraphrase ; le P. Prémare a traduit mot à mot. C'est une chose déplorable que de voir l'esprit de système avoir ainsi porté les traducteurs à tirer les textes chacun de leur côté.

[3] Auteur inconnu.

»gloire, et être assis à la place la plus élevée, cela appartient »au père; souffrir volontairement tous les travaux et être assis »avec obéissance à la place inférieure, c'est le propre du »fils »....; c'est de là que les auteurs disent que tout ce qui est dit dans l'*Y-king*, que nous avons maintenant, se rapporte au Ciel postérieur, c'est-à-dire au *Tchang-tsee*, ou fils premier-né. »

Après toutes ces citations, le P. Prémare finit par cette observation :

« Si quelqu'un me demande si les Chinois ont une véritable idée de ce Premier-né, qu'ils disent dominer dans le ciel postérieur, je répondrai que je pense qu'ils savent seulement que le Ciel postérieur commence à *Ven-vang*, ou *au roi pacifique*; mais ils ne peuvent savoir ce que cela signifie, parce qu'ils ont perdu la tradition de la vraie doctrine. Ils parlent de ce qu'ils ont recueilli par l'étude et la combinaison des signes et des figures, ou du texte même de l'*Y-king*, ou des restes qui leur sont parvenus de l'ancienne doctrine. Il est difficile de croire qu'ils comprennent tout cela un peu clairement, mais quand on leur révèle toute la vérité, il est facile de les amener à la reconnaître. »

§ IV. Le Saint a été attendu des anciens Chinois.

»Voici un passage très-expressif du livre *Tchong-yong* [1]. Il commence par se répandre en louanges sur la doctrine que le Saint doit enseigner : «Oh! combien les voies du Saint sont élevées! combien sa docrine est répandue au loin! combien elle »est sublime! Si vous considérez son immensité, elle réchauffe »et nourrit toutes choses; si vous considérez son élévation, »elle atteint jusqu'au Ciel. Mais il faut attendre cet homme di- »vin, afin que cette divine doctrine règne partout. C'est de là »que vient le vieux proverbe qui dit : si la grande Vertu n'est »pas présente, la grande doctrine ne peut être exercée [2]. »

[1] Le *Tchong-yong* ou *invariable milieu*, est de *Tseu-sse*, petit-fils de Confucius, au 5e siècle avant notre ère. Il a été traduit plusieurs fois en français. Voir notre t. xv, p. 144.

[2] On trouvera ce passage dans le texte chinois *Tchang* xxvii, et dans la traduction française du P. Ko, ou plutôt du P. Cibot, dans les *Mém. chin.* t. i, p. 487. Comme cette traduction est très-paraphrasée, nous préférons

» On peut conclure à bon droit de ces paroles, que le Saint n'avait point encore paru à l'époque où ce livre a été écrit ; mais qu'il était attendu par les vœux les plus ardens. De même, on peut conclure contre les Chinois modernes qui attribuent ce livre au petit fils de Confucius, que le Saint n'est aucun des anciens rois *Yao*, *Chun*, *Yu*, *Tang*, *Ven*, *Vou*, etc., puisque le Saint était attendu comme devant venir, tandis qu'on croyait que ces rois étaient morts. On peut en conclure de même que le Saint est plus grand et bien plus saint que Confucius. Car Confucius ne put venir à bout de faire ce que ce livre dit que le Saint doit exécuter.

donner ici pour comparaison celle de M. Abel Remusat. « Qu'elle est » grande la voie du Saint! — elle est comme l'Océan ; elle produit et con- » serve toutes choses ; sa sublimité touche au Ciel. — Qu'elle est grande » et riche. Elle comprend les 300 cérémonies du premier ordre, et les » 3,000 rites inférieurs. — Attendons un homme qui soit tel, qu'il puisse » suivre cette voie. — Car il est dit que si l'on n'est doué de la suprême » vertu, on ne peut parvenir au sommet de la voie. » — Le *Tchong-yong*, texte et traduction latine et française dans le livre des *Notices des manuscrits*, p. 358. — Nous y ajoutons les réflexions suivantes, extraites d'une note du P. Cibot.

« Tout ce morceau et ce qui suit nous paraît se rapporter au Saint des Saints, attendu et désiré depuis le commencement du monde. Qu'on ne s'imagine pas au-delà des mers que ce soit là une de ces conjectures précipitées que l'amour national fait hasarder. Si c'était le lieu de traiter ici cette gande question, nous fournirions des preuves de notre sentiment, aussi décisives, aussi nettes et aussi concluantes qu'on peut le désirer en pareille matière ; mais ce n'est pas dans une note qu'on peut articuler ce qu'on trouve là-dessus dans nos anciens caractères, dans nos King, et dans les traditions de l'antiquité, qui sont éparses çà et là dans les anciens livres. Nous nous bornerons à demander à ceux qui seraient les plus opiniâtres à en douter, comment le *Tchong-yong* peut prendre son essor si haut s'il n'a pas la tradition pour guide. Que ceux qui lisent nos livres examinent ce que nos lettrés de toutes les dynasties ont écrit sur le Saint, et tous les préjugés de l'Europe se missent-ils entre eux et certains textes, ils seront forcés d'avouer qu'ils en disent des choses qui ne conviennent qu'à un Homme-Dieu, roi, sauveur et docteur des hommes..... » *Mém. chinois*, t. I, p. 487. Voir aussi la traduction de l'abbé Pluquet, faite sur la traduction latine du P. Noel, dans les *livres classiques des chinois*, in-18, t. II, p. 197.

» Dans le même *Tchong-yong*, on lit encore ces paroles : « lors-» qu'il fait attention au Saint qui doit venir après trois mille ans, » il ne redoute rien [1]. » D'où l'on conclut ou que ce livre a été écrit *cent Ché*, c'est-à-dire trois mille ans avant l'arrivée du Saint, ou du moins que les paroles dont il s'empare, comme ayant été livrées par les ancêtres, étaient déjà en vogue dès ce tems. Or, cette époque se rapporte à-peu-près au tems du saint patriarche Hénoch. »

Le père Prémare étant très-bref, nous croyons devoir éclaircir ce passage par le commentaire suivant, que M. Abel Remusat a ajouté en cet endroit, et qui renferme de graves renseignemens sur les moyens de salut chez les Chinois.

« Ce passage est très-singulier, et il importe de le bien entendre. *Teng-thoui-an* [2] l'explique de la manière suivante : « *Pe-chi*, *cent générations*, c'est un terme qui désigne le tems le » plus reculé des siècles à venir; *Ssé*, c'est *attendre*. » — Et dans la glose : « Le Saint homme des *cent générations* est très-éloigné, » et il est difficile de se former à son sujet une idée nette. Dans » l'attente où il est du Saint homme des cent générations, le » sage se propose à lui-même une doctrine qu'il a sérieusement » examinée; et s'il parvient à ne commettre aucun péché contre » cette doctrine, qui est celle des saints, il ne peut plus avoir de » doutes sur lui-même. De cette manière le sage s'accoutume à » ces trois choses graves qui font la base du gouvernement, et » parvient à prévoir toute la multitude des six sortes d'af-» faires. »

Le commentaire original, qui est particulièrement destiné à faire sentir la suite et l'enchaînement des idées, et les rapports symétriques que les phrases ont les unes avec les autres, fait observer ici les quatre choses qui, suivant le texte, concou-

[1] Voici la traduction d'Abel Rémusat : « Se réglant sur les esprits sans » avoir de sujet de doute, il connaît le Ciel ; attendant sans inquiétude » le Saint homme qui doit venir à la fin des siècles, il connaît les hom-» mes. » *Ibid.*, t. x, p. 366. — Ce passage se trouve, mais paraphrasé, dans le P. Cibot, p. 475, ou plutôt 495, car il y a erreur des chiffres, et dans Pluquet, p. 210.

[2] Auteur qui nous est inconnu.

rent à former la vertu du sage. La 1re *Khao* 考, l'examen et la règle de conduite qu'on prend chez les anciens ;

La 2e *Khian* 建, l'établissement ou la conformité avec le ciel et la terre ;

La 3e *Tchi* 質, ou le témoignage qui se tire des esprits ;

Et la 4e *Ssé* 俟, l'*expectation*, qui fait que l'on compte sur la venue du saint homme.

Ainsi, en termes européens, les quatre mobiles de l'homme vertueux sont : l'exemple des anciens, l'amour de l'ordre, le témoignage des êtres surhumains, et l'attente d'une remunération (ou plutôt d'un rémunérateur).

Mais le texte ne fait pas entendre aussi clairement, que ces différens commentaires, si l'attente du Saint a lieu *depuis* 100 générations, ou si elle doit avoir lieu *pendant* 100 générations, et la même ambiguité se trouve dans les versions [1]. — *Pe-chi* est certainement ici une expression indéfinie pour un *long espace de tems* ; mais un *Chi* est l'espace de 30 ans ; cent *Chi* font donc 3000 ans ; et à l'époque où vivait Confucius, il serait bien extraordinaire qu'il eût dit que le Saint était attendu *depuis* 3000 ans. J'abandonne, au reste, aux réflexions du lecteur ce passage, qui à ne le prendre même que dans le sens ordinaire, prouve du moins que l'idée de la venue d'un Saint était répandue à la Chine, dès le sixième siècle avant l'ère vulgaire [2]. »

Revenons au P. Prémare.

« *Mong-tsee* dit : « les peuples l'attendent comme les herbes al» térées désirent les nuées et l'arc-céleste [3]. » Quoique *Mong-tsee* pensât alors à je ne sais quel sauveur imaginaire, il ne s'en suit

[1] La version Mandchoue dit : *Centum generationum Sanctum hominem expectando imperturbandus.* — Le P. Noël : *Denique ità se gerat ut possit sperare Virum qui omni et virtute et scientiâ absolutissimus, post multa sæcula venturus est, simili prorsus modo, quo ipse agit acturum. Sic non errabit.* — Le P. Intorcetta : *Imo etiam post centum sæcula expectato Sancto, quin testata futura sit, nihil ambigit.* — Le père Cibot a tellement paraphrase, p. 475 ou 495, qu'on ne peut retrouver ces paroles.

[2] Note 106 de la traduction du *Tchong-yong*, dans le tome x des *Notices des manuscrits*, p. 422.

[3] Voir le *Mong-tsee* de M. Julien, t. 1, p. 76, qui traduit de même.

pas que les paroles qu'il rapporte n'aient pas été dites anciennement du vrai rédempteur. Il y a quelque chose d'admirable, en ce que les deux caractères *Ny* 霓 *arc-en-ciel*, et *Yun* 雲 *nuages*, nous offrent dans leur décomposition *Yun* 云 *le Verbe*, et *Eul* 兒 un *petit enfant* descendant du ciel, comme *Yu* 雨 *la pluie* sur le gazon. Mais on ne peut assez déplorer que ces anciens caractères hiéroglyphiques, qui avaient été formés primitivement pour exprimer les choses sacrées, aient été détournés dans le cours des âges, à des choses communes et profanes.

» On lit dans le *Chou-king*, les vœux des peuples pour le sauveur futur : « Attendons notre roi, quand il sera venu il nous » délivrera de toutes les peines... Attendons notre roi, lorsqu'il » sera présent, nous ressusciterons à une nouvelle vie [1]. »

» Pour connaître le vrai sens que les anciens ont attaché à ces passages, il n'y a rien de mieux que d'expliquer les trois hiéroglyphes *Heou* 后, *roi*, *prince*, *Lay* 來, *venir*, *arriver*, et *Sou* 蘇, *ressusciter*. Or, qu'est-ce que *Heou*?

En le décomposant nous avons — 口 厂 ; or, ce dernier caractère n'est autre chose que la lettre 亻 *Gin*, *homme*, qui se compose en un grand nombre de manières ; nous avons alors *Y* — *Gin* 亻, *un homme*, et *Keou* 口, *bouche*, désigne cette bouche d'or que le Verbe prit pour nous instruire. C'est le *Pi-Iao* [2], *la bouche du Seigneur*, comme s'exprimaient les Hébreux.—Voici cependant comment le dictionnaire *Choue-ven* explique ce caractère : « *Keou* nous offre un homme qui porte une loi pour » avertir tous les peuples de l'univers. » Dans cette explication, le caractère *Carré* est pris non pour *Keou*, *Bouche*, mais pour *Oei*, les *quatre parties du monde*. Le Chou-king l'appelle *Youen-heou*, *roi éternel*, dans le passage où il dit : « le Roi éternel est le père

[1] *Chou-king*, 3e partie, ch. v, p. 99. Gaubil traduit : « Nous attendons » notre véritable maître ; quand il sera venu, nous serons délivrés de l'op- » pression ; — et 3e partie, ch. II, p. 85 : « Nous attendions notre maître, » sa venue nous rend la vie. »

[2] פי יהוה *Exode*, ch. XVII, v. 1. Le P. Prémare prononce le nom de *Jehovah* comme St. Clément d'Alexandrie, dans les Stromates, l. III.

» et la mère des peuples [1] »; au reste, *Heou* est aussi pris pour *Reine*.

» La lettre *Lay*, 來, signifie *devant venir*; c'est de là que l'on dit que Confucius, à l'occasion du *Ki-lin* [2] qui avait été tué, s'écria en répandant des larmes : *Quel est celui qui doit venir?* Il faut remarquer encore que dans le *Chi-king*, *Lay* se prend pour le *meilleur des grains*, c'est-à-dire le *froment* qui est descendu du ciel.—On appelle encore du nom de *Ju-lay* l'idole de *Foë*; c'est l'orgueil de Satan qui dit : Je serai semblable au Très-Haut.

» Enfin la lettre *Sou*, 蘇, est expliquée dans le dictionnaire *Tching-tsee-tong*, par *vivre de nouveau après la mort*; et pour cette explication, il s'appuie de ce passage du *Chou-king*.

§ V. Le Saint devait naître d'une Vierge [3].

« Je ne me souviens pas d'avoir lu dans les auteurs profanes de notre Occident, qu'une Vierge eût enfanté, ou qu'elle dût jamais enfanter. Je vois dans Homère un grand nombre de fils de Jupiter; mais aux mères, desquels Jupiter avait ravi la virginité; ce qui est dit de Mars que Junon enfanta sans le secours de Jupiter, ne prouve rien; car la même Junon eut Vulcain de Jupiter, et on ne peut la dire vierge. Nous ne savons rien d'assez certain sur les vers sibyllins; on rapporte, il est vrai, des anciens Druides, qu'ils avaient élevé un autel à la *vierge devant enfanter*; mais les paroles seules du prophète Isaïe sont claires : *voilà qu'une vierge concevra et enfantera un fils* [4]; c'est là tout ce que nous trouvons dans nos monumens occidentaux.

» Mais dans les anciens livres chinois, rien ne se rencontre plus fréquemment qu'une femme *vierge et mère* en même tems.

[1] Part. IV, ch. 1, p. 150. Le P. Gaubil traduit : « Il est le maître des » hommes, il est leur père et leur mère. »

[2] Nous parlerons dans la suite du *Ki-lin*; qu'il nous suffise de dire ici que c'était l'animal *symbole de la charité et de la saine doctrine*. Voir pour plus de détails sur ce fait de la vie de Confucius. *Mém. chin.*, t. XII, p. 392.

[3] *Manuscrit*, p. 117.

[4] Les *Annales* ont déjà traité cette question, et prouvé qu'il y avait quelques traditions plus explicites en occident. Voir l'article *croyance des peuples de l'antiquité sur une vierge mere*, t. VII, p. 103. — Le présent article en est un supplément nécessaire.

Parmi ces anciens fils du Ciel, que l'on dit avoir régné chez les Chinois dans les tems héroïques, il n'en est aucun qui n'ait été conçu par miracle, et qui ne soit né d'une Vierge.

» C'est de là que le *Choue-ven* [1] expliquant le caractère 姓 *Sing* qui est formé de 女 *Niu vierge*, et de 生 *Seng enfanter* ou *naître d'une vierge*, s'exprime ainsi : « les anciens Saints et les » hommes divins étaient appelés les *fils du Ciel*, parce que leurs » mères les avaient conçus par la puissance du *Tien* (ciel); c'est » à cause de cela que ce caractère est composé de deux dont » l'un signifie *vierge* et l'autre *enfanter*. »

» Le *Choue-ven* parle ici des *anciens*, ou parce qu'il s'appuie sur les anciens livres où il avait puisé ces choses; ou plutôt parce qu'il ne savait pas le sens de ces traditions, et qu'il prenait pour des choses passées ce que les anciens avaient annoncé à leurs descendans devoir arriver un jour. J'ai employé l'expression *anciens* au pluriel, non que le texte m'y force, mais parce que plusieurs héros sont cités comme étant nés de la sorte, ce qui fait que les Chinois sont portés à l'entendre ainsi.

Kong-yang-tsee [2] dit aussi « que les anciens Saints n'ont pas de » père, mais qu'ils naissaient par l'opération du *Tien* (ciel). » — *Lopi* [3] prétend « qu'il n'y a personne qui ne convienne que les an» ciens rois *Heou-tsi* et *Sie* ont été conçus sans père. » — Il ne cite que ces deux noms, parce que leur naissance miraculeuse est racontée dans le *Chi-king* [4], livre d'une autorité irréfragable chez les Chinois, et en effet même les philosophes modernes de la Chine ajoutent foi à ce miracle. — « *Heou-tsi* et *Sie*, dit *Tchu-hi* [5]

[1] C'est un dictionnaire chinois où sont expliqués 540 caractères chinois et leurs dérivés. C'est un monument très-précieux de l'antiquité ; son auteur est *Hiu tching*, qui vivait vers l'incarnation, dit le P. Fouquet, ou au 2e siècle après J.-C., d'après d'autres.

[2] *Kong-yang-tsee*, le même sans-doute que *Koung-yang*, qui vivait vers le tems de Confucius, 551 ans avant J.-C.

[3] *Lo-pi* vivait sous les *Song*, vers 1170 de notre ère.

[4] Voir ci-après, p. 43, les passages du *Chi-king*, relatifs à la naissance de ces rois.

[5] *Tchu hi*, hist. et philosoph, mort l'an 1200 de notre ère. Voici ce que dit de lui le P. Fouquet; « on trouve dans ses écrits des sentimens que désavouerait pas un père de l'Eglise. Il suivait alors les anciens ; après,

» ne sont point nés selon la voie ordinaire, mais ils ont été produits » miraculeusement ; c'est pourquoi il ne faut point parler d'eux » d'après les notions vulgaires. » — *Sou-tong-po*[1] dit : « que » l'homme divin naisse d'une manière toute différente des autres » hommes, il n'y a rien là qui doive étonner. » — Les interprètes *Si-kiang* disent : « comme il est né sans semence humaine, » il est évident qu'il est produit par le Ciel. » Ces paroles du texte, *sans lesion et sans séparation aucune*, montrent avec évidence la virginité de la mère, et cela est si vrai que *Po-chin*, en style vulgaire, signifie *perdre la virginité.*

» On prouve cela d'une manière convaincante par l'analyse de la lettre 母 *Mou*, qui signifie *mère*. D'après le *Choue-ven* elle est composée de 女 *Niu*, et de 丶 ou *deux points*. Il faut bien la distinguer d'une autre lettre 毋 *Vou*, presque semblable, qui signifie *s'arrêter, empêcher*, et est employée pour la particule prohibitive *ne*. « Comme la lettre *Mou*, elle offre bien aux » regards, dit le *Choue-ven*, 女 *Niu*, *la vierge*; mais qui a perdu » la virginité, ce qu'indique la ligne verticale qui passe par le » milieu de cette lettre ; » dans *Mou*, au contraire, comme on n'y voit rien de semblable, c'est un signe que la fleur de la virginité n'a été flétrie en aucune manière. Ainsi *Mou*, mère, ne diffère de *Niu*, vierge, que par les *deux points* qu'on voit au milieu de *Mou*, tandis qu'il n'y a rien dans *Niu*. C'est pourquoi *Mou* comprend deux choses qui paraissent pourtant ne pouvoir être unies, la *pureté de la vierge* et la *fécondité de la mère*. Mais de qui est-elle mère, c'est ce qu'annoncent les *deux points*, qui sont le symbole du Verbe ou de la *seconde personne*, comme nous l'avons déjà fait voir. Or, il n'y a proprement qu'un seul père qui ne connaisse pas la femme, et il n'y a qu'une mère qui ne connaisse pas l'homme. — Quand *Niu* est pris pour une femme en général, et *Mou* pour une mère vulgaire; ces deux hiéroglyphes perdent leur véritable et propre sens, et sont rangés dans la sixième classe *Kia-tsiè*, pour être appliqués aux choses profanes et communes.

il devint matérialiste, et finit par la superstition et l'idolatrie. » *Note manuscrite.*

[1] Inconnu. — Il est probablement le même que *Tsou-tsong-po*, dont nous citons le témoignage, pag. 45.

» Enfin les auteurs chinois racontent que le grand *Yu* sortit par la poitrine de sa mère, *Sié* par le dos, *Lao-tsee* par le côté gauche, *Ché-kia* par le côté droit, et *Heou-tsi* par la voie ordinaire, mais qui demeura fermée. D'où le *Chi-king* l'appelle 閟 *Pi* 宮 *kong*, palais fermé. — Un interprète l'appelle le *ciel où habite le Seigneur suprême*; — on l'appelle aussi *Tsee-kong*, *palais du fils*, terme dont on s'est servi dans la suite pour désigner honnêtement la vulve. Le caractère *Pi* est composé de 必 *Pi*, *certes* et de 門 *Men*, *porte*; le *Choue-ven* dit que c'est *la porte fermée*. Il unit deux choses inconciliables; *par cette porte on entre et on sort, et jamais pourtant elle ne s'ouvre*, c'est là la véritable idée de la porte *Pi-men*.

» Car c'est cette porte orientale par laquelle le Saint des saints entre et sort, et *qui cependant n'a jamais été ouverte*, comme le dit *Kong-yng-ta* [1]; c'est le jardin fermé, la fontaine scellée. »

» Ce que je viens de rappeler de *Yu*, *Sie*, *Lao-tsee*, *Ché-kia* et *Heou-tsi*, a été dit par les anciens, afin de prédire que la virginité de la mère serait conservée intacte, et afin qu'un si grand miracle se répandît parmi les hommes à venir sous dif-différens signes et diverses figures. »

Autres traditions recueillies par le P. Cibot, sur la croyance en une vierge mère.

A ces preuves recueillies par le P. Prémare, nous croyons devoir ajouter celles que le P. Cibot a retrouvées sur le même fait, et qui ont été insérées dans les *Mémoires concernant les Chinois* [2]. Nous ne saurions recueillir trop de notions sur un fait de cette importance, et qui donne à la prophétie d'Isaïe une preuve tout-à-fait inattendue.

C'est à propos du caractère qui signifie *désire*, que le docte missionnaire s'exprime ainsi :

« Le fameux texte d'Isaïe : *Ecce virgo concipiet*, etc., est un des plus singuliers et des plus frappans des divines Ecritures sur le Messie. Les gens de lettres savent jusqu'où les théologiens

[1] *Kong-yng-ta* vivait sous les empereurs *Tang*, qui ont régné de 617 à 904 de J.-C.

[2] *Essai sur les caractères chinois*, t. IX, p. 517, et notes p. 585.

ont poussé leurs recherches, et leurs discussions pour en démontrer le sens prophétique et défendre la croyance de l'Eglise. Ils savent aussi que plusieurs écrivains ont fait usage avec succès, de ce qu'on trouve dans les antiquités égyptiennes, grecques, romaines, etc., sur les *Vierges fécondes*, pour prouver l'universalité et l'ancienneté de la tradition d'une Vierge mère d'un Libérateur. Les livres et les monumens chinois fournissent la même preuve, bien clairement. Soit qu'on interroge les annales et les *Kings*, les livres des savans et les fables des poètes, on y voit que la Chine a multiplié, avili même le miracle d'une Vierge-Mère; mais qu'elle en a toujours conservé l'espérance, et y a toujours attaché des idées qui dérivent de la révélation à ce qu'il me paraît.

Voici une légère notice de ce que j'ai trouvé de plus remarquable sur ce sujet [1] :

Dans la grande compilation où l'on a rassemblé sous différens titres, en cent volumes, tout ce que l'histoire contient de plus curieux et d'intéressant, il y a un livre entier sur les *naissances saintes*, c'est-à-dire des grands hommes et des empereurs qui sont nés par miracle. Voici quelques exemples : la mère de *Fou-hi* le conçut en marchant sur les traces d'un géant; celle de *Chin-nong*, par la faveur d'un esprit qui lui apparut; celle de *Hoang-ty*, par la lueur d'un éclair et d'une lumière céleste dont elle fut environnée; celle de *Yao*, par la clarté d'une étoile qui jaillit sur elle pendant un songe; celle de *Yu*, par la vertu d'une perle qui tomba des nues dans son sein et qu'elle avala, etc. Presque tous les fondateurs de dynastie, pour se prêter au préjugé public, ont fait naître le chef de leur famille d'une Vierge. L'empereur régnant (*Kien-long*) dit du chef de la sienne, dans son grand poëme, qu'il fut conçu par une Vierge céleste, en mangeant je ne sais quel fruit. Ce qui m'a frappé le plus, c'est que les Vierges mères de la haute antiquité ont des noms significatifs; par exemple : *beauté attendue*, *vierge qui s'élève*, *vierge pure*, *félicité universelle*, *grande fidélité*, *qui s'orne soi-même*, etc.

On trouve dans le *Chi-king*, deux belles odes sur la naissance

[1] Nous ne citons que ce qui n'a pas été cité par le P. Prémare.

de *Heou-tsi*, chef de la famille et de la dynastie des *Tcheou*, où le poète parle d'une manière bien remarquable. Voici ses paroles :

« Lorsque l'homme naquit, *Kiang yuen* fut sa mère. Comment s'opéra ce prodige? Elle offrait ses vœux et son sacrifice, » le cœur affligé de ce que le fils ne venait pas encore. Tandis » qu'elle était occupée de ces grandes pensées, le *Chang-ty* l'exauça. (Le texte et la version latine ajoutent : elle s'arreta sur » une place où le souverain Seigneur avait laissé la trace du » doigt de son pied) et à l'instant, dans l'endroit même, elle » sentit ses entrailles émues, fut pénétrée d'une religieuse frayeur, » et conçut *Heou-tsi*.

» Le terme étant arrivé, elle enfanta son premier né, comme » un tendre agneau, sans déchirement, sans efforts, sans douleur, sans souillure. Prodige éclatant! Miracle divin! Mais » le *Chang-ty* n'a qu'à vouloir, et il avait exaucé sa prière en » lui donnant *Heou-tsi*.

» Cette tendre mère le coucha dans un petit réduit à côté du » chemin ; des bœufs et des agneaux l'échauffèrent de leur haleine ; les habitants des bois accoururent malgré la rigueur du » froid ; les oiseaux volèrent vers l'enfant pour le couvrir de » leurs ailes ; lui cependant poussait des cris, mais des cris puissans qui étaient entendus au loin [1]. »

Dans la seconde ode, le poète parlant de *Kiang-yuen* s'écrie : « ô grandeur ! ô sainteté de *Kiang-yuen* ! oh, que le

[1] Il y a d'assez grandes différences entre cette version du P. Cibot et celle du P. Lacharme. Voici cette dernière :

Gens (Tcheou) inclyta originem trahit à muliere *Kiang-yuen*. Quid ità ? cum sine liberis esset illa, preces fundebat suas, sacrificiis nihil parcebat. In vestigio quod rerum Dominus et Dominator (pedis sui) maximo digito impressum reliquerat, institit illa, et ecce intima præcordia in spatioso loco ubi steterat, moveri sensit : indè concepit, et in vicinâ domo substitit, ubi filium peperit, hunc scilicet *Heou tsi*, undè gens *Tcheou* inclyta.

Uterum gerendi tempore expleto, primogenitum peperit, ut ovis agnum, sine labore, sine dolore, quin gemeret, quin pateretur ; quod (nati) dotes eximias clarè portendebat, scilicet quod summus rerum Dominus et Dominator facit, id omne sine labore facit et sacrificia accepta habet. Sic illa filium genuit.

Filium abjecit in angustum tramitem, bovesque, et oves infantulum

» *Chang-ty* a bien exaucé ses désirs! Loin d'elle la douleur et la » souillure : arrivée à son terme elle a enfanté *Héou-tsi* dans un » instant [1]. »

Voici maintenant les réflexions que fait le P. Cibot sur ces deux passages.

« On sera étonné en Europe de ces deux morceaux singuliers. Tâchons de montrer le point de vue dans lequel il faut les considérer.

« 1° Le fait historique que la poésie a orné de tout ce merveilleux, se réduit à ce que *Kiang-yuen*, épouse de *Ty-ko*, n'ayant point d'enfant, tandis que ses rivales en avaient, en demanda un au *Tien*, l'obtint, accoucha secrètement, et abandonna son fils pour le soustraire à la jalousie de ses rivales. Le poète qui a chanté la naissance de *Heou-tsi*, tandis que les *Tcheou* étaient sur le trône, à appliqué à ce prince, ce que la tradition racontait de la conception et de la naissance d'un libérateur. Ainsi que fit Virgile dans son églogue VI sur la naissance du fils de *Pollion*.

2° Un missionnaire très-versé dans les antiquités chinoises, soupçonne avec assez de vraisemblance, que tous ces beaux morceaux ne sont que des citations d'une ancienne prophétie dont le poète fait honneur à *Heou-tsi*, comme Virgile, des vers de la sibylle au fils du consul romain. En effet, le *Chou-king* qui

proculcare parentes ipsi adblandiebantur ; in magnam sylvam abjecto puero, occurrerunt homines qui ligna cædebant ; hunc abjecit super glaciem, et volucres ipsum, extentis alis, protegebant ; abierunt aves ; tunc *Heou-tsi* vagire cœpit, idque grandi voce. ità ut vias longè latèque vagitibus compleret.—*Chi-king*, trad. du P Lacharme, édit. de M. Mohl, 1830, p. 155.

[1] *Chi-king* latin, IV part., ch. II, ode 4, p. 209 ;—Voici la traduction littérale du latin du P. Lacharme, qui lui-même a paraphrasé le texte:

« Ces retraites pures et vastes, où règne un profond silence, qui se » soutiennent par leur propre fermeté, combien elles sont magnifiques, » combien elles sont splendides? certes, elle est digne d'un bien grand » honneur, la célèbre femme *Kiang-yuen*, dont la vertu sincère ne connut » rien de mal, qui, par le bienfait du souverain Seigneur et Dominateur » des choses, quand son terme fut arrivée, sans effort, sans travail, sans » douleur, enfanta son fils (*Heou-tsi*). »

parle de *Heou-tsi* [1], dit seulement qu'il fut chargé de *veiller sur l'agriculture*. *Sse-ma-tsien*, et après lui les autres historiens, racontent que sa mère qui n'était qu'une concubine, étant allée se promener dans un désert, devint enceinte en marchant sur les traces d'un géant, et qu'ayant honte de sa maternité, elle abandonna son enfant au coin d'un bois.

3° Les gloses, notes, paraphrases, etc., des lettrés sur les vers du *Chi-king*, s'accordent à les expliquer dans le sens le plus miraculeux. « Si *Heou-tsi*, dit *Kong-yng-ta*, [2] avait été conçu » par l'union des deux sexes, il n'y aurait rien d'extraordinaire. » Pourquoi le poète insisterait-il si fort sur les louanges de la » mère, tandis qu'il ne dit mot du père? — « Ayant été conçu » sans l'union des deux sexes, dit *Tsou-tsong-po* [3], et le *Tien* lui » ayant donné la vie par miracle, il devait naître sans blesser » la virginité de sa mère. » — « Tout homme en naissant, dit *Ho-» sou* [4], déchire le sein de sa mère, et lui coûte les plus cruelles » douleurs, surtout s'il est son premier fruit. *Kiang-yuen* en-» fanta le sien sans rupture, lésion, ni douleur. C'est que le *Tien* » voulut faire éclater sa puissance, et montrer combien le » Saint diffère des autres hommes. »

» Un commentateur fort ancien fait la remarque singulière que dans les deux odes où il est parlé de *Heou-tsi*, l'une met avant l'enfantement et l'autre après les mots de *Vou-tsai*, *Vou-hai*, qui marquent que la virginité de sa mère n'en reçut aucune atteinte.

» 4° A moins de supposer une tradition, une espérance d'une Vierge-mère, ancienne, respectée, articulée, qu'on a appliquée à *Heou-tsi* avec le *Chi-king*, il est difficile d'expliquer comment les lettrés ont pu s'exprimer d'une manière si claire, eux qui regardent de si près à tout. Leur affectation à se servir de certains termes dans le même ordre, semble indiquer des citations, ou du moins une façon de parler spéciale, consacrée par l'antiquité.

[1] Part. 1, ch. v, p. 35 de l'édition française. Nous ferons observer ici que, d'après M. de Paravey, *Heou-tsi* l'agriculteur, n'est autre que *Sem*.

[2] Cité ci-dessus, pag. 41.

[3] Cité ci-dessus, pag. 40, sous le nom de *Sou-tong po*.

[4] Inconnu.

» Finissons en remarquant que les caractères de *Kiang-yuen* sont assez singuliers pour n'être qu'une application mal faite à la mère de *Heou-tsi*. Le premier 姜 *Kiang* est composé de l'image de l'agneau 羊 *Yang*, et de celui de vierge 女 *Niu*; le second 嫄 *Yuen* de celui de *Source* 源 *Youen* et de celui de vierge encore 女 *Niu*. Comme on a des dictionnaires chinois en Europe, ceux qui entendent le chinois seront bien aises de vérifier ce que j'avance sur les mots *Kiang-yuen*; mais qu'ils ne se pressent pas de juger, ici même, un de mes amis a craint que je ne me fusse hasardé, tant cette étymologie lui paraissait singulière. Il ne pouvait faire difficulté que sur le caractère *Niu*, et il a vu dans le savant livre *Licou-chou-tsing-hoen* [1], en parlant du caractère *Niu*, « fille qui a une vertu pure et » originale ; c'est pourquoi elle est représentée les mains jointes, » assise modestement, avec un air silencieux et pensif. » Je doute qu'on trouve dans aucune langue un mot qui indique aussi clairement une vierge que celui de *Niu*; surtout si on s'arrête au caractère et à l'idée qu'y attachaient les anciens.

A. Bonnetty.

De la Société Asiatique de Paris.

[1] Livre sur l'origine et l'étymologie des caractères, chef-d'œuvre d'érudition et de critique, dit le P. Cibot, mais dont il ne donne pas la date.



Accord de la Religion et des Sciences.

S'IL EST VRAI QUE LE CHRISTIANISME AIT NUI AU DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES HUMAINES.

Neuvième Article [1].

DES MINIATURES DU MOYEN-AGE. — 1re PARTIE.

Miniatures des manuscrits : Ancienneté de cet art comme embellissement bibliographique, et notice de plusieurs monumens remarquables, qui nous en restent. — Importance historique des miniatures, considérées comme témoins des coutumes contemporaines de l'artiste; — Comme produits des légendes, et des formes qui ont prescrit à diverses époques.

XXV. Les ornemens calligraphiques passent souvent par une transition insensible à la peinture. Parmi les capitales que les Bénédictins nomment *anthropomorphiques*, il en est qui ne sont point de pures fantaisies, mais que l'imagination du dessinateur a mises en rapport avec le texte. C'est ainsi que dans les beaux manucrits de saint Pierre de Salzbourg [2], on trouve l'I capital du mot *Johannes* formé par une figure en pied de l'apôtre saint Jean, à laquelle sa tête symbolique d'aigle, environnée de l'auréole, semble servir de *point*. D'Agincourt [3] en a transcrit d'autres, empruntées à un manuscrit grec du 11e siècle, où les petites scènes qui figurent les contours des initiales sont généralement relatives au sens du discours. D'autres fois, et c'est le plus souvent, le tracé de la lettre n'est qu'un cadre pour un petit tableau d'histoire ; mais, sans rechercher cette espèce de prétexte, le peintre réserve souvent des pages entières, ou les

[1] Voir le 8e article, dans le N° 108, t. XVIII, p. 434.

[2] Voyez D. Bessel. I. p. 52 (10e siècle).

[3] Peinture (*saint Ephrem et saint Grégoire*), pl. 49.

encadremens du texte, à des sujets où son imagination se donne carrière.

Cet usage connu de l'antiquité [1] fut appliqué de bonne heure par le Christianisme, et par les moines surtout, à la décoration des livres saints. La bibliothèque laurentienne de Florence possède un évangéliaire syriaque, exécuté en 586 dans le monastère de Saint-Jean, en Mésopotamie, par le calligraphe Rabula. On y voit vingt-six de ces charmantes peintures, conservées merveilleusement après douze siècles [2]. Au Vatican [3], un rouleau mutilé de trente-deux pieds, en beau parchemin, renferme une suite de miniatures du 7e ou du 8e siècle, représentant une partie de l'histoire de Josué. Un autre manuscrit, beaucoup plus ancien (4e ou 5e siècle), et qui est conservé dans la bibliothèque impériale de Vienne [4], renferme huit peintures représentant la vie des patriarches. L'Eglise d'Orient cultiva constamment cette branche de l'art, et la porta même à un degré de perfection très-remarquable. Aussi l'évêque grec, Alexis

[1] Orloff, *hist. de la peinture en Italie*, t. II, p. 108. D'Aginc., t. II, p. 41.

[2] D'Agincourt, t. II, p. 52. *Peinture*, pl. 27; Valery, *Voyages en Italie*, liv. x, ch. 5. En citant l'itinéraire italique de M. Valery, recueil préférable à une foule d'autres assurément, je me permetterai de faire remarquer que les éloges dont il a été l'objet, ne sauraient être admis sans quelque restriction. Entre autres légèretés, pour n'en citer que du ressort de l'érudition, j'admire la maniere si leste avec laquelle (liv. x. ch. 6), il traite les voyages *du frère Oderic Frigoli* (ce qui veut dire le bienheureux Oderico de Frioul, missionnaire Franciscain du 14e siecle en Tartarie, dans l'Indostan et jusqu'en Chine). Il semble qu'un homme instruit, comme ne saurait manquer de l'être un bibliothécaire du roi, pouvait trouver dans les récits de ce grand missionnaire, autre chose a citer que les six lignes extraites par M. Valery, pour l'amusement de son lecteur. Mais à ne parler même que de l'histoire des artistes, où M. Valery a-t-il trouvé, par exemple, que Torrigiani ait été brûlé en Espagne? Vasari dit tout simplement (t. II), qu'il se laissa mourir de faim, pour éviter le supplice auquel on croit qu'il avait été condamné : « Essendo stato, *come si credette,* condannato à morte.» Du reste j'apprends qu'un voyageur revenu tout récemment d'Italie, se propose d'apprécier a sa valeur la réputation de ce livre.

[3] D'Agincourt, t. II, p. 53. *Peinture,* pl. 28.

[4] Orloff. l. c. D'Agincourt.

Celabene, offrit au pape Jules II un bel évangéliaire [1] sauvé du pillage de la cathédrale de Trébizonde. Il est écrit en lettres d'or; et l'évêque exilé en fit hommage au souverain pontife, pour qu'au milieu des pompes de saint Pierre, il se rappelât le deuil et les malheurs de l'Eglise grecque. Mais comme, encore une fois, c'est la chrétienté latine qui m'occupe, je ne parlerai des miniatures grecques que par occasion, sans entrer à ce sujet dans aucun détail spécial.

Ce que nous avons dit pour la calligraphie s'applique à plus forte raison aux miniatures. L'unique moyen de s'en former une idée est de recourir, sinon aux collections de riches manuscrits, du moins aux copies que renferment plusieurs ouvrages comme ceux que j'ai cités déjà, et ceux de Strutt, de Lenoir, de Willemin, de Shaw, de Dibdin, de l'abbé Rive, de M. du Sommerard, de M. Rosini, etc., etc. Il faudra donc nous contenter de quelques indications un peu sèches et fort indéterminées la plupart du tems. Cette fois je donnerai plus de place aux manuscrits des bibliothèques étrangères, ceux de Paris devant faire l'objet principal de plusieurs observations dans un article suivant. Soixante-dix miniatures, débris d'un beau morceau de l'Iliade copié vers le 6e siècle, et commenté par un scholiaste vers le 13e, ont été publiées à Milan (1819), par S. Em. le cardinal Maï. Les nombreuses peintures du Virgile qui est au Vatican [2], et dont l'époque n'est pas bien déterminée, ont été gravées par P. S. Bartoli, mais pas assez fidèlement, ainsi qu'il arrive trop souvent en pareil cas [3]. Un Dioscoride, peint par une princesse byzantine du 6e siècle [4], et quelques autres manuscrits moins célèbres, sont, avec ceux que je viens de nommer, à-peu-près tout ce qui nous reste de plus ancien [5] en fait de peintures exécutées dans les livres. Et

[1] Aujourd'hui à la bibliothèque Laurentienne, Valery, *l., c.*

[2] D'Agincourt, t. II. p. 50. *Peint.* pl. 20, etc.

[3] Voyez d'Agincourt, t. II, p. 75; *Peinture*, pl. 65. Rumohr, *Italien Forschungen*, t. I, p, 353.

[4] D'Aginc., t. II, p. 42. *Peint.* pl. 26. Cette princesse était Julienne, arrière petite fille de l'empereur Théodose-le-Jeune, qui lui même avait été surnommé *le calligraphe*.

[5] On en trouvera une notice et des planches dans d'Agincourt. *l. c.* p. 49, etc., et planches 19, 20.

nous ne les rappelons que pour montrer par quel lien l'art du moyen-âge se rattache à quelques traditions antiques. On cite encore une bible latine de l'abbaye du mont Amiate (6e siècle), aujourd'hui déposée à la bibliothèque laurentienne de Florence [1], et une autre bible de la cathédrale de Pérouse (7e ou 8e siècle) [2].

Un Térence du 8e ou 9e siècle, à la bibliothéque du Vatican [3], est extraordinaire pour la vérité de l'expression qui s'y montre à travers un dessin grossier. La bible latine des Bénédictins de Saint-Calixte à Rome (dite *Bible de saint Paul*), fort cavalièrement traitée par Orloff, ne paraît pas si méprisable à M. de Rumhor [4]. Cet habile connaisseur ne regarde pas comme pouvant être l'objet d'une discussion, l'idée de ceux qui prétendent y voir un ouvrage italien du 11e siècle. Selon lui, à cette époque, l'Italie n'aurait pu rien produire de semblable; et d'ailleurs le prince représenté au frontispice lui paraît bien être Charlemagne. Quoi qu'il en soit, l'opinion d'un pareil juge suffirait pour montrer d'avance combien d'Agincourt a dû être incomplet sur la miniature, en supposant comme principe que l'Italie ne pouvait manquer d'être constamment au niveau, pour le moins, des autres nations latines, et en prenant les manuscrits de Rome comme base presqu'exclusive de ses recherches [5]. L'évangéliaire de Charles-le-Chauve, qui de saint Emmeramn de Ratisbonne a passé à la bibliothèque royale de Munich, annonce, par l'éclat des couleurs, un progrès marqué

[1] Bandini, *Catalog. bibl. Leopold laur.* et dissertation ad hoc (Venise 1786 in-4°). Rumohr, *Italienische Forschungen*, t. 1.

[2] Bandini et Rumohr, *op. cit.*

[3] Valery *op. c.* xv. 4. D'Agincourt t. II. p. 57; *Peinture*, pl. 35, 36.

[4] Rumohr, *op. c.* t. II, p. 223. Cf. Alemanni, *de lateranensibus parietinis*. Montfaucon, *Antiquités de la monarchie française*, t. I. p. 175. D'Agincourt, t. II, p. 59; *Peinture pl.* 40. *N. Tr. de diplomatique*, III. 123. Valery, *op. c.* xv. 27. Les miniatures et les lettres ornées y atteignent des proportions énormes.

[5] Aussi quand il rencontre la signature d'un calligraphe Nurembergeois du 14e siècle (II, p. 79; *Peinture.* pl. 74), il s'arrête à peine à cette donnée, préoccupé qu'il est par son préjugé contre les nations cisalpines.

dans la partie matérielle de l'art, depuis Charlemagne. Les Heures de la reine Hemme, femme de Lothaire (fin du 10e siècle). sont un chef-d'œuvre pour le tems où elles ont été exécutées [1]. M. Waagen [2] et l'auteur des *Mores Catholici* vantent, comme ouvrage modèle, un bénédictionnal du 10e siècle (in-4°), exécuté par Godemann, pour l'évêque de Winchester.

L'*Exultet* du samedi-saint [3] a exercé l'imagination et le pinceau d'un grand nombre de miniateurs. Pour rendre plus accessible au simple peuple la solennité de la liturgie à ce moment, on partageait le texte en plusieurs sections divisées par autant de tableaux relatifs aux expressions; et comme les peintures étaient tracées dans un sens inverse à celui de l'écriture, le rouleau, en se dépliant sur l'ambon à mesure que le chant du diacre avançait, faisait passer devant les yeux des fidèles, la représentation de ce qu'exprimaient les paroles. L'*Exultet* de la bibliothèque Barberini à Rome (11e siècle environ), offre, selon M. Valery [4], une variété et une bizarrerie déconcertantes, soit pour les peintures, soit pour les caractères. A en juger d'après les calques de d'Agincourt, il semblerait que cette bizarrerie se réduit à ce que la vieille notation du plain-chant et la représentation d'une cérémonie ecclésiastique, sont choses un peu étrangères à bien des curieux de notre époque.

M. Jubinal cite, dans son rapport au ministre [5] sur un voyage fait en Suisse, des miniatures (du 12e siècle, à Saint-Gall) de la plus grande dimension, et où la vérité de l'expression fait oublier l'imperfection du dessin. Le célèbre évangéliaire (11e siècle) donné à saint Benoît de Mantoue, par la comtesse Mathilde, et transporté depuis au Vatican, offre de petites scènes

[1] Emeric David, *Discours sur la peinture*. Montfaucon (*Monumens de la monarchie française*, t. I, p. 346) en a publié plusieurs miniatures; mais où il ne faut point chercher une copie exacte.

[2] Kunstwerke, t. II, lettre 27 : chez le duc de Devonshire à Chatsworth. *Mor. cathol.* t. III. ch. 2. On y signale surtout un charmant tableau de l'entrée de N. S. à Jérusalem le jour des rameaux.

[3] Chant de la bénédiction du cierge pascal D'Aginc. t. II, p. 66-70; *Peint.* pl. 53-56.

[4] Valery, XX, 33.

[5] Sur la bibliothèque de Berne, 1838.

de la vie de la sainte Vierge, qui surpassent, pour le goût, tout ce que Lanzi connaissait de cette époque [1]. Un psautier du 12e siècle, à la bibliothèque Barberini (à Rome), a été analysé d'une manière intéressante pour l'histoire de l'art, par M. de Rumhor [2]. On conserve à Sienne l'*Ordo officiorum senensis ecclesiæ*, exécuté en 1213 par le chanoine Oderico (qu'il ne faut pas confondre avec Oderic de Gubbio), qui l'a encadré dans des bordures représentant divers animaux, et orné de petites figures [3]. Dans un Saint-Augustin de la bibliothèque de Pérouse [4], plusieurs miniatures sont importantes pour prouver l'existence d'un art passablement développé déjà dans l'Ombrie. C'est encore à ce siècle qu'appartient le beau traité de fauconnerie composé en latin par l'empereur Frédéric II, et orné de peintures remarquables pour le naturel et la vérité des poses d'animaux aussi bien que d'hommes [5].

La bibliothèque laurentienne possède le superbe missel admiré par Laurent-le-Magnifique, et par Léon X qui l'enviait à Florence. Dix-neuf autres livres de chœur (dont dix-huit ont été indignement détruits), une des merveilles du 14e siècle, venaient de l'ancien monastère *des Anges* et étaient l'ouvrage des moines camaldules. Ces artistes presque ignorés ont donné à leurs délicieux petits tableaux, une expression, une vérité, une grâce, une variété, une entente même de la perspective et des draperies (par exemple dans la *Procession par les rues de Florence*) qu'on ne peut assez admirer [6]. Le manuscrit in-folio du Dante (14e

[1] Lanzi, *storia pittorica*: scuola mantovana. Le *chronicon vulturnense* (Muratori, *Rer. Ital. script.* II.), appartient au 12e siecle, ainsi que le poëme de Pierre D'Ebulo, *De motibus seculi*, qui doit être à la bibliothèque de Berne; et le poëme de Donizzone, sur la comtesse (*ducatrix*) Mathilde. Cf. D'Agincourt, pl. 66. Valery, XV, 4.

[2] *Ital. Forsch.*, I, 299.

[3] Valery, XVII, 14. Lanzi, *op. c.* Scuola senese.

[4] Valery XVIII. 6. Lanzi, *op. c.* Scuola romana : Cette province, dit-il, comptait alors une quantité de peintres, qui pour la plupart, devaient être des miniaturistes. On cite encore de cette époque un évangéliaire d'Oudine, dans la collection formée par l'abbé Canonici à Venise.

[5] D'Aginc. t. II. p. 78, 79; *peint.* pl. 73.

[6] Valery, X, 5. Des capitales de ces livres, aujourd'hui coupées, sont

siècle), à la bibliothèque Barberini de Rome, est un des plus beaux ouvrages qui se puissent citer pour les figures et pour les arabesques [1].

On voit que les livres de piété n'étaient point les seuls qui fussent enrichis de ces précieuses peintures : on cite plusieurs exemplaires de Sénèque, de Virgile, de Térence, de Quinte-Curce, d'Ovide, etc., et surtout le brillant manuscrit des *Vies et poésies des troubadours provençaux* (au Vatican), par un moine des îles d'Hières [2]. Mais nous aurons occasion d'entrer dans quelques nouveaux détails à ce sujet, lorsque nous parlerons des principaux miniateurs dont les noms ont été conservés.

XXVI. L'idée de faire servir l'étude des miniatures à l'histoire des arts du dessin n'est point nouvelle, bien qu'elle n'ait pas encore été réalisée complétement ; cependant il existe déjà des tentatives remarquables à ce sujet, et nous en donnerons plus tard quelque notion. Ce qui a été plus négligé jusqu'à nos jours, et ce qui n'est encore qu'à l'état d'ébauche, c'est la recherche de l'histoire civile et des antiquités du moyen-âge, dans ces monumens curieux des mœurs et des coutumes de nos pères. Les planches de Willemin [3]; enfin complétées par un texte sérieux et plein d'érudition ; la publication du musée de M. du Sommerard [4]; et bientôt sans doute, il faut l'espérer, le dictionnaire de M. Guénebault, avanceront singulièrement ce genre d'étude. Mais en attendant l'achèvement de ces travaux, on peut, sans crainte de venir trop tard, se permettre quelques détails sur ce sujet.

Un manuscrit du 13e siècle, à Scheyren, peut nous donner l'idée du parti qu'on tirerait aisément des miniatures pour l'histoire littéraire. Le calligraphe, voulant y représenter (dans l'*Historia scholastica*) les diverses sciences par des figures allé-

éparses dans les porte-feuilles anglais. Une seule, de quatorze pouces, représentant la mort de la sainte Vierge, a été payée 100 livres sterling par M. Ottley. Cf. Waagen, *op. c.* t. I. lettre 13e.

[1] Valery, XV, 33. D'Aginc. *l. c.* pl. 77.

[2] Valery, XV, 4; XX. 5, etc. D'Agincourt, Endlicher, etc. *passim*. On trouve même des diplomes et jusqu'à des registres; par exemple à Sienne.

[3] *Monumens français inédits.*

[4] *Les arts au moyen-âge.*

goriques, peint l'astronomie accompagnée de Ptolémée, qui examine les astres au moyen d'un tube ou d'une lunette à quatre coulans [1]. L'*Hortus deliciarum* de l'abbesse Herrade, représente tout simplement l'astronomie avec un boisseau à la main, comme présidant aux travaux agricoles [2]; mais dans la représentation de la musique, la *vielle*, sous le nom d'*organis-*

[1] Mabillon, *Iter germanicum* (éd. de Fabricius), frontispice et p. 54. Ziegelbauer, *op. c.* t. I, p. 570, etc. L'auteur de l'article *lunettes*, dans le *Dictionnaire de Trévoux* (1771), se plaint naïvement de ce que Mabillon ne nous a point dit si cette lunette avait des verres. Mais le moyen de savoir s'il y a ou non des verres à la lunette d'une miniature! Du reste cette peinture rappelle ce que Dithmar raconte de Gerbert (Sylvestre II): « In Magdaburg orologium fecit, illud recte constituens consideratâ *per fistulam* quâdam stellâ nautarum duce. » Cf. Gerb. *ep.* 134, 148.

[2] C'est ce qu'explique la légende qui se voit au-dessus de sa tête et que nous citons ci-dessous.

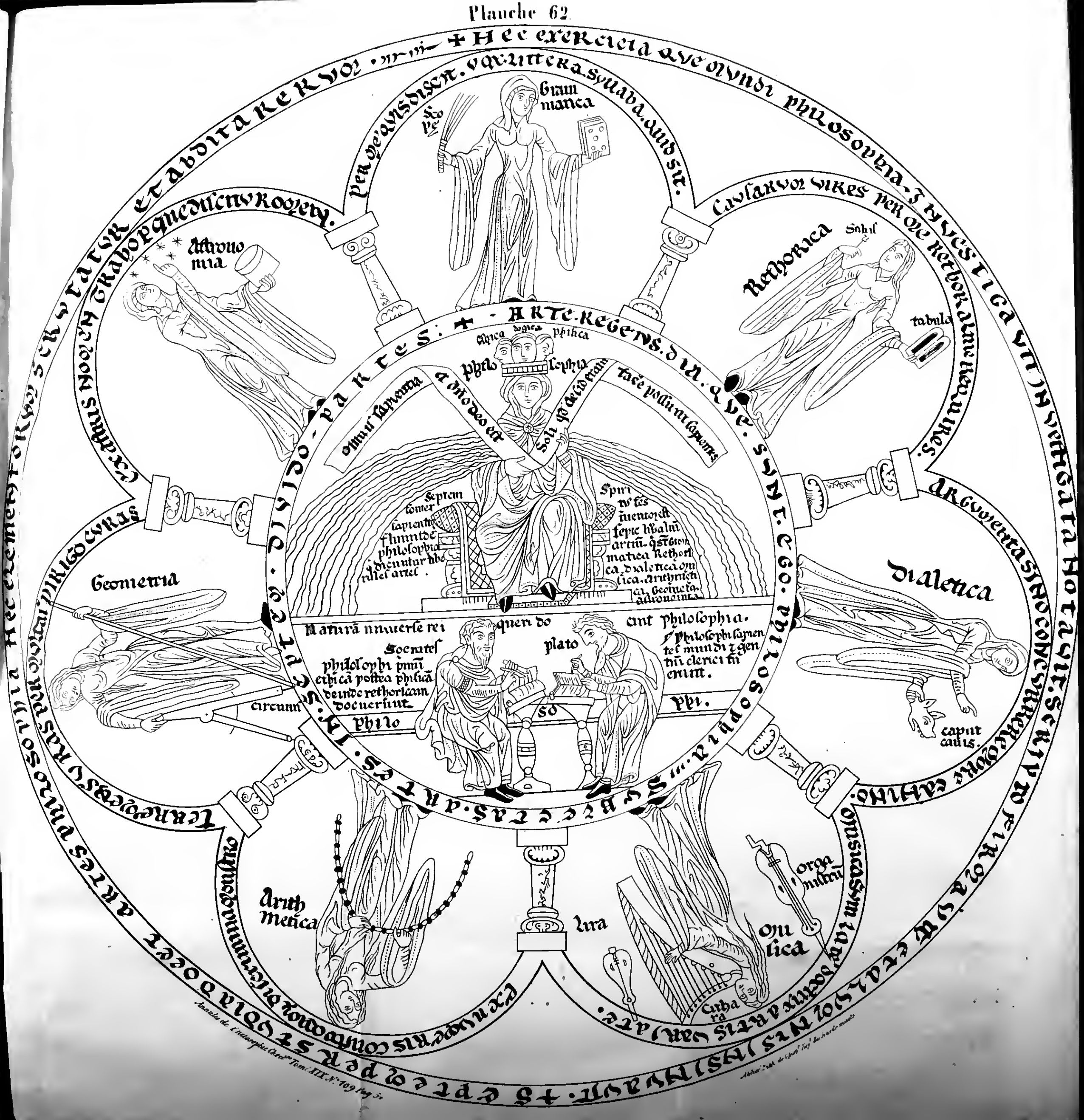
Les autres figures se voient dans le tableau que nous empruntons ici aux peintures d'Herrade.

Explication de la planche et de ses inscriptions.

Au centre siége la *Philosophie*, couronnée par un diadème que forment trois têtes désignées par les noms : *Ethica*, *Logica*, *Physica*. De son sein coulent les sept fleuves des arts libéraux, dont elle est considérée comme la dispensatrice; mais qui ont leur source en Dieu. On y lit les légendes : *Omnis sapientia a Domino Deo est.—Soli quod desiderant facere possunt sapientes. — Septem fontes sapientiæ fluunt de philosophiâ quæ dicuntur liberales artes. — Spiritus sanctus inventor est septem liberalium artium, quæ sunt grammatica*, etc.

Dans la partie inférieure du cercle central sont assis *Socrate* et *Platon*, chacun à son pupitre. On peut y remarquer, outre la forme de ce meuble, celles de l'encrier et du canif. Les inscriptions sont : *Natura universæ rei quam docuit philosophia. — Philosophi primum Ethicam, postea Physicam, deinde Rhetoricam docuerunt.—Philosophi sapientes mundi et gentium clerici fuerunt.—Philosophi.*

Dans la galerie pratiquée autour du grand cercle, une loge particulière assignée à la figure symbolique de chacun des arts. La *grammaire* tient des verges (*scopæ*) et un livre. La *rhétorique*, un stylet d'écrivain et des tablettes. La *dialectique*, comme mettant aux prises les argumentateurs, est caractérisée par une *tête de chien*, symbole, soit des cris de l'école, soit de la dent acérée du syllogisme, ou même de l'humeur taquine des ergo-


Gram matica
Rethorica
tabula
Dialetica
caput canis.
Geometria
Astronomia
Arith metica
lira
Musica
organistrum
Cithara
ethica
logica
phisica
Philo sophia
omnis sapientia a domino deo est
Soli quod desiderant facere possunt sapientes
Socrates
plato
Natura universe rei queri docuit philosophia.
Philo so phi.

trum, y est vengée, ce semble, de la qualification roturière qui la flétrit dans les recherches de M. Bottée de Toulmon [1].

teurs. La *musique* a pour emblème une vielle, une harpe et une lyre. L'*arithmétique* tient, comme machine à calculer, une sorte de chapelet formé de grains noirs et blancs, mobiles avec frottement. La *géométrie* est armée d'un compas et d'une règle à mesurer. Enfin, comme nous l'avons dit, l'*astronomie* tient un *boisseau* dans la main.

Voici les inscriptions :

Grammatica.

Per me quis discit vox, littera, syllaba quid sit.

Rhetorica.

Causarum vires per me rhetor alme requires.

Dialectica.

Argumenta *sino* concurrere more canino.

Le mot *sinere* paraît ici faire la fonction de l'allemand *lassen*, avec la signification de *je fais*, etc.

Musica.

Musica sum late doctrix artis variatæ.

Il semble que ceci fasse allusion au *contre-point*.

Arithmetica.

Ex numeris consto, quorum discrimina monstro.

Geometria.

Terræ mensuras per multas dirigo curas.

Astronomia.

Ex astris nomen traho per quæ discitur omen.

Légende du grand cercle circonscrit.

Septem per studia docet artes philosophia,
Hæc elementorum scrutatur et abdita rerum.
Hæc exercitia quæ mundi philosophia
Investigavit, investigata notavit,
Scripto firmavit, et alumnis insinuavit.

Légende du petit cercle inscrit.

Arte regem diâ, quæ sunt ego philosophia,
Subjectas artes, in septem divido partes.

[1] *Annuaire historique* (pour 1839) *de la société d'histoire de France*. Il l'appelle l'*instrument truand*, d'après une chronique du 14e au 15e siècle. Mais cet avilissement de la vielle (*symphonie* ou *chiffonie*) pouvait n'avoir commencé qu'alors. Autrement, une abbesse du 12e siècle eût-elle donné pour attribut caractéristique à la musique personnifiée, un instrument réservé aux aveugles et aux misérables ?

L'histoire de la liturgie et des rites y puise également des lumières. Les bollandistes ont cité quelque part une lettre ornée, pour constater l'ancienne forme des chappes; les auteurs du *nouveau traité de diplomatique*[1] montrent dans un A capital, tracé au mont Cassin en 816, la représentation du chapelet, en dépit de ceux qui prétendent en faire une invention récente. Les exemples de ce genre ne manqueraient pas, et ces emprunts faits aux manuscrits devraient bien remplacer les illustrations de fantaisie dont on accompagne les ouvrages historiques; ce seraient là de vrais monumens et non des caprices d'artistes. Combien il eût été à désirer que Muratori, D. Bouquet, les bollandistes eux-mêmes et les éditeurs de l'histoire byzantine, etc., eussent toujours choisi ce genre d'embellissement, au lieu des vignettes ou des culs-de-lampe pour le moins insignifians, qui enjolivent, soi-disant, ces grandes collections par des anachronismes ridicules.

Quant à l'histoire civile, il est clair qu'une foule de matériaux pour l'écrire, attendent dans les miniatures, une main laborieuse qui s'occupe de les glaner[2]. Les réglemens de Jayme II, insérés par les bollandistes dans le troisième tome de juin, sont à eux seuls une collection de pièces extrêmement

[1] T. III, p. 45. De même pour la forme des ciseaux; *Nouv. traité de dipl.* II, et officiers de la maison de Jayme II, *l. c.* — Instrumens de musique, à Saint-Gall; Jubinal *op. c.* — Calendrier, dans l'*hortus deliciarum*, etc. Cf. Engelhardt et Ziegelbauer, I, 553. — Marionnettes, dans l'*hortus deliciarum* (copié par Dibdin mais pas complètement). — Un pupitre à vis, d'une élégance remarquable, copié dans les *notices des manuscrits* t. VI. p. 124; et cent autres détails dans Willemin, si bien expliqués par M. Pottier,

[2] Et c'est ce qui doit inspirer à quiconque sait ce que renferment les antiquités, le desir de voir enfin paraître le dépouillement de ces pieces originales de l'histoire, tel que nous le promet M. Guénebault dans son grand inventaire *des monumens de l'antiquité chrétienne et de ceux du moyen-age*. Pour moi qui ai pu voir de près des fragmens de cet important travail, je m'unis de tous mes vœux aux désirs de ceux qui en sollicitent la publication Ce *dictionnaire* consacré à l'analyse des monumens, depuis les premiers siecles chrétiens jusqu'au 16e siecle, est le même ouvrage que celui dont il a été parlé dans ces *Annales*, sous tleitre de *Dictionnaire iconographique* ou *d'archéologie chrétienne*.

curieuses pour la description des cours au moyen âge ; et un ouvrage comme *le Tristan* de M. de Marchangy, accompagné de pareils monumens, en dirait cent fois plus que le texte tout seul. Du reste, les représentations mêmes de scènes étrangères à l'histoire du moyen-âge fourniraient d'inépuisables monumens de cette espèce ; la naïveté des artistes d'alors ayant fait prendre communément à tout ce qui sortait de leur main une teinte contemporaine, qui, pour être comique [1], n'en est pas moins utile historiquement. Témoin cette *Cyropédie* de la bibliothèque d'Iéna, où Cyrus, armé comme un chevalier allemand du 15e siècle, fait son entrée triomphale dans une ville conquise, précédé d'un canon que l'on porte devant lui [2]. Si les miniatures offrent des renseignemens inattendus à ce point, on comprend aisément ce qu'elles renferment de ressources quand elles traitent directement des coutumes et des usages du tems [3], tels que liturgie, guerres, tournois, cérémonial, etc. ; mais, sans les multiplier, occupons nous, par manière d'application, de ce que le seul *Hortus deliciarum* de l'abbesse Herrade peut nous apprendre sur les mœurs du 12e siècle.

Costume civil [4].—On n'aperçoit nulle trace de chemise dans le costume, si ce n'est dans un seul cas dont il sera parlé plus tard. Les hommes portent quelquefois une sorte de large pantalon blanc, arrêté sur les hanches par un gros nœud qui en

[1] C'est ainsi qu'une traduction française des *héroïdes* d'Ovide, à la bibliothèque du roi (Mss. fr. no 7231, 2.), nous montre Phedre allant à la chasse dans le carosse du roi de France, traîné par quatre chevaux. Dans une *histoire de Troie*, écrite pour le duc de Bourgogne (Philippe-le-Bon), en 1464, un évêque bénit le mariage de Saturne et de Cybèle, et à plus forte raison, les noces de Junon et de Jupiter. Voyez Peignot, *de l'ancienne bibliothèque des ducs de Bourgogne*. Waagen; *Kunstwerke und künstler in England und Paris*, t. III. Valery, *op. c.* XXI. 3.

[2] *Notices des manuscrits*, t. VIII, 2e part. p. 23. Le manuscrit (grec), est regardé comme étant du 13e siècle, circonstance qui rend assez remarquable l'apparition de l'artillerie dans cette peinture.

[3] Par exemple les opérations en chirurgie, et les exercices ou travaux militaires représentés dans les manuscrits grecs du 11e siècle, dont il est cité quelque chose chez d'Agincourt, t. II, p. 63. 64 ; *Peinture*, pl. 48, 49.

[4] Je ne connais que de nom l'ouvrage de M. Herbet sur les *costumes français*.

ramasse les plis sur le devant, ou par une courroie qui le fixe autour des reins et dont l'extrémité retombe en liberté. Les jambes du pantalon entrent communément dans la chaussure qui monte au-dessus de la cheville, où elle se termine le plus souvent en un petit bourrelet circulaire, et est arrêtée par une petite courroie passée dans une fente et nouée au dehors [1]. Une tunique à manches étroites couvre tout le bras jusqu'au poignet et laisse le cou à découvert. Une ceinture, souvent cachée par les plis de la tunique retroussée, la serre au-dessus des hanches. La longueur de ce vêtement semble mesurée par le rang des personnages. Pour les princes, il descend à-peu-près jusqu'à la cheville du pied ; chez les hommes de la classe moyenne, il ne va que jusqu'au jarret, et n'atteint que le genou dans le costume des gens du peuple. Les voyageurs et les gens occupés à un travail qui exige du mouvement, le retroussent de chaque côté jusque vers le haut de la cuisse, ou bien tout autour d'une manière uniforme au-dessus du genou. Cette tunique est tantôt colorée, tantôt rayée, mouchetée ou à fleurs. Chez les hommes d'un rang élevé, elle est brodée autour du cou et du poignet, au milieu de l'arrière-bras, et à l'extrémité inférieure qui forme souvent une large bande ornée d'arabesques. Chez les gens du peuple, une petite bande ou des points semés çà-et-là remplacent ces ornemens, lorsque le vêtement n'est pas entièrement uni.

Le fils du prince de Capharnaüm, représenté malade dans son lit, porte une tunique à manches courtes qui n'atteignent pas même le coude. Mais d'autres, également au lit, sont revêtus de la tunique ordinaire à manches longues.

[1] Les rois mages et quelques autres figures, ont le jarret enveloppé d'une sorte de guêtres de voyage, formées par des pieces d'étoffes qui se croisent en enveloppant la jambe au-dessus de la chaussure. Un seul personnage (un voleur, dans la parabole du Samaritain), porte sur ses bas-de-chausses rouges, des bas blancs ou guêtres, fixées à la jarretiere. La chaussure commune, qui dépasse constamment la cheville, laisse à découvert le coude-pied et le devant de la jambe chez les riches. Cette derniere forme pourtant est presque générale dans les miniatures du 12e siècle, publiées par d'Agincourt (*Peint.* pl. 66, etc. . On ne voit presque point de bottes proprement dites. Quand il s'en trouve, elles sont rouges ou violettes, et la tunique empêche d'apercevoir comment elles se terminent par en haut.

Le vêtement de l'écuyer de Pharaon est partagé en deux couleurs (violet et vert); une de chaque côté occupant toute la hauteur, comme on le voit encore aujourd'hui dans le costume de plusieurs appariteurs ou serviteurs publics.

Les pauvres n'ont pour tout habillement que la seule tunique et quelquefois des souliers. Les personnages de distinction portent par-dessus la tunique un manteau ou espèce de chlamyde, qui descend jusqu'au jarret ou même plus bas, lorsqu'il s'agit d'un prince. Les deux extrémités supérieures sont réunies d'ordinaire sur l'épaule droite par un bouton de métal, pour laisser libre le jeu du bras droit [1]. Quelquefois cependant, mais rarement, ce bouton se voit sur l'épaule gauche ou sur la poitrine. Pour les rois et les princes, ce manteau est le plus souvent rouge ou vert, avec une doublure barriolée de bleu et de blanc. Ce bleu est quelquefois remplacé par du gris ou du brun, et ces couleurs figurent souvent par leur distribution, la fourrure que nous appelons *vair* en terme de blason. Une fois seulement cette fourrure se montre en dehors du manteau, et elle est employée lorsque l'on a voulu exprimer le luxe et le faste, comme dans la personnification de l'orgueil.

Ainsi tout annonce que le costume du 12ᵉ siècle se composait encore de la tunique des Romains et de leur manteau de guerre, joints aux *chausses* des peuples du Nord. Cette forme de vêtemens rappelle assez exactement ceux du grand bas-relief de Saint-Fuscien, dans l'église de Sains près d'Amiens (sur l'ancienne route de Paris); monument trop peu connu ce semble, quoiqu'il ait été signalé par Mabillon, dans un tems où il fallait qu'un ouvrage du moyen-âge fût bien distingué pour attirer l'attention [2]. Du reste, cette forme de vêtement se

[1] Dans une miniature italienne du même tems (ap. d'Agincourt), tous les manteaux sont relevés sur l'épaule gauche, et noués au lieu d'être fixés par un bouton.

[2] Les habitans de la paroisse, moins amateurs que dévots, ne se font point faute de placer des cierges allumés dans la main du saint, qui par suite de ce cérémonial, s'enfume et distille la cire à l'environ, depuis long-tems; mais ce qui serait beaucoup moins pieux et tout aussi malencontreux, ce serait s'il était vrai, comme je l'ai entendu dire, que ce beau morceau de sculpture ancienne fît souvent l'office de banc durant le service divin. L'église du village est à la vérité fort étroite, mais aussi elle

conserva sans altération bien sensible jusqu'au 14e siècle ; époque où le *costume espagnol* commença à prescrire pour faire place plus tard au nôtre, après lequel il se pourrait bien faire que la vieille mode retrouvât une partie de son empire.

Presque tous les hommes ont la tête découverte ; quelques vieillards portent un bonnet rouge ou vert, terminé en pointe. Mais les Juifs sont constamment coiffés d'un chapeau pointu de couleur blanche, posé sur le sommet de la tête ; et à bords rabbattus qui semblent n'être que la coiffe elle-même, puisqu'ils ne recouvrent pas même le front en entier et n'atteignent point les oreilles [1].

Le *vêtement des clercs*, tout semblable du reste à celui des laïcs, est constamment de couleur bleu-de-ciel, peut-être par manière d'emblême dans la pensée du peintre, pour désigner des hommes consacrés au service de Dieu [2]. La tunique de l'un d'eux, en s'entr'ouvrant sur la poitrine, laisse apercevoir une sorte de camisole qui est peut-être la chemise, dont nulle autre peinture n'offre de trace. Du reste, sauf la tonsure, rien ne les distingue du reste des hommes [3], si ce n'est peut-être que jamais ils ne portent le manteau dont j'ai parlé, mais seulement la *chappe* de voyage avec un chaperon : telle est la figure du prêtre qui est représenté à cheval, dans la parabole du Samaritain.

Le froc des religieux offre une singularité qui se retrouve dans les miniatures de la même époque publiées par d'Agincourt [4] ; au lieu de manches, il est percé des deux côtés de trois ou quatre ouvertures pratiquées l'une sous l'autre, pour y passer les bras à diverses hauteurs. Mais le costume des abbés n'offre point cette bizarre invention.

n'a pas (y compris les tableaux donnés par Louis XVIII et Charles X), une autre pièce à comparer au monument qu'elle tient de notre vieil art.

[1] Dans les scènes de la bible, ce bonnet ne se voit que sur la tête de Mardochée, peut-être pour le faire distinguer parmi les convives d'Assuérus.

[2] Cette couleur se trouve fréquemment dans le vêtement des religieuses.

[3] Je n'examine pas si cet usage était général ou non, s'il appartenait exclusivement aux provinces allemandes qu'habitait Herrade, ou à son siècle ; je constate uniquement le témoignage du manuscrit.

[4] Peint. pl. 69, n° 15.

Dans le *vêtement des femmes*, ce qu'il y a de plus singulier, c'est que les manches de la robe [1], assez étroites jusqu'au coude, s'y élargissent tout d'un coup d'une manière monstrueuse, de façon à toucher presque la terre. Lorsqu'elles portent un voile, il forme autour de la tête une espèce de turban, qui enveloppe la chevelure sans cacher le visage; et les extrémités du voile retombent sur les épaules et en arrière. On ne voit presque point de boucles d'oreilles. Le vêtement des religieuses diffère à peine des habits laïques; mais elles n'ont point les manches aussi monstrueuses que celles dont on vient de parler.

EQUIPEMENT MILITAIRE. — Les guerriers sont couverts jusqu'au bout des pieds et des mains, d'une chemise ou plutôt d'un vêtement complet de mailles; qui, enveloppant la tête, ne laisse à découvert que la partie du visage comprise entre les deux pommettes, et des sourcils à la lèvre inférieure. Cette espèce de surtout se fermait, ce semble, par derrière, en se croisant ou en s'agraffant sur une bande de cuir le long du dos. Le capuchon de mailles se recouvrait d'un casque de fer, tantôt pointu, tantôt cylindrique, tantôt en forme de mortier arrondi au sommet; mais toujours sans cimier, et muni d'un appendice (le *nasal*) jaune (en cuivre probablement), qui descend par-dessus le nez jusqu'aux lèvres. Quelquefois ce *nasal* est remplacé par une plaque qui couvre tout le haut du visage, excepté les yeux. On ne voit point de salades, point de cuirasses, ni de corselets, point de brassards, etc. [2]; point de harnais défensif pour les chevaux. Les boucliers, en forme d'écusson bombé, sont suspendus autour du cou par une large lanière, même pendant la bataille, et peuvent couvrir le guerrier depuis le visage jusqu'au-dessous du genou [3]. Une large épée pend à la ceinture, qui se ferme, ainsi que les harnais des chevaux, sans boucle; mais seulement au moyen d'un nœud formé par les deux

[1] Les manches de la tunique sont étroites, comme pour les hommes, et se terminent au poignet. L'élargissement monstrueux de l'avant-bras dans les manches de la robe se trouve dans d'autres monumens de cette époque; p. ex. chez Montfaucon, *Monumens de la monarchie française*, t. II, pl. 12. Voyez Guibert, *De vità suà*, lib. I, c. XI.

[2] Ces inventions ne datent guère que du 14e siècle.

[3] Goliath seul est représenté avec un petit bouclier rond.

branches d'une extrémité de la courroie qui passe dans deux fentes de l'autre. Cette énorme épée se manie d'une seule main dans le combat. Les autres armes sont la pique et la lance. Les arcs, javelots et carquois se rencontrent rarement ; la forme du carquois ressemble quelque peu à celle d'une botte-à-chaudron sans pied.

En somme, la comparaison de ce manuscrit avec la tapisserie de la reine Mathilde [1] et avec celui des *Minnesænger* recueillis par Manesse, etc., donnerait lieu à des observations curieuses sur une foule de faits semblables.

Sur les meubles, les équipages et diverses coutumes domestiques, ce curieux ouvrage prêterait à bien d'autres remarques intéressantes ; mais il serait malaisé de s'y passer de gravures nombreuses, et elles exigeraient de longs détails. Plusieurs observations de ce genre viennent d'être publiées, du reste, dans le texte qui complète les *monumens inédits* de Willemin. Indiquons du moins une autre source d'intérêt que présentent les miniatures des manuscrits.

XXVII. Pour comprendre quantité de monumens que nous a laissés le moyen-âge, et surtout s'il s'agissait de les compléter en les restaurant, il serait nécessaire d'être initié à certains ordres d'idées communes alors, mais que l'interruption de la tradition nous a rendues tout-à-fait étrangères. D'ailleurs, les modifications que ces idées elles-mêmes ont subies à diverses époques demandent à être connues, si l'on ne veut s'exposer, dans une restauration par exemple, ou même dans une interprétation, à des anachronismes fâcheux. Donnons-en quelques exemples, qui fassent voir que la représentation de certains sujets ne peut être étudiée d'une manière complète, si l'on y fait abstraction de leurs caractères chronologiques et locaux.

REPRÉSENTATION DES AMES. — Dans le *ménologe grec* [2] de Basile II, on voit la représentation d'une âme figurée en manière

[1] Cf. Montfaucon, *op. cit.* t. II. Denon, etc.

[2] Ce recueil (du 10e siècle), une des plus curieuses galeries de miniatures que nous ait laissées l'art byzantin (Cf. d'Agincourt, t. II. p. 55; *Peint.* pl. 31), contient, tout incomplet qu'il est, quatre cent trente scènes de martyres, vues de basiliques, et de monastères, etc. Il en a été donné une édition à Rome vers la fin du siècle dernier.

de petite momie [1], pour exprimer sans doute sa séparation d'avec le corps causée par la mort. Ce symbole, qui se retrouvait dans les portes de Saint-Paul, et qui reparaît encore au 15e siècle dans le mausolée du cardinal d'Alençon [2], semble être le plus ancien, et d'origine byzantine. Dans l'Occident, elle reçut plusieurs modifications sous la main des artistes latins, chez lesquels l'âme apparaît fréquemment sous la forme d'une demi-figure où la partie supérieure seule est développée. Et s'il est permis ici de chercher les raisons de cette singularité, voici quelques-unes des causes qui ont pu concourir à y donner lieu. Soit dans l'Orient, soit dans l'Occident, Dieu et les Anges se voient souvent peints à mi-corps; à quoi les nuages qui enveloppaient ces figures, ont pu d'abord donner occasion. En outre, toute idée de la vie purement matérielle était ainsi à-peu-près supprimée [3]; conformément à une pensée dont les Paterniens avaient abusé en l'outrant [4], mais qui, prise sobrement, se retrouve soit dans nos têtes ailées des Anges, soit même jusqu'à un certain point dans les bustes et dans les statues en gaîne de l'antiquité. Par suite de cette idée, on a voulu dans la représentation des purs esprits, et même des corps glorifiés ou des âmes séparées de leur corps, sinon retrancher, du moins masquer tout ce qui tient de plus près à la terre et à la vie terrestre [5]. Ce mysticisme ne s'était pas encore développé

[1] Quand je dis une petite momie, je pourrais dire indistinctement un enfant enveloppé de bandelettes, ou un corps enseveli; car la sépulture de St.-Ephrem (d'Agincourt, *Peint.* pl. 82.), dans un tableau grec du 10e siecle, montre son corps enveloppé de linges qui se croisent à la maniere des bandelettes sur les momies égyptiennes. Dans le même tableau un ange porte au ciel l'âme du Saint, figurée de la même façon.

[2] D'Agincourt, *sculpt.* Pl. 39.

[3] Cl. Durand. *Rational.* lib. 1. c. 3. no 2, ap. Zappert, *Vita B. Petri Acotanti.*

[4] S. Augustin. *De Hæresib.*, c. LXXXV, t. VIII. 24.

[5] L'intelligence et la volonté une fois exprimées par la représentation de la tête et de la poitrine, il sembla à ces idéalistes que tout ce qui rappelle les fonctions de la vie matérielle serait de trop. Mais pour faire entendre sansdoute que cet état ne pouvait être considéré comme complet et permanent, quelques-uns imaginerent de terminer cette représentation par une extrémité inférieure qui a quelque chose d'indéfini, et

chez les artistes de la primitive Église ; car les Anges introduits dans les compositions dès le 4[e] siècle, étaient représentés sous la forme d'un jeune homme, quelquefois les pieds nus, quelquefois chaussés du cothurne, les ailes déployées, entièrement vêtus de blanc, ou portant un manteau blanc et une tunique bleue [1]. Mais l'idéalisme du moyen-âge ne trouve point ces formes assez immatérielles. Ainsi, au 14[e] siècle, Pierre Cavallini termine en une frange de nuages la robe de ses anges, à partir du genou [2] ; et les miniatures de la même époque reproduisent ce type avec affection. Ainsi, dans le tableau de la cour céleste au dernier jour, par Jean de Fiésole, pas un pied ne s'aperçoit sous tant de robes d'anges, de moines, etc. ; de même Ghiberti fait voltiger en une longue queue le bas de ses vêtemens d'Anges. Système sans doute, et qui adopté comme type absolu, ramènerait l'art au *schématique* de Byzance [3] ; mais bien préférable, s'il fallait opter, à cet autre système, qui fait des esprits célestes autant de φαινομηρίδες classiques, en fendant exactement leurs robes, quelquefois de part et d'autre, jusqu'à la naissance de la cuisse, pour l'amour du *nu*.

Vers la même époque, on voit des âmes représentées (peut-être comme signe d'innocence) en forme de petit enfant, dont le corps, depuis la poitrine, se termine en cône allongé comme une queue de lézard, afin sans doute d'annoncer leur séparation d'avec la partie inférieure de l'être humain ; mais ce symbole n'est pas commun [4], et pourrait avoir été le produit local d'une école isolée qui aurait trouvé peu de retentissement.

que l'on pourrait comparer à la forme de transition du têtard, attendant son développement ultérieur.

[1] S. Gregor. Nazianz, *orat.* XXIII *sub princip.* Cf. Emeric David, *Discours historique sur la peinture.*

[2] D'Agincourt, *Peint.* pl. 123.

[3] Je ne prétends point blâmer l'ensemble de l'art byzantin d'une manière aussi rigoureuse que l'ont fait plusieurs critiques, habiles du reste. Mais il est certain que l'abus de la forme consacrée y est poussé souvent jusqu'à la pétrification. On y reconnaît cent fois que ce malheureux peuple était en quelque façon poussé à la forme servile dépouillée de fonds ; à la lettre privée de l'esprit. Comme si ses erreurs sur l'Esprit Saint l'eussent condamné à manquer *d'âme* dans les arts en même tems que dans la vie.

[4] C'est ce qui nous l'a fait choisir pour sujet de la *planche publiée dans le n° de juin* ; d'autant que l'ouvrage allemand auquel nous l'em-

Ce qui est très-fréquent, à partir du 12e siècle, c'est la forme d'une figurine nue, assez souvent représentée de profil, pour ne point offenser l'imagination du spectateur [1].

La forme de colombe, ou même d'aigle s'élançant vers le ciel, n'a rien qui puisse embarrasser; mais un globe translucide, quelquefois lumineux, pourvu d'yeux, c'est ce qui n'a d'explication que dans les idées platoniques, qui décernent à la forme sphérique la prééminence décidée sur toute autre. Idée consacrée par les légendes [2]; car la liaison étroite et l'influence réciproque des légendes et des peintures, est un point extrêmement important de l'histoire du symbolisme, ainsi que l'a fort bien compris M. Zappert, qui paraît en mesure de jeter un grand jour sur cette matière.

L'Église et la Synagogue. Dans la *notice sur Notre-Dame de Trèves*, publiée récemment en Allemagne, monsieur le chanoine J.-G. Müller décrit les sculptures aujourd'hui mutilées qui en décoraient le portail, et s'efforce d'en compléter la restauration idéale par la comparaison de ces statues avec celles qui existent à Fribourg en Brisgau, et à Strasbourg. Il eût pu citer encore un vitrail de Bourges [3], entre autres, mais surtout plusieurs miniatures, et particulièrement l'*hortus deliciarum*.

pruntons (Vienne 1839) n'a été tiré qu'à 220 exemplaires, et doit être à peine connu en France.

[1] De quelque manière qu'on la trouve représentée du reste, on peut y appliquer la remarque faite par d'Agincourt, t. II, p. 71, *Peint.* pl. 59.

[2] Zappert, *op. cit.* Notes au no XI.

[3] J'en dois la connaissance à un ecclésiastique de mes amis (M. l'abbé Arthur Martin) qui s'occupe d'un grand travail sur les vitraux de cette cathédrale, et qui a bien voulu me communiquer ses cartons: il m'a montré également le même sujet d'apres un vitrail et un retable du 13e siècle, à Saint-Germer. Dans l'espoir que cet amateur distingué publiera bientôt le résultat de ses recherches, je m'abstiendrai d'anticiper sur des détails qu'il joindra sans doute à ses dessins, et me contenterai d'avoir indiqué par là combien la restauration de nos vieilles églises peut s'aider de l'étude des miniatures. Là seulement on trouvera les traditions completes, parce que les manuscrits qui échappent aux causes de destructions, sauvent des pages entieres, et conservent la pensée dans toute son intégrité; tandis que les vitraux, les peintures murales et la sculpture, ne nous parviennent d'ordinaire que plus ou moins tronquées, souvent même gâtées et rendues méconnaissables par des réparations malavisées.

Là, comme à Bourges, c'est au pied de la croix que se fait cette séparation entre l'ancien peuple de Dieu et le nouveau. La figure symbolique de l'Église y est représentée non pas debout comme dans le vitrail dont je parle, mais portée triomphalement sur un animal à quatre têtes qui rappellent les symboles évangéliques. D'une main, elle tient un étendard flottant, en signe de victoire, et de l'autre elle reçoit dans un calice le sang qui coule du cœur entr'ouvert de Jésus-Christ. En face, l'aveugle synagogue est montée sur un âne (probablement en signe d'ignominie), les yeux couverts d'un voile. Son étendard lui échappe, et tombe renversé sur la monture. D'une main elle tient une victime, et de l'autre le couteau du sacrifice.

L'examen des espèces de variations exécutées sur un même thème par les artistes du moyen-âge, pourrait conduire à reconnaître ce qu'il y avait de primitif et de fondamental dans les symboles ; et combiné avec l'étude des monumens écrits [1], il servirait souvent à reconnaître la source et même le sol où il a été puisé d'abord. Ainsi parviendrait-on peut-être à constater, avec la localité et l'influence des diverses écoles, le mode de propagation de leurs enseignemens. Le type, par exemple, dont nous nous occupons, paraît avoir été affectionné par les populations riveraines du Rhin. Tantôt la synagogue est couronnée d'un diadème tombant, sans manteau, avec un sceptre ou une bannière brisée, ainsi qu'à Bourges; portant les tables de la loi renversées, etc., pour montrer qu'elle a perdu avec l'intelligence de la révélation divine, ses titres à la souveraineté. Tantôt elle conserve la couronne et les autres insignes de la royauté, comme insigne de la vocation qui l'a faite précurseur du Messie, et confidente des secrets du ciel dans l'ancien monde. Alors elle apparaît plutôt comme introductrice à la loi nouvelle ; et son infidélité s'efface presque entièrement dans la pensée de l'artiste, pour ne laisser place qu'à ses titres d'autrefois. Mais il doit me suffire d'avoir touché ce sujet en

[1] Ces vues sur l'étude des monumens n'ont pas échappé à la sagacité de M. Zappert, et je me plais à les lui rapporter presque toutes, comme à mon guide. Cette comparaison aurait pour résultat de faire voir que la prédication et les écrits des docteurs ont eu beaucoup plus de part que l'imagination des artistes dans ces diverses modifications données aux sujets sacrés.

passant ; cet objet sera développé, sans doute, dans l'ouvrage dont j'ai vu les matériaux, et que je suis bien aise de pouvoir signaler d'avance.

Annonciation. Les plus anciennes représentations de l'annonciation peignent la sainte Vierge assise. et s'occupant d'un travail manuel [1], ou debout près d'une fontaine, au moment où l'archange se présente devant elle. Cette dernière composition de la scène, empruntée aux évangiles apocryphes [2], a guidé le peintre de l'évangéliaire syriaque qui est à la bibliothèque laurentienne ; de même qu'elle avait présidé à l'exécution d'un ancien tableau dans l'église de Nazareth [3]. M. Zappert tient pour type byzantin la représentation de la Vierge occupée à filer en ce moment ; du moins ne connaît-il aucune représentation originale de l'Europe latine, où la quenouille se voie entre les mains de Marie.

Parmi nous, du 6e au 10e siècle, la sainte Vierge est debout [4], et le plus souvent les mains élevées vers le ciel [5]. Ce n'est guère qu'au 12e siècle qu'on aperçoit derrière elle un prie-Dieu ou un pupitre, avec un livre ouvert. Elle semble alors quitter sa prière, où elle a été surprise par la venue de l'ange. Cette occupation parut aux artistes occidentaux plus convenable que des travaux domestiques [6], en dépit des apocryphes ; bien qu'alors les communications entre Byzance et Rome eussent pu rendre plus abordable la connaissance de ces sources quelconques.

[1] Voyez d'anciennes mosaïques, par exemple celle du 5e siècle à *Ste. Marie majeure*. Anastase, *Vit. Pontific*, ed. Bianchini, t. III, p. 125. Ciampini, *vet. monim.* I. 200. D'Agincourt, *Peint.* pl. 16.

[2] *Protevangelium* Jacobi. cap. XI.

[3] Phocas, *de locis sanctis*, cap. X. Cf. *Acta. ss. Maii*, t. II. page IV. Voyez le catalogue de la bibliothèque laurentienne, *catalogus codic. oriental.* p. 44, etc, et tab. V. Les portes de bronze de la cathédrale de Bénévent (Ciampini, t. II, p. 26) rappellent cette même légende (12e siècle.) Ciampini s'élève à ce propos contre la présomption des artistes (orientaux) qui se sont permis d'arranger ainsi le récit de l'Ecriture d'après des données purement humaines.

[4] Par exemple sur les portes de bronze d'Hildesheim (1015.) Cf. Müller, *Beiträge*. ap Zappert ; et dans l'*hortus deliciarum*.

[5] *Evangel. de nativitate Mariæ*. c. 9.

[6] Cette idée n'a pas commencé à St.-Bernard, elle se trouve déjà exprimée dans St.-Hildephonse.

Vers le 14[e] siècle, le mysticisme compose la scène d'un mélange de symbolique et d'historique. Au lieu de poser le livre (psautier) sur le prie-Dieu, on le place entre les mains de la Vierge qui l'appuie sur son sein en signe de méditation. C'est tout au plus à la fin du 13[e] siècle que le *lys* entre comme partie obligée dans ce tableau [1]; quoique le lys, comme symbole de la chasteté, pour les deux sexes, fût généralement adopté par les artistes dès le 12[e] siècle. Ainsi un vitrail du 12[e] siècle, à Saint-Denis (publié par M. de Lasteyrie), où le lys paraît dans l'adoration des mages, pourrait bien n'avoir reçu cet accessoire que dans une réparation postérieure. Pour ce qui est du lys placé entre les mains de l'ange (au lieu de la baguette de hérault, usitée jusque là), il semble que cette représentation ne soit pas antérieure à la seconde partie du 15[e] siècle. Les *trois* lys, dont le nombre a été assez exactement conservé dans les monumens, pourraient bien y être un symbole de la Trinité.

Mais le triomphe de la mère de Dieu dans la peinture, c'est l'époque qui s'écoule de Giotto à Raphael. Avec Giotto, Marie revêt la majesté d'une reine et toute la beauté accessible au pinceau. Non pas que le culte de la sainte Vierge ait innové à cette époque. Saint Cyrille avait dit, bien avant saint Bernard, tout ce qu'il est possible de dire à son honneur sans la confondre avec Dieu; et les tendres effusions de saint Hildephonse étaient bien antérieures à l'âge de la galanterie chevaleresque. D'ailleurs la coutume de représenter la mère de Dieu comme une reine, remonte pour le moins au 9[e] siècle [2]; mais ici c'est

[1] Dans une médaille sicilienne (Paruta, ed. Haverkamp. *Sicil. numism.* t. II. pl. 197. ap. Zappert) de Charles III (1289 — 1309), Marie et l'ange sont représentés debout; et entre les deux personnages se trouve dans un vase une tige de lys à trois fleurs. En quoi le prince français pourrait bien n'avoir eu en vue que de consacrer à la mère de Dieu les insignes de sa maison; puisque les lys d'or dans les armes de France paraissent dès le commencement du 12[e] siècle (Chifflet, *lilium franc.* p. 56. ap. Zappert).

[2] Mosaïque (de 820) à Ste.-Cécile de Rome (Ciampini, II. 156), autre de 848 à santa Maria nuova (ib. 163); autre du 10[e] siecle, dans l'église métropolitaine de Capoue (ib. 166); autre à Ste-Marie *au-delà du Tibre* (Acta ss. maii, t. II. 499); et de même dans un évangeliaire (manuscrit de *St.-Pierre*) du 12[e] siècle à Carlsruhe (ap. Zappert).

comme un concert unanime d'enthousiasme et d'amour. Ce n'est plus assez, ni pour les poètes, ni pour les artistes, de mettre la terre à ses pieds, ils font prosterner devant elle les habitans des cieux. Aux dernières années du 13e siècle, l'archange n'est plus debout en sa présence, il fléchit déjà un genou [1], et au milieu du siècle suivant, on le voit pour la première fois entièrement agenouillé devant elle. Cet usage de poser les deux genoux en terre n'apparait point dans les monumens antiques. Ceux qui ont prétendu que les deux genoux fléchis marquaient le culte de *latrie*, paraissent n'avoir point remarqué que cet hommage se rendait aux rois; distingués en cela des reines, pour lesquelles on ne mettait qu'un genou en terre [2].

Aux 12e et 13e siècles, on aperçoit parfois une petite figure d'enfant, dans le rayon qui va du Saint-Esprit ou du Père éternel, à la sainte Vierge [3], pour marquer l'incarnation du Verbe, par un symbole désormais sans danger. On ne courrait plus risque alors d'accréditer l'erreur de ces anciens hérétiques grecs, qui voulaient que le fils de Dieu se fût composé un corps d'une matière céleste.

M. Zappert a fait encore observer combien l'étude des monumens artistiques considérée comme histoire de la représentation des mystères, se lie avec les origines du théâtre moderne, puisque nos premiers drames n'ont guère été que des mystères.

C. ACHERY.

[1] Il ne faut point attribuer cette représentation à l'usage de prier à genoux, puisque la coutume de prier ainsi était déja devenue générale dès le 4e siècle.

[2] Cf. Martene, *Comment. in regul. S. Benedicti*, p. 677, ap. Zappert.

[3] Ainsi dans un chapiteau de St.-André de Pistoie; dans une peinture du 15e siècle publiée par d'Agincourt (*Peint.* pl. 125). It. au portail occidental de Ste.-Catherine d'Oppenheim (15e siècle). Cf. Moller, *Denkmaler der deutsch. Baukunst*, pl. 35.

Littérature.

LE LIVRE DES PSAUMES;

PAR M. ALEXANDRE GUILLEMIN [1].

La poésie française, indignée de la flétrissure que lui ont imprimée ceux que dans ces tems elle avait le plus favorisés, qui l'ont arrachée des bras qui la soutiennent, du sein qui l'alimente et la vivifie, la poésie s'est retirée aux cieux, dont elle ne veut parler que le langage; elle a abandonné de faux adorateurs qui, après l'avoir appelée de son divin séjour, en ont voulu faire ici-bas une malheureuse prostituée; elle les a maudits, et c'est la raison pour laquelle sans doute ils ne produisent plus que des *utopies* froides, vides de pensées, pauvres de sens et d'expression, vraies larves de poésie; c'est la raison pour laquelle l'auteur des *Méditations* et des *Harmonies* s'est précipité des hauteurs où le génie de la religion l'avait élevé, et que, de même que son *Ange*, il est cruellement déchu. Elle a résolu de ne communiquer ses sublimes ardeurs qu'à ceux des mortels qui auront vivement senti, sincèrement reconnu ce que M. Ch. Nodier a exprimé dans son introduction aux *Méditations* de M. de Lamartine : « Chez les anciens, ce sont les poètes qui ont fait les religions; » chez les modernes, c'est *la religion* qui crée enfin *les poètes*. ... » Le Christianisme est arrivé, accompagné de trois muses immortelles qui régneront sur les générations poétiques de l'avenir, la religion, l'amour et la liberté..... ; et il n'y a rien au-dessus de Dieu, de la liberté et de l'amour. »

Ce n'est pas que la leçon soit nouvelle : sans remonter bien haut dans l'histoire de la poésie, nous apprenons que si le soufle

[1] Volume in-8°, à Paris, chez Gaume frères, rue du Pot-de-Fer, n° 5; prix, 6 fr. 50 cent.

divin n'eût fécondé l'esprit de l'homme, jamais nous n'eussions admiré ni Esther, ni Athalie, ni les odes de J.-B. Rousseau; mais puisque la voix du passé n'est plus écoutée par le volage esprit du présent, puisque les graves enseignemens de l'histoire sont si peu consultés, puisque la morgue d'une époque presque encore en pleine vie a marqué des stygmates du ridicule tout ce que la plus brillante antiquité fournit de modèles et de leçons, tout se trouve en quelque sorte à recommencer; obstinée à ne juger que par le présent, il faut que le présent se charge de faire l'éducation des intelligences actuellement en exercice, et de leur prouver de nouveau et sous forme nouvelle, entre autres axiômes, que la religion est la mère et la reine des sciences en général; la reine, la mère, et si nous osons transporter ce mot dans la langue du Christianisme, la Déesse de la poésie.

C'est avec plaisir que nous avons lu le *Livre des Psaumes*, dont M. Guillemin vient d'enrichir notre poésie. Lui aussi est appelé à prouver au monde que c'est exclusivement sur les ailes de la religion que le poète doit se placer, s'il veut cesser de ramper sur la terre, pour s'élever à ces régions sublimes de la pensée et de l'harmonie, d'où il fera entendre aux humains des accords mélodieux. M. Guillemin, sans doute, n'est pas destiné à effacer le souvenir des grands poètes qui ont déjà chanté la religion; cependant on est forcé d'applaudir à ses vers : ils sont beaux; ils sont harmonieux. On ne reconnaît d'ailleurs, dans son *Livre des Psaumes*, aucune tendance à la prétention : la harpe de David l'a seule inspiré. Nous souhaiterions cependant que l'esprit du prophète l'eût par fois plus fortement saisi, plus énergiquement transporté. Nous ne savons si c'est à la tournure obligée de la phrase française, à l'asservissement de la rime, qu'il faut attribuer la pâleur de coloris de plusieurs passages qui, dans le texte, sont d'une vivacité d'éclat remarquable; mais nous eussions été au comble de la joie de retrouver dans notre langue ces brillantes perles qui étincellent en tant d'endroits, dans le texte primitif des chants du Prophète-Roi. Ainsi, et pour ne citer qu'un seul exemple, dans le beau psaume *Quam dilecta tabernacula tua!* cette exclamation de David : *Altaria tua, Domine virtutum!* annonce admirablement et soudain la pensée

qui remplit son cœur. L'expression n'est pas complète ; mais comme l'âme chrétienne se plaît à la suppléer ! Cette strophe de M. Guillemin :

La colombe a trouvé son nid,
L'hirondelle son domicile ;
Moi tes autels, Dieu de David,
Mon Dieu, mon Roi, mon seul asile!

cette strophe dit tout ; mais aussi le trait est émoussé, le charme a tout-à-fait disparu. Cependant, hâtons-nous de le proclamer, le mérite particulier des psaumes qui reproduisent souvent une même idée, sous forme nouvelle, toujours belle, toujours attrayante, se retrouve dans la traduction de M. Guillemin, spécialement dans le psaume 118, où le prophète revient à chaque instant sur les avantages que procure à ceux qui la méditent la loi du Seigneur; ce n'est certes pas une faible difficulté qu'il a vaincue, ni l'un des moindres droits à l'approbation des esprits catholiques.

Nous extrairons du *Livre des Psaumes* quelques morceaux de chaque genre, afin de donner une idée suffisante de la flexibilité de la muse de l'auteur. Ainsi, M. Guillemin a rendu le psaume 67ᵉ, *Exurgat Deus*, qui est regardé comme un chant de triomphe, composé par David pour la cérémonie de la translation de l'Arche :

Que Dieu se lève! et que devant sa face
Ses ennemis soient confondus!
Qu'il les disperse! qu'il les chasse!
Que tous ils tombent, répandus
Comme les flots brûlans de la cire enflammée!
Et que ces hommes vains, vains comme la fumée,
Aussi comme elle à jamais soient perdus!
....
....

Elohim règne en la demeure sainte
Dont nul ne sait la profondeur;
Il unit dans la même enceinte
Tous ceux qui n'ont qu'un même cœur :
Sa main brise les fers des captifs qu'il délivre;
Mais les méchans, au vent du désert il les livre!
O mon Dieu! voici ta splendeur!...

Dieu tout-puissant! que ta force commande;
Affermis ton œuvre sur nous!....
Les rois chargés de leur offrande
Dans Sion se prosternent tous.
Mais les hommes de sang, d'usure et de rapines,
Taureaux dévastateurs au milieu des ruines,
Qu'ils soient brisés, Jéhovah, sous tes coups.

De ces tyrans détruis la race impie!
Ta gloire est portée en tout lieu,
Et l'Egypte et l'Ethiopie
Elèvent leurs mains vers mon Dieu....
Chantez Adonaï, royaumes de la terre!
C'est lui qui, dans les cieux, porté par le tonnerre
Y reste assis sur un trône de feu.

La première strophe du psaume 96e, où le prophète célèbre le Seigneur et invite toute la terre à reconnaître avec joie son empire, mérite une mention particulière :

Jéhovah règne : que la terre,
Que les îles aussi tressaillent de bonheur!
Autour de lui la nue étale son mystère....
La justice soutient le trône du Seigneur.
A sa parole,
La foudre vole
Dans les éclairs :
Elle dévore
Tous les pervers
Et jette encore
Un vaste éclat sur l'univers.
La terre a vu! la terre tremble!
Toutes les montagnes ensemble,
Contemplant Jéhovah, Jéhovah le grand Dieu,
Fondent comme la cire au feu.

Ces vers rappellent ceux de Rousseau, dans sa belle cantate de Circé qu'en vain on a jusqu'ici essayé de mettre en musique.

Le poète traduit ainsi la fin du psaume 97e, dont l'idée principale est la même à-peu-près que celle du psaume précédent :

Que les sons du kinnor accompagnent vos voix,
Que le clairon, que la trompette,

Fasse encor retentir le nom du Roi des rois,
Et qu'un écho tonnant sur les mers le répète
Aux applaudissemens de l'univers joyeux
Que le cri des fleuves s'unisse!
Jéhovah vient juger et la terre et les cieux,
Et les peuples dans sa justice.

C'est bien ; et pourtant ce n'est pas : *Moveatur mare et plenitudo ejus... flumina plaudent manu, simul montes exultabunt à conspectu Domini!* Quel mouvement! quelle agitation! quelle vie!

Le psaume 103ᵉ, où David raconte les merveilles de la création, a été pour nous l'objet d'une attention particulière, parce qu'il renferme dans le genre descriptif des beautés de premier ordre, et que nous avions curiosité d'observer quel parti le traducteur poète en avait su tirer. Nous en citerons avec plaisir quelques courts passages :

Tes œuvres, Jéhovah, sont immenses! Le monde
Regorge des *bonheurs* que ta sagesse a faits :
Dans la mer qui s'étend si vaste et si profonde,
D'innombrables poissons, riche peuple de l'onde,
Habitent de brillans palais.

C'est là que des vaisseaux la foule se promène
Et que, pour s'y jouer, tu fis Léviathan.
Tout l'univers, grand Dieu! de ta main souveraine
Recueille chaque jour les biens dont elle est pleine,
Pleine encor plus que l'Océan.

Enfin, et pour le genre élégiaque, nous avons analysé le *Super flumina Babylonis*, si admirable de sensibilité, de mélancolie, de patriotisme. La poésie française nous a plu; mais nous n'avons pu nous défendre de déposer un instant le *Livre des Psaumes* pour relire, dans le texte, cet exposé si triste : *Super flumina Babylonis illic sedimus, et flevimus cum recordaremur Sion : In salicibus, in medio ejus suspendimus organa nostra*; puis pour laisser vibrer notre cœur après cette sublime exclamation : *Quomodò cantabimus canticum Domini, in terrâ alienâ?*

Ce n'est pas un reproche que nous prétendons faire à M. Alexandre Guillemin; nous savons trop bien qu'il est impossible à l'homme d'égaler en rien l'œuvre exclusive de Dieu, ni de parler, sans une immédiate inspiration, le langage de

l'Eprit-Saint. D'ailleurs, l'Eternel a un sceau particulier dont il marque ses productions; le cachet que Dieu imprime sur les plus étonnantes merveilles, afin de les faire reconnaître aux hommes comme venant de lui, c'est une inimitable simplicité : *Infirma mundi elegit Deus ut confundat fortia, et ignobilia mundi et contemptibilia elegit Deus, et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrueret.* C'est la raison pour laquelle la simplicité, je dirais presque la grossièreté du latin des psaumes, offre des beautés auxquelles n'atteindront jamais le nombre, le rythme, toutes les richesses des idiomes humains : la langue de la terre ne modulera jamais la pensée des cieux.

Nous n'irons pas non plus, dans notre critique, signaler une expression peu poétique, un vers faible, une rime trop plate. Il ne peut être question de ces légers défauts dans l'analyse des psaumes de M. Guillemin. Nous nous contenterons d'observer qu'en général, ce poète réussit mieux dans le genre héroïque que dans la pastorale et dans l'élégie; il s'harmonie davantage avec la foudre roulant dans l'espace, annonçant la puissance du Dieu qui marche sur les ailes de la tempête, qu'avec la harpe qui soupire les tristesses de l'exil ou les regrets d'un cœur pénitent; il tonne plus facilement qu'il ne sait plaindre; il chante mieux sur les degrés du temple à Jérusalem, qu'il ne pleure à Babylone, à l'ombre des saules de la captivité.

L'abbé Guillaume,
Curé de Blénod-lès-Toul.



Histoire.

HISTOIRE DE SAINT-LOUIS ;

PAR M. LE MARQUIS DE VILLENEUVE TRANS [1].

Voilà deux cents ans bientôt qu'on essaie de défigurer l'histoire, parce qu'elle contrarie les faiseurs de religions opposées à celle de St.-Louis; et la gloire de ce grand homme ne change pas. Ses ennemis désespérés essaient par momens de ces formes hypocrites qui consistent à louer un peu d'abord pour mieux dénigrer plus tard; que leur en revient-il ? Leurs attaques passent et leurs éloges subsistent.

Toutes les réputations de ce monde n'ont pas le même bonheur. Prenons seulement parmi nos rois François I[er] et Louis XIV. Le règne de celui-ci est appelé par les gens de lettres *le grand siecle*; le règne de celui-là sembla long-tems aux artistes une *renaissance !!*... Aujourd'hui que nos écrivains et nos artistes ne touchent plus de pensions de l'un ni de l'autre de ces illustres princes, ils reconnaissent que toute la gloire des généraux de Louis XIV, tout l'esprit de sa cour, toute la noblesse de ses manières, enfin toute sa rectitude de jugement à choisir les hommes capables d'immortaliser son règne, ne l'affranchissent pas, lui personnellement, du reproche plus ou moins juste de despotisme (ou de gallicanisme), et ne l'absolvent pas des scandales publics par lesquels il préparait sans le vouloir la régence et le règne de Louis XV...... Quant à François I[er], tout ce qu'on lui accorde aujourd'hui, c'est, comme à son brave et digne descendant, la triple vertu « de *boire*, de *battre*, *et d'être un vert galant* »; mais on nie que ce soient là des vertus théologales ; et nous le tenons, nous, pour un barbare en fait d'art gothique ou

[1] 3 volumes in-8°, Paris, Paulin, libraire-éditeur ; Nancy, Thomas et Regbois ; prix, 21 fr. 50.

national, auquel il a substitué toutes sortes de folies grecques et romaines ; sa *Renaissance*, n'est que la mort de l'art chrétien au profit de l'art payen.

Voyez au contraire quel mouvement unanime aujourd'hui chez tous les hommes d'études pour remonter aux sources du véritable génie français, quelle admiration universelle des œuvres du moyen-âge, et quel aveu en faveur du principe de ces œuvres admirables par leur franchise et leur originalité; principe éminemment religieux, éminemment catholique; principe qui non-seulement fit dresser mille monumens de sculpture et d'architecture, mais jaillir du sol européen et surtout du sol français d'innombrables armées dont les promenades gigantesques d'Occident en Orient et les grands coups d'épée se résument tous dans la vie et la mort de leur capitaine, Saint-Louis!

C'est ce qu'a parfaitement compris M. le marquis de Villeneuve-Trans en écrivant son histoire : au lieu d'intituler son travail comme il eût pu le faire, *histoires des Croisades*, ou *histoire de l'Europe au 13e siècle*, il a regardé le centre où aboutissaient tous les faits matériels de l'époque, et il a donné à son travail le nom de ce centre lumineux : St-Louis. Bienheureux maintenant les biographes, les dramaturges, les sculpteurs et les peintres : M. de Villeneuve leur jette une abondante pâture. Il y a dans son livre de quoi couvrir le monde artistique de tableaux curieux, de scènes vivantes, de légendes authentiques. En écartant même la foule des personnages historiques groupés autour de Louis IX, et en se bornant à lui seul, on pourrait avec l'ouvrage de M. de Villeneuve faire trois vies d'homme, et toutes trois intéressantes : celle du législateur, celle du guerrier, et celle de l'homme privé, faisant honnêtement son métier de roi très-chrétien. M. de Villeneuve a fait celle du saint, qui les résume toutes.

L'opinion vulgaire, opinion erronée s'il en fût, c'est que l'Eglise romaine n'accorde son brevet de sainteté qu'à un petit nombre d'âmes timorées, fort assidues aux offices, se nourrissant de contemplation sans résultat ; incapables de nuire à leur prochain, mais incapables aussi de lui être utiles. Et d'abord l'Eglise n'examine pas la quantité d'œuvres ou la capacité d'un individu pour en faire un de ces demi-dieux qu'elle appelle

Saint : elle pense que chacun dans le monde chrétien est appelé à la sainteté, quelque petite que soit son utilité aux yeux du monde, parce que la capacité de l'homme ne vient pas toujours de l'homme, mais de Dieu. Voilà pourquoi elle sanctifie ceux qui nous semblent inutiles, et pense que la moindre des utilités qui rapprochent l'esprit public de l'esprit de Dieu surpasse de beaucoup la plus glorieuse utilité matérielle qui l'en éloigne. Eh bien encore, à supposer que tout ce programme de sainteté déterminé par l'Eglise romaine, et toute la capacité de Louis IX se bornait à la dévotion, il mériterait aux yeux de toute la chrétienté antique et moderne, le prix de Sainteté.

L'ouvrage de M. de Villeneuve ne prouve cette assertion qu'après avoir satisfait l'esprit de ses lecteurs sur des points plus importans aux yeux du monde; mais cela ne diminue rien de l'intérêt des citations. Voici par exemple un de ces traits d'humilité naïve qui rapprochent son héros de ces petits enfans à qui le Christ nous ordonne de ressembler.

«Chaque jour, même en hiver, le roi entendait l'office à genoux » sur le pavé.... toutes les semaines il s'approchait du tribunal » de la pénitence, et son confesseur lui inspirait un tel respect » que si par hasard une porte ou une fenêtre venait à s'entrou- » vrir, il courait la fermer, disant au chapelain : *demeurez-ici;* » *vous êtes le père, moi le fils; or, dois-je vous servir...*— Après l'ab- » solution, il tendait humblement le dos au prêtre, exigeant » qu'il lui donnât des coups de discipline....... Attaché à cette cou- » tume en souvenir de la Passion, le monarque la recommandait » à ses familiers et à ses enfans : il envoya même par un de ses » chapelains à sa fille Isabelle, reine de Navarre, un coffret d'i- » voire bien ouvré, renfermant de petites chaînes de fer, avec » une lettre de sa main, où il disait : *Chère fille, vous exhorte à* » *vous bien discipliner et souvent, tant pour vos propres péchés que pour* » *ceux de votre chétif père* ......—Dès le temps de la régence, sa » mère le surprit souvent la nuit, déguisé en simple écuyer et » accompagné d'un seul confident, allant verser ses aumônes » sur une multitude de malheureux rassemblés dans la cour d'un » hôtel abandonné. Il disait : *ce sont les soldats de mon royaume,* » *bien s'en faut-il que je les paie à proportion de leurs services.......*— » *Mes amis*, écrivait-il aux Normands désolés par la famine, en leur

» envoyant toutes les provisions de sa liste civile, *ce que je tiens » de vous, le conserve pour vous; n'en suis que le dépositaire*..... — Le » prince avait pour habitude de laver les pieds chaque samedi à » un grand nombre de pauvres; et si les affaires l'en empêchaient » (car il mettait toujours les devoirs de sa condition avant les » œuvres de dévotion non obligatoires), il chargeait de ce soin » le confesseur de service. Il préférait les aveugles pour n'être pas » reconnu...... Plusieurs fois témoin de cet acte d'humilité chré- » tienne, le sire de Joinville s'en émerveillait grandement : » — Mais, lui demanda le roi, lavez-vous les pieds aux pauvres » au moins le grand Jeudi? — Sire! fi! répondit-il, en malheure! » les pieds de ces vilains ne laverai-je jamais! — Voirement! » continua Louis, ce n'est pas bien, Sénéchal. Devriez-vous » avoir en tel dédain ce que Diex a faict pour notre enseignement? » En l'amour de Diex et de moi, accoutumez-vous, vous en prie, » à les laver. Feriez donc avec grant répugnance ce que faict *mon » cousin d'Angleterre* qui lave les pieds aux lépreux et les baise » après? »

Il faut avouer que si quelquefois M. de Villeneuve compte un peu sur l'érudition de ses lecteurs en couvrant ses pages de citations gauloises, il a fait preuve dans celle que nous transcrivons d'un goût sûr et intelligent. Mais après avoir admiré dans la dernière la sainteté du roi de France et la naïve imperfection du sire de Joinville, le critique ne peut s'empêcher de saluer en passant cette autre grande figure historique du prince anglais évoqué par St.-Louis, et s'humiliant aux pieds des lépreux qu'il lave de ses mains et presse de ses lèvres..... Non, le peuple qui eut pour chefs des âmes aussi éminemment chrétiennes ne restera pas à jamais séparé de l'unité chrétienne. Non, le Ciel n'a pas en vain choisi, sur le trône d'Angleterre des confesseurs et des martyrs. Si l'hérésie est un mal inévitable, c'est peut-être pour donner plus d'éclat au retour de nos frères, qui, jusque dans le despotisme de leur culte de parlement, attestent la profondeur de leur caractère religieux.

Il ne faut donc pas croire que l'Église, pour admettre Louis IX aux honneurs de la canonisation, n'ait cherché en lui qu'un brave homme, ami de la prière et des œuvres de miséricorde. Elle a vu en lui ce qu'il faut voir en tout homme visant à la

perfection, c'est l'accomplissement parfait des devoirs de son état.

Louis IX était né chrétien, et *très-chrétien*; fils de reine, et appelé à porter la couronne des rois de France.

Nous avons examiné ses convictions et ses pratiques religieuses; son amour filial est prouvé par là même; car le sentiment de la docilité l'avait tout d'abord pénétré d'amour pour ces pratiques dont sa mère seule était capable d'apprécier la profondeur quand Louis était enfant. Elle seule était digne de l'en convaincre; c'est une faveur attachée à l'éducation maternelle qui a comme on sait de l'influence sur toute notre vie. La noble Espagnole, fière de sa noblesse baptismale plus que de toute autre, répétait à son fils ces mots connus de tout le monde : « Tout » chéri que vous êtes, j'aimerais mieux vous voir expirer à mes » pieds que vous savoir commettre un seul péché mortel. » — Blanche de Castille ayant ainsi assuré contre les corruptions de cour le caractère de son fils, il lui en sut gré toute sa vie, et pour lui la régence ne dut cesser qu'à la mort de sa mère.

Comme roi, Louis IX avait trois devoirs à remplir: autorité, justice, moralité. Rien ne l'arrêta, quand il fallut châtier les barons insurgés contre sa suzeraineté. Voyez dans M. de Villeneuve comme il en usa vis-à-vis du duc de Bretagne et du comte de Champagne, sans excepter les seigneurs ecclésiastiques dont les droits civils et spirituels étaient alors confondus par la faute des constitutions françaises. Quelquefois même il traita ces derniers plus rigoureusement que les autres, et il fallut que l'écho des foudres romaines vînt l'avertir de ne pas aller si loin. Mais dans le procès de sa canonisation, le pontife romain, loin de se venger du roi de France, comme il eût pu le faire avec les sentimens que lui prêtent les historiens modernes (M. de Villeneuve lui-même à son insu), ne voulut voir dans les rigueurs de Louis IX que le devoir d'un roi vis-à-vis de ses sujets, et sa bonne foi docile en matière de juridiction.

Louis IX était inflexible quand une fois il voyait une justice à rendre, fût-ce au prix de ses affections et de ses alliances : il l'avait prouvé par le sire de Coucy son parent dont il disait en plein parlement : « Sera fait bonne justice du sire de Coucy, » malgré son lignage et ses amis. Si Dieu veut sa punition,

» aucune puissance humaine ne peut l'y soustraire. » Même rigueur pour son frère Charles d'Anjou, auquel devant le conseil il ordonna de restituer immédiatement le domaine extorqué : « Croyez vous, lui dit le roi, qu'il doive y avoir plus d'un » roi en France, et parce qu'êtes prince du sang, croyez-vous » être au-dessus des lois? » — A son retour de Palestine il établit la nouvelle jurisprudence des bailliages, qui obligeait les seigneurs aussi bien que la bourgeoisie, posant dès-lors la première pierre d'un vaste monument moral à l'ombre duquel les peuples de toute la France devaient un jour être réunis, l'égalité devant la loi. Le parlement formé des pairs et barons, jugeait sans instruction préalable : Louis établit un *nouveau parlement* qui ordonnait au civil comme au criminel une instruction par écrit, et la preuve par témoins. Le droit romain est traduit en langue vulgaire. Le roi veut qu'aux assemblées de province soit convoquée la bourgeoisie des villes et des communes, pour contrebalancer l'influence de la classe privilégiée : « Magistrats, » leur dit-il, devez léaument juger les fils des hommes ; ne devez » mie juger selon la face, mais avoir Diex devant vos yeux. »....
« Rien ne traversait plus le roy, dit Lavaron, cité par M. de Ville- » neuve, que l'avarice et les émolumens de cour. Il fit défendre » aux juges de prendre plus de *dix sols de bonbons par semaine*, » malgré l'usage établi. » Secondé par Etienne Boileau, conseiller du parlement et grand prévôt de Paris, il fit rechercher les usuriers qui ruinaient ses peuples : dans la seule ville de Cahors, on leur confisqua plus de 800,000 livres, environ 8,500,000 fr. Le rapport d'Etienne Boileau dit : « les évêques doivent empêcher » les usures de la religion, *et le roy de France celles des Juifs*, » qui ne reconnaissent que lui pour Suzerain. » Nous prenons acte, en passant, de cette déclaration qui décharge les évêques de France des persécutions organisées contre l'ancien peuple de Dieu. St.-Louis réunit en un corps d'ouvrages sous le nom d'*Assises de Jérusalem* les diverses ordonnances des parlemens, et y puisa, dit M. de Villeneuve, l'idée du *livre des Etablissemens*, qui, formé des usages du royaume, devait *apprendre à tous comment il faut se pourvoir en justice ou se défendre quand on est poursuivi*. Unité dans le pouvoir, unité dans la loi, unité dans les systèmes financiers, monétaires; affranchissement des com-

munes et des serfs; arbitrages souverains du roi de France entre les monarques européens et orientaux ; arbitrages paternels du roi parmi ses moindres sujets, voilà de quoi rendre plus d'un prince immortel. Et de tous ces titres de gloire, le dernier fut peut-être le plus précieux à Louis IX. On sait comme il se plaisait à « seoir au bois de Vincennes, après la messe. et se ac»coster à ung chesne...Et tous ceulx qui avoient affaire, venoient » parler à li, sans destourbier de huissier ne d'aultre; et lors leur » demandoit de sa bouche : y a-t-il qui ait partie? Et se levoient » ceulx qui avoient partie, et leur disoit: — Taisez-vous tous, et l'on » vous deslivrera l'ung après l'aultre. — Préférant, ajoute M. de » Villeneuve, aux plus riches tapis apportés d'Orient, la mousse » humide et séculaire des vieux arbres plantés par Louis-le-Jeune, » par le héros de Bouvines, Louis semblait tenir à honneur de » se montrer à tous ses sujets sur ce trône improvisé de gazon et » de fleurs.... Pourquoi faut-il ici qu'un déplorable souvenir se » mêle à de si touchantes traditions! que non loin de ces chê» nes vénérés, à la place peut-être de celui que le saint roi affec» tionnait de préférence, et qui existait encore sous Louis XIV, » un descendant de Robert de Bourbon, né à Vincennes, un pe» tit-fils du vainqueur de Rocroy, soit tombé victime de la plus » inique des sentences! Que ne peut-on arracher cette page si» nistre de la plus merveilleuse histoire des tems modernes! Le » sang du dernier des Condé a rejailli sur les lauriers du consul, » et sur le bandeau impérial..., où il semble redire à la France » que la vraie justice, la véritable liberté, fuient l'usurpation » même la plus glorieuse......... »

Ces pensées bien naturelles à des cœurs aussi haut placés que celui de l'historien, donneront très-certainement à son livre une couleur particulière. Elles lui gagneront la majorité de la France monarchique, mais peut-être en éloigneront-elles quelques-uns des lecteurs qui auraient le plus grand besoin de le lire. Même observation pour l'*Introduction* de l'histoire de St.-Louis. Du reste chacun est libre de ses allures, et celle de l'auteur n'en est que plus franche.

Mais ce que nous ne saurions passer à l'auteur, et à M. le marquis de Villeneuve moins qu'à tout autre, c'est une suite d'expressions hasardées à propos du conflit entre l'épiscopat

français et le baronage ; comme lorsqu'il traite des rapports du roi avec les évêques de France. L'auteur est trop fort en histoire pour ne pas apprendre en deux mots à son lecteur, dans une édition suivante, que le royaume de France ne doit sa formation et son unité territoriales qu'à l'unité de croyance de l'épiscopat. Il ne tenait qu'à un assez grand nombre de ces prélats guerriers de rallier leurs peuples à une bannière étrangère ; et quand sous Louis IX ils réclamaient la juridiction souveraine sur leurs fiefs personnels, il y étaient d'autant mieux fondés qu'à cette époque il y avait réellement, quant à l'administration, division des terres royales et des terres de l'Eglise : jusqu'à ce que le pape et le roi eussent réglé le différend, les évêques étaient donc en droit de lutter. Quant à l'abus de l'excommunication, les princes auraient eu d'autant plus mauvaise grâce à s'en plaindre, qu'alors où il y avait confusion de moyens temporels et spirituels, c'était l'arme la moins meurtrière, et leurs altesses et majestés savaient fort bien la solliciter quand c'était de leur intérêt. Même remarque sur le chapitre où l'auteur raconte les démêlés de l'empereur avec le pape. La question réduite au seul point de vue humain est tout à l'avantage du pape, alors choisi par toute la chrétienté comme son arbitre en dernier ressort dans les querelles civiles ou religieuses. C'était du reste un très-petit sujet que le grand empereur Frédéric II, si l'on se rappelle qu'il n'avait pas trouvé mieux pour vaincre le roi de France, le héros de M. de Villeneuve, que de l'attirer dans un coupe-gorge à Vaucouleurs.

Après avoir rempli à l'égard de l'auteur la tâche que la conscience nous impose, nous devrions à M. de Trans si non toutes les citations que nous voulions extraire de son livre (surtout de son troisième volume), du moins celle des grands événemens qui signalèrent le déclin de Saint-Louis, cet astre de la monarchie chrétienne. Ce serait pour l'auteur et le public un ample dédommagement de nos charitables mais arides observations. Mais d'une part, cet article n'est pas de ceux dont la louange fasse la base obligée, et de l'autre nous croirions enlever à l'histoire des Croisades cette fleur d'ensemble que M. de Villeneuve-Trans a le droit de réclamer pour son livre. Qui mieux que lui, du reste, devait l'écrire? C'est presque l'histoire

de sa famille, dont on voit les illustres membres jouer leur rôle dans le plus grand et le plus beau drame du moyen-âge, sur terre et sur mer, armés en chevaliers bannerets ou couverts de l'humble casaque croisée des chevaliers de Malte. Enfin à qui appartenait mieux qu'à un catholique sincère le droit de venger l'histoire des entorses que lui donnent chaque jour l'ignorance et la mauvaise foi? Quant à nous, notre gloire et notre bonheur est de voir dans tous les tems, et surtout aujourd'hui, éclore des œuvres qui demandent à leur auteur tout ce dont pourrait se vanter M. le marquis de Trans s'il était un peu moins modeste. N'oublions pas, Européens que nous sommes, que le peu de succès dont on accuse les Croisades commandées par St.-Louis, suffit cependant aujourd'hui même à fixer les limites de la barbarie. Si depuis six siecles le principe civilisateur s'est fait jour en Orient, il est parti de cet Occident accusé de fanatisme par d'imbéciles déclamateurs. Et si Saint-Louis est mort à la peine sur la côte d'Afrique, ce n'est ni sa faute ni celle des Croisades; mais une admirable prévision de la bonté divine qui voulait féconder de nouveau la terre de St. Augustin en y semant la cendre d'un martyr, et assurer à la France la terre qui reçut le sacrifice de son plus grand roi.

J.-B.

Bibliographie.

ANNALI DELLE SCIENZE RELIGIOSE; compilati dall'Ab. Ant. deLuca, à Rome, via delle Convertite al corso, nº 20. 15 *paoli* pour 6 mois.
Nº 24. *mai et juin.*

I. La Vie de Jésus, examinée sous le rapport critique, par le doct. Strauss (art. 2). traduit de l'anglais par l'abbé de Luca.

Dans l'examen que nous préparons du même ouvrage, nous ferons mention de l'article de l'auteur anglais.

II. Essai sur la cosmogonie égyptienne par le P. Pianciani, de la compagnie de Jésus.

Nous ferons traduire cet article très-remarquable que nous publierons dans les *Annales.*

III. Œuvres posthumes du Rév. Richard P. Froude, de l'université d'Oxford, par le doct. Wiseman.

IV. Dissertation sur l'éloquence sacrée du P. Antonio Antinoro, par Louis Marchetti.

Appendice. Nécrologie — et Notices bibliographiques.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRETIENNE.

Numéro 110. — 31 Août 1839.

Traditions Phéniciennes.

DISSERTATION SUR L'AUTHENTICITÉ

DES FRAGMENS DE L'HISTOIRE PHÉNICIENNE DE SANCHONIATHON,

Renfermés dans le premier livre de la *Préparation Evangélique* d'Eusèbe de Césarée de Palestine.

Deuxième Article [1].

Ecrivains auxquels Dodwell a attribué les fragmens de Sanchoniathon. — Porphyre et Philon. — Réfutation de cette supposition. — Epoque où la mythologie grecque a été expliquée par des allégories. — Epoque où les écrivains payens ont parlé comme Moyse. — Jackson admet et Vandale ne rejette pas Sanchoniathon. — Adversaires réceus : De la Barre. — L'abbé Foucher. — Stillingfleet. — Meiners. — Leur réfutation.

Comme je l'ai dit dans mon premier article, je vais examiner ici quels sont les écrivains auquels Dodwell attribue les fragmens de Sanchoniathon. Le premier est Porphyre, mais la citation d'Athénée le réduit à considérer Philon comme le faussaire. Quel a pu être son but? Voici ce qu'a supposé Dodwell : Philon de Byblos est le même qu'Hérennius Philon, nommé par Suidas et Origène. On voit par ce qu'en dit ce dernier, qu'il avait de l'aversion pour les Juifs [2], et pour atténuer l'impression favorable qu'avait produite la réponse de Josephe à Appion, il aurait imaginé cette fable du Sanchoniathon. Josephe écrivait pendant la 13e année de Domitien, et Philon a vécu jusque sous Adrien.

Rép. Voilà une fable opposée à ce qu'il appelle une fable; car je voudrais voir en quoi Philon réfute les argumens de

[1] Voir le premier article, N° 108, tome xviii, p. 405.

[2] Page 334, édition des bénédictins, t. i.

Josephe contre Appion, et je n'y puis parvenir. Et pour faire voir qu'il a moins de critique que de passion, il nous donne sa mesure sous ce rapport [1]; ainsi, il ne voit aucun imposteur parmi tous les auteurs qu'Eusèbe cite dans son neuvième livre comme ayant célébré la gloire des Juifs [2]. Hermès Trismégiste n'est pas un chrétien pour Dodwel, comme l'a cru Casaubon qu'il réfute; mais un payen, puisqu'il nomme le Soleil le plus grand Dieu qui soit dans les cieux. Il croit à l'existence des piliers sacrés; il cite Orphée lorsqu'il parle d'Abraham, et les oracles en faveur des Juifs, comme si cela pouvait faire autorité.

Après ces preuves de mauvaise critique, il nous donne l'exposé des motifs qui ont engagé Philon à composer une cosmogonie, et dans cette partie toute d'imagination, il divague avec un grand savoir, accumulant les choses les plus incohérentes *quæ non pertinent ad rem.*

M. Dodwell fait (p. 100) une observation judicieuse sur l'espèce d'allégorie que Philon veut exclure. « Ce n'est pas, dit-il, » qu'il veuille bannir du corps de la fable toute imagination poé» tique, ni toutes ces paraboles dont les anciens et les orientaux » surtout étaient si avides. C'est le bouleversement complet de » leur première histoire et sa transformation en un système de phi» losophie naturelle, qui fait de Jupiter, l'*éther;* de Junon, l'*air;* » de Vesta, la *terre;* etc. C'est cette manie de traduire l'histoire » de personnes vivantes et agissantes, en phénomènes de la na» ture, par une prosopopée continue qui dégénère en roman [3]; » voilà ce qu'il réprouve; mais non les allégories telles que celles » des mystiques dans les saintes écritures. Cependant, continue» t-il, à la fin ces allégories fondues dans le corps de l'histoire en » rendent l'intelligence difficile, lorsque les traditions primi» tives se sont effacées, et, jouissant d'une autorité égale au » reste, elles compromettent l'ensemble. Ce sont ces allégories » qui se sont introduites dans les théogonies célèbres d'Hésiode » et des *poètes cycliques* (οἱ περιηχήμενοι κυκλικοι), fameux par les » giganto-machies, titanomachies, qui ont obscurci la vérité.»

[1] Pages 67 et 70.

[2] Voyez ce qu'en a dit Walckenaer, sur *Aristobule*, p. 17.

[3] Ἀλληγορήσας, τοῖς τε φυσικοῖς καὶ κοσμικοῖς πάθεσιν ἀναμίξας.

M. Dodwell trouve que Philon, avec son prétendu Sanchoniathon, esttombé dans le même égarement qu'il reproche aux poètes grecs. Suit une grande digression sur l'origine des rivières, notamment du Nil, que je passe parce qu'elle n'a point trait à la question. — (Page 110) Il veut que le nom de *Sanchoniathon* soit une altération de *Sonchis*, prêtre égyptien qui fit connaître l'Atlantide à Solon; puis digression sur les *Atlantiens* qui ne sont selon lui que les *Atlantes*.

Après cette minutieuse revue du livre de M. Dodwell, qui n'est pas connu, que peu de gens ont lu, que moins de gens liront encore, mais dont on se prévaut comme ayant réduit en poudre le faux Sanchoniathon, je finirai par traduire son dernier chapitre, qui fera connaître exactement toute sa pensée dans cette attaque; elle ne sera pas, je crois, entièrement conforme à celle du plus grand nombre des adversaires du Phénicien, qui réclament Dodwell comme leur partisan. Entendons-le :

« Je ne puis voir que cette découverte de la fausseté du livre » de Sanchoniathon, porte le moindre préjudice à la cause » dans laquelle se trouvent engagées des personnes aussi pieuses » que savantes, qui se sont servies de cet auteur pour expliquer » ou confirmer des passages historiques ou philosophiques de » l'Ecriture. S'il existait parmi les antiquités payennes un seul » ouvrage qui pût rivaliser avec les saintes écritures, soit d'an» cienneté, soit d'authenticité, il pourrait y avoir quelqu'appa» rence de raison à rapprocher ces écrits; on pourrait tenter » de confirmer par des antiquités égales, des passages des » livres saints pour l'usage de ceux qui ne leur accordent pas » une préférence absolue, à cause de leur inspiration divine; » mais nous n'avons jamais ouï dans aucun récit payen an» térieur à la traduction des Septante, rien qui se rapportât » aux choses mentionnées dans les saintes écritures. Ce fut cette » publication qui excita l'émulation : c'est alors que Bérose, » Manethon, Ménandre et Lœtus publièrent leurs recherches. » Nulle mention du chaldéen Xisuthrus, des Hycousis égyptiens, » d'Abraham ou de Moyse, du déluge universel dans Ctésias, » Xénophon, Hérodote, ou tel autre des plus anciens écrivains » dont l'authenticité est incontestable. Lorsque ces nouveaux

» historiens publièrent leurs relations, les prétendues archives » d'où ils les tiraient, suffisaient seules pour les rendre suspectes. » C'étaient en effet des Piliers sacrés renfermés dans des sanc- » tuaires inaccessibles à ceux qui auraient voulu se convaincre » par leurs propres yeux. Les saints livres venaient d'être tra- » duits seulement alors; mais les originaux existaient depuis » des tems infinis dans des livres accessibles et intelligibles pour » quiconque voulait prendre la peine d'en apprendre la langue.

» Je n'insisterai pas sur la traduction prétendue faite dans le » tems de Platon; les plus forts argumens en sa faveur sont les » emprunts qu'on croit qu'il lui a faits, et que je nie absolu- » ment. Cette supposition est diamétralement contraire à l'his- » toire beaucoup mieux attestée d'Aristée, sur la traduction » faite par les ordres de Ptolémée Philadelphe. J'adopterais de » préférence les exemples plus anciens de l'historien Théopompe » et du poète Théodecte, qui ont vu et compris les livres des » Juifs avant la traduction de Philadelphe, à ce qu'assure Dé- » métrius de Phalère dans la relation d'Aristée [1]. Le livre de » Daniel fut montré à Alexandre-le-Grand, si nous devons nous » en rapporter à Josèphe [2]. C'est l'époque la plus reculée que » nous ayons de la connaissance de ces livres par les Grecs, soit » quant à leur désir de les connaître ou à leur capacité de les » entendre. On ne saurait remonter plus haut. De plus, la » contradiction dans les récits des mêmes faits, soit de la part » des nations entre elles, soit des auteurs d'une même nation, » est une preuve qu'ils n'écrivaient pas sous la même pensée, » comme l'observe Josèphe, ni d'après les mêmes originaux.

» Quant aux Juifs, leur accord prouve qu'ils puisaient aux » mêmes sources. Le Pentateuque des Samaritains doit, suivant » toutes les vraisemblances, avoir été reçu par eux avant les Sep- » tante, puisqu'alors l'exaspération entre les deux peuples était au » plus haut degré, et ils n'auraient rien voulu recevoir des Juifs.

[1] Voilà la preuve d'une crédulité bien robuste de la part de Dodwell, puisque non seulement il ne révoque pas en doute la fable d'Aristée, mais qu'il admet comme prouvé un des passages les plus absurdes de cette fable, ce qui a rapport à Théopompe et à Theodecte.

[2] *Antiq.* XI. 8.

»Ils auraient reçu également les prophètes en même tems; mais »on doit croire que la collection n'en était pas encore faite. »Enfin les Samaritains ont conservé le caractère hébraïque »ancien et n'ont pas reçu celui d'Esdras.

» D'après ces motifs, je ne crois nullement raisonnable d'op»poser ces récits payens aux Saintes Ecritures, ni d'y puiser »quoi que ce soit pour ajouter à leur crédibilité, en raison de »l'accord avec des autorités si peu dignes de foi. »

Dodwell, en chrétien zélé, n'a vu dans Sanchoniathon qu'un adversaire de Moyse ; c'est ce qui l'a déterminé à en attaquer l'authenticité. Il a compris dans la même proscription Bérose et Manethon ; il a admis sans réserve le récit d'Aristée, aussi bien que de nombreuses autorités citées par les premiers apologistes, dont quelques-unes sont très-suspectes aux yeux des critiques plus récens.

Le docteur John Jackson, qui a publié à Londres, en 1753, en 3 vol. in-4°, *des Antiquités chronologiques*, avait connaissance de la dissertation de Dodwell ; il s'exprime ainsi sur son compte : « Je pense que ces argumens sont trop faibles pour »mériter une réfutation particulière ; ils sont tels qu'ils ne »peuvent satisfaire aucune personne savante, versée dans l'his»toire ancienne. » Aussi, dans sa chronologie phénicienne, a-t-il suivi Sanchoniathon en cherchant à l'expliquer et non à le combattre.

On compte à tort Van Dale parmi les agresseurs de Sanchoniathon. Le peu de pages qu'il lui a consacrées à la suite de sa *Dissertation sur Aristée*, où il diffère entièrement d'opinion avec Dodwell, n'avait d'autre but que de réfuter l'étrange assertion de Huet, que le Τάαυτος est *Moyse*, et que Jérombaal de Porphyre est *Gédeon*. Au reste, cet écrit n'est pas distingué par la critique et n'est pas d'un grand poids dans la balance.

Pour venir à des attaques positives, il faut descendre à des tems bien postérieurs.

M. de la Barre, membre de l'académie des Inscriptions, a laissé des *Mémoires sur la religion de la Grèce*, dont le premier, compris au 16e vol. de la collection, contient une digression sur Sanchoniathon ; il paraît avoir ignoré l'écrit de Dodwell ; il donne une analyse très-incomplète des fragmens qu'il termine

en disant : « Qu'il n'est pas possible de douter de la mauvaise » foi de l'auteur, puisqu'il raconte un si grand nombre de choses » incroyables, dont la fausseté est manifeste. »

Toutes les théogonies encourent le même blâme. L'ordre et la liaison, à mon gré, les accuseraient plutôt de contrefaçon. On ne voit pas que le roman d'Evehmère fut incohérent.

« Personne, dit-il, avant Philon, n'a nommé Sanchonia- » thon. »

On peut en dire autant de Mochus qui n'est connu que par Josèphe, lequel en parlait d'après la traduction grecque de Lætus. Mochus était contemporain de Sanchoniathon; ils ont eu un sort semblable : celui de devoir toute leur célébrité à des traducteurs grecs et de n'avoir été nommés que par des écrivains très-récens : Diogène-Laërce, Josèphe, Athénée, Jamblique dans la *vie de Pythagore*, Damascius dans son livre des *principes*. Ce fait démontre combien peu les Grecs cherchaient à connaître l'histoire des autres peuples, sauf des Egyptiens et des Perses; mais la décadence ancienne de la Syrie et de la Phénicie les avait rendus fort indifférens à leur histoire. Les Romains en ont agi de même pour Carthage. L'argument négatif tiré du silence des anciens auteurs est tout-à-fait insignifiant.

Il veut que Sanchoniathon ait vécu sous Alexandre, « époque, » dit-il, où les beaux esprits soutenaient que les Dieux avaient » été des hommes.»

Cet anachronisme ne mérite aucune réfutation. Sanchoniathon est un très-ancien auteur ou n'est réellement pas. Au reste, M. de la Barre ne discute pas, il tranche et sans avoir étudié la question.

M. l'abbé Foucher s'est également inscrit parmi les adversaires de Sanchoniathon : [1] « L'histoire dont on donne le frag- » ment, dit-il, a-t-elle été composée par un phénicien antérieur » à la guerre de Troye ? c'est ce dont on ne nous donne au- » cune preuve. »

Rép. Quelle autre preuve en veut-il que l'assertion de Porphyre, tyrien lui-même, qui le déclare ?

« Mais l'autorité de Porphyre est nulle sur ce point. »

Rép. Un écrivain aussi savant que Porphyre est récusable par

[1] Voir t. 38 des *Mémoires de l'Académie*, p. 452.

cela seul qu'il est Porphyre? c'est ce qu'a tenté de faire croire Dodwell, par la raison qu'il voyait dans cet écrit une attaque à la religion chrétienne dont Porphyre était l'ennemi avoué. Mais il a été obligé lui-même d'abandonner ce moyen d'attaque et de se replier sur Philon dont il fait un faussaire. On ne sait pas si M. Foucher partageait les idées du savant anglais ; mais quelle que fût sa façon de penser, son laconisme ne peut mieux réussir que les raisonnemens de Dodwell.

« L'autorité de Philon de Byblos n'est pas d'un plus grand » poids.»

Rép. Voilà encore une manière d'argumentation qu'exclut la critique. Montrez pourquoi ?

« Un simple fragment nous conduit depuis le commencement » du monde jusqu'au règne de *Chna*, surnommé *Phœnix*: que » contient donc le reste ?»

Rep. M. l'abbé Foucher n'a pas bien étudié la citation d'Eusèbe. Elle se compose d'une foule de petits passages morcelés, au milieu desquels s'interposent des réflexions d'Eusèbe et de Philon. Il faut un peu d'attention pour en détacher ce qui est de l'auteur original. J'en ai compté onze, et Lydus, *de Ostentis*, dont nous devons la publication à M. Hase, cite, page 274, comme appartenant au deuxième livre des φοίνικων, de Sanchoniathon, tout ce qui a trait à *Cronos*, *Saturne*.

« L'auteur expliquait-il dans le reste, dit M. Foucher, l'in» vasion des Pasteurs en Egypte; leurs guerres contre les Egyp» tiens; l'établissement des Philistins dans la Palestine; la re» traite d'une partie des pasteurs en Phénicie ; le long séjour » qu'y firent Abraham, Isaac et Jacob; les conquêtes de Josué, » les guerres des Chananéens contre les Israélites, la fondation » des villes, etc.»

Rep. Voilà, certes, une étrange témérité, de vouloir dicter à un écrivain qu'on suppose contemporain de la guerre de Troye, ce qu'il a dû écrire, d'en faire un commentaire des livres saints. Trouve-t-il dans Hérodote, dans aucun des anciens qui ont écrit sur les premiers âges du monde, rien de semblabe à ce qu'il réclame du phénicien? le déluge universel n'est indiqué par aucun d'eux; c'est une observation très-judicieuse de Dodwell, ce n'est que depuis la publication des Septante, qu'on l'a vu figurer dans les historiens récens des tems primitifs. Dio-

dore de Sicile a-t-il rien connu de ce qu'il demande à Sanchoniathon? il s'étend cependant assez sur la première histoire de l'Egypte.

« Il est évident, par la manière dont Eusèbe parle de ce livre, » qu'il n'en connaissait que ce fragment, et qu'il l'avait tiré de » Porphyre. »

Rép. On ne saisit pas le but de cet argument. Porphyre est-il le faussaire? mais non, puisqu'il a nommé Philon. Pourquoi Eusèbe, dont l'érudition était immense (on n'en peut douter), n'aurait-il pas eu recours à l'ouvrage même de Philon?

« Le reste de l'histoire méritait bien son attention dans une » préparation évangélique, car il devait en résulter des preuves » propres à confirmer puissamment le récit des livres de l'An- » cien-Testament. »

Nous voici retombés dans le commentaire biblique que M. l'abbé Foucher veut tenir de Porphyre et de Philon. Mais c'est l'illusion qui a égaré Huet. Il n'y a aucune suite dans sa manière d'envisager cet auteur; est-ce un fauteur ou un détracteur du christianisme qu'il attaque? et puis M. Foucher a peu saisi le plan d'Eusèbe. Le nom de *préparation évangélique* ne peut être le titre exact de son livre. C'est une *préparation* à la *démonstration évangélique*. Ce n'est qu'un prolégomène à la démonstration d'abandonner la loi de Moyse pour suivre l'évangile *du devoir*. Il établit d'abord la préférence de la première sur toutes les opinions religieuses répandues dans l'univers, et pour cela, il puise des lambeaux d'ancienne théologie des Phéniciens dans Sanchoniathon, des Egyptiens dans Diodore de Sicile, ainsi que des Atlantiens, des Grecs dans le même et dans Plutarque, des Romains dans Denys d'Halycarnasse. Il court ensuite aux autres sujets qu'il s'est proposé de traiter. Si, d'après l'idée de M. Foucher, il avait dû discuter et épuiser chacun des ouvrages qu'il citait, tout son plan était interverti. On ne sait pas même ce qu'il aurait pu être.

On voit, par ce qu'ont dit ces messieurs, que le Sanchoniathon qu'ils ont attaqué, est un être imaginaire, rempli d'allusions qui leur appartiennent et de suppositions qu'ils lui attribuent. On peut leur appliquer ce mot de l'éditeur de l'ouvrage de Cumberland, relativement à Dodwell : « Ce que M. Dodwell » a écrit sur ce sujet, est plutôt l'expression de son inclination

»à ne pas croire qu'une suite de preuves contre l'authenticité de
» l'ouvrage.»

Stillingfleet, dans ses *Origines sacræ*, se proposant d'établir la préférence du récit cosmogonique et historique de Moyse sur les autres relations, combat Sanchoniathon aussi bien que Manethon et Bérose, sans s'occuper de leur authenticité; il combat l'anachronisme dont Porphyre lui paraît convaincu, en faisant à la fois Sanchoniathon contemporain de Sémiramis et de la guerre de Troye; ce point sera discuté. Examinant l'opinion que *Jéroboal* et *Gédéon* sont un même personnage, il reconnaît que Sanchoniathon a pu puiser dans ses mémoires sans qu'ils fussent d'un contemporain. Quant à l'auteur, en lui-même il l'accuse de beaucoup d'invraisemblances et même d'absurdités, mais croit que c'est à tort que le premier antagoniste Ursinus a dit que les gnostiques avaient fourni à Philon les noms de *Protogonos* et d'*Eon* qui sont significatifs; ce sont ces derniers qu'il accuse de Plagiat, et croit qu'ils doivent plus à Sanchoniathon qu'à Hésiode. C'est sans motif, selon lui, qu'on veut faire cet ouvrage moderne, par cela seul qu'il prétend à une haute antiquité. S'il en eût été ainsi, les adversaires de Porphyre, Eusèbe à leur tête, auraient dévoilé cette fraude.

Stillingfleet n'a pas connu, à ce qu'il semble, l'ouvrage de Dodwell dont il ne dit rien.

Le docteur Meiners, dans un ouvrage *sur la connaissance que les anciens ont eue du vrai Dieu*, publié à Lemgow, s'est rangé au nombre des adversaires de Sanchoniathon qui reconnaissent les payens comme falsificateurs. Aucun argument nouveau de sa part n'a été ajouté à la force de ceux que nous avons combattus, soit venant de Dodwell, soit des autres; il suffira d'avoir cité son nom.

Après avoir épuisé ou à-peu-près la série des adversaires de Sanchoniathon, qui ont vu dans ses fragmens une attaque contre la religion ou au moins une supposition émanée du paganisme, je viendrai, dans le prochain article, à ceux qui l'ont cru le produit d'une fraude pieuse.

Seguier, marquis de St-Brisson,
De l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Explication de la Fable.

DISSERTATION SUR LES TING-LING

DONT PARLENT LES LIVRES CHINOIS,

OU SUR LA VÉRITABLE NATION A LAQUELLE ON DONNAIT LE NOM DE CENTAURES DANS L'ANTIQUITÉ.

De l'existence des peuples réputés fabuleux. — Erreur de M. de Humboldt.— Importance des livres Chinois, pour l'histoire étrangère. — Figure des hommes à pieds de chevaux. — Les centaures sont les Ting-ling de la Chine.— Origine de cette fable grecque.— Ce sont des Scythes.— Du centaure Chiron. — De sa race et de son histoire.

Beaucoup de personnes pensent que tout ce qui nous est rapporté par les anciens des *Centaures*, des *Arimaspes*, des *Gryphons*, des *Amazones*, est entièrement fabuleux; et malgré son esprit pénétrant, M. le baron de *Humboldt* aussi a nié l'existence de ces nations célèbres, dans son dernier ouvrage, sur l'*Histoire de la découverte de l'Amérique*.

M. de *Paravey*, l'année dernière, lui a écrit à Berlin, qu'il admettait, au contraire, que des peuples puissans et existant encore, en Asie et en Europe, avaient porté ces noms purement hiéroglyphiques; et il lui annonçait, que, soit par les cartes géographiques, soit par les descriptions étendues que nous offrent les livres du Japon et de la Chine, il pouvait même assigner à quelles nations actuelles, ces noms symboliques avaient été autrefois appliqués.

M. de Paravey a lieu de croire, que par cet avertissement et par les preuves qu'il donnait à M. de Humboldt, de l'existence de ces prétendus peuples imaginaires, il a puissamment modifié les idées de ce savant voyageur : il a lieu de penser que dans ce moment M. de Humboldt s'occupe de ces nations elles-mêmes,

et cela d'après les livres dont M. de Paravey lui indiquait l'existence, et lui demandait d'obtenir la traduction, aux frais de S. M. le roi de Prusse, ou par la munificence de l'empereur de Russie.

Il est honteux pour la France, que ces livres admirables, composés par les ordres des illustres souverains Mantchoux, tels que les *Kang-hi* et les *Kien-long*, et écrits pour ainsi dire sous leurs yeux, ne soient pas encore traduits, malgré que de saints et savans missionnaires, au milieu de leurs œuvres apostoliques à Péking, eussent pris soin, il y a plus de cent ans, de nous les envoyer.

Un seul homme, le docte et honorable M. de Guignes, le père, en a fait un assez fréquent usage, dans sa savante *histoire des Huns*. M. Remusat en a tiré les détails importans mais arides, qu'il a publiés sur l'*Histoire de Khoten*, royaume ancien, au nord de l'Inde, et sur le royaume de Camboge.

Depuis, si on en excepte M. de Paravey, qui les a montrés et expliqués à de savans voyageurs, et au colonel Fitz-Clarence, maintenant lord Munster, ces livres ont été à peine consultés.

On nous a traduit des romans, d'insipides nouvelles, mais aucun ministre éclairé n'a ordonné la traduction complète du *Pian-y-tien*, ouvrage fort étendu, orné de belles gravures, qui ne traite que des nations étrangères à la Chine, et qui seul peut éclairer les traditions altérées et trop modernes des Grecs et des Romains.

M. de Paravey, depuis son voyage à Londres, en 1830, s'occupe de ces études importantes, pour lesquelles il n'a trouvé de secours jusqu'à ce jour, que dans son propre courage : il a rapporté de Londres et d'Oxford des cartes calquées sur le chinois et le japonais, des pays de toutes les nations de l'Asie centrale, où nul voyageur n'a pénétré depuis Marc-Paul.

Il a fait plus encore, il a calqué, dans le *Pian-y-tien* et dans les *Encyclopédies Japonaises* et *Chinoises*, les figures plus ou moins symboliques et caractéristiques de toutes ces anciennes nations, dont Hérodote seul nous parle avec quelque vérité.

Ces figures sont accompagnées d'un texte fort court, mais qui doit remonter à une haute antiquité; et il est inouï que

ces textes eux-mêmes, jusqu'à ce jour, n'aient pas été traduits et publiés avec les dessins qui les accompagnent, et que la Société de Géographie de Paris en ait méconnu l'importance.

Les *Annales de philosophie chrétienne* en ont donné un fragment en publiant la figure remarquable de ce juif ou marchand du *Ta* 大 *tsin* 秦 qui vient dans l'*Empire du Milieu*, soit la Perse, soit la Chine, vendre le corail rouge de la Méditerranée [1] : elles vont en offrir un nouvel extrait, en donnant ici, *pour la première fois*, la figure d'un des peuples connus sous le nom de *Centaures*, dans la haute antiquité.

M. de Paravey a adressé à la Société Royale de géographie de Londres, ce même calque que nous publions ici, et l'a aussi communiqué à l'Académie des Sciences de Paris, dans la séance du 8 juillet dernier. Mais à Paris, on a feint de ne pas le comprendre, on a à peine mentionné sa communication assez étendue, et dans laquelle nous puisons les détails que l'on va lire, sur la nation antique des *Ting-ling*, nation cavalière par excellence, et qui fut à la fois la tige des anciens Sarmates, et celle des Polonais et des Russes actuels.

Le dessin que nous en publions est tiré de l'*Encyclopédie Chinoise*, p. 27, liv. XIII.

Fait par un dessinateur peu exercé, la tête seule peut avoir quelque vérité; et l'on doit y remarquer la barbe, les moustaches, et surtout les cheveux se bouclant sur le col, ce qui n'a jamais lieu, dans la race Mongole ou Chinoise proprement dite, race dont les cheveux sont rares, durs, noirs, et droits comme des baguettes.

De cette tête on peut conclure, quoique le texte fort court ne le dise pas, que les peuples du nord de l'Asie étaient blonds, et avaient les yeux bleus.

Les mains et les bras sont, aussi bien que les jambes, fort mal dessinés; les jambes, malgré leurs sabots mal figurés, ne sont pas des jambes de bouc.

D'après le texte qui accompagne ce dessin, ce sont des

[1] Cet article a été inséré dans le N° 70, tome XII, p. 245, sous le titre de : *Dissertation sur le Ta-tsin ou sur le nom antique et hieroglyphique de la Judée.*

丁 Ting
靈 Ling
国 Koue

Homme du Royaume des Ting-Ling ou des Intelligences viriles.

1

2



N° 1.

Extrait du T. XIII p. 27 du San Tsay Tou Hoey
Ou Encyclopedie Chinoise, ou Chan-Hay-King
N° 2. *Figure, N° 135, Liv. XIV Encyc.die Japon.se*

jambes de chevaux 馬 *Ma* 蹄 *Ty*, et nullement des jambes de chèvre, ce qui se rendrait par 羊 *Yang* chèvre, suivi du même symbole des pieds *Ty*, et ce qui aurait pu faire croire aux Satyres.

Aucune confusion n'est possible ici, d'après le texte; mais le dessinateur inepte, voyant de longs poils à ces jambes de quadrupède, attribuées aux *Ting-ling*, aura été porté à leur donner quelque ressemblance à des jambes de bouc. D'ailleurs tout doute est levé par la figure n° 2 que nous donnons dans notre planche, et qui offre évidemment des jambes de cheval.

Les peuples à pieds de chèvres, dont parle déjà *Hérodote*, étaient des peuples montagnards, tels que les Arabes de l'Yémen, et les pasteurs de chèvres du Thibet; et leur nom, formé du symbole Bouc 羊, supporté par le symbole 儿, Homme, était retracé par le caractère 羌 *Kiang*, qui n'a aucun rapport avec le nom des *Ting-ling*, et qui s'applique, encore en ce moment, aux pasteurs du Thibet.

Les *Ting-ling*, au contraire, ainsi que leurs chevaux rapides, faisant 50 lieues en un seul jour, dit le texte, habitaient les steppes du nord de l'Asie, et ne gravissaient pas sur les montagnes.

Les cartes, calquées par M. de Paravey, les mettent, aussi bien que les textes qu'il a consultés, au nord des pays de *Kang-kiu*, et des contrées immenses qui sont bornées au sud par la mer Caspienne, et habitées par des peuples nomades par excellence; ils ont dû bientôt s'étendre, non-seulement jusqu'au *Tanaïs* ou au *Don*, mais encore jusque dans l'*Asie-Mineure* et la *Grèce*, pays parcourus, encore en ce jour, par les tribus errantes de *Turcomans* et de *Curdes*.

Or les Amazones, dont nous parlerons peut-être incessamment, et que figurent aussi, *avec un seul sein*, les livres conservés en Chine, vivaient également sur les bords du Tanaïs, fleuve où elles se baignaient, nous dit-on, et qui même fut, à cause d'elles, nommé autrefois l'*Amazonius*.

On conçoit donc comment les Amazones, venant attaquer Athènes, avaient avec elles un corps de Scythes, c'est-à-dire de *Centaures* ou de *Cosaques*. *Justin* [1] nous le dit formellement, et

[1] Livre II, chap. 4.

nomme *Pana-Sagore*, le fils du roi des Scythes, commandant la cavalerie auxiliaire de ces femmes intrépides.

Les métopes du Parthénon, et les antiques frises du temple de Phygalie, déposées à Londres au *British museum*, ont montré à M. de Paravey, et ces Amazones d'une admirable beauté, et ces Centaures, véritables Cosaques, aussi sauvages que ceux des armées russes, et figurés avec des faces écrasées, et mordant leurs prisonniers ou les assommant à coups de massue.

Le moine Bacon [1] les décrit précisément ainsi, et donne les Amazones comme *nourrissant de leur mamelle unique les Centaures et les Minotaures, monstres épouvantables qui les suivaient partout*; et d'après Pline, il les place dans les lieux mêmes où les livres chinois font habiter les *Ting-ling*; c'est-à-dire dans le *kharisme* actuel.

Mais l'antiquité ne nous donne pas tous les Centaures comme féroces; si elle dépeint ainsi, ceux de la Thessalie et ceux que tua la belle et farouche Atalante, véritable Amazone à la *chevelure naturellement blonde et magnifique* [2], elle nous montre aussi, parmi les Centaures, le sage et docte *Chiron*, qui fut la personnification d'une autre partie de cette nation.

Savant précepteur de Castor et Pollux, habiles dans l'équitation; de Palamède, versé dans les lettres et les sciences; d'Ulysse, rusé en politique [3]; de Thésée, vainqueur du Minotaure; d'Achille, intrépide dans les combats; père adoptif du dieu de la médecine, Esculape; créateur de l'astronomie et de la sphère céleste, où il figure encore, non loin de la *Croix du sud*, et auprès du *Sagittaire*, Chiron était donc le type d'une race éclairée et policée, telle que l'a toujours été la noble nation des Slaves, guerrière et lettrée tout à la fois, et ayant porté sa langue, voisine du sanscrit, dans les Indes, aussi bien qu'à Raguse et en Italie, pays également conquis par elle.

Et en effet, Ovide nous apprend que la belle *Ocyrhoé*, *savante*

[1] Dans *Bergeron*, t. II, p. XI.

[2] *Ξανθὴ δὲ ἦν αὐτῆς ἡ κόμη· οὔτι που πολυπραγμοσύνῃ γυναικείᾳ, καὶ βαφαῖς ἅμα, καὶ φαρμάκοις· ἀλλ' ἦν φύσεως ἔργον ἡ χροιά.* Elien, *Histoires div.* l. XIII, c. 1.

[3] Sur une cornaline du cabinet du roi, le *pileus* ou casque d'Ulysse, est orné de deux centaures; voyez n° 14.

dans l'art des choses futures, comme les Velleda des Gaulois, était *blonde* [1]. Aussi bien que Chiron son père, elle appartenait donc à la belle nation des *Polonais* et des *Sarmates*, et elle devait avoir les yeux bleus. Or, il est au moins très-digne de remarque, que pour indiquer la pupille, en chinois, ou la *Prunelle*, 睛 *Tsing*, on emploie le symbole 目, *OEil*, et la clef de la *couleur bleue*, 青 *Tsing*, caractère traduit ici par *Cæruleus*.

La prunelle était donc, dans cette primitive écriture, le *bleu de l'œil*, tandis que, chez les Chinois, tous les yeux sont, aussi bien que les cheveux, d'un noir foncé et jamais bleu.

On pourrait donc, par cela seul, conjecturer que les tribus Mongoles et Chinoises ont reçu leur écriture hiéroglyphique des races Slaves et Grecques, aux *yeux bleus*, aux *cheveux blonds*; et alors on ne s'étonnerait plus, comment les rapports les plus surprenans existent, entre les formes des lettres de l'alphabet *grec* et *illyrien*, et les formes anciennes des caractères de jours et d'heures, formant des Cycles, apportés et conservés en Chine jusqu'à ce jour [2].

Mais les livres chinois nous montrent-ils, en effet, ces peuples écuyers par excellence, ces anciens Polonais, les *Ting-ling*, comme civilisés et éclairés? C'est ce que M. de Paravey affirme; et d'abord il observe que leur nom même 丁 *Ting* 靈 *Ling*, indique cette *Intelligence suprême*, qui a fait de *Chiron* un ancien type de civilisation par excellence.

Ling, caractère classé sous la clef de la *Pluie*, 雨 *Yue*, ou des *Nuées* (νεφέλη, en grec), signifie *Esprit*, *Intelligence*; et *Ting* a le sens de *viril*, *grand*, *fort*, *robuste*.

Le royaume des *Ting-ling*, était donc celui des peuples à *intelligence virile* ou *robuste*, et comme les fables naissent toujours de quelque vérité mal comprise, il est fort à remarquer ici, que suivant toutes les mythologies, les Centaures étaient issus d'Ixion et de *Nephelé*, c'est-à-dire de la *nuée*, et que nous ve-

[1] Ecce venit rutilis humeros protecta capillis....
.... fatorum arcana canebat. *Metam.* lib. II, v. 636. 640.

[2] Voyez l'*Essai sur les Lettres* de M. de Paravey; voir les exemples que nous en avons donnés pour l'A, le B et le C. tome XVI, p. 235 et XVII, p. 334.

nons de voir le caractère *Yue* celui de la pluie ou des nuées; entrer dans leur nom *Ting-ling*.

Mais, avons-nous dit, les Centaures le plus souvent, sont donnés comme féroces et grossiers, aussi bien que les Minotaures, et M. de Paravey, s'appuyant sur *M. Klaproth*, nous montre en effet, qu'on distingue aussi, dans les livres conservés en Chine, divers royaumes de *Ting-ling*.

Parmi ceux du Nord, se trouvaient sans doute, des Cosaques féroces, et seulement guerriers et cavaliers intrépides, tandis que vers le Sud et vers le pays des *Ou-sun* (peuple où M. de *Paravey*, voit les *gryphons* d'Hérodote, et qu'on figure, en effet, avec des longues griffes, au lieu de mains, dans le *Pian-y-tien*), M. Klaproth cite, d'après les livres chinois, d'autres peuples de *Ting-ling*, célèbres, dans ces contrées centrales de l'Asie, et dont le nom, en langue des *Ou-sun*, voulait dire *hommes vénérables*.

Cette tribu vénérée de *Ting-ling* était donc celle à laquelle dut appartenir le vénérable et docte *Chiron*, personnage qui, pour ses vertus et sa science, eut la gloire de donner son nom à l'une des plus belles constellations.

Quand on raisonne à la manière des Dupuis et des Volney, il suffit d'avoir vu son nom inséré dans le ciel, chose si naturelle pour les premiers hommes, pour n'être plus qu'une abstraction, et pour qu'on puisse nier la réalité de toute une vie plus ou moins illustre. Mais les bons esprits ne partagent pas ces ridicules idées, qui tendent à nier toute l'antiquité, et à anéantir les bases même de l'histoire. Et d'ailleurs, il y eut des contrées reculées où les fables grecques n'ont pu pénétrer, et où l'antique et admirable écriture hiéroglyphique, sert au contraire, à éclaircir ces fables elles-mêmes, et à rétablir les vérités historiques les plus importantes.

M. de Paravey le montre en ce lieu même, pour cette fable qui prétend que les centaures eurent pour mère une véritable *nuée*; et si l'on doutait de son assimilation des *Ting-ling* à la race *Slave*, soit *russe*, soit *polonaise*, il renverrait non-seulement aux livres et aux cartes antiques dont il a parlé, et dont un ministre éclairé devrait ordonner la publication; mais encore au dernier traité conclu entre les Russes et les Chinois dont la traduction a été publiée.

M. *Klaproth*[1] a traduit ce traité, conclu par les Chinois avec les *O-lo-sse* ou les Russes actuels : et, dans les commentaires qui accompagnent les textes chinois, on voit que les envoyés de ce peuple immobile, chez qui se conservent les livres assyriens et égyptiens les plus anciens, reconnaissent les *O lo-sse* actuels, comme occupant le pays des antiques *Ting-ling*, c'est-à-dire le nord extrême de l'Asie, et les vastes steppes de la Sibérie et de la Sarmatie.

Or il est question de ces mêmes *Ting-ling*, et ils sont figurés aussi à la manière grecque la plus ancienne, *avec un corps d'homme et deux pieds de chevaux seulement*, dans le *Chan-hay-king*, livre mythologique, sur les *mers* et les *montagnes*, que fait traduire en ce moment M. le marquis de Fortia ; et ce livre remonte, dit-on, à plus de 2,000 ans avant notre ère.

Depuis plus de 4,000 ans, les Russes et les Polonais ont donc conservé, au moins dans l'écriture hiéroglyphique, ce nom de *Ting-ling*, dont M. de Paravey nous dévoile la valeur dans cet article, qu'il aurait pu étendre beaucoup plus, et appuyer de toutes les pièces justificatives.

Il se borne, en finissant, par observer en outre, que la sphère céleste nous offre encore, dans le système grec, et dans le système plus ancien conservé en Chine, la preuve de ces antiques noms d'hommes et de peuples appliqués aux étoiles principales du ciel.

Rien, vers le centaure, entre la *croix du sud* et la *balance* du zodiaque, ne dessine des chevaux reconnaissables, dans les étoiles ; et l'on peut y supposer tous les objets possibles : et cependant, si les Grecs y ont mis leur centaure *Chiron*, combattant un animal féroce, et placé non loin d'un autel, type de civilisation, nous voyons également, la sphère hiéroglyphique conservée en Chine, et plus ou moins modifiée à des époques modernes, mettre dans ces mêmes étoiles, le *préfet de la cavalerie* et les *cavaliers des chars*, et d'autres types d'équitation, qui montrent évidemment, dans ces constellations, des idées de centaures et d'hippocentaures[2].

[1] Tome 1, p. 86, *Mémoires relatifs à l'Asie*.

[2] T. x. Mémoire présenté à l'Académie des sciences, 1785, p. 13, 20,

Le hasard, certes, ne peut produire, à des dates de plus de 3.000 ans, et à des distances de lieux aussi grandes, des rapports aussi complets et aussi positifs.

La question des Amazones nous offrira quelque jour, les mêmes identités surprenantes, entre ce qui est dit de ces femmes héroïques, dans les livres conservés en Chine, et ce que nous en rapportent les Grecs: et, par des exemples tels que ceux ci, nous engagerons peut-être les vrais amis de la science, à ne pas supposer, que l'antiquité est un livre fermé maintenant aux efforts les plus persévérans, et surtout, à ne pas admettre les stupides négations des Dupuis, des Volney, et de toute l'école qui en dérive, et qui se croit seule philosophique.

Ch.er DE PARAVEY.

P. S. M. Rémusat [1], dans les *Ting-ling*, voit des Samoiedes, mais si on lit dans M. de Guignes [2], l'histoire de leurs guerres contre les Huns, avant et après notre ère, et celles de leurs invasions en Chine, on y reconnaîtra un grand et puissant peuple, occupant un pays de la Sibérie, nommé *Ma-king*, c'est-à-dire, où *l'on ne marche* (*Hing*) *qu'à cheval* (*Ma*).

Or, dans la carte des *Ty*, ou Scythes du nord, que donne l'encyclopédie japonaise, on place ces *Ting-ling* vers le lac Aral, uni à la mer Caspienne. Et dans un planisphère japonais, rapporté par Kæmpfer, publié par M. Klaproth, la Russie porte le nom de *Koatouriya*, ou *pays des Centaures*, nom que ne put expliquer M. Klaproth. Enfin, suivant le célèbre M. de Hammer, *Origines russes*, les Russes asiatiques dériveraient de *Thiras*, ou Ros, fils de Japheth, et ce nom de *Thiras*, est celui des *Taures*, ou *Centaures*, suivant divers auteurs que cite notre docte ami.

24, Planisphere chinois traduit par M. de Guignes le fils, d'après celui du P. Noël, savant jésuite, missionnaire en Chine.

[1] *Notice académ., inscript.*, t. x, p. 169.

[2] *Histoire des Huns*, t. II, p. 27, 72, 74, 84, 93, 120, 347.



Histoire biblique.

MÉMOIRE SUR UN PORTRAIT DE JÉSUS-CHRIST

DONT IL EST PARLÉ DANS LES HISTORIENS GRECS.

Premier Article.

Histoire de Thadée touchant Abgare. — Lettre de ce dernier. — Sa guérison. — Date de la mort de J.-C. — Sur Abgare et Edesse. — Histoire du siége de cette ville, et de sa délivrance miraculeuse par Procope. — La même expédition décrite par Evagre. — Observation sur leur récit. — Conclusion.

On sait, par le témoignage d'Eusèbe, évêque de Césarée, dans son *Histoire ecclésiastique* [1] que Thadée, l'un des disciples de Jésus-Christ, a écrit l'histoire suivante en langue syriaque.

« La divinité de notre Sauveur et de notre Maître s'étant fait » connaître à tous les hommes par les effets miraculeux de sa » puissance, elle attira une infinité de personnes des pays étran- » gers et fort éloignés de la Judée, par l'espérance d'être guéris » des maladies et des autres incommodités qu'elles souffraient. » Agbare, qui commandait avec beaucoup de réputation dans » son petit état situé au-delà de l'Euphrate, et qui était attaqué » d'une maladie incurable, ayant appris par le rapport uniforme » de plusieurs témoins, les guérisons miraculeuses que le Sau- » veur avait opérées, lui écrivit pour le supplier d'avoir la bonté » de le soulager. Le Sauveur, au lieu de l'aller trouver, lui fit

[1] Livre I, chap. 13. Ce chapitre a été réimprimé avec des notes très-étendues dans le *codex apocryphus novi testamenti* de Jean-Albert Fabricius, *Hamburgi*, 1719, t. I, p. 316; en grec et en latin. Il donne aussi les lettres d'Abgare et de Jésus dans les deux langues. Assemani, qui appelle toujours *Abgar* le roi d'Edesse dans la *Bibliotheca orientalis*, y soutient l'authenticité de tous ces récits par des argumens très forts.

» l'honneur de lui écrire; il lui promit de lui envoyer un de ses » disciples qui le guérirait et qui procurerait son salut et celui » des siens. Il s'acquitta de cette promesse. Car après sa résur- » rection et son ascension, Thomas, l'un des douze apôtres, en- » voya Thadée, l'un des soixante-dix disciples, prêcher l'évangile » à Edesse, et accomplir la promesse du Sauveur. La mémoire » de ce miracle s'est conservée dans les registres d'Edesse qui » contiennent les actes d'Agbare. J'en ai tiré sa lettre et la réponse » du Sauveur, que j'ai traduite du syriaque. »

Edesse [1] était une ville de Mésopotamie, située sur la rive gauche de l'Euphrate, mais non sur les bords du fleuve même, ainsi qu'on le verra dans la suite. Il ne faut pas la confondre avec une ville du même nom, située en Macédoine, et capitale de l'Emathie. Si l'on en croit Isidore, celle de la Mésopotamie avait été fondée par Nemrod. Eusèbe dit qu'elle fut rebâtie par Séleucus, roi de Syrie. Pline assure qu'elle se nommait autrefois *Antioche* et qu'elle fut aussi appelée *Callirhoé*, à cause d'une fontaine qui y coulait. Elle devint la capitale de l'*Osrhoëne*. Ce n'était qu'une toparchie dont les seigneurs prenaient la qualité de rois [2]. Quant à l'Edessa de Macédoine, c'est maintenant *Edissa*; on l'appelle aussi *Moglena*, du nom de la contrée où elle se trouve [3]. Le voyageur Niébuhr a vu l'Edesse de la Mésopotamie; il croit que c'est la ville d'*Orfa*, dont il a donné le plan.

[1] Strabon, p. 323 pour Edesse de Macédoine, et p. 748 pour Edesse de Mésopotamie. — Pline, tome I, p. 268. — Tacite, *Annales*, livre XII, chap. 12. — Ptolémée, livre V, chap. 18.

[2] *Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques*, par Sabbathier. Paris 1773, tome XV, p. 72, art. Edesse.

[3] Gosselin, note sur *Strabon*, traduction française, tome III, p. 102. Les anciens noms de l'Edesse de Mésopotamie sont *Arrach*, *Rhoa*, *Orrhoa* et *Orpha*. Voyez la *chronique* de cette ville composée en langue syriaque, l'an 540, et publiée par Assemani, dans sa *Bibliotheca orientalis*, anno 1719, tome I, p. 387. C'est *Arach*, selon dom Calmet, qui avait été bâtie par Nemrod. Cet auteur ne les confond nullement à cet article dans son *Dictionnaire de la Bible*, *Arach* était, selon lui, une ville de la Chaldée, située sur le Tigre, au-dessous de sa jonction avec l'Euphrate. — Le docte Michaelis, dans son *Spicilegium geographiæ hebræorum exteræ post Bochartum*, pars prima, p. 220—226, prouve qu'*Arach* de la Vulgate, nommée comme une des villes de Nemrod, est *Edesse*.

Lettre d'Abgare [1], roi d'Edesse, envoyée par Ananias à Jésus, à Jérusalem.

Agbare, roi d'Edesse, à Jésus, sauveur, qui est apparu à Jérusalem.

« J'ai appris les guérisons que vous avez faites sans le secours » des herbes, ni des remèdes : que vous rendez la vue aux aveu- » gles, que vous faites marcher droit les boiteux, que vous gué- » rissez la lèpre, que vous chassez les démons et les esprits im- » purs, que vous délivrez des maladies les plus invétérées, et que » vous ressuscitez les morts. Ayant appris toutes ces choses, je » me suis persuadé que vous étiez Dieu, ou que vous étiez fils de » Dieu, qui étiez descendu sur la terre pour y opérer ces mer- » veilles. C'est pourquoi je vous écris pour vous supplier de me » faire l'honneur de venir chez moi, et de me guérir de la ma- » ladie dont je suis tourmenté. J'ai ouï dire que les Juifs mur- » murent contre vous, et qu'ils vous tendent des piéges. J'ai » une ville qui, quoique fort petite, ne laisse pas que d'être » assez agréable, et qui suffira pour nous deux. »

Eusèbe ajoute, toujours d'après Thadée : « voilà la lettre qu'il » écrivit alors, ayant été éclairé d'une lumière céleste. Je crois » devoir transcrire aussi la réponse que le Sauveur lui fit ; elle » est courte, mais toute remplie de la vertu puissante de sa pa- » role. »

Réponse de Jésus au roi Agbare.

« Vous êtes heureux, Agbare, d'avoir cru en moi sans m'avoir » vu. Car il est écrit de moi, que ceux qui m'auront vu ne croi- » ront pas, afin que ceux qui ne m'auront pas vu croient et » soient sauvés. Quant à la prière que vous me faites d'aller vous » trouver, il faut que j'accomplisse l'objet de ma mission, et » qu'ensuite je retourne vers celui qui m'a envoyé ; lorsque j'y » serai retourné, j'enverrai un de mes disciples qui vous guérira, » et qui vous donnera la vie à vous et à tous les vôtres. »

Histoire de la guérison d'Agbare.

L'évangile de saint Mathieu fait indirectement allusion à la

[1] Assemani écrit toujours *Abgar*.

demande d'Agbare, lorsqu'en parlant des guérisons opérées par Jésus, il dit [1] :

« Sa réputation s'étant répandue dans toute la Syrie, on lui » présentait tous ceux qui étaient malades et diversement affli- » gés de maux et de douleurs, les possédés, les lunatiques, les » paralytiques, il les guérissait. »

En effet, la Syrie comprenait beaucoup de grandes provinces : l'Idumée, la Palestine, la Célésirie, la Phénicie, la Syrie où était Damas, la Syrie où était Antioche, la Mésopotamie, et d'autres encore [2]. Edesse s'y trouvait donc comprise. Eusèbe continue : « voici ce qui est écrit après ces lettres en langue » syriaque :

» Après que Jésus fut monté au ciel, Judas, qui s'appelait » aussi Thomas, et qui était l'un des apôtres, envoya Thadée, » l'un des soixante-dix disciples, qui vint à Edesse, où il logea » chez Tobie, fils de Tobie. Le bruit de son arrivée et des mi- » racles qu'il avait faits, s'étant répandu, on dit à Agbare qu'il » était arrivé un apôtre, selon ce que Jésus lui avait promis. » Thadée commença donc à guérir par la puissance qu'il avait » reçue de Dieu, toutes sortes de maladies et de langueurs, au » grand étonnement de tout le monde. Agbare ayant appris les » miracles surprenans qu'il opérait et les guérisons extraordi- » naires qu'il faisait au nom et par la puissance de Jésus-Christ, » comprit que c'était celui duquel Jésus lui avait parlé en ces » termes :

» Lorsque je serai retourné au ciel, j'enverrai un de mes » disciples qui vous guérira.

» Ayant donc envoyé chercher Tobie chez qui Thadée demeu- » rait, il lui dit :

» J'ai appris qu'un homme puissant, qui fait plusieurs gué- » risons par le nom de Jésus, est venu de Jérusalem, et qu'il » loge dans votre maison.

» Tobie lui répondit :

» Seigneur, il est venu chez moi un étranger qui opère divers » miracles.

[1] Chapitre IV, verset 24.

[2] Note de Sacy sur ce verset.

» Amenez-le moi, dit Agbare.

» Tobie étant allé trouver Thadée, lui dit :

» Le roi Agbare m'a commandé de vous mener à lui, afin » que vous le guérissiez.

» Je suis prêt d'y aller, répartit Thadée, parce que j'ai été » envoyé ici pour cela.

» Dès la pointe du jour suivant, Tobie mena Thadée à Ag- » bare. Lorsqu'il entra, ce prince vit quelque chose d'extraor- » dinaire et d'éclatant sur le visage de cet apôtre, qui l'obligea » de se prosterner pour le saluer. Les grands de sa cour, qui » étaient présens, et qui n'avaient rien observé de semblable, » furent frappés d'étonnement.

» Agbare dit à Thadée : êtes vous le disciple de Jésus, fils de » Dieu, qui m'a écrit : je vous enverrai un de mes disciples, qui » vous guérira et qui donnera la vie à vous et à tous ceux qui » sont auprès de vous ?

» Thadée lui répondit : j'ai été envoyé vers vous par le Sei- » gneur Jésus, parce que vous avez cru en lui ; et si vous croyez » en lui de plus en plus, vous verrez tous les désirs de votre » cœur accomplis.

» J'ai tellement cru en lui, reprit Agbare, que j'avais le pro- » jet d'attaquer à main armée les Juifs qui l'ont crucifié, si je » n'avais pas été retenu par la crainte de la puissance des » Romains.

» Thadée lui dit : Jésus notre Seigneur et notre Dieu a ac- » compli la volonté de son Père ; et après l'avoir accomplie, il » est monté au ciel auprès de lui.

» Je crois en lui et son Père, dit Agbare.

» Par cette raison, répartit Thadée, je mets la main sur vous » au nom de Jésus, notre Seigneur.

» Et pendant qu'il la mettait, Agbare fut guéri de sa maladie. » Agbare fut ravi de voir ainsi accomplir en sa personne, ce » qu'il avait entendu dire de Jésus-Christ, qu'il guérissait les » maladies sans le secours des herbes, ni des remèdes, par le » ministère de son disciple.

» Il ne fut pas le seul guéri de la sorte. Abde, fils d'Abde, » s'étant jeté aux pieds de Thadée, fut guéri de la goutte par la » vertu de ses prières et par l'imposition de ses mains. Plusieurs

» autres citoyens furent aussi délivrés de leurs maux par cet » apôtre, qui faisait sans cesse des miracles et prêchait la parole » de Dieu.

» Après cela, Agbare lui dit : vous faites tous ces miracles, » Thadée, par la vertu toute-puissante de Dieu, et nous en » sommes pénétrés d'admiration. Mais je vous prie de nous ra- » conter de quelle manière Jésus est venu sur la terre, et par » quelle puissance il a fait de si grandes choses dont nous avons » entendu parler.

» Je ne vous dirai rien maintenant, répartit Thadée ; mais » comme j'ai été envoyé ici pour publier l'Évangile, si vous » avez la bonté d'assembler demain tous les habitans de votre » ville, je leur prêcherai la parole de Dieu, et je leur répandrai » cette semence de vie. Je leur parlerai de l'avènement du Sau- » veur, du sujet pour lequel il a été envoyé par son Père, et des » mystères qu'il a révélés dans le monde. Je parlerai de la puis- » sance par laquelle il a opéré ces merveilles, de la nouveauté » de sa prédication, de la petitesse et de la bassesse extérieures » de son humanité, de la manière dont il s'est humilié jusqu'à » mourir du supplice de la croix auquel il s'est soumis, de sa » descente aux enfers, de sa résurrection, des morts qu'il a » ressuscités, de la compagnie qu'il a emmenée au ciel en mon- » tant vers son Père, au lieu qu'il était descendu seul du ciel sur » la terre, comment il s'est assis à la droite de son Père, com- » ment il en reviendra environné de puissance et de majesté, » pour juger les vivans et les morts.

» Le jour suivant, Agbare commanda d'assembler tous les » habitans pour écouter la prédication de Thadée. Il commanda » aussi de lui donner de l'or et de l'argent ; mais Thadée ne » voulut point le recevoir, disant : Comment prendrions-nous » le bien d'autrui, après avoir quitté le nôtre !

» Cela arriva en l'année 340ᵉ. J'ai cru qu'il serait utile d'en » traduire la relation du syriaque en notre langue, et de la » placer dans notre histoire. »

Telle est la conclusion d'Eusèbe. Cette année 340ᵉ se rapporte vraisemblablement à l'ère des Séleucides des Grecs, par laquelle on compte la chronique d'Edesse, d'où Eusèbe dit que cette histoire est tirée. Cette chronique a été publiée par

M. Assemani [1]. Or cette ère commence l'an 312 avant notre ère [2]; donc l'an 1 avant notre ère correspond à l'an 312 de cette ère, et l'an 1 de notre ère à l'an 313. Ainsi l'an 340 correspond à l'an 29 de notre ère. C'est sans doute l'époque à laquelle le roi Agbare écrivit à Jésus, qui avait reçu le baptême de Jean le 6 janvier de cette année [3]. C'était celle à laquelle ses prédications et ses miracles commencèrent, en sorte qu'il n'est pas étonnant que le bruit en fût venu à Edesse.

Jésus mourut le 3 avril de l'an 33 [4]. Ce fut cette année que Thadée fit le voyage d'Edesse; Rufin l'appelle Tattée. On le croit frère de l'apôtre saint Thomas, et l'un des soixante-douze disciples. L'édition d'Eusèbe publiée à Genève [5], et la traduction latine de Musculus [6], disent que Thadée était frère de saint Thomas; mais la plupart des manuscrits, ni la version de Rufin, ni Nicéphore, ne rapportent point cette particularité. On ignore ce que fit Thadée depuis l'évènement que nous venons de rapporter; son culte n'est pas même bien célèbre, parce qu'on l'a ordinairement confondu avec l'apôtre saint Jude, qui portait aussi le nom de Thadée, et qui prêcha de même en Mésopotamie. Les Latins honorent notre saint Thadée le 11 mai, et semblent le faire martyr en Asie; les Grecs, dans leurs *Ménées*, célèbrent sa mémoire le 21 août, et disent qu'il mourut en paix à Bérite en Phénicie, après y avoir baptisé beaucoup de personnes [7].

[1] Tome premier de la *Bibliothèque orientale*.

[2] *L'art de vérifier les dates*, tom. 1, p. 46, dans l'édition in-8°.

[3] C'est ce que j'ai prouvé dans la *Chronologie de Jésus-Christ*, p. 117. dom Calmet, à l'article *Abagare* de son *Dictionnaire de la Bible*, prétend que la prédication de Jésus-Christ n'a commencé que l'année suivante. Mais son baptême l'avait fait connaître dès l'an 29 qui est celui de la chronique d'Edesse, ainsi que le reconnaît dom Calmet, qui explique fort mal le passage de Procope, et y trouve des difficultés qui n'y sont point.

[4] Voyez ma *Chronologie de Jésus-Christ*, p. 118.

[5] En 1612, p. 23.

[6] *Ibidem*, p. 13.

[7] *Dictionnaire de la Bible*, par dom Calmet. Genève 1830, tome IV. p. 347 et 348, art. Thadée.

Sur Abgare et la ville d'Edesse.

On voit qu'Eusèbe nomme le roi d'Edesse Agbare. Le savant d'Herbelot dit que le roi d'Edesse fut appelé Abagare ou Abgar parce qu'il était *boiteux* [1], et qu'ainsi on ne devait pas l'appeler *Agbar*, comme s'il dérivait de l'arabe *Akbar*, qui signifie *Grand* [2]; mais il est plus vraisemblable que tous ces rois prenaient le nom de Grand, *Agbar*, comme le dit Eusèbe, et que celui qui écrivit à Jésus-Christ reçut le nom d'*Abgar*, au lieu d'*Agbar*, à cause de son incommodité, s'il faut en croire la tradition des Orientaux, confirmée par un portrait de Jésus-Christ, encore existant, dont nous parlerons bientôt, et sur lequel est écrit le nom d'Abagare.

Edesse est une ville de la Mésopotamie [3], bâtie sur les bords d'un fleuve que l'on voit encore dans les médailles. On a cru que ce fleuve était l'Euphrate [4]; mais Edesse en est éloignée d'une journée de chemin [5], et cette rivière est le Scyrtus, dont les débordemens sont fréquens et dangereux. En effet, une partie des églises fut abattue et un grand nombre des habitans furent submergés, sous l'empire de Justin, qui la rétablit dans le 6e siècle, et qui lui donna le nom de *Justinopolis;* elle a changé depuis. Basnage dit que de son tems elle s'appelait

[1] *Bibliothèque orientale*, art. Abgar,

[2] C'est Spanheim (*dissertatio de prestantiâ et usû numismatum, Anstelodami*, 1671, lib. II, p. 86), qui soutient que, selon les médailles et les anciens monumens, il faut préférer *Abgare* qui signifie *le grand*, comme le nom d'*Asgare* qui signifie *le petit*, se donnait, suivant Spanheim, aux enfans de ces mêmes princes.

[3] Elle s'appelait autrefois *Bombyce* et *Hiérapolis*; c'était là qu'était le temple célèbre de la déesse de Syrie, sur laquelle on trouve une longue dissertation dans les œuvres de Lucien. Voyez Strabon, p. 748, et Ælien. *de animalibus*, liv. XII, chap. 2. Cette déesse, appelée *Atargatis*, avait aussi un temple dans la ville de Beséchana, située de même sur l'Euphrate, mais beaucoup plus bas qu'Edesse. C'est Isidore de Charax qui nous l'apprend. Voyez le *Périple de Marcien d'Héraclée* par M. Miller, Paris 1839, p. 250 et 265.

[4] Noris *epocha Syro-Maced.* dissert. 2.

[5] De quatre schenes selon Strabon, p. 748.

Ourfa [1]; mais je lui laisserai celui d'Edesse qui est plus connu. Cette ville avait son roi, depuis que les Arabes, profitant de la division élevée entre les Séleucides pour la succession d'Antiochus leur père, s'en emparèrent et y créèrent un nouveau royaume, dont les princes portaient ordinairement le nom d'Abgar. Le premier s'appelait ainsi; Abgar II, qui lui succéda, se rendit maître de toute la province d'Osroène. Ayant fait alliance avec Pompée, contre Tigrane-le-Grand, roi d'Arménie, il fournit à son armée tous les vivres dont elle avait besoin, l'an 64 avant notre ère. Dans les guerres des Romains contre les Parthes, il feignit d'être pour Crassus; mais il entretint avec les Parthes une correspondance secrète, qui fut la principale cause de la défaite des Romains à Carrhes, l'an 53 avant notre ère [2]. C'est Abgar III, petit-fils du précédent, qu'Eusèbe a rendu célèbre dans l'histoire ecclésiastique par les deux lettres que j'ai rapportées. Casaubon, Grétser, Tillemont, Basnage, du Pin et le père Alexandre en ont discuté l'authenticité. On a d'abord observé que les deux lettres auraient dû être écrites en grec et non en syriaque, mais à tort; car quoiqu'on parlât grec à Césarée et même dans toute la Mésopotamie, cependant le commerce que l'on était obligé d'avoir avec le peuple et les Juifs naturels du pays, faisait qu'on ne pouvait pas ignorer une langue qui retentissait toujours aux oreilles et que tant de gens parlaient. C'est pourquoi la traduction qu'Eusèbe en fit faire en sa présence devait être conforme à l'original; et personne ne peut douter de l'exactitude et de la fidélité d'Eusèbe, qui avait recueilli avec tant de soin tous les anciens monumens de l'Eglise chrétienne. Il n'y a rien que l'on ne puisse révoquer en doute, si l'on se donne la liberté, sur de frivoles conjectures, de s'inscrire en faux contre une pièce compulsée sur des ar-

[1] *Histoire des Juifs*, par Basnage. Rotterdam, 1707, tome I, page 202, liv. I, chap. VII.

[2] *L'Art de vérifier les dates* avant l'ère chrétienne, tome II, p. 446. J'ajoute ici la liste des rois d'Edesse telle qu'elle se trouve dans cet ouvrage. Mais dans une autre publication je donnerai la liste plus exacte et plus complète d'après Assemani, *Bibliotheca orientalis*, *Romæ*, 1719, page 417. Je dirai seulement ici que le premier roi d'Edesse ne s'appelait pas Abgare, mais Osrhoes. C'est lui qui a donné son nom à l'Osrhoene.

chives et des registres publics, publiés par un grand évêque très-éclairé et qui jouissait d'un grand crédit à la cour de l'empereur Constantin [1]. Cependant le pape Gélase, l'an 494, dans un concile qu'il tint à Rome, distinguant les livres authentiques des apocryphes, rangea parmi ces derniers la lettre de Jésus-Christ et celle d'Abgar à Jésus-Christ, quoiqu'il permette la lecture de l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe où elles se trouvaient. Mais on sait que ce jugement du pape Gélase n'est pas sans appel. La variété des anciens exemplaires peut même faire douter qu'il ne s'y soit glissé quelques noms d'auteurs que le concile n'avait pas condamnés. C'est ce qu'observe le savant Baluze cité par l'abbé Fleury [2].

Procope, célèbre historien grec, né à Césarée au 6e siècle, fortifie le témoignage d'Eusèbe par le sien. Voici ce qu'il raconte dans son *Histoire de la guerre contre les Perses* [3].

Histoire d'Augare (ou Abgare) selon Procope.

(L'an 540 avant notre ère.) « L'amour de la gloire inspira à » Chosroès, roi des Perses, le dessein de prendre Edesse ; et » certains bruits répandus parmi les Chrétiens, que cette ville » était imprenable, l'y confirmèrent. Voici le fondement de ces » bruits [4].

» Il y eut autrefois un toparque dans Edesse (c'est ainsi que » l'on appelait les petits rois de chaque pays) nommé Augare, » qui était un des plus habiles et des plus prudens de son siècle, » et qu'Auguste chérissait très-particulièrement ; étant allé à » Rome pour faire alliance avec les Romains, il eut diverses con- » férences avec cet empereur, qui conçut une si haute opinion » de sa capacité, qu'il ne pouvait plus vivre sans lui, et qu'il ne » voulut pas lui permettre de retourner dans sa patrie. Après » avoir demandé plusieurs fois cette permission sans pouvoir » l'obtenir, il imagina un moyen d'y réussir. Un jour Auguste

[1] *Histoire des Juifs* par Basnage, tome I, p. 203.

[2] *Histoire Ecclésiastique*, liv. XXX, chap. 35.

[3] Livre II, chap. 12.

[4] Procope, *Histoire de la guerre contre les Perses*, livre II, chap. 12, N° I, p. 205, dans l'édition de M. Dindorf, *Bonnæ*, 1833, tome I, page 205.

»l'avait envoyé à la chasse, parce qu'il y était fort adroit. Augare prit plusieurs bêtes dans les environs de Rome, et emporta aussi avec elles une portion de la terre où il les avait trouvées. Il vint avec sa prise devant Auguste, qui était assis dans le cirque suivant sa coutume. Il plaça ensuite en divers endroits du cirque les diverses portions de terre qu'il avait apportées. Ayant ensuite fait lâcher toutes les bêtes, chacune courut à l'instant vers la terre d'où elle avait été tirée. L'empereur en fit la remarque et y porta son attention, admirant que la nature eût gravé sans préceptes, dans le cœur des animaux, une si forte inclination pour leur patrie. Augare se jeta alors à ses pieds et lui dit :

»Seigneur, jugez, s'il vous plaît, dans quels sentimens je dois être, moi qui ai une femme, des enfans et un petit royaume dans mon pays.

»L'empereur, convaincu par l'évidence de la vérité, lui permit, quoiqu'à regret, de retourner dans sa patrie, et lui promit tout ce qu'il demanderait. Augare demanda à Auguste de faire bâtir un cirque à Edesse. Lorsqu'il fut de retour, ses sujets lui demandèrent ce qu'il avait obtenu à Rome en leur faveur? Il leur répondit qu'il avait obtenu une tristesse sans perte, et une joie sans profit. C'est ainsi qu'il désignait la nature et la condition du cirque obtenu par lui.»

Cette anecdote curieuse se rapporte sans doute au tems où Octavien, ayant vaincu Antoine le 2 septembre de l'an 31 avant notre ère, vint, après la mort d'Antoine, à Alexandrie, où il trouva rassemblés les enfans des rois et des princes alliés ou dépendans de ce triumvir. Le vainqueur les traita tous avec douceur [1]; ce fut peut être alors qu'il distingua le toparque d'Edesse, qu'il emmena à Rome avec lui.

Le Mis de Fortia-d'Urban.
De l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

[1] *Histoire Romaine*, par Crévier. Paris 1824, t. XII, p. 512 dans l'édition de M. Letronne Il cite Dion, livre 51.



Accord de la Religion et des Sciences.

S'IL EST VRAI QUE LE CHRISTIANISME AIT NUI AU DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES HUMAINES.

Dixième Article [1].

DES MINIATURES DU MOYEN-AGE. — IIe PARTIE.

Importance historique des miniatures considérées comme monumens artistiques. — Leur caractere à diverses époques jusqu'au 14e siècle.

XXVIII. On a répété long-tems, et bien des phrases héritées des siècles passés en portent encore l'empreinte, que la chûte de Constantinople avait été pour l'Occident le moment du réveil dans les sciences et dans les arts [2]. Le vandalisme destructeur de la *réforme* et le vandalisme restaurateur des gens de goût a singulièrement servi cette assertion en fait de peinture;

[1] Voir le 9e article, dans le N° 109, ci-dessus, p. 47.

[2] M. Emeric David, qui vient d'être enlevé à la science, et dont j'ai regretté de ne point trouver le nom dans les articles nécrologiques des *Annales*, avait publié dès le commencement de ce siecle une réhabilitation de l'art chrétien au moyen-âge. Et certes, son *discours sur la peinture moderne depuis Constantin jusqu'au* 13e *siècle,* est un des plus beaux mémoires que l'on puisse trouver sur cet objet. Plus tard il paraît avoir traité de même l'*histoire de la sculpture*, à propos de l'ouvrage un peu trop vanté de Cicognara. Malheureusement cet *essai historique* fut adressé à la *Revue encyclopédique* (1819), recueil extrêmement peu favorable aux idées, et partant à l'histoire du moyen-âge. Les directeurs de cette revue ne comprirent donc pas qu'un mémoire de cette force serait un véritable ornement pour leur collection; et M. Em. David, fut forcé de couper son travail au vif. De pareils désappointemens ont sans doute influé beaucoup sur le parti qu'il prit de tourner ses études vers la mythologie helléniste. Mais si la portion supprimée dans la *Revue encyclopédique*, s'est conservée dans les manuscrits de l'auteur, nous conjurons ses héritiers d'en faire présent au public.

car, en France, à combien peu de chose se réduisent les monumens de nos vieux peintres! Chez nous surtout, la peinture du moyen-âge n'est plus guère que dans les livres et dans les vitraux; et son histoire, du 4e au 15e siècle, s'est réfugiée là toute entière. Là seulement, et surtout dans la peinture bibliographique, se voient les études et les efforts progressifs; là se reconnaît la source extra-byzantine de l'élan qui se manifesta dans les arts au 15e siècle, dans les Pays-Bas et en Allemagne, aussi bien qu'en Italie; car c'est de là que surgirent Jean de Fiesole (*il beato fra Gioanni Angelico*) et les deux Van Eyck (Hubert et Jean), fondateurs de l'école flamande durant la moitié du 14e siècle. Malheureusement la spoliation des monastères a dispersé ces beaux monumens de la peinture chrétienne, et en a jeté au-delà des mers une quantité énorme. Aujourd'hui, à-peu-près enlevés aux arts, ces débris ont passé dans les collections anglaises des Astle, Dent, Marc Sykes, Devonshire, Coke, Sussex, Tobin, Ottley, Douce, etc.; et surtout à la bibliothèque bodléienne d'Oxford, et au musée britannique. Or ces peintures, long-tems considérées comme pures curiosités, ont une valeur extrêmement importante comme pièces historiques. Car là où nous ne sommes pas réduits aux seuls manuscrits, la comparaison des miniatures avec les fresques, par exemple, nous montrent un *faire* très-semblable dans les unes et dans les autres. Observation de conséquence, comme nous l'avons indiqué déjà, pour la restauration des vieux monumens dégradés.

Lanzi [1] regarde la miniature comme ayant fait l'éducation de la peinture en Occident, sans qu'il faille recourir exclusivement ni aux Byzantins ni à certains maîtres qui auraient tout fait à eux seuls. Cette opinion se confirme d'ailleurs par la marche de l'art chez plusieurs miniaturistes, qui passèrent de l'*enluminure* aux branches voisines, s'élevant progressivement jusqu'aux plus grands sujets [2], et par le soin exquis des petits

[1] *Storia pittorica d'Italia*, passim. Premières époques des diverses écoles. Je n'ai pu me procurer le nouveau travail de M. Rosini, sur cette matière.

[2] Par exemple, l'*Angelico* (Jean de Fiesole), D. Barthélémi della Gatta, Gherardo, Buontalenti, etc.

détails chez quantité d'anciens maîtres. Leur manière dans les grands tableaux laisse ainsi apercevoir, dit Lanzi, la main du miniateur qui tient la palette du peintre [1]. Ainsi le *scriptorium* est l'atelier des peintres du moyen-âge ; et, à ce titre, les bibliothèques d'alors ne sauraient être bien étudiées, si l'on ne s'arrête quelque tems à cette partie de la *bibliognostique* monacale. J'avoue que mon principal objet dans ce mémoire si haché, est de montrer combien les bibliothèques monastiques ont été mal à propos accusées d'avoir fait peu pour les études profanes [2]. Aussi sera-ce là l'objet tout spécial de ma seconde section ; mais au risque de la reculer beaucoup, je n'ai pas cru devoir manquer l'occasion d'étudier d'abord le matériel de ces bibliothèques si peu appréciées. D'ailleurs, avoir été le berceau des *Fiesole*, n'est pas une gloire sur laquelle on puisse passer légèrement.

[1] *Il miniatore che pinge, o il pittore che minia.*

[2] On ne s'arrête pas à cette assertion, toute inconsistante qu'elle est, puisqu'on va même jusqu'a les accuser d'avoir été fatales aux sciences. Quand le jour se sera levé sur le cahos que nous ont fait en histoire les trois ou quatre derniers siècles, on admirera sans doute que de pareilles propositions aient pu être avancées, et recevoir même, jusqu'à un certain point, la sanction de l'opinion publique. Mais si le philosophe y apprend alors à juger cette *opinion* qui est la *reine du monde* ; le chrétien aura prévu cette leçon, en tenant pour assuré que la haine de la religion est l'œuvre de *l'esprit des ténèbres* et du *père du mensonge*. Il y a longtems que les *enfans de lumière* nous avaient été montrés comme bien *distincts des enfans du siècle*. Cette persuasion, cette certitude même que nous en avons, ne nous empêche pas d'admettre qu'un individu puisse être subjugué avec une certaine bonne foi par ces assertions mensongères qui courent *le monde*. Voir la vérité aujourd'hui dans certaines questions d'histoire, c'est une sorte de bonheur exceptionel que l'étude toute seule ne procure que rarement et incomplètement. « Prudentem me fecisti *mandato tuo*... Super omnes docentes me intellexi, *quia testimonia tua meditatio mea est* ; super senes intellexi *quia mandata tua exquisivi* — Narraverunt mihi... fabulationes, *sed non ut lex tua* (Ps. 118). Le *sens* chrétien nous indique où doit être le vrai ; l'étude le met en lumiere pour l'esprit, mais la foi l'avait montré d'avance au cœur, et avait épargné à l'étude les fausses routes ; guide qui manque à celui qui n'a point la foi.

Avant d'accorder quelques développemens à cet objet, il est bon de déclarer en quoi la peinture des manuscrits nous paraît digne d'attention. Quand ce ne serait pas l'histoire de l'art qu'on y rencontrerait, il nous semble qu'un autre point de vue mérite bien quelque considération. C'est que là, plus que jamais, on voit l'art appliqué à sa véritable destination, quelle qu'ait été du reste, à divers âges, son imperfection absolue ou relative. C'était un beau tems pour l'art, que celui où il agissait sur l'homme pour l'élever au-dessus de lui; mais ce tems a passé, et l'homme s'est emparé de l'art pour l'asservir à ses jouissances d'un jour. L'art y a été pris comme au piége et par surprise, lorsqu'il eut atteint son plus haut point; parce que, empruntant à l'étude de l'homme matériel un perfectionnement réel au fond, quoique d'un ordre inférieur, il s'est laissé enivrer à cette coupe, et a changé le moyen en fin. Mais l'âme est plus que l'art, et l'art n'est qu'une partie de l'action de l'âme; aussi ne devient-il grand qu'en formant un degré à l'âme pour monter plus haut.

L'union de l'idéal et du matériel, point culminant de l'art, n'a été le propre que de quelques hommes privilégiés. Mais si leur fusion à degré égal est si difficile à rencontrer, auquel des deux élémens, isolé ou prédominant, faut-il donner la préférence? Posée ainsi, la question semble n'avoir pas besoin de réponse, tant la solution saute aux yeux. Nul doute que la connaissance et l'expression des formes extérieures ne soient essentielles aux arts de représentation; mais s'il est possible de prétendre à exprimer ce qu'il y a de plus vivant et de plus noble dans l'homme, les affections de l'âme (et j'entends les affections élevées), ne faut-il pas convenir que la représentation des formes est un premier pas nécessaire, mais un premier pas seulement. Que si donc, il fallait opter entre la fidélité dans les formes extérieures et la vérité des belles affections, le matérialisme du premier genre me semblera d'autant plus brut, qu'avec cet obstacle aplani, il n'aurait point su passer au-delà. L'idéalisme du second, au contraire, sera d'autant plus admirable, qu'avec ce peu d'action sur la matière, il aurait mieux réussi toutefois à l'imprégner d'âme et de vie.

Là est toute la question, là est la règle pour les enthousiastes

des deux partis. Ne vouloir point franchir Pérugin, parce que Raphaël penche déjà trop au matériel, c'est par crainte de l'excès (si ce n'est par manie et par mode), vouloir que l'art n'arrive jamais à se compléter. S'attacher à David parce que le corps est pour lui l'objet suprême d'étude, c'est prétendre adosser le musée à l'amphithéâtre de l'anatomiste; ou ne reconnaître de vie dans l'homme que celle de la matière animée, avec les vils penchans qui y prennent leur source. Mais placés entre ces deux époques d'avant et d'après Raphaël, laissez-nous admirer celle dont le but a été le plus grand avec les moyens les plus faibles.

Au moyen-âge, le défaut de dessin et de tout ce qui est technique, est compensé par le sentiment. Il y avait manque d'expérience et d'études, mais quelque chose y vivait de l'héritage légué par l'art chrétien primitif. Dans la réaction contre le paganisme, peu importait le matériel; l'idéal était tout, d'autant que l'autre partie avait été puissamment étreinte par l'antiquité idolâtre qui se l'était comme appropriée. Et comme l'art du paganisme avait tout donné à l'extérieur, à la forme, l'art du christianisme voulut tout donner à l'âme, au mysticisme. L'un et l'autre était incomplet sans-doute; mais encore une fois, là où ces deux vies ne s'embrasseront pas sans que l'une des deux soit étouffée par l'autre, l'art le plus honorable à l'homme et celui qui l'élève le plus, est celui qui dans l'enfance des moyens a trouvé la plus grande hauteur de sentimens. C'est là ce qu'on trouve dans les *peintres mystiques* (nom étrange pour les langues de l'antiquité), qui, tout en cherchant à perfectionner l'exécution matérielle, n'osaient pas moins, en attendant, viser à l'expression de tout ce qui paraît le moins saisissable au pinceau. Et ce qu'ils avaient osé prétendre, ils le réalisèrent. Ce qui, dans le monde extérieur, échappait à leur inexpérience, ils s'en dédommagèrent en peignant l'âme par une sorte de pouvoir magique. L'abnégation et l'amour, ces deux ailes de l'âme chrétienne s'y touchent au doigt, pour ainsi dire sous leur main. L'une est rendue sensible par la maigreur des corps, par l'impassibilité et la douceur du visage; car l'humilité est une abnégation, et l'humilité est douce. L'autre (l'amour) se manifeste par le recueillement et la modestie des madones et des saintes, dont le visage respire une douceur

enchanteresse et une grâce pleine de pureté; par ce regard demi-voilé, dont l'intérieur, la piété, la profondeur, l'oraison intime, échappent au langage sans avoir pu se dérober à la puissance de ces artistes.

La miniature surtout, longtems réservée au cloître. conserva plus tard qu'aucune autre peinture, la notion de son vrai but et la pureté de ses inspirations primitives. Le goût de la niaiserie et l'enthousiasme classique pour les représentations effrontées de l'antiquité payenne n'y firent irruption qu'à la fin, et lorsque la défection avait gagné tous les rangs. Or, voici comment s'effectua cette triste révolution.

L'art du moyen-âge a été comparé par M. Püttmann [1], à la simplicité touchante des mœurs bourgeoises (à prendre la bourgeoisie dans sa vieille notion, avec l'abandon de sa vie de famille). Le jeune homme qui la quitte pour le tourbillon des grandes cités, en perd bientôt le goût, en perdant la simplicité de l'âme ; et ne la revoit plus désormais qu'avec d'autres yeux. Blasé sur tout ce qui avait eu ses affections, les plaisirs simples lui paraissent désormais insipides, et le fatiguent ; la passion avilissante, l'excitation honteuse des sens, lui semblent seules désormais propres à émouvoir le cœur.

Sur une voie toute semblable, les artistes de la fin du 15e siècle, enhardis par d'importantes améliorations dans la partie technique, ne virent plus guère dans l'art que ce côté en quelque sorte. Tout ce qui tenait au matériel attirant leurs yeux et fixant leur étude, ils n'eurent plus d'admiration que pour les monumens antiques, qu'une coïncidence malencontreuse fit alors surgir du sol. Dans les monastères, comme chez les nations auxquelles ce moyen de fascination manquait, et où les bacchanales classiques des cours n'avaient point enthousiasmé le peuple pour des idées d'un autre monde, l'art chrétien conserva quelque tems son empire. Mais l'Italie se jeta, tête baissée, dans l'application du genre grec aux scènes chrétiennes; et de grands génies activèrent ce revirement de l'art, en mettant leur talent au service de la défection. Le nu fut émancipé de la manière la plus ridicule et la plus déplorable à la fois [2]; les

[1] *Die düsseldorfer Malerschule.*

[2] Dans des livres liturgiques, vous trouverez des satyres et des faunes,

chairs au coloris et aux contours voluptueux, les attitudes passionnées, et puis les tours de force du dessin, remplacent le modeste, le chaste, le grave, le *pénétré* et le *pathétique* de l'art chrétien. Ces grands talens une fois disparus, rien ne pouvait maintenir la dignité de l'art ainsi fourvoyé. Faute d'inspiration, il s'adressa aux souvenirs classiques, et copia les idées, comme le *faire* de l'antiquité [1].

Les artistes semblent alors perdre l'intelligence des scènes chrétiennes qu'ils représentent, et faire des plus graves sujets une sorte de passe-tems oisif. Ainsi Jules Romain, dans l'apparition de la croix à Constantin, peint un nain qui essaie le casque d'un guerrier. Paul Véronèse, fait assister aux noces de Cana, le Grand-Turc avec la reine d'Angleterre et François Ier, etc., etc.

Si l'on pardonne à ces maîtres de pareilles fantaisies à cause de leur habileté, il semble que l'inexpérience des vieux miniateurs mérite bien autant d'être excusée en vue du sentiment vrai et profond qui conduisait leur main souvent mal habile. Du reste, ils n'ont pas toujours besoin de condescendance; et plusieurs d'entre eux ont atteint un degré qu'il n'est pas possible de mépriser, pour difficile que l'on soit. Nous allons indiquer quelques traits dans l'histoire de cette curieuse branche de l'art, en y mêlant parfois la *peinture* proprement dite, à cause de leurs destinées souvent communes [2].

etc., pour encadrer les prières de l'Eglise. Je ne sais si d'Agincourt n'a pas eu en vue de flétrir ces tristes anachronismes, lorsque, parmi des ornemens extraits d'un *Bénédictional*, il place ces idoles immondes près d'une prière *pro benedictione virginum*. Au fond, il était difficile d'en faire une censure plus amère.

[1] Aussi les traditions symboliques et légendaires du Christianisme disparurent alors si promptement que, pour interpréter des tableaux de Raphaël (la *Vierge au poisson*, *sainte Cécile*, *Héliodore*, etc.), il ne nous faut rien moins que des espèces de dissertations archéologiques, à peu près comme pour l'inscription de Rosette et le zodiaque de Denderah. A plus forte raison quand il s'agit des bas-reliefs et des peintures du moyen-âge.

[2] Nous prendrons pour guide principal l'ouvrage déjà cité de M. Waagen, directeur du musée de Berlin, *sur les objets d'art et les artistes d'Angleterre et de Paris* (Berlin, 1837—39. 3 vol. in-12.), en allemand. Mais nous ne pourrons faire que de bien faibles emprunts à son analyse

XXIX. Les miniatures, depuis le commencement du 8e siècle, jusqu'au milieu du 17e, nous fournissent de précieux documens pour l'histoire de la peinture durant plus de 900 ans. Rome, Florence et Vienne, possèdent des miniatures antérieures au 8e siècle, mais l'art ancien s'y montre assez, pour qu'on puisse considérer le 8e siècle comme donnant aux recherches un point de repaire important.

Durant le 7e et au commencement du 8e, les manuscrits latins furent rarement ornés de miniatures, ou, lorsqu'on a voulu s'y essayer, on n'a guère produit qu'un travail maigre, et plutôt un dessin barriolé, qu'une véritable peinture. On dirait que l'âge de Charlemagne ait fait surgir tout d'un coup cette branche de l'art. Outre la mention spéciale qui est faite de ses ordres dans le préambule de plusieurs manuscrits carlovingiens, nous savons que la Grande-Bretagne, toute précoce qu'elle fût, n'offre également presque rien en ce genre avant le 8e siècle; et que la peinture n'y est guère qu'une sorte d'enluminure pour les traits calligraphiques marqués préalablement à la plume [1]. En Italie, les traditions brusquement interrompues par les guerres dévastatrices des Lombards et des Grecs, n'étaient pas beaucoup plus avancées qu'en France, au tems des derniers carlovingiens. Mais si plusieurs analogies avec la peinture de l'empire d'Orient, donnent lieu de supposer une influence byzantine dans le réveil des arts en France et en Allemagne sous les carlovingiens, on ne peut disconvenir que nos peintures de cette époque ont un caractère propre. Inférieures

des miniatures de la bibliothèque royale; et nous laisserons presque entièrement de côté, comme de coutume, ce qui regarde exclusivement les manuscrits byzantins. Quand aura paru le grand ouvrage de M. le comte Auguste de Bastard, sur l'histoire de la peinture d'après les manuscrits, alors seulement il sera possible d'établir sur l'étude chronologique des pièces, une espèce de paléographie diplomatique, qui est livrée jusqu'à présent au tact individuel, et dont les jugemens sont plus ou moins sujets à contestation.

C'est ordinairement d'après les données de M. Waagen que j'indique les manuscrits de la bibliothèque du roi.

[1] Evangéliaire in-folio, *Suppl. latin.* 693. — D'Agincourt, *Peint.*, pl. 40, etc.

sensiblement pour le dessin, elles atteignent déjà souvent, par la hardiesse et l'originalité des pensées, une supériorité réelle sous le rapport de l'invention [1], et une véritable indépendance de talent [2]. Le dessin est négligé, il est vrai, et l'étude de l'anatomie à peu près abandonnée. Les contours des membres appauvris s'alourdissent. Mais les têtes ont de la vérité, de l'expression même ; et les draperies offrent des restes remarquables du beau style. En somme, ces peintres ne méritent point les jugemens durs et méprisans qu'en porte le comte Orloff dans son *Histoire de la peinture en Italie.* Et lorsque plus tard, en Allemagne (sous les empereurs saxons), le mariage de la princesse grecque Théophanie (Théophano ou Théophanou) avec le fils d'Othon I (972), y rendit quelque action aux peintres byzantins, cette contrée avait déjà produit des fruits spontanés d'une sève latine (Franco-Germaine). M. Waagen [3] compare des manuscrits allemands de cette époque (à Trèves, à Gotha et à Paris), qui lui paraissent le démontrer incontestablement.

Les enlumineurs Franco-Germains et Britanniques du 9e siècle, empruntent presque toujours leurs ornemens architectoniques au style roman, qu'ils chargent d'enjolivemens barbares. Ils affectionnent singulièrement les animaux fantastiques composés de parties hétérogènes et s'enlaçant comme par manière de jeu ou de combat, surtout dans les bases et les cha-

[1] Voyez le *Discours* de M. Em. David, publié d'abord en tête du 4e volume du *Musée français*, puis avec des additions et quelques corrections dans le *Magasin encyclopédique* (mai, etc., 1812.). — Bibliothèque royale, *Suppl. lat.* 686. A la bibliothèque du Louvre, un *Evangelistarium* donné à Napoléon par la ville de Toulouse.

[2] Les peintures byzantines des 9e et 10e siecles conservent des vestiges sensibles de l'antique, surtout dans la composition de la scène, dans le coloris, le jet des draperies, les accessoires architectoniques, etc. ; et malgré une sécheresse générale, le caractère, le mouvement et l'expression s'y montrent. Mais une caractéristique constante de ces miniatures, c'est la prodigalité de l'or dans les vêtemens et dans les fonds, la maigreur et la longueur exagérée des visages. Les chairs, au 9e siecle, y sont communément orangées ; au 10e, elles prennent une teinte rouge de brique. *Mss. grecs*, 20, 70, 74, 139, 230, 510, 543, 550, etc., etc.

[3] Waag., t. III, p. 266.

piteaux des colonnes. Ils marquent souvent les contours par d'épaisses lignes noires bien plates. Une espèce de vignette courante sert d'encadrement assez ordinaire au texte. La surface est souvent glacée par un sorte de vernis [1].

En Italie, bien des réminiscences de l'art antique s'aperçoivent encore dans les draperies et le ton chaud des chairs surtout; malgré la pauvreté du dessin qui pèche surtout par la partie anatomique, et dans le détail des extrémités [2].

Le 10e siècle montre une décadence sensible; la notion du clair-obscur semble s'y perdre, et les formes même se dégradent de plus en plus [3], surtout pour les mains. L'enlumineur s'y sert souvent du fonds (parchemin) pour les clairs. L'Allemagne cependant se maintient, et produit les meilleures peintures de cette époque, même avant la venue de Théophanie. On y retrouve une certaine entente du clair-obscur, des draperies bien jetées, des visages passablement dessinés et qui ne manquent point d'expression. Le bleu et le vert y sont en faveur et jouent un grand rôle dans les vêtemens, mais surtout dans les fonds, même pour les *capitales*. Sur la fin de ce siècle, l'influence byzantine s'y montre aux tons bruns des chairs, à l'emploi fréquent de l'or dans les fonds et dans les ornemens des draperies, à la raideur des plis, aux vêtemens de pourpre ou de vermillon [4].

[1] Bibl. roy., *Mss. latins*, 1, 257, 263, 7899.—*Suppl. lat.*, 645, 664, 689.—*Saint-Germain*, *lat.* 664.

[2] Voyez un évangéliaire du 8e siècle à la bibliothèque de Sainte-Geneviève.

[3] *Mss. lat.*, 269, 943.—Sorbonne, 1300. Outre la réserve faite pour l'Allemagne, l'Italie (*Mss. de Notredame*, 2844) et l'Angleterre (*Benedictional de Godeman* cité précédemment) réclament quelques exceptions.

[4] *Suppl. latins*, 667. L'empire d'Orient, après les fureurs des iconoclastes, faisait effort vers ce tems-là pour animer les arts. C'est alors que Basile II le Jeune (989—1025) fit peindre son fameux *Menologe* où l'art byzantin, tout déchu qu'il était, montre une énorme supériorité sur l'Europe latine. Le manuscrit fut apporté en Italie, au 16e siècle, pour Louis Sforce (le *More*) duc de Milan. Passé de là en la possession de la famille Sfondrati, il fut donné à Paul V par le cardinal Paul Sfondrati (ou par ses héritiers), et placé dans la bibliothèque du Vatican. Clé-

Le 11ᵉ siècle (ou plutôt la période comprise entre 1000 et 1150), est généralement le plus malencontreux, mais principalement peut-être en Italie et en Angleterre [1]. Le modelé et le clair-obscur y disparaissent complètement. On n'aperçoit plus rien de sûr dans les contours. Les figures sont généralement courtes, les têtes grosses ; les longueurs comparatives des membres, dénuées de toute proportion ; les extrémités petites et amincies. Les articulations ne sont pas même indiquées ; les profils, presque toujours droits et secs, annoncent un oubli total des formes de la nature. Du reste, ces défauts énormément développés dans la sculpture d'alors, ne sont pas toujours extrêmes dans la miniature [2]. Mais si l'on apprécie avec largeur ce qui gît au fond de cette dégradation, on y trouvera un sujet d'étude bien plus sérieux que ne semblaient le promettre de pareils dehors. Cet art ancien, dont les dernières traces disparaissent, cette prédilection pour le fantastique et l'inoui, ces types nouveaux de visages qui commencent à dominer alors, présagent un art qui va s'élancer prochainement

ment XI en avait fait préparer la publication, qui ne se réalisa que sous Benoît XIII, par les soins du cardinal Albani. Les artistes grecs, qui avaient pris part à l'exécution de ce bel ouvrage, étaient : Pantaléon, Siméon, Michel Blachernita (du monastère de Blaquernes?), Georges, Ménas, Siméon Blachernita, Michel-le-Petit (*Micros*) et Nestor. D'Agincourt en a publié des gravures. La moitié du ménologe manquait dans le manuscrit de Basile ; mais elle a été suppléée par un manuscrit de Grotta Ferrata, qui complétait le texte, quoique sans miniatures.

[1] Voyez dans d'Agincourt, *Peint.* pl. 55, 66, etc., le poëme de Donizone en l'honneur de la comtesse Mathilde, et l'*Exultet* de la Minerve à Rome. M. de Rumohr (*Ital. Forsch.*, 1, 242) appelle cette époque de l'art, une période parfaitement négative. M. Emeric David, *Essai historique sur la sculpture française* (loc. cit.), n'y trouve plus, parmi les Occidentaux, aucun élément des théories de l'antiquité. On devient trivial, dit-il, en voulant être pathétique; la caricature, prise pour de l'expression, y descend quelquefois jusqu'à la bassesse la plus abjecte. La figure y est carrée et massive, ou rétrécie et décharnée ; c'est selon lui le dernier terme de la dégradation. Voyez aussi son *Discours historique sur la peinture*, et à la bibliothèque royale, *Mss. lat.*, 1, 2, 3, 4, 6, 8.

[2] *Suppl. lat.* 666, 602, 641. *Sorbonne*, 1300, 267. *Saint-Germain lat.* 697, etc.

dans des voies nouvelles, et rejeter tout mélange exotique, tout reste de civilisation étrangère.

C'est pourquoi l'apocalypse, avec ses sujets vastes et indécis, plaît singulièrement à ces artistes mutins contre le passé. Tout liés qu'ils sont par leur impuissance d'exécution, ils se sentent, ou si l'on veut ils sentent leurs descendans, faits pour vivre autrement que d'emprunt, et produire quelque chose qui soit à eux. Les dragons qui se mordent eux-mêmes dans leurs lettres tourmentées et dans les vignettes, pourraient être pris comme un mythe de l'artiste se tordant sous l'impression de cette sourde conscience de la force qui n'est encore que le précurseur de la force à venir. En attendant s'il jette à terre les restes de l'antiquité dans l'art, il y élève déjà les premières assises du genre moderne. Le costume contemporain commence à paraître dans les sujets où il ne s'agit pas de représenter la divinité ou les apôtres [1]. Ainsi des chaussures noires et pointues enveloppent les petits pieds des personnages. Une singularité des nouveaux types de visages adoptés par l'art du 11[e] siècle et du 12[e], c'est que le bas peuple et les *mechans* sont communément caractérisés par un nez fortement arqué, et une bouche large et béante [2]; expression peut-être de l'antipathie des nations du Nord contre les Italiens (Lombards, *Caorsins*, etc.), les grands usuriers du moyen-âge; ou même contre le peuple Romain en particulier, si souvent rebelle et funeste aux papes [3].

Ce qui montre que le sommeil apparent de l'art à cet instant du moyen-âge n'est vraiment qu'une reprise d'haleine, c'est que vers la moitié du 12[e] siècle (1150—1250.), il se fait tout d'un coup une sorte de révolution puissante. L'imagination s'éveille avec un élan passionné. Les visages se developpent,

[1] Avant que le costume populaire prescrive dans les monumens, les saints sont géneralement costumés à l'ancienne maniere romaine, tandis que souvent peuples et rois prennent tous la mise de l'époque ou vivait l'artiste.

[2] On peut remarquer au moins ces nez crochus dans les visages d'Hérode et de son écuyer (ou *maréchal*), qu'a fait graver D. Bessel, *Chronic. Gotwic.* t. I, p. 52.

[3] Du reste, cette caractéristique généralisée, et surtout transportée aux autres monumens (aux vitraux, par exemple), manquerait d'exactitude.

les traits se prononcent, le dessin acquiert de la précision et de la fermeté, le coloris tente des effets de lumière. On reconnaît que quelque chose prend pied; ou plutôt que l'art se détend, parce qu'il s'appuie désormais sur une société assise. L'emploi du costume contemporain passe décidément dans les représentations artistiques. Plus habiles en peinture, les *imagiers* donnent moins de prix aux encadremens calligraphiques; aussi les initiales commencent à n'être plus que des cadres pour de petits tableaux. Plus capables de *vérité*, ils abandonnent les fantaisies bizarres, et au 13e siècle, les ornemens empruntés au règne végétal commencent à prendre de la prépondérance sur tous les autres. Les sujets de chevalerie, de chasse, d'histoire naturelle (Aristote par exemple), conduisent à l'étude de la nature, et à l'imitation des objets réels. Cependant on ne tombe point pour cela dans le matériel. L'imagination embrasse de plus en plus, comme un immense thème, les sujets dramatiques et merveilleux de l'apocalypse [1], si bien d'accord avec la tendance mystique et emblématique du moyen-âge.

Ce n'est pas qu'il ne reste plus rien à faire. Les extrémités sont trop petites, les membres grêles; les yeux encore tout grands ouverts, poussent la prunelle fortement en dehors. Dans les visages vus de face, il est très-fréquent, pendant tout le 12e siècle, de voir la pointe et les ailes du nez représentés par trois demi-cercles à peu près égaux. Les pommettes sont larges et saillantes, la bouche étroite, etc. [2]. Mais enfin, le costume ancien qui disparaît, la naïveté qui se montre dans l'expression, indiquent un autre monde que l'antique. Et pourtant la ligne ondoyante se montre, le dessin se perfectionne, et la grâce s'empare déjà de la peinture, avant que l'architecture ait

[1] M. Waagen en cite (t. II, p. 534) un échantillon français, remarquable, au collége de la Trinité de Cambridge, ouvrage des premières années du 13e siecle.

[2] France : *Mss. lat* 252, 238; *Saint-Martin*, 35; à l'arsenal, le psautier de saint Louis. — Angleterre : *Mss. lat.* 58, 58 b.— Pays-Bas : *Suppl. lat.* 332; *Man. lat.* 116, 5606. — Allemagne : *Mss. lat.* 946 : *Oratoire*, 32. — Italie : d'Agincourt, *Peint.* pl. 67, 103, 104; Rumohr, *Op. c.* I, 232.

pu la réaliser. Dailleurs, chose remarquable pour aprécier le progrès, si l'on aperçoit encore dans l'emploi des couleurs l'ancienne manière d'*enluminer*, la sûreté de la main est déjà telle que l'on ne distingue nulle trace d'esquisse. La gouache prend du corps; les ombres encore étroites sont traitées avec soin. L'école byzantine s'y reconnaît à la hardiesse de l'empâtement, à l'imitation des motifs antiques de draperie, à la reproduction des sujets transmis par l'ancien art chrétien; et à l'adoption de l'or pour les fonds, où il se maintint long-tems, à partir de cette époque, parmi les Occidentaux.

Les Pays-Bas, au 13e siècle, noble époque pour les princes et les seigneurs flamands, percent dans les arts comme une nation de première ligne. Quelques miniatures flamandes de ce moment, annoncent par le clair-obscur, le dessin et l'ornementation, un travail de maître. L'Angleterre restée en arrière au commencement de cette période, ne participe au mouvement que durant le 15e siecle. L'Italie atteint le premier rang parmi les nations occidentales, dès le 12e siècle. Néanmoins on y retrouve encore les proportions courtes, les figures écrasées et lourdes qui caractérisent généralement les productions artistiques italiennes du moyen-âge [1]. Fort peu de clair obscur, contours exprimés par une forte ligne de couleur sombre, mais au pinceau, et non plus à la pl ume comme précédemment. Caractères bien marqués, mais avec rudesse.

Pendant ce tems-là, Constantinople qui avait toujours conservé une certaine teinte des principes, et quelque souvenir des belles formes antiques [2], agissait peu-à-peu sur l'Occident

[1] Tandis que les Byzantins, exagérés en hauteur, donnent huit et dix têtes à leurs figures, quelquefois même davantage.

[2] Même au moment de la plus grande décadence, l'art byzantin maintient, ne fût-ce que par habitude, une conformité quelconque avec les ouvrages des maîtres. L'ordonnance des sujets, la gravité froide mais decente de ses personnages, une vague tendance à la dignité et à la grandeur, enfin un reste de noblesse, le caractérisent toujours; et malgré la pauvreté des 11e et 12e siècles, ses figures ont des airs de tête tout-à-fait remarquables pour l'expression, surtout en fait d'élévation. Les profils des Evangélistes et des Prophetes (Isaïe principalement, sujet de prédilection pour les Grecs) méritent d'être cités en ce genre. Si l'on y trouve

au moyen des communications que multipliaient les croisades, et qu'activa la puissance momentanée des Latins dans l'empire Grec. Mais l'influence byzantine ne se manifeste d'une manière bien prononcée, qu'à partir des dix premières années du 13e

de la raideur, on ne peut se refuser à y reconnaître quelque sentiment de l'inspiration.

Pour ce qui est de l'influence byzantine dans la miniature des Latins, elle n'est vraiment bien sensible en Italie qu'au commencement du 13e siècle, et là elle se maintient à Bologne jusqu'au 14e. Disons toutefois, en reconnaissant ce fait, à quoi se peut réduire cette influence. Partout où les modeles anciens, c'est-à-dire les travaux de l'antiquité profane et de l'art chrétien primitif, peuvent aider l'artiste, la trace s'en retrouve communément dans les productions grecques du moyen-âge (draperies, sentiment du modelé, types traités par les premiers âges du Christianisme). Mais si les types antérieurs lui font défaut, soit pour les personnages, soit pour l'ornementation, sa pauvreté devient saillante, son goût n'est plus guère que de la barbarie; d'où il arrive que tous les saints et sujets qui appartiennent au moyen-âge, y apparaissent sans âme et pour le moins insignifians. La draperie alors est remplacée par ces vêtemens à étoffes historiées et lourdes, qui avaient passé d'Orient dans l'empire Grec dès le 6e siecle pour le moins. Et comme certaines scènes prises de l'Ecriture n'avaient pas été en usage au moins d'une manière fréquente) durant les premiers siecles de l'Eglise (tels que le crucifix, la Sainte-Vierge portant l'Enfant-Jésus), Byzance ne les a généralement point compris et n'a pas su les rendre. Les crucifix byzantins n'ont point la noblesse et la souffrance paisibles de ceux de l'Occident. Chez eux, la torture y montre un homme plutôt que le Fils de Dieu; et c'est chose digne de considération que les Grecs ordinairement supérieurs, comme artistes (j'allais dire comme *praticiens*), aux Occidentaux, n'aient point su donner à un aussi beau sujet l'onction qu'y mettait l'art latin, tout brut et tout enfant qu'il était. Ainsi les disputes sur l'influence grecque, dans la conservation de l'art moderne, n'ont guère qu'un intérêt scientifique; ce qui est hors de doute, et ce qui est une vraie gloire pour la chrétienté latine, c'est que pour la *technique* nous avons bien dépassé Byzance (si ce n'est peut-être dans certaines manipulations des couleurs), et que pour l'inspiration elle nous appartient.

La vie du cloître seule, parmi les sujets récens, avait trouvé dans les Byzantins des artistes naïfs et vraiment inspirés, particularité qui vient sans doute de ce que les artistes grecs d'alors étaient moines pour la plupart.

siècle, jusqu'au même point du 14e; encore se borne-t-elle à peu près à la peinture. Car pour la sculpture, elle prit communément ses modèles dans les restes du paganisme, ou dans l'art primitif chrétien, jusqu'au moment où elle se fit gothique. Et il ne faut pas oublier que durant la période même de l'influence byzantine en peinture, plusieurs ouvrages font preuve d'un développement indépendant, qui se proposait pour objet d'imitation, soit les monumens chrétiens des premiers âges, soit d'anciens modèles nationaux; comme en Italie, lorsqu'on copia des miniatures conservées dans les manuscrits du 5e ou du 6e siècle. D'Agincourt et M. de Rumohr en font la remarque plus d'une fois.

La France, au 13e siècle, nomme l'art des miniaturistes. Elle les fait appeler *enlumineurs* [1], et donne si bien le ton dans la miniature, de 1250 à 1360, que plusieurs beaux manuscrits étrangers *ystoriés*, à dater de cette époque, sont écrits en langue française, ou avec traduction française, soit continue, soit intermittente [2]. La diffusion de la langue française, occasionée par les croisades, par les guerres d'Italie, par les princes français, d'Angleterre et de Flandre, par les poésies de nos romanciers et trouvères, etc., a dû sans doute y contribuer beaucoup. Du reste la France (y compris les Flandres, etc., sous les ducs de Bourgogne), se maintint en première ligne, dans cet art, jusqu'au 16e siècle. L'Allemagne, au 13e siècle, ne tient pas en présence des autres nations. Les cathédrales de Strasbourg, de Cologne et de Fribourg, annoncent, il est vrai, un développe-

[1] Dante, *Purgatorio*, XI.

O, dissi lui, non se' tu Oderisi
L'onor d'Agobbio, e l'onor di quell 'arte
Ch '*alluminare* è chiamata in Parisi ?

Lanzi reconnaît l'origine française de ce mot italien; et Denina a fait remarquer quelque part, dans son *Histoire de l'Italie occidentale*, que cette dénomination, partie de la France, annonçait une certaine supériorité des miniateurs français, soit pour le talent, soit pour le nombre. Nous avons vu d'ailleurs (No de juin, t. XVIII, p. 442.) l'étudiant *parisien* dépenser l'argent de son pere en enluminures comme en toilette.

[2] *Mss. fr.* 7331. *Suppl. franc.* no 632, 4 bis; et plus tard : Cf. Valery, *Op. c.* XX, 5.

ment remarquable chez les artistes de cette nation, et plus tard l'école de Cologne prouve que les Allemands pouvaient devenir peintres, quoi qu'on ait dit; mais quelles qu'en soient les causes, leurs miniatures, durant la période qui nous occupe, montrent peu d'expression, un dessin incorrect, et des visages sans individualité. Cependant plusieurs détails [1] donnent lieu de supposer aux enlumineurs allemands une éducation artistique commune avec la France et les Pays-Bas.

La peinture européenne, entre 1250 et 1360, acquiert une grâce qui va toujours croissant, et qui certainement n'était pas empruntée à Byzance. Cependant le dessin qui se développe, excède parfois dans son désir de marquer les articulations, et tombe dans le *sec*. Le type des visages est d'abord un petit ovale effilé, qui acquiert plus d'ampleur vers la fin de cette période. Le nez aminci et pointu, se raccourcit avec le tems; la bouche, d'abord assez grande, se rappetisse ensuite. Les yeux dilatés et effarés se maintiennent. Les mains après avoir été trop petites, excèdent plutôt en grandeur; tandis que les pieds sont généralement fort au-dessous de leur dimension naturelle. Les nez larges et fortement arqués se retrouvent souvent encore comme symbole de méchanceté. Cependant au lieu de ces types *à priori*, les traits commencent à s'empreindre d'individualité [2]. L'effort pour retracer sur le visage les mouvemens de l'âme, tombe

[1] Voyez la collection des *Minnesænger* de Maness; *Mss. franc.* 7266.

[2] Ce qu'on dit de certains types, et de la tendance à individualiser les visages à certaines époques de l'art, ne doit pas tellement s'entendre qu'on suppose l'étude du *portrait* tout-à-fait étrangère au moyen-âge et aux deux siècles qui ont précédé Giotto. La religion et les sentimens qu'elle consacre contribuèrent à l'entretenir. Nous trouvons, dès le 4e siècle, le portrait de saint Mélece énormément multiplié à Antioche sous toutes les formes. Au siecle suivant, l'évêque Sévère plaçait dans le baptistere de Bourges le portrait de saint Paulin encore vivant. Saint Grégoire-le-Grand (6e siecle) se fit peindre entre son père et sa mère, dans l'*atrium* d'un monastère (Voyez Rocca et les Bollandistes); et selon son biographe, on reconnaissait dans cette représentation ce que ses traits avaient emprunté de l'un et de l'autre de ses parens. Les portraits d'évêques, d'abbés, de donateurs et de leurs familles, étaient souvent placés dans les églises, et l'on aurait tort d'imaginer que l'on s'y contentât toujours d'une représentation quelconque. Des moines grecs du 7e siècle

fréquemment dans le conventionnel, comme quand le *mauvais cœur* est exprimé par un rire forcé et contenu. La douleur est souvent rendue avec une certaine gaucherie; mais plusieurs actions, par exemple celle de chanter, sont retracées avec assez de bonheur. Les plis sont plus saillans que durant l'époque précédente, mais souvent encore plats et unis, observant d'abord un parallélisme compassé qui rappelle les anciens travaux; bientôt ils se prononcent fortement, s'écartent, dessinent des courbes diverses, et forment des creux larges et profonds. Enfin le jet des draperies atteint parfois une perfection qui, dans la sculpture de cet âge, égale peut-être en bien des occasions ce que l'antiquité nous a laissé de plus noble, de plus simple et de plus riche en ce genre. Je paraîtrai sans doute exagérer; mais j'en appelle à ceux qui ont examiné de près les monumens du 13e siècle.

Au lieu des traits marqués fortement à la plume, qui dominaient dans les peintures carlovingiennes, et du modelé qu'exprimait le progrès du coloris entre le 12e et le 13e siècles, ces deux manieres se mêlent dans l'exécution. Les contours sont

appostent un habile peintre pour saisir à la dérobée les traits de saint Théodore de Siceon qui les visitait (*Acta SS.* April, t. III, 59.); saint Macaire d'Alexandrie avait été peint avec ses défauts naturels (Pallad. ap. Zappert). Enfin, quels que fussent les sentimens qui dirigeaient l'artiste, de pareils faits se reproduisent fréquemment. L'orfevre Wolvinus, auteur des bas-reliefs qui décorent l'autel de la basilique ambroisienne, ne s'y oublia point. On sait combien Héloïse tenait au portrait d'Abailard; Guillaume, comte de Poitiers (même époque, c'est-à-dire 11e et 12e siecles), avait fait peindre sur son écu le portrait de sa maîtresse. L'abbesse Herrade consacre une grande page aux portraits de ses religieuses. Au 13e siecle, Edouard Ier, roi d'Angleterre, fit placer le portrait de la reine, avec une croix, partout ou le cadavre de cette princesse avait été deposé durant le transport; l'évêque Bonincontro donne son propre portrait peint sur verre à la femme d'Albert della Scala. On en rencontre des exemples de chaque siècle à peu pres, dans le curieux opuscule de M. Zappert, *Notes* au n° 9, p. 46-64. Les dédicaces des manuscrits *ystoriés* en offrent également plusieurs, dont quelques-uns ont été signalés déjà dans ces recherches ou le seront plus tard. Voyez ce que dit Ebert (*Handschriftenkunde*, t. I, n° 10). *De Chronicon episcoporum Verdensium*, à la bibliothèque de Dresde.

marqués préalablement à la plume, et puis remplis par une teinte plate (couleur locale), après quoi les contours encore, et certaines parties, comme les draperies, sont retouchés à la plume en noir. Quelquefois, surtout à la fin de cette période, on trouve des teintes plus foncées dans les creux de la draperie, et le blanc employé pour marquer les clairs. Les joues ne sont marquées que par des taches rouges, mais point d'ombres; en sorte que ces miniatures, correspondant tout-à-fait à leur nom d'alors, font l'effet de dessins sûrs et assez habiles, mais tout simplement *enluminés*.

Vers 1300 le coloris se développe; des demi-teintes, des essais d'ombre et de lumière se montrent fréquemment. Dès lors, quoique toujours un peu barriolées, ces peintures ressemblent un peu plus à des tableaux. L'or est encore fréquemment employé pour les fonds, pour les auréoles (nimbes), et pour les armures. La perspective s'essaie, mais sans grand succès. Les arbres sont d'une forme conventionelle. Les détails d'architecture sont tantôt empruntés au roman de la dernière époque (*anté-gothique*, comme parlent Rumohr et Waagen), tantôt de forme gothique bien décidée. Le caractère des animaux est saisi d'une manière remarquable; bien que les chevaux y soient généralement épais, et à tête lourde et courte [1].

La peinture italienne a un caractère spécial qui lui vient d'abord de la grande part qu'avait l'art byzantin dans son développement [2]. Mais au 14[e] siècle, le génie hardie et riche de

[1] *Mss. franc.* 6985, 7013, 7266, 7331, 7953–55, 7987. *Suppl. fr.* 254, 19; 1132 bis. *Suppl. lat.* 636. La miniature italienne sera traitée à part. Nous avons dit un mot déjà de la miniature allemande.

[2] Cimabue, souvent indiqué comme le créateur d'un nouvel art national, n'a point enseigné réellement à quitter la manière grecque. Il était lui-même un artiste grec, sauf la patrie; et sa manière, toute grecque qu'elle est, il pouvait la tenir de maîtres italiens, l'influence de Constantinople étant bien prononcée en Italie quand il parut. Mais sa réputation a pour fondement le talent, et non pas une maniere nouvelle. C'est à Gui de Sienne et à Guinta de Pise qu'appartient le véritable honneur d'avoir innové.

Ce n'est point à dire que ni Cimabue ni l'art byzantin fussent sans mérite. Si l'on y trouve une sécheresse souvent extrême et une.

Giotto brise définitivement les vieux types et fonde un art propre et tout nouveau. Si l'observation de la nature, si l'emploi du costume et de tous les accessoires contemporains, si l'effort pour devenir dramatique, avait dirigé avant lui bien des artistes soit hors de l'Italie, soit en Italie même; à lui appartient l'individualité décidément prononcée des visages sans que rien y sente la charge; à lui la grâce et la finesse des attitudes, le *sens* de la beauté, l'intelligence des groupes et des lignes dans l'ordonnance des compositions. J'oserai presque dire qu'il arriva trop

raideur qui va jusqu'au glacé, c'étaient des abus, il est vrai, mais des restes d'une manière noble et grandiose, qui rappelait l'art primitif du Christianisme. Ces visages pâles et allongés, dont l'effet sévère et imposant est encore grandi par la monotonie solennelle des fonds d'or (caractères distinctifs des peintures byzantines), tiennent à quelque chose de noble et d'idéal qui n'avait besoin que d'être vivifié pour produire une sorte de charme. Quant à l'exagération des proportions en hauteur, rendue encore plus frappante par l'affectation de maigreur, elle a une origine complexe dont il importe de distinguer les divers élémens. Les anciens peuples avaient adopté la haute taille comme symbole de la grandeur morale; et les nations modernes (de la chrétienté latine surtout), mêlées toutes plus ou moins de sang germanique, devaient accepter volontiers ce type de noblesse, réalisé chez elles par les nations conquérantes du Nord (excepté les Normands). A cette première idée se joignit celle de peindre la victoire de l'esprit sur la chair (maigreur des solitaires; austérité de la vie et des écrits des docteurs de l'Eglise; vie mortifiée, âme de la contemplation). Cette partie, il est vrai, fut poussée parfois jusqu'au hideux chez les Byzantins; mais pourtant, au milieu de cette décadence, qui ne respecterait ce reste de vie surnaturelle, qui cherche à se peindre dans l'élan de l'âme vers le ciel? Si l'œil exorbite en haut, si le corps se raidit et se dessèche, pour exprimer le recueillement et la vie austère, cet abus, tout abus qu'il est, n'est-il pas plus vivant et plus vrai (autant qu'un abus peut l'être) que ces bergères pincées qu'on nous donne pour des Sainte-Geneviève, par exemple; ou que ces athlètes qui posent dans l'académie des Carraches et consorts, pour devenir des apôtres sur la toile; ou encore que ces belles dames à *ferronnières*, qu'on ose prendre pour idéal de la Mere de Dieu. Quoi qu'il en soit, l'art byzantin eut au 12e siecle un moment remarquable, et ce fut précisément celui ou les Latins purent s'en emparer par les Croisades, mais en y adoptant l'exagération de longueur, surtout pour la sculpture ou cette tendance était favorisée par l'élancement de l'architecture gothique.

tôt. Car tant de grâce et de fraîcheur brusquait la marche de l'art, doucement acheminée vers une perfection pleine d'idéal. Pour atteindre la hauteur de ce génie si spontané, et de ses grands successeurs (les Taddeo Gaddi, Arcagnolo, Fiesole, etc.), les autres écoles furent forcées de doubler le pas. Et peut-être faut-il chercher là en partie les causes de la malheureuse décadence qui se manifeste bientôt par l'*étudié* et la mignardise. Révolution activée d'ailleurs à Florence et en France, par les fêtes et les mœurs païennes de la *renaissance*, sous les princes et princesses de la maison de Médicis. Car l'ancienne peinture supposait des mœurs simples et naïves ; elle devait déchoir de sa pureté avec les mœurs elles-mêmes.

Dans les visages des figures grotesques, du reste fort bien proportionnées, s'aperçoit un nouveau type aux yeux allongés, au nez droit et long, au menton effilé. Le dessin des autres parties du corps est peu prononcé, et se contente d'indiquer les formes générales. L'ensemble du coloris est vif et pas assez fondu, comme dans le reste de l'occident ; et là aussi le bleu et le vermillon dominent. Le dessin à la plume est rare dans les miniatures de cette école, qui enrôle à peu près toute l'Italie, jusque vers la fin du 14e siècle, quoique avec certaines variétés. Bologne seule, et aussi Venise en partie, conservent encore dans le 14e siècle une manière mêlée du byzantin et de l'ancien *faire* de l'Italie [1].

Pendant ce tems, les Pays Bas, malgré les troubles et les guerres, se développaient d'une manière remarquable. Leurs miniatures, qui tiennent de la manière française, se distinguent cependant par la marche vers le caractère d'individualité, par la vérité de l'expression, la gaîté de l'imagination, la fraîcheur et la variété des couleurs fortement empâtées [2].

C. Achery.

[1] Manuscrit du roman de Tristan, signalé par M. Waagen, t. III, 315, sans autre indication. Bibliothèque royale : *Suppl. fr.* 632, 4 *bis*, 1132 *bis*; *Lavallière*, 36 *bis* (autrefois 5295) ; *Fonds Navarre*, 13 ; *Fonds Regius*, 7241 ; *Suppl. lat.* 132. Arsenal : *Mss. theologica*, 384.

[2] Il faudrait voir l'ancienne bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles, trésor étonnant en ce genre. Bibliothèque royale : un psautier in-folio, n° 8070.

Philosophie.

PHILOSOPHIE CATHOLIQUE DE L'HISTOIRE

OU L'HISTOIRE EXPLIQUÉE ;

INTRODUCTION RENFERMANT L'HISTOIRE DE LA CRÉATION UNIVERSELLE,

Par M. le baron ALEXANDRE GUIRAUD de l'académie française [1].

Les questions importantes traitées dans cet ouvrage, le nom de l'auteur, sa profession franche et sincère de catholique soumis à l'Eglise, sa qualité de rédacteur des *Annales*, les liens d'amitié et de sympathie qui nous unissent à lui ; tout nous a fait un devoir de l'examiner avec attention, avec conscience ; et pourtant après l'avoir lu, notre embarras a été extrême. Ce n'est pas que nous craignions que M. Guiraud soit blessé de ce que nous ne serons pas toujours de son avis, et du danger que nous avons cru trouver dans plusieurs de ses opinions ; mais c'est nous qui ne sommes pas content de nous-même ; car si, d'après notre devoir nous avons fait ressortir quelques opinions extrêmes et un peu hasardées, il nous a été impossible, dans un article, d'offrir, comme c'était aussi notre devoir, tout ce qui peut justifier et expliquer ces mêmes opinions. Nous prions donc les personnes qui liront cet article de ne pas porter un jugement définitif sur ce livre, avant de l'avoir étudié elles-mêmes et d'en avoir comparé non-seulement les assertions isolées, mais l'ensemble avec les autorités des conciles que nous citons. Car dans une matière semblable, où il s'agit de faire l'histoire de ce qui s'est passé avant la création de notre monde, et avec un homme catholique comme M. Gui-

[1] Paris, chez Débécourt, libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, n° 69, vol. in-8° ; prix, 7 fr. 50.

raud, ce n'est point par des raisonnemens que nous avons cru devoir procéder, arme débile opposée à arme débile, mais par l'exposé des erreurs condamnées par l'Eglise, et par le texte des Conciles qui ont prononcé ces condamnations. Nous allons suivre chapitre par chapitre le livre de M. Guiraud.

I. Des deux principes.

Tous les peuples, même ceux qui n'ont jamais admis qu'un seul Dieu, reconnaissent pourtant à côté de lui un autre être, qui lutta avec ce Dieu, pour lui disputer l'empire du monde. C'est ce que l'on appelle le *mauvais principe*, et auquel les chrétiens donnent le nom de *Satan*. C'est celui qui a introduit le mal dans le monde. Or, le mal existait avant Adam. C'est l'histoire de ce mal et des créatures qui l'avaient produit, que veut faire M. Guiraud. Il veut donc raconter ou plutôt il essaie de deviner ce qui s'est passé dans le ciel lors de la révolte des anges; puis il racontera ce qui s'est passé dans l'Eden. Cela seul, dit-il, peut expliquer l'humanité.

II. Création.

Quand il est dit dans la Bible : *au commencement, Dieu créa le ciel et la terre*, il faut entendre, suivant M. Guiraud, non la création racontée par Moïse, mais une création qui consista dans la formation des deux élémens constitutifs de tous les êtres, *éclos* du Verbe de Dieu : « Ainsi, le ciel et la terre, dit-il, représen- » tent l'esprit et la matière, l'âme et les sens, l'idée et la forme, » et même en germe, les deux grands principes qui régissent » par leur influence toutes les choses d'ici-bas, le bien et le » mal » (19).

Ainsi, dès le commencement avec les purs esprits exista aussi la matière, mais une matière ayant d'autres qualités que celle que nous voyons; c'est peut-être celle qui formait les corps lumineux qui existèrent alors. Que si la Genèse nous parle dès le commencement d'un élément matériel et terrestre, à l'état de cahos, ce cahos, ce *tohu-bohu* n'était pas la création immédiate du Verbe. Car il y avait là désordre, et le désordre c'est le mal. Il y avait donc eu mal avant cette époque. Or, de même que le désordre qui s'introduisit dans le monde d'Eden, fut la suite du péché d'Adam, de même que le grand cataclysme fut la suite

de la perversité des hommes antédiluviens ; ainsi le désordre cahotique avait été la suite d'une chute. Cette chute est celle de l'ange.

III. Des Anges.

Tous les peuples ont admis l'existence des anges ou de substances intermédiaires entre Dieu et l'homme. M. Guiraud ne croit pas qu'ils soient purement spirituels; ils étaient unis à une matière subtile, qui devait les manifester. Le premier, le père des anges fut Satan ; Satan fut l'Adam de cette création première.

Ce monde devait être aussi supérieur à l'Eden, que l'ange était supérieur à l'homme ; c'est ce monde trempé de lumière que le crime de l'ange a éteint dans le chaos. C'est cette matière éthérée, fluide lumineux, qu'il a condensée, solidifiée, obscurcie, et qui est devenue le monde actuel.

Cette lumière des premiers êtres se confondait peut être avec celle des astres, ou plutôt ces *astres eux-mêmes* n'étaient dans le principe que des *esprits lumineux*. Mais reste-t-il des traces matérielles de ce monde primitif?—Oui, dit M. Guiraud, et ce sont les investigations de la science qui nous en donnent des preuves.

IV. Opinions des géologues.

M. Guiraud expose d'abord qu'il existe deux systèmes principaux. Le premier, à la tête duquel sont Dolomieu et Cuvier, et qui nous paraît le plus probable, consiste à reconnaître dans les six jours, six grandes époques ou six progrès, comme les appelle Bossuet. Le deuxième, qui a paru récemment, veut que les six jours de Moïse soient de véritables jours, mais que cette création de Moïse ait été formée des débris d'un vieux monde créé précédemment. Cette opinion, dont nous ne pouvons concevoir les avantages, compte parmi ses défenseurs l'anglais Bukland, Gosselin, Bonnaire-Mansuy, Desdouits. Enfin il est un dernier système, celui du panthéisme allemand, qui consiste à confondre la création et le créateur, et dont M. Guiraud espère démontrer la fausseté.

M. Guiraud adopte le second système ; mais dans ce système il s'agit d'expliquer comment tant de substances ont pu devenir

fossiles. Les mers actuelles, les terres actuelles, ne peuvent rien *fossiliser*. D'après M. Mansuy, il a fallu pour cela un *fluide incubateur*, dont la double action imprégnative sur les corps, et disjonctive des molécules des métaux, a produit par une condensation subséquente, ces merveilles des conservations végétales et animales qui nous étonnent. Or, c'est cette liquéfaction, et puis cette condensation que veut expliquer M. Guiraud.

La cause de ces merveilleux effets, n'est pas l'eau, comme le veulent les neptuniens; car la chimie moderne a prouvé que l'eau était composée. Ce n'est pas le feu, car le feu peut bien séparer, mais il ne réunit pas. Ce monde n'est pas l'effet d'une aggrégation fortuite; car le hasard n'est rien. Il n'est pas non plus l'œuvre immédiate de Dieu; car, dit M. Guiraud, ce n'est pas une création, c'est une organisation où le bien et le mal sont mêlés; il faut donc chercher un autre agent.

Et d'abord il admet avec les platoniciens l'incandescence primitive du globe, et de plus l'existence primitive de la lumière. Celle-ci était nécessaire pour former les végétaux que nous retrouvons maintenant transformés en fossiles. Or qui a fait vibrer cette lumière, c'est un autre soleil; et ce soleil n'est autre chose que celui qui porta d'abord le nom de *Lucifer*, et que l'Eglise a appelé *Satan*; voilà pour la lumière.

Quant au feu, nous lisons que l'esprit de Dieu était porté sur les eaux; or pour que celles-ci fussent liquides, il fallait qu'elles fussent soumises à un calorique assez fort; ce feu préexistait donc à la création mosaïque; et ce feu, c'était *Satan*.

Après ces indications fournies par les élémens de la science, M. Guiraud interroge la Bible, et cherche à la faire concorder avec ce système. Se fiant sur ce qui est dit que Dieu *créa toutes choses ensemble*[1], il en conclut que la création fut simultanée; par le ciel et la terre créés au commencement, il faut entendre par *ciel*, toutes les choses spirituelles, et par *terre* les germes des choses confiées d'abord à la terre, et que celle-ci produisit ensuite à la voix du Verbe, ce qui est la deuxième création ou celle de Moïse.

Tel est en substance le système de M. Guiraud.

[1] Creavit omnia simul. *Eccli.*, ch. XVIII, v. 1.

V. Génésie.

Ceci est la *Genèse* de notre livre, dit M. Guiraud, il convient donc de faire une attention particulière à ses paroles; et c'est aussi maintenant que nous lui soumettrons quelques doutes sur son système de création, et sur les termes dont il se sert pour l'énoncer.

Et d'abord remontant au ch. II, celui de la création, nous trouvons cet exposé :

L'esprit et la matière sont une *émanation* de Dieu médiate ou immédiate. Cette émanation que nous supposons ici ne détruit aucunement la création par le Verbe que consacre le dogme catholique. Sans entrer dans la discussion qu'a suscitée, parmi les traducteurs ou interprètes de la Genèse, la signification du verbe *bara*, qui, selon plusieurs, ne saurait avoir dans le premier verset un sens de *création*, qu'il n'a plus en aucun autre lieu, nous déclarons croire et professer la création de toutes choses par le Verbe, selon saint Jean et le symbole de Nicée; et nous tenons pour absurdes et condamnables les doctrines des gnostiques, qui allaient jusqu'à faire des deux dernières personnes de la Trinité de simples émanations, comme celles de leurs *éons*, et même de tous les corps. Mais nous ne pensons pas sortir de l'orthodoxie catholique, en attribuant au Verbe de Dieu la double manifestation invisible et visible, par les esprits et les corps, des *deux substances, dont le germe se rattache, se lie à la même nature, se confond dans la substance divine*; et nous ne présumons pas avancer une opinion hétérodoxe, en expliquant le *néant* duquel Dieu a tiré le monde, par ce non-être de toutes choses hors de Dieu, avant que son Verbe les produisit (21).

Dans le présent chapitre de sa *Génésie*, M. Guiraud dit encore :

Dans les écritures, dans les traditions, dans les symboles de notre foi, dans les décisions de l'Eglise, Dieu, le *Dieu suprême*, le Pere, en tant que *Créateur*, est toujours le créateur du *ciel* et de la *terre*, des choses visibles et invisibles. En nul endroit, en nulle doctrine, en nulle foi, n'ont été séparées ces *deux créations*, dont l'une suppose toujours l'autre; car *elles sont les deux parties d'une trinité dont le dernier terme est Dieu*; Dieu manifestant sa puissance et sa bonté par une double production, et en quelque manière, par un double *rayonnement*, et créant deux êtres, ou pour mieux dire deux principes, l'un supérieur, l'autre subordonné; l'un actif, l'autre passif; celui-ci reproduisant le premier dans la région du sensible, l'autre le fécondant, le développant à son tour, ou au moyen de *la vie qui lui est propre*, ou par la faculté de transmission qui lui a été *concédée*.

Et c'est pourquoi saint Paul, déjà cité, a dit que les choses invisibles

nous étaient connues par les choses visibles, dont la création, en effet, n'aurait aucun but, si elle n'était destinée à communiquer sensiblement cette connaissance.

Ainsi la matière corporelle n'étant que la réalisation sensible des choses spirituelles, et *l'esprit n'ayant de réalisation, de manifestation qu'au moyen de cette corporéité*, il demeure démontré pour nous que l'esprit et la matière ont dû être produits en même tems, ayant besoin l'un de l'autre, celle-ci pour recevoir une activité qui n'est pas en elle, celui-là pour exercer celle qui est en lui.

Donc, en même tems que l'esprit, *irradiation* sublime de la lumière incréée, *jaillit du sein du Paraclet*, le Verbe, en qui les types primordiaux de toutes choses résident, *enfantait*, produisait cette sorte d'*ovaire universel* qu'on appelle *matière*, et dont les germes avaient besoin, pour éclore, de l'influence de cette lumière que l'esprit réfléchissait et que l'évangéliste par excellence a si bien nommée la vie.

Or il nous semble qu'il y a dans ces deux passages des assertions contraires non-seulement aux opinions théologiques enseignées dans les écoles, mais encore à la foi, clairement définie dans les conciles, et conduisant, sans pouvoir s'en empêcher, au panthéisme, cette grande erreur de la sagesse antique, gouffre immense, véritable vide intellectuel où tombent nécessairement ceux qui sortent des termes exprès, posés et définis par les conciles. Nous croyons devoir placer ici quelques-unes de ces définitions pour servir de terme de comparaison.

En effet, le IV[e] concile de Latran, d'accord en cela avec l'écriture, a défini que « Dieu a créé *de rien* l'une et l'autre créa» ture, la spirituelle et la corporelle ; à savoir l'angélique et la » mondaine ; et ensuite l'humaine comme commune et formée » d'esprit et de corps [1]. »

En 400 le premier concile de Tolède dit :

« Nous croyons que l'âme de l'homme n'est point de substance » divine, ou de Dieu le père, mais nous la nommons créature » créée par la volonté de Dieu. »

[1] ... Creator omnium invisibilium et visibilium, spiritualium et corporalium, qui suâ omnipotenti virtute, simul ab initio temporis, utramque *de nihilo* condidit creaturam, spiritualem et corporalem, angelicam videlicet et mundanam; ac deindè humanam quasi communem ex spiritu et corpore constitutam. *Concil. Lateran.* IV, tenu en 1215, c. *Firmiter*. dans *Summa conciliorum*, de Bail, t. I, p. 295.

Si quelqu'un dit ou croit que l'âme humaine est une portion de Dieu, ou de la substance de Dieu, qu'il soit anathème [1].

En 565, le premier concile de Braga s'exprime en ces termes :

« Si quelqu'un croit que les âmes humaines ou les anges » proviennent de la substance de Dieu, comme Manès et Pris- » cillien l'ont dit, qu'il soit anathème [2].

Les expressions de M. Guiraud qui nous paraissent être opposées à ces définitions sont celles de *rayonnement*, d'*irradiation*, d'*enfantement*, d'*émanation*, appliquées à la création de la matière et de l'esprit. Comment ne pas reconnaître que ces mots emportent identité de substance entre la créature et le créateur? Si la *matière* est le produit de l'*enfantement du Verbe*, qui aura le droit de séparer la *mère de son enfant*, si je puis parler ainsi?

Nous ne concevons pas non plus comment la *création des choses visibles et invisibles* peut former *deux parties d'une trinité dont le dernier terme est Dieu?*

Ailleurs aussi, il dit : « Le ciel et la terre, l'esprit et la ma- » tière, sorte de couple, dont l'union opérée, en Dieu même, » devait engendrer les corps, et qui, par la fécondation qu'elle » puiserait en lui, avait mission de le manifester dans ses créa- » tures(104). »

Nous ne pouvons nous résoudre à attribuer à M. Guiraud la pensée que l'esprit et la matière, sont deux termes de la *trinité de Dieu*, et cependant voici ce que nous lisons à notre surprise, si toutefois nous saisissons la pensée de l'auteur.

« Quoi qu'il en soit, ces unités distinctes (l'esprit et la ma- » tière), rapprochées ou réunies, en vertu de l'activité de l'une, » et la passivité de l'autre, donneront naissance à la forme, et » complèteront ainsi la Trinité hors de Dieu, comme elles l'*auront* » *complétée en Dieu même*, lui troisième, pendant que la première

[1] Credimus... animam hominis non divinæ esse substantiæ aut Dei patris, sed creaturam dicimus Dei voluntate creatam... — Si quis dixerit vel crediderit animam humanam Dei portionem, vel Dei esse substantiam, anathema sit. *Assertio fidei concilii Toletani* dans *Summa concili.* De Bail., t. II, p. 103.

[2] Si quis animas humanas, vel angelos, ex Dei credit substantiâ extitisse, sicut Manichæus et Priscillianus dixerunt, anathema sit. *Ibid.* t. II, p. 205.

» aura exercé son action sur l'autre, régulièrement et selon sa » nature (p. 105). »

Voilà, nous le répétons, ce que nous ne pouvons concevoir, et nous conjurons M. Guiraud de rechercher si en rapprochant si fort les créatures de Dieu, il ne tombe pas dans ce panthéisme qu'il veut cependant combattre.

Et pourtant, nous avouons que nous n'aimons guère cette définition qui nous dit que l'homme a été tiré du *Néant*. Nous ne l'aimons pas, non quelle ne soit exacte en elle-même, mais c'est qu'elle a été prise en un sens faux. En effet, l'homme, cet être qui, lorsqu'il est arrivé à un certain degré d'affaiblissement d'esprit et de cœur, cherche tous les moyens pour s'éloigner de Dieu, s'est fait du *Néant* une espèce de divinité à laquelle il a voué tout son être. A ceux qui lui ont dit qu'il avait été tiré du *Néant*, il a répondu : eh bien ! puisque je suis le fils du Néant, je veux retourner à mon père ; et il s'est complu dans cette filiale pensée, et il a renié son Dieu, seul être universel, pour se vouer au *non-être*, au Néant. et il s'est réjoui de cette fantastique filiation ; dans sa lâcheté et sa paresse, il s'est endormi en pensant avec délices à ce père, qui n'aura à lui demander aucun compte de sa vie. C'est là une erreur bien déplorable. A ces hommes. il ne faut donc pas dire qu'ils *sont sortis du Néant*, car cela est inexact dans le sens qu'ils y attachent ; il faut leur dire qu'ils sont sortis de *la volonté de Dieu*. Cette expression est bien plus exacte que l'autre, elle est plus noble pour nous, et surtout elle nous tient mieux entre les mains du pouvoir de Dieu. Il faut que l'homme sache que, sorti de la volonté de Dieu, il retombera à la fin des tems dans cette même volonté qui lui demandera compte de sa vie.

Nous venons de voir la part que M. Guiraud fait à Dieu dans la première création du monde ; voyons quelle est la part qu'il fait à Satan : nous croyons qu'elle est beaucoup trop large.

D'abord, Lucifer, c'est ce que l'écriture nomme le *ciel*, c'est-à-dire, suivant M. Guiraud, la nature angélique qu'il résume et renferme, et qu'il va bientôt créer. En effet, d'après le commandement qu'il avait reçu de se multiplier, il plaça sa volonté dans les *lois principes*, et il *produisit* un double développement spirituel et corporel, qui furent l'un des milliers d'anges, et

l'autre cette corporéité lumineuse, dont nos étoiles ne sont que les pâles débris; c'est-à-dire qu'il produisit les anges et ce que la Genèse appelle le *ciel* et la *terre* primitifs. Ainsi le Paraclet avait produit d'abord l'*irradiation des esprits*, et le Verbe l'*ovaire de la matière*; mais c'est Lucifer qui les développa et leur donna leur forme dernière. Ce n'est pas tout.

Lucifer fut ébloui de ce si grand pouvoir. Alors, il s'attribua à lui-même ce qui n'était qu'un don tiré de Dieu; il voulut animer et féconder de lui-même la matière. Cet acte téméraire fut cet immense adultère qui souilla les cieux; il se posa *Dieu presque contre Dieu*, l'un dans la région du sensible, l'autre dans les hauteurs dominatrices où nul regard ne peut monter.

Les suites de cet adultère furent que la matière perdit sa ténuité, sa lumière; elle se condensa, s'épaissit, et elle tomba hors de la sphère divine dans la demeure du tems; et au lieu de l'immutabilité et de l'immortalité qu'elle aurait eues si elle fut restée sous l'influence de son principe générateur, elle fut condamnée à se nourrir elle-même de ses propres débris, et à se former une sorte d'immortalité par la mortalité successive de toutes ses productions.

C'est ainsi que fut faussée, par le crime de Lucifer, la manifestation de la pensée divine.

Ainsi l'Archange devint Satan, l'univers eut deux principes, l'un légitime et conservateur, l'autre usurpateur et agent de destruction.

C'est ce qui rendit nécessaire l'incarnation du Verbe, pour ressaisir le domaine entier de la nature que l'ange avait usurpé [1].

Mais le Verbe ne pouvait s'unir à cette nature que ne vivifiait nul autre esprit que celui de Satan; de là, la nécessité d'une autre création, et c'est celle dont Moïse nous a conservé le récit. Le monde repris à Satan fut alors donné à l'homme; là les efforts de Satan pour le ressaisir, de là le péché originel.

[1] Nous doutons que cette nécessité de Satan, provenant du péché de Satan, puisse s'accorder avec l'opinion des théologiens, et surtout avec les paroles du Symbole : *Lequel est descendu des cieux pour nous autres hommes et pour notre salut.*

Tel a été le pouvoir de Satan dans la première création, et afin d'avoir en même tems sous les yeux sa puissance sur la deuxième création, ou plutôt sur l'arrangement ou la production du monde de Moïse, nous allons citer ici ce que M. Guiraud dit plus loin de l'action de Satan sur cette deuxième création.

Nous n'attribuons, certes, aucune création au mauvais principe; mais nous sommes frappés de l'ordre que Dieu donne à la *terre* de produire; et comme, d'après les Peres, les Prophetes, sans parler ici des savans, Satan enfermé dans cette terre (*in inferis*) ne saurait être sans action sur elle, comme notre foi l'établit en lutte continue avec Dieu même dans ce bas-monde, comme en plus d'un passage l'Eglise en fait une puissance; nous pensons que ce n'est pas la *matière terreuse, inerte et insensible qui a exécuté l'ordre de Dieu, mais bien cette partie immatérielle de la création du commencement, qui l'animait et l'avait déjà vivifiée.*

Qu'on remarque, dans les cérémonies de la sainte semaine, le commandement que le prêtre fait à l'Esprit impur de sortir des eaux qui vont être bénites, et qu'on nous dise si cet exorcisme, qui se renouvelle à la bénédiction de toutes les parties de la matière dont l'Eglise consacre l'usage, n'indique pas en elles la *présence*, l'*animation* de Satan!

Ainsi, comme en toute chose qui a vie, le principe vital s'identifie à la forme matérielle, de même, en cette occasion, *Satan* ou l'*élément terrestre*, ou plutôt l'élément matériel limité à notre atmosphère terrestre, *sont pour nous une même chose*: par ces motifs, la *nature bestiale*, bornée en tous ses besoins, en toutes ses satisfactions à cet élément terrestre en lequel elle est renfermée, *n'a qu'une animation satanique,* modifiée par les influences divines ou supérieures qui agissent sur l'atmosphère, dans laquelle et de laquelle elle vit. Et quand l'homme, formé de cet élément matériel que le Verbe avait épuré en le façonnant, a laissé volontairement prévaloir son influence sur l'influence de l'élément spirituel ou divin qui l'avait seul animé, c'est la bête, c'est Satan qui l'a emporté sur l'esprit, sur Dieu même.

La bête, animée par Satan, avait été faite à son image; l'homme d'avant le péché, par la même raison, à l'image de Dieu; l'homme-bête d'après le péché, à cette double image: *Satan*, en un mot, nous paraît être la *vie matérielle de ce monde*: Dieu, la vie spirituelle (275).

Nous avons essayé, autant qu'il a été en nous, d'analyser fidèlement la pensée de M. Guiraud dont nous avons cherché souvent à conserver les expressions propres. Or, nous le répétons ici, nous croyons que le pouvoir donné à Satan est beau-

coup trop étendu, et nous allons mettre sous les yeux de M. Guiraud quelques autorités qui, nous l'espérons, l'engageront à modifier ses opinions.

Et d'abord, nous trouvons déjà que cette intervention des anges dans la création du monde et de l'homme, avait été soutenue par les premiers hérétiques. Nous sommes loin d'accuser M. Guiraud d'avoir les mêmes sentimens; et cependant il ne sera pas inutile de voir en quoi ses opinions s'approchent de celles qui ont été déjà condamnées.

D'abord, en 74, Ménandre, le premier peut-être, soutint que le monde n'avait pas été créé par Dieu, mais par les anges.

En 115, Saturnin ajouta quelque chose de plus au système de Ménandre.

Ce philosophe, comme la plupart des Orientaux, admettait un Dieu suprême, intelligent, puissant et bon, mais inconnu aux hommes; et une matière éternelle à laquelle présidait un esprit aussi éternel, méchant et malfaisant de sa nature. Du Dieu suprême étaient sortis par *émanation*, sept esprits inférieurs qui, à l'insu du Dieu suprême, avaient formé le monde et les hommes, et qui s'étaient logés dans les sept planètes; mais ces ouvriers impuissans n'avaient pu donner aux hommes qu'ils avaient formés qu'une vie purement animale; Dieu, touché de compassion, donna à ces nouveaux êtres une âme raisonnable, et laissa le monde sous le gouvernement des sept esprits qui en étaient les artisans.

Mais l'esprit méchant et malfaisant qui dominait sur la matière, jaloux de ce que d'autres que lui avaient fait des corps animés, et de ce que Dieu y avait mis une âme bonne et sage, forma une autre espèce d'hommes auxquels il donna une âme méchante et semblable à lui; sans doute il la tira de son propre sein, puisqu'il n'avait pas, non plus que le Dieu suprême, le pouvoir de créer. De là est venu la différence entre les hommes, dont les uns sont bons, les autres mauvais.

D'autre part, le Dieu suprême, fâché de ce mélange, et de ce que les esprits gouverneurs du monde se faisaient adorer par les hommes, avait envoyé son fils, sous l'apparence d'un homme, qui est Jésus-Christ, et revêtu d'un corps apparent, pour faire connaître le vrai Dieu aux hommes doués d'une

bonne âme, pour les ramener à son culte, pour détruire l'empire du dominateur de la matière et celui des sept esprits gouverneurs du monde, pour faire enfin remonter les bonnes âmes à la source dont elles étaient descendues.

Enfin viennent les Manichéens; selon leur opinion, les âmes ou les esprits sont une *émanation* du bon principe qu'ils regardaient comme une lumière incréée, et tous les corps ont été formés par le mauvais principe, qu'ils nommaient Satan et la puissance des ténèbres. Ils disaient qu'il y avait des portions de lumière renfermées dans tous les corps de la nature, qui leur donnent le mouvement et la vie; qu'ainsi tous les corps sont animés; que ces âmes ne peuvent se réunir au bon principe que quand elles ont été purifiées par différentes transmigrations d'un corps dans un autre: conséquemment ils niaient la résurrection future et les supplices de l'enfer. Ils faisaient contre l'histoire de la création une mul itude d'objections que les incrédules répètent encore aujourd'hui, et ils expliquaient la formation d'Adam et d'Eve d'une manière absurde.

Comme, selon leur sentiment, les âmes ou les portions de lumière se trouvaient par la génération plus étroitement unies à la matière qu'auparavant, ils condamnaient le mariage, parce qu'il n'aboutit, disaient-ils, qu'à perpétuer la captivité des âmes. Mais on les accusa de se permettre toutes les turpitudes que peut inspirer la passion de la volupté, et que l'on avait reprochées aux gnostiques. C'est l'écueil dans lequel sont tombées toutes les sectes qui ont osé réprouver l'union légitime des deux sexes.

Or, toutes ces erreurs ont été condamnées par les pères saint Irénée, saint Epiphane, saint Jérôme, saint Augustin et anathématisées par les conciles.

Nous trouvons en 381, dans le premier concile général de Constantinople : « Si quelqu'un ne dit pas que le père a fait » toutes choses, c'est-à-dire les choses visibles et les choses in- » visibles, par le Fils et le Saint-Esprit, qu'il soit anathème [1]. »

En 400, le premier concile de Tolède s'exprime ainsi :

« Si quelqu'un dit ou croit que ce monde et tout ce qu'il

[1] Si quis non dixerit omnia per Filium et per Spiritum sanctum feci-

» renferme n'a pas été fait par le Dieu tout puissant, qu'il soit » anathême.

» Si quelqu'un dit ou croit que le monde a été fait par un » autre Dieu et non par celui dont il est écrit : *au commencement* » *Dieu fit le ciel et la terre*, qu'il soit anathême [1]. »

En 563, le concile de Braga, en Portugal, assemblé principalement contre les Priscillianistes, s'exprime ainsi :

« Si quelqu'un croit, que le Diable a fait dans le monde » quelques créatures, et qu'il produise de son autorité les ton- » nerres, les éclairs, les tempêtes et les sécheresses, comme l'a » dit Priscillien, qu'il soit anathême.

» Si quelqu'un croit que la formation du corps humain est » une œuvre du Diable, qu'il soit anathême.

» Si quelqu'un dit que la création de toute chair n'est point » une œuvre de Dieu, mais celle des mauvais anges, comme » Manès et Priscillien l'ont dit, qu'il soit anathême [2]. »

Enfin, le quatrième concile de Latran attribue spécialement à Dieu la création de la matière comme celle des esprits, des corps et des âmes, et de tous les démons, en ces termes :

« Nous croyons fermement et nous confessons avec simplicité » un seul vrai Dieu, un seul principe de toutes choses, créa- » teur de toutes les choses visibles et invisibles, spirituelles et » corporelles, lequel, par sa vertu toute-puissante, ensemble au » commencement des tems, forma du néant l'une et l'autre » créature, la spirituelle et la corporelle, c'est-à-dire l'angé-

cesse Patrem, hoc est visibilia et invisibilia, anathema sit. *Statuta* n° 19. *Summa conciliorum*, de Bail, in fol., t. I, p. 175.

[1] Si quis dixerit aut crediderit à Deo omnipotente mundum hunc factum non fuisse, atque omnia ejus instrumenta, anathema sit. — Si quis dixerit vel crediderit ab altero Deo mundum factum fuisse et non ab eo de quo scriptum : *in principio*, etc., anathema sit. *Ibid*, t. II, p. 103.

[2] VIII. Si quis credit, quod aliquantas in mundo creaturas diabolus fecerit, et tonitrua, et fulgura, et tempestates, et siccitates ipse Diabolus suâ auctoritate faciat, sicut Priscillianus dixit, anathema sit. — XII. Si quis plasmationem humani corporis Diaboli dicit figmentum esse, anathema sit. — XIII. Si quis dicit creationem universæ carnis, non opificium Dei, sed malorum esse Ængelorum, sicut Manichæus et Priscillianus dixerunt, anathema sit. *Ibid*, t. III, p. 205.

»lique et la mondaine, puis l'humaine comme composé d'es-»prit et de corps. Quant au diable et aux autres démons, ils ont »été créés par Dieu bons de leur nature, mais ils se sont faits »eux-mêmes mauvais. Mais l'homme a péché par la suggestion »du diable [1]. »

Or, ce concile était principalement dirigé contre les Albigeois, qui, entre autres choses, soutenaient, dit Césarius, historien contemporain, *que les démons avaient crée tous les corps* [2].

VI. De la multiplication et de la hiérarchie angéliques.

Ici, M. Guiraud examine si les anges sans nombre que l'Ecriture nous dit être dans le ciel *jaillirent immédiatement de la pensée divine*, ou bien s'ils furent les produits d'une faculté créatrice ou fécondante déposée en l'un d'eux; et il est de cette dernière opinion. De même que toute la race humaine a été renfermée dans Adam, de même en Lucifer a été créée la nature angélique, et c'est par son entremise plutôt que par sa propre fécondation qu'elle s'est multipliée.

Ici, M. Guiraud distingue entre la multiplication et la reproduction, et pense qu'avant la création de la femme, Adam pouvait se multiplier, mais non pas engendrer. Nous trouverons cette idée exposée plus au long dans la suite; ainsi que cette pensée que nous croyons inexacte, qu'Adam avant son sommeil réunissait les deux natures: celle de l'homme et celle de la femme. Voici en quels termes il expose la multiplication des anges par Lucifer.

Or Dieu, habitant immédiatement en son ange, transportait en lui cette faculté vivifiante qui appartient à lui seul; et la volonté de l'être créé devenait l'action qui fécondait cette faculté, qui sans elle fût de-

[1] Firmiter credimus et simpliciter confitemur quod unus solus est verus Deus... unum universorum principium, creator omnium invisibilium et visibilium, spiritualium et corporalium, qui suà omnipotente virtute, simul ab initio temporis, utramque de nihilo condidit creaturam, angelicam videlicet et mundanam; ac deinde humanam quasi communem ex spiritu et corpore constitutam. Diabolus enim et dæmones alii à Deo quidem naturâ creati sunt boni, sed ipsi per se facti sunt mali; homo vero Diaboli suggestione peccavit. *Ibid*, t. I, p. 293.

[2] *Ibid*, t. I, p. 309.

meurée inerte. La volonté de l'ange suscita donc une telle cohésion, une telle union de sa propre nature avec celle de Dieu dont elle *émanait*, qu'elle s'appropria, pour ainsi dire, la vie qui était en lui, et la communiqua, ainsi que nous l'avons expliqué, à l'élément matériel, vierge encore, pour la reproduction ou plutôt la multiplication de l'œuvre divine. De là, sans doute, ces milliers de légions d'anges éclos du souffle fécond du premier d'entre eux, et peuplant les cieux invisibles, comme ces myriades d'étoiles peuplent, à nos yeux, la solitude immense des cieux sensibles que la bonté divine abaisse jusqu'à nos regards (136).

Le premier acte de la première créature de Dieu devait être bon, c'est-à-dire selon la nature du principe dont elle émanait. Donc la première volonté de l'ange fut pure, régulière, harmonique; et l'infinie multiplication de l'œuvre de Dieu se fit, par lui ou par son entremise, de maniere à accroître progressivement la perfection de ses facultés par l'adhésion volontaire et continue de son être à son créateur. C'est ainsi, avons nous dit, qu'il s'appropria, en quelque sorte, ou plutôt qu'il crut s'être approprié cette puissance génératrice que Dieu même exerçait en lui; et son orgueil s'exaltant de cette effusion, en son être, du Dieu dont il méconnaissait la grâce, il voulut produire de lui-même et hors de lui-même comme Dieu. Ce fut alors qu'il se détacha du foyer supérieur en lequel il puisait toute sa vertu génératrice, et des hautes régions de l'esprit où il résidait s'abattit sur la matière, dont jusque-là il avait en quelque sorte été le soleil, l'absorba, la dessécha dans ses dévorans embrassemens, adhéra enfin en elle aussi fortement qu'il avait adhéré à Dieu même; et de cette sorte de cohésion, en laquelle il avait introduit toute la force fécondante de sa nature, telle que Dieu la lui avait transmise ou l'avait fortifiée en lui, sortit nous ne saurions dire quelle œuvre informe qui rompit tout-à-coup l'harmonie de la création divine, et *commença ces effroyables luttes des élémens*, dont nos savans s'épuisent à rechercher les vestiges, sans avoir encore atteint jusqu'à la cause qui les a produits.

VII. Effets de la Chute.

Les anges libres s'unissent à la matière ou à Dieu, selon que leur volonté reste perverse ou droite. La lumière éternelle manquant à Satan, celle qui lui était propre ne fut plus alimentée, elle se condensa, s'*ignifia*, et devint ce que nous appelons le *feu*. Ainsi s'explique ce qui est dit : *être jeté au feu éternel* [1], c'est-à-dire être jeté à Satan. Il n'est plus lumière, il n'est

[1] M. Guiraud oublie de dire que Jésus ajoute : *qui a été préparé à*

que feu. Par sa chute donc, il tomba dans la nature *mondaine*, où se trouvaient confusément les germes créés par le Verbe. La forme de la matière, c'est Satan, enfermé dans cet élément matériel avec lequel s'est consommé son adultère. De là le chaos, cette masse informe. Voici la description qu'en fait M. Guiraud :

Le superbe possesseur de cet empire usurpé, après avoir fait choquer plus d'une fois l'un contre l'autre ces élémens qu'il animait, après avoir jeté les mers sur les continens, refoulé hors des continens les mers bondissantes, détaché les étoiles de leur orbite et lancé dans l'espace leur globe presque éteint ; après avoir épuisé enfin, en efforts désordonnés et désespérés, toute l'énergie de sa nature que sa première adhésion à son créateur avait tant fortifiée, ce grand, ce premier ennemi de Dieu se sentit embarrassé, comprimé, écrasé sous les gigantesques débris que lui-même avait faits. Haletant, consumé, n'ayant plus d'ardeur que pour se dévorer lui-même, ni lui ni les siens ne tenterent même plus de diriger toutes ces forces qu'ils avaient organisées au hasard ; et alors régna dans toute son immensité, dans toute son horreur, ce premier-né de Satan, ce Chaos de l'antiquité payenne, ce tohu-bohu de l'Ecriture, où l'élément matériel, bouleversé par le principe spirituel introduit violemment dans sa substance contre les lois de sa nature et rejeté par Dieu même hors de sa providence, entra, après d'épouvantables convulsions, dans une dissolution absolue, et ne présenta plus bientôt qu'une masse *informe*, *vaine*, *vide*, *ténébreuse*.

Nous sommes arrivés, comme on le voit, au deuxième verset du premier chapitre de la Genèse.

Satan était donc le dieu de ce monde anéanti, l'âme de ce chaos ; Satan était le chaos lui-même. Dépouillé, dépossédé, terrassé, rejeté, lui jadis pure essence spirituelle, absorbé maintenant, pétrifié lui-même en quelque sorte par la matière condensée, il s'agitait encore, mais amoindri, infécond, impuissant, sous le souffle de Dieu, qui, *comme un vent violent*, porté au-dessus des eaux, comprimait, retenait, étouffait sous leur enveloppe, cet amas violemment confus d'ébauches et de débris.

C'est de là que proviennent ces *fossiles* que l'on découvre tous les jours.

Cette organisation si imparfaite, il est impossible de la rapporter au créateur. Elle est le fait de Satan, lumière, puis feu, et qui alla en se condensant, du ciel empyrée jusqu'au *granit*.

Satan et à ses anges (*Math.*, XXV, 41). Ce feu est donc distinct de Satan ; car on ne peut pas dire que *Satan a été jeté à Satan*.

VIII. Création de la lumière.

Après avoir assigné une cause morale et intelligente aux révolutions physiques dont cet univers tout entier porte les ineffaçables empreintes, comme les documens géologiques et les remarques astronomiques le constatent [1]; après avoir expliqué comment ont pu se montrer successivement les quatre déluges de Cuvier, et ceux par lesquels les théogonies indiennes et grecques terminent chacun des quatre âges qu'elles signalent; après avoir accepté des exigences de la science moderne, la vieillesse de ce monde telle qu'elle prétend la prouver, et avoir reconnu que, moins attestée par la décrépitude de sa surface que par ses ruines intérieures, elle est justifiée à nos yeux par la manière dont nous concevons la création primitive de toutes choses, nous voici parvenus à cette création dont l'homme a été l'intelligence, comme l'archange l'avait été de la première (64).

L'esprit de Dieu veillait sur ces débris d'organisation. Le Verbe qui avait *enfanté* la matière dans cet ovaire universel, expression si impropre, et appelé ici *Verbe incarné par qui tout a été fait*, ne voulut point abandonner son œuvre. Il se pencha sur les eaux de l'abîme comme pour ressaisir cet élément matériel que l'Archange avait usurpé; il dit *que la lumière soit*, et *la lumière*, que l'abîme avait étouffée sans s'éteindre, *brilla de nouveau*. Cette lumière ne fut plus adhérente à une créature, et par conséquent ne pourra plus en être viciée comme cela avait eu lieu en Lucifer. Dieu retira à lui, épura ainsi la lumière, puis il l'appropria au monde. Ainsi se fit la séparation en Satan, de son essence *lumineuse* et de son essence *ignée;* il ne fut plus que le *feu*. Mais comme le principe divin avait toujours agi sur lui par compression, plus il s'approcha de la terre, plus Satan fut comprimé, de manière qu'il fut obligé de se concentrer aux entrailles de la terre (*in inferis* aux enfers. De là, il suit trois choses: Satan concourt à tous les êtres matériels en fournissant le calorique, lequel combiné à la *lumière* fait *la vie des plantes*; le feu central auquel on revient et que l'on prouve en s'assurant que la chaleur augmente à mesure qu'on s'approche du centre de la terre; enfin on y découvre la place et l'explication de l'enfer. De là aussi, l'explication de l'infécondité des monta-

[1] *Expl. du syst. du monde* de Laplace, t. I.

gnes élevées, des pôles et de l'hiver; ce n'est pas la *lumière* qui leur manque, mais le *calorique* ou l'action de Satan.

Nous le répétons, c'est trop donner à Satan, et nous doutons que tout cela puisse s'accorder avec tout ce que l'Eglise a défini sur cet ange tombé.

IX. Du Feu.

Le *feu* était le symbole de la vie dans les temples antiques; la *lumière* est le symbole de la vie dans l'Église chrétienne. Cela explique la différence des deux religions, et la séparation de Satan en partie *ignée* et partie *lumineuse.*

Dieu, d'après M. Guiraud, en organisant les forces vitales de la terre, *avait concédé en quelque sorte amnistie à Satan*, et s'était fait le protecteur de cette création à laquelle lui-même avait présidé, Ceci nous paraît tout-à-fait erroné. Nous en disons autant du passage suivant :

Les anciens croyaient que le monde périrait par le feu. C'était un instinct qui les en avait avertis, ou plutôt *une tradition de quelque race maudite* qui n'avait pas foi en la rédemption.

Or puisque, sans la divine rédemption, le monde d'autrefois aurait pu être consumé par le feu, pourquoi, nous, hommes rachetés, ne penserions-nous pas maintenant, avec quelques physiciens, que son refroidissement matériel s'opérera insensiblement, et qu'il finira par rétablir un accord parfait entre les élémens, comme en son commencement (189)?

Maintenant nous ne dirons pas si ce refroidissement de la terre, que nous sommes assez disposés à admettre sous le point de vue moral, ira jusqu'à détruire toute animation ; mais ce que nous présumons avec une sorte de confiance, c'est qu'à mesure que le sang du Calvaire s'infiltrera dans la nature créée, dans la matiere enfin, l'élément spirituel se rétablira en balance avec l'élément matériel ; le principe vital ou igné se retirera comme autrefois de la surface de la terre, où *Dieu lui-même daignera redescendre* sitôt qu'elle sera assez épurée, assez physiquement refroidie pour que puisse y dominer l'influence spirituelle ou divine (193).

La croyance de la destruction du monde par le feu *n'est pas une tradition d'une race maudite*, elle est fondée sur cette parole de saint Pierre :

« Or, les cieux et la terre qui sont maintenant, se conservent » par la même parole, et sont réservés pour être brûlés par le

» feu au jour du jugement et de la ruine des impies [1]. » Quant à cette *descente de Dieu sur la terre*, elle paraît tenir à l'opinion condamnée des millenaires.

X. Du feu central.

Nous croyons donc au feu central de Buffon, à la force d'expansion d'Azaïs, à la force centrifuge de Newton ; et tout cela n'est pour nous que la puissance satanique, telle qu'elle a été refoulée dans les parties inférieures de la terre par la création mosaïque d'abord, et plus tard, de nouveau, par la rédemption.

C'est là le résumé de ce chapitre. Nous ne suivrons pas M. Guiraud dans les développemens qu'il y donne. Pour lui cette force qui anime les plantes, les animaux, toute la vie matérielle, c'est le feu, c'est-à-dire Satan ; de là le sang, de là la chair qui alimente les vices ; de là les abstinences de l'église, les jeûnes, les jours maigres. Cela justifie ce qui a été dit sur l'identité du principe satanique, avec le principe igné, que M. Guiraud appelle le principe vital ; mais nous trouvons sur cette assimilation de Satan et du principe vital, ou plutôt de Satan et de la chair des animaux, quelques décisions que nous croyons devoir exposer ici.

Un grand nombre d'hérétiques, les Manichéens entre autres, croyaient que la chair était mauvaise à cause du démon qui l'avait créée. Les conciles qui ont condamné ces sectaires, ont aussi condamné cette opinion. Le concile de Braga, de l'an 563, s'exprime en ces termes :

« Si quelqu'un regarde comme immondes les alimens de » chair, que Dieu a donnés à l'usage de l'homme, et qu'il s'en » abstienne non pour l'affliction de son corps, mais comme les » croyant immondes, de telle sorte qu'il n'ose pas même manger » des légumes cuits avec de la chair, comme Manès et Priscil- » lien, qu'il soit anathème. »

[1] *Οἱ δὲ νῦν οὐρανοὶ καὶ ἡ γῆ αὐτοῦ λόγῳ τεθησαυρισμένοι εἰσὶ πυρὶ τηρούμενοι εἰς ἡμέραν κρίσεως καὶ ἀπωλείας τῶν ἀσεβῶν ἀνθρώπων.* IIe de St. Pierre, ch. III, v. 7.

[2] Si quis immundos putat cibos carnium, quas Deus in usu hominum dedit, et non propter afflictionem sui corporis, sed quasi immunditiam putans, ita abstineat ab eis, ut nec olera cocta cum carnibus prægustet, sicut Manichæus et Priscillianus docuerunt, anathema sit. *Ibid*, t. II, p. 205.

Le premier concile de Tolède, avait déjà dit aussi en 400 : « Si quelqu'un dit ou croit que les chairs des oiseaux ou des » troupeaux, qui ont été données pour nourriture, ne doivent » pas seulement être évitées pour la pénitence de l'homme, » mais doivent être en abomination, qu'il soit anathème [1].

D'ailleurs qui pourra jamais croire que lorsque Dieu dit à Noë : « Tout ce qui a mouvement et vie vous servira de nourri- » ture; je vous livre toutes ces choses comme je vous avais livré » les légumes verdoyans [2] » qui pourra croire, dis je, que c'est l'élément satanique, Satan lui-même, que Dieu lui donnait pour nourriture ?

XI. Du Firmament.

Dans la séparation de la lumière des ténèbres, M. Guiraud veut voir un jour de jugement pour le monde angélique, qui s'était abîmé dans le chaos, de manière que Dieu rendit à leur première nature ceux des anges rebelles que le repentir avait pénétrés après leur chute. Il pense en outre qu'il est encore des anges en état d'épreuve ; les astres du firmament sont animés par ces anges, et ces astres disparaîtront, lorsque les créatures qui les animent passeront du rang d'épreuve au rang de mérite.

Or cela nous paraît encore contraire à la croyance de l'Église, qui n'admet que de bons et de mauvais anges, et ceux-ci dans les enfers où leurs peines seront éternelles et sans rédemption. Nous citerons en particulier les deux décisions suivantes La première est du deuxième concile général de Constantinople, tenu en 553.

« Si quelqu'un dit ou pense que les tourmens des démons ou » des hommes impies, sont temporels, et qu'ils finiront un » jour, ou que les démons ou les hommes impies, seront rétablis » dans leur premier état, qu'il soit anathème [3]. »

[1] Si quis dixerit vel crediderit carnes avium seu pecudum quæ ad escam datæ sunt, non tantum pro castigatione hominum abstinendas, sed execrandas esse, anathema sit. *Ibid*, t. II, p. 103.

[2] Et omne quod movetur et vivit, erit vobis in cibum, quasi olera virentia tradidi vobis omnia. *Genèse*, ch. IX, v. 3.

[3] Si quis dicit aut sentit temporanea esse dæmonum et impiorum

XII. L'Elément aride.

M. Guiraud explique ici l'apparition de la terre; nous y remarquons cette opinion, que lorsqu'il est dit que la terre produisit ses herbes et ses arbres, c'est Satan qui exécuta ce commandement. Voici les paroles de M. Guiraud :

Aussi, de ce que Dieu n'a pu créer des êtres antipathiques par leur nature à ses qualités infinies, qui sont la bonté, l'amour, l'harmonie; de ce que ces êtres étant sans volonté, si Dieu les a créés purs, du moins en germe, la volonté perverse d'un autre a dû vicier leur organisation, nous nous croyons autorisés à conclure que Satan, âme du chaos où tous les germes avortés ou non étaient amassés, principe immatériel de cette matiere à laquelle le Verbe a trois fois commandé de s'organiser, et en trois divers élémens, Satan a entendu et exécuté ce commandement, en sa qualité d'être vivant et intelligent, inhérent à cette matiere qui, par sa nature, ne pouvait ni entendre ni obéir (255).

Nous ne pouvons encore être ici du sentiment de M. Guiraud, et nous croyons que Dieu ayant créé la matière, celle-ci, sans être douée d'intelligence, doit être douée d'organes qui lui permettent d'obéir à la voix de Dieu.

XIII. Création des 4e et 5e jours.

Ce que nous y trouvons de plus remarquable, c'est l'explication que M. Guiraud donne de la pesanteur; la voici :

Avec M. de Maistre, ou au delà de M. de Maistre, nous pensons que la pesanteur est une sorte de chute continue des êtres qui, sortis de la sphere divine, tombent dans l'attraction de la sphère satan'que, et tendent vers ce centre où le principe de la matiere matérialise et retient tout ce qu'il attire. De là vient qu'une pensée *élevée* est une pensée noble, de primitive nature; que l'âme *monte* vers Dieu en s'épurant; que l'esprit a *des ailes* de flamme, et que, sans parler du double ravissement du juste Enoch et d'Elie, les deux seuls corps sans péché qui ont paru sur cette terre, se sont élevés d'*eux-mêmes* vers le ciel, ceux de la *Vierge-Mère* et de son divin Fils.

XIV. Création animale.

Cette création, suivant M. Guiraud, n'est qu'un arrangement de la matière, ou plutôt des types créés primitivement,

hominum tormenta, finemque ea tempore aliquo habitura, sive restitutionem dæmonum aut impiorum hominum facturam, anathema sit. *Ibid.*, t. 1, p. 161.

et déformés par Satan. Quant à ce passage : *Dieu vit tout ce qu'il avait fait, et cela était très-bon*, cela n'a pu s'appliquer à une création sortant immédiatement des mains de Dieu. Cela veut dire seulement que le type primordial de l'être *n'avait pas subi une forte altération* du contact de Satan, ou dans la prévarication angélique.

Nous avons d'ailleurs cité un long passage de ce chapitre, ci-dessus.

XV. De l'âme universelle.

Cette âme universelle c'est Satan; *c'est de lui plutôt que de Dieu qu'on peut dire qu'il est l'âme du monde, du monde terrestre du moins, surtout depuis le péché*; « c'est à lui que revient sans » doute l'âme animale après la destruction du corps ; c'est à » cause de lui que l'animal souffre sans avoir péché, et c'est » enfin de cette façon que doit s'entendre cette âme universelle, » des philosophes semi-matérialistes de l'antiquité » (304).

XVI. De l'homme.

M. Guiraud recherche ici ce que l'homme était au commencement, afin de savoir ce qu'il deviendra dans la suite ; et croit à un perfectionnement qui ira presque jusqu'à ramener l'âge d'Eden. Il pense en particulier, que c'est *tout* l'homme, l'homme tout entier, *corps* et *âme*, qui a été fait *à l'image de Dieu*.

XVII. De la forme humaine.

La forme est d'une grande importance, et elle a un grand rapport avec l'être immatériel auquel elle sert d'enveloppe. Les phrénologistes ont raison de le dire. De là deux formes différentes, celle de Caïn et d'Abel, de là les races, bonnes, belles, sacerdotales, royales, et les races mauvaises et difformes, etc., que l'on rencontre partout. Sous l'influence du christianisme, il y aura une amélioration sensible des races. En effet les races mauvaises s'améliorent ou disparaissent.

XVIII. Etat de l'homme avant le péché.

Voici encore une de ces opinions extraordinaires qu'il nous est impossible d'admettre, et nous nous étonnons de la trouver dans le livre de M. Guiraud. Cette opinion c'est que l'homme

a été créé, sinon mâle et femelle, capable, du moins, d'engendrer et de multiplier des êtres semblables à lui, sans le secours de la femme. Il prouve ce sentiment par ce que dit Jésus, que dans le ciel, il n'y aura plus de *mariages*; ce qui est bien différent que de dire que les corps n'auront point de sexe [1]. M. Guiraud répond ici à saint Thomas, qui avait pensé que la différence des sexes persisterait; mais il ne répond pas au quatrième concile général de Latran, qui avait, en 1215, condamné les erreurs d'Amalric, en ces termes : « Nous réprouvons aussi, et » nous condamnons la croyance d'Amalric, dont le père du » mensonge a tellement obscurci l'esprit, que sa doctrine doit » plutôt être regardée comme insensée que comme hérétique [2].

Or, parmi les erreurs d'Amalric est celle ci : « Non seulement » il affirme avec les Arméniens, qu'Adam et Eve ne se seraient » jamais unis par le mariage, s'ils étaient demeurés dans l'état » où Dieu les avait formés, mais il soutient encore que la diffé- » rence des sexes aurait été nulle, et que la multiplication des » hommes se serait faite comme celle des anges [3]. »

Saint Jérôme aussi s'est élevé avec beaucoup de force contre Vigilance, qui, au cinquième siècle, avait soutenu cette opinion.

Nous ne croyons donc pas que l'on puisse dire après ces décisions : « Nous pensons qu'à la résurrection la femme rentrera » dans l'homme, ne formant avec lui qu'une même chair, » comme avant le sommeil d'Adam. Tout redeviendra l'homme, » ainsi que tout l'a été (p. 378). »

Or non seulement M. Guiraud soutient cette opinion, mais il pense encore que le corps de l'homme subira lui-même

[1] Voici les paroles de l'Evangile : Car lorsqu'ils ressusciteront, ils ne se marieront pas; mais ils seront comme les anges qui sont dans les cieux. *S. Marc*, ch. XII, v. 25.

[2] Reprobamus etiam et damnamus perversissimum dogma impii Amalrici, cujus mentem sic pater mendacii excæcavit, ut ejus doctrina non tam hæretica censenda sit, quam insana. *Ibid.* t. I, p. 297.

[3] Non solum cum Armenis, Adam et Eva numquam carnali copulâ jungendos, si in statu illo, in quo Deus illos condidit, permansissent, verum etiam sexuum differentiam nullam, sed hominum multiplicationem æquè atque angelorum futuram affirmabat. *Ibid.* t. I, p. 310.

d'importantes modifications; ainsi il croit que les *intestins*, par exemple, et les *sexes*, seront, sinon *abolis*, au moins *transformés*.

Or cela nous paraît se rapprocher trop du sentiment de ces Manichéens, qui pensaient « que la moitié de l'homme, celle » qui est au-dessus de l'ombilic, avait été formée par Dieu, et » l'autre moitié par le diable; mais que pour la femme elle avait » été toute formée par le diable [1]. »

XIX. De l'alimentation et de la multiplication de l'homme avant le péché.

Pour se nourrir, le corps de l'homme appelait à lui *par absorption*, cet esprit des plantes et des fleurs que nous appelons leur *essence*; c'est l'explication de ce qui est dit dans la Genèse, que l'homme devait se nourrir *des fruits de l'Eden*.

Quant à la multiplication, M. Guiraud croit que dans la première résolution divine n'était pas comprise la création de la femme. Ce sont ici des explications arbitraires du texte, fondées sur des convenances, appréciées par cet esprit de l'homme qui ne sait rien des choses de Dieu. Mais dans ce sens comment se serait faite la multiplication de l'espèce? Ici nous citerons :

Or, ne pourrait-on pas inférer de là que, comme la plante qui opère son plus beau développement au plus haut de sa tige, dont la floraison prépare la germination, et qui forme en quelque sorte sa couronne de ces mêmes organes de la génération, qu une honte devenue naturelle, parce qu'elle résulte d'un changement de *nature*, fait cacher à toute l'espèce animale, l'homme d'innocence eût fleuri et germé au plus haut de sa forme droite et noble, et que son cerveau eût été l'étamine que le souffle séminal de Dieu eût fécondée (402)?

XX. Du repos.

Avant d'expliquer l'histoire de l'homme, dit M. Guiraud, nous avons dû expliquer l'homme lui-même; avant de montrer de quelle manière il est descendu de son rang, et par quelle voie il y remonte, il a fallu bien établir, bien fixer ce rang glorieux, ce poste avancé, ce poste d'honneur, où son créateur l'avait placé.

C'est de là que M. Guiraud doit partir pour faire l'histoire de

[1] *Ibid*, t. II, p. 141.

l'humanité, à laquelle il travaille en ce moment. Nous lui demanderons, afin que son travail soit véritablement utile, de se tenir dans l'exacte définition des termes posés par l'Eglise, et c'est parce qu'il nous a paru que quelques assertions de son livre n'y étaient pas assez conformes, que nous l'avons analysé si longuement. Mais avant de finir notre article, un devoir très-doux nous reste à remplir; c'est celui de dire avec quelle franchise M. Guiraud annonce la détermination qu'il a prise de consacrer ses études à la religion.

Ce n'est pas, dit-il, sans une vive amertume de cœur que je songe à ces belles années de ma vie perdues misérablement dans un foyer de théâtre, pour obtenir à mes tragédies ou la faveur de Talma, ou celle plus capricieuse d'un public, aux susceptibilités duquel il fallait, à cette époque, sacrifier bien souvent sous le double rapport du fonds et de la forme. Ce qui rend ma condescendance plus coupable, c'est qu'un dégoût incessant, insurmontable, m'avertissait au fond de moi de toute cette prodigalité de tems et de soins, et, s'attachant à toutes mes démarches, étreignant toutes mes espérances, venait se glisser jusque dans mes succès, comme le ver dans le fruit (xi).

Voilà une bien noble pensée, exposée bien noblement encore. En parlant des catholiques laïques, M. Guiraud trouve que le clergé ne les soutient pas assez. Comme il donne principalement pour exemples les deux recueils que nous avons l'honneur de diriger, nous ne pouvons citer les termes, beaucoup trop favorables, dont il se sert pour qualifier nos travaux. Nous ajouterons seulement que bien qu'il y ait quelque chose de vrai dans ce qu'il dit, il est de toute justice à nous, d'avouer que si nos travaux continuent, si nos *Annales* comptent dix ans d'existance, c'est à la sympathie que nous avons trouvée dans le clergé que nous le devons.

Nous finirons par ce dernier passage, qui est une preuve de la sincérité et de la droiture des vues de M. Guiraud, et qui nous servira d'excuse à nous-même pour nos critiques.

Au reste, je ne serai pas fâché qu'on attaque mon système, si des objections qu'on pourra me faire doit jaillir, pour mes lecteurs et pour moi, une lumière plus vive et surtout plus vraie sur toutes les obscurités que j'ai tenté d'éclairer moi-même. J'offre même d'avance, en ces dernières lignes, un hommage de gratitude à ceux qui, bien convaincus que je me suis égaré dans ces chemins difficiles, et également persuadés de la

bonne foi de mon égarement, voudraient prendre la peine de signaler hautement mes erreurs, de manière à me les faire reconnaître, et à me ramener dans la bonne voie.

Enfin, et pour prévenir toute interprétation peu favorable, sinon à mon orthodoxie, du moins à ma soumission entière, absolue, aux doctrines de l'Eglise, pour témoigner hautement de ma foi sincère et de mon obéissance, je ne veux pas m'exposer à ce qu'une mauvaise disposition de mon esprit m'engage à disputer, au lit de mort, les termes d'une rétractation plus ou moins formelle, et je déclare ici, d'avance, en face de l'Eglise et du monde, que je désavoue tout ce qui, dans cet ouvrage, pourrait blesser, en quelque manière, la foi catholique et le respect dû à l'enseignement consacré par les canons.

Je ne suis pas de ceux qui enrôlent leur Christianisme sous une bannière qui n'est pas la sienne, et l'affublent d'une robe de philosophe pour lui donner faveur dans le monde. Mon catholicisme est apostolique et romain : il est franc et absolu, comme les dogmes qu'il consacre ; en lui résident enfin toute ma philosophie, toute ma science, qui, à vrai dire, ne sont autres que ma foi.

A. Bonnetty.



Nouvelles et Mélanges.



EUROPE.

FRANCE. PARIS. — *Procédé de Daguerrotype, ou moyen de faire dessiner les monumens par la lumière du soleil.* La découverte de M. Daguerre est assez importante pour que nous y consacrions un article assez étendu. Voici donc de quelle manière M. Arago a exposé l'histoire et les procédés de cette admirable invention, dans la séance du 12 août de l'académie des Sciences.

Historique. De tout tems on a remarqué l'altération que les couleurs éprouvent de la part de la lumière : mais ce n'est que vers le milieu du 16e siecle que l'on observa la coloration en noir du *chlorure d'argent* sous l'influence de ce fluide. Il faut encore arriver jusqu'à Schéele, pour trouver la trace des premières observations scientifiques, dont ce phénomène a été l'objet : l'illustre chimiste suédois ayant exposé un carton enduit de ce composé à l'action du spectre solaire, s'aperçut que le *maximum* de coloration avait son siége dans le *violet*. Ritter et Wollaston firent en 1802 des expériences du même genre, et ils virent que l'altération de couleur s'étendait au-delà des limites du violet. C'est même à dater des travaux de ces physiciens que l'on admet dans les rayons solaires une portion lumineuse et une portion chimique, séparables l'une de l'autre au moyen d'écrans, qui agissent alors par absorption.

Vient-on exposer au foyer d'une chambre noire une peau enduite de *chlorure d'argent* comme Wedgwood l'a fait le premier [1], on obtient une représentation assez exacte des objets, mais avec cette différence que les parties de l'image *fixée* sont d'autant plus foncées que celles de l'image *aérienne* étaient plus brillantes, et *vice versâ*; en outre, une pareille gravure ne peut pas être exposée à la lumière, fût-ce d'une simple bougie, pendant quelque tems, parce que les parties restées blanches ne tarderaient pas à se colorer.

Davy réussit à copier de petits objets, en se servant du microscope solaire, et plaçant la peau enduite à une très-petite distance de la lentille: ici, encore, l'image était inverse et altérable.

Enfin, dans ses cours, Charles se servait de ce procédé pour obtenir des silhouettes, mais elles avaient, comme les autres dessins obtenus après lui, l'inconvénient de disparaître par l'action de la lumière sur les parties blanches, d'où résultait une teinte violette uniforme.

On se rappelle que dans les derniers tems, à l'occasion des réclamations exercées par M. Talbot, on employa avec succès plusieurs moyens propres à enlever les portions de *chlorure d'argent*, que la lumière n'avait point altérées, tels que les lotions avec l'*ammoniaque*, l'*hyposulfite de soude*, etc.: c'est là un perfectionnement postérieur, il est vrai, aux travaux de MM. Niepce et Daguerre, mais qu'il est utile d'enregistrer, et par lequel les dessins obtenus peuvent être conservés sans altération.

Mais les images sont toujours inverses de ce qu'elles devraient être, sous le rapport des ombres et de la lumière: ajoutons, pour n'y plus revenir, que MM. Lassaigne à Paris, et Fyfe à Edimbourg, ont proposé le même moyen au mois d'avril dernier, pour remettre ces images dans leur sens naturel, en décomposant le *chlorure d'argent* par l'*iodure de potassium* sous l'influence solaire, et lavant ensuite à l'eau pour enlever l'excès d'*iodure alcalin*.

Mais tous ces procédés n'ont rien de commun avec ceux employés par MM. Niepce et Daguerre. Pour se faire une idée de ces derniers, supposons qu'on veuille faire une gravure sur une surface noire: on pourra y réussir, soit en disséminant sur cette surface des bulles infiniment petites, blanchâtres, toutes égales entre elles, en proportions variables, suivant la teinte que l'on désire, soit encore en se servant de bulles blanches, grises et noires, dont la distribution fera les teintes claires ou obscures.

Bien qu'on ne puisse pas affirmer que c'est en cela que consiste réellement le procédé de M. Niepce, toujours est il qu'il s'y trouve quelque chose qui approche beaucoup de cette manière de faire.

M. Niepce a obtenu une image ombrée et éclairée comme l'objet lui-même, et de plus inaltérable à la lumière. Il s'est servi de *bitume de Judée* [2] dissous dans l'*huile essentielle de lavande*; il l'appliquait comme vernis sur des lames d'argent, d'étain, ou mieux encore de cuivre plaqué; en chauffant, l'huile volatile se séparait, et il restait sur le métal une poussière blanche; au foyer de la chambre noire, une pareille plaque se con-

[1] L'auteur publia en 1802, un mémoire sur ce sujet, dans le numéro de juin du journal: *Of the royal institution of great Britain.*

[2] On trouve le *bitume de Judée*, ou *asphalte*, particulièrement à la surface du lac *asphaltique* ou *mer morte*, en Judée: il est noir, solide, sec et faible, à cassure conchoïde et luisante.

vrait d'une légère image, qu'on rendait plus sensible, par l'immersion dans un mélange d'*huile de lavande et de pétrole*, qui dissolvait ce que la lumière n'avait pas éclairé, et respectait ce que la lumière avait frappé.

On comprend que les *hachures* dégagées par l'action du dissolvant, parussent alors noires, parce qu'elles n'agissaient pas *spéculairement*.

Ce procédé, tout ingénieux qu'il est, ne peut pas être mis en usage, parce que les images sont trop long tems à se dessiner; il a fallu jusqu'à trois jours pour les obtenir. Aussi, l'auteur s'appliquait-il plutôt à la reproduction des gravures.

Nous passons sous silence divers moyens destinés à donner plus de ton aux nuances, tels que les lotions avec l'*iode* ou le *sulfure de potassium*, aussi bien que les tentatives faites dans le but d'attaquer par l'*acide nitrique* dilué les parties du métal mises à nu, afin de se procurer une planche qu'on pût ensuite couvrir d'encre d'imprimerie. Nous nous hâtons d'arriver au procédé de M. Daguerre lui-même.

Ancien procédé de M. Daguerre. Dans les premiers tems de son association avec M. Niepce, M. Daguerre substitua au bitume de Judée, le résidu de la distillation de l'*huile de lavande*, qui, étant moins coloré, offrait plus d'avantage: il l'appliquait en solution dans l'*alcool* ou l'*éther*, et par une évaporation ménagée, il obtenait une couche uniforme et plus blanche que précédemment: puis après l'exposition à la chambre noire, il soumettait la plaque à l'action de la vapeur d'*huile essentielle*, qui ne mouillait que les parties que la lumière n'avait pas frappées, car cet agent rend les *resines* insolubles dans les *huiles essentielles*. En examinant à la loupe les tableaux obtenus par ce procédé, on reconnaissait qu'ils étaient formés par des bulles plus ou moins diaphanes, et de trois sortes de nuances, disséminées sur la surface métallique: ce qui rapproche ces tableaux des gravures obtenues ainsi que nous l'avons dit plus haut.

Procédé actuel. Aujourd'hui M. Daguerre a renoncé à tous ces moyens, que nous n'avons indiqués que pour montrer la route qu'il a suivie avec M. Niepce pour arriver au point où il est parvenu à force de patience et de sagacité.

Réduit à sa plus simple expression, le procédé actuel consiste à exposer une *lame de plaqué* à la vapeur de l'*iode* à froid, jusqu'à ce que le métal ait pris une teinte jaune, à la placer ensuite au foyer d'une chambre noire, et après une ou deux minutes d'exposition, à la soumettre à l'action de la vapeur du *mercure* chauffé à environ 75 centigrades: la lame doit être inclinée sous un angle de 45 degrés. Quand l'action du *mercure*, que l'on peut suivre des yeux, est terminée, on lave la plaque avec une solution d'*hyposulfite de soude*, et on termine en lavant à grande eau.

Reprenons ces diverses phases de l'opération l'une après l'autre, pour signaler les précautions principales que l'on doit prendre.

Avant de soumettre la plaque métallique à la vapeur de l'*iode*, on la ponce, on la polit, on la décape (ou nétoie) avec l'*acide nitrique pur*, qui paraît avoir pour effet, d'après MM. Dumas et Pelouze, d'enlever non seulement les matières animales, mais encore les dernières portions de cuivre, de façon que l'argent est parfaitement pur. Pour l'exposition à la vapeur d'*iode*, on se sert, pour placer ce corps, d'une petite capsule, recouverte d'une gaze, et placée au fond d'une boîte; l'expérience réussit mieux avec le plaqué qu'avec l'argent, ce qui ferait croire que l'électri-

cité joue ici un rôle : il faut que la lame de métal soit encadrée avec des languettes de même matière, fixées par des clous : sans cette précaution, l'*iode* au lieu de se repandre en une couche régulière, s'amasserait en quantité décroissante des bords au centre, et les images seraient défectueuses.

Après que la couche d'*iode*, qui, suivant M. Dumas, n'atteint jamais un millionième de millimètre, a été amenée à la nuance jaune, qui annonce qu'elle est suffisamment épaisse, on dépose la plaque dans un cadre fermant avec des portes, dont l'utilité est de la soustraire à l'influence de la lumière. On met la chambre noire au foyer: celle que l'on a présentée à l'académie était à tiroir, et munie d'un verre dépoli, sur lequel se projetait l'image *renversée* des objets; on comprend qu'il est inutile de redresser cette image à l'aide d'une glace parallèle. Une fois le foyer fixé, on remplace le verre dépoli par le cadre qui cache la lame métallique, et après l'avoir assujetti, on ouvre de dehors en dedans les portes dont nous avons parlé plus haut. L'action de la lumière sur la matière impressionnable étant presque instantanée, après une minute environ, on referme les portes, et l'on retire le cadre.

On extrait ensuite la plaque en l'abritant le plus exactement possible de la radiation atmosphérique, et on la soumet dans une boite préparée à cet effet, à la vapeur du *mercure*, renfermée dans une capsule de porcelaine qu'on échauffe à l'aide d'une *lampe à alcool*. A mesure que le *mercure* arrive sur la plaque, on le voit attaquer les portions que la lumière a frappées, et cela avec une énergie proportionnelle. L'image se dessine sous l'influence de cet agent, et l'on peut en suivre les progrès, en s'éclairant avec une bougie, car il faut avoir soin de fermer toute voie à la lumière solaire. Telle est, en effet, la sensibilité de cette espèce d'enduit, que l'exposition même instantanée à la lumière de la lune, suffit pour y produire une tache. Or, on sait que cette lumière, concentrée à l'aide d'une forte lentille, reste sans action sur le *chlorure d'argent*.

L'inclinaison de 45° est nécessaire pour que le tableau produise le *maximum* d'effet, quand on le regarde de face; si l'on plaçait la lame métallique horizontalement dans la boite à mercure; il faudrait regarder le tableau obliquement pour que les images s'offrissent de la manière la plus avantageuse.

L'examen microscopique des tableaux photogéniques de M. Daguerre, a fait voir à M. Dumas que les images résultent de la réunion de sphérules d'environ $\frac{1}{800}$ de millimètre, dont les unes plus nombreuses sont claires, tandis que les autres grises ou noires, sont beaucoup plus rares. Il est plus que probable que ces nuances sont dues et à l'influence du fonds métallique, qui est plus ou moins apparent, suivant le nombre des sphérules, et à la manière dont celles-ci sont éclairées.

Portraits. Pour obtenir des images fideles, l'immobilité est ici une condition indispensable. D'un autre côté, la ressemblance exige que les traits ne soient pas deformés par des grimaces; or, s'il est facile de fixer la tete d'une personne a l'aide d'appuis convenablement déguisés, il est impossible d'empêcher le clignotement et les contractions que détermine le trop grand éclat de la lumière qui frappe le visage. M. Daguerre a remédié à cet inconvénient, par l'interposition d'un verre bleu, qui n'empêche pas l'action chimique de se produire.

Perfectionnemens et usages. Parviendra-t-on un jour à reproduire des

images colorées comme les objets qu'elles représentent? En présence des merveilles opérées par M. Daguerre, et dont on n'avait pas le moindre soupçon, il y a encore quelques mois, on ose à peine se prononcer pour la négative. M. Daguerre lui-même, dans le cours de ses recherches sur la phosphorescence, a obtenu des lumières rouges, vertes ou bleues. Niepce avait cru fixer des couleurs sur le verre, mais il est présumable que les nuances qu'il obtenait rentraient dans les phénomènes connus des lames minces.

Sir Herschell a été plus loin: en dirigeant un *spectre* très éclatant sur du papier *sensitif* au *chlorure d'argent*, il a vu se prononcer des teintes verte, bleue, violette, dans les parties correspondantes du spectre: mais le rouge ne se manifestait pas si ce n'est sous la forme d'une nuance très faible. Enfin Seebeck a vu se produire sous la même influence, et de la même manière, du violet dans le violet du spectre, et une teinte rougeâtre dans le rouge.

Sous le rapport de la science, on pourrait aujourd'hui chercher à fixer les raies du spectre par le *daguerrotype*, et voir s'il y a dans les parties de la lumière qui produisent l'action chimique des solutions de continuité semblables à celles qui existent dans les rayons lumineux.

Le même appareil promet un moyen *photométrique* plus parfait que ceux dont nous avons pu disposer jusqu'ici: rien n'est plus difficile, en effet, que de comparer les lumières entre elles, et particulièrement celles de jour avec celles de nuit; à présent, en affaiblissant convenablement celle du soleil, on arrivera à la rendre égale à celle qu'on lui comparera.

Mais on ne doit pas dissimuler ici qu'il y a encore des difficultés à vaincre, et d'un ordre inconnu jusqu'à ce jour: ainsi, M. Daguerre, dans ses expériences multipliées, a reconnu que les images obtenues à dix heures du matin sont plus nettes que celles qu'on se procure en opérant à deux heures de l'après-midi, à onze heures qu'à une heure, etc.: et cependant le soleil est à la même hauteur à ces époques comparées entre elles. Serait-ce qu'alors l'état de l'atmosphère ne se prêterait pas également bien au passage des radiations chimiques?

Pour les théories tant chimiques que physiques, à l'aide desquelles on peut expliquer les phénomènes qui se passent dans le *daguerrotype*, la science n'est pas assez avancée aujourd'hui pour résoudre les problèmes que cette découverte soulève, et il vaut mieux attendre que de s'égarer dans le champ des hypothèses.

A la suite de cet exposé, nous ferons remarquer que ce n'est point la science qui d'elle-même et rationellement est arrivée à ce résultat; non, comme l'a dit M. Arago, la théorie reste à faire. Le fait nous est donc révélé par un de ces événemens que quelques hommes appellent le hasard, mais que nous, chrétiens, nous reconnaissons pour un don, pour une révélation de Dieu. Nous l'acceptons donc avec reconnaissance, c'est la nature elle-même, qui après nous avoir été donnée en realité, se donne encore à nous en abrégé et en image. Et à ce propos, nous citerons ici l'épigraphe qu'un de nos amis, homme de beaucoup d'esprit et de science, propose de donner à cette découverte:

Sol tibi signa dabit. Solem quis dicere falsum audeat? *Georg.*, I, 393.

On peut encore y appliquer aussi le vers qui se trouve un peu avant:

.....Solem certissima signa sequentur.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRETIENNE.

Numéro 111. — 30 Septembre 1839.

Traditions Mythologiques.

SUR LE PROMÉTHÉE D'ESCHYLE

ET LES TRADITIONS QU'IL CONTIENT.

Troisième et dernier Article[1].

Promesse d'un Sauveur. — Comment Prométhée sera sauvé. — Sa délivrance ne doit pas venir de l'homme. — Obligation de se soumettre à Dieu. — Les sacrifices étaient impuissans. — Comment le règne de Jupiter devait finir. — La chute du paganisme prévue. — Traditions sur les plaintes et les douleurs de la femme résumées dans le rôle d'Io. — C'est Eve, c'est la femme avant le christianisme. — Une vierge enceinte d'un Dieu accouchera en Egypte d'un fort qui délivrera Prométhée. — Accord avec la Bible. — Comment la Grèce avait perdu le sens de ce drame. — Ce que c'est qu'Hercule. — Conclusion.

Les prodiges que la vue du sage fils de la Justice découvre dans un lointain avenir, et dont lui parle une voix pleine de miséricorde[2], comme ceux promis au premier homme et que Jacob voyait, reçoivent un éclatant témoignage des antiques traditions des peuples. Je me plais à le redire, parce que je connais peu de choses au monde plus imposantes que cet écho que se renvoient incessamment les deux pôles. Schmitt[3] en a recueilli quelques paroles qui attendent la critique de la science et un immense développement.

[1] Voir le 2e article, dans le N° 107, t. XVIII. p. 325.

[2] Hephestios, dès le commencement.

[3] Dans l'ouvrage traduit par M. Henrion, sous le titre *de la rédemption du genre humain*. Les *Annales* en ont cité les fragmens les plus importans. Tome IV, p. 415 et tome V, p. 5.

Le Sauveur qui devait venir réconcilier Jupiter et Prométhée, le roi du ciel et celui de la terre, — opérer le grand œuvre d'une concorde *désirée par l'un et l'autre* [1], ne paraît pas surprendre le Chœur, c'est-à-dire la Grèce ; car au lieu de s'y arrêter comme au point essentiel, il demande à Prométhée la cause de ses maux. Mais bientôt le Chœur s'attriste ; il a fait un retour sur lui-même ; il veut savoir quand il plaira au grand Dieu d'y mettre un terme, comment il est possible qu'il le veuille, et quel est le fondement de l'espérance du coupable [2] ? Ce n'est donc pas la promesse qui étonne le Chœur; elle est aussi vieille que le monde, et écrite dans tous les sacerdoces; c'est la chose en elle-même, c'est le comment, c'est en un mot tout le mystère. Le génie d'Eschyle, qui parle dans le Chœur, pénètre jusque-là ; quand il s'est emparé d'un objet, il l'embrasse d'une extrémité à l'autre. Ce n'est pas la dernière fois que nous le verrons, ni la dernière analogie de la doctrine du philosophe poète avec celle du Christianisme.

Que va répondre Prométhée à une question semblable ?

Le Chœur, composé des nymphes de l'Océan, était suspendu sur ses ailes dans les airs : « Ecoutez, dit le fils de la Terre » souffrant, descendez près de moi ; vous allez tout apprendre [3];» — et il pousse des gémissemens qui rappellent ces paroles de Job : « Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, vous du moins, » mes amis, car la main de Dieu m'a touché [4]. »

Les Océanides descendent sur l'âpre rocher, comme pour être plus proches de la bouche de Prométhée; il s'agit d'une longue confidence, d'un secret, d'un mystère, d'une révélation.

[1] Εἰς ἀρθμὸν ἐμοὶ καὶ φιλότητα
Σπεύδων σπεύδοντι ποθ' ἥξει. Vers 191.

[2] Δόξει δὲ πῶς; τίς ἐλπίς; οὐχ ὁρᾷς ὅτι
Ἥμαρτες; ὡς δ' ἥμαρτες, οὔτ' ἐμοὶ λέγειν
Καθ' ἡδονὴν, σοί τ' ἄλγος...... Vers 259, etc.

[3] Ἀκούσαθ', ὡς μάθητε διὰ τέλους τὸ πᾶν. Vers 273.

[4] *Job*. ch. XIX, v. 21. Voici les paroles de Prométhée : « Ecoutez-moi » écoutez-moi : compatissez à mes malheurs. »
Πείθεσθέ μοι, πείθεσθε, συμπονήσατε
Τῷ νῦν μογοῦντι. Vers 274.

Cependant arrive le roi des mers, l'Océan, offrant à son ami tout ce qu'il peut ou croit pouvoir en sa faveur, et les conseils de son esprit et sa puissance au pied du trône de Jupiter. Il lui dit d'être humble, s'il veut se sauver [1]; enfin l'Océan veut aller lui-même supplier Jupiter. Prométhée repousse ses services comme des *folies* [2]; car il sait que le Dieu ne se laissera point fléchir; et l'Océan disparaît emporté sur les ailes de son cheval ailé [3].

Cette scène a une grande signification. C'est en voulant se faire comme Dieu que l'homme trouva les maux; pour se réconcilier avec lui, il devait donc réprimer l'outrecuidance de ses transports, se faire petit, c'est-à-dire rentrer dans sa nature; il devait se transformer en homme nouveau et se reconnaître lui-même; c'est le dogme biblique, c'est celui du chrétien. Socrate n'inventa pas son admirable : *Connais-toi toi-même*; Eschyle l'avait dit avant lui [4] à Prométhée; et toute la religion, depuis Adam, est basée sur ces deux mots.

Cette scène est d'ailleurs, pour le Chœur qui attend avec anxiétude, les premiers mots de la grande réponse; le voile commence à se lever. La délivrance, au reste, ne doit pas venir d'ici-bas; l'humanité était impuissante à guérir elle-même ses maux. Adam, lui aussi, savait que l'homme était incapable de le réconcilier avec Jéhovah. Long-tems il devait s'humilier et périr; mais encore la prière et l'humilité demeuraient sans force dans les basses régions; il leur fallait des ailes pour s'élever en haut, une voix plus forte que celle du coupable pour se faire entendre, et plus qu'une valeur humaine pour payer la dette de l'humanité.

Traduire une pensée par une scène, par un acte visible, actuel, abstraction faite de toute autre considération, est une

[1] Ἀλλ' ὦ ταλαίπωρ', ἃς ἔχεις ὀργὰς ἄφες,
Ζήτει δὲ τῶνδε πημάτων ἀπαλλαγάς......
Σὺ δ' οὐδέπω ταπεινός..... Vers 315. 320.

[2] Μόχθον περισσὸν, κουφόνουν τ' εὐηθίαν. Vers 383.

[3] Τετρασκελὴς οἰωνός. Vers 395.

[4] Γίνωσκε σαυτὸν, καὶ μεθάρμοσαι τρόπους
Νέους. Vers 309.

ressource de la composition dramatique, sa puissance essentielle et fondamentale. Ici, c'est un rôle qui se divise avec avantage et sans que la pièce perde rien de son admirable simplicité. Il y a incomparablement plus d'énergie dans cette réponse jouée, que dans celle qu'eût parlée l'illustre coupable. Mais ce qu'il nous importe plus d'observer, c'est que cette scène, comme nous l'avons dit, s'adresse au Chœur; les torrens de larmes qu'il verse, quand l'Océan a disparu, en sont la preuve évidente. — Le mal est profond : ce n'est pas d'une puissance terrestre que le salut viendra; le roi des mers ne peut être le mystérieux médiateur. Il se retire laissant Prométhée en proie à ses douleurs, *rongé par son vautour*, selon l'expression pythagoricienne [1].

Qui donc sauvera l'audacieux fils de Thémis? Prométhée dont l'esprit s'est élevé jusqu'au char du soleil, — qui a doué les hommes *de science* [2], qui leur a donné le secret de tous les arts et la vie, Prométhée demeure dans ses maux sans puissance pour lui-même [3] « Voilà, dit la Genèse, celui qui voulait » se faire comme un Dieu! »

Emblème de l'humanité avant Jésus-Christ, ce drame offre une vie de douleur, d'orgueil et d'espérance. Tous les yeux sont tournés vers l'avenir indiqué par le prophète de cette tragédie en termes positifs, mais timides et pleins de mystères; c'est l'Attendu de tous les personnages, qui doit rompre les chaines

[1] Eschyle emploie quelque part (v. 436) l'expression pythagoricienne *δάπτομαι κέαρ*, *cor edo*, pour signifier *être rongé par une douleur solitaire et intime.* Il est probable, sinon certain, que telle est l'origine du vautour qui ronge incessamment la poitrine de Prométhée. Homère a fait usage de cette locution :

Ἤ τοι ὁ καππεδίον τὸ Ἀλήϊον οἶος ἀλᾶτο,
Ὃν θυμὸν κατέδων, πάτον ἀνθρώπων ἀλεείνων. Il. VI. 201.

Cicéron a traduit ainsi ces deux vers :

Qui miser in campis mœrens errabat Alæis,
Ipse suum cor edens, hominum vestigia vitans. *Tuscul.* l. III.

[2] Voir tous les dons que Prométhée se vante d'avoir faits aux hommes dans les vers 435 et suivans.

[3] ..... Αὐτὸς οὐκ ἔχω σόφισμ', ὅτῳ
Τῆς νῦν παρούσης πημονῆς ἀπαλλαγῶ. Vers 469.

du premier coupable et le réconcilier avec le grand Dieu, comme l'Attendu des nations dans les saintes Ecritures. Prométhée est un mauvais médecin [1], incapable de se guérir, selon l'expression du Chœur qui conserve toujours de l'espoir [2]; et lui-même affirme qu'il doit souffrir dix mille ans et dix mille souffrances [3], avant de voir ses liens se briser. C'est la Justice, sa mère, qui le lui a dit; et il n'y a que la justice humaine qui se trompe.

A la vue de l'abîme dans lequel est plongée la créature superbe, devenue sans puissance malgré toute sa force et son savoir, le Chœur, qui est la partie saine et morale de la pièce, fait un sage retour sur lui-même, et nous donne la plus belle leçon que la philosophie puisse proclamer sur le respect que l'on doit à Dieu, et la juste appréciation des facultés humaines. « Vénérons la puissance suprême, et ne *déifions pas notre intelligence* [4]; semblables à Prométhée, nous sécherions sur la pierre; comme lui, nous serions déchirés jusqu'au fond des entrailles, et nous n'aurions de paix que le jour où une force divine viendrait nous visiter. La raison est débile, aveugle devant les conseils de Dieu; elle a des bornes qu'elle ne doit pas chercher à franchir. *Voilà*, dit le Chœur, *ce que m'apprend ton triste sort, ô Prométhée* [5] *!* »

Il y a dans ce même passage quelques paroles que nous ne pouvons oublier; leur sens est aussi profond que le sujet du drame dont elles font partie; elles expriment un des grands actes de foi de l'humanité entière. Eschyle, en les mettant sur les lèvres du Chœur, les regardait comme sacrées et hautement significatives; nous les tenons, nous, comme une nouvelle

[1] .... κακὸς δ' ἰατρὸς, etc. Vers 472.

[2] Εὔελπίς εἰμι τῶνδέ σ' ἐκ δεσμῶν ἔτι
Λυθέντα. Vers 508.

[3] Μυρίαις πημοναῖς, etc. Vers 511.

[4] .... Ἔμαθον τάδε, σὰς
Προσιδοῦσ' ὀλοὰς τύχας Προμηθεῦ..... avant et après. V. 555.

[5] Ces mots sont bien remarquables:
Ζῆνα γὰρ οὐ τρομέων,
Ἰδίᾳ γνώμῃ σέβῃ
Θνατοὺς ἄγαν, Προμηθεῦ! Vers 544.

preuve de l'analogie plus ou moins prochaine des doctrines fondamentales. Il s'agit des *sacrifices*.

Eux aussi tiennent essentiellement à la grande tragédie du genre humain ; il était impossible que le génie d'Eschyle ne nous les rappelât pas. Je l'ai dit plus d'une fois, il voyait au fond des choses ; et le seul vers qu'il a mis dans la bouche du Chœur vaut à lui seul la plus belle des théories sur les sacrifices ; car il est orthodoxe : « Puisse jamais mon esprit ne » s'élever contre Jupiter ! Mais s'il arrivait qu'il eût tant d'au» dace, je ne cesserais, dit-il, de prier humblement les dieux » par de saintes victimes, par l'immolation des bœufs[1]. »

Rappelons-nous sur les lèvres de qui le poète a mis ces paroles. Le choix du personnage manifeste et l'opinion du poète qui le créa, et la doctrine traditionnelle répandue parmi le peuple et par lui gardée avec quelque religion. Le Chœur, qui en est le représentant, fait donc une profession de foi générale ; il exprime une croyance sainte et universelle. En outre, la circonstance dans laquelle se trouvent les filles de l'Océan, en liant les *sacrifices à la chute originelle* et répandant le sang des bœufs, renverse l'opinion qui voudrait faire des sacrifices un acte d'amour et de reconnaissance. C'est une vie, c'est du sang qui est offert, c'est même celui de l'homme dont la terre a été trempée ; la mort apparaît comme une expiation devant les autels de la divinité. L'homme ne tue pas dans ses transports d'amour ; il n'aurait pas donné à Dieu par tendre reconnaissance les lambeaux sanglans de sa créature. Le sacrifice n'est pas plus le résultat de l'intelligence et du cœur, que celui de la folie ; car la folie est une exception, et il est partout. Si partout l'on ne voyait sur les autels que du lait, des fruits, du vin, du blé, à la bonne heure ; encore ces offrandes sont-elles à nos yeux les emblêmes de la vie. Mais c'est le sang qui domine ; c'est l'oblation d'une vie qui se fait dans le sacrifice ; et le sacrifice est en tout lieu une voix qui appelle le pardon sur la terre. Loin d'être une hymne de joie, s'élevant en la présence

[1] .... Μηδ' ἐλιννύσαιμι
Θεοὺς ὁσίαις θοίναις ποτινισσομένα
Βουφόνοις. Vers 528.

de Dieu parmi l'arôme des fleurs, c'est du sang qui toujours [1] crie : Grâce, grâce !

Ceci est un fait. En voici un autre également exprimé dans nos textes tragiques; il semble en oppposition avec le premier. Il est toutefois dans le vrai ; c'est aussi de l'orthodoxie catholique. Les sacrifices sont plutôt un symbole qu'une vertu, qu'un pouvoir. Ils semblent n'être que la lettre de l'espérance ; Eschyle ne leur donne pas positivement l'efficacité. Le Chœur de son drame n'ose pas y croire. Son langage est timide ; il s'adresse plutôt à sa propre conscience qu'à Prométhée ; et l'inquiète impatience avec laquelle il attend l'explication des moyens de délivrance, ne dit pas moins énergiquement que le silence de Prométhée : les sacrifices, hosties et oblations même légales, ne seront pas acceptées. Ce que nous disons est tellement dans le sens d'Eschyle, que Prométhée ne prend pas même la peine de dire au Chœur : *Non.* — Le sang des taureaux est donc aussi inutile que l'intervention du roi des mers.

Or écoutez ce que l'Eglise récite à l'offertoire, le jour de la nativité du Sauveur. C'est lui qui parle par une bouche prophétique : « Vous n'avez point voulu, et vous n'avez point agréé » les victimes, les oblations, et les sacrifices pour le péché, qui » vous sont offerts selon la loi; alors j'ai dit : me voici, je viens, » mon Dieu, pour faire votre volonté [2].» Je ne puis m'empêcher de jeter une exclamation devant la sublimité de ces paroles; tout le catholicisme est là ; le sacrifice antique et le sacrifice chrétien ; leur sens et leur liaison. Le premier, celui qui nous occupe, n'est qu'un symbole destiné à perpétuer de grands souvenirs et à fixer la croyance. Il n'avait de vertu, même chez les Juifs, que par son identification avec celui de l'avenir. On dirait que la victime est un signe divinement établi, un langage antique, un centre où viennent aboutir tous les rayons de

[1] .... Μηδ' ἐλινύσαιμι...... C'est la perpétuité que cette expression traduit.

[2] Hostias, et oblationes et holocautomata pro peccato noluisti, nec placita sunt tibi quæ secundum legem offeruntur : tunc dixi : *Ecce venio.* — La Nativité : *offertoire* de la messe du jour. Paroles tirées du *psaume* XXXIX, v. 7, et appliquées au Messie par S. Paul *aux Hébreux*, c. X, v. 8.

la vérité religieuse. C'est sur elle, encore aujourd'hui, que viennent se poser, comme sur leur base, tous les articles de notre symbole. Il y a en elle une voix qui dit : *Je crois en Dieu*, — une autre : *Je crois au Messie*, — une autre : *Je crois au jugement*. Mais ici, est l'efficacité; là, est l'ombre; et c'est Eschyle qui dit la seconde proposition. Aujourd'hui le sacrifice est l'acte religieux fondamental, absolu; autrefois il l'était également, car il contenait le passé et l'avenir. Eschyle donc ne pouvait le passer sous silence dans sa grande tragédie; mais j'admire moins sa présence dans le drame grec, que la place qu'il y occupe, et le sens qui lui est donné.

Cependant le Chœur est toujours dans l'attente; son esprit cherche à percer les voiles de l'avenir, il entrevoit un jour de révolution religieuse et s'en réjouit ; mais il n'ose y croire. Prométhée, dès le commencement de la pièce, a dit, il est vrai, que Jupiter sera dépouillé de son sceptre; mais cette proposition, n'étant alors dans son discours que secondaire, le Chœur l'a négligée, ou considérée comme le langage d'un insolent présomptueux. Prométhée ne l'a pas oublié : « Jupiter, » dit-il, n'évitera pas le sort qui le menace [1].» Alors le Chœur, cherchant à voir le dernier mot du secret, fait cette question au fils de Thémis : « Qu'y a-t-il donc dans les destinées, pour » Jupiter, autre chose qu'une puissance éternelle [2]?» Et Prométhée se tait sur cette question : « Parlons d'autres choses, dit- » il; ce n'est point le tems d'ouvrir la bouche; il faut que » je garde le plus profond silence [3]. »

On dirait qu'il n'ose ouvrir la bouche; il ne sait de quelles expressions se servir; il se repent en quelque sorte des deux mots qu'il a proférés. Pourquoi cette peur dans un titan qui a bravé Jupiter, et qui se laissera foudroyer plutôt que de lui obéir? La réponse à cette ligne serait un livre; car j'y vois Eschyle et son siècle; l'homme du progrès, le grand homme

[1] Οὔκουν ἂν ἐκφύγοι γε τὴν πεπρωμένην. Vers 517.

[2] Τί γὰρ πέπρωται Ζηνὶ, πλὴν ἀεὶ κρατεῖν; Vers 518.

[3] Αλλού λόγου μέμνησθε, τόνδε δ' οὐδαμῶς
Καιρὸς γεγωνεῖν, ἀλλὰ συγκαλυπτέος
Ὅσον μάλιστα. Vers 521.

qui voit à l'horizon les événemens accourir, et le peuple qui le persécute parce qu'il attaque ses préjugés et ses habitudes. Lucien ne fut pas le premier des Grecs qui flagella les dieux ; Euripide, Aristophane, Platon, Socrate l'avaient convié à cette justice, Eschyle le premier. A mesure que les tems approchent, les coups sont plus hardis, et en même tems moins courageux. Le sophiste des derniers tems assistait à la chute du grand édifice payen; mais il n'avait ni courage dans son rire moqueur, ni puissance dans sa vue; les choses se passaient devant lui. A l'époque de Socrate et d'Eschyle, tout était encore debout; ils entendirent cependant craquer le temple gigantesque de Jupiter, et prédirent qu'il tomberait. Aussi Socrate fut-il tué par le poison, et Eschyle proscrit. Plutarque est plus timide qu'eux tous; que ce soit chez lui effet de l'habitude ou du devoir, il n'est pas de son tems; c'est un bon prêtre payen, qui vit dans un sanctuaire payen, où il écrit alternativement sur les choses et les hommes du paganisme, sans regarder autour de lui. Cependant il a entendu quelque bruit; lisez son singulier traité sur *Isis et Osiris*; il sent le besoin de résumer les maximes du vieux monde, de les réunir par une sorte d'enchaînement, comme en face de l'ennemi, on serre les rangs, et l'on se ramasse pour mieux résister. C'était le devoir du prêtre; il le fait toutefois avec une sorte de timidité : « Il craint, » dit le bon homme, en traitant un sujet si grave, d'ébranler » la religion, et d'ouvrir des portes trop larges à la tourbe des » mécréans. » Eschyle ne se hasarde pas seulement à dire que la divination des animaux tient à une erreur de langage; Eschyle ne fait pas, comme Euripide, une parenthèse pour affaiblir ou effacer ce qu'il a dit de Jupiter [1]. Il dit simplement que *le grand Jupiter sera dépouillé de son sceptre.*

Au reste, la suspension de Prométhée est pleine de vie et de science théâtrale; ensuite Eschyle n'avait pas tous les élémens de sa réponse. Dans une tragédie les choses se *font* au lieu de se *dire*; c'est la distinction fondamentale du *drame* et de l'*épopée*.

Aussi bien des cris se font entendre.

Il y a dans l'humanité deux créatures, l'une et l'autre créées

[1] Euripide, *les Troyennes. Chœur d'Ion.*

à l'image de Dieu, mais coupables et punies l'une et l'autre : l'homme et la femme. Nous avons vu la fière et sombre douleur de l'un ; voici celle de l'autre qui se répand en accens lamentables ; elle n'a ni l'orgueilleuse dignité, ni le mâle caractère de celle de Prométhée. Eschyle, qui peignait si savamment l'humanité, la représente ici tout entière en deux tableaux : la force malheureuse et fière d'un côté, c'est une vie d'homme ; la faiblesse aussi malheureuse, mais impatiente et singulièrement impressionnable de l'autre : une vie de femme. Ce tableau d'une double existence n'est absolument vrai que placé à une distance de dix-huit siècles.

Victime d'un courroux céleste, Io se perd comme Prométhée dans l'obscurité des tems : son père, c'est *Inachus* [1] que M. Letronne [2] reconnaît avec raison dans le *Noachus* biblique, dont le fils, *Japet*, a été donné pour père à Prométhée. Mettre Noé et Japhet à l'origine du monde, c'est beaucoup ; c'est tout ce que pouvait faire la Grèce dont les premières traditions ne remontent pas au-delà du déluge. Elle a donc pris ces noms antiques dont elle était orgueilleuse, comme s'ils étaient exclusivement les siens, et les a liés aux débris plus anciens de la tradition vague, mais sacrée de la chute primitive.

Jéhovah en hébreu s'écrit par quatre lettres : *Jéoa* ou *Iéoa* ; Diodore de Sicile a prononcé ce nom *Jao* ou *Iao*, Clément d'Alexandrie *Iaou*, et Philon de Biblos *Jeuo*. Ces variantes rappellent naturellement *Io* qui a pu être une prononciation d'*Eva*, ayant, en dernière analyse, le même sens et la même racine que Jéhovah : l'*existence* ou la *vie* est au fond de l'une et de l'autre expression. Qu'*Eve* ou *Io*, signifiant *vie*, soit devenue dans la fable la *terre* ou une *vache*, l'une et l'autre, expressions symboliques de la fécondité, cela se conçoit sans peine, un mouvement en sens contraire a bien pu se faire à Rome qui a pris du grec Γαῖα, *terre*, son *Caia* ou *Gaia*, la femme dans la formule du mariage.

[1] Τῆς Ἰναχείης. Vers 592.

[2] *Recherches sur les zodiaques égyptiens*, par M. Letronne, de l'Institut. Voir la tradition de Phrygie relative à *Annacus* ou *Nannacus*, sorte de précurseur de Deucalion ; et les *Annales*, t. v, p. 51.

Ces rapports isolés n'auraient pas un grand pouvoir sur moi ; mais ils ne le sont pas. Si l'on fait abstraction de l'alliage mythologique, *Io* a tous les caractères de la malheureuse *Eve* ; comme elle maudite, malheureuse, errante, elle est poursuivie par une colère céleste [1] de rivage en rivage ; la terre baignée de ses larmes, retentit de ses gémissemens [2]. Mais ce caractère sera encore plus vrai, si nous l'étendons à la femme en général, avant la venue du Messie. Elle n'est heureuse chez aucun peuple ; sa dignité est méconnue, outragée ; la femme n'avait droit ni au respect ni à la justice, on l'enchaînait dans ce qu'elle a de plus indépendant ; Vénus n'est rien qu'une prostituée à qui les dieux font des présens pour l'acheter ; Jupiter lui-même descend de son trône pour poursuivre sa proie. Je conçois que les Juifs modernes remercient Dieu de ne les avoir pas faits femmes, eux qui les traitent *thalmudiquement* ; c'est-à-dire avec toute la cruauté, tout le despotisme et tout le cynisme d'un être sans intelligence et sans noblesse de cœur.

Aussi la malheureuse *Io* s'adressant à Prométhée malheureux, s'écrie avec l'accent de la plus profonde douleur : « Qui » parmi les infortunés souffre comme je souffre, moi ?— O sage » fils de Thémis, dis-moi donc la fin de mes maux ! — Mais ne » me cache pas ce que je dois souffrir encore [3]. »

Le prophète se tait.

« Qu'attends-tu donc, ô Prométhée, lui dit Io ? De grâce ne » me cache rien ! chassée par une voix divine et terrible [4] de la

[1] Θεόσσυτον νόσον... Θεόσσυτον χειμῶνα.... Μάστιγι θεία. Vers 598. 644. 683.

[2] ἆ ἆ, ἔα ἔα. — Ἰώ μοι μοι. ἒ ἒ ἒ ἒ. — ελελελελελεῦ. V. 568. 741. 876.

[3] Δυσδαιμόνων δὲ τίνες οἳ (ἒ ἒ) οἷ' ἐγὼ, μογοῦσιν ;
Ἀλλά μοι τορῶς τέκμηρον,
Ὅ, τι μ' ἐπαμμένει παθεῖν.
..... Τί φάρμακον νόσου — δεῖξον. Vers 604.

[4] Τέλος δ' ἐναργὴς βάξις ἦλθεν.....
Σαφῶς ἐπισκήπτουσα καὶ μυθουμένη,
Ἔξω δόμων τε καὶ πάτρας ὠθεῖν ἐμέ. Vers 664.
Τοιοῖσδε πεισθεὶς Λοξίου μαντεύμασιν
Ἐξήλασέν με, etc. Vers 670.

» terre paternelle, j'ai perdu ma beauté [1] et mon intelligence, » que dois-je encore souffrir, ô Prométhée? de grâce, réponds! »

« Je parlerai, puisque tu le désires; écoute, fille d'Inachus, » et n'oublie pas mon discours, si tu veux savoir les souffrances » et le terme de ton voyage. »

Après l'avoir montrée errante et environnée de périls et de douleurs, passant, sans trouver la paix, fleuves et montagnes, allant de la Scythie sauvage, chez les Chalibes à la poitrine de fer, du Thermodon et du Bosphore aux rives de l'Hybristès et à l'isthme Cimmérien, Prométhée lui dit : « Jeune fille, ce n'est » pas tout; tu es la victime d'un mari formidable! Si tu te dé- » soles maintenant, que sera-ce donc lorsque tu sauras les » maux dont tu connais à peine le commencement. Ta vie, » c'est une mer épouvantablement orageuse [2]. »

Aussi avait-il été dit à Eve chassée de l'Eden : « Je multiplie- » rai tes douleurs et tes enfantemens; tu accoucheras dans la » douleur; tu seras sous la puissance de ton mari, et il sera » ton maître [3]. » Et, avant la régénération du monde par le Christ, elle est dans un état d'ignominie, de souffrance et de servitude que protègent les puissances du monde, l'opinion, les lois, les mœurs. Partout où notre religion n'est pas, ne la voyez-vous point encore, malheureuse Io, errante et éplorée, échangée contre une vache chez les Tartares *Nogays* [4]; labourant au Maroc à côté du bœuf; en Amérique, déclarée par une langue de l'Ontario ne pas faire partie du genre humain; et dans l'hérétique Angleterre, vendue pour quelques schellings sur ses places publiques?

[1] Εὐθὺς δ' μορφὴ καὶ φρένες διάστροφοι. Vers 674.

Dès le commencement, Héphestios a dit que Prométhée n'avait plus qu'une beauté flétrie, et le Chœur, que son corps était desséché sur la pierre. — On sait qu'*Adam* signifie *beauté*, et qu'après sa chute l'homme est appelé *anosch*, malade.

[2] Σὺ δ' αὖ κέκραγας κἀναμυχθίζῃ· Τί που
Δράσεις ὅταν τὰ λοιπὰ πυνθάνῃ κακά;... Vers 742.
Δυσχείμερόν γε πέλαγος ἀτηρᾶς δύης. Vers 745.

[3] *Genèse*, III, 16.

[4] *Bibl. univ.*, juillet 1831.

Rappelons-nous que le Chœur est toujours dans le désir et l'attente de la révélation promise, et qu'il lui tarde de savoir le secret de la délivrance. Eschyle a réuni tous les élémens de sa réponse. Le sort de l'homme, lié à celui de la femme par les pleurs et l'espérance, ne pouvait s'expliquer sans la femme, ils devaient être sauvés l'un et l'autre par le même mystère.

« Grave, dit encore Prométhée à l'infortunée créature, grave » profondément dans ton esprit les paroles que va dire un infor» tuné, dont les douleurs n'auront de terme qu'à la chute de » Jupiter [1]. — Quelle joie, s'écrie Io, car c'est par lui que je » suis malheureuse [2]. — Sois en sûre, continue le Titan, il sera » dépouillé de son sceptre royal [3]; *une femme enfantera un fils*, » qui le détrônera [4]. Alors tu auras vu le dernier fleuve du mon» de, frémi devant les monstres, entendu le mugissement des » mers.

» Io. — Cette révolution est-elle donc inévitable?

» Prom. — Jupiter ne l'évitera pas. Il faut que je sois délivré.

» Io. — Qui donc te délivrera malgré lui?

» Prom. — Femme, un fils de ta race.

» Io. — Que dis-tu? Mon fils te délivrera [5]?

» Prom. — Il est une terre promise par les destins à toi et à » tes descendans pour de longues années [6]; c'est là, dans cette » région triangulaire que baigne le Nil sacré, que doit s'accom-

[1] ..... Οὐδέν ἐστι τέρμα μοι προκείμενον
Μόχθων, πρὶν ἂν Ζεὺς ἐκπέσῃ τυραννίδος. Vers 754.

[2] Ἥδοιμ' ἄν, οἶμαι, τήνδ' ἰδοῦσα συμφοράν·
Πῶς δ' οὐκ ἄν, ἥτις ἐκ Διὸς πάσχω κακῶς; Vers 757.

[3] Vers 758 et 759.

[4] Ἢ τέξεταί γε παῖδα φέρτερον πατρός. Vers 767.

[5] Οὐδ' ἔστιν αὐτῷ τῆσδ' ἀποστροφὴ τύχης;
Οὐ δῆτα πρὶν ἔγωγ' ἂν ἐκ δεσμῶν λυθῶ.
Τίς οὖν ὁ λύσων σ' ἐστὶν ἄκοντος Διός;
Τῶν σῶν τίν' αὐτὸν ἐκγόνων εἶναι χρεών.
Πῶς εἶπας; ἦ 'μὸς παῖς σ' ἀπαλλάξει κακῶν; Vers 768 et suiv.

[6] Οὗτός σ' ὁδώσει τὴν τρίγωνον ἐς χθόνα
Νειλῶτιν, οὗ δὴ τὴν μακρὰν ἀποικίαν
Ἰοῖ πέπρωται σοί τε καὶ τέκνοις κτίσαι..... Vers 812.

» plir la parole prodigieuse de l'oracle, qui naguère t'appela » franchement future épouse de Dieu [1]. C'est là qu'une main » divine te touchera seulement, et tu deviendras mère sans » avoir connu l'homme, ô vierge d'Inachus [2]! Alors enfin ton » âme aura trouvé la paix [3]; puis de ta race naîtra un *Fort* qui » sera mon libérateur. C'est ma mère, l'antique Justice, qui » m'a dit cet oracle [4]. »

Or ce Fort, le désir d'Io, l'attente de Prométhée, l'espérance du Chœur, c'est-à-dire de tous; ce fils de race royale, issu d'une vierge visitée par un Dieu, doit avoir la puissance divine, et dominer sur la terre et dans les cieux; car Jupiter tombera; sa chute est inévitable [5] et sans honneur. Il ne triomphera pas du prodige futur; le fils de la jeune fille [6] trouvera une flamme plus puissante que la foudre, une voix plus forte que le tonnerre; il brisera le trident de Neptune, qui fait trembler la terre. « Voilà ce que je désire, dit Prométhée, et ce qui s'ac- » complira [7]. »

Eschyle ne pouvait pas être plus clair, plus précis, plus énergique. Qui ne voit dans ces paroles le Lion de Juda, le Fort de la Bible, le dominateur de la terre que les Juifs attendaient, qu'ils appelaient eux-mêmes le Désiré et l'Attendu des nations, et dont il est dit : *Commoveatur à facie ejus omnis terra, quia*

[1] Μαντεῖα θῶκός τ' ἐστὶ Θεσπρωτοῦ Διὸς
Τέρας τ' ἄπιστον, αἱ προσήγοροι δρύες·
Ὑφ' ὧν σὺ λαμπρῶς κ' οὐδὲν αἰνικτηρίως
Προσηγορεύθης ἡ Διὸς κλεινὴ δάμαρ
Μέλλουσ' ἔσεσθ'..... Vers 829 et suiv.

[2] Επαφῶν ἀταρβεῖ χειρὶ καὶ θίγων μόνον... Vers 848.
Τέξεις....— ἀστεργάνορα παρθενίαν... Vers 850... 897.

[3] ..... Σε Ζεὺς τίθησιν ἔμφρονα... Vers 847.

[4] Σπορᾶς γε μὴν ἐκ τῆσδε φύσεται ΘΡΑΣΥΣ
..... ὃς πόνων ἐκ τῶνδ' ἐμὲ
Λύσει. Τοιόνδε χρησμὸν ἡ παλαιγενὴς
Μήτηρ ἐμοὶ διῆλθε τιτανὶς Θέμις. Vers 871 et suiv.

[5] Πεσεῖν ἀτίμως πτώματ' οὐκ ἀνασχετά. Vers 918.

[6] ..... Ω̃ μέγ' εὐδαίμων κόρη. Vers 648.

[7] Απερ τελεῖται, πρὸσθ' ἃ βούλομαι, λέγω. Vers 928.

venit [1] ? C'est devant lui que se sont éteints les carreaux de Jupiter, que s'est brisé le trident de *Poseidôn*, et que toutes les idoles sont tombées ; c'est lui qui a mis d'accord la justice et la miséricorde, lui qui est le roi de la Palingénésie, pour employer une expression de saint Matthieu, lui qui est le *Dieu avec nous*, l'*Emmanuel* d'Isaïe [2], le fils d'une vierge de race royale, dont les pères avaient formé une colonie sur les bords du Nil, qui occupaient encore la terre promise, qui avaient dans leurs sanctuaires et jusqu'au foyer domestique le dogme de l'attente et l'époque de l'accomplissement.

Ici va se terminer la pièce d'Eschyle. Il lui fallait un grand trait pour clore la scène et terminer son tableau. Or Jupiter, ayant connu le danger dont il était menacé, envoie Mercure à Prométhée pour l'obliger à lui indiquer positivement la cause de sa chute future. Le Titan résiste, et Jupiter le foudroie.

Ceci est une pure invention du poète. Résumons-nous. Prométhée prend le feu du ciel ; l'âge d'or est terminé, les maux viennent sur la terre, le coupable est livré à la justice divine qui se trouve en lutte avec son amour. Cependant l'espérance brille dès le commencement ; si elle reste au fond du vase, Thémis révèle à son fils qu'il aura un libérateur ; ce ne sera pas la puissance de son frère, ni celle des sacrifices ou des prières qui brisera ses chaînes. La femme, elle aussi malheureuse et poursuivie par une colère céleste, une vierge enfantera ; son royal fils apportera la paix à l'homme et à la femme ; Jupiter sera détrôné. Un nouvel ordre de choses aura commencé pour l'humanité entière.

Telle a été l'antique tradition chez tous les peuples. Mais le paganisme, pour qui toutes choses se faisaient actuelles, amateur avant tout de la force et de la gloire, sans mission que celle de tout brouiller pour montrer ensuite son impuissance absolue, pour qui la vie se résumait dans le présent, ne pouvait point tenir ses yeux fixés vers l'avenir, comme les Hébreux qui n'avaient en quelque sorte pas de présent. Comment les payens, adorateurs de la forme, courbés vers la terre et ses

[1] Lire tout l'*office* de l'Avent.

[2] עמנואל, nom donné au Messie par Isaïe ; ch. VII, v. 14.

plus vils objets, auraient-ils pu, profonds spiritualistes, dégager leur esprit de la boue et des passions de l'orgueil, pour se regarder sur cette terre comme de simples voyageurs, comme des exilés attendant une main libératrice? Le matérialisme est comme le pourceau qui ne voit et ne veut que la fange et l'herbe. Aussi, ce qu'il y a peut-être de plus spirituel dans le dogme, l'*attente*, ne pouvant point vivre dans cette lourde atmosphère, subit son influence et se pétrifia. Le *Fort* qui devait venir prit une forme d'abord, et il fut bientôt un personnage venu. On en fit l'*Hercule*, si célèbre dans leur mythologie; et il n'y eut pas seulement un *Hercule*, il y en eut je ne sais combien; et quiconque voudrait faire leur biographie se trouverait peu à peu écrivant l'histoire vraie de quelques marchands tyriens cabotant sur la Méditerranée, pour ne pas parler des conquérans et des chasseurs; et les uns et les autres auraient un caractère distinctif : celui de la nation qui le lui aurait donné, et un caractère général, celui qu'il aurait reçu de la tradition primitive.

D'ailleurs, Prométhée posé et les données de la tradition exclusivement appliquées par le paganisme, qui avait les bras trop courts pour embrasser l'humanité, il fallait bien que le *Fort* fût venu, puisque le grand coupable n'était plus sur son rocher; il devait nécessairement avoir existé, puisque le Caucase n'avait pas les chaînes de Prométhée. Les dix mille ans, les trente mille ans, n'ont pas plus embarrassé l'imagination que l'ignorance; le besoin impérieux de localiser sous nos mains des événemens qui n'ont plus de lieu dans le souvenir, s'étend naturellement aux choses connues comme devant être, et n'ayant par cela même encore ni forme ni théâtre.

Le libérateur des deux malheureux représentans de l'humanité reçut d'eux une fausse incarnation avant le tems, envers et contre lui-même. Comme il devait être puissant et sauveur, les hommes qui ne savaient pas que la force divine pût se manifester autrement que la leur, lui mirent dans les mains une massue, un arc, des flèches, et l'affublèrent d'une crinière de lion. Cet accoutrement seul accuse une conception humaine; il n'y avait qu'un Dieu qui pût inventer et donner pour Fort et prince du siècle futur, un *Ecce homo*, c'est-à-dire un homme

nu, faible et garotté, ayant des épines pour couronne, un roseau pour sceptre, pour hommages des soufflets et des crachats, la folie pour renommée, pour soldats, deux ou trois pêcheurs ignorans et timides, pour char de triomphe et lit de mort, une croix ignominieuse et sanglante.

Mais comment Prométhée a-t-il été délivré ? Il existe [1] un bas-relief magnifique, représentant le prétendu haut-fait du mythologique libérateur. A l'une des extrémités du bloc, on voit un vieillard entre les branches d'un arbre. Belloni prend cela pour une image du mont Atlas ; lisez Caucase, s'il faut absolument une montagne. Hercule tient son arc bandé, prêt à tirer contre l'aigle [2] de Jupiter qui lui déchire la poitrine. Il a déposé sa massue ; et Mercure paraît disposé à aider Hercule.

Nous n'avons plus la troisième partie de la trilogie d'Eschyle ; mais s'il m'est permis d'en juger d'après les fragmens conservés par Strabon, Galénus et autres, ce bas-relief serait une traduction du poète. Il s'en faut de beaucoup, toutefois, que la tradition soit uniforme relativement à l'œuvre herculéenne ; Guillaume Canterus dit même qu'il n'y a rien de positif sur la délivrance dans le poète grec [3]. L'esprit, mal à l'aise entre un mystère traditionnel et son explication, ou le récit de son histoire anticipée, ne sait à quoi s'arrêter ; il voltige incessamment, parce que sur tous les rayons il rencontre des obstacles. L'un donne à Hercule seul la gloire du triomphe ; l'autre, trouvant probablement ridicule de mettre en face du Dieu suprême le fils d'une femme, et de lui donner la victoire en dépit des foudres, lui amène pour allié le messager des dieux. Cette puissance ne paraît pas assez formidable à un

[1] Admir. Rom. antiq.

[2] .... Διός δέ τοι
Πτηνὸς κύων δαφοινὸς αἰετὸς λάβρως
Διαρταμήσει σώματος μέγα ῥάκος
Ἄκλητος ἕρπων δαιταλεὺς πανήμερος·
Κελαινόβρωτον δ' ἧπαρ ἐκθοινήσεται. Vers 1020 et suiv.

[3] De futurâ Prometheæi liberatione tam ambiguè atque perplexè loquitur, ut ipse sibi nequamquam constare possit. Guel. Canterus, sur le *Promethée*.

troisième; voici venir, avec Hercule Héphestios, c'est-à-dire un envoyé de Jupiter lui-même, celui que dès le commencement nous avons vu tenir le langage de la miséricorde [1]. Celui-ci admet encore l'ordre exprès de Jupiter; celui-là veut que Jupiter lui-même ait mis la main à l'œuvre; mais Eschyle repousse et Jupiter et ses ordres [2]. Parmi toutes ces voix incertaines, on entend quelques accens vrais, semblables à des rayons perçant avec peine des masses de nuages. Cependant ne pourrait-on pas dire que cette multiplicité d'opinions et leur divergence souvent absolue peut au moins faire penser, sinon prouver, que l'on a raconté de l'histoire non encore accomplie, avec quelques données traditionnelles et primitives?

Quoi qu'il en soit, rappellons-nous ce que dit Eschyle plusieurs fois et d'une manière positive : « Il est écrit dans les destins » que Jupiter tombera sans gloire » et que la Justice, l'antique déesse, l'a dit avec affirmation. Or Jupiter a été debout jusqu'au Messie.

Rappelons-nous encore que celui qui devait prendre son sceptre après plusieurs mille ans, devait encore et à la fois sauver Prométhée, sauver la femme, et régner au ciel. Or, quand Jupiter tomba, que l'humanité fut constituée dans son honneur, que la femme eut trouvé la paix et la dignité, l'Hercule était un enfant qui naissait dans une étable, le Messie.

Aussi, chose prodigieuse! quand approchait le tems marqué, les peuples oubliant leur poésie et ses mythes, frémissaient comme s'ils eussent senti que le ciel allait pleuvoir et la terre enfanter. Les oracles se taisaient, les feuilles des Sibylles étaient agitées et disaient des paroles que répétaient les hommes, qu'écrivait l'histoire, que chantait la poésie. Cicéron, Virgile, Tacite, Suétone, Plutarque, se tiennent au commencement de l'ère chrétienne avec toute leur gloire et l'autorité de leur génie, pour confesser, au nom du monde payen, dont ils sont les nobles représentans, que dans leurs jours la foi au libérateur avait encore son étincelle au foyer des nations, et qu'elle

[1] Voir le second article.

[2] On voit dans Eschyle ἀκόντος Διός. C'est Lucien qui admet Jupiter et Héphestios.

brilla plus vivement à la fin de la nuit qui précéda la grande aurore chrétienne.

Il est dit dans la tragédie d'Eschyle que Prométhée devait souffrir jusqu'à ce que Dieu voulût se charger de ses maux et prendre sa place; jusqu'à ce qu'il voulût ensuite descendre dans les profondeurs des enfers [1] : — paroles étonnantes qui seules me feraient croire que le poète athénien n'avait pas seulement les paroles de la tradition, mais encore celles des livres hébreux. — Or, il n'y a jamais eu au monde qu'une Croix; elle fut plantée sur le Calvaire il y a dix-huit siècles; il n'y a qu'un Dieu qui ait pris la place de l'homme et demeure pour lui sur les autels; il n'y a qu'un Dieu qui ait brisé les portes de l'enfer: celui attendu par les patriarches, celui que nous appelons Jésus.

J'aurais encore beaucoup à dire de Prométhée et de son libérateur; je n'ajouterai plus qu'un trait, parce qu'il est essentiel. La *Genèse* dit que le fils de la femme, notre futur libérateur devait *écraser la tête du serpent* [2], l'antique reptile qui se trouve un des acteurs de la première scène biblique, qui est à l'origine de toutes les nations, à quelques latitudes qu'elles soient et quelque religion qu'elles aient, pour montrer qu'il n'est pas une création d'un peuple, mais un adversaire de l'humanité. Or, à peine Hercule est-il né qu'il étouffe les serpens; c'est l'œuvre principale, celle qu'il a hâte d'accomplir, celle en un mot qui devait se retrouver dans son histoire prétendue, puisque le serpent en est un des élémens antérieurement reconnus; il lève partout la tête. Le hasard aurait-il donc mis tant de rapports entre ce qui constitue notre sainte religion et les fables athéniennes? Impossible; parmi toutes les folies que les hommes ont soutenues, aucune n'a jamais fait le hasard orthodoxe sur une longue échelle. Et malgré je ne sais quelle possibilité qui fait sourire même ceux qui s'y retran-

[1] Τοιοῦ δε μόχθου τέρμα μή τι προσδόκα,
Πρὶν ἂν Θεων τις διάδοχος τῶν σῶν πόνων
Φανῇ, θελήσῃ τ' εἰς ἀναύγητον μολεῖν
Ἅδην, κνεφαῖάτ' ἀμφὶ Ταρτάρου βάθη. Vers 1025, etc.

[2] Ipse conteret caput tuum. *Genèse*, ch. III, v. 15.

chent, j'amais le hasard ne composa l'Iliade, jamais il n'a composé le grand poème *humanitaire*.

Je répète ce mot, parce que, ne l'oublions pas, le récit que nous avons trouvé dans les sanctuaires de la Grèce, se retrouve partout où il y a des hommes, et partout où il y en eut. Cette harmonie est-elle donc, elle aussi, le produit de cette chimérique puissance qui n'existe en réalité que dans le mot? Cicéron regarde ce consentement général comme une voix que les hommes ne peuvent décliner, s'ils tiennent à la vérité. J'ai hâte de finir, mais j'aurais voulu corroborer ce discours en interrogeant les peuples, le clore par leurs dépositions. Imposante est cette assemblée de toutes les générations qui se lèvent pour commenter un livre de la petite Judée! Imposant ce symbole de foi que la terre récite à haute et intelligible voix à tout homme qui veut l'entendre! Imposante cette Eglise, dont la vérité est si essentiellement catholique, qu'elle se trouve jusque dans le sanctuaire de l'erreur! Notre religion a des racines sur toutes les ruines du monde; elle a des racines dans l'esprit, dans l'âme, dans le cœur, dans l'histoire, dans la philosophie; plus que toutes les théories, elle veille à la gloire et au progrès de l'humanité. Il n'est pas étonnant qu'elle vive contre les orages. Ils peuvent se déchaîner contre l'arbre, en arracher les feuilles, en briser les branches et le tronc encore; mais les racines sont trop profondes pour être atteintes. Laissez se lever le soleil; demain vous verrez la terre s'entrouvrir, et les rameaux du vieux tronc monter dans les cieux.

C. Rossignol.



Histoire biblique.

MÉMOIRE SUR UN PORTRAIT DE JÉSUS-CHRIST

DONT IL EST PARLÉ DANS LES HISTORIENS GRECS.

Deuxième Article[1].

Récit de Procope. — Récit d'Evagre. — Mention du portrait miraculeux du Christ. — Miracle du siége d'Edesse. — Observations. — Traité de l'empereur Constantin Porphyrogénète sur le portrait miraculeux du Christ.

Abgare retourna dans son pays l'an 30, et ce qui suit dans Procope se rapporte vraisemblablement à l'an 29, que nous avons vu être celui pendant lequel il écrivit à Jésus-Christ. L'historien grec continue son récit en ces termes :

« Quand Augar fut avancé en âge, il fut attaqué de la » goutte qui lui causait de grandes douleurs, et qui le privait » de la faculté de se mouvoir. Après avoir eu recours inutile» ment aux plus fameux médecins, il était réduit à ne chercher » de soulagement que dans d'inutiles plaintes ; en ce tems-là, » Jésus, fils de Dieu, était revêtu d'un corps mortel, et con» versait visiblement avec les hommes dans la Palestine. Il a » bien montré qu'il était véritablement le fils de Dieu par la vie » toute sainte qu'il a menée et par les miracles tout divins » qu'il a opérés. Il a retiré les morts du tombeau par la force » toute puissante de sa parole. Il a rendu la vue à des aveugles» nés, guéri la lèpre, redressé des boiteux, et produit d'autres » merveilles qui sont au-dessus de tous les efforts de la méde» cine et de la nature.

» Lorsque le roi Augar eut appris tous ces faits de ceux qui

[1] Voir le 1er art. dans le N° 110, ci-dessus, p. 103.

» venaient de la Palestine, il conçut l'espérance de sa guérison.
» Il écrivit à Jésus pour l'engager à quitter les hommes ingrats
» de la Judée, pour venir demeurer avec lui.

» Jésus lui répondit qu'il ne pouvait aller le trouver, mais qu'il
» lui promettait de le guérir. On dit qu'il l'assura aussi que ja-
» mais sa ville ne serait prise par les Barbares. Ceux qui ont écrit
» l'histoire du pays, n'ont pas connaissance de ce dernier fait.
» Mais les habitans soutiennent que la promesse est exprimée
» dans une lettre dont ils ont gravé les propres paroles au-dessus
» d'une des portes de la ville, afin d'en conserver la mémoire.
» Cependant la ville est tombée depuis sous la domination des
» Mèdes. Il est vrai qu'ils ne la réduisirent point par la force
» des armes; mais ils en prirent possession dans une circons-
» tance qui leur fut favorable.

» Augar ayant reçu la lettre de Jésus, fut guéri et ne mourut
» qu'après avoir joui long-tems de la santé qu'il avait recou-
» vrée par miracle. Celui de ses enfans qui lui succéda, fut un
» des plus méchans hommes du monde, exerça d'horribles vio-
» lences contre ses sujets, et craignant que les Romains n'en
» tirassent vengeance, il prit le parti des Perses [1].»

En effet, du tems de l'empereur Claude, il commença à donner des troupes à Caïus Cassius qui avait ordre de rétablir Méherdate sur le trône de Parthie, l'an 50 de notre ère. Mais quand Méherdate arriva à Edesse, Abgare, d'accord avec les Parthes, l'y retint jusqu'à ce que ces peuples désignés par Procope, sous le nom de Perses, eussent rassemblé leurs forces, et dans la chaleur du combat, ayant abandonné les Romains, il fut cause de la défaite de leur armée [2].

Procope se contente d'indiquer cet événement comme on vient de le voir : « Long-tems après, les » habitans ayant chassé leur garnison, se donnèrent volontai- » rement aux Romains [3].» Ce fut sous Caracalla, l'an 212 [4].

[1] Procope, *Histoire de la guerre contre les Perses*, livre II, chap. I, n. 3 et 4.

[2] *L'art de vérifier les dates* avant l'ère chrétienne, t. II, p. 447.

[3] Procope, ch. I, n. 4.

[4] L'*art de vérifier les dates*, t. II, p. 447.

On a vu que Procope ne reconnaissait pas l'authenticité de la lettre où Jésus promettait qu'Edesse ne serait jamais prise par les Barbares. C'est ce qu'il exprime formellement en disant [1] : « Mon opinion est que Jésus n'a point écrit la lettre dont » je viens de parler; mais comme la ville était sous sa protec- » tion, on s'est imaginé qu'il ne permettrait pas qu'elle fût » prise. Peu importe ce qu'il en est ou ce que l'on en pense. »

On voit que cette dénégation de Procope ne se rapporte nullement aux deux lettres traduites par l'historien Eusèbe, et dont Procope a fait mention précédemment. Au contraire, en admettant ces deux lettres et en rejetant la troisième, il prouve que les deux premières n'ont été admises par lui, que parce qu'elles ne pouvaient être contestées. On ne peut donc s'appuyer sur son autorité que pour reconnaître l'authenticité de ce précieux monument de notre histoire ecclésiastique.

Quant à la lettre gravée par les habitans d'Edesse, il était naturel, même en la contestant, que l'on en parlât beaucoup. « Chosroès, dit Procope [2], crut que ce bruit l'obligeait de se » rendre maître de cette place. Quant il fut arrivé à un village » qui n'en est éloigné que d'une journée, et qui est appelé *Batné*, » il y passa la nuit ; le lendemain il en partit avec toute son ar- » mée, et ne connaissant pas la route, après avoir marché tout » le jour, il fut obligé de venir passer la nuit dans le même lieu. » On assure que la même chose lui arriva deux fois. Enfin on » ajoute que lorsqu'il fut devant Edesse, il lui survint une fluxion » sur la joue, qui le contraignit à lever le siége. Il se contenta » d'envoyer Paul demander de l'argent. Quoique les habitans » se vantassent de ne pouvoir être pris de force, il lui donnèrent » deux cents marcs d'or, afin qu'il ne fît point de dégât dans la » campagne. »

Histoire du second siége d'Edesse, par Chosroès.

Quatre ans après avoir fait inutilement le siége d'Edesse, c'est-à-dire l'an 544, Chosroès voulut encore braver le Dieu

[1] N. 5. [2] N. 6.

des Chrétiens en attaquant cette ville [1]. Procope raconte aussi l'histoire de ce siége [2]; mais il n'y a aucun miracle. C'est un historien un peu postérieur, mais presque du même tems, né à Epiphanie en Syrie, vers l'an 536 [3]; il s'appelait Evagre, et connaissait bien Procope dont il combat ainsi le doute, mais en distinguant aussi très-bien les deux lettres attribuées à Jésus-Christ, dont la seconde est seule contestée.

Histoire ecclésiastique d'Evagre, livre IV, chapitre 27 [4].—Expédition de Chosroès contre Edesse.

» Le même Procope rapporte encore les traditions anciennes sur Edesse et sur Abgare, et cite la lettre que le Christ écrivit à ce dernier. Il raconte aussi comment, dans une autre expédition, Chosroès entreprit le siége d'Edesse, espérant montrer la fausseté de la prophétie vantée par les Fidèles, qu'Edesse ne tomberait jamais au pouvoir de l'ennemi; prophétie cependant qui n'existe point dans la lettre que le Christ notre Dieu écrivit à Abgare, comme on peut s'en convaincre en lisant attentivement l'histoire d'Eusèbe, fils de Pamphile, qui a donné les propres termes de cette lettre. Mais telle est l'opinion et la croyance des Fidèles; et la sanction donnée par l'événement à cette prophétie est l'ouvrage de la foi. Car Chosroès mit le siége devant Edesse, lui fit subir mille assauts, éleva un monticule énorme qui dominait les remparts de la ville, construisit un nombre immense de machines, et le tout sans succès. Mais voici le récit des événemens. Chosroès avait donné l'ordre à ses troupes de réunir pour le siége une grande quantité de bois de toute espèce. En un moment une masse énorme est rassemblée,

[1] *Histoire Romaine*, par Lebeau, édition de M. de Saint-Martin, Paris 1828, t. IX, p. 126.

[2] Livre II, chap. 26.

[3] Voyez son article dans le *Dictionnaire* de Feller.

[4] Theodoriti episcopi Cyri et Evagrii scholastici *Historia ecclesiastica* Henricus Valesius latinè vertit; hanc editionem locupletavit Gulielmus Reading. Cantabrigiæ 1720, p. 405. Henri Valois rapporte cette expédition à l'an 544.

il la fait élever circulairement, amoncèle de la terre au milieu, et la dirige contre la ville. Peu à peu, au moyen de couches de bois et de terre superposéees, et en s'approchant de plus en plus[1], l'ouvrage atteignit une si grande élévation, et dépassa tellement la hauteur du rempart, que l'ennemi put accabler sous ses traits les défenseurs de la ville postés sur les murailles.

» A la vue de cette forteresse qui, semblable à une montagne, s'approchait de la ville assez près pour faire craindre que l'ennemi voulût y descendre, les assiégés travaillèrent dès le point du jour à percer, dans la direction de ce retranchement appelé *agger* par les Romains [1], un souterrain, afin de pouvoir mettre le feu sous le bois dont l'incendie ferait écrouler toute la terre superposée. Cet ouvrage terminé, ils allumèrent le bûcher, mais sans atteindre le but qu'ils se proposaient, parce que le défaut d'air empêchait les flammes d'avoir prise sur le bois.

» Au bout de leurs expédiens, ils prirent une image divinement fabriquée, et qui n'était point sortie de la main des hommes : c'était celle que le Christ avait envoyée à Agbare très-empressé de le voir. Ils portent cette image sacrée dans le souterrain qu'ils avaient creusé, l'inondent d'eau, et jettent quelques gouttes de cette eau sur le bûcher et sur le bois. La puissance divine vint aussitôt justifier leur confiance, et fit réussir ce qui auparavant était impossible. Tout-à-coup le bois devient la proie des flammes, qui dans un moment le réduisent en charbon et qui, gagnant les couches supérieures, les enveloppent de toutes parts. En voyant la fumée s'élever dans les airs, les assiégés imaginèrent de lancer sur le retranchement des ennemis de petites bouteilles remplies de soufre, d'étoupes et d'autres matières inflammables, qui dans le trajet, s'étant allumées par la simple action de l'air, produisirent de la fumée et empêchèrent de s'apercevoir que le bûcher en laissait échapper aussi : car tous ceux qui ignoraient les faits ne pouvaient assigner à cette fumée d'autres causes que les bouteilles. Trois

[1] La construction de ces machines est très-bien décrite par Apollodore de Damas dont l'ouvrage intitulé *Πολιορκητικά*, traduit par Henri de Valois, se trouve dans le recueil de Thevenot.

jours après, des langues de feu sortirent de terre, et les Perses qui combattaient sur le retranchement comprirent toute l'imminence du danger. Chosroès cependant, comme s'il voulait combattre la puissance divine, fit diriger sur le bûcher tous les aqueducs extérieurs de la ville, afin d'éteindre le feu. Mais l'eau, comme de l'huile, du soufre, ou quelque autre matière inflammable, ne fit qu'augmenter l'incendie jusqu'à ce qu'enfin le retranchement s'écroula tout entier, et ne présenta plus qu'un monceau de cendres. C'est alors que Chosroès trompé dans toutes ses espérances, et voyant l'issue déshonorante qu'avaient eue ses tentatives, lui qui espérait dominer la puissance du Dieu que nous adorons, retourna honteusement dans ses états. »

Observation sur le récit d'Evagre.

On voit qu'Evagre parle ici le premier du portrait miraculeux de Jésus-Christ. Le passage où il en fait mention est regardé comme tellement important, qu'il a été plusieurs fois cité. Il en est fait mention dans une assemblée œcuménique [1], et dans l'ouvrage du moine grec Barlaam contre les Latins [2]. Le jésuite Gretser en parle fort au long dans son traité des *Images qui n'ont pas été faites de main d'homme;* mais celui qui s'en est occupé le plus spécialement est l'empereur Constantin Porphyrogénète, né à Constantinople l'an 906, qui nous a laissé un traité spécial sur l'*Image d'Edesse*, qui, affirme-t-il, n'est pas l'ouvrage de l'homme, et qui a été envoyée d'Edesse à Constantinople. Ce traité, extrait d'un grand nombre d'auteurs plus anciens, écrit en grec et accompagné d'une version latine, occupe vingt-sept pages in-4° dans la publication qui en a été faite [3]. Je donnerai ici l'extrait de cet ouvrage important.

Les ouvrages de Dieu, dit l'empereur, et les miracles qu'il opère méritent toute notre vénération. La puissance de l'em-

[1] *Septima synodus œcumenica*, page 613.

[2] *Note* de Valois, sur le passage d'*Evagre*,

[3] *Originum rerumque constantinopolitanorum variis auctoribus manipulus*, F. Franciscus Combefis ex vetustis mss. codd. eruit. Parisis, 1664, p. 75.

pire Romain a été très-utile à l'établissement du Christianisme. Dans le tems auquel Jésus fit ses premières prédications, Augare, toparque d'Edesse, était en correspondance avec le préteur d'Egypte ; et ils s'envoyaient souvent l'un à l'autre des messagers. Ananias, allant en Egypte de la part d'Augare, traversa la Palestine, et fut instruit des miracles de toute espèce opérés par Jésus. Il en instruisit Augare, et lui dit que le Sauveur ressuscitait même les morts. Le roi d'Edesse était malade ; il chargea Ananias d'une lettre pour Jésus, la même que rapporte Eusèbe. Jésus chargea Thomas de prendre cette lettre qu'il lut, et à laquelle il répondit ce qu'Eusèbe rapporte encore. Mais l'empereur ajoute à cette réponse une phrase qui manque dans l'historien ecclésiastique. Dans cette addition, Jésus dit que le disciple qu'il envoie lui portera un gage de sûreté pour sa cité, qui acquerra ainsi le pouvoir de résister à tous ses ennemis.

Il paraît ainsi que cette seconde lettre, qui semble avoir été indiquée par Evagre, n'est réellement qu'une phrase ajoutée à la première, phrase dont il paraît qu'Eusèbe n'a pas eu connaissance. Peut-être son traducteur syrien la supprima pour ne point exciter la jalousie de Constantinople contre Edesse ; en effet, il aurait été possible que Constantin-le-Grand, s'il avait eu connaissance de l'image miraculeuse, eût fait ce qui a été exécuté depuis, et eût voulu qu'elle fût transportée à Constantinople.

Quoi qu'il en soit, l'empereur Constantin Porphyrogénète, continuant son récit, dit que Jésus se lava le visage, et que, mouillant son manteau avec l'eau qu'il venait d'employer, elle imprima sa figure miraculeusement sur ce manteau qu'il donna à Ananias. Il lui ordonna de le porter à son maître, l'assurant que ce remède le guérirait complètement et lui serait un témoignage perpétuel de son affection. Avant d'arriver à Edesse, Ananias s'arrêta à un lieu appelé *Memmich* par les Sarrasins et *Mabue* par les Syriens, où l'on avait amassé un grand nombre de tuiles. Ananias y cacha le manteau. A minuit, un incendie effroyable s'éleva autour de ce lieu. Les habitans, à qui l'on avait montré le portrait divin, furent extrêmement effrayés ; ils saisirent Ananias et l'interrogèrent sur la cause de cet accident.

Il raconta ce qu'il avait fait, et parla du manteau qu'il avait reçu, de l'endroit où il l'avait déposé et où s'était allumé le feu. On trouva effectivement ce manteau sur lequel était imprimé le divin portrait; on le laissa prendre à Ananias, qui le porta au toparque Augare. Celui-ci le reçut avec respect et le garda avec soin.

Après avoir rapporté ainsi cet évènement, l'historien convient qu'un autre récit présente le même fait d'une manière différente. On dit que le Christ partant pour aller au supplice avait répandu une sueur mêlée de quelques gouttes de sang. Ayant ensuite reçu son manteau qui lui fut remis par un de ses disciples, il l'essuya, et aussitôt après son portrait y fut imprimé et y brilla d'un éclat divin. Ce gage précieux fut donné à Thomas, à qui il fut ordonné, après l'ascension de Jésus-Christ au ciel, de l'envoyer à Augare pour acquitter la promesse contenue dans sa lettre. L'ordre fut exécuté par Thomas, qui, après l'ascension, donna l'image, qui n'avait pas été faite par la main d'un homme, à Thadée pour la porter à Augare. Thadée vint donc à Edesse, et y demeura d'abord chez un juif de cette ville appelé Tobias. Il n'en parla pas tout de suite au toparque, voulant faire auparavant savoir à Augare que par la seule invocation du Christ il pouvait guérir les malades. En effet, les événemens merveilleux se font bientôt connaître. Le bruit des miracles opérés par le nom du Christ parvint donc bientôt jusqu'à Augare, par un des seigneurs de sa cour appelé Amdu, qui lui dit qu'un apôtre du Christ était arrivé. L'espoir que ce prince nourrissait dans son cœur lui revint alors dans l'esprit. Il reconnut que celui que Jésus lui annonçait dans sa lettre était à Edesse. C'est pourquoi, ayant pris de plus amples informations sur Thadée, il se le fit conduire. Tobias fut chargé de le signifier à l'apôtre. Alors celui-ci convenant que tel était l'objet de sa mission, se rendit le surlendemain vers lui. S'étant ensuite préparé à lui être présenté, il plaça le portrait de Jésus sur son front, et entra ainsi chez Augare. Le toparque le vit de loin; lorsqu'il arriva il put à peine soutenir l'éclat du portrait qu'aucun regard humain ne pouvait fixer. Effrayé de cette splendeur éblouissante, il oublia le sentiment de ses maux et la

faiblesse de ses membres. Il se leva aussitôt de son lit, et ses forces revenues lui permirent de s'avancer promptement. C'est ainsi, mais non par la même cause, qu'avaient été éblouis ceux qui, se trouvant sur le mont Thabor, virent s'élever vers le ciel sa figure divine.

Il reçut donc le portrait de l'apôtre et plaça sur sa tête cette vénérable image. Il l'approcha de ses yeux, de ses mains et de ses lèvres; ainsi que de ses autres membres. Tous reprirent leur vigueur naturelle, et la lèpre disparut. Il en resta seulement un léger vestige sur le front. Instruit par l'apôtre, il connut la vérité. Il apprit les miracles du Christ, sa passion, sa sépulture, sa résurrection et son ascension au ciel. Il avoua que c'était le véritable Christ; il examina son portrait imprimé sur le manteau, et reconnut qu'aucune couleur employée par les peintres ne s'y trouvait. Il admira la vertu de ce portrait par laquelle il avait pu sortir de son lit et jouir d'une pleine santé. Le reste de cette histoire est semblable à la première.

Quel que soit celui de ces récits que l'on voudra préférer, il est certain qu'Augare fut guéri, que la difformité de ses lèvres disparut et qu'il recouvra la santé. Il dit alors à Thadée :

« Tu es véritablement le disciple de Jésus, fils de Dieu. J'en » suis tellement pénétré de reconnaissance que si la puissance » des Romains ne m'interdisait toute déclaration de guerre sans » sa permission, j'aurais peut-être pris les armes contre les » Juifs qui ont placé le Seigneur sur la croix, et je les aurais » soumis. A présent que je sais que lui-même a voulu » mourir, et que jamais cette troupe impie n'aurait commis ce » crime s'il ne l'avait pas voulu, je reste en repos. Seulement, » je demande à être purifié par le baptême, et je veux que moi » et toute ma famille observions la loi du Christ. »

Beaucoup d'autres miracles ayant été faits et un grand nombre de malades guéris, la goutte d'Augare ayant été entièrement dissipée, l'apôtre plaça Augare dans la piscine sacrée : et après les préambules nécessaires, il le baptisa, lui, sa femme, ses enfans et toute sa famille. C'est ainsi que le toparque, converti par le divin portrait qui l'avait si bien guéri, renonça aux anciennes superstitions grecques. Il fit enlever une statue qui était

à la porte d'Edesse et à laquelle il fallait rendre un culte quand on entrait dans la ville; il la fit détruire et mit en sa place le portrait avec cette inscription en lettres d'or:

« Jésus-Christ, Dieu, celui qui espérera en toi, ne sera ja- » mais trompé dans les vœux qu'il aura formés. »

Il serait trop long de traduire le reste de cet écrit, qui est cependant fort curieux. On y donne l'histoire des rois d'Edesse qui pourra être complétée par la chronique syriaque, publiée par Assemani, et traduite par lui en latin avec les commentaires [1]. Constantin explique comment l'empereur romain Lécapène, son beau père, fit transporter l'image d'Edesse à Constantinople, où l'on en fit un grand nombre de copies. C'est une de ces copies qui a été envoyée par le pape Pie VI à M. l'évêque de Vannes, oncle de madame la comtesse Camille de Tournon.

Le M[is] de FORTIA-D'URBAN.
De l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

[1] *Bibliotheca orientalis*, tomus primus. Romæ 1719, p. 387.

Archéologie chrétienne.

INSCRIPTION CHRÉTIENNE

DES PREMIERS SIÈCLES DE L'ÉGLISE, CONFIRMANT PLUSIEURS DE NOS CROYANCES.

En recevant l'inscription que nous reproduisons ici, nous avons été vivement frappé de son importance; mais nous ne nous sommes pas contentés de notre jugement; nous l'avons communiquée à M. Raoul-Rochette, dont l'autorité en cette matière est connue. Le savant académicien nous a avoué qu'il en avait peu vu d'aussi curieuse; sa forme, son contenu, la configuration des caractères, lui font juger qu'elle est indubitablement antique et chrétienne; elle offre même cela de particulier qu'elle est composée en beaux vers hexamètres et pentamètres, à facture homérique, tandis que jusqu'ici, on n'avait presque trouvé parmi les monumens chrétiens que des inscriptions en style commun et barbare. Quant à son interprétation exacte, à la manière dont certains mots et certaines lettres doivent être suppléés, cela demandera du tems et des recherches; mais il nous a fortement conseillé de publier le plus tôt possible l'inscription telle qu'elle nous est adressée. C'est ce que nous faisons ici, en recommandant aux archéologues chrétiens de France et de l'Italie, d'en faire le sujet de leurs investigations, dont nous publierons avec empressement les résultats s'ils veulent bien nous les adresser.

Mais en faisant cette publication, nous avons cru qu'il était de toute justice de faire connaître d'abord et en même tems la lettre de M. l'abbé Pitra, professeur au séminaire d'Autun, qui contient les premiers essais d'interprétation et de restitution. Nos lecteurs, nous en sommes assurés, liront avec plaisir cette

lettre remplie de vues profondes, d'essais ingénieux, et d'une modestie poussée quelquefois trop loin.

A. Bonnetty.

Autun, le 1er septembre 1839.

Monsieur,

Votre empressement à accueillir et à provoquer toutes les communications qui intéressent la religion, m'engage, tout inconnu que je suis, à appeler toute votre attention sur l'apparition d'une inscription qui vient d'être exhumée ici et qui préoccupe tous les esprits sérieux.

Cette inscription est en vers grecs et semble remonter au 3e siècle de l'ère chrétienne. Dès les premiers vers, dès les premiers mots, nous avons été saisis d'admiration : le premier mot est le nom du *Poisson*, cet antique symbole du Christ. Puis successivement se déroulèrent sous nos yeux, à mesure que l'inscription se laissait déchiffrer, toutes nos croyances capitales, tout un symbole catholique datant de quinze siècles. C'était à la première ligne la *divinité du Verbe* et le *sacré cœur du Christ*; c'était à la seconde ligne l'*incarnation du céleste Poisson, vivant immortel au milieu des mortels*; c'était plus loin la *justification par le baptême* et les principales cérémonies brillamment indiquées ; c'était l'*Eucharistie* en termes d'une étonnante précision ; puis la *prière pour les morts ;* puis le *baptême du martyre*, peut-être encore une *invocation à l'âme sainte d'une mère !*.....

Jugez, Monsieur, de notre tressaillement de foi ; de longues et minutieuses études, beaucoup de zèle, de patience, ont de plus en plus confirmé ces premières vues. Il est probable toutefois que ce premier travail subira quelques modifications; mais si les archéologues, si les paléographes qui font autorité en épigraphie admettent quelques-unes des idées que nous avons remarquées, quelques-unes seulement, certes, Monsieur, le résultat sera grand, et nous aurons rencontré le monument peut-être le plus précieux que possède en France l'archéologie chrétienne.

Vous comprenez, Monsieur, que nous avons hâte d'appeler à notre aide les lumières des hommes compétens, et nous devons nous adresser à vous de préférence. A vous, Monsieur,

ΙΧΘΥΟΣ ---------- ΙΟΝ·ΓΕΝΟΣ ΗΤΟΡΙ ΣΕΜΝΩ

ΧΡΗΣΕ ΛΑΒΩ ---------- Ν·ΑΜΒΡΟΤΟΝ ΕΝ ΒΡΟΤΕΟΙΣ

ΘΕΣΠΕΣΙΩΝ ΥΔΑΤΩΝ ΤΗΝ ΣΗΝ ΦΙΛΕ ΘΑΛΠΕΟ ΨΥΧΗΝ

ΥΔΑΣΙΝ ΑΕΝΑΟΙΣ ΠΛΟΥΤΟΔΟΤΟΥ ΣΟΦΙΗΣ

ΣΩΤΗΡΟΣ ΑΓΙΩΝ ΜΕΛΙΗΔΑ ΛΑΜΒΑΝΕ

ΕΣΘΙΕ ΠΙΝΑΩΝ ΙΧΘΥΝ ΕΧΩΝ ΠΑΛΑΜΑΙΣ

ΙΧΘΥ ΧΟΡΤΑΖ ΑΡΑ ΛΙΛΑΙΩ ΔΕΣΠΟΤΑ ΣΩΤΕΡ

ΕΥ ΕΥΔΟΙ ΜΗΤΗΡ ΣΕ ΛΙΤΑΖΟΜΕ ΦΩΣ ΤΟ ΘΑΝΟΝΤΩΝ

ΑΣΧΑΝΔΙ ... ΡΤΩ ΜΟΙΣ ... ΜΕΝΕΘΥΜΩ

ΣΥΝ ... ΣΙ ΝΕΜΟΙΣΙΝ

ΜΝΗΣΕΟ ΠΕΚΤΟΡΙΟΥ

INSCRIPTION CHRÉTIENNE

des Premiers Siècles de l'Eglise, trouvée à Autun en 1839.

il appartient de compléter un travail que les *Annales* nous ont aidé à commencer; à vous il appartient de donner à cette inscription toute la valeur et toute la célébrité qu'exige l'intérêt de la religion. Nous venons donc la mettre sous vos yeux; nous avons levé le spécimen, le calque le plus exactement que nous avons pu, et nous y joindrons quelques indications locales qui peuvent éclairer votre opinion. Nous puiserons ces notes dans un *Mémoire lu à la société éduenne*, qui plus tard, si vous le désiriez, pourrait vous être adressé tout entier.

Cette inscription a été trouvée dans le lieu même où la croix fut plantée pour la première fois dans nos contrées, par des apôtres venus de la Grèce et disciples de saint Jean, par saint Polycarpe. Ce berceau de la foi éduenne est un vaste cimetière abandonné, traversé par les voies publiques, mis en culture. Là s'élevait autrefois *trois basiliques*, au premier apôtre, au premier martyr, à l'un de nos premiers évêques. Là furent enterrés nos premiers saints, c'était l'un des lieux les plus vénérés des Gaules. On y vit venir et prier saint Germain d'Auxerre, St. Augustin l'apôtre des Anglais, St. Grégoire de Tours, le roi Robert, la plupart des rois de la première et de la deuxième races. Tout récemment, Mgr. d'Autun visitait pieusement les mêmes lieux avec M. l'abbé Devoucoux, membre de la société archéologique de la ville; on leur présenta ces marbres précieux qui furent confiés aux professeurs du petit séminaire. Nous nous sommes promptement passionnés pour cet antique témoignage de la foi de nos pères, mais nous n'avions à dépenser que du zèle, de la patience et très-peu de tems; l'archéologie et la paléographie est si peu avancée, parmi nous surtout. Nous nous hasardons toutefois à vous faire part du peu que nous avons fait.

Nous avons cru pouvoir lire assez sûrement les quatre premiers vers de la manière suivante :

Ιχθυος ουρανιος διου γενος, ητορι σεμνω,
Χρησε δαλωσαμενον, αμβροτον εν βροτεοις.
Θεμισει ων υδατων την σην (φιλε ελπεο) ψυχην,
Υδασι ναε ναοις πλουτοδοτου σοφιης.

« Le poisson céleste, à la génération divine, au cœur sacré, a vécu
»s'étant manifesté immortel parmi les mortels. Il justifiera par ses eaux
»ton âme, espère-le, frère! vogue sur les eaux dans les temples de la
»sagesse prodigue en trésors.»

Les quatre vers suivans sont plus mutilés, plus incertains, mais les mots essentiels sont assez bien conservés pour qu'il soit permis de lire :

Σωτηρος αγιων μελιηδεα λαμβανε βοραν
Εσθιε, πινε, διον ιχθυν εχων παλαμαις.
Ιχωρ χευοι γαια, λιλαιω, δεσποτα σωτηρ
Ευ ειδοι μητηρ σε, λιταζω σε φως το θανοντων.

« Du Sauveur des saints, prends l'aliment doux comme du miel, » mange, bois, tenant le divin poisson en tes mains ! que mon sang coule » en terre, je le désire, maître, sauveur ! que ma mère te contemple dans » le bonheur, je t'en supplie, ô lumière des morts!»

Il y a tant de lacunes dans le reste, que nous n'avons rien osé compléter. Nous apercevons seulement les mots suivants :

Ασχανδις μητερ, τωμω..... μενε θυμω
συν.......... εοισιν εμοισιν
..........μνησεω πεκτοριου.

« *Ascandis* serait-il le nom d'une mère, et serait-ce *Pectorios* » son fils qui aurait élevé le monument, *qui prierait pour sa mère,* » qui lui demanderait un souvenir ? »

Tout cela, Monsieur, malgré l'incertitude des détails, n'est-il pas plein de grandeur et de grâce ! n'y aurait-il pas là une réfutation nouvelle de plusieurs erreurs graves, une confirmation inattendue de notre foi, une preuve palpable que nos saints mystères tant blasphemés depuis le moine saxon ne sont point des inventions monacales du moyen-âge, un antique témoignage que quinze cents ans avant nous nos pères croyaient, priaient et communiaient comme aujourd'hui on prie, croit et communie ?

Nous croyons donc que cette inscription appartient à un tombeau placé dans un baptistère vers le 3e siècle, entre Constantin et l'époque de l'introduction de la foi parmi nous, de 180 à 312, et pour ne pas entrer dans des détails déplacés avec vous, Monsieur, qui jugerez mieux que nous de la date, par les caractères paléographiques, qu'il me suffise de dire que nous avons été surtout frappé du mot ἰχθύς deux fois répété sans explication, sans que nulle part le Christ ne soit nommé. Il y aurait encore bien des notes, des doutes, des correctifs, des explications à donner sur le texte que nous adoptons, sur le

rithme et l'*acrostiche* que vous remarquez au commencement. Je n'insisterai que sur un point, c'est que ce monument se lie à toutes nos traditions éduennes, à toute notre liturgie, à toute notre histoire religieuse. Ainsi le symbole du *Poisson* est demeuré empreint sur nos tableaux et nos monumens; ainsi le *verbum caro factum*, le premier mot que nos apôtres, disciples de saint Jean, ont dû prononcer en se présentant à nos pères, est demeuré gravé à la voûte d'une église de Saint-Jean; ainsi la première mention spéciale du *sacré cœur* a été faite sur des débris de pierre trouvés dans le diocèse qui a donné au monde catholique la touchante dévotion du Sacré Cœur; ainsi, ces flots, ces eaux, ce nefs rappellent nos plus anciennes liturgies, et surtout une bénédiction magnifique du baptistère, où M. Michelet, par parenthèse, voit des allusions aux *courses des Normands*, comme si nos apôtres n'étaient pas des *bateliers*, des *étrangers venant par la mer*, remontant nos fleuves confondus avec les *Nautes* du Rhône et de la Saône; en un mot des chrétiens régénérés par les eaux et par les eaux régénérant le monde? N'avons-nous pas encore de belles traditions, de précieux commentaires sur cet ἐσθιε, πινε, *mange*, *bois*, ces saintes et vénérables paroles qu'on a osé appeler une merveilleuse poésie descendue dans les ténèbres du moyen-âge, et n'est-ce pas le témoignage de l'un de nos plus anciens évêques, saint Rhétice, catéchiste de Constantin-le-Grand, que l'on invoqua pour foudroyer Bérenger? Rien n'est admirable comme la perpétuité des traditions catholiques, et rien n'est vivace comme nos traditions éduennes. Pourquoi la science n'en tiendrait-elle pas compte?

Je vous demande pardon, Monsieur, d'oser effleurer si légèrement tant de choses. Pour tout dire seulement sur l'intérêt local de notre inscription, il faudrait plus de tems, d'espace et de connaissance que je n'en ai: heureusement je ne suis pas le seul, et je puis le dire à vous, Monsieur, qui nous parlez si souvent le langage d'une aimable amitié, il y a dans notre séminaire, il y a parmi nos jeunes amis du clergé, plus d'un lecteur, plus d'un élève des *Annales*, initié déjà aux jouissances des fortes études, et prêt à vous payer le tribut de sa reconnaissance. Mais nous avons besoin d'être aidés, dirigés: tant de choses manquent en province pour étudier largement. Ainsi,

pour notre inscription, il nous manque entre mille choses, une autre inscription acrostiche sur le mot ἰχθὺς, trouvée dans les catacombes, et relevée par *Buonaruoti* dans ses *osservazione sopra alcuni framm. di vasi antiq. di vetro* [1]. Il nous manque le texte de saint Rhétice, cité dans les *œuvres de Bérenger*, conservées encore quelque part en Allemagne [2]. Nous osons, Monsieur, compter sur vous pour terminer notre travail, si vous le jugez à propos, et pour tirer parti de cette inscription le plus utilement possible pour la gloire de notre très-sainte et bien aimée religion.

Agréez, Monsieur, l'estime et l'affection bien sincères que vous ont mérités vos travaux si utiles à notre sainte cause, si utiles surtout et si agréables au jeune clergé que les malheurs des tems ont privé d'élémens d'études.

Votre, etc.

PITRA.
Professeur au petit séminaire.

[1] Nous avons cherché l'inscription citée par Buonaruoti, et qui avait été déjà publiée par Fabretti, *Inscriptiones antiquæ*, Romæ 1699, ch. IX, p. 329 ; on y trouve bien le mot ἰχθὺς écrit verticalement, mais qui ne forme pas acrostiche avec l'inscription, qui est en latin, en cinq lignes, et non en vers.

Sur l'usage où étaient les chrétiens de se servir du mot ἰχθὺς *poisson*, pour désigner le Christ, et sur le symbolisme de ce mot, on peut consulter : S. Clément pédagogue, liv. III, ch. 10 et liv. V, ch. 2.—Tertullien, *Baptismo*, ch. 1.— Hieronymus, *epist.* 43. — Origenes, *in Leviticon*, VII, ch. 10.— S. Eucherius, *forma spiritualis*, ch. IV. — S. Ambrosius, *de sacramentis*, liv. III, ch. 1.—S. Optatus, *contra Parmen.* liv. III.—S. August., *de civitate Dei*, liv. XVIII, ch. 23. — S. Prosperus, *de prædicatione*, part. II, ch. 19. — Arringhi, *Roma subterranea*, liv. V, ch. 19; liv. VI, ch. 38. — Fabretti, *inscrip. antiq.* ch. VIII, p. 568 et ch. IV, p. 282. — Du Cange, *de inferioris ævi numismatibus*, n° 35 et 64.

(*Note du directeur des Annales.*)

[2] Nous avons dans notre bibliothèque, *Berengarii turonensis quæ supersunt tam edita quam inedita*; *moderante Aug. Neandro*, Berolini 1834; mais ce n'est que le premier vol. contenant : *de Sacrâ Cœnâ adversus Lanfrancum* liber posterior, è codice Guelferbytano primum ediderunt, A. F. et F. Th. *Vischer*. Or le texte dont parle M. l'abbé Pitra ne s'y trouve pas, et il nous a été impossible de nous procurer les autres volumes.

(*N. du D. des* Annales.)

Accord de la Religion et des Sciences.

S'IL EST VRAI QUE LE CHRISTIANISME AIT NUI AU DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES HUMAINES.

Onzième Article [1].

DU LUXE BIBLIOGRAPHIQUE AU MOYEN-AGE. — SUITE.

Miniatures, à partir de la moitié du 14ᵉ siècle. Principaux miniateurs depuis le 7ᵉ jusqu'au 15ᵉ siècle exclusivement.

XXX. De 1360 à 1410, la peinture subit une sorte de révolution, ou plutôt les germes lentement éclos, s'y développent décidément avec une rapidité qui approche bientôt du dernier terme. Une fois les premières difficultés vaincues par l'étude de la nature, le beau suivit de près le vrai qu'on venait enfin de saisir. La plume n'avait plus besoin d'assurer l'enluminure, le pinceau seul désormais est employé dans l'exécution, et répand les couleurs avec une harmonie jusqu'alors inconnue. Aux fonds d'or ou de marquetterie, on substitue des accessoires dont la disposition acquiert déjà de la profondeur; et dans les Pays-Bas surtout, commencent à se montrer des germes de la perspective linéaire et aérienne. Si la perfection n'est pas atteinte, du moins le miniateur se sent assez maître de son art pour aborder toute espèce de sujets, avec une sorte de profusion. Romans de chevalerie, traduction des classiques, poètes, description de voyages, *bestiaires* (ouvrages zoologiques), ouvrages allégoriques, peinture burlesque [2]; tout est abordé, et traité avec succès.

[1] Voir le 10ᵉ article, dans le Nᵒ 110, ci-dessus, p. 114.

[2] Le grotesque des siècles précédens avait son développement principal dans les peintures de l'enfer; l'abbesse Herrade par exemple, et plusieurs scènes de vitraux, réalisent en ce genre des imaginations que n'aurait point désavouées Callot.

On conserve encore des époques précédentes l'éclat touchant de quelques couleurs (vermillon et bleu foncé); les arbres continuent à être moulés sur une forme typique; le ciel a quelque chose de plat et de monotone; les attitudes et les mouvemens montrent souvent une certaine gaucherie; le dessin des formes du corps n'a point perdu sa maigreur et son incertitude, et les pieds en particulier sont généralement trop petits; mais les mains sont traitées avec finesse; la draperie se dépouille de son caractère sec et plastique, pour substituer à la maigreur et à la sécheresse des plis, un jet facile, large et moelleux. L'or ne paraît plus guère que dans les *nimbes* ou dans les ornemens; et lorsqu'il s'agit de représenter Dieu, les couleurs sont d'un ton clair et doux. La fusion des clairs et des ombres s'opère avec une dégradation pleine de délicatesse. L'architecture, le plus souvent empruntée au gothique avancé, est encore quelquefois romane. Le mobilier, les lits avec leurs ciels et les autres accessoires de ce genre, sont détaillés soigneusement.

Les visages sont remarquables par la variété et le naturel. Les détails en sont rendus avec une finesse singulière. Les Saints y ont un air doux et pur qui frappe dès le premier coup d'œil. Le nez, généralement droit chez les femmes, est légèrement courbé chez les hommes.

L'encadrement est d'ordinaire rempli par des sujets comiques et souvent par des oiseaux qui s'y jouent avec grâce. Les fraises y ont un rôle important et sont reproduites avec une heureuse fidélité. Les initiales, communément peu développées, renferment rarement des figures; tracées en or, sur un fond coloré, on les relève par des arabesques qui en rompent la pesanteur.

En France la miniature fut encouragée à cette époque par Charles V, par le duc Jean de Berry, et par Philippe le Hardi. Les Flamands ont le pas sur la France par la fécondité de leur imagination, l'aisance et la grâce des mouvemens, la vérité de leur dessin, et la gaieté des scènes domestiques [1]. Nos miniateurs souvent plus habiles qu'eux dans l'exécution et supérieurs pour le fini, n'ont pas leur variété, leur empâtement ferme, et

[1] *Mss. français.* 8392.

la couleur fraîche de leurs chairs [1]. En somme la nation française, si l'on y comprend tous les états des ducs de Bourgogne, donnait le ton partout en deçà des Alpes pour l'*enluminure*, comme au siècle précédent.

Mais l'Italie après Giotto ne s'était point arrêtée; c'est tout dire [2]. Or à ce moment de l'art il convient de remarquer l'élément nouveau qui s'y fait jour. L'ancienne peinture, jusque vers le 15e siècle, semblait peindre un monde typique. L'art chrétien primitif avait commencé par opposer à la voluptueuse inaction de l'antique, la fixité recueillie de l'attitude liturgique. Le moyen-âge, héritier de sa foi, sans avoir pu recueillir toutes ses traditions artistiques, maintint ces graves enseignemens de l'art pour les nouveaux chrétiens aussi, que le Nord lui avait donnés à former. La foi d'abord et le respect des choses du ciel, l'amour et l'abandòn du cœur ne pouvaient s'élever que sur ce fondement, et après que l'enseignement des nations aurait été accompli. Le *schématique*, donc, ou la forme consacrée, dominait nécessairement dans les représentations de cette période; ce devait être l'âge des peintures de saints anciens, de prophètes et de solitaires. Mais quand la *chrétienté* fut formée, et la foi bien assise, une ère nouvelle devait s'ouvrir pour l'art. L'amour demandait sa place dans la vie de la société; et le christianisme sûr des siens, devait leur donner cet avant-goût de bonheur qui ne manque pas de précéder la bienheureuse éternité des élus. Aussi à ce moment, les peintres se rapprochent du monde contemporain et de la vie humaine. On choisit par préférence des saints modernes (saint François, sainte Claire, etc.), et des faits plus voisins de l'homme. Les représentations de l'évangile même, prennent une teinte domestique dans les scènes de la sainte famille. Le naïf et le doux prennent la place du grand et du sévère, c'est au cœur plus qu'à l'esprit que s'adresse l'artiste.

La même marche se montre dans l'histoire de l'architecture; et ce qui montre bien que cette succession tenait à quelque

[1] *Mss. fr.* 6829 bis, 7031. *Suppl. fr.* 632, 12. 2015. *Lavallière*, 127. *Mss. lat.* 919. *Suppl. lat.* 165, 26. 700.

[2] *Mss. fr.* 6829. Voyez *Notices des manuscrits*. t. VI, p. 106.

autre chose qu'au progrès matériel, c'est qu'une série semblable s'apperçoit dans l'esprit des grands corps religieux. L'ordre de Saint-Benoit avait élevé ses *monastères* loin du tumulte des villes, comme une protestation contre les pensées terrestres. Saint Dominique et saint François trouvent une société plus chrétienne; aussi se mêlant à la vie des cités, ils forment des *couvens* et non plus des monastères, enrôlent des *frères* et non plus des moines. L'empire de la foi plus puissant sur le monde, rendait la vie active moins dangereuse à l'esprit religieux, et les peuples plus capables d'une instruction développée.

Mais ceci n'appartient point à notre sujet, revenons à l'art du 15e siècle [1]. L'épanouissement confiant du nouvel art avait un écueil, comme toute chose humaine; c'était, en portant l'homme au dehors, de lui faire prendre goût à cet extérieur au détriment du principe interne. Il eût fallu, pour parer à cet inconvénient, que la foi conservât tout son empire, qu'elle l'accrût même pour sanctifier ces accessoires humains. Malheureusement c'est ce qui n'arriva point. Le monde extérieur grandissait d'action et d'influence d'une manière brusque et soudaine à cette époque, tandis que des causes négligées, mais puissantes, minaient les cœurs et les esprits. La désertion de plusieurs peuples chrétiens se préparait par la turbulence et l'immoralité; et lorsque l'art eut atteint sa floraison (vers la fin du 15e siècle), il se trouva que la sève tarissait. Un homme surtout représente en lui seul cette situation complexe; Raphaël commença par achever le Pérugin, et termina à peu près sa carrière par prêter à deux reprises son pinceau aux récits d'Apulée. L'art qui prenait une telle route méritait ses

[1] Cependant l'art étant un effet, et supposant une cause antérieure, on comprend aisément que l'art des 14e et 15e siecles, tient aux pensées des 13e et 14e. Comme c'est l'âge mûr qui agit, et comme il n'agit qu'en masse, que d'après une direction reçue dans la jeunesse, la source la plus rapprochée des faits sociaux, doit se trouver au moins d'une demi-génération en arrière. Toute cause contemporaine n'est qu'une occasion, et rien de plus. L'art doit donc se trouver un peu plus bas que l'état moral de la société, lorsque celle-ci est en mouvement ascendant; et un peu plus haut, lorsqu'elle descend. Dans tous les cas, il est quelques degrés en arrière de la marche sociale.

disgrâces. Il se faisait courtisan des princes et des heureux du monde ; mais il perdait les sympathies du peuple. Voyez Rubens divinisant la reine de France dans une suite d'incroyables apothéoses ; lisez dans Vasari la description des bacchanales florentines sous les Médicis, etc., etc., etc. ; et plaignez, si vous le pouvez, l'impopularité où l'artiste se précipite pour obtenir la faveur des grands. Sur cette voie, le *genre* devait prendre le dessus : paysages, intérieurs, épisodes de la vie de tavernes, scènes populaires, allégories, qui pis est, et le précieux qui en est si voisin, voilà ce que nous ont valu ces grands hommes. En cela la France peut se vanter d'avoir fait merveille avec ses Vanloo, ses Boucher, ses Watteau, etc. Et quand, pour se réhabiliter, l'art s'est mis avec Meng's à copier l'antique, avec David à transporter le théâtre sur la toile, faut-il s'émerveiller s'il est demeuré tout aussi inintelligible pour les peuples. Le patriotisme, l'esprit de nationalité a bien pu le relever quelque peu dans les tableaux d'histoire et les arcs-de-triomphe ; mais alors même, que peuvent comprendre les sociétés modernes à ces arcs triomphaux décorés de nudités colossales ? Ne comptez pour rien la morale si vous le voulez, ne calculez que sur un intérêt d'égoïsme, et dites s'il n'importe pas à l'auteur d'un objet d'art d'être compris par son public ? Or, l'éveil donné à la conscience par le Christianisme, chez ceux-là même qui n'y conforment point leur conduite, rend absurdes ces évocations de l'impudeur payenne ; et quand vous en aggrandissez l'échelle, c'est l'absurdité qui grandit avec vos proportions.

Artistes, si la popularité vous flatte, soyez religieux ; une tâche plus grande que jamais s'offrira alors devant vous. Il ne s'agit plus de seconder la pensée publique et de ne triompher qu'en vous y élevant ; vous avez à élever après vous les pensers avilis et les âmes déchues. Les anciens maitres étaient les échos de la société ; il faut que les nouveaux en soient les restaurateurs. Aussi l'œuvre de l'art à venir n'a-t-il point de modèle complet dans le passé. Pour moi, s'il m'était permi d'en indiquer la route, j'engagerais l'artiste que n'effraierait point ce ministère, à marier aux puissantes idées des vieux tems, l'habileté des écoles actuelles qu'elles n'ont jamais eue en aide. Ni la douce peinture des Masaccio et des maitres de Cologne, ni

l'architecture de Saint-Louis, ne sont bonnes pour nos yeux actuels, ce me semble. Enervés et sans foi, ils n'y rencontreraient peut-être qu'un noble passe-tems,

Sincerum est nisi vas, quodcumque infundis acescit.

Aux cloîtres, aux naïves campagnes, aux âmes croyantes et pleines d'amour, les tableaux des Gentile et des Gioanni Angelico, avec les verrières, les sculptures et les formes architectoniques de la Sainte-Chapelle; aux cœurs égoïstes des grandes villes, à l'œil terne et brutal des campagnes indifférentes, le sévère roman et les grandes peintures où se dresse l'autre vie; où elle perce du moins sur les vitraux et aux absides, comme la vision de Balthasar; mais tout au plus le gothique primitif. Ces réflexions ne sont point totalement étrangères à notre objet; la marche progressive de l'ancien art chrétien ne peut être sans conséquence pour guider l'artiste chrétien de nos jours. Quant à l'histoire de sa décadence, elle est toute propre à faire ressortir la fidélité avec laquelle son véritable but fut long-tems maintenu dans les cloîtres; et c'est là précisément ce qui nous occupe.

De 1410 à 1500, la vérité de l'expression est à peu près à son comble dans la peinture. La vie s'y répand sur tous les objets, et la nature inanimée en éprouve l'influence. Aussi le paysage et la perspective y prennent un rang qui dépasse de bien loin la manière *plastique* de l'antiquité. L'égoïsme absorbant et le matérialisme de l'art payen n'avaient guère songé qu'à représenter l'homme, et l'homme physique presque exclusivement. Ici tout s'anime et s'élève : on sent que le monde matériel est réhabilité pour l'homme, depuis qu'il voit autre chose qu'une pâture à ses désirs. Mais l'homme surtout vit dans cet art nouveau; et quand la perfection de la forme est atteinte, elle n'a point encore subjugué l'attention du peintre pour la circonscrire dans l'étude de l'extérieur. L'âme, le cœur, l'occupent plus que tout le reste; aussi ceux que n'a point fascinés l'art des derniers tems savent ce qu'il y a de distance, sous ce rapport, entre les *peintres mystiques* des 15e et 16e siècles, et ce que l'on est convenu d'appeler les *grands maîtres*.

Durant le 15e siècle la perfection des têtes n'est point égalée

par la représentation du reste du corps. Les membres conservent une maigreur qui tient de l'époque précédente, les mouvemens ont souvent encore quelque chose d'emprunté ; mais la draperie a généralement un caractère de noblesse et de vérité remarquable. Le coloris est vrai et vif, et pourtant le camaïeu [1] est traité avec affection. Souvent ce genre de peinture est relevé de petites parties coloriées différemment. L'emploi de l'or mis au pinceau est assez fréquent dans les miniatures de cet âge ; mais les fonds d'or disparaissent de plus en plus pour faire place à une ordonnance profonde, ménagée avec entente de la perspective. La gouache est d'une exécution qui ne laisse rien à désirer, surtout dans les ouvrages des Flamands et des Italiens [2]. Les bordures, surtout depuis 1450, sont délicieusement historiées de fleurs, de fruits, d'insectes, d'oiseaux, ou même d'architecture, d'arabesques, et de petites figures. Les initiales, souvent semblables à celles de l'époque précédente, redeviennent fréquemment des cadres pour de petites scènes bien détaillées.

En France la fin du 15ᵉ siècle annonce déjà par plus d'un

[1] Ce genre de *peinture monochrome* se retrouve non-seulement dans les enjolivemens accessoires des bordures, mais aussi dans de grandes miniatures tout entières. Les plus ordinaires sont gris sur gris (*grisaille*); on en rencontre cependant rouge sur rouge. Ebert (*Handschriftenkunde*, t. 1, n. 10) devait avoir été bien malencontreux dans ses études de miniatures, pour ne connaître de Camaïeux que dans les manuscrits flamands. On en trouve de fort beaux dans les manuscrits français et italiens, si j'ai bonne mémoire. J'ai vu de riches bordures bleu sur vert, ou vert sur bleu, d'un effet étrange, et que l'on pourrait jusqu'à un certain point classer dans ce genre, à cause de l'étroite parenté entre ces deux couleurs si bizarrement rapprochées par l'artiste.

[2] FLANDRE. *Ms. lat.* 82. *Mss. franç.* 6976 et 77; 8024, 8351. *Suppl. franç.* 548, 2. A la bibliothèque de l'arsenal, *Histoire,* 102. Du reste il est bon d'observer que l'origine flamande de tous ces manuscrits n'est point certaine. — ITALIE. *Suppl. lat.* 627. *Mss, franç.* 9941. — FRANCE *Suppl. lat.* 577 (voir le *Bulletin des sciences historiques*, 1831, p. 215), 651. *Mss. franç.* 6891, 6984 ; 7231, 2. Livre d'*heures* d'Anne de Bretagne, etc. J'ignore de quelle école est le beau Froissard, in-folio, que je ne connais que de réputation.

trait l'étude et la coquetterie. La miniature du reste y unit les deux manières de la Flandre et de l'Italie; et si l'originalité s'y montre moins que dans chacune de ces contrées, cette fusion a pour résultat un genre vraiment distingué. On y reconnaît les qualités qui ont généralement caractérisé notre école : sagesse de l'ordonnance, correction du dessin, bon goût des draperies et des ornemens, entente de la partie technique.

La perfection se produit de 1500 à 1540, et c'est l'Italie qui la réalise [1]. Mais déjà la forme envahit cette peinture aussi bien que la grande; et le sentiment disparaît comme nous aurons occasion de le remarquer en donnant une notice des miniateurs. En Italie, du moins, la miniature, fidèle jusqu'au bout à son ancienne destination, se consacre encore aux livres d'Eglise, et y atteint son plus haut période. La France possédait à cette époque des miniaturistes habiles [2]; mais les sujets de piété ne les occupent plus guère. Aussi la simplicité, qui baissait déjà dans les drapperies et les poses apprêtées du siècle prècédent, s'efface presque entièrement pour tourner à la mignardise. M. Waagen [3] trouve dans la manière de Godefroy une preuve de notre tendance au *précieux*, avant que l'école de Fontainebleau (Rosso, Primaticcio, Cellini) eût importé chez nous les grâces apprêtées de Florence. Ces gracieuses peintures à la touche fine et spirituelle, mais aux formes sveltes exagérées, aux mouvemens étudiés et qui sentent la minauderie, lui semblent prouver par leur date (1519) que l'afféterie était en France à peu près autochthone. M. Emeric David [4] a déjà repoussé cette accusation en répondant aux assertions de M. Cicognara, qui attribuait aux Français toutes les mésaventures de l'art italien. Mais quand même les expéditions françaises de Charles VIII et de Louis XII [5], ne suffiraient pas à expliquer l'im-

[1] *Suppl. lat.* 702.

[2] *Mss. franç.* 7584. *Ancien fonds lat.* 1429, etc.

[3] Waagen, *op. c.* troisième partie, lettre 7e, et première partie, lettre 8e. Bibliothèque du musée britannique (*Harleian bibl.* 6205), et Bibliothèque de l'arsenal (*Belles-lettres fraçaises*, 24 bis).

[4] *Discours sur la sculpture*; dans la Revue encyclopédique.

[5] D'Agincourt a fait observer qu'une quantité de manuscrits à miniatures avaient été apportées d'Italie en France, par Louis XII.

portation italienne ; il demeurerait vrai toujours que le dessin systématique du genre mignard adopté par les Florentins, acquit décidément la prépondérance chez nous par la faveur accordée aux artistes de Fontainebleau. Ceux-ci, empreints déjà des erreurs qui commençaient de leur tems à entraîner l'Italie vers la décadence, intronisèrent en France l'influence italienne, accrue encore depuis, par la venue des princesses Médicis, et par les relations multipliées de François I[er] avec l'Italie. Ce style conventionnel venu d'outre-monts, détrôna la manière simple et franche des vieux artistes, qui eussent si bien fait sur les traces de Pérugin. La puissance colossale des Espagnols conquérans de l'Italie par l'épée, mais ses esclaves par les arts, répandit le mal comme une invincible contagion, et le rendit irrémédiable. Jusque là les artistes Flamands et Français [1] avaient conservé communément la grâce naturelle et la naïveté, tout en acquérant la science. Mais les préjugés du système Florentin imposés brusquement par les princes, ne permirent point à cet art national de développer un caractère propre, et ne précipitèrent sa marche qu'en la rendant factice.

C'en est donc fait dès ce moment de l'art que nous prétendions étudier ; il ne nous reste guère qu'à jeter un coup d'œil rétrospectif sur les principaux individus qui nous y ont laissé leurs noms. Répétons toutefois avant de commencer cette revue, que les indications ne permettent pas toujours de bien distinguer le peintre d'avec le calligraphe.

XXXI. 7[e] ou 8[e] *siècle*. Endfrith, Oethelwald, Bilfrith et Aldred, auteurs d'un évangéliaire in-folio, avec version interlinéaire anglo-saxonne, exécuté *pour Dieu et pour saint Guthbert* [2]. Bien que l'influence bysantine puisse y être soupçonnée d'après

[1] Je ne parle point de l'Allemagne, parce que, de l'aveu de M. Waagen, elle était fort en arrière au 16[e] siècle. Pour l'Espagne, j'en sais trop peu de chose ; et le Portugal, comme j'aurai occasion de le dire, suivait la France de son mieux. M. Waagen, t. 1, p. 449, trouve dans un manuscrit espagnol la preuve du rang distingué que méritait la péninsule Hispanique au 15[e] siècle ; mais je n'ai prétendu m'étendre que sur les manuscrits existans à Paris.

[2] Au musée britannique, bibliothèque Cottoniene. Waagen, t. 1, p. 134.

le mot *agius* (ἅγιος), employé pour désigner les saints [1], le faire n'y est point celui de Bysance, ni de l'Italie, ni même de la monarchie française du 8e siècle. Si le coloris y est faible, le trait est d'une grâce, d'une précision et d'une finesse tout-à-fait extraordinaires. Les couleurs, quelque gauche que soit leur emploi, ont du moins conservé une fraîcheur qui ferait croire que l'exécution du manuscrit vient d'être achevée. L'or n'y est employé que sobrement, et pour de petits détails.

9e *siècle*. Luthard (*Liuthardus*) copiste, est peut-être peintre d'un psautier [2] in-4°, exécuté par ordre de Charles-le-Chauve, entre 842 et 869. Berengar, frère et associé de ce même Luthard, dans l'exécution d'un autre manuscrit de saint Emmeramn vers 870 [3]. Gottschalk, qui employa sept années au manuscrit de Toulouse [4], commandé par Charlemagne et sa femme Hildegarde. Modestus et Sintramn, moines de Saint-Gall, dont l'un a déjà été nommé; Eribert, à Vérone [5]. Ingbert, qui signe la *bible de saint Paul*, et s'y pique de laisser l'art italien derrière lui [6]. Il semble s'y déclarer peintre et calligraphe à la fois. Dagulf, déjà cité comme calligraphe, et dont on a un psautier à la bibliothèque impériale de Vienne [7].

[1] Quand j'arriverai à la 2e section de ce mémoire, j'aurai occasion de montrer bien des expressions tout aussi grecques dans le style des littérateurs anglo-saxons. Mais la source de ces bizarreries ne saurait être byzantine; c'était tout simplement l'effet d'un savoir un peu indigeste. Sur la miniature anglaise, voyez Waagen, t. I, lettres 8e surtout, p. 139.

[2] A la bibliothèque du roi. Waagen, t. III, p. 254, etc.

[3] Waagen, *Ib.* p. 255. Voyez Gercken, *Reisen*, t. II, p. 90.

[4] A la bibliothèque du Louvre. Waagen, *ib.* p. 235.

[5] Cf. Maffei.

[6] « Quem tibi, quemque tuis rex Carolus ore serenus
»Offert Christe.....
»Ejus ad imperium devoti pectoris artus
»*Ingobertus* eram referens, et scriba fidelis
» Graphidos Ausonios æquans superansve tenore. »

Ce n'était pas d'alors seulement que les Francs se piquaient de pouvoir se passer de l'Italie. Cf. Em. David, *Discours sur la peinture*:

« Quod nullus veniens romana gente fabrivit,
» Hoc vir *barbarica prole* peregit opus.»

[7] Lambeck, t. I, p. 262. ap. Jansen.

10e *siècle.* Godemann [1], dont le bénédictional (pour Ethelwold, évêque de Winchester) est regardé, par les connaisseurs, comme une des plus gracieuses et des plus délicates productions des *scriptoria* saxons. J'ai parlé des auteurs du *Codex vigilanus*, et de la collection de canons, compilée ou transcrite à San Millanan de la Cogolla. A cette même époque appartiennent encore Marcellus, moine de Saint-Gall; Heldric, abbé de Saint-Germain d'Auxerre, mort en 1010; Adelard, abbé de Saint-Tron [2]; et Saint-Dunstan, dont il reste encore quelques ouvrages [3].

11e *siècle.* Wiking, moine de Prum dans les Ardennes, dont on a un manuscrit à la bibliothèque du roi [4]. Burckhard, abbé de Saint-Gall, dont l'habileté dans l'écriture et le dessin est vantée par l'historien de l'abbaye [5]. Cadmon (ou Ceadmon), moine saxon, déjà connu par le *Decameron* de Dibdin, entre autres [6]. Le prêtre Jean, auteur d'un *Exultet*, cité par d'Agincourt [7].

12e *siècle.* Le moine Frédéric, représenté dans la dédicace du pontifical de l'archevêque de Cologne, Christian Ier [8]. La miniaturiste Guda [9], déjà citée à l'article des calligraphes. L'abbé Alt est représenté au frontispice d'un manuscrit de Virgile et d'Horace, exécuté à Weihenstephan. On l'y voit offrant ce livre au patron du monastère.

13e *siècle.* Mainer (*Manerius* ou *Mainerus*) de Cantorbéry. Paris possède de lui une bible en trois volumes in-folio, qui est à la bibliothèque de Sainte-Geneviève, et qui paraît avoir appar-

[1] Waagen, t. II, p. 441 (collection du duc de Devonshire, à Chatsworth). *Mores catholici*, liv. III, ch. 2. Godemann avait été chapelain de l'évêque de Winchester, et devint en 970 abbé de Thorney. Voyez l'ouvrage de M. Rio : *la poésie chrétienne... sous la forme de l'art*, p. 33.

[2] Rio, *op. c.* p. 33.

[3] Em. David. *Discours... sur la peinture.*

[4] *Suppl. lat.* 641. Waagen, t. III, p. 276.

[5] Ekkehardus, ap. Goldast, *op. c.* t. I.

[6] Waagen, t. II, p. 27; à Oxford.

[7] Tome II, p. 67. *Peinture*, pl. 53.

[8] Bibliothèque royale. *Mss. lat.* 946. Waagen, t. III, p. 292.

[9] Gercken, *Reisen*, t. IV, p. 180.

tenu à la cathédrale de Cantorbéry [1]. Conrad, *le Philosophe*, moine de Scheyren, l'auteur de la miniature au Télescope. Il s'y désigne lui-même par ces paroles du frontispice : « Chonradus peccator, auctor (*peintre*) et scriptor (*copiste*) hujus operis [2]. » Diotisalvi, le peintre des livres du Camerlingue, et qui, vers 1256, était un des chefs de la ville de Sienne ; car vers cette époque la peinture commence à sortir des couvens. Nous verrons plus tard que cette émancipation ne lui fut pas toujours avantageuse. Oderigi d'Agobbio et Franco de Bologne, célébrés par le Dante [3], comme les maîtres de leur art et l'orgueil de leur patrie. On croit que Gui de Sienne fut miniateur en même tems que peintre [4]. Le bénédictin Serrati à Ferrare peignait, en 1240, les livres de chœur de la cathédrale [5].

14e *siècle*. L'abbé Gilles (*Egidius*), représenté au frontispice d'une *Vie de Saint-Denis* [6], pourrait bien n'être que le donateur de cet ouvrage, comme aussi, peut-être, l'abbé Alt et le moine Frédéric, dont il a été parlé plus haut (12e siècle). Nicolas Hahn, Allemand, dont on a à Modène une cosmographie de Ptolémée, avec de belles cartes en miniature [7]. Nicolas de Bologne [8] ; Jean Oppeln, curé de Landskrone, en Bohême. La bibliothèque impériale de Vienne possède de ce dernier calligraphe-enlumineur un évangile latin. Gringonneur, le plus habile peintre de son tems, membre de l'académie de Saint-Luc, instituée par Charles V. Ce fut lui qui inventa les curieuses peintures qui étaient destinées à divertir Charles VI durant sa folie. Cette collection de petits tableaux sur vélin ne s'est pas conservée entière ; mais la bibliothèque Royale en a encore dix-sept sujets d'un coloris ferme et d'un fini très-soigné [9]. Les

[1] Waagen, t. III, p. 288.

[2] Ziegelbauer, t. I, p. 550, etc.

[3] Purgatorio, l. XI.

[4] Lanzi, *op. cit.* t. I.

[5] Rio, *op. cit.* p. 182.

[6] Bibliothèque royale. *Mss. lat.* 7953, 55. Waagen, t. III, p. 303.

[7] Valery, *op. cit.* liv. IX, ch. 1.

[8] D'Agincourt, t. II. *Peinture*, pl. 75. On a de lui à la bibliothèque d'Iéna un *Corpus juris canonici*, grand in-folio, orné de miniatures.

[9] Voyez le discours de M. Alexandre Lenoir, sur l'*histoire des progrès*

frères Manuel employés par le duc de Bourgogne durant quatre ans, à 20 sous par jour (environ 9 francs de notre monnaie), pour une *Bible ystoriée* qui est à la bibliothèque Royale [1]. Nicolas di Sozzo, l'un des artistes qui ont orné de miniatures et de dessins le recueil des anciens registres de la république de Sienne. Une page remarquable dans ces volumes (des *Caleffi* et des *Leoni*), due au pinceau de Nicolas, est de 1334; on y trouve également d'excellens dessins à la plume, exécutés par Julien Periccioli [2]. Simon Martini (Simon *Memmi*, comme dit Vasari) que Jansen [3] appelle assez singulièrement un *certain Simon de Sienne*, est autrement traité par Vasari [4]. La bibliothèque Ambroisienne de Milan a de lui un Virgile avec les commentaires de Servius, qui paraît avoir été exécuté pour Pétrarque, l'ami et l'admirateur de Simon [5]. Taddéo Gaddi, le principal élève de Giotto; M. Waagen croit reconnaître un faire très-semblable à celui de Gaddi dans le *Speculum salvationis* qui

techniques de la peinture. Congrès historique européen de 1835, t. I, p. 285, etc.

[1] *Mss. franç.* 6829 bis; vers l'année 360. Waagen, t. III, p. 327, etc.

[2] Valery, liv. XVII, ch. 11. Rio, *op. cit.* p. 173.

[3] *Origine de la gravure*, t. II, p. 208.

[4] Il juge ainsi ses œuvres : « Non da maestro di quell'età, mà da moderno eccellentissimo. »

[5] Pétrarque a fait un sonnet sur cet artiste qui avait peint je crois le portrait du poète. Le Virgile de la bibliothèque ambroisienne porte sous le frontispice les vers suivans :

« Mantua Virgilium qui talia carmina finxit,
»Sena tulit *Simonem* digito qui talia pinxit. »

L'originalité de la composition, la beauté du coloris et l'harmonie de l'ensemble ont été développées par Bianconi. Voyez Lanzi, *op. c.* I, *scuola senese*; Waagen, t. III, 314. 317; Rumohr, t, II, p. 92. M. Waagen trouve la manière de ce peintre dans la bible de la bibliothèque royale cotée : *suppl. franç.* 632, 4 bis. Du reste si le mot de Vasari semble dire que Simon Martini appartenait à un époque demi-barbare, il faut se rappeler que c'était l'époque des André Orcagnuolo (*Orcagna*), à Florence, des Taddeo di Bartolo à Sienne, des Jacopo d'Avanzo à Padoue. Cf. Waagen, t. III, p 342, etc.

est conservé à la bibliothèque de l'Arsenal [1]. Dom Silvestro, camaldule du monastère des Anges à Florence, communauté qui comptait alors plusieurs miniateurs et des artistes de plus d'un genre [2]. Les livres de chœur de cette abbaye avaient été peints par D. Silvestro, vers 1350, et les historiens de l'art ne tarissent point d'éloges sur cette collection magnifique [3]. Aussi Léon X les enviait-il aux moines de Florence, et la liturgie spéciale (pour l'ordre des camaldules) l'empêcha seule de les faire transporter à Saint-Pierre, à tout prix. Ce fait est rapporté par Vasari, qui déclare le dessin de ce religieux supérieur à celui des artistes quelconques de son tems [4]; il forma des élèves pour la peinture. On admire aussi dans la sacristie de la cathédrale de Sienne d'énormes livres de chœur, ornés de miniatures par Benoît da Matera, bénédictin, et Gabriel Mattei de Sienne, tous deux religieux [5]; mais ce travail appartient au 15e siècle plutôt qu'au 14e. André Beauneveu est probablement l'auteur des miniatures qui embellissent un psautier de la bibliothèque Royale [6], autrefois appartenant au duc Jean de Berry. Jacquevrart, Hodin, etc., également *ouvriers* du même prince; les Flamands Paul de Limbourg et ses frères sont les seuls que mon peu de loisir m'ait permis d'ajouter à cette liste des miniateurs du 14e siècle [7].

C. Achery.

[1] Arsenal, *Mss. theologica*, 384. Waagen, t. III, p. 316, etc.

[2] Vasari (*Vita di D. Lorenzo*) parle de broderies d'un goût distingué, exécutées par les anciens religieux de ce même monastère.

[3] Lanzi (t. I. *Scuola fiorentina*) : « Sono (*questi libri*) de' più considerabili che abbia l'Italia. » — Vasari, *loc. cit.* : « Ed io che molte volte gli » ho veduti, resto maravigliato che fussero condotti con tanto disegno e » con tanta diligenza. » Il ajoute qu'au monastère *des Anges* on conservait précieusement la main de D. Silvestro avec celle de Jacopo, habile calligraphe de cette même communauté, et dont nous avons parlé parmi les copistes du 14e siècle, Cf. Waagen, t. I, p. 401.

[4] Cf. Waagen, t. I, 401, t. II, p. 390.

[5] Valery, l. XVII, 7. Rio, *op. c.*, p. 180, 181.

[6] Waagen, III, p. 335, 338. *Suppl. franç*, 2015; *Lavallière*, p. 127.

[7] *Id.* ib. p. 340.

Revue de livres nouveaux.

LE DERNIER JOUR,

POEME EN DIX CHANTS, PAR JEAN REBOUL (DE NÎMES) [1].

Il arrive parfois, que l'esprit fatigué des recherches de la science, ou dégoûté de la réalité de la vie, se prend à rêver. Oh! qui me dira où est mon âme, lorsque laissant les objets matériels elle se transporte pour quelques instans dans les régions intellectuelles, où habite le vrai, le beau, le saint? Qui m'apprendra quels sont les êtres qui m'y apparaissent et qui conversent avec moi? Qu'on ne me dise pas que c'est un état purement imaginaire, où ne se trouvent que des êtres fantastiques, car les personnes que j'y vois me sont toutes connues; et si elles y sont toutes vraies, sincères, brillantes de vertus, rayonnantes d'amour et de fidélité, si un concert céleste s'élève de toutes les bouches, si une harmonie divine ressort de toutes les actions, ce n'est pas encore une raison pour dire qu'il s'agit d'êtres fantastiques; car je serais plutôt tenté de demander pourquoi il n'en est pas ainsi en realité; pourquoi nous nous obstinons à ajouter des misères volontaires à nos misères naturelles, des chagrins à nos chagrins. Non, cet état n'est pas imaginaire, et ces personnages sont bien réels; c'est un essai de vie humaine, intime, complète, chrétienne, à laquelle il ne manque, pour ainsi dire, qu'un je le veux, pour qu'il soit réalisé par chacun de nous. Infortunée l'âme qui n'a jamais goûté ce bonheur, infortunée celle qui le dédaigne! Mais souvent après avoir goûté de cette vie intime, l'âme cherche à se répandre au dehors, et à se mettre en communication avec les êtres de ce monde; et naturellement c'est à la poésie qu'elle s'adresse, car on lui a dit

[1] Accompagné de *notes* et suivi d'une *lamentation à la ville de Nîmes*, Paris, chez Delloye, place de la Bourse, n° 13, vol. in-8°, prix 7 fr. 50 c.

qu'elle était elle-même une voix du ciel, écrite en caractères humains. Mais hélas! que de fois, si ce langage est céleste, il n'est que trop vrai que c'est le langage d'anges déchus, élevant leur arrogante voix contre Dieu, contre Jésus, contre les saints. Quelquefois plus heureux, il nous est donné d'entendre des voix que l'on peut et que l'on doit appeler angéliques, car elles sont vraies, belles et saintes; et alors notre cœur s'unit à elles; il les reçoit, il les goûte en silence; il semble voir l'ange qui les a inspirées, que dis-je, il semble, il le voit en effet tantôt sous une forme, tantôt sous une autre.

C'est dans une de ces dispositions que nous avons pris le livre de M. Reboul. M. Reboul est déjà connu de nos lecteurs; né à Nimes et y exerçant la profession de boulanger, c'est au milieu de ses modestes occupations que la poésie vint le visiter, non point cette poésie, femme orgueilleuse, hautaine, implacable, qui, comme le vautour de Prométhée, déchire le sein sur lequel elle s'est posée. C'est elle qui inspire au poète le dégoût de son état présent, en même tems qu'une haine profonde contre les classes et les institutions plus élevées; c'est ce que nous avons vu naguère dans Hégésipe Moreau, infortuné jeune homme, mort à l'hôpital de la Charité de Paris, et qui a eu le courage dans ses chants [1] de verser le fiel sur ceux mêmes auxquels il devait son éducation : tristes chants, fausse poésie!!! Au contraire, la muse de M. Reboul est une de ces vierges aux yeux rayonnans, femme miséricordieuse, douce, modeste, portée à bénir, à consoler, à pardonner; c'est la vierge aux pudiques et chrétiennes amours, qui réchauffe et sanctifie le cœur qui en a été visité. Aussi, M. Reboul ne maudit point son état, bien plus, il ne l'a pas même abandonné; s'il a des colères ou des menaces, elles sont toutes chrétiennes, et il n'a d'autre but que de consoler, que de réformer les hommes. Nous avons déjà cité de lui la charmante élégie sur *un enfant au berceau*.

Un ange au gracieux visage, etc. [2].

Mais maintenant voilà que s'élevant plus haut, il a entrepris

[1] Il a laissé un volume de poésie, intitulé *Myosotis*, où se révélait un vrai talent poétique.

[2] Voir notre N° 97, t. XVII, p. 61, où elle est citée.

une tâche plus difficile ; fixant un regard hardi jusque dans les profondeurs des tems, il a voulu dire aux hommes le dernier de leurs jours. Le projet est sans doute téméraire, mais nul n'a plus le droit de le faire qu'un poète et un chrétien, et M. Reboul est l'un et l'autre. Aussi, nous ne dirons pas que son œuvre est parfaite, et à désespérer tout autre poète ; mais nous dirons qu'il a souvent réussi à exprimer par de beaux vers de profondes et chrétiennes pensées. M. Reboul est catholique, et l'on peut lire son œuvre sans craindre d'y rencontrer deux ou trois hérésies, comme cela arrive pour bien des poètes. Nous allons en offrir ici à nos lecteurs une analyse détaillée.

PROLOGUE.

La voix de Dieu se fait entendre au poète ; elle lui reproche son silence tandis que les paroles impies se multiplient et se font entendre de toutes parts. Le poète s'excuse sur son indignité :

La Voix.

J'ai pénétré le fond de ce prétexte insigne,
Et c'est par lâcheté que tu te fais indigne ;
Non que tu ne doives rougir ;
Mais tu puises ailleurs le désir du silence ;
Entre le monde et moi, la terreur te balance :
Et dès ce jour il faut choisir.

Le Poète.

Eh bien ! je me soumets, Seigneur, quand l'anathème
Au sortir de ma lèvre, éclatant sur moi-même,
Me laisserait sur le carreau.
Vous m'avez appelé ; dans ma nuit, je me lève
Et vous obéirai, comme obéit le glaive
Au bras qui le sort du fourreau.
Sinistre précurseur d'immenses funérailles,
Vous voulez que je crie autour de nos murailles :
Jérusalem, malheur à toi !
Malheur à toi, malheur, ô cité de scandale !
Je redirai malheur ! jusqu'à l'heure fatale
Où je dirai malheur à moi !

De là le poëme.

CHANT I.

Invocation à l'ange des ruines ; coup-d'œil sur la situation

morale du monde; le poète est enlevé par un ange, et est transporté dans une région qu'entoure une atmosphère sombre et triste. Il est dix heures, et le soleil n'est pas revenu comme à l'ordinaire éclairer le monde.

Se dégageant enfin de ces vapeurs sanglantes,
Cependant le soleil se montre à l'horizon,
Mais triste comme un roi que l'on sort de prison
Et qui doit, en montant l'échelle du supplice,
Commencer par sa mort un vaste sacrifice,
Ouvrir un gouffre immense, avide, dont la faim,
Du royaume maudit consommera la fin.
Ce n'est plus ce géant à l'armure éclatante
Qui fait fuir le chaos au sortir de sa tente....
Sa jeunesse éternelle enfin connait les rides;
Son éclat s'est voilé sous des taches livides;
Comme un crâne vieilli qui n'a plus de cheveux,
Le voilà maintenant dépouillé de ses feux!
Chacun, à son aspect, se frappe la poitrine:
On connut que le monde entrait dans sa ruine.

Et en effet c'est le dernier jour du monde, c'est le jour du jugement.

CHANT II.

L'ange emporte le poète dans la région du vide; ils arrivent à un point moins ténébreux, lieu où habitent les fantômes de toutes les grandes villes; le poète y voit ceux de Thèbes, de Palmyre, de Memphis, de Carthage, de Tyr, de Babylone, etc., il y trouve celui de la France; il y a de grandes beautés dans le discours de cette dernière, où M. Reboul essaye d'esquisser notre état actuel qu'il fait triste et voisin du désespoir. Comme lui, nous croyons qu'il y a bien des ruines et bien des maladies dans cette pauvre France, mais nous ne croyons pas, comme M. Reboul, qu'elle soit à son lit de mort, et que le jour actuel soit celui qui doit précéder le jour du jugement. Trop de sève, même religieuse, anime encore ce beau pays; on va juger des beautés et des exagérations dont nous parlons ici.

J'en vis cependant un à la stature immense,
Qui semblait d'un œil fier supporter ma présence,
Soit qu'il me reconnût pour un de ses enf..ns,

Ou que, dernier instinct de ses jours triomphans,
Jusqu'au sein de la mort son âme audacieuse
Crût la peur ou la fuite une chose honteuse.
Son vêtement brumeux, semblable au manteau noir
Dont la nuit vient couvrir les épaules du soir,
Tombant jusqu'à ses pieds en longues draperies,
Offrait confusément des lambeaux d'armoiries,
Les abeilles, le lys, et l'aigle, et le niveau,
Et de l'altier Gaulois le vigilant oiseau,
Et d'autres écussons inconnus que sa robe,
Dans l'ampleur de ses plis, à moitié me dérobe.

Et je dis à celui dont le bras ravisseur
M'avait mis dans ce lieu d'éternelle torpeur :
« Si ce n'est pas ici qu'il faut que je demeure,
» Oh ! laisse-moi du moins y reposer une heure ;
» Je suis impatient d'interroger, d'ouïr
» Le fantôme qui seul n'a pas voulu nous fuir :
» Si la mort cependant peut comprendre la vie. »
Et mon ange soudain contente mon envie,
Et, tombant tout-à-coup du haut de notre vol,
Vers l'endroit désiré me fait toucher le sol,
Et, loin de moi, l'œil triste et la tête baissée,
S'assied comme accablé d'une amère pensée.
Et je dis aussitôt au fantôme géant :
« Dis-moi quel nom, avant ton entrée au néant,
» La langue des humains te donnait sur la terre? »
— On m'appelait la France, ô mon fils ! — « O ma mère !
» Te voilà donc aussi dans ces mornes déserts,
» Toi dont le sort faisait celui de l'univers !
» Toi qui tenais, au son de ta moindre parole,
» Les peuples suspendus, de l'un à l'autre pôle,
» Et que l'on voyait, même aux jours de tes malheurs,
» Du contact de ta gloire illustrer tes vainqueurs.
» L'étranger, fomentant quelque guerre intestine,
» Aurait-il à la fin consommé ta ruine?
» Raconte-moi comment tant de gloire et de bruit
» Ne sont plus maintenant que silence et que nuit? »

— « Reste pétrifié d'un antique incendie,
Je croyais à jamais ma douleur refroidie.
Dans le fond du néant, qui me force à parler?
Tout mon deuil d'autrefois va se renouveler.

Mais n'importe, pour toi je romprai le silence,
Car ton cœur à ma chute a compati d'avance.
Ce n'est pas l'étranger qui m'a blessée au cœur :
Et quel glaive du mien aurait été vainqueur?
Hélas! je n'avais rien à craindre que moi-même :
Je trouvai mon écueil dans ma splendeur suprême;
Car Dieu mit, ô mon fils! pour tout peuple hautain,
Une grande misère auprès d'un grand destin.
Quelque brillant sommet que notre orgueil gravisse,
Ce n'est que la hauteur de notre précipice;
Et, sur terre joué, le drame le plus beau
Toujours sur un cercueil fait tomber le rideau.

» Comme aux pieds de la croix je reçus la naissance,
Je fus presque virile aux jours de mon enfance :
De mes dissensions je supportai l'assaut,
J'étouffai les serpens jetés sur mon berceau,
Et, si quelque revers courbait ma tête altière,
Je redoublais de force en touchant la poussière.
Images de mon Dieu, citoyens et pouvoir
Faisaient du sacrifice un sublime devoir :
Et comme tout se sauve alors que tout s'immole,
La joie à tous les fronts mettait son auréole.
Mais ce bonheur reçut un coupable dédain.
Et je devins semblable à l'exilé d'Eden :
Je voulus savourer le fruit d'une science,
Mystérieux objet d'une sainte défense,
Et le bien et le mal à moi viennent s'offrir;
Mais l'un dans mon passé, l'autre en mon avenir.
Mon regard consterné vit à nu ma souffrance :
Je comptais des Français, mais je n'eus plus de France.
Le lien social fut dissous par la loi;
L'évangile nouveau disait : Chacun pour soi.
L'égoïsme étala ses nudités infâmes;
L'ignoble soif de l'or brûla toutes les âmes;
Afin d'en acquérir, tout se mit à l'encan,
Le temple, le forum, le parnasse, le camp;
Le prêtre, partageant l'avidité commune,
Dans les trésors divins ne vit plus la fortune;
Le tribun, complaisant des peuples ou des rois,
Fit des lois pour de l'or, de l'or avec des lois;
Frappant son bouclier, le soldat en délire

Criait sur mes remparts : A qui veut de l'empire?
Le poète, exerçant un trafic odieux,
Vendait ce qui n'avait de prix que dans les cieux :
Les muses, au bazar esclaves étalées,
Aux sequins des puissans se voyaient immolées,
Et, mettant en oubli leur sainte mission,
Vivaient, au jour le jour, de prostitution.
Pour changer en vertus les vices de leur maître,
Un langage nouveau ne tarda pas à naître :
Les mots sont retournés en un sens infernal,
Et le mal fut le bien, et le bien fut le mal;
La misère d'autrui n'est plus une misère;
La charité du Christ s'effaça de la terre :
Une autre la remplace, un barème à la main,
Et compte avec les maux du triste genre humain;
L'orphelin, rebuté du seuil de ses hospices,
Expire, et de l'égoût grossit les immondices;
La science, poussée à ses derniers degrés,
Fait d'ignobles calculs sur cet horrible engrais;
Et la haine du faible érigée en pratiques
Fait passer dans mes lois les ténèbres antiques.
Bientôt mon pauvre peuple exténué de faim
Se plaignit : on fut sourd. Les armes à la main,
Il demande assistance : et le canon qui tonne
Envoie avec la mort le refus de l'aumône.
De ces irruptions le terrible appareil
Consternait ma faiblesse avide de sommeil :
Ainsi le voyageur que la fatigue accable,
Parcourant dans la nuit la voie impraticable,
Le front appesanti, se réveille en sursauts,
Au bruit que son coursier souffle de ses naseaux;
Tâtonnant de la main au sein de l'ombre humide,
Pour la lâcher encore, il ressaisit sa bride;
Et, sur le précipice ouvert pour l'abîmer,
Il ne rouvre les yeux que pour les refermer.
Cependant on pâlit en voyant ma ruine,
Mais, loin de retourner à la source divine,
Tout en reconnaissant qu'on s'était fourvoyé,
Chacun se regarda comme un Christ envoyé :
De l'antique Babel je fus bientôt l'emblême;
Le moindre moucheron bourdonna son système.

Chacun de mes enfans, désastreux médecin,
Accabla ma langueur d'un dictame assassin.
Mais aucun ne venait, dans sa douleur amère,
Se pencher sur ma couche et me dire : Ma mère!
Je me fusse levée au cri de leur amour.....
Mais tout cœur resta froid, et j'eus mon dernier jour.

CHANT III.

Le poète réveille son ange qui s'était endormi, *plongé dans son ennui*, ce qui par parenthèse n'est pas très-angélique; ils reprennent leur course et arrivent dans le ciel. Le poète voudrait raconter ce qu'il voit et regrette de n'avoir pas conservé la langue des esprits qu'il esquisse dans ces beaux vers :

Mais comment raconter dans la langue mortelle
Tout ce qui délecta mon avide prunelle ?
Il me faudrait avoir ce verbe des esprits
Dont le nôtre n'est plus qu'un malheureux débris,
Qui demeure muet alors que la matière
Refuse de l'aider d'une image grossière,
Langage issu de Dieu, qu'Adam savait si bien
Avant que le serpent y pût mêler le sien.

Cependant en traversant l'espace, ils entendent les chants des âmes, d'abord, celui de l'épouse, celui de l'enfant, celui d'un savant, lequel dit avec raison à ses confrères :

Vos triomphes encor ressemblent aux défaites;
Vous avez tourmenté vos têtes
Pour trouver à la fin, insensés que vous êtes,
Ce que la foi vous avait dit.

Le chant d'un insensé où l'on remarque cette pensée bien juste :

Triste captive du délire,
Ma pensée au rebours s'échappait de ma voix ;
Ma douleur s'exhalait par un éclat de rire ;
Mes organes étaient semblables à la lyre
Qui tromperait toujours l'espérance des doigts,
Et vous seul, ô mon Dieu, connûtes mon martyre.

Le chant du pauvre, le chant du poète oublié :

Oh! bénédiction à ma longue souffrance!

Les faveurs de la terre auraient terni ma foi ;
Comme l'encens jeté dans l'urne qu'on balance,
Tu consumas mon cœur pour l'élever vers toi.

L'âme d'un roi, d'un roi dont on devine facilement le nom, profère ces belles strophes :

La couronne me fut fatale ;
L'ange des expiations
Versa dans ma coupe royale
Des flots d'humiliations.
D'un peuple avide de tout rêve
Et que le moindre vent soulève
Le malheur, hélas ! me fit roi ;
Et ce peuple, dans son delire,
Voulut d'après lui se conduire,
Et non, Seigneur, selon ta loi.

Pour dissoudre l'antique chaîne
Qui me liait à mes sujets,
Je vis l'imposture et la haine
Dénaturer tous mes projets ;
Quand, dans l'ombre et dans le silence,
Je m'inclinais en ta présence,
On redoublait d'affronts mortels,
Et, fouillant dans ma vie intime,
On osait m'imputer à crime
Jusqu'à l'ombre de tes autels.

Enfin l'âme d'un prêtre esquisse ses devoirs et sa reconnaissance par les paroles suivantes :

Père et vierge, enfanter à la vie éternelle
Des âmes que la mort dérobait sous son aile ;
Être l'anneau qui joint la terre avec le ciel ;
Asile permanent de sa splendeur suprême,
Comme à son serviteur commander à Dieu même,
Et le faire d'un mot descendre sur l'autel.
Et pourtant, au milieu de ce grand apanage,
Tenir incessamment l'orgueil en esclavage ;
Vivre au milieu du monde et rester pur encor ;
Défendre sans faiblesse et sans impertinence
Les droits du misérable auprès de la puissance,
Répondre par l'amour aux menaces de mort ;
Donner, prêchant d'exemple ainsi que de parole,

Son dernier vêtement et sa dernière obole,
Et se donner soi-même alors qu'on n'a plus rien ;
De peur d'en recevoir récompense sur terre ;
Pour que le sacrifice au ciel soit salutaire,
Couvrir d'obscurité ce qu'on a fait de bien :
Voilà la mission magnifique et terrible
Dont je sentis, Seigneur, l'instinct irrésistible !
Je prêtai mon serment et j'en fus effrayé ;
Contre mes passions je combattis sans cesse,
Et, ta force venant en aide à ma faiblesse,
Sous le fardeau divin l'homme n'a point ployé.

CHANT IV.

Les anges gardiens des mondes arrivent ; Jéhovah, sous la forme d'un triangle de feu, apparaît. L'ange de la terre supplie l'ancien des jours de pardonner au monde ou au moins à cette planète, qui avait été mise sous sa protection. Cette prière est belle, il y a pourtant des vers obscurs tels que ceux-ci :

Lorsque apparut le nombre au langage céleste,
Afin qu'à tout esprit l'esprit se manifeste
Et que le doute fuie à son signe éclatant.

Mais l'ange de la vengeance s'oppose à cette requête et demande justice entière. Tous les fléaux personnifiés parlent à leur tour, la guerre, la famine, la peste, et offrent leur intermédiaire. Jéhovah leur déclare qu'il s'agit non de châtier mais de détruire. L'ange de la terre retourne sur la planète ; il rencontre Michel, qui lui ordonne d'aller aux enfers sommer Lucifer de venir comparaître sur la terre avec tous les damnés.

CHANT V.

L'ange annonce alors au poète qu'il va être témoin du jugement dernier. Dans leur course ils visitent les enfans morts sans baptême, c'est-à-dire les limbes. Description du purgatoire; souffrance et repentir d'un écrivain incrédule. Une femme pécheresse ne veut pas sortir du purgatoire avant la fin des tourmens de son fils; la miséricorde de Dieu se fait sentir sur l'un et sur l'autre, et ils sont réunis ensemble dans le royaume des cieux.

CHANT VI.

L'ange et le poète arrivent dans les enfers. En voici la description :

Sans pouvoir arriver au fond de ces abîmes,
Nous tournoyons long-tems ; mais à la fin nous vîmes,
Dans leur désespérante et sombre profondeur,
Comme un pâle reflet de lampe de mineur,
Qui dans l'ombre s'étend et la rend moins épaisse ;
Et notre chute alors redoublant de vitesse,
Nous jeta sur un roc d'où j'aperçus les flots
D'un rougeâtre océan semé de noirs îlots.
Le jour que j'avais vu s'élevait de ces ondes,
Et luttait seul avec les ténèbres profondes.
Dans un morne lointain, de bizarres démons
Passaient et repassaient sur la crête des monts :
Les cheveux abattus comme ceux qui s'affligent,
Des têtes sans leurs troncs et sans ailes voltigent ;
Des yeux vides et secs et pourtant allumés
De feux où les métaux se verraient consumés ;
Mille spectres formés de contraires natures,
Montrant et dérobant leurs hideuses figures,
Tourbillonnent autour de nos fronts effrayés,
Ainsi que des corbeaux sur des suppliciés ;
Ainsi qu'un sombre essaim de phalènes funèbres
Autour du seul flambeau qui trouble leurs ténèbres ;
Ainsi que le moustique altéré de leur sang,
Autour des noirs taureaux au grand soleil paissant...
N'avez-vous jamais vu, quand l'été de ses feux
A fait baisser les eaux des bords marécageux,
Mille fangeux poissons, mille immondes reptiles,
Pêle-mêle se tordre en efforts inutiles,
Et, croupissant avec l'aquatique gazon,
Des fièvres dans les airs répandre le poison ?
Eh bien ! voilà comment dans sa vaste étendue,
Le peuple des damnés s'offrit à notre vue.
Tout cela sous un jour pâle, glauque, incertain...

L'ange annonce à Lucifer qu'il ait à comparaître lui et les siens au jugement de Dieu. Satan répond par des blasphèmes. Son discours nous a paru un peu faible d'expression ; mais il se termine par une belle pensée :

Mais tandis que Satan proférait ces blasphèmes,

L'inévitable éclair des vérités suprêmes
Descendit dans son âme et mit dans son esprit
Toute la fausseté de ce qu'il avait dit.

CHANT VII.

Satan ordonne aux damnés de se rendre au jugement. Le poète les voit défiler devant lui; son ange lui fait connaître les différens groupes. D'abord les avares, les suicides, les prêtres renégats, les imposteurs, les distributeurs de bibles, les incrédules de toute sorte, puis les écrivains qui font de la religion une fiction artistique, les tribuns qui soulèvent les passions du peuple, les réformateurs des empires, les violateurs de sermens, les princes usurpateurs, les rois dissolus, etc., etc.

CHANT VIII.

Le poète et son ange reviennent sur la terre; l'ange chante un hymne d'adieu à sa planète. Cet hymne est fort beau, surtout quand il est récité par l'auteur lui-même, comme nous avons eu le plaisir de l'entendre.

« Globe en qui je mettais toute ma complaisance,
Le Seigneur t'a maudit! il n'est plus d'espérance,
Hélas! et je reviens à l'instant de ta mort
Te faire mes adieux et pleurer sur ton sort.
Je sais que mon angoisse en sera plus amère;
Mais au fond du cachot, l'inconsolable mère,
Tout coupable qu'il est, jusqu'au dernier moment,
Embrasse un fils promis au fatal instrument.
Oh! quel que soit sur toi le divin anathème,
Je ne peux te haïr à ton heure suprême.
Toi que j'ai si long-tems dirigé dans l'éther,
Comme un pilote guide un vaisseau sur la mer,
Loin des soleils éteints, des feux de la comète,
Sphère dont j'étais l'âme, ô ma belle planète,
Comme je m'enivrais d'orgueil et de bonheur
Quand je voyais, du haut de mon vol conducteur,
De tes mers, de tes monts, de tes forêts sauvages,
Tes pôles en tournant dérouler les images;
Alors que, présentant leur surface au soleil,
Simulant la nature à son premier réveil,
Et, reprenant leur teinte aux feux de chaque aurore,
Ils semblaient du chaos se dégager encore;

Surtout quand tes enfans vers moi tournaient ces yeux
Où jadis mes pareils burent l'oubli des cieux !...
Et tout cela, la mort doit s'en faire une offrande!
Et ton globe si beau, le néant le demande!
Et de toute la masse, avant qu'il soit demain,
Le gouffre insatiable aura le dernier grain!
Jéhovah, n'as-tu donc créé que pour détruire!
Mais que dis-je? où m'égare un funeste délire?
L'excès de ma douleur a troublé ma raison;
Malheur! je suis un ange et je parle en démon!
O mon Dieu, pardonnez! enfant de la lumière
Je regrette la forme et pleure la matière!
Pardonnez si ce globe a trop su me charmer,
Je le tenais de vous, et je devais l'aimer.
Nous avons tant vécu de la même existence!
Me séparer de lui m'est une peine immense!
Vous ne m'en ferez pas un crime dans les cieux.
Terre, reçois les pleurs qui coulent de mes yeux:
Au moment de te voir satisfaire à l'abîme,
Mes lèvres n'osent pas te reprocher ton crime...
Mais voici la vengeance et son premier éclair;
L'approche de ta fin se respire avec l'air.
Déjà tombent sur toi des ténèbres livides
Comme le voile noir au front des parricides;
Et l'éternelle nuit se fait autour de toi;
Et ton sol a la fièvre et s'agite sous moi.
Effrayant le regard d'une tempête étrange,
Tes mers à leur surface ont soulevé leur fange...
Leur onde fume et bout d'un invisible feu...
Pour la dernière fois, ô ma planète, adieu! »

L'ange alors quitte le poète qui reste seul au milieu de la désolation qui commence. Cette grande et dernière catastrophe est décrite en bien beaux vers. D'abord, en souvenir de sa patrie, c'est la ville de Nîmes dont il décrit le cadavre. Le poète lui dit:

Nemausus, enivrante et terrible cité,
La mort te force enfin à la tranquillité.
Tournant contre ton sein ta fureur homicide,
N'as-tu pas succombé par quelque suicide?
Tes enfans au pardon ont-ils pu consentir?
Se sont ils embrassés avant que de mourir?

Puis il cherche à excuser ses compatriotes, mais nous n'aimons pas qu'ils leur dise :

Votre crime tenait de la *fatalité*.

De semblables vers ne devraient jamais se trouver sous une plume chrétienne, et en particulier au bout de celle de M. Reboul.

Le poète offre aux yeux, d'abord l'Europe, et dans l'Europe particulièrement Paris. L'ange de la vengeance descend et chante à Paris son chant de mort. Il y a de grandes beautés et de sévères vérités dans cet hymne; mais l'auteur, nous l'avons déjà dit, se laisse un peu trop préoccuper par certains désordres qui sont réels sans doute, mais qui sont loin d'être universels, et qui d'ailleurs sont rachetés dans cette grande ville par de pures, d'angéliques vertus.

CHANT IX.

Tandis que les peuples sont tremblans de frayeur, quelques fanfarons de vices célèbrent une orgie; les convives mêlent le blasphême à la débauche. Pour faire contraste, le poète nous met sous les yeux un souvenir des premières amours ; le moment est bien placé et le sujet heureux; mais nous croyons qu'ici M. Reboul a été mal servi par son imagination.

Un vieillard, une vierge et un jeune homme, dans ces jours de ruine et de mort, conversent ensemble au *versant d'un coteau*. Le vieillard leur dit de bénir le Seigneur de ce qu'il abrège pour eux les épreuves de la vie, en les enlevant de la terre avant que leur rêve d'amour soit achevé, et tandis que leur âme est pleine encore de ses illusions. — Le jeune homme répond que le ciel dont il lui parle n'offre pas de bonheur au-delà de celui dont son âme est pleine sur cette terre; il doute s'il retrouvera au sein du céleste séjour l'extase qu'il goûtait en voyant celle qu'il aimait. Ceci est déjà peu différent des pensées qui animaient les convives de l'orgie. Mais les paroles de la jeune fille sont encore plus étranges. Les vers que le poète met dans sa bouche, semblent copiés de ceux que M. de Lamartine met dans celle de Laurence qui se meurt [1]; elle dit, en parlant du jeune homme,

Mon *ciel* sera toujours où sera sa présence ;
Ce monde même, hélas! maudit, défiguré,

[1] Voir le compte-rendu de *Jocelyn* dans notre tome XII, pag. 217.

M'était presque avec lui le séjour éthéré...
Tant de bonté, Seigneur, m'avait fait croire en toi;
Et pleine du bonheur que tu me fis sentir,
Je ne saurais plus haut élever mon désir.

Ces paroles ne sont pas convenables ici; puisque M. Reboul voulait mettre un jour dans son noir tableau, il fallait le choisir un peu plus pur. Nous savons bien que Jésus demande *si quand le fils de l'homme descendra sur la terre, il y trouvera encore de la foi*; mais lorsqu'il ajoute que *les justes seraient séduits, si cela était possible*, il nous prouve qu'il y aura encore des justes sur la terre. Nous aurions donc aimé à voir la description d'un amour de justes, passant des ineffables douceurs d'un amour de la terre, aux ineffables et éternelles douceurs d'un amour du ciel! L'esprit se serait reposé un instant, rafraîchi, sur ce tableau des joies du ciel, et cela eût été plus poétique et aussi plus vrai.

Le vieillard gémit de cette ignorance, et se félicite de ce que le châtiment est nécessaire pour rappeler Dieu à l'homme; puis il les engage à venir

. . . . au pied de son autel
Perdre l'amour qui meurt dans l'amour immortel.

Ils assistent ensemble au dernier sacrifice de l'Agneau; cette scène est belle et bien placée.

CHANT X.

Cependant arrive la Mort. La description qu'en fait le poète offre quelques traits nouveaux qu'on sera bien aise de connaître.

Et vers le ciel, tandis que de ces solitudes
Le murmure fervent des saintes multitudes
Montait, je vis venir du bout de l'horizon
Un spectre dont les pas noircissaient le gazon,
Et qui faisait tomber au vent de son passage
Ce qui restait encore aux forêts de feuillage.
Son haleine, atteignant les oiseaux dans leur vol,
Les faisait comme un plomb tomber morts sur le sol;
Et son ombre fétide, en passant sur les ondes,
Changeait leurs habitans en cadavres immondes,
Roulant au gré des vents et des flots corrompus,

Ainsi que les débris de navires rompus ;
Et je vis une faux d'une longueur extrême
Qui devant lui marchait et fauchait d'elle-même :
Et tout ce qui vivait tombait sous son tranchant,
L'ivraie et le bon grain, le juste et le méchant ;
Et, cité par cité, royaume par royaume,
Le moissonneur terrible enlevait jusqu'au chaume.

Mais le discours que le poète met dans sa bouche ne nous paraît pas heureusement pensé ; il est obscur, et il y a des vers prétentieux comme ceux-ci :

Ah ! sans doute, à la mort les mortels pouvaient croire ;
Mais la mort à la mort est un affreux déboire !

Cependant sept esprits apparaissent, sonnent de la trompette, et commandent à tout ce qui a été vivant de revêtir encore les formes de leur vie. Alors apparaît le Christ, étendant sa croix sur le monde, et à ce signe la foule se sépare en deux parties, dont l'une s'élève au ciel et l'autre *plonge au Tartare*.

Les anges sonnent de nouveau de la trompette, et l'eau et le feu se disputent la terre ; le feu, resté maître, la dévore. Les cieux se heurtent et disparaissent ; à la fin, tout s'évanouit devant le souffle de Dieu. Le poète ajoute :

Mais, du plus loin des cieux, un souffle est déchaîné,
Et dans son cours terrible il a tout entraîné ;
Fleuve dont les débris du ciel forment les ondes,
Cataracte roulant les cadavres des mondes,
Qui précipite tout dans un gouffre béant
Au bord duquel je vis un fantôme géant,
Debout, les bras croisés, la paupière charmée
De la création dans le rien abîmée ;
Et, voyant tout tari, sa bouche dit trois fois :
« Je fus long-tems banni, mais je reprends mes droits. »
C'était le vieux Néant rentrant dans sa puissance.
Et tout fut aussitôt ombre, vide, silence.

Cette apparition du Néant personnifié peut être poétique, selon les règles d'Aristote, mais nous ne la croyons pas chrétienne ; nous en avons dit les raisons dans notre article sur M. Guiraud [1]. Nous le répétons ici, à la fin du monde, il ne

[1] Voir le dernier numéro ci-dessus, p. 142.

doit pas y avoir, même fictivement, un nom quelconque qui règne, excepté celui de Dieu. Ce n'est pas le Néant qui rentre dans son empire; c'est Dieu qui reprend ce qu'il a donné, qui défait ce qu'il avait fait, qui anéantit ce qu'il veut de son œuvre, et en conserve ce qu'il veut. M. Reboul, catholique comme nous, comprendra nos observations mieux que personne; nous croyons même qu'il serait bien plus poétique de nous offrir la volonté de Dieu, existant seule, là où autrefois avait été l'univers. Enfin le poète finit par ce bel épilogue, qui termine dignement ce beau poëme :

Et mon rêve se rompt à force de terreur :
Je m'éveillai baigné d'une froide sueur;
Et je me ressouvins que, par la pénitence,
Ninive fit jadis révoquer sa sentence,
Et m'écriai : Seigneur, reste encor parmi nous,
Ne livre pas le monde à ton dernier courroux;
Car sa raison superbe, avouant sa défaite,
Commence à s'effrayer de la nuit qu'il s'est faite.
Mais chacun de ses fils, pour sortir du trépas,
Sur le bord de sa fosse appuie en vain les bras.
Viens leur tendre la main et dénouer leurs langes :
Qu'ils recouvrent la vie et chantent tes louanges!
Puise des jours de plus dans ton éternité,
Et donne-les au tems qui semble être arrêté,
Pour que le vieil Adam se purifie encore
Et s'offre moins coupable à sa dernière aurore.

Nous n'ajouterons qu'une chose, c'est que M. Reboul doit continuer son œuvre de poésie et d'apostolat. Le monde, ce monde qui se nourrit de cette poésie vide et non chrétienne, a besoin qu'on lui fasse entendre de tems à autre quelques chants sacrés. Et nous aussi, chrétiens, moitié couverts des voiles de la science, moitié étourdis des distractions, des peines de la vie, nous avons besoin que quelque voix divine vienne faire vibrer cette corde céleste qui résonne quand celui qui la touche est animé du plus pur amour ou céleste ou terrestre, lesquels à notre avis n'en font qu'un.

A. B.

Archéologie.

DICTIONNAIRE DE DIPLOMATIQUE,

OU

COURS PHILOLOGIQUE ET HISTORIQUE

D'ANTIQUITÉS CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES.

Quatorzième Article[1].

SUITE DU C.

CELLULE, petite chambre d'un religieux. Le dortoir est partagé en plusieurs cellules. Les chartreux avaient des petites maisons séparées, et composées de plusieurs chambres et d'un jardin; le tout se nommait *cellule*.

La salle du conclave est divisée par des cloisons ou de petites cellules occupées par les cardinaux. *Voyez* CONCLAVE.

CÉNOBITE. Mot formé de deux mots grecs κοινὸς et βιὸς qui signifient *vie commune*. C'est un religieux qui vit en communauté sous une règle. Dans la dix-huitième conférence de Cassien, l'abbé Piammon parle de trois différentes sortes de moines qui étaient en Egypte : les *Cénobites* qui vivaient en commun; les *Anachorètes*, qui après s'être formés dans les communautés, se retiraient dans la solitude, et les *Sarabaïtes* qui n'étaient que de faux moines et des coureurs. Il rapporte l'institution des cénobites au tems des apôtres, comme un reste ou une imitation de la vie commune des premiers fidèles de Jérusalem. Saint Pacôme est cependant regardé comme ayant le premier formé des communautés réglées, et par conséquent comme l'instituteur de la vie *cénobitique*. Ce saint vivait au commencement du quatrième siècle.

[1] Voir le 13e art. dans le n° 106, tome XVIII, p. 309.

CENSEUR DES LIVRES. La liberté de la presse doit-elle être entière, ou bien doit-il y avoir une censure pour les livres? c'est là une des questions les plus importantes de notre état social. Examinons d'abord ce qui a existé dans le passé.

L'Eglise ayant reçu de Jésus-Christ la mission de conserver la saine doctrine, a reçu en même tems celle de déclarer quelles sont les doctrines erronées, c'est-à-dire de condamner et de censurer les ouvrages qui paraissent. Elle a eu ce droit dès le commencement, avec ou sans le concours de l'autorité temporelle. Saint Léon en 443, Gélase en 494, Symmaque en 503, firent brûler de leur propre autorité les livres des Manichéens. Mais afin que ces condamnations fussent plus efficaces, l'autorité temporelle fit exécuter les décrets des conciles et des papes; ainsi en 325, Constantin ordonna de brûler les livres d'Arius, condamnés par le concile de Nicée; en 398, Arcadius proscrivit les livres d'Eunomius et des Manichéens, que l'Eglise avait censurés; en 431, Théodore le jeune, ceux de Nestorius, condamnés par le concile d'Ephèse; en 452, Marcien, ceux d'Eutychès, proscrits par le concile de Chalcédoine, etc., etc. Tous ces livres avaient été publiés avant d'être censurés. On crut avec raison qu'il serait plus efficace de censurer les livres avant qu'ils parussent; la chose était d'abord d'autant plus facile, qu'on publiait alors peu de livres, et que la plupart avaient des moines et des prêtres pour auteurs; les supérieurs furent naturellement les censeurs des œuvres de leurs religieux, et les évêques de leurs prêtres. Les princes chrétiens sanctionnèrent de leur autorité les décisions des évêques. La règle de cette censure était que rien de ce qui était contraire à la foi orthodoxe, aux mœurs et à l'état ne devait être publié.

Pour revenir à ce qui est plus particulier à la France, les évêques d'abord se chargèrent de ce soin; mais quand l'*Université de Paris* fut établie, sans renoncer à leurs droits, les évêques se déchargèrent de cette censure sur les docteurs de la *Faculté de théologie*. On ne sait au juste quand elle fut investie de ce privilége, qu'elle regarda dans la suite comme un droit. En effet, les papes le consacrèrent par leurs bulles, les rois par leurs ordonnances, les parlemens par leurs arrêts.

Comme nous l'avons dit, avant l'invention de l'imprime-

rie, cette censure était facile, et la correction était efficace; mais l'imprimerie ayant été inventée vers 1436, et importée en France vers 1470, la publication des livres prit bientôt une extension extraordinaire. La faculté de théologie étant en possession de les censurer, elle conserva ce droit. François Ier, en 1520, publia une ordonnance qui fait défense d'imprimer aucun livre, à moins qu'il ne soit approuvé par la faculté de théologie. Ce droit fut confirmé par Henri II [1], et par Charles IX [2].

Mais bientôt le nombre des livres augmentant, il fallut augmenter le nombre des censeurs. Or, on va voir comment insensiblement le droit de censurer les pensées des hommes, passa de l'autorité des évêques, c'est-à-dire d'hommes ayant autorité et juridiction sur les hommes de leur croyance, et parlant au nom de la mission divine qu'ils ont reçue de Jésus-Christ, passa, dis-je, à d'autres hommes, n'ayant aucun droit, aucune mission sur la religion et la philosophie, et parlant seulement au nom de leur science, laquelle est toujours sujette à contestation, ou au nom de l'autorité temporelle, laquelle n'a rien à voir ni à décider dans les croyances.

La censure des livres qui ne regardent pas la religion, et dans ce nombre, on comprit les livres de droit, de politique, d'histoire, de science, de littérature, fut confiée à des censeurs laïques commis et nommés par les maîtres des requêtes; c'est-à-dire par une autorité laïque. Cette autorité arriva bientôt à nommer aussi les censeurs ecclésiastiques. Mais la discorde se mit bientôt dans les rangs des uns et des autres. En 1624, la faculté de théologie se trouvant profondément divisée sur la question de la prééminence entre le pape et le concile, les examinateurs accordaient ou refusaient le droit d'imprimer, suivant le parti qu'ils soutenaient. Après bien des débats, le docteur Duval, chef du parti ultramontain, obtint du roi Louis XIII, des lettres patentes, datées de 1624, nommant quatre censeurs et examinateurs de livres avec gages royaux de 500 livres chacun; Duval et trois de ses confrères furent investis de ce titre. La Faculté de théologie jeta les hauts cris, le parlement prit fait et cause pour elle, et les lettres pa-

[1] Édit du 2 décembre 1547 et 27 juin 1551.

[2] Arrêt du conseil d'état du 17 septembre 1569.

tentes ne furent pas enregistrées. Cependant, bien que les censeurs sus-nommés donnassent leur démission, l'édit n'en fut pas moins maintenu ; on accorda seulement à la Faculté que les censeurs seraient pris dans la maison de Sorbonne. Mais les disputes sur la grâce, ayant encore semé le trouble parmi les docteurs de Sorbonne, et chaque auteur faisant approuver son œuvre par un docteur de son parti, sans consulter la Faculté, un édit du roi, de 1629, accorda au chancelier le pouvoir de nommer telles personnes qu'il voudrait pour l'examen des livres; et en effet, en 1648, M. le chancelier Séguier créa quatre nouveaux censeurs, sans lettres patentes à viser par le parlement, et sans autre titre que la volonté du roi, chacun avec pension de 600 livres. On laissa cependant à la Faculté de théologie le droit de censurer les livres qui concernent la religion; mais la permission de la Faculté n'était plus nécessaire pour faire paraître un ouvrage, et sa censure ne s'exerçait que sur le livre imprimé. Depuis lors ce fut le chancelier, qui nomma, selon le plaisir du roi, les examinateurs de livres, qui tous portaient aussi le nom *censeurs royaux*, même ceux qui étaient de la maison de Sorbonne.

C'est en cet état que se trouvait la censure des livres, quand la philosophie du 18e siècle commença ses attaques. Comme on le voit, l'autorité des censeurs, de divine était devenue humaine; elle ne put mettre à couvert la société; bien plus, elle se pervertit elle-même. C'est ainsi que les censeurs ecclésiastiques, étant tous gallicans ou jansénistes, laissèrent publier sans scrupule presque tout ce qui parut pendant les 16e, 17e et 18e siècles contre l'autorité du chef de l'Eglise. D'autre part, les censeurs laïques étant devenus philosophes, laissèrent publier tout ce qui était dirigé contre l'autorité des rois et de la religion; ou bien après avoir condamné les ouvrages, les théologiens et les magistrats fraternisaient et plaisantaient avec les auteurs. On sait que l'*Emile* de Rousseau, imprimé il est vrai à l'étranger, arrivait *en épreuves*, à l'auteur en France, sous le couvert de M. de Malesherbes, directeur général de la librairie; on connaît la fameuse *thèse philosophique* de l'abbé de Prades, approuvée par les docteurs théologiques de la Sorbonne. Une semblable contradiction annonçait évidemment un état de

choses qui ne pouvait durer. Une catastrophe était imminente ; elle eut lieu. L'autel et le trône tombèrent en même tems.

A la suite de cette commotion, la liberté de la presse fut reconnue en principe, mais presque jamais en réalité. Pendant la Révolution, tandis que licence entière était donnée en matière de religion, les écrivains politiques payèrent souvent de leur tête la permission qu'on leur avait donnée de dire leur opinion. Sous l'Empire, une censure sévère et tyrannique pesa sur les journaux et sur tous les écrits politiques, religieux et scientifiques. Sous la Restauration, la censure, rétablie et supprimée plusieurs fois, fut abolie en 1828, sous le règne de Charles X, qui deux ans après était forcé de quitter la France.

La charte de 1830 reconnaît la liberté de la presse ; et si elle a mis quelque restriction à la production de la pensée politique, la pensée religieuse est libre dans sa manifestation. La loi défend seulement toute publication pouvant porter atteinte à la *religion et aux mœurs* [1]. Les ouvrages qui y contreviennent sont déférés aux tribunaux, et c'est d'après ce jugement que leur circulation est permise ou défendue [2]. Telle est la barrière opposée en ce moment aux maux que peut produire la presse.

Dans un ouvrage comme celui-ci, nous ne pouvons faire un traité sur la censure ou sur la liberté de la presse. Nous dirons seulement que, si la liberté de la presse est un mal réel, il n'y aura pourtant jamais de censure utile et possible, que lorsque elle procédera d'une autorité ayant mission divine de juger les

[1] En fait de censure ecclésiastique, il faut pourtant observer qu'un évêque a le droit, soit comme auteur, soit comme surveillant et censeur des livres d'église, de concéder, même à prix d'argent, à un libraire, le privilége exclusif d'imprimer le catéchisme de son diocèse. Ceux qui l'imprimeront sans cette permission, seront poursuivis comme contrefacteurs.—*Décret* du 28 mars 1805.—*Arrêt du conseil d'Etat* de 1er juillet 1809.—*Arret de la cour de Cassation* du 30 avril 1825.

[2] Il existe un *catalogue des livres condamnés par les tribunaux* depuis 1814 jusqu'en 1827, chez Pillet aîné, rue des Grands-Augustins, n° 7. Prix, 1 fr. 50 c. Les prêtres devraient l'avoir pour obliger les officiers publics de faire disparaître tant d'ouvrages contre la religion et les mœurs qui sont colportés dans les campagnes.

doctrines. Toute autre censure ne sera jamais exercée, que dans l'intérêt des différens partis, et aussi ne sera jamais efficace ni obligatoire en conscience.

CENSEUR ROMAIN. L'autorité de cette ancienne magistrature de Rome avait été, comme toutes les autres, absorbée par la puissance impériale; le titre même en avait été depuis longtems aboli, lorsque l'empereur Dèce le fit revivre en faveur de Valérien, qui n'eut pas de successeur dans la censure. Constantin la rétablit en faveur de son frère Dalmace, qu'il créa censeur en 333; mais elle s'éteignit pour toujours dans la personne de ce même prince.

Ce n'est donc qu'aux deux époques ci-dessus que l'on peut trouver des actes non suspects des censeurs. Dans tout autre tems, ils seraient légitimement soupçonnés de faux depuis la destruction de la république.

CENSURE en fait de livres et de propositions qui regardent la religion, est la qualification donnée par les théologiens, à ce qui blesse la vérité dans les livres ou dans les propositions. On peut réduire aux neuf qualifications suivantes celles dont les Pères et les conciles se sont servi dans les propositions qu'ils ont condamnées.

Proposition hérétique, celle qui est contraire à la foi. *Proposition erronée*, celle qui est opposée à une proposition qui tient à la foi. *Proposition sentant l'hérésie*, celle qui présente d'abord à l'esprit un sens hérétique, quoiqu'elle ait un sens plus caché qui renferme la vérité. *Proposition captieuse*, celle qui présente une hérésie d'une manière indirecte. *Proposition téméraire*, celle qui est opposée au sentiment général des docteurs. *Proposition malsonnante*, celle énoncée dans des termes durs qui peuvent rendre la vérité odieuse à ceux qui l'écoutent. *Proposition dangereuse*, celle dont on peut aisément tirer des conséquences contraires à la foi. *Proposition scandaleuse*, celle qui peut induire en erreur les esprits faibles. *Proposition qui offense les oreilles pieuses*, celle contraire au culte que nous devons à Dieu et à ses saints.

CENSURE ECCLÉSIASTIQUE, peine publique dont un supérieur ecclésiastique punit un fidèle qui lui est soumis. Le droit canonique en reconnaît de trois sortes, l'excommunication, la suspense et l'interdit. Voyez ces mots.

Les canonistes distinguent les censures de droit, *à jure*, et les censures de fait, ou par sentence qu'ils appellent *ab homine*; mais dans les tribunaux en France, on ne reconnaissait pour véritables censures que celles qui étaient prononcées par sentence, après une procédure régulière. Sous l'ancien régime, par la clause 16 des libertés dites *gallicanes*, toute censure pouvant troubler la paix et la tranquillité publique était regardée comme abusive, et comme telle pouvait être déférée au parlement. Cette *liberté* avait fini par enchaîner l'Eglise; en effet, sous ce prétexte, toutes les fonctions ecclésiastiques, même celle de confesser et d'administrer les sacremens, étaient tombées au pouvoir des parlemens, qui forçaient les évêques et les prêtres à leur obéir, par l'exil, la prison et la saisie du temporel.

Par l'article 5 de ces mêmes *libertés*, toutes bulles des papes, prononçant des censures contre les rois et les souverains, étaient rejetées et regardées comme non avenues; ce qui était se mettre au-dessus du chef de l'Eglise, même en ce qui concerne le spirituel.

L'Etat ne reconnaît plus en France de tribunaux ecclésiastiques. L'appel comme d'abus existe encore cependant, et ressort du conseil d'état [1], qui n'a pas plus d'autorité réelle dans cette matière que les anciens tribunaux; aussi les sentences prononcées par ce tribunal ont été jusqu'ici sans peine ni sanction.

Ceux qui ont le droit dans l'Eglise de porter des censures, sont, le pape dans toute l'Eglise, les évêques dans leurs diocèses, ou en leur nom, leurs vicaires généraux, leurs officiaux, et pendant la vacance du siége, le chapitre. L'archevêque n'a ce droit contre les sujets de ses suffragans, que dans le cas de l'appel ou en visite. Ceux qui ont juridiction *comme épiscopale* au for extérieur ont aussi le droit de censure, ainsi que les abbés bénis, les généraux, les provinciaux et les prieurs des ordres religieux, à l'égard des religieux qui leur sont soumis. Les évêques ne peuvent prononcer des censures contre des réguliers exempts de leur juridiction. En général, il n'y a que les supérieurs ecclésiastiques ayant la juridiction *extérieure* qui puissent porter des censures; ainsi les curés n'ont pas ce droit.

[1] Ordonnance de Louis XVIII, du 29 juin 1814.

Le pouvoir qu'a l'Eglise de porter des censures, est fondé sur ces paroles de Jésus-Christ : *quæcumque alligaveritis super terram erunt ligata et in cælo, et quæcumque solveritis super terram erunt soluta et in cælo.*

CÉRAUNION. Cette marque, assez commune dans les manuscrits, est une croix de Saint André, dont le centre est traversé d'une barre perpendiculaire, en cette forme ⁕ ; elle désignait plusieurs vers improuvés de suite, ce qui évitait la peine de répéter des *obeles* à chacun.

CERCLE. Depuis le 11ᵉ siècle inclusivement, et au plus tard, on aperçoit à la fin des bulles, pancartes ou priviléges, deux grands cercles concentriques. Au milieu du cercle interne est une croix qui partage l'aire de ce cercle en quatre parties égales. Au premier quart de ce cercle on lit *S.-Petrus*; au second, *S.-Paulus*; au troisième, le nom du pape avec ces deux *sigles PP*, qui signifient *papa*, et au quatrième, le *chiffre romain* qui désigne le rang que le pape tient parmi ses prédécesseurs de même nom. Dans l'espace qui est entre le premier et le second cercle, on lit circulairement la *sentence* ou *devise*, presque toujours tirée de l'Ecriture-Sainte, que le pape s'est appropriée. Les papes tracèrent d'abord de leurs propres mains cette sentence; ensuite ils en donnérent la commission à leurs chanceliers, qui signèrent aussi assez souvent pour les papes. La *petite croix* qui se trouve au haut des cercles, très-souvent configurée par le pape même, faisait l'office de celle qui devait être avant sa souscription, qui n'en admettait pas ordinairement. Des bulles, pancartes ou priviléges sans devise ou sentence, depuis le milieu du 11ᵉ siècle, seraient suspectes; encore faut-il que ce soit celle que le pape s'était rendue propre, à moins qu'on n'ait des preuves contraires.

CERTIFICAT. Voyez CÉDULE.

CÉSAR. Le titre de César, jusqu'à Néron inclusivement, fut pris comme un nom de famille; mais les empereurs suivans en firent un titre de dignité. Ce titre fut affecté à l'héritier présomptif de l'empire, et depuis Marc-Aurèle jusqu'à l'empereur Valens, nul n'a été fait Auguste dans cet intervalle, qu'il n'ait été auparavant créé César.

Lucius Verus est le premier qui fut appelé César avant d'être empereur. Le nom de César fut donc réservé comme un titre pour la seconde personne, et pour exprimer la seconde dignité de l'empire. Cet usage dura jusqu'à Alexis Comnène, qui créa une autre dignité supérieure à celle-là, en faveur de son frère Isaac Comnène, qu'il nomma *Sebastocrator*, qui signifie *Auguste souverain*, et à laquelle il donna le pas sur le César, qui ne fut plus que la troisième dignité de l'empire grec.

CHAIRE, espèce de tribune, où les prédicateurs dans nos églises annoncent au peuple les vérités de la religion.

Chaire, dans un sens figuré, désigne la prédication.

Chaire de Moïse, se prend aussi métaphoriquement pour la fonction d'enseigner, et pour l'autorité des docteurs de la loi : *écoutez ceux qui sont assis sur la chaire de Moïse, mais ne les imitez pas*, dit Jésus.

C'est suivant la même métaphore que l'on dit *chaire de pestilence*, pour désigner la vie licencieuse et les discours scandaleux des libertins, comme si ces impies avaient des tribunes d'où ils annonçassent leurs erreurs, ainsi que les prêtres du vrai Dieu ont les leurs, d'où ils annoncent les vérités de l'Evangile.

CHAISE STERCORAIRE. Chaise sur laquelle on élevait le pape nouvellement élu, en lui appliquant les paroles du psaume 112 : *Suscitans à terrâ inopem et de stercore erigens pauperem; ut collocet eum cum principibus, cum principibus populi sui.* Cette cérémonie, qui a duré jusqu'à Léon X, a été pour les protestans une occasion de débiter mille indécences fondées sur la prétendue histoire de la papesse Jeanne, dont ils ont reconnu depuis la fausseté.

CHALUMEAU. Lorsque l'usage était de communier sous les deux espèces, on prenait le sang précieux par le moyen d'un chalumeau d'or ou d'argent. Cet usage s'était conservé en France dans les abbayes de Cluny et de Saint-Denis, où le diacre et le sous-diacre communiaient tous les dimanches sous les deux espèces.

CHAMBRE ECCLÉSIASTIQUE. Les chambres souveraines ecclésiastiques furent établies par l'assemblée de Melun en 1580. Elles étaient au nombre de neuf; Paris, Lyon, Rouen, Tours, Bourges, Toulouse, Bordeaux, Aix et Pau; elles partageaient

entre elles tous les diocèses de France; elles étaient composées de conseillers, commissaires députés par chacun des diocèses de leur ressort. Pour l'ordinaire, elles avaient aussi quelques conseillers du parlement de leur province. Elles jugeaient souverainement de tous les différends qui concernent les décimes et subventions du clergé, et exerçaient leur fonction gratuitement.

Outre les neuf chambres souveraines ecclésiastiques, dont nous venons de parler, il y avait encore dans chaque diocèse un *bureau ecclésiastique* pour la répartition des décimes. Ces bureaux étaient ordinairement composés de l'archevêque ou évêque du lieu, d'un député du chapitre de la cathédrale, d'un ou de deux pour les autres chapitres, d'autant pour les réguliers et pour les curés, et quelquefois pour les abbés et prieurs commendataires. Les élections de ces députés variaient selon les diocèses. Le bureau ecclésiastique jugeait les différends qui s'élèvaient au sujet des impositions du clergé; quand la somme dont il s'agit excédait 20 livres, il y avait appel aux chambres souveraines ecclésiastiques.

CHAMBELLAN. Parmi les grands officiers de la couronne qui assistaient à la confection des diplômes des rois de France, et qui les souscrivaient, on voit souvent la signature du *camerarius*. On n'est pas d'accord pour savoir s'il faut rendre ce terme par *chambellan* ou *chambrier* [1]; ce qui est sûr, c'est que ce furent dans la suite deux charges distinctes. Celle de grand chambellan remonte très-haut : Grégoire de Tours en parle déjà; mais ce n'est qu'en 1174 que les attributions en furent réglées; en 1401 [2], on assigna pour la première fois, au grand chambellan, 2,000 francs d'or d'appointemens. Sous la Restauration ils étaient portés à 100,000 francs. La fonction du grand chambellan était, dit-on, de coucher au pied du lit du roi, quand la reine n'y était pas; il avait la garde du sceau secret et du cachet du cabinet, et avait le maniement des deniers de la chambre du roi. Aux grands levers, il devait donner la chemise au roi; au sacre, il recevait les bottes royales du grand

[1] Voir du Tillet, *Recueil des rois de France*, partie 1, pag 46, 79, 395.

[2] Lussan, *Histoire de Charles VI*, t. 11, p. 450.

prieur de Saint-Denis, et en chaussait le roi, auquel il mettait aussi la tunique, la dalmatique et le manteau royal. Dans les lits de justice, il était assis aux pieds du roi, etc., etc.; il portait pour ornement extérieur de ses armes deux clefs d'or, dont le haut se terminait en couronne royale, mises en sautoir derrière l'écu [1]. —Le dernier grand chambellan a été le prince de Talleyrand-Périgord. En 1830 cette charge est tombée en désuétude, quoique l'on assure que M. de Talleyrand a continué à en recevoir les appointemens de 100,000 francs.

La charge de *grand chambellan de l'empire* ne fut attachée à la maison de Brandebourg que depuis la fameuse diète de Mayence, en 1184. Dans cette assemblée, les grands officiers de l'empire, nommés par l'empereur, remplirent personnellement auprès de ce prince les fonctions de leur charge; et depuis cette époque ils les perpétuèrent dans leur famille.

CHAMBRIER. D'abord une des cinq grandes charges de la couronne; puis elle devint une charge privée, dont l'office était d'avoir soin de la chambre du roi. Par arrêt de 1224, le grand chambrier jugeait avec les pairs. Il tenait cette charge à fief et hommage du roi, comme le reconnut le comte d'Eu en 1270, à l'égard du roi saint Louis. Les princes de la maison de Bourbon possédaient cette charge de tems immémorial, jusqu'à la mort de Charles, dernier duc de Bourbon, en 1527, où le roi François Ier la donna à Charles, duc d'Orléans, son fils. A la mort de ce prince, en 1545, elle fut supprimée et remplacée par les deux premiers gentilshommes de la chambre qui tombèrent sous la juridiction du grand chambellan. En 1830, il y avait quatre gentilshommes de la chambre, huit premiers chambellans et 32 gentilshommes de la chambre, et environ 260 *gentilshommes de la chambre* honoraires.

A. BONNETTY.

[1] Voir le *Dictionnaire de la noblesse de France*, par M. de Saint-Allais, t. 1, p. 469.



Nouvelles et Mélanges.

Réponse a l'attaque d'un journal. — Nos lecteurs se souviennent que nous leur annoncions dans notre dernier *compte-rendu*, que les *Annales religieuses* d'Aix avaient cru devoir critiquer un article de M. l'abbé Moigno, intitulé : *Comment les êtres sont en Dieu.* Comme nous croyons cette question être une de celles qui sont livrées aux disputes des hommes, nous refusâmes d'ouvrir à son occasion une polémique qui nous eût mené trop loin. L'auteur de l'article, que nous apprenons se nommer M. de Montmeyan, a vu cette détermination *avec le plus grand étonnement*, et il nous adresse sur cela trois pages de reproches. 1° Il nous accuse de l'avoir *dédaigné*. Il se trompe en cela ; la plus belle preuve que nous n'avons point dédaigné son article, c'est que nous en avons fait une mention expresse. Nous avons dit seulement qu'il *ne nous apprenait rien de neuf*. Et en effet on n'a qu'à ouvrir le premier livre élémentaire de théologie, et l'on y trouvera tout le fonds et même la forme de la réponse de M. de Montmeyan ; grâces à Dieu, nous n'avons jamais dédaigné les travaux de personne, et nous avons été les premiers à faire connaître les *Annales religieuses*, et à louer franchement leurs rédacteurs. 2° M. de Montmeyan qui marche d'étonnement en étonnement, ajoute : « Il faut » l'avoir lu pour croire qu'un théologien accusé *dans sa foi*, permette » qu'on réponde *en son nom* : pensez-en ce que vous voudrez. » Ici M. de Montmeyan dénature nos paroles et nous fait dire ce que nous n'avons point dit. Nous n'avons point dit que nous parlions *au nom de M. l'abbé Moigno* ; et il est clair comme le jour que c'est en *notre nom* que nous parlions quand, après avoir dit que c'était une question laissée aux disputes, nous ajoutions : *nous n'y tenons pas autrement; s'en servira et l'approuvera qui voudra.* Cette phrase entendue comme elle doit l'être, signifie au contraire (et nous croyons que c'est aussi la pensée de M. Moigno) que s'il y a quelque erreur dans cet article, nous n'y tenons aucunement ; nous ne concevons pas comment on a pu nous attribuer, et encore moins à M. l'abbé Moigno, d'avoir dit : *pensez ce que vous voudrez....... de ma foi.* C'est vraiment avoir envie de chicaner.

3° M. de Montmeyan écrit : « M. Bonnetty semble avoir vu un acte » d'hostilité dans une critique inspirée seulement par l'amour de la vé- » rité. » On nous attribue encore ici une pensée que nous n'avons pas eue

et que nous n'avons pas manifestée. Ce n'est pas la première fois que nous avons vu critiquer nos articles; nous avons même toujours admis les observations qu'on nous a adressées quand nous les avons jugées utiles; nous ne voyons pas même un acte d'hostilité dans le nouvel article, nous disons seulement de celui-ci ce que nous avons déjà dit du premier : que l'auteur *aurait pu mieux employer son tems.*

4° M. de Montmeyan cite un passage de Bossuet, puis il ajoute : « Si » M. Bonnetty était un peu plus familier avec les ouvrages du grand » évêque de Meaux, il ne nous aurait point reproché de nous attacher à » de vaines catégories. » Nous n'avons point parlé de *vaines* catégories, et nous ne les avons point blâmées. En parlant de *catégories scholastiques*, nous avons voulu seulement désigner la forme de la réfutation de M. de Montmeyan. Nous avons eu raison, puisqu'il reproche à M. Moigno de n'être pas *assez familiarisé avec ce langage.* Nous pouvons assurer à M. de Montmeyan, que l'auteur de l'article est familiarisé avec la scolastique, et que c'est sciemment qu'il a essayé de donner une autre solution. Quant à nous, nous voudrions bien avoir le tems de relire encore les œuvres de l'évêque de Meaux, nous pouvons cependant dire que nous les avons assez lues pour savoir que sa maniere n'est pas tout-à-fait la même que celle de M. de Montmeyan.

Comme jusqu'ici nous n'avons fait que nous défendre, il nous sera permis de dire en finissant à M. de Montmeyan : Parce que l'on a écrit un article dans un journal, il ne faut pas vouloir à toute force que l'on s'en occupe et même fort au long; parce que l'on a cru trouver des erreurs dans un ouvrage, il ne faut pas pour cela croire que les erreurs y sont en effet, et se magnifier soi-même par des paroles comme celles-ci : *nos preuves subsistent dans toute leur force, et nous ne pensons pas qu'on parvienne jamais à les détruire.* Nous connaissons des théologiens qui nous ont offert de le faire; ce qu'au reste nous avons refusé. Enfin, quand on n'est pas évêque, et que l'on écrit comme nous sans aucune autorité (M. de Montmeyan est un laïque aussi), il ne faut pas avoir l'air de citer un professeur de théologie devant soi, et de le sommer de répondre à ce qu'on a écrit contre lui; un peu plus de modestie va mieux aux écrivains catholiques. Malgré l'article de M. de Montmeyan, M. l'abbé Moigno est un théologien très-orthodoxe qui a professé plusieurs années les plus hautes classes de la théologie, et un savant très-modeste, que viennent consulter les plus célèbres membres de l'académie des Sciences.

Nous espérons que M. de Montmeyan prendra ces observations en bon confrère, et que la discussion en restera là; au moins il n'en sera plus parlé dans nos *Annales.*

A. BONNETTY.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRETIENNE.

Numéro 112. — 31 Octobre 1839.

Etudes sur les Pères de l'Eglise.

LES STROMATES DE S. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, TRADUITS POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS [1].

De l'école chrétienne d'Alexandrie. — But de l'ouvrage. — Etudes de la Gnose. — Ce que c'est. — Par qui la philosophie a été donnée aux Grecs. — Les Grecs avaient emprunté leur science aux Barbares; lesquels l'avaient reçue des Hébreux. — Nécessité de la foi. — Elle ne doit pas être séparée des œuvres. — L'invitation au martyre était un accessoire nécessaire d'un traité philosophique chrétien. — Protestation du Christianisme contre les préjugés payens concernant les Barbares, les esclaves, les femmes. — Les sciences profanes sont les servantes utiles de la théologie. — Conclusion.

L'Eglise de Jésus-Christ devait dès ses premiers jours s'adresser à toutes les intelligences, et parler à chacun le langage qu'il pouvait comprendre; c'est pour cela que S. Pierre, en envoyant son disciple Marc, fonder l'Eglise d'Alexandrie, voulut qu'il y établit une école de philosophie chrétienne. Il convenait que dans la ville du monde où semblait s'être retirée la sagesse payenne, la sagesse de Dieu fût enseignée, et prouvât qu'elle ne rejetait pas l'appui de l'éloquence humaine par impuissance mais par mépris, et que si elle avait recours aux

[1] Gros vol. in-8°; Paris, chez Sapia, libraire éditeur, rue de Sèvres, n° 16 et du Doyenné, n° 12. Prix, 7 fr. — Ce volume fait partie de la collection que publie M. l'abbé de Genoude, sous le titre de *les Pères des deux premiers siècles de l'Eglise*, traduits en français, et en forme le 5e et dernier volume. Chaque vol. coûte 7 fr.

ornemens des rhéteurs, c'était pour se proportionner à la faiblesse de ceux qu'elle voulait instruire. Plusieurs personnages célèbres illustrèrent cette école. saint Panthène, saint Denys, Dydime, Origène et Clément, virent se propager autour d'eux, non-seulement les chrétiens et les cathécumènes qu'ils avaient mission d'instruire, mais encore les sophistes payens, les chefs de l'école néoplatonienne, et tous ces hommes qui, arrachant furtivement au christianisme quelques lambeaux de vérité, les jetaient sur les épaules de leurs divinités vermoulues, et se prenaient à crier que la vie ne s'était point retirée de leurs temples.

L'ouvrage que nous examinons aujourd'hui fut composé à cette époque, et l'on y trouve à chaque page, avec le sentiment d'un triomphe prochain pour la vérité qu'il expose, une démonstration rigoureuse de cette même vérité. Cependant, comme l'auteur savait que tous les dogmes catholiques ne devaient pas être livrés aux payens, et que dans les tems de persécution où il vivait, son livre pouvait tomber entre leurs mains, il affecte souvent une certaine obscurité qui porterait à penser qu'il a écrit sans ordre. Quelques auteurs, parmi lesquels nous sommes étonnés de trouver Fleury et Dom Ceillier partagent ce sentiment, et ils se basent sur le passage suivant de l'auteur, qu'ils ont pris, ce nous semble, trop à la lettre.

Cet ouvrage n'est pas écrit dans le but d'étaler une vaine science; c'est un recueil de réflexions que j'amasse pour ma vieillesse, un remède contre l'oubli. C'est réellement la reproduction et l'esquisse des traits qui caractérisent les discours pleins de vie et de clarté, de quelques saints personnages que j'ai été jugé digne d'entendre; l'un, l'Ionien, florissait dans la Grèce, et l'autre dans la grande Grèce; le premier originaire de Cœle-Syrie; le second d'Egypte. Deux autres furent célèbres en Orient; l'un originaire d'Assyrie, le second Juif de naissance. Celui-ci était le premier de tous sans contredit; lorsque je l'eus découvert, je me fixai en Egypte, m'emparant de tous les trésors cachés qu'il possédait. Véritable abeille de Sicile, il recueille le suc des fleurs qui recouvrent le champ des prophètes et des apôtres, et dépose dans l'âme de ses auditeurs une science toute pure et toute sainte. Ceux, qui ont reçu des saints apôtres Pierre et Jacques, Jean et Paul, la tradition véritable de la sainte doctrine comme un fils qui reçoit l'héritage de son père (et il en est peu qui

ressemblent à leur père), sont parvenus jusqu'à nous par une grâce particulière de Dieu, pour déposer dans nos âmes la doctrine apostolique relégué par leurs ancêtres. Et je suis certain que nos lecteurs tressailleront de joie, non point à cause de cet ouvrage en lui-même, mais sur l'observation que c'est la doctrine transmise par les successeurs même des apôtres. Et voilà selon moi le caractère d'une âme qui désire garder toujours intacte la bienheureuse tradition [1].

C'est ainsi que dès les premiers pas l'auteur pose les bases de tout ce qu'il veut enseigner; il ne dit rien de lui-même; il ne parle que d'après ce qu'on lui a enseigné, et ses maîtres ont puisé eux-mêmes leurs leçons sur les lèvres des apôtres. Ainsi, pour être plus rapprochés du berceau de la vérité, les anneaux de cette grande chaîne n'en sont pas moins fortement liés entre eux.

Mais ces leçons ainsi fidèlement transmises et pieusement recueillies, ne doivent pas toutes être livrées au public profane, et c'est ici que doit trouver place la remarque de saint Denys l'Aréopagiste; c'est que dès les premiers tems il y eut deux enseignemens distincts, celui que l'on adressait aux infidèles, aux cathécumènes et même aux chrétiens, et celui que l'on réservait pour les prêtres seuls; or, les *Stromates* nous semblent avoir une place parmi les ouvrages destinés à cet enseignement plus relevé; cette opinion s'appuie sur divers passages du livre même.

Je sais quelle est la faiblesse des réflexions qui composent ce recueil, si on les compare à cet esprit plein de grâce dont nous avons été jugé digne d'entendre les paroles, mais ce recueil sera une image qui rappellera le modèle à celui dont l'esprit en aura été vivement pénétré... Mais en réveillant ces souvenirs, ainsi que je le fais, j'omets plusieurs choses à dessein pour ne pas écrire ce que je me suis gardé de dire, non par envie, ce qui serait coupable, mais dans la crainte que mes lecteurs, prenant peut-être mes paroles dans un autre sens que le sens véritable, ne viennent à faillir, et qu'on ne puisse m'accuser, comme dit le proverbe, d'offrir une épée à un enfant; car ce qui est écrit est écrit, et demeure quand même on ne le publierait pas, et ce que vous avez une fois écrit, et qui ne change pas, vous reproduit toujours les mêmes choses quand vous les consultez; car ces choses manquent nécessairement du secours ou de celui qui les a écrites ou de celui qui a marché sur ses traces. Il en est

[1] Page 8.

aussi que je ne désignerai qu'à mots couverts. J'insisterai davantage sur les unes; je me contenterai de faire mention des autres; je m'efforcerai de me faire entendre sans rien dire, de manifester en me servant d'un voile, de montrer en me taisant [1].

On voit dans ce passage : 1° la transmission orale de certains développemens du dogme, confié à l'auteur; 2° une extrême précaution pour cacher aux profanes ces divers développemens; 3° l'intention que ceux qui avaient la clef de cet enseignement secret pussent découvrir de nouvelles lumières dans ce que l'auteur veut bien leur laisser apercevoir. Evidemment cet ouvrage n'est pas composé pour le public; et il serait facile de le conclure des applications vraiment difficiles qui y sont faites de plusieurs textes de l'Ecriture. Son obscurité même peut faire croire à des lecteurs peu attentifs à une absence absolue de plan, et cependant il n'en est pas ainsi. Pour peu qu'on l'examine, on y verra comme une préparation philosophique à la connaissance et à la pratique du Christianisme. Tout le but de l'auteur est de former le vrai *gnostique*, le philosophe chrétien.

Or, voici les trois caractères qui le distinguent : il contemple, il accomplit les préceptes, enfin il forme des hommes vertueux; c'est la réunion de ces trois qualités, qui constitue le parfait Gnostique; que l'une des trois lui manque *la connaissance* est boiteuse en lui [2].

Nous ferons remarquer en passant que le mot *connaissance* rend peut-être mal la pensée de l'auteur. Nous aurons occasion d'observer plus tard que le *Gnostique* est celui qui possède la *gnôse*, γνῶσις, et que la gnôse est la compréhension des mystères révélés par la foi, autant que nous sommes capables de les saisir ici-bas. Le but de l'auteur est de former le vrai gnostique; mais il se forme de deux manières : par la connaissance et par l'action. La connaissance lui vient d'abord de la foi, et va s'épurant peu à peu; l'action se sanctifie et se perfectionne par l'obéissance à la loi de Dieu. La foi commence par lui faire connaître Dieu; Dieu connu lui manifeste sa loi à laquelle il est tenu d'obéir, et c'est en pratiquant les préceptes de la loi qu'il se purifie par la pénitence des souillures de son âme, qu'il

[1] Pages 9 et 10.

[2] Page 143.

acquiert des vertus agréables à la sagesse infinie, et mérite par-là d'être initié aux révélations de la *gnôse*. C'est ainsi que la foi et la vertu le font successivement et par degrés parvenir à toute la perfection dont il est capable.

Tout le plan de l'auteur repose, ce nous semble, sur cette pensée, et c'est pour cela qu'on le voit passer de la réfutation d'un système philosophique à des réflexions sur la vertu; c'est que, pour lui, bien penser et bien faire sont les deux parties d'un même chemin qui conduit au but qu'il se propose : la perfection de l'homme. Il ne faut pas oublier que l'auteur écrivait au milieu des foyers de la philosophie payenne, et que pour attirer à lui les sectateurs de cette philosophie, il devait parler leur langage.

Nous ne nous laissons pas entraîner loin de la foi par la philosophie, comme si nous étions fascinés par les prestiges de quelque trompeur; mais pour ainsi dire couverts d'un rempart plus solide, nous trouvons dans cette étude les moyens de donner à notre foi une démonstration plus entière [1].

Car c'est toujours l'autorité de la foi qui est son point de départ.

Il ne faut ni permettre aux auditeurs d'éprouver la sainte parole au moyen de la comparaison, ni la livrer à l'examen de ceux qui sont nourris de toutes les sciences humaines et remplis de ces vains sophismes dont ils n'ont pas encore cherché à s'affranchir. Celui qui commence à vivre de la foi acquiert la solidité d'esprit nécessaire pour recevoir la divine parole. Car il possède un jugement d'accord avec la raison que la foi seule peut donner, c'est-à-dire, il possède la foi : et à cette heureuse source il puise la conviction [2].

Ces préliminaires posés, essayons d'entrer dans le corps de l'ouvrage. Le but de l'auteur est, nous le disions il n'y a qu'un moment, de conduire l'homme à la perfection, et de l'y conduire par la sagesse qui se manifeste par la pensée et par l'action. Élaguant d'abord ce que les sophistes ont appelé sagesse, et ce que l'on entend par sagesse dans la pratique des métiers et des arts sur lesquels s'exerce l'esprit humain, quoique ce qu'ils peuvent avoir de bon prouve Dieu, il déclare qu'il ne

[1] Pages 13 et 14.
[2] Pages 5 et 6.

prétend s'occuper que de la sagesse que Dieu nous fait connaître par la science philosophique.

Science que l'écrivain sacré nous invite en termes pompeux et magnifiques à chercher avec soin, pour avancer dans la connaissance du vrai culte, et croitre dans la piété envers Dieu. En regard de cette science philosophique, il a mis l'intelligence des devoirs qu'impose la piété.... Car ceux que la philosophie éclaire trouvent un secours caché qui est mis en réserve comme un trésor; c'est elle qui les conduit au vrai culte et à la piété envers Dieu.

Avant la venue du Seigneur la philosophie était nécessaire aux Grecs pour les conduire à la justice; maintenant encore elle leur est utile pour les conduire à la véritable religion. Elle sert d'instruction préparatoire à ceux dont l'esprit ne s'ouvre à la foi qu'après une démonstration préalable [1]. Peut-être même la philosophie a-t-elle été donnée aux Grecs au même titre que l'Ecriture avant que le Seigneur les appelât; car elle aussi a été un *maître* qui, de même que *la loi* pour les Hébreux a *conduit* les Grecs *comme des enfans à Jésus Christ*; la philosophie est donc une étude préparatoire. C'est elle qui ouvre la route à celui que Jésus Christ pousse à la perfection.... Sans doute la vérité n'a qu'une voie, mais d'autres ruisseaux lui arrivent de divers côtés et se jettent dans son lit comme dans un fleuve éternel....Lorsque l'Ecriture nous dit : *ne reste pas long-tems auprès de l'étrangère*, elle nous conseille de faire usage de la science humaine, mais de ne pas nous y arrêter; car les dons intellectuels, qui ont été faits à chaque nation en tems convenable, sont pour elles toutes une instruction préalable qui les disposait à recevoir le Verbe du Seigneur. Cependant il y a des hommes qui, séduits par les charmes trompeurs des études préparatoires, qui ne sont que les servantes, ont dédaigné la maîtresse du logis, c'est-à-dire la philosophie, et ont vieilli, les uns dans la musique, les autres dans la géométrie, d'autres dans la grammaire, la plupart dans l'art oratoire. De même que les études encyclopédiques sont des degrés utiles pour arriver à la philosophie qui est leur souveraine, de même aussi la philosophie est un aide pour acquérir la vraie sagesse, car la philosophie est un exercice préparatoire; mais la sagesse est la science des choses divines et humaines et des causes; la sagesse est donc la maîtresse de la philosophie, comme celle-ci est la maîtresse des études préparatoires [2].

[1] Page 18.

[2] N'est-ce pas que l'orgueil de l'homme ne peut plus faire de progrès, puisque ceux qui se croient aujourd'hui à l'avant-garde du siècle, parce qu'ils ne veulent plus que de l'art pour l'art, comme ils disent, trouvent

La philosophie est donc l'introduction à la vraie sagesse et même elle n'en est qu'un écoulement, qu'un rayon affaibli; il faut que les yeux de l'homme, affaiblis par le péché, passent par le demi-jour philosophique avant d'arriver à la pure lumière de la sagesse divine. La philosophie grecque peut être utile en ce sens, que tout ce qu'elle a de vrai elle l'a emprunté aux barbares qui l'ont reçu des Hébreux.

Les études préparatoires des Grecs nous viennent de Dieu avec la philosophie elle-même, non pas comme but principal, mais comme les eaux de la pluie qui tombent indistinctement sur la bonne terre, sur le fumier et sur le toit des maisons [1].

On peut sans doute les détourner à un mauvais usage, mais elles n'en sont pas moins nécessaires à l'étude de la religion.

Cependant, dès le tems de l'auteur les objections ne manquaient pas à ses assertions.

Il est des hommes qui, se croyant heureusement nés, pensent n'avoir besoin de se livrer ni à l'étude de la philosophie, ni à l'étude de la dialectique, ni même à la contemplation de la nature, et qui ne demandent que la foi pure et simple. C'est comme si n'ayant pris aucun soin de la vigne, ils voulaient aussitôt après l'avoir plantée en recevoir des fruits... Combien il importe pour celui qui veut se faire une grande idée de la puissance de Dieu, de s'occuper par l'étude de la philosophie des choses qui sont du domaine de la raison! Combien n'est-il pas utile de savoir discerner le sens véritable de certains endroits difficiles et équivoques, qui se trouvent dans l'ancien et le nouveau Testament [2]!

L'étude des sciences préparatoires a cependant un caractère distinct de l'étude de la sagesse : pour les unes on peut se livrer à de libres investigations, pour la sagesse il n'en est pas de même.

Les saintes Ecritures une fois connues, l'obéissance devient la règle de notre conduite..... Mais de même qu'il n'y a plus de bienfaits là où il n'y a plus de bienfaiteurs, de même aussi *plus d'obéissance ni de foi si l'on n'admet point ensemble, et le précepte, et celui qui doit l'expliquer* [3].

Ainsi, à chaque pas revient le grand principe de l'autorité

des copistes assez exacts de ce qu'étaient les sophistes d'Alexandrie, il y a seize cents ans? Pages 18, 19, 20, 21.

[1] Page 25.

[2] Pages 30, 31.

[3] Page 33.

pour préserver la raison des écarts auxquels seule elle serait exposée.

Mais, dira-t-on, l'apôtre a proscrit la philosophie. — Prenez garde, il a proscrit le sensualisme d'Epicure, le matérialisme de Zénon, les arguties des sophistes, mais non la véritable sagesse. Toutefois, chaque système de philosophie ayant retenu dans le limon des erreurs quelques gouttes des eaux de la vérité, on peut, par un travail attentif, remonter à la source primitive d'où ces gouttes se sont échappées, et cette source n'est autre que la révélation mosaïque. L'auteur entre dans une grande discussion pour établir l'antériorité de Moïse sur les philosophies payennes, d'où il conclut que toute sagesse vient de Dieu, que ce que les Grecs en ont su, ils l'ont emprunté aux barbares, qui eux-mêmes l'avaient reçu des livres de Moïse ou des traditions patriarcales, et que les philosophes plus rapprochés de la naissance du Christ, Platon entr'autres, ont puisé directement aux sources hébraïques. On serait surpris de l'importance que la plupart des Pères et Clément surtout attachent à prouver que Platon n'est en quelque sorte qu'un copiste de Moïse, si l'on n'observait qu'Alexandrie était le second foyer de la philosophie platonicienne. En disant aux néoplatoniciens : ce que votre maître a de plus sublime sur la vérité, ses plus beaux préceptes moraux, il nous les doit; on les forçait au respect envers une doctrine qu'ils prétendaient écraser du poids de leur supériorité intellectuelle. L'on comprend alors pourquoi certains philosophes modernes ont eu intérêt à contester ce fait, mais l'on ne comprend guère par quel motif certains catholiques leur ont donné gain de cause contre les témoignages si respectables des premiers docteurs de l'Eglise.

Il est bon d'étudier la philosophie comme prolégomène à l'étude de la vérité. Cette étude dans un sens est nécessaire; la philosophie payenne peut être utile comme contre-épreuve de la vraie philosophie; et ce qu'elle contient de raisonnable, elle le doit aux influences des traditions anciennes.

Tel est le résumé du *premier livre* où l'auteur, avec un art merveilleux, n'appelle la philosophie à son secours que pour faire ressortir une preuve nouvelle de la supériorité de la sagesse divine.

Non-seulement Moïse l'emporte par son antiquité sur les sages, soit grecs soit barbares, mais il leur est bien supérieur encore par la profondeur et la sublimité de ses leçons, par la perfection des vertus dont il révèle la pratique.

Attendu que les Grecs, d'après le témoignage de l'Ecriture, ont été les plagiaires de la philosophie barbare, il sagit de fournir maintenant en peu de mots cette démonstration. Nous établirons que, peu satisfaits de transporter dans leurs écrits les faits extraordinaires des livres saints, ils nous ont dérobé nos dogmes principaux, en les altérant, puisque l'antériorité, comme il résulte, de nos preuves, appartient à l'Ecriture. Nous les surprendrons en flagrant délit sur ce qui concerne la foi et la sagesse, la connaissance et la science, l'espérance et la charité, la pénitence et la chasteté, enfin, sur la crainte de Dieu, cortége de vertus qu'enfante la vérité. Nous entrerons dans tous les développemens que réclamera la discussion présente. Nous percerons les ténèbres de la philosophie barbare, ses symboles, ses mystères, toutes les formes adoptées par ceux qui propagèrent activement les traditions antiques, nous les pénétrerons : étude très-avantageuse, disons mieux, étude indispensable pour la connaissance de la vérité. Ce sera le moment de repousser les inculpations des Grecs contre nous, par quelques preuves empruntées aux livres sacrés, afin que le Juif, inclinant peu à peu l'oreille à nos paroles, puisse revenir de ce qu'il croit à ce qu'il ne croit pas encore. La raison veut ensuite que nous censurions, avec une critique toute de charité, la vie et les prétendues découvertes des philosophes les plus renommés. Que voulons-nous par là ? nous venger de nos accusateurs ? loin de nous cette pensée. Nous avons appris à bénir ceux qui nous maudissent, même quand ils nous chargent de vaines imprécations : les convertir, voilà notre but [1].

Ainsi s'avance peu à peu Clément d'Alexandrie ; il a montré dans le premier livre que le maître le plus ancien c'était Moïse inspiré de Dieu, Moïse précurseur. Dans le *second* il va prouver qu'il est le maître le plus parfait ; mais, auparavant, il faut établir la nécessité de croire aux enseignemens de la révélation, la nécessité de la foi.

Habacuc ne vous semble-t-il pas avoir blâmé les incrédules par ces paroles : *le juste vivra de la foi* [2] ! et cet autre prophète : *si vous ne croyez vous ne comprendrez pas* [3]. En effet, le moyen qu'elle s'élève à la contem-

[1] Pages 117, 118.
[2] Ch. II, v. 4
[3] Isaïe, ch. VII, v. 9.

plation naturelle de ces dogmes l'âme au-dedans de laquelle l'incrédulité lutte à tout moment contre les mystères qu'il faut apprendre? Or la foi que les Grecs calomnient en la réputant vaine et barbare, est un préjugé volontaire, un pieux assentiment, *la substance des choses que nous devons espérer, et l'évidence de celles que nous ne voyons pas* [1], suivant le langage du divin apôtre. C'est par elle que les anciens ont été honorés du témoignage que Dieu leur a rendu : *Sans la foi il est impossible de plaire à Dieu* [2]. D'autres ont défini la foi, un assentiment qui nous unit aux choses cachées, comme la démonstration, un assentiment manifeste à l'existence d'une chose ignorée. Si donc ce choix comporte le désir, le désir est un acte de l'intelligence. Et puisque le choix de la volonté est toujours le principe de l'action, il suit de là que la foi est le principe même de cette action; base fondamentale du choix plein de sagesse qui la détermine, quand la foi nous a montré un motif raisonnable d'agir [3].

Mais la foi n'est pas un état naturel de l'âme ; ce n'est pas une faculté, comme disaient quelques hérétiques, les Basilidiens et les Valentiniens entre autres. La foi est d'une part un don surnaturel, mais c'est en même tems un acte libre, et c'est à cause de cela que la foi est une vertu.

La foi n'est plus un acte de détermination volontaire, si elle est un privilége de notre nature; qui n'aura pas cru ne pourra être justement condamné, puisque la faute n'en sera point à lui; qui aura cru n'aura pas le mérite d'une foi qui ne sera pas la sienne. Foi ou incrédulité, elles échappent dans leur propriété ou leur différence à la récompense ainsi qu'au châtiment. La raison le dit assez, puisqu'elles dérivent l'une et l'autre d'une nécessité naturelle et antérieure dans le principe, et dans la main du Tout-Puissant. Mais si, machines dépourvues d'âme, nous obéissons à des ressorts naturels, qu'avons-nous à faire du libre arbitre, de la contrainte et du désir qui marchent devant eux? Je me demande vainement à moi-même, quelle sorte d'animal je suis, moi qui ai reçu de la fatalité des appétits que met en jeu une force étrangère? Que devient alors, chez l'homme qui peut-être a été incrédule, le repentir, gage du pardon? Où est la raison du baptême? Pourquoi le bienheureux sceau qu'il imprime? A quoi bon le Fils et le Père? Dieu n'est plus aux yeux des Basilidiens qu'un aveugle dispensateur d'organisations physiques, sans souci de la foi volontaire, fondement du salut [4].

[1] Saint-Paul *aux Hébreux*, ch. XI, v. 1.

[2] Saint-Paul *aux Hébreux*, ch. XI, v. 6.

[3] Pages 121, 122,

[4] Page 123.

Mais nous qui, grâce au témoignage des saintes Ecritures, sommes convaincus que Dieu a communiqué à l'homme la libre et souveraine faculté de choisir ou de rejeter, appuyons-nous sur la foi avec la confiance d'un jugement inébranlable, avec l'ardeur d'un esprit zélé. N'avons nous pas choisi le Verbe qui est la vie? En croyant à sa voix nous avons cru en Dieu; en effet, qui croit au Verbe connaît la vérité.... La vérité repose sur quatre bases : le sentiment, l'intelligence, la science et l'opinion. Selon la nature, c'est l'intelligence qui est la première, selon nous, et par rapport à nous, c'est le sentiment. L'essence de la science réside dans la réunion du sentiment et de l'intelligence. L'évidence est commune à l'intelligence et au sentiment; mais le sentiment est comme l'introduction de la foi. La foi se frayant un passage à travers les sensations, laisse l'opinion derrière elle, se précipite vers la vérité, et s'assied dans sa lumière. Vous qui prétendez que la science unie à la raison est capable de démontrer; sachez-le bien, les causes premières sont au-dessus de toute démonstration; ni l'art, ni la pénétration ne peuvent les saisir. La pénétration! elle ne s'exerce que sur les choses éventuelles et variables; l'art! il est dans l'action et presque aussi dans la théorie; la contemplation est son domaine. C'est donc par la foi seule, disent nos livres, que l'on peut pénétrer jusqu'aux principes de l'univers; car toute science peut s'enseigner, mais on ne peut enseigner que ce que l'on a appris d'avance [1].

Ici commence un second travail. Le Gnostique s'est mis par la foi en communication avec Dieu et avec les premiers principes; il sait quelle place il occupe dans l'univers; il peut sonder les misères infinies de sa nature corrompue; il a la clef du mystère de sa dégradation; il en a le remède. La foi lui révèle la loi de Dieu; loi d'expiation, de pénitence, de repentir pour le mal accompli; loi de patience, de charité, de continence pour l'avenir. La fin du second livre et tout le *troisième* en entier sont consacrés à développer l'union des vertus avec la foi qui les révèle, les rapports qu'elles établissent entre le Gnostique et Dieu, leur supériorité sur les vertus de la philosophie payenne dont l'auteur examine en passant plusieurs systèmes; mais ce qui fixe plus son attention, ce sont les désordres de certains hérétiques qui, regrettant les voluptés et les orgies proscrites par le Christianisme, s'efforçaient de les faire pénétrer dans la religion nouvelle; les uns proscrivaient la chasteté, les

[1] Pages 124, 125.

autres le mariage ; tous se livraient aux excès les plus dégoûtans. Le fleuve des passions, refoulé par les digues posées à la concupiscence par la loi du Christ, faisait effort pour rompre les barrières et inonder le champ de l'Eglise naissante. Tout ce que l'imagination peut concevoir de plus révoltant en fait de débauches fut emprunté aux turpitudes mythologiques et amalgamé aux conceptions impures des hérétiques d'alors. Il faut lire les belles pages dans lesquelles Clément d'Alexandrie rétablit contre Carpocrate, Epiphane, Valentin, les règles méconnues par eux de la morale catholique. Citer ici nous serait impossible, quelque désir que nous ayons de faire connaître l'auteur par ses propres paroles.

La vie des Chrétiens d'alors n'était pas tellement tranquille que la philosophie fût pour eux une pure théorie. Leurs luttes même contre les sophistes avaient des résultats sérieux ; et, quand ceux-ci étaient vaincus dans les discussions, ils croyaient vaincre par la persécution, ou chargeaient le bourreau d'imposer silence à ceux qui triomphaient par la parole ; et combien de fois nos premiers écrivains n'échangèrent-ils pas la plume de l'apologiste contre la palme du martyr ! La philosophie chrétienne avait donc une double épreuve à subir. Quand on avait donné les preuves logiques de sa foi, il fallait donner les preuves pratiques. Les premières étaient exposées, du haut des chaires, dans les écoles ou dans les ouvrages de discussion ; les autres étaient présentées dans les prisons, sur les échafauds, sur l'arène des amphithéâtres; les expositions de la croyance chrétienne formaient les prémices d'un syllogisme dont la conséquence était le martyre. On ne doit donc pas s'étonner de trouver une invitation au martyre dans un traité philosophique.

Il nous paraît convenable d'aborder maintenant la discussion du martyre et de la perfection. Tout ce que comporte la matière présente rentrera dans le cadre de ces deux questions, où la philosophie apparaîtra comme un devoir pour l'homme et pour la femme, qu'ils soient libres ou esclaves [1].

Ainsi commence le *quatrième* livre. Un philosophe moderne affirmait il y a onze ou douze ans que la philosophie faisait des

[1] Page 259.

progrès immenses, que jadis sur cent hommes on comptait à peine cinq philosophes; au moment où il parlait on pouvait en compter dix, bientôt quinze, et ainsi de suite. Il y a dix-huit siècles que le Christianisme appelle tous les hommes, qu'ils soient libres ou esclaves, à la vraie philosophie, car Dieu ne fait point acception de personnes ; et c'est une philosophie dont les preuves sont invincibles, car elles doivent triompher de tout, et même de la mort.

Le vrai Gnostique, empressé d'obéir, cède volontiers la dépouille de son corps à qui la lui demande ; voilà pourquoi, retranchant de lui toute affection charnelle, sans provoquer le tentateur, mais châtiant et réprimant ses insolences, « de quelque haute fortune, de quelque degré de félicité qu'il lui faille descendre, » comme dit Empédocle, il abandonne sans regret ces biens, et retourne prendre place au milieu du reste des hommes. D'abord il se rend à lui-même le témoignage qu'il est sincèrement fidèle à Dieu ; en second lieu il rend témoignage contre le tentateur, en lui prouvant que sa jalousie s'attaque inutilement à celui qui est fidèle par la charité ; il rend enfin ce témoignage au Seigneur, qu'il y a au fond de sa doctrine une force de persuasion si énergique, que la crainte de la mort elle-même ne le poussera jamais à l'apostasie..... Admirez comment ce généreux athlète prêche éloquemment l'amour en s'unissant par la reconnaissance aux vertus célestes, ses sœurs, et surtout en couvrant de confusion les infidèles, par le sang précieux qu'il répand... Et remarquez-le bien, il ne vend pas sa vie dans l'espérance de la couronne qu'on lui prépare, c'est uniquement par amour pour Dieu qu'il sortira de cette vie, la joie dans le cœur, les actions de grâce sur les lèvres, et pour celui qui lui a fourni un motif de prendre son vol vers les cieux, et pour celui qui a tramé des machinations contre ses jours. Il les remercie l'un et l'autre de lui avoir offert ce qu'il n'aurait jamais cherché lui-même, l'honorable occasion de se manifester tel qu'il est, à son bourreau, par l'énergie de sa patience, à son Dieu, par l'ardeur de sa charité. Divine charité! par elle, le martyr même avant sa naissance était déjà présent aux yeux du Seigneur, qui contemplait d'avance son dévouement et son immolation.... Quant à nous, nous donnons au martyre le nom de *consommation*, non pas parce qu'il *termine* la vie de l'homme, comme l'entend le vulgaire, mais parce qu'il *achève et consomme* l'œuvre de la charité. Les anciens Grecs aussi célèbrent par des chants de triomphe le trépas de ceux qui ont succombé sur le champ de bataille. Ce n'est pas qu'ils conseillent par ces hommages une mort vio-

lente, c'est que le brave qui meurt à la guerre s'est retiré de la vie sans craindre la mort, brisé dans son corps avant que l'âme pût se troubler et défaillir... Si le martyre consiste à rendre témoignage à Dieu, toute âme qui règle sa vie d'après la connaissance de Dieu, et obéit fidèlement aux préceptes, est martyre par sa vie et par ses discours; qu'importe la manière dont elle est délivrée de sa prison terrestre? Au lieu de sang elle répand sa foi pendant sa vie entière et à l'instant de sa mort [1].

Ainsi la vie du Chrétien doit être une mort de tous les jours, s'il veut que le moment de sa consommation soit le commencement de sa vie dans le sein de Dieu. Ainsi s'exerçaient les premiers enfans de l'Eglise, entre les tombes de leurs frères immolés et les supplices que leur préparaient les tyrans. J'aime à étudier la philosophie de ces hommes qui laissaient leurs auditeurs pour paraître devant les proconsuls, et passaient de la chaire où ils avaient enseigné le mépris des choses terrestres à l'échafaud d'où ils s'élançaient dans les cieux.

Et maintenant quelle n'est pas l'énormité du crime de l'apostat, qui, transfuge de Dieu, a passé sous les drapeaux de Satan. Il ment au Seigneur, ou plutôt il ment à sa propre espérance, l'infidèle qui ne croit pas à Dieu, et celui-là ne croit pas qui n'accomplit pas les commendemens imposés. Mais quoi? n'est-ce pas se renier soi-même que de renier le Seigneur? oui, soi-même: car on n'enlève pas au maître sa souveraineté sur son domaine pour avoir rompu tous les liens qui unissaient au maître. En reniant le Sauveur on renie *la vie*, parce que *la lumière était la vie*.... C'est pourquoi, qui s'aime véritablement lui-même, aime le Seigneur et confesse le salut pour sauver son âme [2].

L'Eglise entière est pleine de fidèles, soit hommes courageux, soit chastes femmes, qui pendant tout le cours de leur vie ont médité sur la mort par laquelle nous revivons en Jésus-Christ. Quiconque règle sa conduite sur nos croyances et nos mœurs, qu'il soit barbare, grec, esclave, vieillard, enfant ou femme, peut connaître la véritable philosophie, même sans le secours de l'étude et des lettres; car la sagesse est le partage de tous les hommes qui l'ont embrassée. Un point avoué parmi nous, c'est que la nature, la même dans chaque individu, est capable des mêmes vertus [3].

[1] Pages 276, 277.
[2] Page 291.
[3] Pages 299 et 300.

Telles sont les premières protestations du Christianisme au berceau contre les préjugés impies qui avaient, aux yeux des philosophes même, établi plusieurs races d'hommes; le maître et l'esclave n'étaient pas de la même espèce; la doctrine de véritable égalité partit de la croix, où le Christ avait payé du même prix la liberté de tous les hommes; le niveau de cette égalité fut la hache du licteur. Mais les Chrétiens ne la levaient pas; ils se courbaient au contraire sous ses coups, pour conquérir par la mort la gloire de leur grandeur recouvrée.

La fin du *quatrième livre* est principalement consacrée à montrer les vertus qui doivent acompagner le Gnostique qui veut se rendre digne du martyre, à développer les sentimens de charité divine qui doivent l'enflammer.

Appuyé sur la foi et préparé par toutes les vertus à confesser sa croyance, même au prix de son sang, le Gnostique pouvait dès ce moment recevoir un gage des récompenses qui lui sont promises par une manifestation plus pure de la verité; l'espérance lui apparaît, et commence à soulever le voile des symboles, qui lui cache les biens futurs. C'est pour l'aider dans les nouvelles recherches qui s'offrent à lui que l'auteur consacre son *cinquième livre* à l'examen du symbolisme payen, des figures de l'Ancien-Testament et des mystères de la loi nouvelle. Cette partie de l'ouvrage n'est guère plus susceptible d'analyse que celle où il traite des préceptes de la morale.

Dans le *sixième livre*, l'auteur revient sur divers points touchés dans les livres précédens, et s'attache à montrer comment le vrai Gnostique se sert des diverses branches des connaissances humaines. Il serait trop long de citer, et nous préférons renvoyer à l'ouvrage même ceux de nos lecteurs qui voudraient savoir ce qu'on pensait aux premiers siècles de la question si controversée de nos jours, au sujet des études ecclésiastiques, sur les rapports de la science et de la foi. On y verra comment l'auteur, en reconnaissant que les sciences profanes sont de pures servantes de la théologie, établit cependant que ce sont des servantes utiles, et que, bien dirigées, elles contribuent au triomphe de la vérité.

Le *septième livre* commence à parler des rapports supérieurs

et intérieurs du Gnostique avec Dieu. Les premiers docteurs ne comprenaient pas cette science sèche, aride, glacée, qui dissèque avec un scalpel désolant les fibres de la religion, réduite à l'état de cadavre. Ils allaient allumer le flambeau de la foi au foyer de la charité; les sciences leur apprenaient bien quelque chose, mais la prière faisait tomber en quelque sorte pour eux les barrières mystérieuses des dogmes révélés; les études profanes les conduisaient au seuil du temple, mais l'humilité et l'amour leur en ouvraient les portes, et aidaient leurs pieuses contemplations à en sonder les profondeurs inconnues.

Ces sept livres sont dans plusieurs éditions suivis d'un *huitième*, mais qui évidemment ne fait pas partie du même corps d'ouvrage. Tels que nous les avons, les *Stromates* ne sont pas complets; c'est, nous l'avons déjà dit, une introduction, et une introduction magnifique à l'exposition des mystères chrétiens. L'auteur l'indique aux premières pages de son livre: après avoir rappelé les deux grandes pierres de touche de la vérité, l'Ecriture sainte et la Tradition, il annonce qu'il va aborder de nouvelles matières; termina-t-il son plan, ou s'arrêta-t-il à cette première partie? c'est ce que nous ignorons.

Evidemment, les idées exposées dans le livre des *Stromates* furent enseignées dans l'école catholique d'Alexandrie; or, représentez-vous les chrétiens, vieux déjà dans leur croyance, les cathécumènes à demi instruits, les sophistes, que le désir de trouver de nouvelles matières à discussion conduisait à ces leçons, mêlés aux prêtres payens qui allaient s'enquérir des triomphes croissans des ennemis de leurs dieux, joignez-y quelques-uns de ces débauchés qui pullulaient dans la capitale de l'Egypte, et que la curiosité poussait vers la chaire du ridicule disciple du crucifié, et demandez-vous quelles impressions diverses de consolation, d'étonnement, ne devaient pas exciter les paroles du prêtre chrétien lorsqu'il traitait de la foi, de la vertu, telles que Jésus les révéla au monde, des espérances du vrai Gnostique, et quand chacun savait qu'il était prêt à sanctionner de son sang la croyance qu'il professait. Il faut étudier ces scènes si belles, si glorieuses pour nous, si nous voulons

nous faire une idée de l'état de l'Eglise à ses premiers jours, alors elle avait l'espérance pour elle, mais ses triomphes n'avaient pas éclaté sur le monde; aujourd'hui qu'elle a le souvenir d'un passé de victoires, et la même force dans le cœur, quelles craintes pourraient lui faire concevoir les nouveaux assauts qu'on lui livre?

La pensée de traduire les Pères de l'Eglise est digne de celui qui l'a conçue. M. l'abbé de Genoude rend par là un vrai service à la religion, en mettant à la portée de tous les lecteurs, les monumens les plus beaux et les plus précieux de l'Eglise catholique. Pour ce qui regarde Clément en particulier, on avait bien traduit en français son *Exhortation aux Gentils*, son *Pédagogue*, et le traité ayant pour titre: *Quel riche sera sauvé* [1]; mais son ouvrage principal, les *Stromates*, n'avait jamais été traduit. Il faut en convenir les difficultés étaient grandes; car malgré les travaux du célèbre *Potter*, archevêque de Cantorbery, le texte de saint Clément est resté obscur, incomplet peut-être en plusieurs endroits. Nous ne dirons pas que le traducteur ait toujours vaincu la difficulté; il nous a paru qu'en quelques endroits, le texte est un peu paraphrasé, en quelques autres la difficulté a été tournée plutôt que résolue. Cependant on ne peut que louer ce travail, et reconnaître que c'est un service rendu à l'Eglise.

Nous venons de dire que le texte de saint Clement est souvent incomplet, et qu'il réclamait un nouvel éditeur. C'est avec plaisir que nous apprenons qu'un jeune prêtre de beaucoup de mérite, M. Sionnet, s'occupe depuis long-tems de donner une édition revue sur de nombreux manuscrits, et accompagnée des notes critiques, historiques et philologiques que les études et les découvertes récentes rendent nécessaires et

[1] *L'exhortation aux gentils* a été traduite par M. le président Cousin, et imprimée à part, à Paris, 1684, in-12. — Les deux autres opuscules se trouvent dans une traduction des opuscules des Pères, publiée à Paris, en 1696, in-12. — Le *bel hymne* de saint Clément à *Jésus Sauveur* a été traduit par M. l'abbé Foisset, dans les *Annales*, tom. VIII, p. 512, et par M. Collombet, à la fin de son édition des *Hymnes de Synésius*, grec-français, Lyon, 1836

possibles. Nous désirons la voir paraître, et nous espérons que MM. Gaume y donneront les mêmes soins qui ont fait de l'édition de saint Jean Chrysostome une œuvre louée de tous les savans [1].

L'abbé Em. d'Aizon,
Vicaire-général de Nîmes.

[1] La dernière et la meilleure édition de saint Clément, celle de J. Potter, Oxford, 1715, en 2 vol. in-folio, avec traduction et commentaire, réimprimée à Venise, avec quelques augmentations, en 1757, ne se trouve plus dans le commerce qu'à un prix exorbitant (80 f. les deux vol.): une nouvelle édition sera donc reçue avec empressement. L'édition de Wursbourg, en 1780, en 3 vol. in-8°, n'a point de commentaires, ce qui est pourtant d'une nécessité indispensable pour entendre saint Clément.



ERRATA.

Nous ne voulons pas renvoyer à un autre cahier quelques corrections qui nous sont signalées par M. l'abbé Pitra, à son article sur l'*inscription chrétienne* trouvée à Autun ; les voici :

P. 197. Au lieu de : *ουρανιος* lisez *ουρανιου*.
Id. Lisez ainsi le 3e vers :
Θεσπεσιων υδατων την σην, φιλε, θαπεο ψυχην.
Par conséquent il faut modifier la traduction en ces termes :
Dans les eaux divines, frère, ensevelis ton âme.

Nous profiterons de cette occasion pour dire que cette inscription a fait quelque sensation parmi les hellénistes de Paris. Le savant M. Hase la regarde comme la plus remarquable qui ait été trouvée en France, et il ne la croit pas postérieure au 3e siècle ; il a bien voulu envoyer un exemplaire de notre journal à l'érudit M. Boeck de Berlin, auteur du bel ouvrage, in-folio, *Corpus inscriptionum græcarum*. Ainsi nous reviendrons plus d'une fois sur cette belle découverte.

Traditions Phéniciennes.

DISSERTATION SUR L'AUTHENTICITÉ

DES FRAGMENS DE L'HISTOIRE PHÉNICIENNE DE SANCHONIATHON,

Renfermés dans le premier livre de la *Préparation Evangélique* d'Eusèbe de Césarée de Palestine.

Troisième Article [1].

Ecrivains qui ont cru le livre de Sanchoniathon le produit d'une fraude pieuse. — Lobeck. — Examen des raisons qu'il en donne et des autorités qu'il cite. — De quelle Sémiramis Sanchoniathon était-il contemporain. — Résumé.

Comme je l'ai annoncé dans mon dernier article, je vais examiner maintenant quels sont les écrivains qui ont cru que le livre de Sanchoniathon était le produit d'une fraude pieuse; ce qui les a induits dans cette pensée, c'est l'usage que certains auteurs modernes ont fait de ce document pour confirmer les traditions mosaïques. De là ils ont conclu qu'Eusèbe avait eu un même dessein en les publiant, ou plutôt en les supposant, et qu'il en était le véritable auteur. M. Löbeck, professeur à Konisberg, a résumé leurs moyens d'attaque dans un ouvrage intitulé *Aglaophamus* [2]. Je vais donc le suivre pas à pas comme j'ai fait à l'égard de Dodwell.

Objection. M. Löbeck commence par combattre l'opinion de ceux qui, comme Heyne, Beck et M. Orelli, mitigent le verdict côntre Sanchoniathon, et y ont vu un ouvrage ancien, mais interpolé dans certaines parties. Ce *mezzo termine* est inadmissible, dit-il; comment faire la part de la vérité et du mensonge? la raison sur laquelle ils s'appuient, qu'il y a eu

[1] Voir le deuxième article, dans le N° 110, ci-dessus, p. 85.
[2] T. 2. p. 1265.

vrai dans cette fable, prouverait seulement que le falsificateur a voulu lui donner quelque vraisemblance. Annius de Viterbe pourrait user de la même excuse. Et puis quel serait le falsificateur? Toute la question se réduit, dit M. Löbeck, à savoir si la théologie des anciens phéniciens est bien tellè que nous la donne Sanchoniathon.

Rép. Jablonski se charge de la réponse : « Les traditions du »livre de Sanchoniathon, soit qu'on le considère comme un »écrivain authentique ou non, sont telles qu'on ne peut pas »mettre en doute que tout ce qu'il a dit est puisé dans l'ancienne »et véritable théologie des Phéniciens [1]. »

Cette autorité me paraît au-dessus de tout ce que je pourrais dire, car personne n'était plus versé que Jablonski dans les profondeurs théologiques des anciennes religions. La Croze qui peut lui être comparé, était partisan avoué de Sanchoniathon, mais comme ce n'est pas par des autorités, mais bien par des raisonnemens que la question doit se résoudre, suivons ceux de M. Löbeck.

Obj. On ne pourra juger, dit-il, si cet ouvrage est une expression fidèle de la théologie phénicienne, que si l'on a en sa faveur le témoignage des anciens et d'après des caractères de vérité dans son contexte. Le plus fort argument pour rejeter cet écrit est le silence avant Philon de tous les auteurs grecs et romains.

Rép. Si le silence des auteurs était une cause suffisante pour répudier les ouvrages anciens; chez les Latins, Phèdre, et Velleius Paterculus seraient des ouvrages apocryphes. Athénagore, chez les chrétiens est passé sous silence. Polyen n'est nommé que par Suidas et son ouvrage des *Stratagêmes* n'est pas cité, en sorte qu'on peut douter s'il a été connu de Suidas, et si ceux qu'il nomme ne sont pas des homonymes. Le seul qui en parle est l'anonyme de Gale, περὶ ἀπίστων, de Panc. C. 11°. Pour ne pas sortir des Phéniciens, Hypsicrate, que Lœtus avait traduit au dire de Tatien, quoique son nom soit certainement

[1] Traditionem Sanchoniathonis sive is scriptor genuinus sive minus, *ex priscâ et genuinâ Phœnicum theologiâ dimanasse, jure ambigi non potest. Pantheon ægyptiacum*, t. 1, p. 12.

altéré, n'est nommé que par cet écrivain. Si Eusèbe le citait, on devrait donc nier la citation.

Il y avait de plus une bonne raison pour qu'on ne parlât pas de Sanchoniathon avant qu'il eût été traduit par Philon. C'est qu'avant que Lœtus eût traduit Mochus, le nom de ce dernier était également ignoré; par la raison que les Grecs semblables à nos français ne savaient et ne se souciaient que de leur langue. Quand on voit que Plutarque, après avoir passé beaucoup de tems à Rome et en Italie, confesse son ignorance de la langue latine [1], on peut juger s'ils apprenaient le phénicien, langue à-peu-près morte, et où, sauf quelques documens historiques, il n'y avait rien à puiser. M. Löbeck s'étonne de l'insouciance des auteurs grecs à ce sujet, à cause des anciennes et nombreuses relations de commerce entre la Grèce et la Phénicie. De nombreux écrivains tyriens, sidoniens, bérytiens, figurent parmi les philosophes, les grammairiens et les historiens grecs. M. Löbeck ne paraît pas faire la distinction nécessaire à établir entre la Tyr d'Hyram et celle depuis Alexandre. Cette dernière était une ville grecque comme Alexandrie d'Egypte, l'une et l'autre tenaient bien peu à l'ancienne gloire phénicienne ou égyptienne; qu'il cherche dans les nombreux écrivains alexandrins, sauf Eratosthène, des détails sur l'histoire et la religion de l'ancienne Egypte; qu'il demande aux écrivains de la Carthage romaine des renseignemens sur l'ancienne colonie phénicienne; qu'il consulte les nombreux écrivains espagnols qui ont fleuri à Rome sous les empereurs, sur l'état primitif de la Bétique ou de la Lusitanie, il en obtiendra le même silence.

« Les Tourditaniens, dit Strabon, sont, de tous les peuples » de la Bétique, ceux qui ont le plus complètement embrassé » les mœurs romaines : ils n'ont plus même le souvenir de leur » langue maternelle [2]. »

[1] *In vitâ Demosth.* c. 2.

[2] Οἱ μὲν Τουρδιτανοὶ καὶ μάλιστα οἱ περὶ τὴν Βαῖτιν τελέως εἰς τὸν Ρωμαίων μεταβέβληνται τρόπον· οὐδὲ τῆς διαλέκτου τῆς σφετέρας ἔτι μεμνημένοι. l. III. Qu'on demande aux Américains de nos jours des éclaircissemens sur l'état de cet hémisphère avant Colomb.

Philon a pu mettre plus de prix que ses devanciers à exhumer un historien oublié dont il restait peu de manuscrits; cela relevait sa patrie, favorisait ses doctrines religieuses. L'ancienneté des livres saints est incontestable; les Grecs qui allaient à Tyr allaient aussi à Joppé, Gaza, Ascalon, eh bien! voit-on qu'un seul grec en ait dit un mot avant la traduction dite des Septante. On n'y pensait guère. Nous confondons trop notre position avec celle des anciens. A l'époque de la renaissance, l'antiquité s'est présentée aux regards des peuples étonnés comme le développement le plus admirable de toutes les sciences et de tous les arts; non-seulement deux belles langues et une riche littérature récompensaient les efforts de ceux qui s'adonnaient à l'étudier, mais on y trouvait des sciences toutes faites. L'histoire avec ses deux appuis, la chronologie et la géographie, les mathématiques avec leurs branches, la médecine avec la botanique, la philosophie avec toutes ses dépendances, jusqu'à l'architecture et la musique; ce à quoi la barbarie du moyen-âge n'avait à opposer que de misérables romanciers. Les anciens, au contraire, qu'avaient-ils à prendre dans les fouilles des tems antérieurs? une histoire défigurée par des contes absurdes, rien de plus. Sanchoniathon nous en donne la preuve; Hérodote et Diodore de Sicile nous montrent ce qu'on pouvait en tirer; et je crois que les prétendus antiquaires phéniciens que nomme Josephe, et d'après lui M. Löbeck, Dius, Ménandre, Philostrate, Théodote ou Diodote, Hiéronyme, Histiée et Teucer, ne nous instruiraient qu'en se rapprochant des tems plus modernes. Au reste, M. Löbeck convient lui-même de l'impossibilité de fonder une preuve sur cet argument au milieu du naufrage de toute l'antiquité.

Il renouvelle ensuite l'attaque concernant le Τάαυτος qu'il veut donner pour un Egyptien.

Rép. J'ai cité, en réponse à Dodwell, un texte de Varron qui me paraît tellement péremptoire que, s'il y a eu plagiat entre les deux nations, on doit plutôt en accuser les Egyptiens [1].

[1] Le voici, *De linguâ latinâ*, liv. IV, c. 10. Principes dei Cœlum et Terra: hi dei iidem qui in Ægypto Serapis et Isis, qui sunt *Taautes* et *Astarte* apud Phœnicos.

Il parle de Tyr qui n'a été fondée que depuis Sémiramis, en sorte qu'il en aurait parlé avant qu'elle existât.

Rép. Je discuterai bientôt ce qui concerne l'époque de la Sémiramis contemporaine de Sanchoniathon ; et j'observerai que Tyr ici n'est point la ville, puisqu'il nomme après Byblos, fondée par Saturne comme la plus ancienne ville phénicienne. C'est donc le lieu de Tyr qu'il désigne ; et ce qui le montre, c'est qu'il n'en parle que pour dire qu'*Hypsouranios* s'y fixa et fut l'inventeur des cabanes de roseau, ce qui ne donne guère l'idée d'une ville. En outre, la Tyr de Sanchoniathon n'est point celle qui fut construite dans une île après la destruction de *Paléotyr* par Nabuchodonosor. Cette Tyr a précédé assez long-tems la prise de Troie ; puisque la Tyr insulaire, bâtie des débris de la première, est déjà citée dans les prophètes. La vieille Tyr est nommée dans le *livre de Josué* [1].

Il reproche au rédacteur de cette mythologie le mélange des fables grecques et des traditions juives.

Rép. Outre que le premier reproche atteint d'autres mythologies, il est incontestable que les Phéniciens ont implanté beaucoup de colonies en Europe. On doit leur en attribuer plus qu'aux Egyptiens, qui de l'aveu d'Hérodote n'étaient pas adonnés à la navigation ; il est donc naturel que leurs idées religieuses se retrouvent dans les peuplades qui remontent à eux. Quant aux traditions juives, elles sont toutes dans les interprétations des modernes et nullement dans l'auteur phénicien.

Il examine ensuite si l'ouvrage sur les Juifs, cité par Porphyre dans son *livre contre les Chrétiens* [2], est bien de Sanchoniathon ou de Philon. Origène [3] en parle comme l'œuvre de Philon ; mais M. Löbeck incline à croire que Philon n'était encore que traducteur, et que l'auteur était Sanchoniathon, qui avait profité des mémoires de *Jerombal*, prêtre du Dieu *Jao*.

Rép. Je crois cette opinion erronée ; elle est entièrement contredite par Origène, qui nomme l'auteur de l'ouvrage contre les Juifs, Philon, lequel accuse de pseudonymie l'ou-

[1] Ch. XIX, v. 29.

[2] Eusèbe, *Prep. evang.* I, 485.

[3] *Contre Celse*, I, 18.

vrage d'*Hecatée* sur le même sujet, à cause des éloges pompeux que ce dernier donne à la sagesse du peuple Juif. On voit donc que Sanchoniathon ne peut trouver là sa place ; mais Sanchoniathon avait consulté les écrits de *Jerombal*, prêtre du Dieu des Juifs, qui les avait offerts à *Abibol*, roi de Béryte. Ce roi et cet *Hierombal* sont presque contemporains de Moïse, dit Porphyre ; mais il n'en est pas de même de Sanchoniathon qui est bien postérieur, ayant vécu sous une Sémiramis, reine d'Assyrie, qui régna vers le tems de la prise de Troie par les Grecs. Le passage de Porphyre, qui est cité deux fois dans les mêmes termes par Eusèbe [1], a été mal compris par tous ceux qui l'ont interprété ; ils ont attribué à Sanchoniathon un ὅς qui concerne évidemment *Hierombal*, ce qui met Porphyre en contradiction avec lui-même. L'écrivain grec avait fait cependant tout ce qu'il avait pu pour éviter cette confusion ; mais on n'en a tenu aucun compte. Ayant nommé Abibal et Hierombal, il ajoute [2] : « Les tems de ceux-ci tombent avant les tems de Troie, et se » rapprochent presque de ceux de Moïse, comme le prouvent » les généalogies des rois de Phénicie. Pour Sanchoniathon, il » vécut du tems d'une Sémiramis, reine des Assyriens, qui est » inscrite avant l'époque de la guerre de Troie ou simultané- » ment à ces événemens. » Cette chronologie de Porphyre est celle de Philon dans son ouvrage περὶ πόλεων, comme on en peut juger par Etienne de Byzance au mot Βαβυλών, et a été adoptée par Suidas [3] : « Sanchoniathon, dit-il, philosophe » tyrien, qui vécut du tems de la guerre de Troie. » Mais elle contrarie entièrement celle d'Eusèbe, comme on peut s'en convaincre.

Suivant lui, Sémiramis est contemporaine d'Abraham, en sorte qu'il se jette dans des embarras inextricables ; mais lais-

[1] P. 31 et 485.

[2] Οἱ δὲ τούτων χρόνοι καὶ πρὸ τῶν Τρωικῶν πίπτουσι χρόνων, καὶ σχεδὸν τοῖς Μωσέως πλησιάζουσιν, ὡς αἱ τῶν Φοινίκης βασιλέων διαδοχαὶ μηνύουσι. Σαγχωνιάθων δε ἐπι Σεμιράμεως γέγονε τῆς Ασσυρίων βασιλίδος ἣ πρὸ τῶν Ἰλιακῶν, ἢ κατ' αὐτούς γε χρόνους γενέσθαι ἀναγέγραπται.

[3] Σαγχωνιάθων Τύριος φιλόσοφος ὃς γέγονε κατὰ τὰ Τρωικά.

sous-le parler [1]. Voici ce que dit Porphyre : « Mais il faut sou-
» mettre cette assertion au calcul des tems ainsi qu'il suit :

» Si Sanchoniathon a été contemporain de Sémiramis, et que
» celle-ci, comme il est généralement reconnu, ait précédé de
» beaucoup les tems de Troie, il s'en suivra que Sanchoniathon
» aura été antérieur à ces mêmes tems; mais on dit que celui-
» ci a reçu des mémoires de personnages plus anciens que lui
» quant aux tems, et cependant c'est à peine, ajoute-t-on, s'ils
» se rapprochent de l'époque de Moïse. Mais de combien est-il
» raisonnable de croire que Moïse a précédé ces personnages?
» Voilà ce qui est embarrassant, et pourquoi je crois devoir
» abandonner toute cette discussion chronologique. Mettant en
» fait que Sanchoniathon est contemporain de Moïse et ne lui
» est pas antérieur, je poursuivrai ainsi ma pensée. Si Sancho-
» niathon s'est fait connaître sous Sémiramis, reine des Assy-
» riens, accordant que Moïse ne fût pas plus ancien que lui,
» mais ayant fleuri dans le même tems, il s'en suivra que Moïse
» était aussi contemporain de Sémiramis. Mais ce que nous
» avons dit ci-dessus a démontré qu'Abraham était né sous
» elle. Cependant le récit du philosophe établit que Moïse était
» plus ancien, et cette Sémiramis est prouvée avoir précédé de
» huit cents ans bien comptés la guerre de Troie : Moïse sera
» donc, suivant les calculs du même philosophe, d'autant d'an-
» nées antérieur à la guerre de Troie. »

Je demande maintenant comment Eusèbe, d'après M. Löbeck, inventeur de tout ce récit, l'aurait arrangé de manière à ne pouvoir pas l'expliquer d'une part, et de l'autre à en tirer une conséquence qui détruirait de fond en comble tout son système, je ne dis pas seulement chronologique, à quoi certes il attachait quelque prix; mais son système apologétique de la religion, à quoi il devait tenir beaucoup plus qu'au faible avantage que lui procurait l'invention de faire parler Sanchoniathon, Philon et Porphyre; c'était de prouver que la Genèse primait toutes les cosmogonies connues. Aussi s'étend-il avec complaisance sur cette preuve qu'il aurait détruite lui-même par une fiction de bien peu de secours.

[1] P. 485. 1.

Philon, que Porphyre a suivi, avait dit dans son livre *περὶ πόλεων* ce qui est répété par Etienne de Byzance au mot Βαβυλών : « Babylone, fondation très-ancienne de Babylone, homme très- » sage fils de Bélus, non, comme le dit Hérodote, fondée sous » Sémiramis ; car Babylone était plus ancienne qu'elle de deux » mille ans, comme le veut Hérennius [1]. »

Si la fondation de Babylone est plus ancienne de 2000 ans que Sémiramis, cette reine serait reportée bien après la prise de Troie. Aussi Usserius (an du monde 2789) propose-t-il dans sa chronologie de lire αβ, 1002 ; et il observe que 1022 ans coïncideraient parfaitement avec les calculs astronomiques que Callisthène avait envoyés de Babylone à Aristote, ainsi que nous l'apprend Simplicius dans son *Traité du ciel* [2], et cela d'après Porphyre. On voit donc que ce philosophe était d'accord avec Philon et avec lui-même, et dans un désaccord total avec Eusèbe, et qu'il trouvait un appui dans les calculs fournis par Callisthène. Cette chronologie, de plus, concorde entièrement avec les données d'Hérodote, qui, parlant de la durée de l'empire des Assyriens, dit : « Les Assyriens ayant dominé dans l'Asie supé- » rieure pendant cinq cent vingt ans, les Mèdes furent les pre- » miers qui firent une défection [3], et les autres nations les imitè- » rent [4]. » Le même Hérodote place Sémiramis cinq générations seulement avant Nitocris [5].

Je ne veux pas entreprendre la comparaison de cette chronologie avec celle de Ctesias, qui donne 1360 ans d'existence à l'empire Assyrien. Elle a excité assez de débats ; mais je me

[1] Βαβυλῶνος, ἀνδρὸς κτίσμα παλαίτατον σοφωτάτου παιδὸς Βήλου οὐχ ὡς Ηρόδοτος ὑπὸ Σεμιράμιδος. Ταύτης γὰρ ἦν ἀρχαιότερα (Βαβυλὼν) ἔτεσι χιλίοις δύο ὡς Ἐρέννιος.

[2] L. 2. p. 123. d'Alde.

[3] Ἀσσυρίων ἀρχόντων τῆς ἄνω Ασίης ἐπ'. ἔτεα εἴκοσι καὶ πεντακόσια, πρῶτοι ἀπ αὐτῶν Μῆδοι ἤρξαντο ἀπίστασθαι. l. 1, c. 95.

[4] Καὶ τὰ ἄλλα ἔθνεα ἐποίεε τωὐτὸ τοῖσι Μήδοισι.

[5] Ἐν δὲ τοῖς βασιλεῦσι τῶν Ἀσσυρίων ἦσαν καὶ γυναῖκες δύο ἡ μὲν πρότερον ἄρξασα τῆς ὕστερον γενεῆσι πέντε πρότερον γενομένη, τῇ οὔνομα ἦν Σεμίραμις...... ἡ δὲ δὴ δεύτερον γενομένη ταύτης βασίλεια τῇ οὔνομα ἦν Νίτωκρις, l. 1, c. 184.

bornerai à conclure qu'il n'y a rien d'absurde dans une computation de tems qui a pour chef Hérodote, pour soutien dans l'antiquité, Callisthène, Philon et Porphyre, et qui dans les tems modernes a été appuyée par Usserius et Marsham, sans citer une foule de noms moins célèbres. C'est après tout celle de Philon, répétée par Eusthate *sur Denys*, vers 1005.

Je vais résumer le synchronisme de Porphyre.

Peu de tems après Moïse, *Hierombal* présente à *Abibal*, roi de Béryte, les écrits qui contiennent les faits principaux de l'histoire des Juifs jusqu'à cette époque. Ces mémoires sont approuvés par les critiques que ce roi avait chargés de les examiner ; et comme les Chananéens et les Juifs avaient été continuellement en hostilité depuis la sortie d'Egypte, ils devaient connaître réciproquement leur histoire.

Du tems du siége de Troie, époque contemporaine d'une des reines d'Assyrie du nom de *Sémiramis*, Sanchoniathon a reçu ces mémoires, et en a profité pour rédiger l'histoire de la Phénicie, sa patrie.

Sous Adrien, Philon de Byblos a exhumé ce document pour le traduire en grec ; il a de plus écrit sur les Juifs un ouvrage *ex-professo*, où l'on pense que, partageant les préjugés nationaux de ses ancêtres, il les traitait assez mal ; il a cependant profité des renseignemens que contenait le livre de Sanchoniaton sur ce peuple, qui, d'après ce qu'on vient d'en dire, méritaient toute confiance.

Quant à la différence de huit ou de neuf livres attribués à l'ouvrage de Philon, Dodwell [1] a défendu Eusèbe à cet égard, et prouvé par des exemples semblables que cette variante n'avait rien d'extraordinaire. Ainsi l'évangile de saint Luc a été appelé πρῶτος λόγος, à cause des *Actes* du même écrivain : l'*Histoire de la vie de Josèphe* a été citée comme un livre de *ses Antiquités* ; Cassiodore même y comprend les deux livres *contre Appion* [2], lorsqu'au lieu de vingt livres il en attribue vingt-deux à son ouvrage ; l'*Octavius* de Minutius-Felix passait déjà du tems de saint Jérôme pour le 8e *d'Arnobe*, *contre les nations*. En effet, la première édition de cet auteur donnée à Rome le pré-

[1] P. 80 et 81.

[2] *Divin. Lect.* c. 17. a

sente ainsi. Voici ce qu'en dit saint Jérôme [1] : « Le livre faussement intitulé 8e *d'Arnobe* est de Minutius Felix ; il est prouvé » qu'Arnobe n'a composé que 7 livres, et ce 8e est un dialogue » entre un chrétien et un païen, dont le titre *Octavius* résulte » évidemment aux yeux du lecteur de ce que l'interlocuteur » chrétien porte ce nom. »

Nous lisons dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe que Philon-le-Juif a écrit en cinq livres le récit de ce qui est arrivé aux Juifs d'Alexandrie, sous Caïus César. Il n'existe à cet égard que deux livres; l'un intitulé *contre Flaccus*, l'autre *Ambassade à Caïus*; et Henri de Vallois prouve dans sa note qu'il n'a pas pu exister un seul livre de plus sur ce sujet.

Le 3e livre de Théophile, *Ad Autolycum*, a joui d'un titre à part, celui de *Liber de Temporibus*.

Le *Protreptique*, le *Pedagogue* et les *Stromates* de saint Clément sont les parties séparées d'un même ouvrage. Le livre *De Martyribus Palestinæ* d'Eusèbe a été souvent considéré comme le 8e de son *Histoire ecclésiastique* ; les trois *contre Marcel d'Ancyre* et les deux de *Théologie ecclésiastique* forment un ensemble ; les 7 livres de l'*Institution divine* de Lactance ont chacun un titre distinct ; les livres de Lucifer de Cagliari font suite l'un à l'autre, sans titre ni nombre qui l'indique. Aux preuves de Dodwell, j'ajouterai ce qui suit : Suidas, à l'article *Théopompe*, énumérant ses ouvrages, dit qu'il écrivit un *Abrégé des histoires d'Hérodote* en deux livres ; et le scholiaste d'Apollonius de Rhodes, sur le vers 272 du 4e livre des *Argonautiq.*, comparant Hérodote à Théopompe sur le véritable nom d'un roi d'Egypte, dit que ce dernier le nomme *Sesostris* dans son 3e livre.

Céphalion, cité par Photius [2] comme auteur d'une *Histoire universelle depuis Ninus jusqu'à Alexandre* en neuf livres, auxquels il donnait le nom des neuf muses, dit qu'Uranie contenait les *faits d'Alexandre*. Le même Photius, parlant des extraits que *Sopatre* a fait de ce livre, dit qu'*Erato* contenait la *Relation du règne d'Alexandre* [3].

[1] *De scriptoribus ecclesiasticis.*

[2] LXVIII, p. 50.

[3] Ἐρατοῦς διαλαμβανούσης τὰ κατ' Ἀλέξανδρον. CLXI, p. 177.

Ces raisons ne convainquent pas M. Löbeck [1]; il dit : Porphyre n'est pas en dissentiment de peu d'importance avec Eusèbe ; l'un compte *neuf livres* et l'autre *huit*. On cherche à excuser cela en disant que Porphyre a omis le livre des Juifs, ou a séparé la théologie de l'histoire [2]; ces deux excuses n'ont aucune apparence de raison.

Rép. Ce ton tranchant ne prouve pas. J'espère donner une preuve qui justifiera la *présomption* de Bochart ; je rassemblerai les textes. Eusèbe dit [3] : « Ce Philon qui a partagé en neuf livres » tout l'ouvrage de Sanchoniathon, etc. » Le même, p. 156, citant Porphyre sur Sanchoniathon, d'après le *Traité de l'abstinence*, dit : « Philon de Byblos a traduit en langue grecque et en huit » livres l'histoire que Sanchoniathon avait écrite. »

Voici donc le même Eusèbe qui donne huit et neuf livres au même ouvrage, ce qui prouve le peu d'importance qu'il accordait à cette division. Mais poursuivons :

Dans la même citation Porphyre dit (ce qui se retrouve dans le texte original) : je vais citer du premier livre de l'histoire phénicienne de Philon ce qui suit : « Cronos que les Phéniciens » nomment IL, régnant dans cette contrée, etc. » Nous voyons que pour Porphyre ce qui a rapport à la vie de Cronos est tiré du premier livre de l'histoire phénicienne. Voici un écrivain très-postérieur, dont la première publication est due aux soins de notre confrère, M. Hase, *Lydus*, qui, dans un *Fragment sur les mois*, à la suite du traité *De Ostentis*, p. 274, range dans le second livre de Philon les mêmes faits relatifs à Cronos. Je vais le citer avec quelques changemens que l'état du manuscrit autorise.

« Les Phéniciens, soit par la confusion résultant de l'homo-» nymie, soit pour tout autre cause, rendent tout autrement » l'histoire de Cronos, comme il est facile de s'en convaincre » par le second livre des histoires phéniciennes d'Hérennius Phi-» lon [4]. »

[1] P. 1274.

[2] Voir Bochart, *Chanaan*. P. 11, c 17.

[3] P. 31.

[4] Οἱ δὲ Φοίνικες κατὰ τὴν τῆς ὁμωνυμίας σύγχυσιν ἢ κατ' ἄλλην τινὰ

A cette occasion, qu'il me soit permis de faire cette digression relative à la publication du Sanchoniathon de M. Wagenfeld ; c'est qu'il est en contradiction avec Porphyre et avec Lydus. Comme le premier, il range dans le premier livre les actes de Cronos ; et comme le second vraisemblablement et Eusèbe, il reconnaît neuf livres à l'ouvrage, ce qui, très-indirectement il est vrai, semble cependant infirmer l'authenticité de cette production [1].

Pour rentrer dans la discussion avec M. Löbeck, je dirai qu'il ne va pas jusqu'à attribuer à Eusèbe le passage de Porphyre tiré d'un livre qui a échappé à la destruction qui a atteint presque tous les écrits de ce philosophe, savoir le livre de l'*Abstinence*. Pour celui-là, il n'y a pas de moyen. Ce dont il le déclare l'auteur pseudonyme, ce sont les préfaces de Philon et les citations de Sanchoniathon.

Séguier de St.-Brisson,
de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

αιτίαν ἄλλως πως περὶ Κρόνου ἔχουσιν, ὡς ἐκ τῆς δευτέρας τῶν Φοινικικῶν τοῦ Ἐρεννίου φιλωνός ἐστι λαβεῖν.

[1] Voir pour plus de détails l'article de M. Séguier, sur la publication de Wagenfeld, insérée dans le tome XIV, p. 397.



Éducation.

PLAN D'UN COURS D'HISTOIRE

POUR UN PETIT SÉMINAIRE.

Deuxième Article [1].

Noé [2] avait trois fils,
Il sont devenus les chefs des nations.
La Genèse entre à ce sujet dans de grands détails.

[1] Voir le premier article dans le nº 101, t. xvii, p. 379.

[2] Les *Annales* ont recueilli toutes les traditions qui ont rapport à Noé dans un grand nombre d'articles, notamment dans les suivans :

Noé ou l'homme sauvé du déluge, appelé *Satyavrata* chez les Indiens, i, 390, ii, 57, ix, 293. Chez les Chinois est *Fo-hi*, d'après Schuckford, ix, 123, xii, 121 ; et *Ti-ko*, d'après M. de Paravey, 133, ou *Niu-wa*, ii, 60. Est *Menès*, d'après Guérin du Rocher, vi, 324 ; et d'après Mgr. de Bovet, 331. Est le *Nyctimus* d'Apollodore, v, 49. Le *Janus* des Latins ; l'*Osiris* des Egyptiens, ix, 297, xii, 265. Le *Xisuthrus* des Chaldéens, iv, 26. *Noachus* et *Inachides* des Grecs, iii, 375. Est le Cox cox, *Xethrus* et *Wodam*, des Mexicains, iv, 21, 22, 24, x, 44. Sur l'étymologie de son nom, vii, 421. Son souvenir chez les Mahométans, iv, 106. Représenté sur des medailles, i, 345, viii, 152. Carte de la dispersion de ses enfans, vii, 142. Son fils *Chus* en Abyssinie, vi, 266. Au Mexique, iv, 21. Traditions, ix, 121, x, 44. Est-il le fondateur de l'empire Chinois? xii, 120. Tradition des Roskolniks, i, 256. Des Scandinaves. Voir Japhet. Son tombeau, vi, 308. Voir *Oannès*. Considéré comme historien des peuples primitifs par M. Lenormant, xiii, 54. Comme ayant peuplé la Chine, 340. Concordance des traditions des peuples sur trois chefs qui ont fondé les nations, xv, 251. Identité du déluge d'Yao et de celui de la Bible, ou le patriarche Noé retrouvé dans *Ti-ko*, par M. de Paravey, 380. Monument aztèque rappelant le souvenir du déluge universel, 447. Avec une planche de demi-feuille in folio.

L'histoire fabuleuse a conservé de son côté quelques traces de cette filiation.

Les Scandinaves nomment le premier homme Bure. Il a été produit d'une manière surnaturelle. De Bure est né Bore qui a épousé la fille d'un géant. De ce mariage sont issus trois fils *Odin*, *Vile* et *Vé*. Odin gouverne avec ses frères le ciel et la terre [1].

Cette fable nous représente Adam d'abord, puis Noé et ses trois fils. Il en est de même de celle qui suit :

Les Germains célébraient dans leurs vers un dieu né de la terre, nommé *Tuiston* (c'est-à-dire fils de *Tis* ou *Tuis* le dieu suprême), ce Tuiston avait un fils nommé *Mannus* dont les trois enfans étaient les auteurs des trois principales nations germaniques [2].

C'est la même histoire, toujours défigurée : on y remarquera que le premier homme est fils du Dieu suprême et né de la terre, c'est presque la Genèse mot pour mot.

Les Scythes disaient que *Targytaus* (le bon *Taus*) fondateur de leur nation, avait eu trois fils, Leipoxaïn, Arpoxaïn, et Kolauxaïn [3].

Une tradition reçue des Romains, portait que le cyclope Polyphème avait eu de Galatée trois fils nommés, Celtus, Illyrius et Gallus [4].

Hésiode fait naître du mariage du ciel et de la terre, Cottos, Briaréus et Gygès.

Tout le monde connaît la fable de Saturne, père de Jupiter, de Neptune et de Pluton [5].

C'est ainsi que les traditions véritables ont été défigurées.

Du reste on peut remarquer, en ce qui regarde la filiation

[1] Les *Annales* ont donné tous les détails et toutes les preuves de similitudes entre Noé et les traditions scandinaves dans les articles de M. Riambourg, sur l'*Edda mis en rapport avec les traditions bibliques*, t. x, p. 117, 267.

[2] Tacite, *Mœurs des Germains*.

[3] Hérodote, l. IV, ch. 6 et 10.

[4] Appien, *Illyr*, *Tiber*.

[5] Voir l'article intitulé : *Concordance des traditions des peuples sur trois chefs qui ont fondé les nations et les empires*, dans notre tome XV, p. 251.

des enfans de Noé, comme on peut l'observer encore mieux, en ce qui regarde le déluge, la tendance générale des anciens peuples à placer en tête de leur histoire particulière, quelques-uns des faits primitifs de l'histoire du genre humain, et de déplacer le lieu de la scène pour le transporter aux lieux où ils se sont fixés et établis.

Noé sort de l'arche avec ses trois fils.

Il sort chargé du dépôt des traditions primitives.

Ces traditions comprenaient, avec l'histoire des tems antérieurs,

La connaissance de Dieu,

L'histoire de la chute de l'homme,

La promesse du Rédempteur futur,

Les premiers principes de la morale,

Les formes du culte, alors très-simples.

D'autre part quelques connaissances astronomiques.

Enfin la pratique des arts utiles,

L'agriculture,

Le soin des bestiaux,

La fonte des métaux.

Quant à la parole,

Elle avait été donnée à l'homme à la création.

Il n'eût pas pu inventer le langage [1].

Il est douteux que l'écriture, même l'écriture symbolique, eût été en usage avant le déluge.

L'état du globe avait changé par suite du grand cataclysme.

Il y a des savans qui supposent que ce changement a été très-important [2].

Quoiqu'il en soit, de ce moment,

[1] Les *Annales* ont traité longuement la question de l'invention des *langues* dans les articles : de l'*état du corps et de l'âme* dans l'*état de nature*, par M. Bonnetty, I, 351. *Lettre à un ami sur l'origine du langage*, IV, 147. *Réfutation du système de M. Nodier sur l'origine de la parole*, VIII, 96. *Révélation primitive prouvée par le don de la parole fait à l'homme*, par M. Rossignol, XIV, 317. Voir en outre, VI, 226, VIII, 92 et 165, XII, 24.

[2] Voir quelques traditions précieuses de ce changement dans le livre d'Enoch, traduit dans les *Annales*, t. XVII, p. 111, et t. XIII, p. 39.

La nourriture change,
La longévité diminue graduellement.
Noé fait un sacrifice à Dieu.
Nouvelle alliance.—Nouveau commandement.
Malédiction de Cham qui retombe sur Chanaan [1].
Les enfans de Noé descendent dans la plaine de Sennaar [2].
Construction de la tour de Babel [3]:
Confusion des langues.—Dispersion des peuples.
La diversité des langues
Devance toutes les histoires connues.
Aucun monument de l'antiquité ne remonte au-delà.
Cette diversité n'est point aussi grande qu'on pourrait le croire.
Les progrès de la linguistique tendent à démontrer:
1° Que toutes les langues ne peuvent pas se réduire à une seule [4];
2° Qu'une foule d'idiomes ont une même racine [5];

[1] Les *Annales* ont recueilli toutes les preuves et toutes les traditions sur la malédiction de Cham, dans l'article prouvant *que les Nègres descendent de Cham*, par Th. Foisset, t. III, 430. Voir aussi les articles: *Cham est le Ham ou Ammon*, III, 316, IX, 120; est le *Vile* de l'*Edda*, X, 126; ses descendans, d'après Maltebrun, IX, 190; a peuplé le midi de l'Asie, X, 118; est *Yao* ou *Sié* des livres chinois, t. XVI, p. 124.

[2] Sur cette migration, voir la curieuse histoire hiéroglyphique conservée chez les Aztèques, et que nous avons publiée, t. XV, p. 466.

[3] Nous avons donné sur l'état actuel des ruines de Babylone de nombreux documens; voir les tomes I, 316, IV, 365, VIII, 115, X, 319, 443, XI, 71, 141, 159, 203, 365, et de plus une vue de ces ruines et le *fac-simile* d'une de ses briques, XI, 374.

[4] M. Riambourg anticipait ici sur les résultats obtenus par la science. Peut-être ne parviendra-t-elle jamais à ramener à un seul tronc la diversité infinie des idiomes humains. Mais l'hypothèse de trois grands rameaux primitifs, de trois grandes familles de langues, de trois *règnes philologiques*, pour emprunter à l'histoire naturelle une terminologie devenue populaire, a, dès à présent, toute la vraisemblance désirable. Voir l'*Atlas ethnographique* de Balbi. — Th. F.

[5] Parmi les nombreux articles publiés sur les langues, voir: les langues ne peuvent être d'invention humaine, II, 359. Origine de leur confusion, II, 358. Souvenir de ce fait conservé au Mexique, V, 22, XV, 447

Il paraîtrait que ces langues-mères n'iraient pas au-delà du nombre trois ;

Et qu'elles se placeraient sur le globe de la même manière que les races issues des enfans de Noé.

Il y aurait la langue Sémitique,
La langue Japhétique (Hindo-Germanique),
La langue de la race de Cham.

D'après cela, on pourrait supposer que la confusion des langues a été restreinte à l'impossibilité où se sont trouvés les enfans de Sem, de Cham et de Japhet de s'entendre;

Ce qui a nécessité leur dispersion.

Cependant le chapitre X de la Genèse indiquerait une sous-division [1];

Les trois langues auraient eu leur dialecte.

Ainsi les travaux de la linguistique tendraient à établir ces deux grands faits :

C'est que le genre humain s'est écoulé par trois canaux différens ;

C'est que ces trois races ont pris chacune une direction,
Pour se répandre sur la terre.

Que si l'on veut remonter, en les suivant pas à pas,
Au lieu d'où elles sont parties,
On arrive au centre de l'Asie.
C'est de l'Asie que tout est venu.
La science humaine arrive donc,
En tâtonnant,
Aux mêmes faits
Que la Genèse a posés de prime-abord.

Travaux ethnographiques de Balbi, IV, 263. Familles de toutes les langues sémitiques, extraites de l'atlas de Balbi, *ib.* 273. Familles de toutes les langues thraco-pélagiques, d'après le même, XIII, 270, 393. Les langues anciennes dévoilées, VII, 109, XVIII, 381. Principes pour servir à l'histoire comparée des langues, VIII, 350. Sur les langues mexicaines, III, 415. Sur la langue chinoise, XII, 128. Figure des alphabets de toutes les langues sémitiques, XIV. 270, 273, XVI, 235, 238, XVII, 334, 337.

[1] Sur le chapitre X de la Genèse, voir l'explication qui en a été donnée par M. Lenormant, t. XIII, p. 56.

La tradition hébraïque se confirme ainsi de plus en plus.

C'est au tems de Phaleg que la dispersion a eu lieu.

Et la Genèse indique :

Que les enfans de Japhet ont peuplé l'Occident,

Ceux de Cham l'Egypte,

Ceux de Sem les régions moyennes de l'Asie.

Les enfans de Japhet prenant leur direction vers le nord des plaines de Sennaar, ont versé l'excédant de leurs populations du côté de l'Occident. Il semble qu'une force invisible les poussait vers l'Europe, et, jusqu'au 6e siècle de notre ère, c'est toujours de ce côté qu'ils se dirigent.

Ceux de Cham s'étendant de plus en plus vers le midi,

Ont peuplé l'Egypte, la Libye, l'Afrique.

Ils s'étaient établis dès l'origine en Palestine, d'où les Israélites de la race Sémitique les ont fait ensuite sortir.

La race Sémitique se maintenant au centre de l'Asie, a peuplé la Perse, les Indes, la Chine, les îles de la mer Pacifique, et plus tard a donné des habitans à l'Amérique.

Toutefois il y a eu dès les premiers tems des empiétemens.

Entre les Germains et les Hindous, par exemple, les savans remarquent des analogies.

Le sanscrit, ancienne langue de l'Hindoustan, aurait, dit-on, la même racine que la langue germanique.

Il en résulterait que la race de Japhet aurait, dans un tems reculé, envahi sur la race Sémitique, non-seulement la Perse, mais encore l'Hindoustan.

Depuis il y a eu mélange des races sur plusieurs points, par suite d'invasions et de conquêtes.

Toutefois le fonds des races primitives est resté attaché au sol qu'elles avaient couvert primitivement.

L'Asie, berceau commun, contient encore les trois races. — Celle de Japhet placée au nord, — celle de Cham au midi, — celle de Sem au centre.

L'Europe est le lot de Japhet,

L'Afrique celui de Cham,

L'Amérique celui de Sem [1].

[1] Sur la dispersion des nations il faut voir *Leçons de l'histoire*, lettre

Après la dispersion, l'événement le plus important que présentent les annales hébraïques,

C'est la vocation d'Abraham.

L'idolâtrie commençait alors à se répandre,

Les traditions s'étaient altérées [1].

Origine de l'idolâtrie : plusieurs causes y contribuent :

L'altération des traditions,

L'abus des symboles,

La corruption humaine.

Pour des hommes qui deviennent charnels, l'idée pure de la divinité est trop sublime.

Cette idée est rabaissée au niveau de celle des génies ou des anges,

Puis elle se matérialise dans les astres,

Et vient enfin descendre et se confondre avec l'idole [2] :

Les enfans de Japhet se sont attachés spécialement au culte des génies et des élémens.

Dans la race de Sem, le sabéisme ou l'adoration des astres se propage [3].

Les enfans de Cham ont été les plus idolâtres des peuples [4].

L'Egypte notamment, par suite de l'abus des symboles, a poussé les choses jusqu'à l'extravagance :

Les Chinois, au contraire, se sont arrêtés sur le premier degré de la dégénération.

VII. — L'*Histoire universelle des Anglais*. t. I. — *Histoire asiatique*, liv. I, chap. 2. Comparer ce que disent ces auteurs avec l'*Asia polyglotta* de Klaproth. — On peut consulter aussi quelques ouvrages nouveaux, notamment des cartes indiquant la direction des enfans de Noé lors de la dispersion. A ce sujet nous recommanderons entre tous l'*Atlas d'histoire ancienne* de Poulain de Bossay ; voir le compte que nous avons rendu, t. X, p. 319.

[1] Sur l'origine de l'idolâtrie, voir notre tome IX, 344 et XI, 167.

[2] Sur l'origine et les progrès de l'idolâtrie, voir aussi, *Rationalisme et Tradition*.

[3] Sur le sabéisme, voir son origine d'après M. de Paravey, X, 84, 179. Ce qu'il fut chez les Scandinaves, 267. Chez les Chaldéens, XI, [illegible]. Chez les Perses, XII, 93, 151.

[4] Nous avons indiqué plus haut tout ce qui a rapport à Cham.

Rapprochement, sous ce rapport, entre l'Egypte et la Chine.

Contraste bien plus frappant encore entre l'Egypte et la Judée.

Cependant l'idolâtrie, cette grande erreur de l'esprit humain, a été graduée dans sa marche.

Au tems d'Abraham, l'Egypte n'idolâtrait point encore.

Au tems de Joseph, l'erreur et la vérité étaient en balance.

Au tems de Moïse, l'Egypte était abandonnée au culte des animaux.

Dans l'intervalle qui s'est écoulé de la vocation d'Abraham,

Jusqu'à la sortie de l'Egypte,

On voit naître de grands empires :

L'Egypte, dont la chronologie ne présente qu'obscurité, incertitudes.

La Chine, dont les annales méritent plus de confiance.

On voit s'élever dans le même tems,

Ninive et Babylone.

Avant que d'arriver à prendre quelque prépondérance, ces états avaient passé par le gouvernement patriarchal.

Ce gouvernement se fondait sur l'autorité du père de famille,

Se continuait par le choix que celui-ci faisait, à son lit de mort, d'un de ses descendans qu'il instituait chef de la famille.

La famille devenait une tribu.

La tribu devenait un peuple.

Si ce peuple ne se divisait pas et s'agrandissait par la conquête,

Un grand empire se formait.

C'est ainsi que les hommes ont passé du gouvernement patriarchal

A la monarchie.

Les républiques ne se sont établies qu'ensuite de l'abus du pouvoir monarchique.

On retrouve encore aujourd'hui des traces du gouvernement primitif.

La Chine en a conservé des vestiges.

Les tribus errantes de l'Arabie en offrent une image.

Il y a moins d'un siècle les clans écossais retraçaient les mœurs antiques.

Nous arrivons à la IV[e] époque.

Dieu avait tiré de la masse qui commençait à se corrompre,

Un homme, une famille.

Dieu tire de la masse déjà profondément corrompue,

Un législateur et un peuple.

Ce peuple deviendra le conservateur des traditions, le dépositaire des promesses.

Moïse.—La loi écrite.—La rédaction du Pentateuque.

C'est en l'année 1491 avant J.-C. (texte hébreu), que le peuple d'Israël sort de l'Egypte.

Nous pourrions nous arrêter ici, car ce qu'il y a de plus important est dit.

Cependant sur la suite de l'histoire générale,

Nous aurons quelques observations à faire.

A partir de la IV[e] époque, le professeur reviendra au Père Loriquet, c'est-à-dire au *Tableau chronologique* de cet auteur, et cela de préférence au discours sur l'*Histoire universelle* de Bossuet (1[re] partie). Cette préférence ne tient pas au jugement que nous portons sur le mérite intrinsèque des deux ouvrages, mais il faut mettre en harmonie l'enseignement de la dernière année avec celui des années précédentes, or, sur ce qui regarde l'empire des Assyriens, Bossuet et Loriquet ne sont pas d'accord. D'ailleurs le Tableau chronologique est moins surchargé de détails; c'est aussi une raison de le préférer.

Toutefois, je conseillerais au professeur de ne prendre le Tableau chronologique que comme la base de son travail.

Le tems est trop divisé, les époques trop rapprochées.

L'auteur ne s'est pas d'ailleurs astreint à suivre le centre de gravitation quand il se déplace, et néanmoins c'est ce déplacement qu'on doit considérer principalement en fixant les époques.

Tant qu'il n'y a point un grand empire qui attire tout à lui,

Il est permis de placer au centre le peuple Juif.

Mais quand l'empire des Assyriens s'est élevé,

Alors le peuple Juif s'efface.

De la sortie de l'Égypte jusqu'à la prise de Samarie,

Je fais une époque.
Le peuple Juif est au centre :
Le premier des quatre grands empires apparaît alors ;
Commencement de la V[e] époque.
Cyrus ouvre la VI[e] période.
Elle est remplie par le second des quatres grands empires;
La conquête de Babylone par Alexandre la termine.
La monarchie grecque remplira la VII[e] époque.
La VIII[e] s'ouvrira par le règne d'Auguste.
C'est aussi l'époque de la naissance de Jésus-Christ.
A partir d'Auguste, l'empire Romain ne s'acroît plus ;
Mais il se soutient, puis décline.
Il est anéanti complètement en Occident par le couronnement de Charlemagne.
De Charlemagne à Napoléon il y a mille ans.
Nous embrasserions ces mille ans dans une seule période.
Voici donc les faits que nous indiquerions pour époques.

I. Adam.
II. Le déluge.
III. La vocation d'Abraham.
IV. Moïse et la loi écrite.
V. La prise de Samarie, empire des Assyriens.
VI. Cyrus, la monarchie des Perses.
VII. Alexandre, la monarchie des Grecs.
VIII. Auguste, la monarchie des Romains.
IX. Couronnement de Charlemagne.
X. Napoléon.

Les faits ainsi groupés,
Il me semble que l'histoire doit se coordonner mieux dans l'esprit.
Du reste, grande sobriété dans les détails.
Les yeux toujours fixés sur le point central.
L'attention dirigée plus spécialement sur les faits importans.
D'après cela, j'élaguerais du Tableau chronologique quelques faits accessoires.
En revanche, je suppléerais à quelques omissions.
J'insisterais fortement sur certaines considérations.
Le Père Loriquet a trop négligé les Annales chinoises.

Fo-hi dont l'histoire fabuleuse a des traits de ressemblance avec Noé ; Yao dont on peut dire la même chose, mais qui pourrait bien être le chef de la colonie chinoise à l'époque de la dispersion ;

La naissance de Confucius [1];

Le voyage de Lao-tseu dans l'Occident vers le tems de Pythagore [2];

L'invasion du Bouddhisme à la Chine vers le commencement de notre ère [3];

L'incendie de toutes les anciennes chroniques, par ordre de Chi-hoang-ty, 200 ans avant J.-C.; étaient des faits qu'il importait de placer à leur date [4].

Dans le 4e siècle avant notre ère,

Il faut signaler la première apparition du Rationalisme, dans le monde [5]; en chercher la cause, — le caractère, — le vice.

[1] Sur Confucius, voir les articles de M. Riambourg intitulés : Traditions chinoises mises en rapport avec les traditions bibliques, XII, 119, 221, 333.

[2] Sur Lao-tseu, voir le mémoire de M. Abel Remusat, inséré dans notre tome IV, 168 et VII, 221.

[3] Sur Bouddha, voir : son origine, ses successeurs, ses différens noms, III, 399, IV, 374, VI, 99, XII, 132. Voyage de ses prêtres en Orient, III, 300. Ce que son culte contient de la tradition, V, 323. Né d'une vierge, VII, 116.

[4] Les *Annales* ont publié les documens les plus étendus, et la plupart entièrement nouveaux ou inédits, sur l'histoire et les traditions chinoises; voir, outre *les Mémoires* de M. Riambourg, cités plus haut, les nombreux articles publiés sous ce titre : analyse d'un ouvrage inédit du P. Prémare sur les *vestiges des principaux dogmes chrétiens que l'on rencontre dans les livres chinois* XV, 7, 1, 34, 325, XVI, 296, 354, XVIII, 276, et ci dessus, p. 26 ; et de plus ceux de M. de Paravey, sous le titre : Identité du déluge d'Yao et de celui de la Bible, ou le patriarche Noé retrouvé dans l'empereur chinois *Ti-ko*, XV, 380 ; et, des patriarches antérieurs à *Ti-ko* ou Noé, et à Chun son contemporain, dont les listes sont conservées en Chine, et qui se succédant de père en fils pendant neuf ou dix générations jusqu'au déluge, nous font remonter d'une manière certaine de *Noé* ou *Ti-ko* à Adam ou Hoang-ti, t. XVI, p. 115.

[5] Voir *Rationalisme et Tradition*, par M. Riambourg, et l'analyse qu'il en a donnée lui-même dans les *Annales*, t. X, p. 174.

En montrer les progrès,
En marquer la fin.

Il faut appeler l'attention des élèves d'une manière particulière sur l'époque de Charlemagne.

Les invasions des barbares ont fini à Charlemagne.

Son couronnement signale l'entière extinction de la vieille société romaine.

La société nouvelle est fondée sur de nouvelles bases.

Depuis huit siècles la puissance morale luttait contre la puissance matérielle.

La conversion de Constantin fait prévaloir le principe chrétien sur l'idolâtrie, mais c'est tout [1].

La conversion de Clovis donne de la prépondérance à la puissance morale [2]:

A partir de là un nouvel ordre de choses se prépare.

L'œuvre est consommé

Quand Charlemagne vainqueur partout dépose sa puissance aux pieds du successeur de Pierre.

La religion chrétienne est alors arrivée à sa domination parfaite.

La religion devient l'âme des sociétés nouvelles;

Le pape devient le modérateur suprême des puissances temporelles.

C'est à Rome que tous les fils aboutissent.

Rome chrétienne devient le centre du mouvement de la civilisation.

En mettant ce grand événement en saillie,

Il ne faut pas craindre de proclamer que l'autorité temporelle des papes a été d'un grand et salutaire effet.

On puisera dans le livre *du Pape*, de M. de Maistre, les considérations à l'appui.

On fera observer que presque tous les écrivains français ont

[1] Sur la conversion de Constantin et la protection qu'il accorda à l'Eglise, voir l'article qui porte ce titre, t. II. 129. XII. 15, et I, 83.

[2] Voir sa conversion, son baptême, et leurs résultats pour les Gaules, II, 270, VIII, 223.

été entraînés par de faux jugemens, en ce qui touche la papauté, s'attachant à des vues étroites et mesquines [1],

Viendront ensuite les croisades :

Il faut dire hardiment aussi

Que leur but était noble et généreux.

Ce n'étaient pas des guerres d'intérêt :

Les conquêtes ne se faisaient pas en vue de satisfaire un misérable orgueil.

L'intention était

De soustraire les chrétiens aux avanies,

D'arracher des mains des infidèles

Le berceau du Christianisme.

Ces expéditions aventureuses offraient un grand spectacle.

Combat de deux idées :

Duel entre le Christianisme et l'Islamisme ;

Lutte entre la civilisation chrétienne et la barbarie musulmane.

Les résultats ont été avantageux.

De ce moment les guerres particulières sont plus rares en Europe ;

La féodalité s'affaiblit,

La royauté se fortifie,

Le servage s'adoucit,

Les communes s'affranchissent.

Et puis, les sciences, les arts, les lettres gagnent quelque chose par les croisades [2].

Il faut encore aborder franchement

Le grand événement connu sous le nom de la Réforme ;

En saisir l'esprit,

Le peindre à grands traits.

[1] Sur la puissance des papes, voir : origine de leur puissance ; VII, 23, VIII, 267, 280, 442, X, 29. Histoire de Grégoire VII, par Voigt. XV, 256, XVI, 172. Histoire du pape Innocent III, de Hurter. 278, 414. Histoire de la papauté, de Ranke. XVIII, 249. Leur influence sur les beaux-arts. X, 347, XI, 39, 261, XIII, 117, 180.

[2] Voir les travaux si remarquables de M. Michelet, sur les croisades, X, 294, XI, 188

Il y avait relâchement dans la discipline, — des abus, — besoin d'une réforme;

Elle s'est opérée sans déchirement
Là où le Protestantisme n'a pas prévalu;
Mais là où il a prévalu,
La réforme a été le prétexte,
L'orgueil et la cupidité ont tout mis sens dessus dessous.
L'autorité a été méconnue,
La hiérarchie brisée,
Le dogme attaqué,
La morale faussée,
La société spirituelle a été dissoute.

Le désordre a passé de la sphère spirituelle dans la sphère matérielle.

Révoltes, — troubles dans l'état, — guerres civiles animées, — guerre de trente ans [1].

Pour comprimer le désordre matériel,
La puissance civile tend le ressort du pouvoir,
Les libertés du peuple sont restreintes.
Là où les libertés se maintiennent,
Il y a tendance à l'anarchie,
C'est le pouvoir qui s'en va.
D'une part il se forme des républiques,
D'autre part les rois deviennent absolus.

Le principe politique posé par le Christianisme étant ébranlé,

Il y a dans la société civile
Tendance à l'anarchie ou tendance au despotisme.
Après un siècle et plus de troubles et de guerres;
Paix de Westphalie.
C'est une espèce de trêve entre les principes armés:
Et cependant en Angleterre le sang coule encore long-tems.
Dans le champ de la dispute,

[1] Sur la réforme, voir son caractère et ses résultats, d'après Châteaubriant, II, 264. Son histoire et état des richesses de son clergé en Angleterre, III, 18. Réfutation curieuse dans les voyages d'un gentilhomme irlandais à la recherche d'une religion, VII, 329.

L'ardeur également s'amortit.

Le siècle de Louis XIV forme un tems d'arrêt.

Cependant à la faveur du désordre intellectuel que la réforme a produit,

Le rationalisme se réveille.

Ainsi le rationalisme antique,

Qui s'était éteint dans la foi chrétienne,

Qui avait sommeillé bien des siècles,

Réapparaît dans ces derniers tems.

Il réapparaît sans que rien l'appelle ou l'excuse.

Il réapparaît plus ardent, plus intraitable,

Plus hostile, plus destructeur;

C'est la philosophie du 18e siècle.

Mais le désordre moral se formule toujours dans les faits.

Ainsi la révolution française devait sortir de la philosophie du 18e siècle [1].

Le principe révolutionnaire est ennemi de toute autorité.

L'orgueil l'a engendré.

Il veut l'indépendance et surtout l'indépendance de l'esprit;

C'est à l'Eglise catholique qu'il s'en prend.

Cependant la puissance spirituelle est restée debout au milieu des ruines que la révolution a faites.

Elle a effacé, il est vrai, les dernières traces du pouvoir ecclésiastique temporel;

Mais il ne lui a pas été donné d'aller au-delà.

Ce que Charlemagne avait achevé d'édifier,

Napoléon a achevé de le détruire :

Le chef de l'Eglise n'a plus d'influence directe sur les affaires de l'Europe;

Mais sa puissance spirituelle n'a point été entamée.

Son indépendance a été maintenue.

Il est beau de suivre les voies que la Providence, dès l'origine, s'est tracées pour assurer dans tous les tems l'indépendance de son Vicaire sur la terre.

L'Eglise a joui de l'indépendance pendant les trois premiers siècles de l'ère chrétienne.

[1] Voir *du Pape*, par M. de Maistre. — De l'*Influence du clergé sur les sociétés modernes*, par Rubichon. — Les *Principes de la révolution française définis et discutés*, par M. Riambourg.

Les empereurs païens qui voulaient la noyer dans son propre sang,

N'ont pas entrepris de la gouverner.

Conversion de Constantin. — L'indépendance compromise.

Dieu, qui avait conduit saint Pierre à Rome, en fait sortir Constantin.

Le siége de l'empire est transféré à Byzance.

De Byzance, les empereurs excitent des troubles qui agitent la barque de saint Pierre.

Les liens de Rome et de Byzance se relâchent insensiblement.

Ils se dénouent sans se rompre.

Byzance oublie que Rome existe.

Poussé par la force des circonstances, le Pape devient, sans le vouloir, la providence des Romains.

Charlemagne, confirmant la donation de Pépin, ne fait que proclamer un fait accompli.

Il sanctionne l'œuvre que la Providence avait préparée.

Depuis lors, l'indépendance du chef de l'Eglise est pleinement assurée.

Son influence s'étend loin.

Mille ans se sont écoulés.

La révolution française, impie, violente,

Est arrivée jusqu'au trône pontifical.

Elle l'a renversé, s'est emparée du chef de l'Eglise;

Elle a dit que ce serait le dernier.

Pie VI meurt dans la captivité.

La Providence appelle aussitôt une armée du nord de l'Europe :

L'Italie est balayée en un instant.

Pie VII est élu, installé;

Puis les hommes du nord disparaissent [1].

[1] En 1798, l'Italie, les cardinaux, le pape sont sous la main du directoire. Pie VI, captif, conserve à peine et par miracle un souffle de vie; l'Eglise est suspendue sur l'abîme. Tout-à-coup le protecteur héréditaire du schisme russe; le chef de l'hérésie anglicane, l'héritier de Mahomet se donnent la main; l'étoile républicaine pâlit devant Souvaroff; l'Italie est libre. Alors seulement Pie VI meurt, et Pie VII est élu. La politique destinait tant d'armées coalisées à des événemens d'un ordre humain. Mais c'en est fait, leur mission est remplie; et trois mois après

Un nouvel orage éclate ;
Pie VII est arraché de son siége,
Il est conduit en captivité.
L'homme de ces derniers tems
A rayé du nombre des états celui que Charlemagne avait créé.

La Providence punit l'audacieux et casse son arrêt.
Le trône pontifical est relevé,
Le saint Père est rendu à la liberté.

De nouvelles secousses ont ébranlé le sol sur lequel ce trône repose.

La protection de la Providence se manifeste encore (année 1830).

Ces mouvemens prennent un caractère plus sérieux.

Toutes les grandes puissances de l'Europe se réunissent pour faire une déclaration solennelle

Qui assure au saint Père la possession de ses états (1831 *in fine*).

Ainsi la promesse de perpétuité faite à l'Eglise
N'est pas démentie par l'histoire ;
Et loin de là,
La garantie de son indépendance résulte de faits éclatans.

RIAMBOURG.

Nous terminerons cet article, que nous avons voulu réserver pour la rentrée des classes, par recommander de nouveau l'étude des ouvrages de M. le président Riambourg comme ceux de l'homme qui a examiné avec le plus d'attention et de perspicacité l'état actuel de notre société, en a sondé les misères avec le plus de profondeur, et en a indiqué le remède avec le plus de justesse et de certitude [1].

A. B.

l'élection de Pie VII, Marengo rouvre à l'épée française une nouvelle ère de conquêtes. — Voir à ce sujet un mandement de M. de Bausset, évêque d'Alais, depuis cardinal, et le livre intitulé *la Religion prouvée par la Révolution*, par M. de Clausel, évêque de Chartres. — S. F.

[1] Nous avons déjà dit que les *Œuvres de M. Riambourg*, recueillies par MM. Foisset, se trouvent à Paris, chez Debécourt, libraire, en 3 vol. in-8° : prix, 15 francs.

Traditions primitives.

DOCTRINES HINDOUES

EXAMINÉES, DISCUTÉES ET MISES EN RAPPORT AVEC LES TRADITIONS BIBLIQUES.

Deuxième Article[1].

Critique des livres Hindous. — A peine connaissons-nous leur littérature. — Comment divisés d'après Schlegel, Gœrres et Ritter. — Des *Védas*, leur nombre et leur authenticité. — Ils sont interpolés. — Témoignage sur cela de tous les indianistes. — Impossibilité d'assigner l'époque de leur origine, de leur collection. — Du *Manava-d'harma-sastra* ou loix de Manou. — Témoignages de tous les indianistes qui s'accordent à soutenir qu'ils ne sont ni authentiques ni très-anciens.

Nous avons réfuté les argumens généraux par lesquels on cherche à établir la haute antiquité de la civilisation indienne; examinons maintenant à quelles sources nous pourrons trouver son histoire politique et littéraire, philosophique et religieuse. Voyons jusqu'à quel point ces sources méritent notre confiance.

Les premiers documens dignes d'attention, qui nous viennent d'une source étrangère à l'Inde, sont postérieurs à l'expédition d'Alexandre, et nous apprennent fort peu de choses[2]. « Les » Grecs, selon la remarque de M. Ritter, n'ont eu que des no- » tions vagues sur la vie intérieure des Hindous, sur leurs opi- » nions, qu'ils ont même présentées sous des formes grecques, » nous transmettant des noms sur l'exactitude desquels on ne

[1] Voir le N° 108, t. XVIII, p. 421.

[2] Suivant la remarque de M. Guigniaut, les récits d'*Hérodote* sur l'Inde, ne se rapportent qu'à l'extrémité N.O. de cette contrée, où Darius Hystaspe avait pénétré. Les fragmens de *Ctésias* ont trait également au Kachemire: *Notes sur Creuzer*, p. 568.

» peut pas trop compter, et donnant pleine carrière à l'imagi-
» nation seule, pour en répandre avec profusion les couleurs et
» les ombres. Ils ont fait la même chose pour les Perses. Si nous
» ne pouvions pas tirer du *Zend-Avesta* quelques éclaircissemens
» sur le caractère de leur pensée, nous ne saurions rien de leur
» vie intérieure, quoique les Grecs aient eu avec ce peuple de
» nombreux rapports d'amitié et d'inimitié [1]. » — Du reste, si nous en croyons Mégasthène, de son tems (vers 300 avant J.-C.) les Indiens ne savaient pas écrire [2]; il paraît aussi, comme nous l'avons vu, qu'aucune de leurs grandes pagodes n'existait encore; et M. Wilford observe qu'ils n'avaient pas non plus imaginé à cette époque leur monstrueux système de chronologie.

Mais c'est la littérature des Indiens eux-mêmes qu'il nous faut interroger; car c'est sur elle que s'appuient nos adversaires; nous allons donc la soumettre à une analyse rigoureuse, et l'on verra quelle foi nous devons avoir dans ses dépositions. — Un mot d'abord sur l'état actuel des études indiennes.

« Nous ne pouvons mieux comparer l'état actuel des études
» faites sur l'Inde, qu'à la manière dont on cultivait la littérature
» grecque au 15e et au 16e siècle. Il n'y a pas encore cinquante
» ans que nous connaissons la langue primitive de l'Inde; com-
» bien ne doit-il pas être difficile d'exercer une critique circons-
» pecte dans les recherches sur la littérature de cette langue?
» Or, comme dans le principe des études grecques l'authentique
» et l'inauthentique étaient reçus avec une égale confiance, et
» comme on n'apprit que plus tard à distinguer le nouveau de
» l'ancien, de même on pourrait bien ne pas savoir encore ap-
» pliquer avec mesure et finesse la critique la plus élevée aux
» ouvrages indiens. Ajoutons qu'un champ d'érudition, resté
» inculte jusqu'ici, ne peut être défriché, comme il mérite de
» l'être, sans qu'un certain enthousiasme, une certaine prédi-
» lection voisine de la partialité, ne se mêlent aux premiers
» travaux. On croit ennoblir l'objet de ses études en lui assignant
» la plus haute antiquité; on voit tout à travers la lumière de la
» vénération : pourrait-on n'avoir pas confiance en des témoins

[1] *Ibid.*, p. 60.

[2] *Apud Strab.*, lib. xv, p. 709.

»qui inspirent un si grand respect ? De tels préjugés accompa-»gneront naturellement une étude passionnée. A peine nous »sommes-nous affranchis, et pas même radicalement, de la »superstition dont nous étions autrefois imbus pour les tradi-»tions grecques et romaines. A la vérité, les traditions indiennes »sont telles qu'un grand nombre portent l'empreinte de la faus-»seté ou du moins de l'incertitude. Aussi sommes-nous plus »portés au doute qu'on ne l'était au 15e et au 16e siècle ; mais »cependant la prévention est encore trop puissante, et s'accom-»mode des traditions par la seule raison qu'elles n'offrent par »elles-mêmes aucune raison de douter, quand, au contraire, »on ne devrait les croire qu'autant qu'il y aurait des raisons »qui en établiraient la vérité. Si quelquefois aussi l'on entend »des voix qui osent nier toute l'antiquité indienne ou la révoquer »en doute, c'est qu'elles cèdent à leur antipathie, comme tant »d'autres à leur sympathie, mais il ne leur est pas donné non »plus de se livrer à des recherches calmes et impartiales [1]. »

Pour nous, simples spectateurs dans ce grand débat, nous n'appartenons à aucun parti littéraire et nous ne cherchons que la vérité. Nous ne sommes point sans doute indifférens entre le Brahmanisme et le Christianisme, entre la religion du *Lingam* et la religion de la *Croix;* nous lisons plus souvent la Bible et l'Evangile que les *Védas* et les *Pouranas*; nous ne tenons point une lampe allumée devant l'image de Vyasa ou de Kapila, comme Marcile Ficin devant le buste de Platon ; mais nous n'avons aucune haine secrète contre les études indiennes; elles nous inspirent au contraire un vif intérêt, et nous croyons fermement à leur utilité. Nous éviterons donc avec le même soin les exagérations du scepticisme et les égaremens d'un aveugle enthousiasme ; et, pour être à l'abri de tout reproche de partialité, nous citerons constamment nos adversaires, et nous ne ferons que tirer les conséquences de leurs aveux.

I. « Il existe, dit M. Guigniaut, une grande divergence dans »les jugemens des savans sur les livres hindous, et en général »nous ne sommes encore en état ni de fixer leurs époques res-»pectives, ni de reconnaître et de tracer avec quelque certitude

[1] *Ritter*, p. 61.

»la marche que suit dans son développement la littérature des »Hindous [1].»

Frédéric Schlegel la divise tout entière en quatre périodes; dans la première il place les *Védas* et tout ce qui y tient de plus près, comme le *code de Manou*; dans la deuxième, presque tous les systèmes de philosophie qui doivent, suivant lui, être plus anciens que le *Védanta*; puis le *Ramayana*, et beaucoup d'autres poëmes fondus plus tard dans les *Pouranas*; dans la troisième, tous les ouvrages attribués à *Vyasa*, savoir : les 18 *Pouranas*, la *Mahabharata* et la philosophie *Védanta*; dans la quatrième, les poëmes de *Kalidasa*, et des autres écrivains qui par leurs drames et leur compositions populaires, livrèrent à la multitude les vieilles traditions long-tems réservées aux prêtres [2].

Gœrres adopte un autre ordre chronologique; d'après lui, une première époque aurait produit les *Védas*; une deuxième, les *Pouranas*; une troisième, les *poëmes épiques*; une quatrième, les *lois de Manou*; et une cinquième enfin, les *systèmes philosophiques*, orthodoxes d'abord, puis bientôt hétérodoxes [3].

Il y a contre ces deux systèmes une foule d'objections insolubles dans l'état actuel de la science; nous ne pouvons nous arrêter à les discuter ni entrer dans l'examen des autres opinions émises sur ce point par divers savans; mais il nous suffit de remarquer que l'on regarde généralement toutes ces classifications chronologiques comme prématurées, ou même comme impossibles.

Toutefois, sans préciser aucune date, on compte assez communément trois périodes principales dans la littérature indienne avant Jésus-Christ; la période des *Védas*, celle des grands poèmes, appelés *Itihasas*, et celle du perfectionnement de la poésie à la cour de *Raja Vikramaditja*, qui vivait à peu

[1] *Trad. de Creuzer*, notes, t. 1, p. 569.

[2] *Essai sur la langue et la phil. des Ind.*, p. 150 et 151, de la traduction française.

[3] Cité par M. Guigniaut, *ubi suprà* Voir aussi Héeren, l. c., pag. 415, 544.

près du tems d'Auguste. A ces trois périodes antiques il faut en ajouter après Jésus-Christ une quatrième que nous appellerons avec H. Ritter, la période des *commentaires*, « parce que, à cette » époque, les lettres eurent presque exclusivement pour objet » de commenter les Védas et d'autres écrits anciens. Il est vrai- » semblable que la plupart des écrits conservés jusqu'ici sont des » deux dernières époques; aussi le tems de ces deux périodes » seul peut-il se déterminer avec quelque vraisemblance; tan- » dis que les deux premières sont tout-à-fait sur les confins des » tems mythiques et des tems historiques [1]. » —Nous allons étudier successivement ces quatre périodes, en prenant pour base de notre travail la belle dissertation critique de H. Ritter.

II. « Il faut d'abord observer en général qu'il n'y a dans au- » cune littérature, un aussi grand nombre d'ouvrages que l'on » fasse remonter faussement à une haute antiquité, que dans la » littérature indienne; ce qui doit être attribué particulièrement » à l'ignorance et même au mépris de l'histoire, qui règnent chez » les Indiens. L'imposture y est aussi pour quelque chose [2]. Il » n'est pas rare de trouver des altérations et des interpolations, » même dans les ouvrages où la haute antiquité pourrait être » reconnue. Déjà la forme décousue de ces ouvrages provoque » justement le soupçon, ainsi que le remarque un savant Sans- » cretan [3]; les savans indiens confessent eux-mêmes, qu'aucun » livre n'est à l'abri des changemens et des intercalations, tant » qu'on n'en a pas un commentaire suivi [4]. Or, si les commen- » taires n'ont généralement paru que dans la quatrième période » de la littérature indienne, ainsi qu'on l'a dit précédemment,

[1] Ritter, *Ibid.*, p. 62. — « La période de Vikramaditja, qui commence 100 ans avant J.-C., dit M. Guigniaut, vit s'opérer les rédactions actuelles d'un grand nombre d'ouvrages. » *Notes sur Creuzer*, p. 580.

[2] Pour avoir une idée de l'esprit historique des Hindous, voyez ce que Wilford raconte d'un chroniqueur, *As. Res.*, t. IX, p. 133, et de la manière dont ils peignent les Anglais, *ibid.*, p. 134. — Au reste, nous en donnerons plus tard des preuves frappantes.

[3] Guill. de Humboldt, sur le *Bhagavat-Gita*. Berlin, 1826, p. 51.

[4] Colebroocke, *As. Res.*, VIII, p. 480. Cette règle, qui serait absurde quand il s'agit de tout autre littérature, est nécessaire dans l'examen critique des Hindous.

» on n'est pas trop sûr en général que les livres indiens n'aient » point été altérés [1]. »

M. Guigniaut reconnaît à plusieurs reprises ce point important : « Dans un grand nombre de livres hindous, dit-il, l'antique se trouve mêlé d'additions et d'interpolations modernes... » Il en est de même des monumens d'architecture [2]. » Et ailleurs : « tous les livres hindous sont chargés d'additions et » d'interpolations modernes [3]. » Ailleurs encore : « l'antique et » le récent, pour ne pas dire le moderne, sont tellement mêlés, » et confondus ensemble, dans les textes et dans les traditions, » que les opinions les plus opposées peuvent à la fois y puiser des » argumens spécieux [4]. » — Au reste, cette vérité fondamentale va mieux ressortir encore de l'examen détaillé des principaux livres indiens.

I. Des Védas.

III. « Les *Védas*, dit le savant Ritter, sont de différens auteurs. Ils se composent en partie de prières, en partie de préceptes religieux, en partie de dogmes théologiques, qui n'ont pas la moindre liaison entre eux. Ils ont été rassemblés par *Dwapajana*, qui est connu sous le nom de *Vyasa*, c'est-à-dire *collecteur* ou *compilateur*, personnage absolument mythique, auquel on attribue une quantité innombrable d'ouvrages ; mais il est à remarquer qu'il n'y a peut-être pas, dans les Indes mêmes, une seule collection complète des *Védas*, du moins aucun Européen n'en a possédé une pareille [5]. Une chose plus remarquable encore, c'est que la disposition de ces livres par les Hindous contribue elle-même à rendre difficile, sinon impossible, de compléter cette compilation. En effet, les *Védas* sont divisés en quatre parties, qui ont chacune plusieurs subdivisions. Or déjà *Vyasa* passe pour avoir enseigné ces quatre parties, non pas

[1] Ritter, *ibid.*, p. 63.

[2] *Notes* sur Creuzer, t. I, p.

[3] *Ibid*, p. 576.

[4] *Ibid*, p. 658.

[5] Polier prétend à la vérité en avoir apporté une à Paris, mais il est fort douteux qu'elle soit complète.

toutes ensemble, à chacun de ses disciples, mais une partie à l'un, une partie à l'autre. Et comme ses successeurs auraient fait de même, il suit que les *Védas* ne se sont jamais trouvés en entier dans une même main [1]. Mais outre la tradition défigurée des *Védas*, dont nous avons déjà parlé, et plusieurs révélations, il y a aussi des formes nouvelles donnéees à chaque partie; en sorte qu'il y a même deux textes très-différens de toute une partie du *Jagour-Véda* : la diversité des *Védas* passe pour avoir été si grande enfin, qu'il y a 1100 écoles différentes, dont chacune veut avoir pour son usage des *Védas* ou des préceptes particuliers [2]. On peut remarquer aussi que c'est une règle chez les Hindous, de ne pas relier les *Védas* en un seul volume, mais de ne les conserver qu'en feuilles détachées seulement [3]. Chacun voit combien il est facile alors d'ajouter toujours à un semblable recueil. Colebrooke, qui nous a fourni les meilleurs renseignemens sur les *Védas*, rapporte, à la vérité, quelques autres moyens, par lesquels on tente de restituer au recueil sa forme primitive; c'est de mettre à contribution les copies des dogmatiques superstitieux, les tables des matières, les glossaires, les commentaires [4]. Mais tous ces moyens ne garantissent l'authenticité du texte que depuis l'époque d'où ils datent. Or, les commentaires, du moins, ne semblent pas remonter très-haut [5]. Nous croyons donc avec les savans indiens qu'aucun ouvrage ne peut être considéré comme n'ayant subi aucune altération, tant qu'il n'a pas été complètement commenté; et nous observons que vraisemblablement tous les commentaires des *Védas* ne portent que sur une seule partie de cet ouvrage; du moins les savans ne connaissent jusqu'ici aucun commentaire com-

[1] Des arrangemens postérieurs semblent être sortis des premiers. *As. Res.* VIII, p. 381, *note*; ou bien l'organisation actuelle est-elle récente ainsi que la tradition à laquelle elle sert de fondement?

[2] Colebrooke *on the Vedas*, p. 382, etc., dans les *As. Res.*, VIII.

[3] *Idées de Heeren*, II, p. 549, 1re édit. suivant Polier.

[4] Colebrooke, *ibid.*, p. 480, etc.

[5] L'un des plus anciens et des plus célèbres commentateurs des Védas, *Sankara Atscharja*, passe pour avoir vécu il y a 8 ou 900 ans. *Prabod'h chaudro'daya, or the moon of intellect, translated by J. Taylor.* London, 1812, p. v.

plet ; nous n'apercevons donc point jusqu'où ont pu aller l'altération et la multiplication de ces anciens écrits.

« Jusqu'ici les *Védas* ne nous sont connus que très-imparfaitement par des sommaires faits à dessein, ou par des extraits que le hasard a fait rencontrer : nous les connaissons cependant assez pour y découvrir, non pas seulement des traces, mais des indices très-évidens d'interpolation. Et d'abord, la quatrième partie des Védas, l'*Atharvana-Véda*, est présumée plus récente que la plupart des anciens écrits des Hindous, puisqu'il n'est ordinairement question dans ceux-ci que des trois Védas, du *Ritsch-Véda*, du *Jagour-Véda* et du *Saman-Véda*. Il est vrai que Colebrooke a cherché à soutenir l'antiquité de ce Véda [1], mais par la raison seulement qu'il est mentionné quelque part dans le *Saman-Véda*, tandis qu'il faudrait en conclure plutôt (et aussi parce que les autres parties des Védas sont mentionnées en cet endroit) que ce passage même a été composé récemment, soit qu'il l'ait été lors de la compilation des Védas, soit postérieurement ; car, avant que les Védas ne fussent formés en recueil, il ne pouvait pas encore être question de leur division. Mais il y a souvent dans les différentes parties des Védas, des passages dans lesquels les Védas se supposent eux-mêmes ou toutes leurs parties [2], d'où il résulte, avec certitude, qu'il y a eu interpolation de l'ouvrage, postérieurement à la formation du recueil. Et si l'on suppose en outre que les Védas ont été composés dans la période la plus reculée de la littérature indienne, on doit alors accorder aussi qu'ils doivent porter l'empreinte de la plus grande simplicité dans la manière de penser en politique et en littérature ; et alors encore on doit considérer comme des interpolations, des passages qui s'éloignent de l'antique naïveté et trahissent un état avancé de civilisation et de littérature. Sous ce nouveau point de vue encore nous sommes donc forcés de reconnaître que beaucoup de morceaux des Védas sont des interpolations faites par la suite

[1] *Ouvrage cité*, p. 380.

[2] Par exemp., *même ouvrage*, p. 379, 409, 415, 444, 474. *As. Res.*, VII, p. 251. Ainsi la plus grande autorité des Védas est niée dans les Védas même, p. 444.

des tems. De ce nombre sont les endroits qui font mention des poëmes épiques des Hindous, des *Itihasas* ou de ce qu'on a appelé les *Théogonies indiennes*, les *Pouranas*. De plus, il est clair que, même la grammaire, le dictionnaire, la définition des mots difficiles ou vieillis des Védas, que la prosodie, l'astronomie et la logique, n'étaient pas inconnus aux auteurs des Védas [1]. Outre ces signes non équivoques d'une composition récente, on trouve plusieurs autres vestiges de doctrines qui s'éloignent de la manière religieuse de penser des Hindous, dans la plus haute antiquité, et les parties des Védas qui contiennent ces doctrines, ont déjà été signalées comme suspectes par l'honorable Colebrooke [2].

« On ne peut nier qu'il n'y ait dans ces Védas plusieurs passages qui ont quelques rapports aux doctrines philosophiques. On les trouve principalement dans les *Oupanischads*, c'est-à-dire dans les sommaires de Brahmanas, qui forment la seconde partie de chaque Véda [3]. Mais il est clair aussi que tous ces passages ne peuvent servir comme source pour l'histoire de la philosophie indienne, tant qu'on n'aura pas trouvé un moyen de déterminer le tems de leur composition. Je crois même que je ne serais pas sérieusement contredit, si j'exprimais l'opinion que toutes les parties des Védas, qui portent un caractère décidément dogmatique, n'ont été composés qu'après l'époque où les Védas ont été recueillis en un corps de doctrine et sur cette collection même, et non pas dans la première période de

[1] Colebr. l. 1, p. 444, 475, donne dans le premier passage une explication forcée des commentaires, qui n'en fait cependant pas disparaître la difficulté.

[2] J'ajoute que même les Hindous orthodoxes reconnaissent qu'il y a dans les Védas des passages ajoutés: *Transact. of the royal asiatic society*, 1, p. 448. Colebrooke conclut d'une hymne qui n'est composée ni dans la langue antique du reste des Védas, ni en vers de la façon de ceux des livres sacrés, que le corps actuel des Védas a été formé depuis le perfectionnement de la langue et de la poésie indiennes. *Ibid.*, p. 461. Ne pourrait-on pas supposer aussi, et plutôt même, que ces morceaux ont été introduits dans les Védas depuis la première compilation qui en a été faite?

[3] Comparez Rhode *sur le développement religieux, mythologique et philosophique des Hindous*. 1re partie, p. 99.

la littérature indienne. Car la dogmatique ne se forme que du texte primitif des écritures sacrées. C'est par cette raison que Colebrooke assigne aux Brahmanas et à leurs *Oupanischads* une origine plus récente qu'aux prières et aux hymnes des *Védas*[1]. Cependant je dois remarquer que les intercalations dans la collection des Védas, ne se bornent pas aux parties dogmatiques, mais qu'on trouve aussi des prières qui ont été évidemment composées après la formation du recueil des Védas[2].»

Nous venons d'entendre H. Ritter; interrogeons maintenant les documens qui nous sont fournis par nos adversaires eux-mêmes :— J'ouvre les *essais de Colebrooke*, traduits par M. G. Pauthier,et je lis(p.255)une *note* où Colebrooke.après avoir parlé d'une prière insérée dans le *Rig-Véda* (8, 4, 7), et avec quelques légères variantes, dans le 31e chapitre du *blanc Yadjour-Veda*, s'exprime ainsi : — « Cette hymne remarquable est, par le langage, » le mètre et le style, très-différente des autres prières avec les» quelles elle se trouve jointe. Elle a une couleur décidément plus » moderne, elle doit avoir été composée après que la langue sans» crite a été polie et que sa grammaire et son rythme ont été » perfectionnés. L'évidence intrinsèque qu'elle fournit de cette » assertion sert à démontrer le fait important que la compila» tion des Védas, dans leur arrangement actuel, prend place » après que la langue sanscrite se fut éloignée du dialecte rude » et irrégulier dans lequel la multitude des hymnes et des priè» res du Véda a été composée, et qu'elle fut parvenue à son état » de langue sonore et polie dans laquelle les poëmes mytholo» giques, sacrés et profanes (*Pourânas* et *Hâryas*) ont été écrits. »

Je consulte M.Guigniaut, et voici ce qu'il m'apprend : « Sui» vant la tradition reçue, les *Védas* ayant été révélés par Brahmâ » furent d'abord transmis de bouche en bouche, jusqu'à l'épo» que où Vyasa, le *compilateur*, les recueillit et les distribua en » livres[3].» —M. Fr. Major conjecture avec beaucoup de vraisem-

[1] L. I, p. 387.

[2] Voyez plus haut, ainsi que la prière dans laquelle les trois parties des Védas sont considérées comme le résultat du sacrifice de l'esprit incarné, *As. Res.* VII., p. 251. Voyez aussi dans la trad. fr. des *Essais de Colebrooke*, par M. G. Pauthier, la note B, p. 255.

[3] *Notes sur Creuzer*, t. I, p. 571.

blance que le nom de *Vyasa* désigne moins un individu qu'une époque entière de la littérature sanscrite, et probablement celle où les livres sacrés du Vichnouisme furent recueillis et rédigés [1]. Ce qu'il y a de certain c'est que nous n'avons sur lui que des fables, et, qui plus est, des fables contradictoires. Certaines théologies le représentent comme une incarnation de Brahmâ, et lui attribuent le *Mahabharata*, le *Bhagavat* et les *Pouranas*. Dans le *Mahabharata*, il est une incarnation de *Vichnou*, il est *Vichnou* lui-même, il est *Chrichna*; et dans le *Bhagavat*, il est fils de Brahmâ, mais né par une influence singulière de Vichnou [2].

Même incertitude sur le nombre et l'intégrité des Védas: «Wilkins, Jones, Polier, Major n'admettent que trois *Védas* »primitifs; Colebrooke regarde le quatrième *Atharva-Veda*, »comme aussi ancien et aussi authentique que les autres, *sauf* »*quelques articles* [3].» — «L'histoire mythologique, *Itihasa* et *Pou*»*rana*, est considérée comme le complément des Védas, et même »forme un cinquième *Véda* [4]. — Quoique les Védas soient cer»tainement les plus anciens livres sacrés de l'Inde, il ne fau»drait pas croire que toutes les parties de ces livres et de la »doctrine qui s'y trouve développée remontent à une seule et »même époque. Le caractère commun qui s'y montre partout, »c'est la tendance à l'unité; mais quelle différence dans la ma»nière de la concevoir, et quels symptômes frappans d'un long »travail de l'esprit humain, débutant dans les *Mantras* du *Rig*-»*Véda* par tout rapporter aux astres, aux élémens, à un élément »ou à un astre unique, et finissant dans la plupart des *Oupanis*»*chads*, par tout absorber dans l'esprit, dans l'intelligence, dans »l'être qui est la raison de tout, et qui seul subsiste par lui»même [5]! — Quand les sectes philosophiques ou religieuses

[1] *Ibid.* Guill. de Humboldt compare Vyasa aux neuf muses des Grecs, qui passent aussi pour avoir inventé et inspiré toute sorte de choses. V. aussi les *Essais de Colebrooke sur la phil. des Hind.*, p. 153, 154.

[2] Creuzer, t. 1, p. 233, 234.

[3] *Ibid.*, p. 571.

[4] *Ibid.*, 572.—Colebr., p. 381.

[5] *Ibid.*, p. 599.

» eurent commencé à s'engendrer les unes les autres, l'unité » primitive subsista toujours plus ou moins dans les Védas sur les» quels s'appuyaient tous les sectaires, et qui long-tems peut» être, suivant pas à pas le cours du tems, se grossirent des » spéculations théologiques des différentes sectes [1]. »

Plus tard nous prouverons que ces antiques compilations, ouvrages de plusieurs siècles, selon M. Guigniaut [2], n'offrent point d'unité ni d'ensemble, et qu'elles ne sont, comme le culte qu'elles représentent, qu'un chaos inextricable d'élémens qui se repoussent, de superstitions absurdes ou monstrueuses, et de vérités sublimes. Pour le moment, nous nous contenterons de résumer les citations que nous venons de réunir, et que nous n'aurions pu coordonner d'une manière plus méthodique sans les démembrer; voici ce qui en résulte :

I. Il a été facile d'interpoler les *Védas*, de modifier et de multiplier indéfiniment leurs diverses branches pendant une série indéterminée, et probablement très-longue, de siècles, peut-être même jusqu'à nos jours.

II. Si nous étudions ce vaste recueil dans son état actuel, ou plutôt les sommaires et les extraits incohérens qui sont parvenus à notre connaissance, nous y trouvons des preuves incontestables d'altérations et d'additions nombreuses.

III. D'ailleurs, indépendamment de ces preuves intrinsèques, les textes opposés et rivaux, les onze cents écoles qu'ils ont fait naître, les aveux même des Hindous orthodoxes, tout démontre que ces compilations de divers auteurs et de diverses époques ont subi des rédactions successives et discordantes, abandonnées qu'elles étaient à toutes les vicissitudes de la religion hindoue et aux courans opposés de ses sectes innombrables.

Il résulte de ces faits avoués par les savans les plus exagérés dans leur enthousiasme pour l'Inde, une conséquence fort importante et trop peu remarquée, c'est qu'on ne saurait assigner l'âge des Védas d'une manière générale, mais seulement l'âge de telle ou telle partie des Védas. Quand on voudra résoudre complètement cette vaste question, il ne suffira point

[1] *Ibid.*, p. 598.
[2] *Ibid.*, p. 571.

de s'appuyer sur deux ou trois passages pour tirer une conclusion absolue; mais il faudra consacrer une discussion spéciale à chaque division, et même à chaque subdivision de chaque Véda. Or, il s'en faut bien que l'on s'y soit pris ainsi; et cette seule remarque renverse, si je ne me trompe, tous les systèmes élevés jusqu'à ce jour. Toutefois nous devons en dire un mot, ne fût-ce que pour montrer combien ils sont discordans.

Gœrres, dans un ouvrage antérieur à sa conversion, et qu'il a entrepris de refaire d'après des vues plus saines, « reporte les » Védas à 5000 ans de nous (et non pas de notre ère, ainsi que » paraît l'avoir entendu Creuzer qui adopte cette opinion). » Mais M. Guigniaut lui-même trouve ce calcul trop peu circonspect, et remarque qu'il est emprunté à Holwell et à Alex. Dow, « sources assez suspectes, » dit-il [1].

William Jones, dans la *Préface des institutions de Manou*, suppose, « d'après une tradition et sur un calcul très-incertain [2], » qu'ils ont été composés ou compilés 1600 avant J.-C. »

Colebrooke [3] les fait seulement remonter au 14e siècle avant J.-C., d'après un calendrier annexé à l'Yadjour-Véda; mais il appelle sa conjecture hasardée [4], et il y a même renoncé tacitement [5].

Heeren, tout en attribuant une haute antiquité à la littérature indienne et en avouant la priorité des Védas, n'essaie point d'en assigner la date, et se contente de rapporter avec Colebrooke au 14e siècle avant notre ère le calendrier annexé à l'Yadjour-Véda [6].

[1] *Ouvrage cité*, p. 579. Plus loin, il déclare qu'il ne faut tenir aucun compte de cette date non plus que de plusieurs autres: car les traditions elles-mêmes auxquelles s'attachent ces dates, ne peuvent être considérées que comme des données purement mythiques et par conséquent très-hypothétiques. p. 592.

[2] Ritter, p. 64.

[3] Après avoir indiqué cette opinion de Colebrooke, Cuvier accumule plusieurs raisons qui peuvent, suivant lui, faire diminuer beaucoup cette antiquité prétendue des Védas. V. *Ann. de Phil. Chrét.*, t. I, p. 389, et *As. Res.*, VII, p. 284.

[4] *Ibid.*

[5] *As. Res.*, VII, p. 484, VIII, p. 489, et dans le passage cité plus haut.

[6] Creuzer, *ibid.*, p. 580.

Fréd. Windischmann, sans déterminer aucune date, cherche seulement à prouver, d'abord, que les *lois de Manou* sont antérieures à l'expédition d'Alexandre, puis, que les *Védas* sont antérieurs aux *lois de Manou* et à tous les ouvrages sanscrits [1].

Enfin le savant brahme Ram-Mohun-Roy, dans un passage trop peu remarqué où il laisse voir son opinion sur l'époque de Vyasa, se contente de dire que ce compilateur des Védas vivait « il y a plus de deux mille ans [2]. »

Ainsi les *Védas*, qui jusqu'à *Vyasa* avaient été transmis oralement, n'auraient été recueillis, pour la première fois, qu'un petit nombre de siècles avant J.-C.; encore Vyasa n'enseigna-t-il point tous les Védas ensemble à chacun de ses disciples, mais une partie à l'un, une partie à l'autre; et ses successeurs ont fait de même, comme nous l'avons vu plus haut. Cette opinion de Ram-Mohun-Roy paraît s'accorder assez bien avec le passage de Colebrooke déjà cité, passage où le savant indianiste constate « ce fait important, que la compilation des Védas dans leur arrangement actuel prend place, après que la langue sanscrite se fût éloignée du dialecte rude et irrégulier dans lequel la multitude des hymnes et des prières du Véda a été composée, et qu'elle fût parvenue à son état de langue sonore et polie dans laquelle les poëmes mythologiques sacrés et profanes ont été écrits. »

L'abbé de V....

[1] Fred. H. H. Windischmann *Sancara*, sive *de theologumenis vedanticorum*. Bonn. 1833, p. 52.

[2] *Essais sur la phil. des Hind.*, par Col., trad. de G. Pauthier, p. 278. Tout ce travail du savant brame, a été inséré dans les *Annales*, t. IX, p. 422, en tête de l'abrégé du *Védanta*, où Ram-Mohun-Roy preuve d'après les Védas l'unité de Dieu.



Accord de la Religion et des Sciences.

S'IL EST VRAI QUE LE CHRISTIANISME AIT NUI AU DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES HUMAINES.

Douzième et dernier Article[1].

DU LUXE BIBLIOGRAPHIQUE AU MOYEN-AGE. — SUITE ET FIN.

Miniateurs principaux des 15e et 16e siècles. — Couvertures des livres, et application de l'art toreutique à leur embellissement.

XXXII. 15e *siècle.* Le *monge des îles d'Or* (moine des îles d'Hières), François d'Oberto, bibliothéeaire de Lérins, qui tira de sa bibliothèque, et copia pour Louis II, père du roi Réné, le *recueil* des poètes provençaux compilé jadis par Hermentaire pour Alphonse II. « Il écrivait divinement bien, dit Nostre-» Dame [2], de toute façon de lettres; quant à la peinture et illu-» minure, il était souverain et exquis.» Entre autres ouvrages, il avait exécuté pour Yolande d'Aragon, mère du roi Réné, des *heures* de la Sainte Vierge, richement enluminées d'or et d'azur, *dont les peintures correspondaient au texte de la lettre.* La trace de ce curieux volume s'est perdue depuis 1804, époque où Millin le décrivit, en l'attribuant par erreur au roi Réné lui-même. Hugues de Saint-Cesari, moine de Montmajour [3], remania plus tard cette compilation, en y ajoutant les vies des troubadours, et l'écrivit en *beaux caractères rouges, illuminés d'or et d'azur*, pour l'offrir au roi Réné, fils de Louis II, la première année de son règne [4]. Le bon roi Réné, lui-même, doit être nommé parmi

[1] Voir le XIe article dans le précédent N° ci-dessus, page 201.

[2] Cf. Rouard, *Notice sur la bibliothèque d'Aix*, p. 44, 264.

[3] Qu'il ne faut pas confondre avec un autre moine de Montmajour, surnommé le fléau des troubadours.

[4] Rouard, *op. c.* p. 45.

les peintres et les miniateurs. On a conservé de lui, outre des tableaux d'Eglise, plusieurs manuscrits ornés [1]. Jean Fouquet, de Tours, le *bon peintre et enlumineur* du roi Louis XI, travailla au manuscrit de Josèphe qui se trouve à la bibliothèque royale [2]. Jean Mielot (*Milot* ou *Melot*), prêtre, *le moindre des secrétaires* du duc de Bourgogne [3]. Jean Gossard, de Maubeuge, le Zeuxis et l'Apelle de cette époque, au dire d'un historien d'alors [4]. Les frères Van Eyck, protégés par Philippe II, le Bon [5]. Leur sœur Marguerite [6] les aida souvent dans leurs délicieuses peintures, si pleines de fraicheur et de délicatesse, mais où la matière commence déjà à étouffer l'âme. M. Waagen trouve la manière des frères Van Eyck (*Hubert*, 1360—1426; *Jean*, mort en 1445), dans le bréviaire du duc de Bedfort [7]. En Flandre encore, Hans Hemmelinck (Hemling, Memmling), Livien, d'Anvers, et Gérard Van der Meire, etc, qui peignirent, vers 1479, le magnifique bréviaire du cardinal Grimani. Ce chef-d'œuvre de peinture chrétienne est aujourd'hui à la bibliothèque de Saint-Marc à Venise [8]. Avant de quitter le Nord, citons

[1] Id. *Ibid*, p. 49.

[2] *Mss. franç*. 6891. Cf. Waagen, III. 371, 372.

[3] Voyez les mémoires de l'académie de Turin, *Littérature et beaux-arts*, 1809—1810 (1811), p. 594, 595. Waagen, III, 361. Bibl. royale, *Suppl. franc*. 540. 2.

[4] Mémoires... de Turin, *Ibid*, p. 596.

[5] Philippe-le-Bon avait la plus belle bibliothèque de l'Europe. A sa mort, il laissa dans la seule ville de Bruges 935 volumes, la plupart d'une beauté extraordinaire d'exécution. Les grands de ses états, et surtout Louis de Bruges, seigneur de Grutheuse (*Van Gruythuyse*), mort en 1492, l'imitèrent dans son goût pour les miniatures, et encouragèrent les artistes flamands.

[6] Waagen, III, 354. Ebert, *Handschriftenkunde*, I, 62. Je ne sais si les peintres Jean Maluel et Henri Bellechose, employés par les ducs de Bourgogne, selon Ebert (*Ibid.*), s'occupèrent de miniatures.

[7] *Mss. lat*. 82. Waagen, III : p. 339, 350, 352, 358. II : 32, 326, 386, 444, 516, 531. I : 142, 145, 310, 401. Jean Van Eyck passait pour le premier peintre de son tems.

[8] Ebert, *op. cit.*, I, p. 63. Rio, *op. cit.*, p. 183, 460. Hemmelinck est le Fiesole de la Flandre : *De quo satius est nihil quam pauca dicere*. Cf. Waagen, II, p. 32.

l'unique miniaturiste distingué dont je me souvienne pour l'Allemagne de cette époque. Jean Freybeck de Koenigsbrück, terminait en 1480, une bible in-folio, dont Gercken admirait les miniatures à Salzbourg [1]. Gabriel Mattéo, Servite, et le bénédictin du Mont Cassin, son collaborateur, ont été cités précédemment pour les livres de chœur qui sont à la cathédrale de Sienne. Gherardo qui enlumina une *infinité* [2] de livres d'église, et qui fut employé par Mathias Corvin, a laissé en outre des tableaux, des fresques, des gravures et des mosaïques. Son élève Stefano, qui abandonna la miniature de bonne heure pour se livrer à l'architecture, laissa toutes ces études entre les mains du vieux Boccardino, qui en profita sans doute pour peindre les livres de l'abbaye de Florence [3]. Dom Barthélemi della Gatta (1378—1461) camaldule de Florence; devenu abbé de Saint-Clément d'Arezzo, s'essaya à la grande peinture, et y réussit au point de former des élèves distingués [4]. Il était en outre musicien et facteur d'orgues. Solario (*il Zingaro*) peignit des miniatures pour les œuvres de Sénèque [5]. Decio et Agosto Ferranti, père et fils, dont on conservait à Vigevano plusieurs livres d'église, ornés de miniatures [6]. Sainte Catherine de Bologne (1413—63), élève de Lippo Dalmasio, peignait en miniature et à l'huile. Il est surprenant que les Bollandistes ne disent rien de son habileté en peinture; d'autant plus qu'elle a été prise pour patronne par l'académie *Clémentine*, et qu'un petit tableau de l'enfant Jésus peint par elle, a la réputation d'avoir été l'instrument de plusieurs miracles [7]. D. Lorenzo, élève de Taddeo Gaddi, est le Raphael de cette peinture si soignée, si finie, que les loisirs et la patience du cloître pouvaient seuls exécuter. Il traita aussi la grande peinture, et forma dans son monastère *des Anges* une école qui s'y conserva long-tems [8]. A

[1] Gercken, II, p. 22. Cf. Dom Pez, *Thesaurus*, t. I, Isagog.

[2] Vasari. Lanzi, I, *Scuola fiorentina*. Rio, 188.

[3] Vasari, *Vita di Gherardo*.

[4] Vasari, Lanzi, etc. Rio, p. 186.

[5] D'Agincourt, II, 79.

[6] Lanzi, II.

[7] Malvasia, Füssli, etc

[8] Vasari, t. I. Füssli.

ce même siècle appartient Fra Benedetto du couvent de Saint-Marc à Florence, le dernier héritier peut-être des traditions de Giovanni Angelico, et qui mourut âgé de soixante-dix-huit ans, en 1530 [1].

On a cru reconnaître le talent du Pérugin dans la magnifique bible latine des ducs d'Urbin [2]. Les figures, les arabesques, les paysages et autres ornemens qui la décorent, ne peuvent avoir pour auteur qu'un des plus habiles maîtres de cette époque. Mantoue posséda une quantité de miniaturistes durant les 14e, 15e et 16e siècles. Jean (ou Franco) de' Russi et Taddeo Crivelli y exécutèrent vers 1455 pour le duc Borso d'Este, une magnifique bible couverte à chaque page de riches et élégantes miniatures [3]. Guillaume di Magri et Zirraldi, travaillèrent vers le même tems pour les ducs de Modène [4]. Francesco *dai libri le vieux* (vers 1470), distingué par cette dernière qualification, d'avec son petit-fils, et qui dut son surnom à sa profession de miniateur pour les livres d'Eglise. Il sera parlé plus tard de son fils Maestro Girolamo. Un autre Girolamo Padoano imita la manière de D. Barthélemi della Gatta. Il paraît avoir enluminé des livres pour Santa Maria Nuova de Florence [5]. Attavante (ou Vante), de Florence, fut employé par Matthias Corvin, et enlumina pour lui quantité de livres dont plusieurs ont passé dans les bibliothèques d'Italie. Son Marcianus Capella, de la

[1] En deux grands volumes in-folio. Valery, xv, 4. D'Agincourt. M. Rio (p. 186) fait remarquer que D. Barthélemi della Gatta, ayant concouru avec le Pérugin à la décoration de la chapelle sixtine, où il est impossible de distinguer ce qui appartient à chacun d'eux dans le compartiment *(tibi dabo claves regni cœlorum)* qu'ils peignirent en commun, il y a lieu de croire que des miniatures du Camaldule auront été prises pour des ouvrages du maître de Raphaël.

[2] Rio, p. 344.

[3] Lanzi, parlant de ces deux beaux volumes qui sont à la bibliothèque de Modène, dit (*scuola mantovana*) : « E uno de' piu rari pezzi diquella » insigne raccolta (*Estense*). » Aussi ces artistes incomparables reçurent la somme de 1375 sequins (environ 15,000 francs de notre monnaie). Cf. Valery, ix, 1.

[4] Jansen, *op. cit.* t. ii, p. 209.

[5] Vasari, *Vita di D. Bartholomeo della Gatta.*

bibliothèque de Saint-Marc, annonce une poésie de composition, un coloris et une finesse que les amateurs n'ont pas assez remarqués, dit Lanzi [1]. Vasari cite de lui les figures d'un Silius Italicus, dont il fait une description où nulle expression ne paraît suffire à son enthousiasme [2]. La bibliothèque royale possède de cet artiste un livre d'église, terminé en 1485 [3]. Vingt-neuf autres miniateurs travaillèrent également pour le roi de Hongrie, mais leurs noms ont presque tous été dérobés à la postérité.

Puisque j'ai parlé des expressions emphatiques de Vasari, c'est le lieu de couronner l'énumération des miniateurs du 15e siècle en nommant Fra Giovanni da Fiesole [4], surnommé le Bienheureux, à cause de la sainteté qui respire dans toutes

[1] T. 1, *Scuola fiorentina*. Cf. Valery, VI, 5.

[2] Vasari, *Vita di Giovanni da Fiesole*. Après s'être étendu sur la description de ces miniatures, il termine ainsi un éloge qui occupe deux grandes pages : « Per cose di que' tempi non si può di minio veder meglio, nè lavoro fatto con più invenzione, giudizio e disegno. E sopratutto i colori non possono essere più belli, nè più delicatamente ai luoghi loro posti con graziosissima grazia. » Mais il s'est trouvé que ce Silius Italicus n'était point d'Attavante. Voyez l'ouvrage de M. Rio, p. 189.

[3] Waagen, III, 366. *Suppl. lat.* 627 (Bréviaire de l'évêque de Gran).

[4] Vasari pousse l'accumulation des éloges au sujet de Jean Angelico, jusqu'à devenir divertissant pour son lecteur. J'en rapporterai seulement quelques échantillons : « Essendo non meno stato eccellente pittore e miniatore, che ottimo religioso, merita per l'una e per l'altra cagione che di lui sia fatta onoratissima memoria... Sono di mano di Fra Giovanni nel suo convento di S. Marco di Firenze, alcuni libri da coro miniati, *tanto belli che non si può dir di più*. Ed a questi simili sono alcuni altri che lasció in S. Domenico di Fiesole, *con incredibile diligenza lavorati*. » Le couvent de Saint-Marc rappelle naturellement Fra Bartholomeo dit S. Marco (*Baccio della Porta*), de qui Raphaël trouva à emprunter; et les noms de ces deux maîtres, rapprochés du grand caractère des constructions gothiques dues aux Dominicains, montrent s'il est vrai que la vie du cloître étouffe le génie, et soit incompatible avec les hautes pensées. Bottari, dans l'édition romaine de Vasari (*Vita di Fra Giocondo ed altri*), ajoute à la vie de Jean Fiesole une note sur les artistes dominicains du moyen-âge, qui mérite d'être indiquée à cette occasion.

ses œuvres, et connu sous le nom de Santi Tosini avant d'entrer dans l'ordre de saint Dominique. Il commença par la miniature, et conserva toujours dans ses plus grands ouvrages un fini et une délicatesse qui rappelait son premier genre. Nicolas V l'appela à Rome, où il lui fit peindre à la fois des miniatures de livres, et les fresques de la chapelle de saint Laurent, au Vatican, que Bottari trouva si remarquables et si bien conservées [1]; seulement, à en juger par ce que raconte cet amateur, et par des relations récentes, il semblerait que ce précieux ouvrage ne produisit pas un grand enthousiasme sur les Romains des derniers tems. Faute de pouvoir indiquer au public français des miniatures de ce grand artiste qui lui soient accessibles, nous signalerons du moins son tableau du *couronnement de la Sainte Vierge*, au musée du Louvre, accom-

Mais quant à l'art chrétien, c'est le *Bienheureux* lui-même qu'il faut entendre, quand Vasari rapporte de lui cette sentence dont il se servait pour s'animer à l'*esprit* de sa profession (de religieux et d'artiste) : « *Ch.* » *fa cose di Cristo, con Cristo deve star sempre.* » Aussi M. de Rumohr est-il d'avis que l'*Angelico* est redevable à la vie du cloître, du développement de ses belles qualités. Cf. Rumohr, *op. cit.* t. II, p. 252 ; t. I, p. 65, 66. Vasari, *ed. cit.* t. I, p. 83. Rio, *op. cit.* p. 88, 89. Fra Giovanni, né en 1387, mourut en 1455.

[1] « Le pitture son fresche come se fossero fatte un anno addietro, e » così belle in ogni parte, che poco ne manca per giungere all' ultima » eccellenza. » Dans le fait, si l'on peut parfois reprocher à ses draperies une simplicité un peu monotone, où trouvera-t-on l'*âme* peinte d'une façon plus immatérielle et plus touchante que dans ces têtes si bien faites pour réaliser la naïve expression italienne : *volto di paradiso!* Quant aux procédés de la partie matérielle, il paraît les avoir possédés à un degré singulier, au point de fondre merveilleusement ses couleurs, malgré la sécheresse presque inévitable de la détrempe. Pour ce qui est de l'admirable expression de ses ouvrages, elle s'explique aisément par l'inspiration d'un artiste religieux, qui ne prenait jamais le pinceau sans avoir prié ; qui se mettait à genoux par respect pour son sujet, lorsqu'il peignait ses délicieuses miniatures, et qui ne représenta jamais les traits de Notre Seigneur sans répandre de pieuses larmes. Vasari, parlant encore des miniatures de ce *Padre veramente angelico*, cite deux grands livres de Sainte-Marie-del-Fiore, *Miniati divinamente.* Voyez encore l'ouvrage de M. Rio, sur la peinture chrétienne, p. 90-94.

pagné de la *Vie de saint Dominique* [1], en cinq compartimens. Ce chef-d'œuvre a été publié en 1817 avec un texte de Schlegel. Avant de terminer ce qui regarde Jean Angelico, ajoutons qu'il fut aidé dans ses miniatures par Bernard, son frère aîné.

Jérôme Fiorini, religieux du monastère de S. Barthélemi à Ferrare, au commencement du 15e siècle [2], paraît avoir eu pour élève Côme Tura ou Turra (*Cosmè*), qui travailla aux livres de la cathédrale et de la Chartreuse de cette ville, terminés vers 1470; ouvrage préféré par beaucoup de connaisseurs aux célèbres livres d'église de Sienne [3]. Je ne sais s'il faut regarder comme miniateur Barthélemi Gambagnola de Crémone, indiqué plutôt comme copiste dans une vie de Louis le More en dialecte milanais [4], qui est datée de 1490.

XVIe siècle. Maestro Girolamo *dai libri* (1472-1555) de Vérone, peintre et miniateur, dont le père a déjà été mentionné. François *dai libri* le jeune, également peintre et miniateur, fut en outre architecte. Girolamo est cité par Vasari comme le plus habile miniaturiste de son tems, et sa grande réputation en même tems que sa longue vie (83 ans), le mit à même de multiplier extraordinairement ses peintures, recherché qu'il était par les plus considérables communautés de toute l'Italie. M. Waagen [5] croit pouvoir lui attribuer les enjolivemens qui accompagnent l'acte de douaire signé par Louis Sforza (le More), pour sa femme Béatrice d'Este, en 1491. Dans la même collection, il signale une miniature de Benedetto Bordone [6], au commencement d'une instruction officielle du doge de Venise, Pietro Lando.

[1] Waagen, III, 404, 364. Ce tableau a été placé avec les dessins dans la galerie *ad hoc*.

[2] Rio, 182.

[3] Ceux de la cathédrale de Ferrare sont au nombre de vingt-trois ; et ceux de la Chartreuse, d'un format énorme, au nombre de 18. Rio. 182.

[4] A la bibl. royale : *Mss. franç.* 9941 ; Waagen, III, 367.

[5] Waagen, I, 402, dans la collection d'Ottley.

[6] Parent probablement de Paris Bordone, élève du Titien. J'ai déjà fait remarquer que la miniature et la calligraphie ornée ont été plus d'une fois employées pour décorer les diplomes. Citons encore à cette occasion le titre de la fondation d'un ordre du Saint-Esprit, par le roi

Il ne faut point séparer du Maestro Girolamo, un élève dont il développa les talens pour la miniature, durant son séjour chez les chanoines réguliers de S.-Sauveur à Candiana, où il travaillait pour la communauté. C'était dom Jules Clovio, croate, le Michel-Ange de la miniature, qui mourut octogénaire en 1578. Jules Romain, son premier maître, lui reconnaissant une aptitude extraordinaire pour le fini et les détails de patience, lui indiqua la direction qui le fit nommer plus tard *il padre pittorino*. Mais dans cette nouvelle carrière il n'oublia point la grande manière de l'école romaine; ses petits tableaux offrent même parfois, dans certains détails, une fierté qui rappelle Michel-Ange, et à laquelle il a dû son autre surnom. A cette vigueur de dessin, il unit une grâce de coloris qui a fait comparer ses portraits atomiques (*ritrattini*) aux tableaux du Titien, par Vasari. La perfection microscopique de ses nombreuses compositions donne à ses peintures l'air d'une petite représentation naturelle de chambre obscure, plutôt que celui d'un travail de l'art. D'abord chanoine régulier à Mantoue, il fut arraché à ce genre de vie par le cardinal Grimani, qui, voulant l'avoir auprès de lui, obtint du pape sa sécularisation. Vasari, parlant des figurines de Clovio, cite un livre d'office destiné au cardinal Farnèse, et où des figures de personnages qui n'atteignent pas la grandeur d'une fourmi, sont pourtant si parfaites de tout point, qu'elles semblent une féerie [1]. Aussi cet ouvrage coûta-t-il neuf années de

de Sicile, Louis (1352); pièce in-folio qui se trouve à la bibliothèque royale : *Lavallière*, 56 bis (ci-devant 5295).

[1] Voici comment s'exprime Vasari, en parlant des fêtes du mont Testaccio (singulier sujet pour un livre d'office!), placées par Clovio dans les bas-reliefs d'une décoration architectonique qui orne la scène d'une de ses miniatures. « Vi ha fatto... Salamone adorato dalla regina Saba, » con fregiature... ricche e varie; e dentro a questa (*storia*), da più con» dotto di figure manco che formiche (ailleurs il dit : *Non più grande che* » *una ben piccola formica*), tutta la festa di Testaccio, che è cosa stupenda » a vedere che si minuta cosa si possa condur perfetta con una punta di » pennello; *che è delle gran cose che possa fare una mano, e vedere un occhio* » *mortale.* » Et ailleurs : « La qual diversità di cose spargono per tutta » quell' opera tanta bellezza, *che ella pare cosa divina e non umana*.... Per

travail à Clovio. L'écriture y était de la main de Monterchi, dont je ne saurais dire s'il était ecclésiastique ou laïque, religieux ou séculier. M. Waagen regarde comme très-vraisemblable qu'un psautier in-folio de la bibliothèque royale [1] est peint de la main de Jules Clovio.

Bernardo Buentalenti, élève de ce maître pour la miniature, étudia aussi la peinture sous Salviati, Vasari et le Bronzino; mais il fut en outre sculpteur, architecte et ingénieur [2]. Apollonio Buonfratelli (vers 1560) imita Clovio pour sa perfection à rendre l'effet des camées antiques, et pour la manière michelangélesque [3]. Liberale de Verone (vers 1535), peintre et miniateur comme son compatriote Girolamo dai libri, a laissé des livres dans sa ville natale et à Sienne [4]. J.-B. Stefaneschi, religieux du mont Senario (1582-1659), élève de Commodi, excella dans un genre où il était si difficile désormais de se distinguer, et surpassa même Clovio pour le coloris, selon quelques connaisseurs [5].

Pour en finir dès maintenant avec l'Italie, où les cloîtres demeurent jusqu'au bout en possession du premier rang dans ce genre, citons encore Félix Ramelli, chanoine régulier de Latran, qui appartient au 17e siècle, ainsi que son maître Denis Rho, de la même congrégation.

Quant à la France, qu'il suffise de rappeler ce qui a été dit de Godefroy, dont la bibliothèque de l'Arsenal possède un ou-

» non dire nulla di mille varie sorte d'alberi tanto ben fatti, che pajono » fatti in paradiso... che par impossibile che siano condotti per mano » d'uomini... Onde possiam dire che Don Giulio abbia... superato in » questo gli antichi e moderni, e che sia stato a' tempi nostri un piccolo » e nuovo Michelagnolo. » Ces louanges, avec leur légère teinte d'extravagance, m'ont paru devoir être conservées dans la langue de leur auteur pour ne pas tourner tout-à-fait au ridicule. On voit du reste çà-et-là que dans cet éloge le nu a une forte part à l'admiration du peintre florentin. Quelle joie, en effet, de voir le sensualisme de Jules Romain intronisé dans les livres d'église!

[1] *Suppl. lat.* 702. Waagen, III, 394.

[2] Lanzi, I. *Scuola fiorentina.*

[3] Waagen, I, 403.

[4] Lanzi, *Scuola veneziana.*

[5] Lanzi, *Scuola fiorentina.* — Füssli.

vrage (*les Triomphes de Petrarque*), et dont les *Entretiens de Jules César avec François Ier* n'existent à Londres que dépareillés, puisqu'on n'en a que le premier volume à la bibliothèque Harléienne. Nommons encore en terminant cette notice quelconque, deux miniaturistes portugais, les seuls qui nous soient connus [1]. Au 16e siècle, Vasco (*le grand Vasco*), peintre et miniateur (vers 1480), élève du Pérugin, orna de vignettes, d'arabesques et d'initiales, la collection des anciens documens réunis par ordre du roi Emmanuel (aux archives royales de la Tore do Tombo). Au siècle suivant, Estevaô Gonsalvez Neto peignit entre autres le beau missel du couvent de Jésus à Lisbonne [2].

Tout le reste n'apparaît plus guère qu'isolé de loin en loin, ou même est tout-à-fait étranger à mon sujet [3]. Ainsi, le 16e siècle doit être à peu près le terme de ce recensement, comme le 15e l'a été pour la calligraphie monastique. Déjà dans la liste que nous avons dressée, plusieurs noms ont pu paraître une anomalie; mais tant que les cloîtres fournissaient la majorité des miniateurs, ou du moins tant que la miniature conservait une forte empreinte de son origine monastique, l'histoire des *scriptoria* du moyen-âge en réclamait la notice C'est d'ailleurs une chose importante dans les annales de la

[1] Nous en devons l'indication à un article de M. le vicomte de Santarem, dans les *Mémoires... des antiquaires de France* (tome XII). L'auteur est compétent en cette matiere, ayant été conservateur des archives de la couronne en Portugal; et il croit pouvoir juger, d'après le caractère des miniatures portugaises, que bon nombre des artistes de cette nation se rapprochent singulierement du faire des miniateurs français, à l'époque dont nous parlons.

[2] Füssli, qui parle des talens distingués d'un peintre portugais du 18e siècle, nommé André Gonsalvez, ne dit rien absolument d'Estevão, et ne paraît pas avoir connu les miniatures de Vasco.

[3] Je ne sais ni à quelle époque ni à quel genre de peinture appartenait Martin Stock (cité par Ziegelbauer, t. IV, p. 729), moine de St.-Martin de Cologne, dont un ouvrage sur la composition et la préparation des couleurs existait encore dans son monastere à la fin du siecle dernier. J'ai également omis plus eurs autres peintres dont les noms se rencontrent dans les écrivains du moyen-âge, parce que rien n'indiquait que la miniature fût leur genre.

peinture bibliographique, que de l'observer au moment où elle quitte son berceau. L'industrie alors l'envahit bientôt [1], et tend à la perdre, soit comme art, soit comme chose religieuse. A quelque tems de là, on peut s'apercevoir de la différence qu'il y avait entre ces peintres anciens, nécessairement familiarisés avec les livres saints qu'ils illustraient par une immémoriale tradition, et les nouveaux artistes émancipés par Michel-Ange, etc., et n'étudiant plus guère que les statues ou les bas-reliefs antiques. Ces derniers, qui s'imaginèrent pouvoir tout apprendre dans les ateliers de leurs maîtres (et quels maîtres souvent!), tombèrent rapidement, tout pleins qu'ils étaient d'eux-mêmes, dans une véritable niaiserie en fait d'art chrétien. Raphael, fut le dernier je crois, qui comprît quelque peu la symbolique des vieux âges; mais ce qu'il devait sans doute à la piété du Pérugin ou de Baccio della Porta, il paraît qu'il se mit peu en peine de le léguer à ses propres disciples.

Les anciens artistes voulant exprimer dans leurs représentations de la sainte Vierge le beau titre de *cause de notre joie* [2], trouvèrent dans l'écriture le raisin comme symbole ordinaire de l'allégresse [3]. Ils mirent donc une grappe dans la main de Marie ou de l'enfant Jésus; mais cette grappe se change en cerises chez Carrache, et n'est plus qu'une sorte d'enfantillage. Sans doute que, comprenant aussi peu la pomme, symbole du péché d'Adam [4], qui représentait Marie comme l'*avocate d'Eve* [5],

[1] Ceux qui se sont occupés de l'étude des miniatures ont remarqué souvent que bien des manuscrits des 14e et 15e siecles présentent, à côté de pages supérieures, de nombreuses parties qui sentent la main vénale et la *fabrique*, pour ainsi dire.

[2] Tu lætitia Israel. — Vita, *dulcedo*, et spes nostra, salve, etc.

[3] Vinum lætificat cor hominis; *Ps.* 103. — Vinum his qui amaro sunt animo; *Prov.* 31. — Vinum in jucunditatem creatum est; *Eccli.* 31. — Exultatio animæ et cordis, vinum moderate potatum; *ib.* — Numerus musicorum in jucundo et moderato vino; *ib.* 32; etc., etc.

[4] Quando *pomi noxialis*. In necem morsu ruit. — Il avait au moins l'entente du sujet qu'il exprimait si singulièrement, le bizarre artiste (Rosso, dans une note à Arezzo) qui représentait la Sainte-Vierge tirant la pomme du gosier d'Adam, à-peu-près comme l'oiseau des fables de Phèdre.

[5] Fameuse expression de saint Irénée, dont les protestans se sont

il ne vit dans ces divers fruits qu'un amusement du divin enfant, et j'ai grand'peur que Mignard, tout en conservant les types, n'y ait pas vu plus d'intention.

Une petite statue du 13ᵉ siècle représente l'enfant Jésus entre les bras de sa mère et caressant une colombe [1]; une autre de la même époque à peu près, mais de plus grande dimension, à Saint Denis, représente la colombe se débattant et retenue par l'enfant Jésus qui lui tient les ailes. Si quelqu'un doutait que ce fût là un emblème de l'âme reposant sous la protection de la Mère de Dieu, et conservée par elle malgré ses infidélités et ses répugnances, nous lui citerions un tableau de Pinturicchio, où la mère de Dieu se laisse patiemment becqueter le doigt par la colombe; et la légende, pour ne laisser aucun doute sur la pensée du peintre, porte : *mater misericordiæ.* D'autres peintures ou sculptures semblables, où l'enfant Jésus tient la colombe dans sa main, portent : *Maria santissima delle grazie* [2], *mater orationis* (à Rome, etc.). Or ce touchant emblème est devenu prosaïquement une *madonna del gatto* sous la main de Barroccio, ou une *sancta familia del perrito*, sur la toile de Murillo. Ces dénominations reçues en Italie et en Espagne sembleraient une dérision, si nous les rendions en français. Mais si l'on pouvait prétendre excuser ces artistes qui occupent la sainte famille d'une scène d'espièglerie faite pour les représentations domestiques du pinceau flamand, qu'y pourra-t-on voir de sérieux? Y a-t-il moyen de supposer aux peintres le sou-

transmis la réfutation de docteur en docteur, tant ils avaient besoin pour y échapper de meilleures raisons que celles données au 16ᵉ siècle par leurs premiers maîtres! La pomme et le serpent, ou l'un des deux, présentent ce même sens dans les anciennes représentations.

[1] Le plâtre de cette délicieuse sculpture existe dans le commerce (chez Micheli, rue Guénégaud, nº 18), et nous sommes bien aises de l'indiquer comme tout autrement propre à nourrir la piété que celle de Bouchardon et tant d'autres, qui sont en possession de prendre place dans les oratoires.

[2] La gravure que nous en connaissons indique le tableau comme existant autrefois à Castel-del Piano, près de Sienne. Une autre Vierge, à Nocera dei Pagani, porte le titre et les symboles de *Madonna delle galline*; mais ici il s'agissait uniquement de faire allusion au patronage de Marie : *Quemadmodum gallina congregat pullos suos sub alas*, etc.

venir du passage des psaumes : *mon âme a été arrachée comme le passereau aux filets du chasseur* ; lorsqu'il faudrait trouver le symbole du démon dans un chat ou un épagneul ?

La naïveté des peuples, fortement empreinte de foi, avait multiplié l'image de la Vierge-Mère, allaitant son divin enfant [1]; mais quand le sensualisme des artistes du 16e siècle eut inondé les peintures chrétiennes, le Guide porta, dit-on, la témérité de son paganisme classique, jusqu'à rapprocher son sujet autant que possible de la mère des amours [2]. Et lorsque Carle Maratte fut chargé de draper ce sein entièrement découvert (or, c'était dans la chapelle du palais de Montecavallo), on rapporte qu'il eut grand soin de n'employer que des couleurs qui pussent disparaître au moindre effort. Je ne garantis point le fait ; il montre du moins la réputation d'idéalisme que se sont faite ces *grands maîtres.*

D'autres emblèmes inaccessibles à la parodie, ont complètement disparu depuis le 16e siècle. Telle est cette touchante représentation de la sainte Vierge adorant son fils [3]; sujet si grave et si pieux, qu'affectionnèrent Pérugin et Lorenzo di Credi. On n'en aperçoit plus qu'un reflet déjà bien affaibli

[1] « Quis te creavit parvulum lactente nutris ubere.» — « Et lacte modico pastus est per quem nec ales esurit, etc.»

[2] Voyez les faits antérieurs qui montrent cette tendance parmi les Florentins, dans l'ouvrage déjà cité de M. Rio, p. 327.

[3] « Quem virgo concepit, virgo peperit, *virgo quem genuit adoravit.* »

« . . . . Tu quæ genuisti
» Naturâ mirante tuum sanctum genitorem.»

Le Dante, si plein de la liturgie ecclésiastique, qu'il l'enclave parfois textuellement dans ses tercets, et la croise avec ses rimes italiennes, n'a pas voulu omettre ce beau titre dans sa touchante prière à Marie (*Paradiso*, canto 33).

« Vergine madre, *figlia del tuo figlio*,
Umile e alta più che creatura,
Termine fisso d'eterno consiglio ;
Tu sei colei che l'umana natura
Nobilitasti si che '*l tuo fattore*
Non si sdegnò di farsi tua fattura.
Etc. »

dans ces petits tableaux de Raphael, où Marie découvre respectueusement le berceau de son fils. Benvenuto Garofalo, élève de Raphael, a reproduit l'ancienne idée dans un tableau que possède le musée du Louvre; mais cette belle conception est devenue comme étrangère à la pensée des artistes.

Telle est encore la touchante idée qui avait présidé à l'exécution de la *Notre Dame auxiliatrice* de Passau, où l'enfant Jésus, qui se précipite au cou de sa mère, semble lui garantir l'effet assuré de toutes ses demandes [1]. Tout cela n'est plus compris que du peuple, et c'est tout au plus si les *connaisseurs* y trouvent désormais un sens.

Ainsi la peinture chrétienne n'a point gagné à son émancipation ; l'idéalisme et la profondeur s'y effacèrent à mesure qu'elle s'éloigna de son berceau, mettant de côté tout ce qui n'était point exclusivement profane. Comme si l'étude de l'anatomie et des monumens grecs, pouvaient initier un artiste au monde intérieur que la religion de Jésus-Christ nous a fait à nous autres qui croyons, espérons et aimons [2]. C'est là un ordre de choses à part qui ne s'enseigne point dans l'atelier. Du reste les classiques au sortir du *scriptorium* furent souvent aussi maltraités par les copistes de profession, que l'étaient les sujets religieux. Ebert [3] parle de l'inepte coquetterie des calligraphes

[1] «Pete mater; neque enim fas est ut avertam faciem tuam. » III, *Reg.* II, 20.

[2] Certes, quand on voit Vasari appeler *virtù* le talent des peintres ses consorts, et *virtuosi*, des hommes de la trempe de Jules Romain, on sacrifierait volontiers cette *forme* des virtuoses modernes à la peinture intime des vieux maîtres, et l'on est tenté d'y faire l'application de ces vers (*Chançon*) de Giotto, si luthériennement expliqués par Rumohr (t. II), comme si un catholique eût été tenu de canoniser tous les gens portant robes et capuchon !

»Cierto mi par grand'onta
»Chiamar virtute quel che spegne '*l bene.*»

On peut voir après tout dans les vitraux du moyen-âge, et dans l'*Hortus deliciarum*, si l'on se faisait scrupule d'envoyer en enfer les hommes d'église et les religieux.

[3] *Handschriftenkunde*, I, p. 97.

employés par Matthias Corvin, pour lesquels une rature était bien plus odieuse qu'un barbarisme ou une mauvaise leçon.

XXXIII. Terminons par quelques mots sur un sujet qui, tout en réclamant une mention, est trop accessoire néanmoins pour obtenir ici une place considérable. Je ne prétends entrer dans aucun détail sur la reliure des livres; mais comme cette partie de la bibliognostique a un côté artistique important dans l'histoire des *scriptoria* monastiques et épiscopaux, elle ne saurait être entièrement passée sous silence. Les beaux-arts étant un des objets de l'éducation dans les cloîtres et dans les écoles capitulaires [1], il arrivait souvent qu'un même person-

[1] La vie de saint Meinwerk, évêque de Paderborn (de 1009 à 1036), rapporte ainsi en une espèce de prose à bouts rimés, ce qu'il faisait pour les études (cap. LII, ap. Leibnitz, *op. c.*) : « Studiorum multiplicia sub eo floruerunt exercitia..... Sub quo in Patherbrunnensi ecclesià publica floruerunt studia : quando ibi *musici* fuerunt et dialectici, enituerunt *rhetorici* clarique *grammatici*...Ubi *mathematici* claruerunt et *astronomici* habebantur *physici* atque *geometrici* : viguit Horatius magnus et Virgilius, Crispus ac Sallustius, et Urbanus Statius. Ludusque fuit omnibus insudare *versibus*, et dictaminibus jocundisque cantibus. Quorum in *scripturà* et *pictura* jugis instantia claret multipliciter hodierna experientia ; dum studium nobilium clericorum, usu perpenditur utilium librorum, etc. » Dans la vie de saint Bernward, évêque d'Hildesheim, son maître Tangmar raconte (cap. I, *ibid.*) le zèle qu'il montrait parmi ses condisciples, pour les humanités et la philosophie. Puis il ajoute comme par manière de continuation. « Et quamquam vivacissimo igne animi in omni liberali scientià deflagraret, nihilominus tamen in levioribus artibus quas mechanicas vocant, studium impertivit. In *scribendo* vero ap prime enituit. *Picturam* etiam limate exercuit. *Fabrili* quoque *scientia* et arte *clusorià* (*joaillerie*, l'art d'enchâsser les pierres précieuses, comme l'explique la version saxonne). *omnique structurà* mirifice excelluit, ut in plerisque ædificiis, quæ pompatico decore composuit, post quoque claruit. » — Mannius, abbé d'Evesham (11e siecle). « Vir venerabilis et sacris liberisque plurimis artibus fuerat imbutus : videlicet *cantoris*, *sriptoris*, *pictoris*, *aurique fabrilis operis*, scientià pollens, etc. » Cf. *Monasticon anglicanum* I. 151. — Le B. Tutilo, moine de Saint-Gall : « Erat valde *eloquens*, voce clarà et dulci, *cælatura elegans*, *picturæ artifex*, ac *mirificus aurifex* ; musicus sicut et socii, sed in omnium genere fidium et

nage était écrivain, peintre, sculpteur, fondeur, graveur, orfèvre, joaillier, etc.; et comme ces divers talens se combinent parfois pour l'embellissement des manuscrits, il est juste que nous en disions au moins quelques mots.

Cassiodore donnait déjà une telle importance à cette partie, qu'il avait dessiné lui-même de nombreux *specimen* de reliures auxquelles il renvoie ses disciples [1] comme à une galerie de modèles. On voit par ses expressions, que son but est surtout de rendre honneur aux livres saints; cet usage fit loi au moyen-âge, principalement pour ceux qui devaient servir à l'office divin. Afin de ne pas m'étendre sur ce point, je renverrai, sans plus, à ce qu'en dit le savant cardinal Bona [2]; on

instrumentorum, et fistularum præ omnibus; nam et filios nobilium in loco ab abbate destinato fidibus edocuit.... In *structuris* et cæteris artibus suis efficax, concinnandi in utrâque linguâ promptulus et potens etc.... Abbatum vero sub quibus militaverat permissis, plerumque et præceptis, multas *propter artificia simul et doctrinas* peragraverat terras. Picturas et aurificia etiam et anaglyphas carminibus et epigrammatis decorabat singulariter pretiosis, etc.» Cf. Ekkehard. *Vit. Notkeri Balbuli*, cap. 22, etc. ap. Goldast, *liv. cit.*—Sur saint Dunstan, cf. Pits. —Sur Salomon, abbé de Saint-Gall, cf. Ekkehard, *de casibus S.-Galli*, cap. 1.

[1] *De institutione divin. scripturarum*. cap. 30. « ...His etiam *(antiquariis)* addidimus in codicibus cooperiendis doctos artifices : ut litterarum sacrarum pulchritudinem facies desuper decora vestiret; exemplum illud dominicæ figurationis ex aliquâ parte forsitan imitantes, qui eos quos ad cœnam æstimavit invitandos in gloriâ cœlestis convivii stolis nuptialibus operuit. Quibus *multiplices species facturarum* in uno codice depictas, ni fallor, expressimus, ut qualem maluerit studiosus *tegumenti formam*, ipse sibi possit eligere. »

[2] *De rebus liturgicis*, *lib.* I, *cap.* XXV, n° 10. « Missali magna olim adhibita reverentia; et in capitulari Caroli M. ex concilio aquisgranensi decernitur ut *si opus sit missale scribere*, *perfectæ ætatis homines scribant cum omni diligentiâ*. Nulli autem sacrorum codicum divino sacrificio inservientium major veneratio exhibita quam libro evangeliorum...Eum thecâ pretiosissimâ aureâ vel eburneâ gemmisque distinctâ, cum imagine crucifixi, includere, aureisque litteris scribere mos priscus fuit : quem indicant Gregorius M. *lib.* XII, *ep.* 7, *ad Theodolindam*, et Gregorius Turonensis *lib. de gloriâ confess. cap.* 63 : *et lib.* II, *Hist. Francorum*,

y verra que par cet endroit, la ciselure du moyen-âge confine à la bibliographie.

L'orfèvrerie était peut-être l'art de luxe le plus avancé sous les Mérovingiens; mais la dynastie suivante la fit cultiver, si non plus en grand, du moins en beaucoup plus de lieux.

cap. 10. Consonat Aimonius, *lib.* II, *de gestis Francorum*, narrans a Childeberto rege avectas ab Hispaniis, inter ecclesiastici ministerii ustensilia capsas viginti evangeliorum, solido auro fabricatas et gemmis ornatas. Libri quoque evangeliorum gemmis forinsecus et auro exornati mentionem facit Simeon monachus, *lib.* II, *de Dunelmensi ecclesia*, *cap.* 12. Leo Ostiensis (*lib.* III, *chronici cassinensis*, *cap.* 20 *et* 74) inter ornamenta illi ecclesiæ acquisita et relicta a Desiderio, qui postea Victor III romanus Pontifex fuit, enumerat libros epistolarum et evangeliorum ac sacramentorum, cum tabulis aureis et argenteis. Flodoardus item *libro* III, *cap.* 5, librum sacramentorum ebore, argentoque decoratum commemorat. Apud Goldastum (*op. c.* t. I) exstat liber de origine monasterii S. Galli, in quo legimus Hartmotum abbatem librum evangeliorum auro, argento, lapidibusque pretiosis ornâsse. Ducas in *Historiâ byzantinâ*, *cap.* 42, capta Constantinopoli evangelia adhibitis ornamentis mirâ arte compacta, auro argentoque inde revulsis partim venumdata, partim projecta conqueritur. Alia multa passim occurrunt, sed hæc carptim relata sufficiunt, ut dignoscamus communem hanc librorum liturgicorum venerationem fuisse. Horum ornamentorum rationem reddit Rupertus abbas, *lib.* II, *de div. offi.*, *cap.* 23, dicens : Codices quoque evangelici auro et argento, lapidibusque pretiosis non immerito decorantur, in quibus rutilat aurum cœlestis sapientiæ, nitet argentum fidelis eloquentiæ, fulgent miraculorum pretiosi lapides, quæ manus Christi tornatiles aureæ, plenæ Hyacinthis operatæ sunt. »

L'énumération des services rendus à l'abbaye de St.-Riquier (*Chronic. centulense*, *c.* 17), par l'abbé Angelramn, ne manque pas de rappeler les beaux livres d'église qu'il avait lui-même, ce semble, historiés en orfèvrerie.

« Librum evangelii, sancti vitamque Richari
Ipsius studium mero argento decoravit;
Est et episto-liber-larum atque evangeliorum
Ipsius argento quem industriâ nempe paravit. » Spicileg. t. IV.

Cf. Schmid, *De cultu evangeliorum*, Iena 1692. Catalani, *De codice S. Evangelii* (*lib.* III, *cap.* I), Romæ 1743. Cancellieri, *De secretariis* (disquisit. de biblioth.), etc.

Nos vieux historiens parlent fréquemment de travaux extrêmement considérables en ce genre, exécutés soit pour la cour, soit surtout pour les églises. M. de Rumohr en cite quantité d'exemples remarquables qui devraient bien faire naître chez quelque savant artiste ou amateur, le désir de travailler à l'histoire de l'orfèvrerie au moyen-âge. On y verrait que les écoles d'orfèvres, de calligraphes et de miniaturistes n'étaient souvent qu'une seule et même chose. Encouragées par les princes, long-tems encore après Charlemagne, elles trouvaient d'ailleurs une protection naturelle dans l'Eglise; et la splendeur de l'empire sous les premiers Henri, leur donna une impulsion singulière, dont on a conservé çà et là quelques vestiges [1]; d'ailleurs, la réapparition même de ces arts sous Henri et Othon Ier, montre que les troubles du règne de Conrad et les ravages des Madjars n'en avaient point interrompu la transmission. La faveur accordée par les princes saxons à l'Eglise de Quedlimbourg, y avait réuni des trésors que la suppression de cette fondation a dissipés, et probablement anéantis; mais la richesse même de ces précieuses couvertures d'or, d'argent et d'ivoire ciselés, les pierreries surtout qui les ornaient souvent, ont dû nous en faire perdre un grand nombre, par la tentation qu'elles offraient aux spoliateurs. Un motif semblable causa parfois le déplacement de ces riches reliures [2], que l'on crut assortir plus convenablement, en y renfermant des manuscrits différens de ceux auxquels elles avaient été destinées d'abord.

Pressé par le tems et par la matière, je me contente d'avoir signalé cet objet à l'attention des amateurs. M Guénebault, si zélé pour les monumens de l'antiquité ecclésiastique et du moyen-âge, a bien voulu, à ma prière, s'occuper d'une notice des plus belles couvertures de livres qui existent dans les collections publiques de Paris. Jaloux de voir publier le fruit de

[1] Le magnifique rétable en or de la cathédrale de Bâle, découvert depuis quelques années et actuellement à Paris, peut en donner une idée véritablement avantageuse. Un autre rétable, moins précieux pour la matière, a été acquis pour Saint Denis, par les soins de M. Debret.

[2] Voyez p. ex. *N. Tr. de diplomat.*, III, 137.

ses observations à ce sujet, j'espère qu'il ne tardera pas à faire connaître ce point de l'art au moyen-âge dont on s'est fort peu occupé jusqu'à présent, et où j'aurai beaucoup à apprendre de lui, moi qui ai l'air de l'avoir prévenu.

Pour moi, obligé de rompre ici, pour un voyage qui ne me permettra pas de quelque tems l'usage de mes livres et de mes notes, je suspends ces recherches avant même d'avoir pu les pousser jusqu'à la fin de la première section. Si les lecteurs des *Annales* ont pu trouver que j'arrêtais bien long-tems leur attention sur un même objet, ils oublieront, j'espère, ce tort durant la longue pose que je leur laisserai faire cette fois. Il était tems, du reste, que cette interruption arrivât; car sur le premier croquis que je m'étais tracé d'avance pour servir de canevas à ce mémoire, je n'ai atteint encore que la treizième page. Seize me restent, qui enflées par une amplification semblable à celle des premières, eussent exigé une longanimité rare dans ceux que j'ai déjà si long-tems occupés.

C. ACHERY.

A NOS ABONNÉS.

Que nos abonnés nous permettent de leur rappeler ce que nous leur avons dit dans notre dernier *compte-rendu*, du N° de juin, sur le projet que nous avons de diminuer le prix des *Annales*, et de le réduire à 16 fr. par an, au lieu de 20 fr., si chacun d'eux parvient *à rallier un nouvel abonné au journal*, de manière que le nombre en soit doublé. Quelques-uns ont déjà répondu à notre appel, mais il s'en faut bien encore que le nombre nécessaire soit atteint. Nous savons bien que ce n'est que dans les mois de novembre et de décembre, époque des renouvellemens, que les abonnés ont coutume de nous écrire; c'est principalement sur cela que nous comptons. Nous nous permettons cependant de rappeler ici cette proposition. Dès à présent nous sommes préparés à exécuter les promesses faites dans le N° de juin dernier, mais il faut que toutes les conditions soient remplies.

Dès à présent nous pouvons dire que tous ceux dont nous avons reçu des lettres nous savent gré de ce projet, et en augurent bien pour la propagation de nos doctrines.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRETIENNE.

Numéro 113. — 30 Novembre 1839.

Traditions primitives.

DOCTRINES HINDOUES

EXAMINÉES, DISCUTÉES ET MISES EN RAPPORT AVEC LES TRADITIONS BIBLIQUES.

Troisième Article [1].

Des lois de Manou, ou du *Manava-dharma-Sastra*. — De son antiquité. — Elle est inconnue. — Est formé de pièces de différentes époques. — Des *Pouranas*. — Sont probablement postérieurs à notre ere. — Des *Itihasas*. — Sont antiques, — mais interpolés de pieces plus récentes. — Du *Harivansa*. — C'est encore une compilation sans date. — De la langue indienne. — De Kalidasa. — Vivait dans le tems d'Auguste. — Ecrits de l'époque correspondant au moyen-âge. — Résumé général.

II. Des lois de Manou (*Mânava-dharma-Sastra*).

IV. William Jones fait remonter cette compilation très-haut, et la place immédiatement après les *Védas*, avant les *Itihasas*. « Mais il est impossible, dit H. Ritter, de ne pas voir sa supers» tition pour les choses indiennes [2]. » — «L'époque où le Mânava-

[1] Voir le 2e article dans le N° 112, ci-dessus, p. 292.

[2] *Ibid.*, p. 69 — « M. Pinkerton qui a bien aussi quelque droit à notre confiance, dit J. de Maistre, a pris la liberte de se moquer des brahmes, et s'est cru en état de leur prouver que *Menu* pourrait fort bien n'être qu'un honnete légiste du 15e siècle. » (*Géograph.*, t. vi de la tr. fr. p. 260, 261.) *Soir. de St.-Pétersb.*, t. 1, p. 58.

»Dharma-Sastra a été rédigé, dit son excellent traducteur, »M. Loiseleur Deslongchamps, ne nous est guère mieux connue »que le nom du véritable rédacteur, et l'on est forcé, à cet »égard, de s'en tenir à des conjectures. Les calculs sur lesquels »William Jones s'était fondé, pour placer la rédaction du texte »actuel, vers l'an 1280 ou vers l'an 880 avant notre ère, ont paru »généralement reposer sur des bases si faibles, qu'il serait inu-»tile d'en reproduire ici le détail. Les meilleures conjectures, »d'après nos connaissances, sont probablement celles que l'on »peut tirer du code lui-même. Les dogmes religieux y repré-»sentent toute la simplicité antique : un Dieu unique, éternel, »infini, principe et essence du monde, *Brahme* ou *Paramâtmâ* »(la grande âme), sous le nom de *Brahmâ*. régit l'univers, dont »il est tour-à-tour le créateur et le destructeur. On ne voit au-»cune trace, dans le code de Manou, de cette triade ou trinité »(*Trimoûrti*) si fameuse dans des systèmes mythologiques sans »doute postérieurs. *Vichnou* et *Siva*, que les recueils de légendes »appelés *Pourânas* représentent comme deux divinités égales et »même supérieures à *Brahmâ*, ne sont nommés qu'une seule »fois en passant, et ne jouent aucun rôle, même secondaire, »dans le système de créations et de destructions du monde ex-»posé par le législateur. Les neuf incarnations de *Vichnou* n'y »sont pas mentionnées ; et tous les dieux nommés dans les *Lois* »*de Manou* ne sont que des personnifications du ciel, des astres, »des élémens, et d'autres objets pris dans la nature. Ce système »mythologique paraît avoir les plus grands rapports avec celui »des *Védas*, dont la haute antiquité est incontestable [1]. »

M. L. Deslongchamps observe aussi que Manou ne parle pas une seule fois de *Bouddha*, et il conclut avec M. Chézy que ce ne serait pas une hypothèse dénuée de fondement de faire remonter la rédaction de ce livre au 13e siècle avant notre ère ; mais tous ses argumens prouvent seulement que le fond du *Manava-Dharma-Sastra* est antérieur au développement des sectes de *Bouddha*, de *Wichnou* et de *Siva* ; or la date de ce développement nous est inconnue, comme on le verra plus tard, et est probablement beaucoup plus récente qu'il ne le suppose.

[1] *Préface* de la trad. du *Man. Dh. Sastra*, p. III, IV et V.

Aussi d'autres savans illustres rabaissent-ils beaucoup l'antiquité prétendue de ce Pentateuque indien [1].

Quoi qu'il en soit, la plupart des savans qui ont examiné le *Code de Manou* conviennent qu'on ne saurait le regarder comme l'ouvrage d'un seul homme, ni même d'un seul siècle [2]. — « Il » faut observer, dit H. Ritter, que cet ouvrage, semblable à » beaucoup d'autres de la littérature indienne, n'est qu'une » collection d'un grand nombre d'écrits de différente nature, » un recueil de lois, mais non pas un code fait sur un plan » unique ou donné par un seul homme. C'est ce que font assez » voir l'introduction et la conclusion, mais mieux encore les » différentes espèces de lois portées contre un seul et même » crime ; et enfin le désordre du recueil. Il serait donc possible » que cet ouvrage singulier, qui est rempli des dispositions les » plus étranges et de principes pour ces dispositions, se composât » de parties dont l'âge serait fort différent. Dans une grande » partie des institutions, on pourrait retrouver la simplicité » antique ; d'autres endroits, au contraire, témoignent de la » culture de tems plus voisins de nous, culture qui ne ressem- » ble point au premier développement d'un peuple ; d'autres » encore témoignent d'une corruption profonde, et du caractère » sauvage et farouche de tout le peuple qui en a rendu les dis- » positions nécessaires. Il peut bien se faire que le poignard, le » poison, la castration, la défiance extrême des principaux » personnages entre eux, leurs soupçons contre leurs ministres » et contre le peuple, soient très-anciens en Orient ; mais il nous » est impossible de croire qu'au commencement de la civilisa- » tion d'un peuple, on puisse rencontrer la permission de faire » un faux témoignage, un athéisme général, et une police aussi » raffinée, aussi cruelle, une politique exercée avec une cons- » cience aussi parfaite de l'égoïsme qu'on le voit prescrit aux » princes dans les *Lois de Manou* [3]. Il est encore visible, par cet

[1] V. Schlosser, *précis de l'hist. univ. anc.*, 1re partie, 1re section, pag. 149. — Rhode, sur *la formation des religions*, etc., 1re partie, pag. 124. 125. IIe partie, p. 581. 585.

[2] Guigniaut, *Not. sur Creuzer*, p. 573. Heeren, I, 2, p. 440.

[3] V. Rhode, t. II, 5e section.

» ouvrage même, qu'à l'époque de la composition ou plutôt de
» la collection de ses différentes parties, on n'était plus aussi
» préoccupé de l'ancienne organisation de la vie indienne ou
» de la division par castes, et que déjà différentes opinions s'é-
» taient formées sur les objets de la religion. Tout cela doit
» servir à prouver que ce n'est pas là un ouvrage de la première
» littérature des Hindous. Il n'est pas moins évident que les
» auteurs de ces lois connaissaient, non-seulement les *Brahma-*
» *nas* et les *Oupanischads* des *Védas*, mais encore les *Pouranas*, les
» *Vedangas* et les *Sastras*, c'est-à-dire des ouvrages scientifiques
» sur la grammaire, la métrique, les mathématiques, etc. Il
» est aussi question du *Virukta*, c'est-à-dire du *Glossaire sur les*
» *Védas* [1]. Que ne croirait-on pas, si l'on voulait attribuer une
» haute antiquité aux écrits grecs qui font mention de sembla-
» bles connaissances scientifiques ? Les lois de la critique, ap-
» pliquées dans l'examen des ouvrages de Mercure Trismégiste,
» d'Orphée et des Sibylles, ne peuvent-elles donc plus servir
» lorsqu'il s'agit des ouvrages orientaux ? On n'aurait raison
» d'exiger d'autres lois pour juger ces derniers ouvrages qu'au-
» tant qu'elles ne seraient pas fondées sur la nature humaine.

« On a voulu établir l'antiquité de la philosophie indienne
» par celle même de ces lois ; car non-seulement ce recueil de
» lois renferme plusieurs propositions philosophiques, mais en-
» core il fait mention de deux systèmes de philosophie indiens,
» la philosophie *Niaja* et la *Mimansa ;* et au lieu d'avoir conclu,
» comme on l'aurait dû, que puisque des systèmes de philoso-
» phie étaient mentionnés dans cet ouvrage, il pouvait n'être
» pas très-ancien, on en a conclu, au contraire, que, l'ouvrage
» étant ancien, les systèmes de philosophie dont il est parlé

[1] On pourrait opposer ceci à l'opinion tendant à soutenir l'antiquité de la langue du livre de Manou, puisqu'un *glossaire* n'a pu paraître avant que la langue des Védas n'eût acquis un certain âge. Comp. *Pref. de Manou*, II, 105 ; III, 185 ; IV, 98, 99, 100 ; XI, 263 ; XII, 109, 111. J'observe encore que parmi les peuples étrangers cités par la *loi de Manou* (X, 44), non-seulement les Chinois et les Perses sont désignés très-clairement, mais aussi les *Javanas*, qui seraient, comme on croit, les Grecs, suivant la dénomination généralement usitée en Orient pour désigner cette nation.

» sont anciens. Notre conclusion repose sur la supposition, ou » plutôt sur l'assurance que nous avons, que la philosophie » n'est pas l'œuvre de l'enfance d'une nation, ni même de la » première période de son développement ; mais celle de l'âge » viril ou de l'âge mûr, chez les peuples comme chez les individus[1]. »

III. Des Pouranas.

V. Nous arrivons à la seconde période de la littérature Indienne. On peut disputer beaucoup sur ce que nous en connaissons dans cette période. On y place ordinairement, outre la composition des deux *Itihasas*, c'est-à-dire, du *Ramajana* et du *Maha-bharata*, celle des dix-huit *Pouranas*[2], qui sont attribués à *Vyasa*. Mais la haute antiquité des *Pouranas* est fort douteuse, bien qu'ils soient mentionnés dans des parties des *Vedas* et dans les institutions de *Manou*. Colebrooke les appelle souvent les *théogonies des Hindous* ; mais si l'on considère leur contenu, et que l'on fasse attention qu'ils renferment, outre les théogonies, non-seulement des cosmogonies, des généalogies, de la chronologie et de l'histoire sacrée[3], mais encore toutes sortes de sciences, même de la législation et de la médecine[4], on sera très-porté à les comparer à nos encyclopédies. Cette grande quantité de matières, ainsi recueillies dans un seul ouvrage, suffirait déjà pour rendre suspecte l'antiquité du recueil, car ce ne peut être là que le résultat d'un long développement antérieur. Le genre de poésie des *Pouranas* donne une idée de la barbarie des mythes des Hindous, et du degré excessif de l'exaltation fantastique, telle, du reste, qu'on la rencontre ordinairement dans l'imagination de tous les peuples lorsque le mauvais goût cherche à renchérir sur l'art révéré des anciens. On serait donc porté à croire qu'au moins une

[1] Ritter, *ibid.*, p. 69.

[2] C'est le nombre qu'on en reconnaît ordinairement. Voir Jones. *As. res.*, p. 341. — Cependant le nombre n'en est pas bien determiné ; en général les *Pouranas* nous sont encore peu connus.

[3] Colebrooke, *As. res.*, VII, 202.

[4] Rhode, I, p. 3.

grande partie des *Pouranas* sont plus récens, quant à leur réunion totale, que les *Itihasas*; nous ne serions pas même éloigné de penser qu'un grand nombre d'entre eux, si ce n'est tous, appartiennent, au moins partiellement, à la quatrième période de la littérature indienne.

Nous savons du moins que, dans ce dernier espace de tems, le récit poétique n'a pas cessé d'être aimé et cultivé, comme le démontrent particulièrement les nombreux récits mythiques des faits de *Raja Boja*, qui vivait au 11e siècle de notre ère [1]. On sait que cinq *Pouranas*, dans les paragraphes appelés prophétiques, parlent de la domination de *Raja Boja*, ou de la conquête de l'Inde par les mahométans [2]. Enfin les savans indiens conviennent eux-mêmes que l'un de ces *Pouranas* les plus célèbres, le *Bhagavad-Pourana*, a été composé, il y a environ 600 ans, par le grammairien *Vopadeva* [3]. Il résulte au moins de tous ces faits qu'un examen plus approfondi des *Pouranas* serait indispensable, avant qu'on pût en conclure la haute antiquité de la philosophie indienne [4].

« Les *Pouranas*, dit M. Guigniaut, d'après le savant Heeren, les *Pouranas* sont des compilations plus ou moins récentes de morceaux d'âges divers, et il se pourrait que quelques-uns d'entre eux fussent postérieurs à notre ère, tandis que le *Ra-*

[1] *Transact. of the royal as. soc.*, I, p. 223. Le major Tod semble avoir donné les meilleurs documens historiques sur le tems du règne de *Raja-Boja*. D'autres documens le font vivre, les uns dans le 10e, les autres dans le 11e siècle. *As. res.*, VIII, p. 243.

[2] *As. res*, IX, p. 133, par Wilford, dont nous n'avons pas de raison de suspecter la foi aux documens historiques. *As res.*, VIII, p. 201, 244; Rhode, I, pag. 114. — Ces cinq pouranas sont le *Bhagavad-Pourana*, le *Vejan-Pourana*, le *Wichnou-Pourana*, le *Brahmanda-Pourana* et l'*Agni-Pourana*

[3] Colebrooke, *As. res.*, VII, pag. 280; VIII, p. 487, où Colebrooke se décide aussi pour la tradition indienne; du reste, il n'appelle jamais l'ouvrage que le *Sri-Bhagavata*, et j'ai douté quelque tems s'il entendait par là le *Pourana* ou le célèbre *Bhagavad-Gita*. Rhode, I, p. 146, suppose à tort que c'est de ce dernier ouvrage qu'il s'agit. Voir *As. res.*, I, page 2[illegible]; *Transact. of the royal as. soc.*, p. 538.

[4] Ritter, *ibid.*, p. 72.

mayan et le *Mahabharat* remontent certainement fort au-delà. — La plupart des Pouranas sont dérivés des poëmes épiques [1]. »

IV. Des Itihasas.

VI. « L'antiquité des *Itihasas* n'est pas douteuse ; elle tombe incontestablement entre la composition des *Védas* et le siècle où florissait la poésie indienne ; mais nous ne pouvons pas en assigner l'époque précise. Quoique l'on connaisse beaucoup mieux ces ouvrages que les *Pouranas* et les *Védas*, nous n'en sentons que mieux les difficultés que la critique doit surmonter avant de pouvoir arriver à quelque certitude sur la littérature indienne, tant l'ancien y est mêlé avec le nouveau. D'abord, quant au *Ramajana*, on l'attribue à *Valmiki*, ancien sage dont il est déjà parlé dans les *Védas*; et l'on raconte qu'il n'existait plus en son entier du tems de *Kalidasa*, et que nul n'a essayé de le restituer, si ce n'est *Kalidasa* lui-même. Cette tradition semble prouver au moins que ce ne fut qu'à une époque subséquente que les récits qui forment le *Ramajana* furent coordonnés et recueillis de manière à former un certain ensemble; je dis un certain ensemble, parce que cet ensemble est peu rigoureux. Je puis m'en rapporter ici aux recherches de Rhode sur ce poëme [2]; elles démontrent, tant par des raisons intrinsèques que par une ancienne table des matières, qu'un grand nombre d'épisodes et d'autres morceaux plus courts de l'ensemble de ce poëme, y ont été introduits postérieurement; ce qui résulte aussi, et particulièrement, de ce que tout le *Ramajana* est supposé complet dans le recueil actuel ; les épisodes y sont si considérables qu'ils forment, dans le premier livre, les trois quarts du tout.

» Le *Ramajana* contient peu de philosophie. Le *Mahabharata*, qui est le second grand poëme des Indiens, est bien plus important, particulièrement à cause du fameux épisode connu

[1] *Notes sur Creuzer*, p. 580.

[2] I, p. 126, etc. Elles ont été faites sur la traduction anglaise de W. Carey et de J. Marshman, mais dont la première et la troisième parties seulement sont parvenues en Europe. Comparez aussi Wilken, dans les *Annales de Heidelberg*, 1814, p. 331.

sous le nom de *Bhagavad-Gita*. Ce poëme porte un caractère philosophique très-prononcé. L'ensemble du *Mahabharata* nous est bien moins connu que celui du *Ramajana*; les connaisseurs ne jugent pas que l'ouvrage entier puisse être publié, parce qu'il y a trop de choses insignifiantes [1]. On l'attribue aussi au mythique *Vyasa*. C'est un composé d'épisodes très-variés, qui ont plus ou moins de mérite; en sorte qu'au jugement de Bopp, cet ouvrage pourrait à lui seul former une littérature, ou tenir lieu d'une encyclopédie mythologique, philosophique, poétique et historique [2]. Il n'y a donc pas de doute que c'est moins un ouvrage qu'une réunion d'ouvrages, où peuvent être rassemblées des productions de tems fort différens, et d'un grand nombre d'auteurs d'esprit et de talens divers. Le *Bhagavad-Gita* doit donc être considéré comme un épisode de cet ouvrage. C'est un long dialogue entre *Krischna* et *Ardschouna*, au moment où un combat est près de s'engager, et il a pour but de convaincre le dernier du devoir d'anéantir les ennemis. La question de l'antiquité de ce dialogue est une question toute différente de celle de l'antiquité du poëme héroïque qui le renferme.

» Ces épopées, particulièrement le *Ramajana*, ont été souvent comparées aux poésies d'Homère, sous le rapport de leurs beautés naïves et sans art, de la simplicité de la pensée et de leur haute antiquité. En supposant que les Hindous, à l'époque de la première composition de ce poëme, aient été à peu près au même degré de développement que les Grecs au tems des poésies homériques, il faudrait alors considérer un grand nombre d'épisodes de ces poëmes comme des interpolations plus récentes; car on suppose dans ces épisodes, non-seulement une forme politique beaucoup plus compliquée que dans les poésies homériques, mais on attache aussi un très-grand prix aux vers bien construits et bien cadencés; le perfectionnement même de la science indienne dans les *Angas* et dans les *Oupangas* est connu des auteurs de ces poëmes, car ils sont au fait de la grammaire, de la métrique scientifique, de la musique, des

[1] Bopp, *Voyage d'Ardschouna*, préf., p. v.
[2] Bopp, *Mots propres*, p. 6.

mathématiques, etc. [1] Je ne rappellerai pas que non-seulement ils établissent un système de philosophie, mais aussi qu'ils connaissent les systèmes de philosophie qui leur sont antérieurs. Je sais combien la comparaison des poésies héroïques indiennes avec celles d'Homère est difficile, même peu naturelle; cependant je crois que toutes les circonstances précédemment rapportées sont des indices que ces poésies ne remontent pas au tems qu'on leur assigne ordinairement [2]. »

V. Du Harivansa.

VII. « Le *Harivansa*, dit M. Langlois, son traducteur [3], forme ordinairement un appendice du *Mahabharata*; même genre de récit, mêmes interlocuteurs, même auteur présumé. Cependant ce poëme n'est pas original, et, comme beaucoup d'autres livres sanscrits, ce n'est qu'un recueil, assez maladroitement compilé, de précieux fragmens, débris épars d'une littérature plus ou moins ancienne, que le malheur des tems avait sans doute dispersés, et qu'une main plus moderne a pris soin de rassembler. On y rencontre des vers empruntés aux *lois de Manou* et au *Bhagavad-Gita*, des citations et des extraits peut-être des *Pouranas*; mais rien n'y révèle le nom du compilateur. Une simple conjecture ne saurait remplacer la vérité que j'ignore : seulement je ferai remarquer comme une chose bien singulière, que parmi les cinq cents auteurs qui ornaient la cour de *Sri-Bhodja*, il y en avait un qui portait le nom de *Harivansa*, de même que parmi les neuf *perles* du roi *Vicramaditya*, il se trouvait un poète nommé *Ghatacarpara*. Ces deux mots, qui sont les titres de deux ouvrages célèbres, ne seraient-ils pas devenus les noms d'honneur des deux écrivains qui les avaient composés?

» Le but avoué de l'auteur du *Harivansa* est de raconter l'histoire de *Crichna*; il remonte à l'origine des choses, indique les

[1] Voir par exemple *Nalas et Damajanti*, ch. XII, au commencement du *Ramayana*; dans le *Bhagavad Gita* il est question d'un terme technique grammatical.

[2] Ritter p. 74.

[3] Trad. du Harivansa, *introd.*, p. IV, V.

généalogies de diverses races royales, et arrive jusqu'à son héros, regardé comme un *avatare* du dieu *Vichnou*. Cependant il se livre çà et là à quelques digressions sur la mythologie, la philosophie religieuse et la cosmogonie des Indiens, etc. »

Ainsi le *Harivansa* n'est, comme tous les autres livres indiens, qu'une compilation sans date de fragmens mythologiques sans date; et si nous ajoutons foi aux timides conjectures de son traducteur, nous ne la ferons remonter qu'au IIe siècle de notre ère, ou tout au plus vers le siècle d'Auguste. Il est vrai que, d'après M. Langlois, les événemens racontés dans le *Harivansa* remonteraient presque tous au-delà de 1000 ou même 1200 ans avant J.-C. Mais cette vague antiquité n'a rien d'effrayant; et si l'on accorde quelque autorité historique à des fables postérieures d'un ou deux mille ans aux événemens qu'elles prétendent raconter, et semées d'ailleurs d'absurdités grossières et d'interpolations manifestes [1], il en ressortira une nouvelle preuve d'une vérité fondamentale sur laquelle nous insisterons plus tard, savoir : que la civilisation indienne n'est point aborigène, mais d'importation étrangère, et même qu'elle est partie des contrées où la *Genèse* place le berceau de l'humanité. En effet, M. Langlois, après s'être efforcé d'établir l'accord du *Harivansa* et de Mégasthène, arrive à cette conclusion : « Il »résulte de ces documens comparés, que le berceau de la civi»lisation indienne doit être cherché vers le N.O. de l'Indus, »d'où elle descendit dans les plaines du Gange, pour y perfec»tionner un jour ses arts et ses croyances. » Mais à quel tems est-il possible de rapporter ces événemens? le savant traducteur déclare cette question insoluble dans l'état actuel de nos connaissances [2].

VIII. « La langue, dans les poëmes héroïques des Hindous, est, au jugement des connaisseurs, déjà toute formée; les tems postérieurs n'ont fait qu'y ajouter une plus grande élégance dans la construction et la mesure du vers; nous pouvons donc considérer la période dans laquelle *Kalidasa* a écrit ses poëmes si admirés, comme celle dans laquelle on était arrivé de l'art

[1] Voir p. IX et *passim*.
[2] *Ibid.*, p. XII.

naturel à l'art réfléchi...... D'après les traditions, *Kalidasa* serait l'auteur, non-seulement de la *Sakontala*, le drame le plus remarquable des Hindous, mais aussi d'un poëme épique dont *Rama* est le héros, et d'un poëme didactique sur la métrique [1]. Preuve qu'à cette époque la poésie pouvait changer de forme à volonté, et qu'elle dépendait par conséquent plus de l'étude ou de la réflexion, que d'une impulsion déterminée par le goût de la nation.

» Nous avons pour cet âge de la littérature indienne un avantage inappréciable qui nous manquait dans l'étude des périodes précédentes, c'est que nous pouvons en déterminer le tems avec quelque vraisemblance, ce qui nous donne la possibilité de déterminer historiquement un rapport synchronistique entre les Hindous et les autres peuples connus à cette époque. Cette précision chronologique tient à ce que *Kalidasa* nous a avertis, dans son *prologue* de *Sakontala*, que cette pièce nouvelle doit être représentée à la cour de *Vikramaditja*, et qu'une ère encore suivie parmi les Hindous date de la mort de *Vikramaditja* [2]. » Mais ici encore les incertitudes et les contradictions s'élèvent en foule, et nous fournissent une nouvelle preuve du peu de foi que mérite l'histoire indienne dans ses points même les moins obscurs. Nous remarquons en effet que l'époque si importante qui nous occupe a été presque entièrement defigurée dans les récits de la postérité [3]. « D'abord on ne peut pas assurer avec une parfaite certitude que *Raja-Vikramaditja*, à la cour duquel vivait *Kalidasa*, soit le même que celui dont la mort forme une ère chez les Hindous, car il y a eu plusieurs *Raja-Vikramaditja* [4]. Bentley cherche à faire voir que *Vikramaditja*, au tems duquel vivait *Kalidasa*, était fils de *Raja-*

[1] Colebrooke, *As. res.* x, p. 425. *Kalidasa*, quoique le plus récent des grands poëtes hindous, n'en est pas moins un personnage mythologique, une des incarnations de *Brahma*; Voir Creuzer, p. 234.

[2] Voir Wilford, mémoire : *Vicrama ditya and salivahana*, As. res. IX. — Ritter, p. 77, 78. — L'ère de Vicramaditja se compte de l'an 56 avant la naissance de J.-C.

[3] Voir Wilford, *ibid.*

[4] Ritter, *ibid.*

Boja, par conséquent qu'il vivait vers le 11e ou le 12e siècle après Jésus-Christ [1]. Et plusieurs circonstances viennent augmenter les doutes.

» Nous trouvons en effet parmi les écrivains célèbres que les Indiens appellent les *neuf pierres précieuses de la cour de Vikramaditja*, outre le poète *Kalidasa*, plusieurs autres savans, *Amara-Singa* et *Bararouchi*, deux lexicographes, et *Varaha Mihira*, astronome, ainsi que le frère de *Vikramaditja*, *Bhartri-Hari*, auteur d'un ouvrage grammatical. Or, il est étonnant de trouver à l'époque du plus grand éclat de la poésie, chez un peuple qui doit s'être entièrement formé de lui-même, un développement scientifique déjà assez avancé pour que la grammaire et la lexicographie, non-seulement y soient cultivées, mais y soient même portées au plus haut degré de perfection auquel ces deux arts aient atteint chez ce peuple, au rapport de la tradition [2]. Cette tradition va même plus loin, car elle dit que *Bhartri-Hari* est appelé le deuxième successeur de *Panini*, le plus célèbre grammairien des Hindous, dont il a perfectionné les règles, et *Panini* n'est pas le plus ancien grammairien, car il parle lui-même de prédécesseurs dont il a corrigé les règles [3]. Nous devrions supposer, d'après cela, que sans avoir rien emprunté des autres peuples par la tradition, la grammaire a pu commencer chez les Hindous avant que leur langue se fût prêtée à rendre les plus grandes beautés, ce qui serait contraire à l'idée que la grammaire commence à se former, lorsque l'activité littéraire d'un peuple, venant à se ralentir, la réflexion s'applique aux productions intellectuelles; il en est de même

[1] Ses raisons seraient très-bonnes, dit Ritter, si elles n'étaient pas tirées d'écrits indiens, c'est-à-dire d'écrits qui confondent l'ancien avec le nouveau sans distinction aucune. » —Cuvier, remarque qu'il y aurait eu au moins trois et même jusqu'à huit ou neuf princes de ce nom qui tous ont des légendes semblables et qui tous ont eu des guerres avec un prince nommé *Saliwa-hanna*, etc. Voir dans nos *Ann.* t. I. p. 386.— D'après Wilford et Bentley.

[2] Sur le lexicon *d'Amara-sinha*, voir Colebrooke. *As. res.* VII, p. 214; sur Bararouchi, *ibid.* p. 218.

[3] Colebrooke, l. I, p. 202, etc.

pour la lexicologie. Quoiqu'il y ait bien là quelque invraisemblance, nous ne nierons cependant pas absolument que la chose ne soit telle que la tradition la rapporte pour ce qui est des grammairiens et des lexicographes, car à travers les ténèbres de l'antiquité indienne se laissent entrevoir plusieurs possibilités du fait. Mais il y a dans ces mêmes récits encore beaucoup de traits fabuleux qui pourraient provoquer notre doute sur la fidélité de la tradition en général; car *Panini* et son successeur *Kalidasa*, et les autres poètes et savans de la cour de *Vikramaditja* pourraient bien, par exemple, être mis au nombre des sages fabuleux des *Pouranas* [1]. En lisant ces traditions mythiques, on ne peut se défendre de la pensée que toute l'histoire des *neuf pierres précieuses* pourrait bien n'être qu'une société plus ou moins fabuleuse, à peu près comme ce que les Grecs racontent des sept sages. Ce qui confirmerait dans cette opinion, c'est que d'autres traditions représentent ces mêmes hommes à la cour de *Raja-Boja* [2], et qu'il est démontré par les écrits qui sont attribués à l'astronome *Varaha-Mihira*, que l'auteur vivait après la naissance de Jésus-Christ [3]; car il y est question de l'ère de *Saca*, qui commence en l'année 78 après Jésus-Christ. Bentley croit, par des raisons astronomiques, qu'il pourrait avoir vécu 7 à 800 ans après Jésus-Christ [4]. »

Toutefois, comme d'après la tradition en général, le *raja Vikramaditja*, à la cour duquel était *Kalidasa*, est celui qui vivait vers le tems d'Auguste; comme d'un autre côté cette tradition commune est confirmée indirectement par quelques inscriptions, et suivie par presque tous les savans, nous l'admettrons volontiers comme probable, et elle nous fournira un nouvel argument contre ceux qui voudraient faire dériver de l'Inde ce que tous les peuples ont de sciences, d'arts et d'institutions vitales. « On soutient que toute la civilisation humaine » est plus ancienne chez les Indiens que chez les Européens, » et ceux qui élèvent de semblables prétentions sur des raisons

[1] Colebrooke, ibid.— Rhode, II, p. 82.
[2] Bentley, *As. res.* VIII; — *Trans. of the royal as. society*, I, p. 219.
[3] Voir Bentley, p. 242.
[4] Ritter, p. 83, 84.

»aussi superficielles, ne manquent jamais de conclure que, »parce que telle ou telle chose a été la plutôt, c'est de là qu'elle »nous est venue. Mais un fait puissant, le seul qui paraisse »comme un point d'arrêt vraisemblable dans les récits des »Hindous, je veux dire la date que nous pouvons assigner au »siècle de *Vikramaditja*, d'après des témoignages dignes de foi, »ferme la porte à des assertions aussi peu fondées. L'art dra- »matique, que l'on regarde avec raison comme le chef-d'œuvre »de la poésie, et comme la fleur d'une littérature qui marche »régulièrement et librement, avec confiance dans ses fins, »est plus récent de trois ou quatre siècles chez les Indiens que »chez les Grecs [1]; d'où l'on peut justement conclure que la »meilleure marque d'une grande civilisation dans les sciences »et dans les arts a paru plus tard dans l'Inde qu'en Grèce.»

»Nous ne devons cependant pas en conclure inconsidérément que les périodes précédentes de la littérature indienne, avant le siècle de *Vikramaditja*, sont plus récentes que les périodes correspondantes chez les Grecs. Les chants qui ont produit le *Ramajana* pourraient être plus anciens que ceux même d'Homère; nous ne portons donc pas de jugement là-dessus; car on ne peut pas déterminer, même approximativement, combien une période de développement peut avoir duré de tems chez un peuple. Cette durée dépend tout à la fois et des circonstances extérieures et de l'activité interne du peuple [2]. »

Le caractère des Indiens, l'isolement dans lequel ils ont vécu, leur constitution politique et religieuse, ont dû ralentir leur développement, tandis que chez les Grecs tout accélérait le mouvement de la civilisation, et hâtait ses transformations successives. Mais pourtant, si les origines de l'Inde remontaient aussi haut que le supposent nos adversaires, il serait impossible qu'elle eût été dépassée par un peuple aussi jeune que les Grecs; car l'Indien, immobile dans ses usages extérieurs, paresseux et lent dans sa vie matérielle, n'en a pas moins une

[1] Nous voulons parler de l'époque la plus remarquable de la littérature indienne, comparée à la littérature grecque du tems de Périclès.

[2] Ritter, p. 81.

grande activité intellectuelle et morale, une prodigieuse exubérance de vie intérieure.

IX. « Une dernière période embrasse le moyen-âge, où » doivent être rapportés beaucoup d'écrits et de compilations » principalement scientifiques [1]. » A cette époque appartiennent les mathématiciens et les astronomes les plus célèbres de l'Indoustan. D'après les listes fournies par les brahmanes de *Ujjayani* au docteur Hunter, le plus ancien de leurs écrivains en astronomie est *Varaha-Mihira*, qu'ils placent au 5e siècle de notre ère; mais on ne connaît rien de lui. Un autre astronome du même nom vivait à la fin du 6e siècle. *Brahme-gupta*, un de leurs plus anciens écrivains en mathématiques, ne peut non plus être considéré comme antérieur au 7e siècle. *Aryabhatta*, qui, selon toute vraisemblance, fut l'inventeur de l'algèbre chez les Hindous, florissait vers le 5e siècle, ou peut-être un peu auparavant [2]. D'après les calculs astronomiques de Bentley, adoptés par Delambre, le *Surya-Syddhanta*, le principal ouvrage des Brahmanes, révélé, à les en croire, il y a plusieurs millions d'années, ne peut avoir plus de 800 ans d'antiquité, et il est probablement de *Varaha*, dont le disciple *Sotanund* vivait il y a environ 700 ans; le *Vasischta-Siddhanta* est de la même époque [3].

La légende *Kristna* ou *Crichna* avait été présentée par Volney et Dupuis comme le type primitif de nos Evangiles [4]. W. Jones, qui la croyait fort ancienne, et peut-être du tems d'Homère, supposa qu'elle avait été modifiée dans les tems modernes sur des Evangiles apocryphes. Maurice la considéra comme le produit d'une tradition primitive. Mais Bentley, d'après l'examen

[1] Guigniaut, *notes sur Creuzer*, p. 580.

[2] *Algèbre avec Arithmétique et Mesurage*, tirés du sanscrit; Lond. 1817. Voir aussi *Rev. hist. de l'Astron. des Hind.* par Bentley: Lond. 1825.

[3] *As. res.* t. VI. p. 564, 573.

[4] M. Guigniaut voit à la fois la plus haute expression du wichnouisme et l'idée la plus pure du Dieu sauveur dans les poëmes antiques qui célèbrent cette incarnation; mais il paraît admettre avec Jones que les brahmanes ont ajouté quelques circonstances au mythe primitif, d'après nos évangiles, p. 212, note.

du *Janampatra*, qui décrit la position des planètes à la naissance du Dieu, a constaté que l'état du ciel n'a pu être tel que le 7 août de l'an 600 de notre ère; d'où il a conclu que cette légende n'est qu'une mauvaise contrefaçon de nos Evangiles, imaginée par les brahmanes [1].

Les célèbres tables astronomiques, auxquelles on avait attribué une antiquité prodigieuse, et qui ont tant préoccupé les savans, « ont été construites dans le 7e siècle de l'ère vulgaire, et ont été postérieurement reportées par des calculs à une époque antérieure [2]. » Tel est le jugement définitif prononcé par Klaproth, et ce jugement est admis aujourd'hui sans contestation.

« Nul doute que dans cette période un grand nombre d'ouvrages philosophiques n'aient paru, mais il est difficile de fixer l'époque de leur apparition [3]. » Leurs auteurs sont en général des personnages mythiques, car l'âge des mythes n'a jamais cessé pour les Indous, et nous montrerons plus tard combien l'histoire de la philosophie, et surtout ses origines, sont environnées de ténèbres. Quant aux commentateurs, on pourrait sans doute déterminer leur âge relatif, parce que les plus récens citent leurs prédécesseurs, mais il y en a fort peu dont on puisse fixer l'époque d'une manière absolue; aussi, quoique le savant Colebrooke en cite de longues listes pour chaque école [4], il n'y en a que trois dont il se hasarde à donner la date. Le premier est *Koumarila-Bhatta*, le grand adversaire des bouddhistes et l'un des plus anciens représentans de l'école *Mimansa* (*Pourva*). « L'âge de *Koumarila*, dit-il, antérieur à

[1] Voir le 7e *Disc.* de M. Wiseman. M. Langlois ne voit dans Crichna qu'un conquérant. « Ce héros chéri de ses compagnons d'armes, dit-il, fut *dans la suite* choisi par une secte de dévots contemplatifs pour l'objet divin de leurs méditations ascétiques, et sa vie de guerrier a été denaturée par ces pastiches bizarres de la mysticité. » Préface du *Harivansa*, p. VII.

[2] Voir pour plus de détails le 7e *Discours* de Wiseman, et l'article de M. Cuvier, dans nos *Annales*, t. I, p. 386.

[3] Ritter, p. 84.

[4] Voir *Ess. de la phil. des Hind.* au commencement de chaque essai. — D'après le même savant, la littérature indoue s'est enrichie de commentaires jusqu'au 17e siècle au moins. *As res.* VII, p. 212, note.

celui de *Sankara*, et correspondant avec la période de la persécution soulevée contre les Bouddhistes, remonte à une antiquité beaucoup plus grande que celle de mille ans. *Koumarila* est regardé comme ayant été contemporain de *Soudhanwa*; mais la chronologie du règne de ce prince n'est pas exactement déterminée [1]. »

Le second est *Mâdhava-Atchârya*, de la même école, et l'un des plus fameux commentateurs des *Vêdas*. « D'après l'histoire confirmée par des inscriptions authentiques, *Mâdhava* florissait vers le milieu du 14e siècle; les souverains qui lui accordèrent leur confiance régnèrent jusqu'au commencement du 15e [2]. »

Le troisième est *Sankara-Atchârya*, l'un des chefs de l'école *Vêdantiste*. M. Colebrooke, d'accord avec Ram-Mohun-Roy et Vilson, pense qu'il florissait à la fin du 8e siècle ou au commencement du 9e de l'ère chrétienne [3].

Le célèbre poëme *Prabodha-Tchandrodaya* (le lever de la lune de l'intelligence) où *Krischna-Mischra* a mis en action les sectes philosophiques de l'Inde, sous la forme d'un drame allégorique, est aussi d'une date récente. *Sindou-Raja*, qui vécut deux âges d'homme avant *Raja-Boja* [4] y est mentionné [5], ainsi que le temple, qui ne contient aucune image de la divinité [6]. Le traducteur pense à la vérité, qu'il s'agit des temples d'une secte indienne, quoiqu'il ne la connaisse pas; ne serait-ce pas des temples chrétiens ou musulmans? *Koumarila-Swami* y est aussi nommé [7]. Or il vivait, comme nous l'avons vu, il y a environ 1000 ans [8].

« L'ouvrage publié par Anquetil-Duperron, sous le nom d'*Oupnekhat*, est une traduction latine extrêmement littérale d'une traduction persane abrégée des *Vêdas*, faite par l'ordre

[1] *Ibid.* p. 120.
[2] *Ibid.* p. 122.
[3] *Ibid.* p. 158. *Sankara* est l'auteur de l'*Atma-Bodha*, etc.
[4] *Transact. of the Roy. as. soc.* I, p. 223.
[5] P. 52 de la Trad. angl. de J. Taylor, London, 1812.
[6] *Ibid.* p. 78.
[7] *Ibid.* p. 81.
[8] Ritter, p. 85. Note.

de *Darachekouh*, frère aîné de l'empereur mogol *Aurengzeb*. dans le 17e siècle. Il représente en grande partie les *Oupanischadas* des Védas, particulièrement de l'*Atharvan* [1]. »

En général, les orientalistes commencent à sentir l'inanité des systèmes hasardés jusqu'à ce jour ; ils reconnaissent qu'avant tout il faut publier le livre indien et le soumettre au contrôle de tous. M. E. Burnouf professe hautement cette opinion, et déclare les assertions hautaines de ses prédécesseurs au moins prématurées [2]. « Les idées de ceux qui se sont occupés de » l'histoire ancienne de l'Inde, dit M. Langlois [3], ont toujours » manqué de base, et nous ont appelés à être leurs juges, sans » avoir sous les yeux les pièces qu'eux seuls avaient consultées ; » nous étions donc obligés d'accorder à leurs assertions une foi » implicite, souvent ébranlée par les contradictions mêmes de » leurs divers systèmes...... » « J'exprime donc le désir de voir » les systèmes que l'on proposera désormais, uniquement fondés » sur des documens accessibles à tous les juges ; j'espère que » d'autres suivront mon exemple, et à mesure que le nombre » des traductions augmentera, le cercle de la discussion pourra » s'agrandir [4]. » Des savans distingués entrent chaque jour dans cette voie, nous pouvons donc espérer que bientôt le jour se fera dans la science indienne, et nous n'avons rien de mieux à désirer ; le catholicisme ne craint que la science occulte, dont la mauvaise foi garde le monopole, et qu'elle enveloppe d'un dangereux mystère.

Recueillons maintenant les résultats de nos recherches critiques.

Les plus anciens livres de l'Inde sont environnés de ténèbres impénétrables ;

On ne saurait par aucune conjecture vraisemblable les faire remonter à une antiquité égale à celle du Pentateuque, et les savans indianistes, les plus illustres, leur assignent une date postérieure.

[1] Guigniaut, *Notes sur Creuzer*, t. 1. p. 572.

[2] *Rev. des deux mondes*, 2e série, t. 1.

[3] Trad. du Harivansa, *Introd.*, p. 1.

[4] *Ibid.*, p. XIII.

Ils ont d'ailleurs subi de profondes et nombreuses altérations ; les époques même les plus récentes de la littérature indienne sont pleines d'incertitudes.

Dans tous les ouvrages sanscrits, l'antique est perpétuellement mêlé avec le moderne.

Tous ceux dont la date, peut être fixée d'une manière certaine, ou au moins probable, sont assez récens.

Ces points une fois établis, et ils le sont par nos adversaires eux-mêmes, nous pourrions évidemment en conclure que l'histoire politique, philosophique et religieuse de l'Inde est impossible, ou du moins qu'elle ne peut avoir la même certitude que notre histoire biblique et évangélique, puisqu'on ne saurait la puiser que dans des livres sans date et remplis d'interpolations innombrables. Mais cette importante conclusion, qui ruine tous les systèmes de nos adversaires, ressortira mieux encore des observations que nous publierons dans le prochain article.

L'abbé de V....



Antiquités ecclésiastiques.

IDÉE D'UNE BASILIQUE CHRÉTIENNE

DES PREMIERS SIÈCLES,

Pour servir de supplément à l'article inséré par M. Guénebault, dans les *Annales de Philosophie chrétienne* [1].

Premier Article.

Plan de la basilique d'après Sarnelli. — Du nom des *basiliques*. — Forme générale *des assemblées chrétiennes*, et orientation des basiliques. — Enumération des parties extérieures, et de leur destination.

Nous avons vu avec plaisir, traduite dans un recueil italien [2], la *description d'une basilique des premiers siècles*, qu'avaient publiée les *Annales*. Le consciencieux amateur, dont nous attendons impatiemment un *Dictionnaire des monumens de l'antiquité chrétienne et du moyen-âge*, y verra sans doute un encouragement à livrer enfin au public le véritable résultat de ses laborieuses recherches. Lorsque ses études accessoires ont ce retentissement à l'étranger, il comprendra sans doute que son principal travail n'a pas besoin d'un remaniement si prolongé pour obtenir les suffrages du public sérieux. C'est pour lui montrer davantage la sympathie des hommes appliqués, que nous prenons ici son article comme texte de développemens ultérieurs. Lui-même aurait sûrement prévenu ces détails, s'il eût prétendu faire autre chose que frayer la voie à l'intelligence des auteurs ecclésiastiques; mais l'intérêt qui s'éveille enfin parmi nous pour l'archéologie chrétienne, et le peu de données que possèdent sur ce point les lecteurs français, ser-

[1] Voir le n° 102 des *Annales*, t. XVII, p. 419. Décembre 1838.
[2] *La Pragmalogia*, de Lucques, janvier et février 1839.

viront d'excuse aux additions que nous donnons après lui. Peut-être même quelque jour tenterons-nous à ce sujet quelque chose de plus complet, pour servir comme de manuel aux amateurs de l'art chrétien. Suppléant alors à ce qui nous manque de connaissances artistiques, par le concours d'amis moins novices (ou plutôt, mettant à leur service nos études historiques quelconques), nous tracerions une sorte d'itinéraire pour l'examen et l'appréciation de l'art dans ses rapports avec le culte chrétien à diverses époques. En attendant, nous ne traiterons que les points dominans, par manière d'essai, sans aucune prétention au titre de connaisseur.

Comme il ne reste aucune basilique qui corresponde absolument à toutes les données recueillies par les antiquaires sur la distribution des anciens temples chrétiens, plusieurs savans ont imaginé un plan idéal, où ils placent de leur mieux ce qui leur paraît appartenir au véritable type primitif; mais, confondant peut-être les tems et les lieux, dans une fiction d'unité absolue, ils établissent chacun de leur côté un partage et des formes que d'autres contredisent. Il sera donc utile d'emprunter à un autre auteur une *basilicographie* différente de celle qu'a donnée Voigt, et dont les *Annales* ont reproduit le type dans une gravure jointe à l'article de M. Guénebault. Celle que nous reproduisons ici est calquée avec les singularités de sa perspective [1], sur la gravure publiée par l'abbé Hyacinthe Amati [2], qui n'avait guère fait que reproduire avec d'autres numéros le plan de Sarnelli [3]; nous n'adopterons, comme dernier mot, ni Sarnelli, ni Beveridge (copié par Voigt); leurs plans ne sont à nos yeux que des données diverses, sur lesquelles prononcera le lecteur, d'après les antiquaires et les historiens que nous tâcherons de lui mettre sous les yeux. Ainsi les détails que l'on va lire seront bien moins un dévelop-

[1] Après s'être familiarisé avec les projections mélangées qui entrent dans la composition de ce plan, le lecteur redressera sans peine les parties que l'on a rabattues pour faire tout embrasser d'un coup-d'œil, et éviter l'inconvénient de multiplier les planches.

[2] *Recherches historico-critico-scientifiques*, etc., t. II.

[3] *Antica basilicografia*, Naples, 1686,

pement et une justification de Sarnelli, que des recherches à propos de son système.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

1. *Atrium*.

2. Cimetière.

3. Pénitens exclus de *l'assemblée*, et admis seulement dans la partie la plus extérieure de l'enceinte qui était *à découvert* (*hyemantes*).

4. Siéges de la cour d'entrée.

5. Portique de la cour d'entrée.

6. Vases pour l'eau, près de la porte.

7. *Prodrome*, ou vestibule.

8. Lions, sous les colonnes du vestibule.

9. Pénitens de la classe des *pleurans*.

10. Narthex.

11. Les infidèles.

12. Les Juifs.

13. Pénitens de la classe des *écoutans*.

14. Catéchumènes *admis*, pour ainsi parler (*competentes*, *illuminandi*), c'est-à-dire *près d'être reçus au baptême*.

15. Catéchumènes initiés.

16. Mur de séparation entre les classes 11-14 et *l'assemblée* des fidèles.

17. Mur transversal de séparation entre les deux sexes, dès l'entrée de l'église.

18. Nefs latérales avec cellules servant d'oratoires.

19. Fidèles tourmentés par le malin esprit (*énergumènes*).

20. Pénitens de la classe des *prosternés*.

21. Pénitens de la classe des *consistans* (c'est-à-dire, *assistans*, ou participant à l'assemblée comme les autres fidèles, sauf la communion).

22. *Communians*, c'est-à-dire, pénitens qui demeurent encore distingués (après avoir achevé leur tems), quoique admis à la communion.

23. *Porta speciosa*, belle porte, donnant entrée dans la grande nef du milieu, à l'endroit que ne dépassaient point les pénitens.

24. Ambon.

25. Siéges des clercs inférieurs.

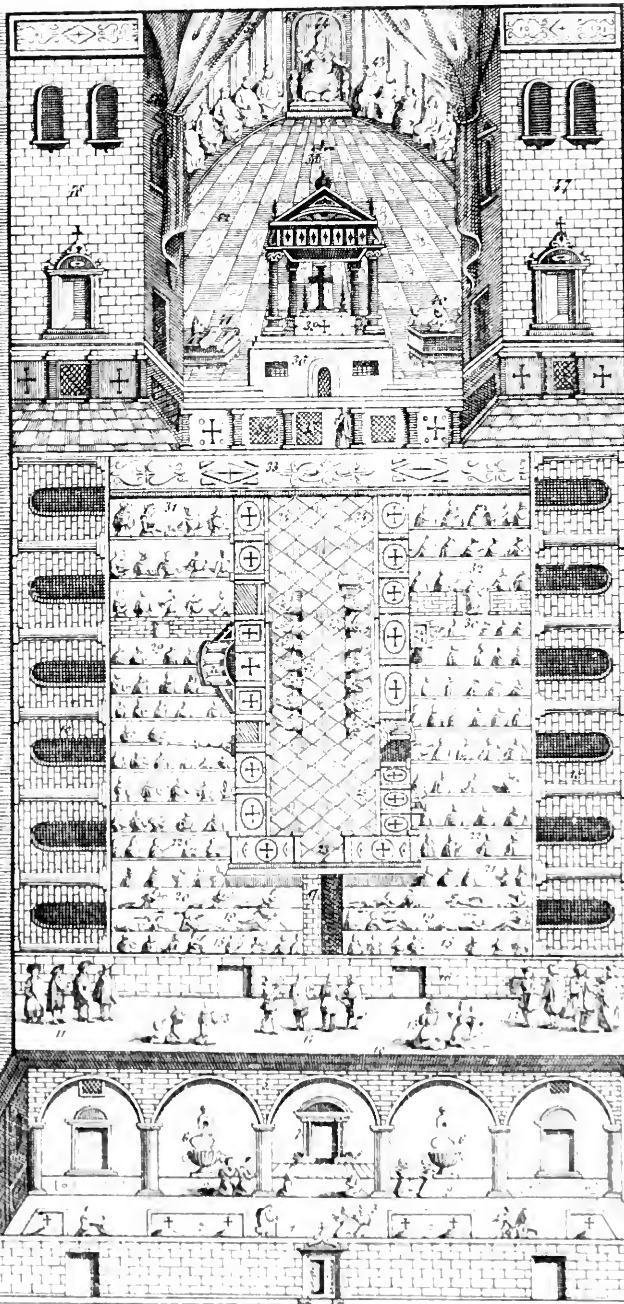
26. Pupitre des lecteurs.

27. Pupitre du sous-diacre.

28. Pupitre du diacre.

29. Côté des femmes.

30. Côté des hommes.



Intérieur d'une Basilique
des Premiers Siècles

31. Vierges voilées (consacrées à Dieu).
32. Solitaires et hommes faisant profession de la vie religieuse.
33. *Solea*, espace élevé, libre, devant le sanctuaire.
34. Balustrade du sanctuaire.
35. Porte du sanctuaire (*porte sacrée*).
36. Porte conduisant au tombeau du saint déposé sous l'autel (c'est-à-dire, à la *confession*).
37. Voile du sanctuaire.
38. Baldaquin de l'autel.
39. Autel.
40. Table des vases sacrés.
41. Table pour les vêtemens destinés au service divin.
42. Sanctuaire.
43. Siéges des prêtres, des deux côtés de l'évêque (συνθρονον).
44. *Chaire* (siége épiscopal, *cathedra*) de l'évêque.
45. *Tribune*, ou autrement, *Abside*.
46. Réserve pour la sainte eucharistie.
47. *Pastophorium* ou Bibliothèque.
48. Autre *Pastophorium*, ou Sacristie.

Chacun de ces détails sera examiné à part, et comparé aux textes des écrivains ecclésiastiques qui s'y rapportent. Cet examen nous conduira également à apprécier les divers détails du plan donné dans le N° 102 des *Annales*, d'après Voigt, ou plutôt d'après Beveridge. Faisons seulement ici une remarque générale : le plan de Beveridge [1] était destiné à faire connaître les églises grecques principalement ; c'est pourquoi il n'avait point assigné un côté distinct à chaque sexe, à cause des raisons que nous verrons plus tard [2]. De même, les empereurs étant admis dans le sanctuaire, chez les Grecs, ni Voigt, ni Beveridge ne lui marquent la place que lui donne M. Guénebault ; et en tout cas, chez les Latins la place du prince n'était point en face de celle des autres chantres [3].

[1] *Pandectæ canonum*, etc. Oxford, 1672. 2e vol. — *Annotationes in can. concilii Nicæni*.

[2] Il avait simplement marqué autour de l'ambon : *Place des fidèles et des consistans*.

[3] Il aurait donc été à désirer que Voigt d'abord, et puis M. Guénebault, respectassent chacun leur modele, sans préjudice des observations criti-

Une autre inexactitude, qui appartient tout entière à Voigt et à Beveridge, c'est d'avoir placé le *diaconicum* à gauche des fidèles, et la *prothèse* à droite. Cette erreur a sans doute entraîné celle de M. Guénebault, quand il a marqué, d'après les traditions latines, la place des deux sexes. Ainsi, chaque bas-côté, dans toute sa longueur avec ses destinations, devait être transporté du côté opposé; ces déplacemens semblent avoir eu pour cause, l'emploi malencontreux des mots *droite* et *gauche*, qui ont un sens différent dans les divers auteurs. Les uns, se réglant sur la situation de l'évêque dans sa *chaire* au fond de l'abside, ont appelé droite de l'église la partie qui correspondait à la droite de l'évêque. Les autres, comme Goar, et je crois que c'était le langage liturgique, se dirigent d'après la droite et la gauche des fidèles, ou des prêtres célébrant à l'autel dans les églises ordinaires (avec l'autel tourné vers l'abside) [1].

II. Ce qui regarde le nom même de *basilique*, donné aux églises, ayant été déjà indiqué dans les *Annales* [2], on peut s'abstenir ici de toute longueur à ce sujet. Il est bon de remarquer toutefois, que le mot grec *basilica* reçut de bonne heure, même chez les Romains, une acception beaucoup plus étendue que son correspondant latin *regia* (palais). L'idée de magnificence et de grandeur, attachée à cette expression, la fit adopter dès l'antiquité païenne, pour désigner tout édifice spacieux, toute construction servant à des assemblées, non-seulement politiques et civiles, mais commerciales même; et jusqu'aux bâtimens destinés à des usages économiques. Ainsi, les bourses et bazars d'autrefois, de vastes salles, des portiques publics (Βασιλικαι, sous-entendu στοαι), des pressoirs même et des celliers, furent qualifiés de *basiliques* [3]. Il ne faut donc point

ques dans le texte. La dissertation de Beveridge, annonçant une connaissance remarquable de la liturgie orientale, son iconographie méritait d'être conservée avec égard, dans tous ses détails, comme un point de départ.

[1] Voyez l'*Euchologium Græcorum*, passim.

[2] Tome XVI, p. 253.

[3] Furlanetto, *Totius latinitatis lexicon*, aux mots *Basilica*, *Basilicus*, *Basilicè*.

imaginer que toutes les anciennes basiliques chrétiennes furent des lieux précédemment affectés au service public; plusieurs l'avaient été en effet, et c'est ce qui explique pourquoi la distribution des premières églises rappelle assez exactement le plan d'une basilique profane, telle que le trace Vitruve, et que nous l'a montré Pompéi. Mais l'histoire ecclésiastique parle plusieurs fois de basiliques consacrées dans les maisons privées. D'ailleurs les églises, construites sous les empereurs païens [1], n'étaient sûrement point des bâtimens dont l'Etat se fût dessaisi en leur faveur; mais ce nom convenait mieux aux disciples de J.-C. que des expressions souillées, pour ainsi dire, par la superstition ancienne; c'est ce qui fit que les mots *temple*, *prêtres*, etc., furent, pendant tout le premier siècle, évités avec soin par les chrétiens. On s'interdisait ainsi toute allusion aux rites du paganisme et au culte abrogé de l'ancienne loi.

Quant aux mots *dominicum* (κυριακόν), *martyrium*, *apostolium*, *oratorium*, etc., etc., bien qu'ils puissent donner lieu à des développemens utiles [2], ils nous écarteraient de notre objet principal. Terminons ces préliminaires par un mot seulement sur les basiliques romaines actuelles. Les quatre grandes basiliques qui correspondent aux quatre grands siéges de la chrétienté, sont 1° Saint-Jean-de-Latran (*Basilica Lateranensis*), patriarchat de Rome [3], 2° S.-Pierre (*Basilica Vaticana*), patriarchat de Constantinople, 3° S.-Paul (*Basilica Ostiensis*), patriarchat d'Alexandrie, 4° Sainte-Marie-Majeure (*Basilica Liberiana*), patriarchat d'Antioche. Les trois églises qui, avec les précédentes, for-

[1] Lamprid. *Alexand. Sever*, c. 49.—*Edit de tolérance* de Gallien (260), qui donna quarante ans de paix à l'Eglise.—Euseb. *H.E.* VII, 1, 2, 13; —Tertull., *de Idol.*, VII; *adv. Valent.*, c. III.—S. Cyprien. *epist.* 33.—S. Grégoire Thaumaturge, *ep. canon.*, c. XI.—S. Grégoire de Nysse, *Vita Gregor. Thaum.*, XV (ap. Galland), et Opp. III. p. 567.—Lactance, *De mort. persecut.*, c. 12, 15, etc., etc.—Optat de Mileve (*De schismat. Donatist.*) reproche aux Donatistes de n'avoir pas pu trouver à Rome une seule des quarante basiliques (et davantage) qui existaient dans cette ville, où l'on voulût donner asile à leurs conventicules.

[2] Valafr. Strab., *De rebus ecclesiast.*, 6, 7.

[3] C'est pourquoi la prise de possession des souverains pontifes a lieu à Saint Jean.

ment les sept *stations* du jubilé, sont Saint-Sébastien, Sainte-Croix-de-Jérusalem (*Basilica Sessoriana*), Saint-Laurent-hors-des-Murs [1]. Mais malgré les souvenirs qui se rattachent à ces diverses basiliques, les réparations ou même les reconstructions modernes leur ont ôté presque à toutes, ce caractère de la vénérable antiquité qui se retrouve encore plus ou moins dans les églises de Saint-Laurent-hors-des-Murs, de Saint-Clément [2], de Sainte-Praxède, et des SS. Nérée et Achillée. Aussi le docte et pieux Baronius, titulaire de cette dernière, craignant qu'on n'y fît disparaître sous quelque enjolivement borrominesque les vieilles traces des siècles écoulés, fit graver sur le marbre, pour ses successeurs, la recommandation de ne jamais sacrifier aux soi-disant améliorations modernes leur forme empreinte d'une noble vetusté.

III. Ce serait ici le lieu de traiter ce qui regarde la forme des basiliques; mais il sera mieux de n'accorder quelque place à cette partie de la question, qu'en traitant des modifications introduites par le tems dans la construction des églises. Il peut suffire pour le moment, de citer comme réglement général sur le lieu et la forme de l'assemblée, les prescriptions des *Constitutions apostoliques* [3], ou du moins la coutume la plus commune, constatée par le recueil qui porte ce nom :

« Evêque,..... lorsque vous réunirez l'assemblée des servi-» teurs de Dieu, veillez, patron de ce grand navire, à ce que » la décence et l'ordre s'y observent; les diacres, *comme autant*

[1] On donne encore à Rome le nom de *basiliques* aux églises de S.-Pierre-ès-liens (*Basilica Eudoxiana*), de Ste.-Marie-au-delà-du-Tibre, de S.-Laurent-*in-Damaso* (les SS. Laurent et Damase), de Sainte-Marie-*in-Cosmedin*, des Douze-Apôtres (*basilica Constantiniana*), de Sainte-Marie-*regina-cœli* (Sta. Maria di monte santo). Mais le voyageur qui, sur leur dénomination antique, y chercherait les traces des premiers siècles, y serait le plus souvent fort désorienté par les travaux des Bernini, des Fontana, etc.

[2] Nous nous proposons de donner plus tard le plan de S.-Clément, pour montrer, autrement que par des théories, la distribution des vieilles basiliques dans plusieurs de ses principaux points.

[3] *Constitut. apostol.*, lib. II, cap. 57. Voyez aussi les notes de Cotelier sur ce passage.

» *de nautonniers*, assigneront les places aux *passagers*, qui sont » les fidèles, etc...... Avant tout, l'édifice sera long, en forme » de vaisseau, et tourné vers l'orient, ayant de chaque côté, » dans la même direction, un appartement contigu (*pastophorium*). Au milieu (on voit qu'il s'agit de l'extrémité orientale » de l'édifice) siégera l'évêque, ayant de part et d'autre les » siéges de ses prêtres. Les diacres debout, vêtus de manière à » pouvoir se porter où besoin sera, *feront l'office des matelots qui » manœuvrent les flancs du vaisseau*. Ils auront soin que dans le » reste de l'assemblée les laïques observent l'ordre prescrit et » que les femmes séparées des autres fidèles gardent le silence. » Au centre, le lecteur du haut d'un lieu élevé lira les livres de » l'ancienne loi, et après la lecture, un autre commencera le » chant des psaumes qui sera continué par le peuple. Puis on » récitera les *actes des apôtres* et les *lettres de saint Paul*. Après » quoi un diacre ou un prêtre fera la lecture de l'*Evangile*, que » tous, clergé et peuple, écouteront debout et en silence. En» suite les prêtres, l'un après l'autre, et enfin l'évêque, *pilote » du navire*, exhorteront le peuple; à l'entrée, du côté des hom» mes, les portiers; du côté des femmes, les diaconesses, repré» sentent l'*homme de l'équipage qui règle les frais avec les passa» gers*. »

On voit combien l'idée de vaisseau, de *nef*, domine dans toute cette description. C'était un type consacré par la comparaison si fréquente des apôtres avec des pêcheurs, et de l'Eglise avec l'*arche*, hors de laquelle il n'y a que naufrage, etc. Les SS. Pères et les monumens des premiers siècles reproduisent cette pensée avec affection [1]; mais pour ne point trop accorder à des préliminaires, ajoutons seulement quelques lignes encore des *Constitutions apostoliques*, dont l'application se présentera plus d'une fois dans la suite.

« L'Eglise ne ressemble point à un navire seulement, mais » encore à un bercail, et comme le berger partage son trou» peau d'après l'âge et l'espèce, de même dans l'église les jeu-

[1] Voyez Mamachi, *Origin. et antiq. christian.*, lib. IV, c. 71; III. 101. — Foggini, *De romano divi Petri itinere et episcopatu*; frontispice et pag. 484, 493, etc. — Boldetti, *Cimiterj*. — Münter, *Symbola*, p. 7.

» nes gens et les enfans seront assis à part, si l'emplacement le » permet, sinon que les enfans se tiennent debout près de leurs » parens. Les femmes mariées auront leur place à part; mais » les vierges avec les veuves et les femmes avancées en âge » occuperont les premiers rangs, etc., etc. [1]. »

L'*orientation des basiliques*, d'après les plus anciennes prescriptions, semblerait avoir été fixée de manière que le grand axe formât une ligne dirigée de l'est à l'ouest, les portes regardant l'occident, et l'abside présentant sa convexité à l'orient. Ainsi, les fidèles ayant à droite le midi, et à gauche le nord, tournaient le visage vers l'orient [2]. Cette disposition dont on a donné force raisons mystiques [3], mais dont le titre le plus respectable était de remonter au tems des apôtres, ne fut regardée d'ailleurs que comme convenable, et point obligatoire; aussi y fut-il dérogé dès les premiers siècles, et dans d'éclatantes occasions [4]. D'ailleurs les hérétiques ayant imaginé de voir Jésus-Christ dans le soleil, le respect de l'ancien usage céda au danger de paraître autoriser la superstition. Je ne sais pourtant si M. Albert Lenoir prouverait aisément qu'à Rome, la plupart des basiliques bâties par Constantin aient vraiment leur porte à l'orient, et l'abside au couchant [5]. Il est certain, du reste, que tout système d'orientation peut trouver son modèle à Rome même, parmi les églises anciennes. Sanctuaire à l'est : Saint-Laurent-hors-des-murs, Ara-cœli, Saint-Paul; au sud, Saint-Jean-de-Latran, Saint-Grégoire, etc.; au nord, Sainte-Marie-

[1] Le texte des *Constitutions apostoliques* montre à plusieurs reprises que le peuple s'asséyait dans l'église bien avant le 12e siècle. Voyez les *notes* de Cotelier au ch. 58.

[2] Constitut. apostol., *loc. cit.* Voyez aussi les *notes* de Cotelier.

[3] *Ibid.* Voyez aussi Nibby, *Actes de l'académie romaine d'archéologie*, t. II (1825), Sarnelli, Cabassut, etc., etc. D'ailleurs, sur beaucoup de ces raisons imaginées souvent après coup, et puis érigées en lois, le cardinal Bona fait une remarque (*Rerum lithurgic.* II, c. 7, n° 3) qui peut être appliquée dans une foule de cas semblables.

[4] Socrate, *Hist. E.*, V, 21. — Paulin. Nolan., *ep.* 12, *ad Severum.* — Euseb. *Hist. E.*, X, 4. — Walafr. Strab., *De reb. eccles.*, c. 4.

[5] *Instructions aux correspondans du comité historique* (mars 1839), *Arts.*

du-Peuple, Sainte-Marie-Dei-Monti, etc ; à l'ouest, Saint-Pierre, Sainte-Marie-Majeure, Saint-Clément, Sainte-Praxède, etc. [1] Ainsi, il ne serait pas exact non plus de penser que l'on ait prétendu tourner les sanctuaires vers la Palestine plutôt que vers l'orient équinoxial. Lorsqu'on a voulu conserver une trace de l'usage primitif dans les églises orientées d'une manière inverse (avec le portail vers l'orient), il semble qu'on ait recouru comme à une sorte de compensateur, à la direction de l'autel. Le prêtre, célébrant alors le visage tourné vers le peuple, suppléait au défaut de l'orientation générale [2]. Toutefois, je ne saurais affirmer si dans les églises romaines où l'autel est tourné vers le peuple, il est réellement tourné à la fois vers l'orient. Mais c'en est assez sur un point fort débattu, et où tout se réduit à peu près à décider que rien n'était absolument fixé ; d'ailleurs le véritable compensateur fut établi plus tard par l'usage de placer un crucifix devant l'abside ou sur l'autel [3].

IV. **Atrium**, ou enceinte extérieure (*Area*, *προπυλον μεγα*. *προαυλιον πρωτον*, *εισοδος*). L'espace compris dans le plan lithographié entre les numéros 1 et 5. 6. formait une sorte d'entrée en hors d'œuvre, destinée à isoler l'église proprement dite d'avec les bruits et le mouvement de la cité. C'était en arrière d'un premier mur d'enceinte, une sorte d'esplanade à ciel ouvert, environnée de trois côtés par un portique. Le quatrième côté semble avoir été formé communément par le portail ou la façade de la basilique. Cette première enceinte (*αιθριος χωρος*, *αυλη του ναρθηκος*) qu'il faut supposer plus grande de beaucoup que ne la trace Sarnelli [4], avait plusieurs destinations réglées par la liturgie antique. Parlons d'abord du lieu qu'y occupaient certains pénitens.

Saint Grégoire de Neocésarée (le Thaumaturge) détermine leurs places dans une ancienne prescription qu'il importe de connaître, et qui nous guidera dans la suite pour plusieurs

[1] Davanzati, *Sur la basilique de Ste.-Praxède*, etc.

[2] Voyez Goar, *Not. 14 in ord. sacri ministerii*, etc.

[3] S. Nil. *Ep. 656 ad Olympiodorum.*

[4] On en verra un exemple dans le plan de S.-Clément. *V.* S.-Paulin de Nole. *Natal.*, 9.

points [1]. « Les *pleurans* (προσκλαυσις) demeurent hors de la » porte; là le pécheur conjurera les fidèles de prier pour lui [2]. » Les *écoutans* (ακροασις) en dedans de la porte [3], dans le por- » tique, se tiendront là, autant de tems que l'on en accorde » aux catéchumènes, et se retireront avec ceux-ci. Les *proster-* » *nés* (ὑποπτωσις), admis dans l'église, sortiront en même tems » que les catéchumènes. Les *consistans* (συστασις) participeront » à toute la durée de l'assemblée, mais il leur reste à être admis » aux sacremens, ce qui est le dernier degré [4]. »

Mais pour revenir à l'*atrium*, le portique (ἐξεδραι) qui régnait sur les côtés de cette cour d'entrée, servait de lieu de repos à ceux qui attendaient l'heure de l'assemblée; là aussi s'abritaient les pauvres qui profitaient de la réunion des fidèles pour se re-

[1] S. Gregor. Thaumat. *epist. canonica* (ap. Galland, t. III), cap. XI. Voyez aussi Goar, *Eucolog. Græcor.*, notæ in ordin. sacri ministerii.

[2] On voit que c'était moins une *classe* qu'une candidature de la pénitence, en quelque façon, tout comme la classe des *communians* était une sorte de transition entre la pénitence et l'admission absolue.

[3] Ενδοθι της πυλης εν τω ναρθηκι; on verra que cette expression demande quelque explication. Quand il est question des prosternés, il est dit: Εσωθεν της πυλης τοῦ ναοῦ; pour les pleurans c'était: Εξω της πυλης τοῦ ευκτηριου.

[4] Celui qui se sera occupé tout de bon de l'histoire ecclésiastique des premiers siècles, aura remarqué que les textes sur la pénitence publique distinguée par degrés, n'appartiennent presque jamais à l'Eglise romaine; et qu'en outre cet ordre absolu d'un genre de pénitence irrévocablement fixé pour le péché, n'y est point aussi clair que l'ont prétendu certains écrivains modernes. On a confondu (par bonne ou mauvaise intention, peu importe) la ferveur et le zèle avec la règle; et la réparation du scandale, avec la satisfaction quelconque. D'ailleurs, l'organisation de la pénitence publique est à peu près renfermée entre le 3e siècle et le 7e, et semble avoir été alors une protestation publique contre les hérétiques, qui refusaient à l'Eglise le pouvoir de remettre les péchés commis après le baptême. Quant au parti qu'ont prétendu en tirer les protestans, on peut leur citer Fréd. Spanheim (*opera*, t. I, sæc. IV, cap. 7, no 2), qui convient que, dès le tems de Dèce, l'*abus* de confesser ses fautes en particulier subsistait déjà. Voilà un abus d'assez vieille date! et qui peut produire des allégations spécieuses!

commander à leur charité [1]; et plusieurs passages des écrivains ecclésiastiques [2] donnent lieu de penser qu'on y adjoignit parfois des bâtimens consacrés à servir d'hospices ; mais comme nous ne pourrions nous étendre sur ce sujet ainsi que sur plusieurs autres, sans dépasser les bornes d'un aperçu , nous nous arrêterons à ces premières indications pour le moment.

Au milieu de ces portiques, une sorte de cour (*impluvium*, *area Dei*, etc.), souvent plantée d'arbres (*paradisus* , parvis) [3], servit de cimetière vers le 5e ou 6e siècle. Avant cette époque on y déposa quelquefois le corps des personnages illustres par leur sainteté; de là vint peut-être l'ancien usage de placer les reliques aux portes de l'église ou dans le narthex [4].

Au centre de ce parvis (et quelquefois peut-être près du portail de la basilique, soit en dedans soit en dehors du vestibule) se trouvait un bassin [5] destiné aux ablutions. La coutume de se laver les mains, en entrant dans l'église [6], s'explique suffisamment par l'usage ancien de prier les mains élevées, et de recevoir la sainte eucharistie dans la main. Plus tard, lorsque ces coutumes furent supprimées, il semble que l'eau bénite ait remplacé, par une pratique de piété, ce qui n'avait été qu'un

[1] Voyez S. Chrysost., *Homil.* in 2 ad Corint. (t. III, p. 289). Schweitzer, au mot πυλης, etc. Baronius, A. 57, n° 128. Ferrari, *De ritu sacrarum Ecclesiæ veteris concionum*, lib. II, c. 22.

[2] S. Paulin (*epist.* 12 ad Severum) paraît y faire allusion quand, après avoir parlé de la basilique de Bourges, il dit au sujet des pauvres : « Seminemus illis carnalia, ut mettamus ab illis spiritalia... Faciamus *istic* » *tecta* quæ nos illic tegant, etc. »

[3] Paul Warnefrid, lib. v, c. 31.—*Chronic. cassinense*, II, 9, etc.

[4] Voyez la *Description du monastère de Vatopedio* au mont Athos, dans la *Paléographie grecque* de Montfaucon. — Goar, not. 18, *in ordin. sacri ministerii.*

[5] Une ou plusieurs fontaines jaillissantes , un puits , une citerne, etc., selon les circonstances. Voyez S. Paulin , *Natal.*, 9.—Eusèbe, *H.E.*, x, 4. (*Cantharus* , φιαλη, χερνιβοξεστον , *labrum* , *nymphæum* , etc.) Schweitzer, au mot λουτηρ, etc.

[6] Chrysost., *loc. cit.*, et *Homil.* 73 *in Joann.*, n° 3 (t. VIII, 433).—Tertullien, *Apologet.*, 39; *de oratione* XI. — S. Paulin, *epist.* 12, etc., etc. —Goar, note 12 *in ordin. s. minist.*

usage de convenance. D'ailleurs, on peut trouver déjà une ancienne trace de cette transmutation dans le rite grec, qui prescrit la bénédiction des eaux du bassin le jour de l'Epiphanie [1]. Sur cette fontaine, ou ce bassin, s'élevait souvent un toit ou une petite coupole.

Dans cet *atrium* se tenaient ceux que les coutumes et les prescriptions ecclésiastiques reléguaient, non-seulement hors du lieu de l'assemblée, mais même au-delà du vestibule ; et si je ne me trompe, c'est cette classe d'hommes exclus que désignait le mot *χειμαζόμενοι*, expression tout-à-fait en harmonie avec le nom d'*area subdialis* (enceinte à ciel ouvert), donné parfois à l'*atrium*. Ainsi, sauf meilleur avis, les *hyemantes* seraient la totalité de ceux qui n'étaient point admis au-delà de l'*atrium* ; ceux enfin qui devaient rester *à ciel ouvert*, sans abri [2]. C'étaient, outre les *pleurans* ou postulans, pour ainsi dire, ceux qui étaient atteints de la lèpre ou d'aliénation mentale [3].

L'abbé C. Cahier.

[1] Goar, *loc. cit.* et *note* 1 *in officium aquæ benedictæ.*

[2] Tertullien, *De pudicitiâ*, 3, etc. « Reliquas autem libidinum furias » impias..... non modo limine, verùm *omni ecclesiæ tecto* submovemus, » quia non sunt delicta, sed monstra. »

[3] Concile d'Ancyre, *can.* 17. Voyez les notes de Beveridge, *loc. cit.*, et Goar, *not. in ord. s. minist.*



Philosophie catholique.

DANTE ET LA PHILOSOPHIE CATHOLIQUE

AU TREIZIÈME SIÈCLE;

Par A.-F. Ozanam, docteur en droit, docteur ès-lettres [1].

Injustes accusations contre la scolastique. — Réfutation par M. Ozanam. —But et division de l'ouvrage.—Le fruit que l'on doit en attendre.

Commençons par remercier M. Ozanam et du sujet qu'il a choisi et de la manière dont il l'a traité. Peut-être viendra bientôt le tems où, revisant les arrêts des philosophes depuis deux cents ans, on rendra une justice tardive à une époque où l'esprit humain, contre d'immenses obstacles, fit de prodigieux efforts pour résoudre les grands problèmes de la pensée agités dans tous les siècles. Si l'on en croit des hommes intéressés à déprécier toutes les gloires du catholicisme, le règne de la scolastique a été celui d'une ignorante subtilité, des questions oiseuses, des luttes de mots; l'on s'est perdu dans un labyrinthe inextricable, et la pensée s'est engloutie dans un abîme de contradictions; et de tous les travaux tentés à cette époque, il n'en est résulté que la conviction de l'incapacité de la méthode et de la folie des hommes qui ont épuisé les forces de leur esprit sur des questions aussi puériles.

On pourrait répondre que l'esprit humain n'ayant pas besoin à cette époque de sonder sans cesse les bases de sa foi pour la justifier, pouvait s'appliquer avec moins de danger à des questions moins importantes, afin d'exercer son activité sans se livrer à des recherches toujours dangereuses. On pour-

[1] Paris, Debécourt, libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, 69. Lyon, Giberton et Brun, libr. de l'académie, rue Mercière, 11. Prix, 4 fr. 50.

rait demander aussi quelles sont les questions que la philosophie seule a tranchées depuis quelque tems; mais sans prétendre justifier toutes les œuvres de cette époque, nous les croyons trop souvent jugées par une prévention injuste.

C'était pourtant des hommes dignes de quelque respect, que ces moines que l'on voyait tantôt parcourant les universités de l'Europe, comme autrefois les sages de la Grèce, les écoles de l'Egypte et de l'Orient, recueillir la science et les livres de ces professeurs dont les grandes cités se disputaient l'enseignement; tantôt s'enfoncer dans les solitudes de leurs cloîtres et de leurs forêts, mûrir dans la méditation de longues années le fruit de leurs conceptions. Il y avait quelque chose de consciencieux dans ces vies studieuses, dont les disputes troublaient seules le recueillement et la paix, et si l'on jugeait de l'amour de la vérité par les efforts faits pour l'atteindre, je ne sais de quel côté pencherait la balance entre un philosophe de nos jours et un moine du moyen-âge.

Mais aujourd'hui nous avons changé tout cela; il est plus court d'inventer que d'apprendre : ce qu'on ne sait pas se suppose, et plus on doute plus on affirme. La liste des inventions, suppositions et affirmations de ce genre, serait longue dans l'histoire de la philosophie moderne; les plus habiles n'en sont pas exempts, il est facile d'appeler siècles d'ignorance, des siècles dont on veut ignorer les travaux, ou sur lesquels on se hâte de jeter un dédaigneux regard. Ainsi vous verrez un fort estimable auteur déclarer que S. Thomas fut appelé *docteur angélique*, parce qu'il a *beaucoup parlé des anges*; *qu'il serait difficile de trouver dans ses œuvres l'ensemble d'un système neuf*; après quoi il avouera qu'il laisse à d'autres le soin *d'écraser la scolastique sous le poids du ridicule*, que pour lui il se contente d'en *faire une analyse impartiale*; tout cela se trouve imprimé dans l'*Histoire comparée des systèmes de philosophie* [1].

Après tout, nous ne nions pas qu'il n'y ait du vrai, dans les reproches faits à la philosophie scolastique, si l'on s'arrête au sens que pendant long-tems on a donné à ce mot; la philosophie n'était plus l'amour de la sagesse; ce n'était à proprement

[1] Par M. de Gérando, t. IV, p. 479, 480, 608; éd. 1828.

parler que de la dialectique, qu'une certaine science de discussion ; quant aux questions que la philosophie eût pu aborder, elles étaient fondues dans les matières théologiques ; la philosophie était absorbée par la théologie, et sous ce rapport, l'auteur eût pu, ce nous semble, intituler son livre *Théologie* aussi-bien que *Philosophie catholique.*

Le vers de l'épitaphe de Dante, cité par M. Ozanam, confirme cette pensée. Quand *Giovanni del Virgilio* disait de l'auteur de la *divine comédie*

Theologus Dantes, nullius dogmatis expers,

il exprimait une vérité de fait : l'empire de la théologie sur la philosophie d'alors ; c'est ce dont on ne veut plus entendre parler : la théologie dominant la philosophie ! mais c'est affreux ; la pensée de l'homme doit être au-dessus de tout, même de la parole de Dieu ; donc la philosophie du moyen-âge était absurde !

Nous devons à M. Ozanam d'avoir prouvé que cette philosophie était aussi profonde dans le fond qu'elle était sublime dans la forme, quand, s'élançant sur les ailes de la poésie, elle plonge dans les abîmes des misères humaines, ou s'élève jusqu'à l'essence divine.

Et cependant, ce soin que l'on remarque chez les philosophes scolastiques proprement dits, de préparer des armes pour le combat qui les occupait plus que l'objet même des luttes intellectuelles, avait si l'on veut quelque chose de puéril, mais nous a valu d'immenses avantages. L'extrême clarté de la langue française, si supérieure sur ce point aux autres idiomes européens, est due encore, n'en doutons pas, à l'influence de l'université de Paris, théâtre le plus brillant des discussions scolastiques. Pour rendre sa pensée on n'avait que le latin, mais le latin n'est pas une langue philosophique. Il fallut le dénaturer, on fit un latin nouveau, latin grossier, barbare, anguleux, mais clair, précis, nerveux, quand il était bien manié. M. Ozanam se plaint de rencontrer souvent dans les vers de Dante des débris mal digérés de cette rudesse syllogistique ; c'est que le Dante était trop rapproché du travail fait sur la langue latine ; ce travail n'avait pas pu profiter à l'italien. Il fallait que le tems qui use tout, polît par le frottement

ce que les langues avaient extérieurement de trop brut, et les Français en profitèrent.

Le but que s'est proposé M. Ozanam, est de nous faire connaître Dante comme philosophe, et dans la philosophie de Dante résumer celle de son époque.

« Toute chose doit être étudiée dans son milieu; alors même » qu'on s'efforce d'en isoler quelqu'une pour mieux s'en rendre » maître, on ne saurait la soustraire entièrement aux influences » du dehors. Dans toute abstraction il reste un peu de réalité, » comme dans le vide artificiel il reste toujours un peu d'air. » Un système philosophique n'est point un fait solitaire, il est » le produit du concours de toutes les facultés de l'âme; ces » facultés obéissent à une éducation entièrement reçue, à des » impulsions extérieures. Il est donc utile en commençant d'étu- » dier l'aspect général de l'époque de Dante, les phases de la sco- » lastique contemporaine, les caractères spéciaux de l'école ita- » lienne à laquelle il appartint, les études et les vicissitudes qui » remplirent sa vie, et l'action que ces causes réunies durent » exercer sur ses doctrines.

» C'est assurément dans la *Divine comédie* que s'est formulé » le génie de son auteur. Mais le génie ne saurait se contenir » tout entier dans une formule, si vaste qu'elle soit; il faut qu'il » la déborde, et que, soit en préludant à son œuvre préférée, » soit en la suspendant quelquefois, il laisse échapper ailleurs » ce qu'il y a d'exubérant dans ses inspirations. Aussi la main » qui traça la *Divine comédie* jeta, comme en se jouant, d'autres » écrits qui en sont le commentaire et le complément naturel. » De tous ces documens rapprochés entre eux, mais en nous at- » tachant surtout aux conceptions qui se rencontrent dans le » poème, nous tenterons de faire ressortir une complète analyse » de la philosophie de l'auteur.

» Après avoir ébauché tous les traits de cette philosophie, » nous aurons à en caractériser l'ensemble. Nous nous trans- » porterons dans les divers ordres d'idées, au centre desquelles » elle nous paraît placée. Nous examinerons par quels points » elle tient aux unes ou aux autres, comment elle touche aux » souvenirs de l'Académie ou du Lycée, aux disputes des réalistes » et des nominaux, aux débats récens du sensualisme et du

» spiritualisme. Puis nous nous élèverons avec elle au-dessus » des systèmes qui passent, nous la suivrons au pied du tri- » bunal immuable, celui de la Religion. Et, nous prêtant à » d'anciennes controverses renouvelées naguère, nous verrons » s'il faut reléguer le poète italien dans la foule tumultueuse » des auteurs hétérodoxes, ou l'admettre au nombre des plus » nobles disciples de l'éternelle orthodoxie.

» L'ordre logique de ces recherches suppose la solution de plu- » sieurs problèmes historiques, dont l'examen approfondi aurait » nécessité de longues digressions. Ils seront l'objet de quelques » études supplémentaires, et le livre enfin se terminera par une » série d'extraits de saint Bonaventure, de saint Thomas, » d'Albert-le-Grand et de Roger Bâcon, qui, embrassant dans » un cadre restreint, les points principaux de leur enseignement, » éclaireront peut-être la doctrine de Dante par celle de ses » maîtres, et contribueront à faire connaître *la philosophie catho- » lique du treizième siècle* [1]. »

L'ouvrage se divise donc en quatre parties : 1° le tableau de l'état intellectuel du monde à l'époque où Dante parut, un coup d'œil sur la vie du poète ; 2° exposition de ses doctrines philosophiques; 3° leur appréciation ; 4° extraits d'auteurs contemporains qui complètent la pensée de Dante ; tel est le cadre où se renferme M. Ozanam.

Le monde catholique se reposait des croisades, en cultivant les germes de science et de civilisation qu'il avait rapportés d'Orient. L'Italie gémissait sous le poids des ruines amoncelées par les guerres civiles; l'influence des papes sur la société changeait de nature ; la théologie, forte de la foi des populations, se livrait aux spéculations les plus hardies; la philosophie commençait à marcher à l'écart et à subir plus que jamais le joug d'Aristote. Telle fut l'époque où Dante parut.

Un des caractères de la philosophie de Dante, c'est le point de vue moral qu'il se propose; il pense, mais pour agir, ses méditations veulent se traduire par des faits; les hommes du moyen-âge sentaient trop de vie dans leur poitrine, pour que le mouvement ne leur fût pas une nécessité, et sous ce rapport il y a une différence essentielle entre cette philosophie d'action

[1] P. 14-16.

et la philosophie creuse, vers laquelle penchent les penseurs modernes.

Un autre caractère non moins frappant de la philosophie de Dante, c'est le symbolisme : le symbole chez le poète, c'est un *vêtement lumineux* jeté sur sa pensée. Frappé des harmonies universelles par lesquelles le monde surnaturel se reflète dans le monde de la nature, le poète s'assimile aux intelligences communes, en leur parlant le langage des sens, mais c'est pour les transporter doucement dans une sphère supérieure ; il leur révèle avec le langage de la terre ce qu'il a contemplé dans les cieux. Il réveille ainsi dans les âmes le sentiment assoupi du vrai ; il rallume, tout en le voilant à des yeux encore trop faibles, le flambeau de la sagesse et de la science éternelle. Mais ce symbolisme dont les livres saints nous donnent tant d'exemples, n'est permis qu'à un poète qui a la foi, et dont la doctrine fortement arrêtée, se retrouve toujours pure sous les ombres mystérieuses dont il s'enveloppe. Le symbolisme est la robe dont la poésie couvre la vérité ; mais quand on ne possède pas la vérité, le symbolisme n'est qu'une vapeur sans consistance, c'est le suaire jeté sur les épaules d'un spectre impalpable ; c'est la figure de ce qui n'est pas, ce n'est rien, ou c'est un mensonge.

Le Dante avait la foi et s'adressait à des populations puissamment croyantes ; il pouvait donc être compris, alors même que la vanité d'auteur l'entraînait vers une obscurité trop forte ; l'on savait qu'il avait une pensée cachée sous l'écorce poétique, et pour la chercher on ne craignait pas de se livrer aux investigations les plus laborieuses. Nos lecteurs trouveront dans l'ouvrage de M. Ozanam la clef du symbolisme qui n'était que l'exposition des mystères de la vie humaine, sous ses diverses phases, telle que le christianisme nous la révèle ; ils y verront en même tems comment la pensée de Dante, fut retrempée dans l'enseignement de la théologie de saint Bonaventure et de saint Thomas.

Nous attendons du livre que nous annonçons, un véritable avantage. A la suite de ses luttes contre le protestantisme, le catholicisme a dû établir avant tout le principe d'autorité sur lequel repose son enseignement. Mais de ce que la théologie

ne repose pas sur des bases humaines [1], il ne s'en suit pas qu'elle ne puisse être un objet d'investigation pour notre intelligence ; c'est pourtant ce que certains protestans nous font dire, afin d'avoir le droit de nous trouver absurdes. Il s'en suivrait qu'il ne saurait exister de philosophie pour le catholique, tandis que pour lui, sa théologie, c'est l'explication raisonnée de ses dogmes, et que dans ce sens, rien n'est plus philosophique que la théologie. Du reste, cette manière d'attaquer la vérité catholique n'est pas nouvelle. Le savant Melchior Canus s'en plaignait de son tems [2]; or, ce que saint Augustin [3] enseignait déjà dans ses livres *sur le libre arbitre*, que « le chrétien » peut essayer de comprendre par la raison ce que déjà il croit » par la foi, » ressort à chaque page de la philosophie de Dante. L'auteur nous y montre ce puissant génie s'abreuvant à la source des révélations divines, et reflétant dans son immortelle poésie tout ce que la parole de l'homme peut traduire de la langue du ciel ; il nous montre ce que peut concevoir une raison créée qui a médité ces leçons de la raison infinie. Or, ce que Dante a fait n'est qu'une reproduction sublime, mais une reproduction après tout des méditatations auxquelles s'étaient livrés les génies catholiques, qui ne manquèrent certes pas alors à la théologie.

L'abbé E....

[1] Theologia non accipit sua principia ab aliis scientiis, sed immediatè à Deo per revelationem. *D. Thomas*.

[2] Mirari non desino morem ejiciendi *humanas rationes*, cum in theologià disseritur, in quibusdam etiam catholicorum gymnasiis insertum esse, haud parvà certè jacturà ecclesiasticæ disciplinæ si illa consuetudo invalescat... Si rationem à theologià submoveas, theologia ipsa et rem amittet et nomen. Nec enim quidquam aliud est theologia, si interpretari velis, quam *sermo ratioque* de Deo.—Melchior Canus, *de locis theologicis*, lib. IX, cap. 3 et 4.

[3] S. Augustin, dans son livre *de l'Ordre* ne craint pas de dire : *tempore auctoritas, re autem ratio prior est* ; c'est là toute la théologie et la philosophie catholique.

Physiologie.

OBSERVATIONS

SUR LA PROFESSION DE FOI DU DOCTEUR BROUSSAIS.

Nous avons souvent dit dans ce journal, que toutes les sciences revenaient à des idées plus saines, plus en rapport avec les idées catholiques. Pour ce qui concerne la médecine, où naguère régnait sans partage le matérialisme le plus grossier, nous avons déjà fait voir plusieurs fois, qu'elle subissait l'influence commune, et que des hommes de foi et en même tems de science profonde, travaillaient à avancer cette union si désirée. Nous en apportons aujourd'hui une double preuve, puisée dans des élémens contraires; en effet, on va voir dans le testament matérialiste et athée du plus célèbre matérialiste de notre époque, à quelles pauvres raisons se confient ceux qui refusent de croire aux traditions catholiques : je ne vois pas, je ne touche pas, je ne comprends pas; c'est là toute leur science, toute la base de leur audace, alors qu'ils s'élèvent contre l'Eglise, contre Dieu. En second lieu, on verra par quelles solides raisons, un docteur renommé montre le vide et le faible des raisonnemens du médecin matérialiste. Ajoutons encore une considération, c'est que, cet article est extrait de la *Revue médicale* [1], journal dirigé exclusivement par un des plus célèbres médecins de la capitale, M. le docteur Cayol, ancien professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine de Paris, et qui lui-même fait profession ouverte de catholicisme. Voici d'abord comment il s'exprime lui-même en tête de cet article.

[1] *Revue médicale française et étrangère*, journal des progrès de la médecine hippocratique. Paris, rue Servandoni, n° 17. Prix, 32 fr. par an; extrait du n° d'octobre dernier.

» Nous espérions et nous aurions souhaité pouvoir passer sous silence cette prétendue *profession de foi*, qui n'est à vrai dire qu'un triste aveu de faiblesse, ou plutôt d'impuissance intellectuelle et morale. Mais puisqu'elle a été reproduite dans tous les journaux, nous ne pouvons nous dispenser de la déposer dans la *Revue médicale*, comme pièce justificative du jugement que nous avons plusieurs fois exprimé sur M. Broussais considéré comme penseur et philosophe. Des motifs de convenance, que nos lecteurs sauront apprécier, nous ont fait ajourner la publication de cette pièce, et des *Réflexions* du docteur Cerise, qui nous ont été adressées depuis long-tems : ces réflexions auraient paru trop vives et trop sévères peut-être dans les premiers momens. Il convenait de laisser refroidir la cendre du maître et l'enthousiasme des sectaires. Nous avons pensé, d'ailleurs, que la *profession de foi* et les réflexions qui la suivent seraient bien placées après le compte-rendu de l'édition posthume du Traité *de l'irritation et de la folie*. A coté du dernier mot du médecin *physiologiste* on aura le dernier mot et la mesure du philosophe; puis une appréciation consciencieuse de l'un et de l'autre. L'enthousiasme et l'esprit de parti sont toujours pressés de se produire, et ils ont raison; mais la vérité se hâte lentement parce qu'elle peut attendre. »

Voici maintenant la profession de foi de M. Broussais :

Sur un papier joint à la page où est écrite cette pièce se trouvaient ces mots de la main de M. Broussais :

Ceci est pour mes amis, mes seuls amis.

DÉVELOPPEMENT DE MON OPINION ET EXPRESSION DE MA FOI.

Je sens comme beaucoup d'autres qu'une intelligence a tout coordonné; je cherche si je puis en conclure qu'elle a créé; mais je ne le puis pas, parce que l'expérience ne me fournit point la représentation d'une création absolue; je n'en concois que de relatives, et ce ne sont que des modifications de ce qui existe, dont la seule cause appréciable pour moi est dans les molécules ou atomes, et dans les impondérables qui font varier leurs activités; mais je ne sais ce que c'est que les impondérables, ni en quoi les atomes en diffèrent, parce que le dernier mot sur ces choses n'a été dit ni par les physiciens, ni par les chimistes, et je crains de me représenter des chimères.

Ainsi, sur tous les points, j'avoue n'avoir que des connaissances incomplètes dans mes facultés intellectuelles ou mon intellect, et je reste avec le sentiment d'une intelligence coordonnatrice, que je n'ose appeler créatrice, *quoiqu'elle doive l'être* [1]; mais je ne sens pas le besoin de lui adresser un culte extérieur autre que celui d'exercer, par l'observation et le raisonnement, l'intelligence, pour l'enrichir de nouveaux faits, et les sentimens supérieurs, parce qu'ils aboutissent au plus grand bien de l'homme forcé de vivre avec ses semblables, c'est-à-dire social. Je crois aussi que ce culte exige que les premiers besoins soient satisfaits, sans nuire aux autres hommes, soit dans la même satisfaction, soit dans celle des sentimens supérieurs, et un de mes sentimens me pousse à les seconder de tout mon pouvoir dans cette double satisfaction, parce que j'y trouve le plus doux et le plus pur des plaisirs. J'applique cela aux animaux voisins de nous.

Telle est ma foi, et je ne crois pas pouvoir en changer; car toutes les personnifications anthropomorphiques d'une cause générale pour l'univers, et d'une cause particulière pour l'homme, m'ont toujours inspiré une répugnance invincible que je me suis en vain efforcé de méconnaître et de vaincre pendant long-tems.

Je ne crains rien et n'espère rien pour une autre vie, parce que je ne saurais me la représenter.

Je ne crains pas d'exprimer mon opinion, ni d'exposer ma profession de foi, parce que je suis convaincu qu'elle ne détruira le bonheur de personne. Ceux-là seuls adopteront mes opinions qui étaient organisés pour les avoir, et je n'aurai été qu'une occasion pour eux de la formuler. Les gens nés pour l'anthropomorphisme n'en seront point changés. Les personnes affectueuses et bienveillantes qui trouvent leur bonheur dans cet anthropomorphisme, me plaindront; et celles qui sont en même tems dominées par l'anthropomorphisme et la méchanceté m'anathématiseront, pendant que les gens qui sont athées par constitution se moqueront de moi. Tout cela m'est indifférent, parce que je ne suis point haineux, quoique, par instans, vif et même un peu colère; mais plus je vis, plus facilement l'intelligence réprime ces mouvemens qu'elle condamne: c'est parce que je l'ai beaucoup exercée à cela.

Avant d'avoir les représentations que j'ai des faits chimiques et physiques sur la causalité accessible, ma répugnance pour l'anthropomorphisme existait déjà, et j'étais aussi déiste que je le suis. On avait beau me dire: « La nature ne peut pas s'être faite elle-même; donc une puis-

[1] Ces derniers mots sont ajoutés au-dessus de la ligne et comme par surcharge.

sance intelligente l'a faite. — Je répondais : Oui ; mais je ne puis me faire une idée de cette puissance. » — Dès que je sus par la chirurgie que du pus accumulé à la surface du cerveau détruisait nos facultés, et que l'évacuation de ce pus leur permettait de reparaître, je ne fus plus maître de les concevoir autrement que comme des actes d'un cerveau vivant, quoique je ne susse ni ce que c'est qu'un cerveau, ni ce que c'est que la vie. Ainsi les études anatomiques, physiques et chimiques ne m'ent rendu ni plus ni moins croyant, c'est-à-dire, capable de me figurer, avec conviction, un Dieu opérant comme un homme multiplié, et une âme faisant mouvoir un homme, parce que cette âme me paraissait un cerveau agissant et rien de plus, sans que je pusse dire comment il agissait.

Beaucoup d'autres hommes sont comme moi ; le sentiment ne suffit donc pas pour prouver les faits extérieurs à toutes les intelligences, parce qu'il ne démontre rien que sa propre existence. On l'a en soi, c'est chose sûre, puisqu'on le sent ; mais on ne l'a que pour agir sur l'extérieur, et cet extérieur n'est montré que par l'intelligence d'après les formules des sens. Si l'on croit voir un autre extérieur, on se trompe, on ne peut voir que celui-là. Telle est ma croyance.

Quelques réflexions sur la profession de foi de M. Broussais.

« La profession de foi de M. Broussais ne pouvait, dans le siècle où nous vivons, avoir un grand retentissement. Au milieu du mouvement philosophique et religieux qui s'opère sous nos yeux et qui remue profondément les générations nouvelles, quelques pages d'un scepticisme chagrin ne peuvent laisser des traces bien profondes dans les esprits. Nous ne sommes plus au tems où une parole de mépris pour les choses les plus sérieuses était un grand scandale ; car toutes les ressources de l'orgueil et de l'ignorance sont épuisées depuis plusieurs années. Le matérialisme a usé ses armes. Nous sommes arrivés au moment où les grandes conquêtes de la science moderne viennent faire justice des égaremens d'un siècle qui n'est plus ; nous assistons à un mouvement intellectuel qui ne peut s'arrêter un instant, dans sa marche triomphante, devant la profession de foi d'un homme, quel que soit d'ailleurs cet homme. Si le matérialisme a épuisé ses moyens d'attaque et de défense, il n'en est pas ainsi du spiritualisme catholique. Celui-ci s'appuie d'argumens nouveaux, il emprunte aux progrès des scien-

ces et des institutions sociales des forces toujours nouvelles. Aujourd'hui la situation des esprits est telle qu'en peut affirmer à haute voix que là où la science est matérialiste ou sceptique, il y a une tendance rétrograde, et que là où la scienceest spiritualiste et catholique, il y a une tendance progressive. Que nous sommes heureux de pouvoir signaler ce fait, devant lequel les œuvres de tous les savans seront désormais jugées sans appel! Que nous sommes heureux, grâces à cette merveilleuse transformation des idées générales, de n'avoir pas à réfuter, de n'avoir pas même à soumettre à une polémique étendue et profonde, les pages dans lesquelles M. Broussais a épanché ses hésitations, ses erreurs et ses doutes! D'ailleurs, quelques lignes où des pensées incohérentes semblent ne s'exprimer que par la confusion et le désordre ne sauraient avoir, aux yeux d'un homme sérieux, une importance assez grande pour qu'il croie devoir s'arrêter longuement à les discuter. Nous savons que l'auteur de ces lignes n'appelait sur elles aucune discussion; nous savons qu'il ne les avait destinées qu'à ses amis, et que si elles ont franchi les limites que la volonté du maître avait imposées au zèle de ses disciples, nous devons peut-être montrer plus de respect et nous commander plus de réserve. M. Broussais n'a-t-il pas senti, après avoir examiné si confusément ses convictions embarrassées, qu'il avait ouvert à sa raison un abîme devant lequel il avait dû hésiter? n'a-t-il pas, par un mouvement de louable scrupule, appelé le silence de l'amitié sur cette manifestation de ses pensées philosophiques, afin que des yeux étrangers à son intimité ne fussent pas témoins des incertitudes qui auraient surgi dans son esprit humilié, au moment où, pour la première fois peut-être, il aurait voulu exprimer ses convictions avec quelque calme et quelque solennité? Livrons-nous à cette consolante impression.

» Ainsi, paix à la tombe de l'écrivain!! Que sa mémoire soit respectée! car, qui peut nous dire la suite de ses pensées dont nous n'avons appris que ce qui en est resté écrit? et combien d'autres qui ont pu rester inédites et qui ont dû se presser dans son esprit, lorsque M. Broussais, sentant ses convictions s'ébranler à mesure qu'il s'efforçait de les exprimer, crut de-

voir faire cette recommandation positive : *Ceci est pour mes amis, mes seuls amis!* Paix donc à la tombe de l'écrivain! qu'il nous suffise de puiser dans ce nouveau monument des vicissitudes de l'intelligence humaine quelques avertissemens salutaires, quelques enseignemens utiles, quelques considérations propres à éclairer les hommes qui se traînent encore dans l'ornière de la science matérialiste. C'est là un devoir que nous devons remplir.

»Interrogez un savant qui ne subisse le joug d'aucune des passions violentes qui aveuglent les hommes; que ce savant soit calme, simple et sévère ; interrogez-le : demandez-lui sans détour *s'il croit à une intelligence qui ait créé tout ce qui existe.* Ce savant vous répondra, dans la naïveté de son langage didactique, que Dieu étant l'hypothèse qui rend compte du plus grand nombre des phénomènes connus, il ne peut se refuser à en admettre l'existence. Cette existence est pour lui une vérité de l'ordre rigoureusement scientifique. Il n'a pas besoin pour affirmer cette vérité d'avoir consumé ses veilles dans les abstractions *ontologiques* ; il se trouve dans ce cas métaphysicien sans s'en douter, comme M. Jourdain fait de la prose sans le savoir. En effet, la science n'existe qu'à la condition de reconnaître et de proclamer, en présence des lois qui régissent le monde, une activité intelligente et créatrice, de la même manière qu'elle est dans la nécessité de proclamer, en présence d'un ordre de phénomènes physiques ou physiologiques, une force initiale qui les produit et les coordonne. Reculer devant cette nécessité, c'est renoncer au langage des hommes, c'est reléguer dans le domaine des chimères ou des *entités* les mots les plus usités, tels que ceux de vie, de volonté, de force, d'attraction, d'intellect, d'irritation, de chimie vivante, de toutes ces formules dont les adversaires les plus intelligens de l'ontologie se servent tous les jours sans se douter le moins du monde qu'ils subissent le joug de cette métaphysique qu'ils ont en si grande horreur. Rien de si commun que cette contradiction chez les hommes qui prétendent tenir parmi nous le sceptre de la science. C'est que jamais les principales notions philosophiques n'ont été plus méconnues. A cet égard l'ignorance est profonde. C'est cette ignorance qui,

réunie à des préjugés haineux, nous rend raison de l'opiniâtre résistance des doctrines matérialistes.

» A la question que nous venons d'adresser au savant calme et sévère, que répond l'auteur de la profession de foi ? Esclave du préjugé le plus aveugle, dominé par ses antipathies bizarres contre ce qu'il appelle l'*ontologie*, il va nous étonner par sa réponse. D'abord il proteste que ses sens ne lui ont point fourni la représentation d'une création absolue, il se hâte d'affirmer qu'*il ne peut conclure qu'une intelligence ait tout créé*; puis, revenant sur ses pas, après avoir balbutié quelques mots touchant les *impondérables qui font varier les activités des molécules ou des atômes*, il se décide à reconnaître que l'intelligence coordinatrice, à laquelle il croit, *doit avoir tout créé*. Voilà, après quelques instans de recueillement, M. Broussais, l'adversaire indomptable de l'*ontologie*, le théoricien sensualiste par excellence, devenant métaphysicien sans s'en douter, comme le savant calme et sévère que nous avons mis en scène tout à l'heure. Voilà donc M. Broussais, qui repoussait, dès les premières lignes, l'idée d'une intelligence créatrice comme une entité dont *son expérience ne lui avait point fourni la représentation*, et qui, quinze lignes plus bas, professe naïvement qu'*il reste avec le sentiment d'une intelligence coordinatrice qu'il n'ose appeler créatrice, quoiqu'elle doive l'être* [1]. Cette intelligence coordinatrice elle-même, que M. Broussais a admirée dès la première ligne, pourquoi la proclame-t-il, si les phénomènes physiques et physiologiques sont le résultat de l'action des impondérables incréés sur les atômes éternels? C'est qu'il est dans la destinée de l'erreur de ne pouvoir faire un pas sans s'effacer un instant pour faire place à la vérité. Quoi qu'il en soit, voilà M. Broussais confessant un Dieu coordonnateur et créateur, en même tems qu'il refuse de s'aventurer dans les théories physico-chimiques, dont il proclame le néant, *dans la crainte de se représenter des chimères.* C'est ainsi que se trouve reléguée dans les chimères par M. Broussais lui-même toute théorie de cette *chimie vivante* qu'il a si souvent appelée à son

[1] Ces trois mots, dit le biographe, ont été ajoutés au-dessus de la ligne et comme par surcharge.

secours pour exprimer les phénomènes physiologiques, chez l'homme et chez les animaux.

»Mais cette intelligence créatrice et coordonnatrice a-t-elle donné des lois particulières à celles d'entre les créatures qui sont libres? Existe-t-il pour l'homme des règles de conduite, tracées par Dieu, en vertu desquelles il a la connaissance du bien et du mal? Est-il tenu à un culte? A-t il au-delà de cette terre, une existence spirituelle? etc. Toutes ces questions sont résolues négativement dans les pages que nous connaissons. Si nous pouvions nous imaginer que tout ce que ces pages renferment à cet égard dût être combattu sérieusement, il nous suffirait de reproduire textuellement les termes dans lesquels la doctrine rétrograde du matérialiste épanche ses naïves élucubrations. Comme on se sent à l'aise quand on voit cette doctrine qui a joui de quelque crédit dans le monde, se montrer aujourd'hui si appauvrie, si vaine, et descendre assez bas pour se résumer par ces mots échappés à la plume du maître : *Ceux-là seuls adopteront mes opinions, qui étaient organisés pour les avoir!* Il importe que l'on garde le souvenir de cette contradiction qui nous fait apparaître le même homme consacrant des volumes entiers à répandre ses opinions, et déclarant à ceux qui ont pu les accepter qu'ils ne l'ont pas fait librement, qu'ils ne les ont acceptées que parce que leur *organisation* les leur avait imposées.

»Tel est, au reste, dépouillé de tout artifice, le dernier mot du matérialisme moderne; ce mot ne suffit-il pas pour imprimer au front du système dont M. Broussais s'était constitué le propagateur et le défenseur, un stigmate que toutes les assertions contradictoires, que toutes les inconséquences ne sauraient plus parvenir à effacer? Si les *conditions organiques* d'un homme *commandent ses convictions*, que signifient dès-lors, la méthode expérimentale, le témoignage des sens, l'induction, et tous ces moyens que vous proclamez comme la source unique de vos opinions? Proclamez donc, en religion, en morale, en philosophie, etc., la souveraineté absolue des conditions atomistiques et *des impondérables qui en font varier les activités* dans la composition de nos organes. Soyez logicien jusqu'au bout, bannissez les entités *raison, vérité, bien, mal, intellect*, etc..

et remplacez-les par ces mots, *combinaisons chimiques*, *conditions physiologiques*, *mixture cérébrale*, etc. ; confondez dans un même langage les créations de l'éducation et les proportions élémentaires de la chair, les convictions acquises et les combinaisons moléculaires des organes nerveux, les résultats du raisonnement et les conditions de volume et de consistance organique, etc. Peut-on sans rougir, sans cacher son front dans ses deux mains, s'avouer disciple d'une doctrine qui ne trouve parmi les hommes aucune langue à laquelle elle ne soit obligée de faire des emprunts qui la condamnent, d'une doctrine qui ne peut être énoncée logiquement dans aucune langue humaine !

Eh bien ! c'est sur ce dernier mot du matérialisme le plus grossier et le moins avoué que tourne toute la profession de foi du professeur de phrénologie. Ce mot, nous le trouvons partout, à chaque ligne, à chaque pensée ; il règle tout, il inspire tout, il domine tout. Il va, si nous y prenons garde, jusqu'à détruire l'impression qu'a pu faire sur nous l'affirmation d'un Dieu créateur et coordonnateur ; car nous verrons que cette affirmation ne sera plus qu'une *impression organique* dont on subit le joug, et que l'expérience et le raisonnement ne sauraient éclairer, ni légitimer aux yeux de tous. Consolons-nous néanmoins, et reconnaissons, en présence de cette déception, que toutes les négations de la profession de foi ne seront plus considérées comme des opinions raisonnées, et qu'elles ne seront désormais que le *résultat* d'une organisation particulière. Sachons nous arrêter devant cet aveu qui anéantit la doctrine matérialiste, en même tems qu'il sert à la juger et à la condamner.

» Voici, au reste, à quelles propositions se réduit le bagage philosophique du célèbre auteur de la profession de foi.

» L'obligation d'un culte extérieur est une vanité, parce que l'auteur *n'en sent pas le besoin*.

» La bienveillance pour tous les hommes, l'indulgence pour toutes leurs opinions et pour tous leurs besoins, sont bonnes, parce que l'auteur *y trouve le plus doux des plaisirs*. Cette bienveillance peut s'étendre aux animaux.

» Les *personnifications anthropomorphiques d'une cause générale*

pour l'univers et d'une cause particulière pour l'homme sont des absurdités, parce qu'elles *ont toujours inspiré à l'auteur une répugnance invincible.*

» La crainte ou l'espérance d'une autre vie sont des chimères, *parce que l'auteur ne peut se la représenter.*

» *Les gens nés pour l'anthropomorphisme ne sauraient être changés* par les argumens de l'auteur.

» Les personnes organisées de manière à avoir de la bienveillance et de la douceur, et qui *trouvent leur bonheur dans cet anthropomorphisme*, plaindront l'auteur, et celles qui sont en même tems dominées organiquement par l'*anthropomorphisme et la méchanceté*, *l'anathématiseront.*

» Les gens qui sont *athées par constitution* se moqueront de l'auteur et de tous ceux qui, par suite de leur constitution, se trouvent être déistes.

» Tout cela est indifférent pour l'auteur, parce qu'il n'est point organisé pour la haine, quoiqu'il soit un peu vif et un peu colère.

» Du pus accumulé à la surface du cerveau, détruisant nos facultés et l'évacuation de ce pus leur permettant de reparaître, il en résulte que ces facultés ne sauraient être que des actes du cerveau vivant.

» Or, comme il est impossible de savoir ce que c'est qu'un cerveau et ce que c'est que la vie, les études anatomiques, physiques et chimiques, la science, en un mot, est complétement stérile, elle n'engendre aucune certitude sur Dieu, l'âme, la création, la volonté, la vie, etc.

» En définitive, le sentiment de chacun sur toutes choses étant le résultat de son organisation, ne prouve rien pour les autres.

» Donc il n'y a aucune affirmation générale qui ne soit une manifestation purement individuelle. Donc il n'y a aucune vérité absolue, aucun principe de certitude. Donc il n'y a aucune conviction rationnelle.

» *Telle est ma croyance*, s'écrie M. Broussais, en terminant cette étrange appréciation des croyances humaines. Il affirme une conviction rationnelle en même tems qu'il condamne la raison à n'être qu'une manifestation organique. C'est ainsi

que l'auteur de tant d'ouvrages renommés se voit entraîné à prononcer lui-même leur néant ; car ils se trouvent n'être à ses yeux que de stériles manifestations d'une individualité organique.

» A quelle dégradation la doctrine matérialiste conduit l'intelligence humaine ! Combien elle amoindrit les facultés de l'homme, combien elle limite sa vue, à quelles étroites proportions elle réduit sa science !

» Pour le matérialiste, que signifient les rapports merveilleux qui existent entre les divers phénomènes du monde, entre la nature des êtres et celle de leurs milieux, entre les mouvemens d'un système solaire et ceux d'un autre système, entre les animaux, les plantes et l'univers? Le matérialiste ne saurait apprécier ces rapports merveilleux ; car le monde est pour lui le résultat d'un impondérable, du froid, par exemple, qui ainsi dispose les atômes éternels [1].

» Pour le matérialiste que signifient les solutions de continuité avec progression constante qui se remarquent dans la série des êtres organisés? Le matérialiste est impuissant à comprendre cette démonstration du progrès dans la création ; car pour lui le progrès dans la série c'est le mollusque fait homme par voie de développement d'un genre commun [2].

» Pour le matérialiste que signifient les révélations de la géogénie, de l'embryogénie et de l'anatomie moderne comparée, de ces trois spécialités scientifiques qui montrent l'esprit de Dieu intervenant progressivement dans la création des êtres vivans? Le matérialiste ne peut s'élever à la généralité qui confond ces trois spécialités scientifiques dans un même cantique d'adoration pour le créateur de l'univers.

» Pour le matérialiste que signifient l'institution du langage, la puissance des signes intellectuels sur la matière organisée de l'homme, les institutions sociales qui séparent l'homme de l'animal? Le matérialiste ne peut s'élever qu'à la conception de ce qu'il voit et de ce qu'il touche avec ses sens grossiers, et

[1] Explication de Laplace.
[2] Théorie de Lamarck.

il ne voit dans l'homme que ses vertèbres! Il en fait un animal appartenant à la classe des vertébrés.

» Repoussons de toutes nos forces les enseignemens d'une doctrine qui frappe de mort tout ce qu'elle touche. Ne négligeons rien, n'attendons pas pour réunir nos efforts que l'on descende à d'aussi abrutissantes affirmations que celles que nous venons de reproduire fidèlement. N'attendons point que l'erreur se montre dans sa nudité, car alors elle cesse d'être dangereuse. Pénétrons dans les détours de la science, telle que le siècle dernier nous l'a faite et telle que nous la trouvons encore, avec la stérilité de ses résultats pratiques. Sachons découvrir dans les enseignemens qui se répandent les conséquences qui y sont renfermées, et qui, parce qu'elles sont moins franchement exprimées, doivent nous inspirer plus de défiance. Les propensions misérables dans lesquelles les recherches scientifiques sont aujourd'hui dirigées, si on les eût respectées, eussent étouffé toute grande conception, toute appréciation élevée, et partant toute certitude, toute lumière. Hâtons-nous de franchir les limites étroites dans lesquelles on a semblé vouloir emprisonner l'intelligence humaine. Hâtons-nous de briser les chaînes dont on nous a chargés, dès nos premiers pas dans la science, et ne nous laissons point imposer le joug abrutissant du matérialiste scientifique. Étudions les faits, sans nous prosterner stupidement devant eux; étudions-les avec le levier qui les remue, qui les fait observer et qui les coordonne, avec des convictions qui éclairent et stimulent notre activité investigatrice; ne nous laissons point dominer par des phénomènes isolés; regardons librement à droite, à gauche, en haut, en bas; étendons l'horizon de nos méditations, et tâchons ainsi de trouver les rapports qui unissent les phénomènes et qui en montrent l'ordre de succession et d'engendrement. Alors nous ne serons pas, ainsi que le disciple des doctrines matérialistes, plus ignorans qu'un enfant qui sait son catéchisme; nous ne serons pas comme lui réduits à n'affirmer que le néant de la science. Nous nous élèverons à l'intelligence des lois générales qui régissent le monde physique et le monde moral; nous établirons entre ces lois les différences qu'elles manifestent, et nous ne confondrons pas dans une même explication la pesanteur des corps bruts, l'excitabilité des êtres

organisés et l'activité propre de l'homme. Et non-seulement nous nous éleverons à la considération des lois générales qui dominent la science, mais nous nous éleverons encore à la considération des lois qui régissent les sociétés. Nous repousserons la doctrine de la souveraineté de l'organisation individuelle qui méconnaît le principe chrétien de la fraternité humaine et qui anéantit tout dévouement, comme nous aurons repoussé la doctrine qui explique les merveilles de la création par *l'action des impondérables faisant varier les activités des atômes*.

» Puisse la profession de foi qui a été l'occasion de ces réflexions servir à montrer aux yeux des moins clairvoyans le néant du matérialisme, comme nous croyons qu'elle l'a montré aux yeux de celui qui l'a écrite. Pourquoi, dans l'intérêt de sa mémoire, a-t-on livré au public des pages que l'intimité seule devait recueillir dans le silence d'un indulgent et respectueux souvenir? »

Docteur L. Cerise.

Nous n'ajouterons que de courtes réflexions à celles que vient d'exposer ici M. le docteur Cerise; ce sera pour faire observer que l'incrédulité et l'athéisme du docteur Broussais, comme de tous ceux qui ont suivi ou qui suivent son exemple, proviennent de ce qu'il a pris pour base de sa raison et de sa foi cette philosophie désastreuse, qui consiste à s'isoler des autres hommes, de l'humanité entière, en rejetant toutes les traditions du genre humain, pour raisonner avec la raison toute seule; comme si l'homme était un être isolé, sans relation nécessaire avec ses semblables, par conséquent sans dépendance, sans obligation sociale, sans dette humanitaire, si je puis parler ainsi. Dans ce vide que l'homme se fait, que peut-il en effet voir, savoir et comprendre, lui que le créateur a intimement uni et par des liens indissolubles, à sa famille, à sa société? lui qui a dû recevoir d'eux la naissance, la continuation de son existence, la parole; ces premières instructions, qui forment comme le fond et la base de sa raison. Il se pose dans un état contre nature, absurde, impossible à réaliser, car jamais il ne le réalise entièrement; et puis il se plaint de ne pas voir, de ne pas comprendre!!! Plaignons un sem-

blable aveuglement, une si décevante illusion, mais surtout éloignons de notre enseignement, de nos instructions, une semblable philosophie. Malgré nous, elle se glisse encore en bien des livres. Notre croyance, si parfaitement raisonnable, n'est pas basée sur une raison isolée; elle est basée au contraire sur une raison qui s'appuie sur les traditions, non-seulement de l'Eglise et de la Judée, mais sur toutes celles du genre humain en entier. L'incrédule est obligé de les rejeter; et, fermant les yeux, il dit : je n'y vois pas; et puis vers la fin de sa vie, furtivement, et comme faisant une mauvaise action, il écrit quelques doutes honteux qu'il n'ose avouer, qu'il emporte avec lui, comme un serpent caché dans son sein, ou qu'il n'adresse qu'à ses amis, comme vient de le faire M. Broussais!!!

A. B.

Archéologie.

DICTIONNAIRE DE DIPLOMATIQUE,

OU

COURS PHILOLOGIQUE ET HISTORIQUE

D'ANTIQUITÉS CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES.

Quinzième Article[1].

SUITE DU C.

CHANCELIER. Les chanceliers étaient originairement, chez les Romains, des écrivains[2] ou des huissiers. On remarque que l'empereur Carin fit un chancelier préfet de Rome, et que le sénat fut choqué de voir de simples huissiers décorés de cette dignité. Chez les premiers français établis dans les Gaules, les chanceliers étaient des hommes publics, qui jouissaient déjà de quelque distinction à la cour de France dès le 6e siècle, comme on peut en juger par les *lois ripuaires*. Au 8e siècle, la charge de reférendaire vint se confondre avec celle de chancelier. Erkambolde, l'un des chanceliers de Lothaire, est le premier qui, dans un précepte royal de 852, ait souscrit avec la qualification de *Regiæ dignitatis Cancellarius*.

Cette dignité n'eut d'abord que des droits fort bornés. Louis-le-Jeune commença par y attacher celui d'assister au jugement des pairs. Ce premier pas une fois fait, elle acquit bientôt ensuite d'autres degrés d'illustration. Frère Guérin, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, et évêque de Senlis, ayant été fait chancelier en 1223, pour en relever l'éclat, fit décider que le chancelier de France serait le premier de tous les officiers de la couronne, et qu'il aurait séance parmi tous les pairs du royau-

[1] Voir le 14e art. dans le nº 111, ci-dessus, p. 232.

[2] *De re diplomaticâ*, p. 113 et suiv.

me. Philippe-le-Bel, en 1301, lui assigna un rang immédiatement après les princes du sang.

Pendant la plus grande partie du 13° siècle, la chancellerie de France fut vacante; mais il y avait des officiers qui en remplissaient les fonctions, sans en porter le nom. Cet événement, qui arriva sous Louis VII, porta ce prince à introduire dans ses diplomes la formule *vacante cancellariâ*, entrecoupée par son monogramme. La même formule fut employée par ses successeurs qui se trouvèrent dans le même cas. La charge de chancelier était alors la même que celle de garde des sceaux.

Les fonctions du chancelier ont été diverses et très-étendues. Il faisait l'ouverture du parlement à la place du roi, avait inspection sur les monnaies, etc.; mais en 1356, Charles V, en qualité de lieutenant du roi Jean, lui enjoignit de ne se mêler que du fait de la chancellerie; Philippe V lui défendit de passer aucune lettre, avec la clause *nonobstant toutes ordonnances contraires*, et pourtant Louis XIV en partant de Paris, en février 1678, dit aux députés du parlement, qu'il laissait sa puissance entre les mains de M. le chancelier, pour ordonner de tout en son absence. François I[er] avait déclaré en plein parlement, qu'il n'avait aucune juridiction ni pouvoir sur le *chancelier de France*.

Mais tous ces priviléges furent supprimés par la révolution; sous la restauration, le chancelier de France était nommé à vie et présidait la chambre des pairs. En 1830, M. le comte de Pastoret était revêtu de cette dignité; M. Pasquier en a été pourvu en 1838, bien que M. de Pastoret ne fût pas mort [1].

Dès le 11° siècle, les ducs et les comtes grands vassaux de la couronne, eurent aussi des chanceliers, à l'exemple de leur souverain.

En Italie, la charge de chancelier, qui n'était pas encore en honneur au 3° siècle, devint considérable au 6°. Outre qu'il avait la garde des actes et des titres publics, ainsi que l'inspection générale sur tout le pays, il était compté parmi les grands dignitaires, et avait grande part aux jugemens et au gouvernement.

En Allemagne, l'empereur Othon II, dans le 10° siècle, avait

[1] Voir *Dictionnaire de la noblesse*, par M. de Saint-Allais, t. 1, p. 441.

deux chanceliers, l'un pour les affaires d'Allemagne, et l'autre pour celles d'Italie; ses successeurs en usèrent de même.

Au 11e siècle, Guillaume-le-Conquérant institua en *Angleterre* un collége de secrétaires, dont le chef fut appelé chancelier.

CHANCELIER DES PAPES. Il est hors de doute que les papes eurent une chancellerie dès les premiers siècles de la liberté rendue à l'Eglise. A la vérité le chef ne porta pas d'abord le titre de chancelier; il fut connu successivement sous les noms de *notaire*, de *régionnaire*, de *bibliothécaire*, de *primicier*, de *secondicier*, de *sacellaire*, etc. Dans une bulle du pape Formose, de l'an 869, en faveur du monastère de Gigni, on trouve, peut-être pour la première fois, le titre de *chancelier du Saint-Siège apostolique*; dignité qui devint très-importante. Sous le pape Jean XIX, au 11e siècle, cette dignité était attribuée spécialement à l'archevêque de Cologne, qui en faisait faire les fonctions par un autre. Loiseau [1] dit que Boniface VIII, à qui cette charge fit ombrage, la supprima et institua seulement un vice-chancelier; encore n'est-il mention de ce dernier que dans la collection des décrétales, appelée *sexte*. Aussi l'on peut poser en principe que le titre de chancelier du Saint-Siège, qui paraît après le 9e siècle, ne serait point exempt de soupçon après le 13e, et qu'il rendrait une bulle très-suspecte depuis le 15e. En effet, depuis Innocent III, en 1213, les noms des Chanceliers disparurent pour toujours des bulles, et les plus solennelles ne firent plus mention que d'officiers subalternes, *chapelains*, *vice-chancelier*, etc.

VICE-CHANCELIER. Quoique Boniface VIII, ait institué un vice-Chancelier pour remplir la place du Chancelier, il ne s'en suit pas que ce titre ait été inconnu auparavant. Presque tous ceux qui géraient pour le chancelier, en son absence, se qualifièrent ou étaient qualifiés *vice-chanceliers*. Cependant ce titre ne remonte guère au-delà du 12e siècle.

En 1090, Hotesculicus, prêtre, prit la qualité de vice-chancelier, et il n'y a peut-être pas d'exemple plus ancien de cette dénomination. On remarque que Papinien, évêque de Parme, vice-chancelier sous Clément V et ses deux prédécesseurs, dans

[1] *Des Offices*, l. IV, p. 318.

le 14[e] siècle, est le dernier [1] qui ait réuni les charges de vice-chancelier et de bibliothécaire de l'Eglise romaine, et que Pierre, évêque et vice-chancelier sous Clément VI, est le dernier dont on trouve le nom dans les bulles.

On doit conclure de ceci que le titre de *Vice-Chancelier*, dans les dates des bulles antérieures au 11[e] siècle, serait suspect, en observant qu'il faut toujours le distinguer de celui qui signait *ad vicem cancellarii*; car sous cette formule, il est antérieur au 11[e] siècle; et que depuis le commencement du 15[e] siècle, on ne doit plus rencontrer le titre de vice-chancelier. Depuis environ 1230, le titre de *Maître* doit précéder, dans les bulles, celui de vice-chancelier, sans cela une pancarte paraîtrait suspecte. Voyez Maître.

Chancelier des Eglises. Le sixième concile général prouve [2] que dès le 7[e] siècle au moins il y avait des chanceliers ecclésiastiques. La *Novelle* d'Héraclius, faite au commencement de ce siècle, est le plus ancien monument où il soit parlé de l'office des Chanceliers ecclésiastiques. On croit communément qu'ils faisaient alors les fonctions d'huissiers dans le sanctuaire de l'Eglise et de la justice, et que leur nom de *cancellarii* vient de ce qu'ils se tenaient *ad cancellos*, aux *barreaux*: c'était ordinairement des diacres. Ces chanceliers étaient en même tems protonotaires dans presque toutes les Eglises d'Orient. En Occident, confondus d'abord avec les notaires, ils s'en distinguèrent dans la suite, au point de devenir leurs maîtres.

L'usage d'avoir des notaires ou chanceliers particuliers, passa aux chanoines, depuis le partage des biens fait entre eux et leur évêque; et de là aux monastères. On en trouve dès le commencement du 8[e] siècle qui étaient chargés d'écrire les actes des évêques et des abbayes; c'est ce qui leur fit donner le nom de *scribes*, de *notaires*, etc. Quoique ces sortes de chanceliers fussent fréquens au 8[e] siècle [3], il le devinrent bien davantage, lorsque Charlemagne, par son premier capitulaire de 805, eut ordonné aux évêques, aux abbés et aux comtes d'avoir chacun leur notaire. Dans

[1] Wading, t. vi, *ad ann.* 1303, n° 6, p. 16.
[2] *Concil.*, t. vi, act. 9, col. 773.
[3] Ducange, *Gloss.*, t. iv, col. 1222.

des tems postérieurs, on découvre des chanceliers d'abbés et des chanceliers de religieux. Les chanceliers avaient toujours droit d'inspection sur toutes les études et toutes les écoles.

CHANCELIER DES UNIVERSITÉS. C'était celui qui avait la garde du sceau de l'université, dont il scellait les lettres des différens grades, provisions et commissions qui se donnent dans les universités. Chaque université avait son chancelier. Il y en avait même deux dans l'université de Paris; l'un était appelé le *chancelier de Notre-Dame* ou *chancelier de l'université*, et l'autre le *chancelier de Sainte-Geneviève*. Le premier était du chapitre de la cathédrale; le second était un religieux de Sainte-Geneviève. Autrefois il y avait à Paris deux célèbres écoles publiques, l'une dans la ville, gouvernée par l'évêque, qui avait sous lui un chancelier; l'autre sur la montagne de Sainte-Geneviève, gouvernée par l'abbé, qui avait aussi sous lui un chancelier; et voilà l'origine de ces dignités dans ces deux corps. Toutes les commissions de la cour de Rome pour les universités étaient adressées au chancelier.

CHANCELLADE. Nom d'une congrégation de chanoines réguliers de l'ordre de St.-Augustin. Plusieurs saints ecclésiastiques, dans la vue d'échapper aux dangers du siècle, se retirèrent en 1228 dans une solitude, à une lieue de Périgueux, auprès d'une fontaine appelée *Chancellade*. Ils embrassèrent la vie érémitique, sous la conduite de Foucaud, abbé de Cellefrouin, ordre de St.Augustin. L'église qu'ils bâtirent fut appelée Notre-Dame de la Chancellade. En 1133, ils firent profession de la règle de St.Augustin, et prirent l'habit de chanoines réguliers. Alain de Solminiach, abbé de la Chancellade, et ensuite évêque de Cahors, introduisit la réforme dans cette congrégation en 1623. Conformément aux lettres-patentes de Louis XIII, du mois de novembre 1629, les religieux de la Chancellade devaient, en cas de vacance de la dignité abbatiale, présenter trois religieux d'entre eux au roi, qui faisait choix d'un pour abbé.

CHANCELLERIE ROMAINE. Lieu où s'expédient les actes et les grâces que le pape accorde dans le consistoire, et singulièrement les bulles des archevêchés, évêchés, abbayes et autres bénéfices réputés consistoriaux.

La chancellerie romaine a suivi les accroissemens des bénéfices sur lesquels les papes ont exercé toutes sortes de pouvoirs. Le chancelier de l'église romaine était autrefois le premier officier de la chancellerie; mais cet office ayant été supprimé par le pape Boniface VIII, ou, selon quelques auteurs, par le pape Honoré III, le vice-chancelier est devenu le premier officier de la chancellerie. C'est toujours un cardinal qui remplit cette place. Le régent de la chancellerie est le second officier; c'est un des prélats *de majori parco*; c'est lui qui met la main à toutes les résignations, cessions et autres matières qui doivent être distribuées aux prélats *de majori parco*. Il met sa marque à la marge du côté gauche de la signature, au-dessus de la mention de la date, en cette manière, *N. Regens*. C'est encore cet officier qui corrige les erreurs qui peuvent être dans les bulles expédiées et plombées; et pour marquer qu'elles ont été corrigées, il met de sa main en haut, au-dessus des lettres majuscules de la première ligne, *corrigatur in registro prout jacet*, et signe.

La chancellerie romaine est composée, 1° d'un *vice-chancelier*, qui est toujours un cardinal. L'expédition de tous les actes signés du pape, excepté de ceux qui sont sous l'anneau du pêcheur, lui appartient : 2° du *régent de la chancellerie*, commis par le vice-chancelier; c'est lui qui distribue les affaires dans les bureaux; 3° des *abréviateurs du grand parquet*, qui dressent la minute des bulles; 4° des *abréviateurs du petit parquet*, qui les taxent; 5° du *préfet des brefs taxés*, c'est un cardinal qui reçoit toutes les minutes et qui en signe les copies; 6° du *préfet de la signature de grâce*, c'est aussi un cardinal, dans les mains de qui passent toutes les suppliques. Quand le pape signe lui-même les suppliques, il met *fiat ut petitur*; le préfet ne met que *concessum ut petitur in præsentiâ domini nostri papæ* N. C'est à la chancellerie qu'on expédie encore à présent les actes de toutes les grâces que le pape accorde dans les consistoires; le cardinal vice-chancelier y dresse en peu de mots une minute de ce qui a été réglé; un des prélats *de majori parco* dresse la bulle; on l'envoie à un autre prélat, qui la revoit et qui la remet ensuite entre les mains d'un des scripteurs des bulles. Le premier officier de la chancellerie, après le vice-chancelier, est le *régent* de la chancellerie, qui reçoit les bulles après l'expédition, et qui

s'assure si elles sont conformes aux règles et aux usages ordinaires de la cour de Rome.

CHANOINE. *Canonicus*, vient du mot grec *κανὸν*, *canon*, *règle*, et signifie proprement un homme *réglé*, qui vit selon la règle. Jadis l'on comprenait sous ce titre tous les clercs ou ecclésiastiques de l'Eglise ; en ce moment il est restreint aux prêtres qui sont attachés aux cathédrales, forment le conseil de l'évêque, et à sa mort, et pendant la vacance du siége, exercent son autorité.

Leur origine se perd dans la nuit des tems ecclésiastiques; quelques auteurs en font remonter l'institution à ce passage des *actes des apôtres*, où il est dit : « que les apôtres et les fidèles » qui se trouvaient à Jérusalem mettaient tout en commun et » vivaient ensemble dans la pratique de l'oraison et des bonnes » œuvres [1]. » Nous n'insisterons pas sur cette origine non plus que sur la question de savoir si cette vie commune n'a jamais été interrompue ; il nous suffit de savoir que pendant long-tems dans l'Eglise chrétienne, la plupart des prêtres qui dirigeaient les fidèles sous la direction de leur évêque, renonçaient à leurs biens, n'avaient rien en propre, et vivaient en commun; car cela nous fait connaître une des causes qui ont élevé si haut le clergé chrétien dans l'esprit des peuples. C'était en effet un grand et éloquent spectacle que celui de voir tout le clergé d'une ville, d'une cathédrale, réuni dans le même lieu, mangeant à la même table, portant le même habit, dormant sous le même toit, ne possédant rien en propre, n'héritant d'aucun bien, n'ayant que l'usage, et un usage déterminé par l'évêque ou par une règle sévère, des biens qu'ils possédaient ou qu'ils recevaient des fidèles, employant tous ces biens à soulager les grandes infortunes publiques et privées, à la majesté du culte, à la construction des édifices sacrés. Oui, cela nous explique les largesses et les libéralités des rois, des seigneurs et des peuples; cela nous explique la richesse des prêtres évangéliques, leurs travaux immenses, leur grande influence, et l'amour

[1] Voir l'*Histoire des Chanoines* (par le P. Raymond Chaponnel), in-12, Paris, 1699.

qu'ils conservaient dans le cœur des peuples et des rois. Car que dire à ceux qui sont riches seulement pour donner aux autres, et qui ne le sont pas pour eux-mêmes? Et comme il y eut cependant diverses phases dans cette discipline; comme surtout une pareille vie est faite pour servir d'exemple dans ce siècle, et pour expliquer bien des choses dans notre histoire ecclésiastique, nous allons tracer ici rapidement, siècle par siècle, en commençant par le 4e, un exposé de cette vie canonique, et des principales villes et provinces où elle a été établie.

4e *siècle*. S. Basile [1] et S. Cyrille de Jérusalem [2] sont les premiers qui se soient servis du nom de *chanoines* et de *chanoinesses* (κανονικοί et κανονικαὶ) en parlant des Clercs qui étaient attachés au service des églises, y vivant en commun, et des vierges consacrées aux autels, et qui n'étaient pas *moniales* ou *religieuses*. Le concile de Laodicée (c. 15), celui de Nicée, parlent de *chanoines chantres* et de *clercs chanoines* attachés aux églises, ne possédant rien en propre. Cependant il n'y avait point d'uniformité dans cette vie. Un des plus grands docteurs de l'Eglise, S. Augustin, vint l'y établir. Dès qu'il fut évêque, considérant le bien immense qui devait revenir à l'Eglise, de cette vie des prêtres qui la représentent, il l'établit dans son église; c'est ce qu'il fait connaître à son peuple lui-même. «Vous savez, lui »dit-il, que nous vivons tous dans une même maison, dite »maison de l'évêque, de telle sorte, que nous imitions autant »qu'il dépend de nous les *saints* dont il est dit dans les *actes des* »*apôtres* : *personne ne possédait rien en propre, mais ils possédaient* »*tout en commun* [3] ». — J'ai commencé, disait-il aussi, à vivre »selon la règle des apôtres [4].—Celui, disait-il encore, qui aban-

[1] *Epistola ad Theodoram canonic.*—*Const. asceticanem.* c. XIX. —*Epist. ad Amphilochium.* c. 6.

[2] Dans la *préface de ses catecheses.*—S. Chrysostome a aussi une homélie adressée *aux chanoinesses.*

[3] Nostis sic nos vivere in eàdem domo quæ dicitur Episcopi, uti quantum possumus, imitemur eos sanctos, de quibus loquitur liber *Act. apos.* : *nemo dicebat aliquid proprium, sed erant illis omnia communia. Serm.* 49 *de diversis.*

[4] Vobiscum vivere cæpi secundum regulam apostolorum.

» donne cette vie, viole son vœu, renonce à sa profession [1]. » Ailleurs il fait connaître par quels moyens il venait à bout de maintenir cette vie. « C'est à la vérité moi-même qui avais résolu, » comme vous le savez, de n'ordonner aucun clerc qui ne voulût » vivre avec moi : et quand il arrivait à quelqu'un après son or- » dination de vouloir quitter cette profession sainte, je le privais » de la cléricature [2]. »

Telle était la vie que S. Augustin proposa et imposa à ses prêtres ; elle se répandit bientôt dans tous les diocèses, et répétons-le avec assurance, il ne faut pas chercher ailleurs la cause de l'immense influence du clergé dans les siècles suivans.

Nous trouvons le même genre de vie établi à Taguste, à Milève, à Thiane en Afrique ; S. Paulin de Nole, S. Hilaire d'Arles l'adoptent ; cette vie était déjà reçue à Saint-Jean-de-Latran à Rome.

5e *siècle*. En 442, le pape Gelase, qui avait été disciple de saint Augustin, amena avec lui, à Rome, un grand nombre de clercs d'Afrique, et les agrégea à ceux qu'il y avait déjà ; ou les établit dans différentes églises qu'il fit bâtir. Nous les voyons aussi établis dans les églises de Limoges, du Mans, de Tours, de Paris, dans celles de S.-Pierre et de S.-Paul bâties à Paris par Clovis, et dans celle de Château-Landon par Childebert, à Aleth en Bretagne, à Reggio en Italie, et à Glascow en Ecosse. Un canon du premier concile d'Orange, tenu en 441, suppose que cette institution était générale [3].

6e *siècle*. Plusieurs conciles nous prouvent la continuation de la vie commune des clercs et des évêques. Le concile de Clermont, tenu en 535, veut « que les prêtres et diacres qui ne » sont *chanoines* ni dans une ville ni dans une paroisse, mais » desservent un oratoire ou de petites fermes de campagne, vien-

[1] Qui societatem communis vitæ jam susceptam.... deserit à voto suo cadit, à professione suâ cadit. *Ser.* 49.

[2] Certe ego sum qui statueram, sicut nostis, nullum ordinare clericum, nisi qui mecum vellet manere ; ut si vellet discedere à proposito, recte illi tolleram clericatum, etc. *Serm. de clericis.*

[3] Si quis alibi consistentem clericum ordinandum putaverit, *prius definiat ut cum ipso habitet* ; nec eum sine consultatione ejus Episcopi, *cum quo ante habitavit*, ordinare præsumat. *Canon* 8.

» nent célébrer les principales fêtes avec leur évêque dans la » ville [1]. » S. Grégoire en envoyant le moine Augustin en Angleterre, lui recommande d'établir cette vie commune; en France on fonda plusieurs abbayes de chanoines entre autres, celles de Ferrières, de S. Aubin, de S. Symphorien, de S. Remi de Reims, de S. Pierre et S. Paul du Mans; et nous voyons des chanoines et abbés à la cathédrale de Bourges, et à l'église de Péronne en Italie.

7ᵉ *siècle*. On trouve des preuves de la vie commune dans le 4ᵉ concile de Tolède en 633, lequel permet « aux prêtres et lévites » qui, pour cause de maladie et d'âge ne pouvaient vivre dans la » maison commune, de se tenir dans un appartement séparé [2]; S. Isidore appelle *acéphales* les clercs qui ne *demeurent point tous ensemble sous la direction de l'évêque* [3]; nous trouvons aussi la vie canonique établie dans les Eglises de Reims, de Bourges, d'Agen, de Besançon, de Verdun, de Rouen, de Vienne, de Chartres, de Laon, de Cahors, de S.-Amand, et dans les Eglises de Cantorbéry, d'Utrech, de Cologne et de Metz [4].

Les clercs envoyés dans les campagnes avaient l'usage des oblations qui leur étaient faites, mais ils n'en avaient pas la propriété; tout appartenait à l'évêque et à l'Eglise principale, qui suppléaient de la *manse* commune, lorsque les oblations n'étaient pas suffisantes.

On remarque cependant un certain relâchement introduit dans cette discipline; ce qui donne lieu de distinguer les clercs entre *clerici* et *clerici canonici*.

[1] Si quis ex presbyteris aut diaconis, qui neque in civitate neque in parochiis canonicus esse dignoscitur, sed in villulis habitans, in oratorio sancto desserviens, celebret divina mysteria, festivitates præcipuas, domini Natale, Pascha, Pentacosten.... nullatenus alibi, nisi cum episcopo suo in civitate teneat. *Conc. Arvern.* c. 14. Le concile de Tolède, tenu en 633, et celui de Tours, parlent des *clercs qui habitaient avec l'évêque*.

[2] Voir *conc. Toletan.* c. 21 et 22.

[3] *Hist. des chanoines*, etc., p. 73.

[4] Voir Chifflet, part. II. 151.—*Sæcul.* I. *Benedict.*—Bed. *Hist. eccl.* l. I, c. 3. — Surius, *Vitâ S. Odoeni*, c. 16. —*Apud Boll.* t. I. *Vita S. Clari* et n. 4. Flodoard, l. II, c. 11,

8e *siècle*. La vie commune et sans propriété propre se continue. Le concile de Vernon, tenu en 756, veut « que tout clerc habite » dans un monastère sous la règle régulière, ou qu'il soit sous » la main de son évêque dans l'ordre Canonique [1]. »— Les *capitulaires* d'Aix veulent que *tous les clercs soient ou moines ou chanoines.* [2] » Au reste le chap. suivant fait voir clairement ce que l'on devait entendre par moines ou chanoines, et vie canonique. « Que les ministres des autels du vrai Dieu honorent leur » ministère par la pureté de leurs mœurs ; s'ils sont *chanoines*, » par l'observance de leur *règle*, s'ils sont *moines*, en s'acquittant » des obligations de leur profession ; et nous exhortons les uns et » les autres, ceux qui se sont dévoués à la vie *monastique*, à vivre » monachalament et d'après l'observance de leur règle ; ceux qui » entrent dans la *cléricature*, ce que *nous appelons la vie canonique*, » nous voulons qu'ils vivent selon leur règle, et que l'évêque di- » rige leur vie, comme un abbé le fait de ses moines [3]. »

D'après ces règles et ces prescriptions, la plupart des Eglises de France étaient régies par des *clercs* nommés *chanoines*, lesquels ne *possédaient rien en propre* et vivaient *en commun* [4] ; nous trouvons la même réforme établie dans les Eglises d'Italie, à Florence, à l'évêché d'Yorc, et à Wurtzbourg en Allemagne, dans les trois évêchés que Charlemagne érigea en Saxe [5], et enfin nous voyons

[1] Qui dicunt se tonsuratos esse propter Deum, in monasterio habitent sub ordine regulari, aut sub manu Episcopi sub ordine canonico. *Concil. Vernen.* Can. 12.

[2] Clericos, qui se fingunt habitu vel nomine monachos esse, cum non sint, emendari jubet, ut vel veri *monachi* sint, vel veri *canonici*. cap. 77.

[3] Ministri altaris Dei suum ministerium bonis moribus ornent, seu et alii canonici observantià ordinis, vel monachi proposito consecrationis... Simul et hoc rogare curavimus ut qui se voto monachicæ vitæ constrinxerunt monachice et regulariter omnimodè secundum votum suum vivant ; et similiter qui ad Clericatum accedunt, quod nos nominamus canonicam vitam, voluimus ut illi secundum suam regulam vivant ; et Episcopus eorem regat vitam, sicut abbas monachorum. *Capitul.* c. 72 et 73.

[4] Claustrum quoque Clericorum construxi in quo omnes nunc sub uno conclavi manere noscuntur. *Lettre de Ledadus* de Lyon à Charlemagne. Author *libri de restit. nobil.*

[5] Helmold. *chron. sclav.* liv. 1, c, 3.

fonder ou réformer pour des chanoines les abbayes du Mont-S.-Michel [1], de S. Irrier en Perche, de S. Pierre d'Auxerre, de Liesse dans le Cambraisis, et de la Celle.

Cependant il ne laissait pas que d'y avoir certains clercs qui vivaient seuls, ce sont ceux que l'on appelait *acéphales*, c'est-à-dire sans chefs, et que les conciles par tous les moyens voulaient soumettre à la rigueur de la loi canonique. Comme ce nombre était assez considérable, et que d'autres étaient tentés de les imiter, Grodegang, évêque de Metz, mitigea la règle canonique dans laquelle il maintint bien la désapprobation des biens propres [2], et la vie commune, mais où il permit à chaque clerc d'avoir un pécule particulier dont il pût disposer à son gré; ce pécule devait provenir non des biens de la communauté, mais des aumônes et oblations des fidèles et de l'usufruit de quelques propriétés; à cette modification de la règle, il ajouta des pratiques de piété et des austérités tirées de la règle de S. Benoit.

Cette règle, qui fut la première écrite et arrêtée en forme de règle, se répandit dans quelques Eglises voisines, et dura assez longtems; mais tous les auteurs conviennent que cette permission d'avoir quelque chose de propre et d'en user à son gré, fut ce qui amena la ruine de la vie canonique des clercs.

9e *Siècle*. Au commencement de ce siècle, le concile de Mayence, tenu en 813, s'occupa encore d'une manière spéciale de réduire tous les clercs sous la règle canonique de la vie commune, et de ne posséder rien en propre; voici ses prescriptions: « Sur toutes choses, que les clercs chanoines vivent canoniquement, autant que la fragilité humaine le peut permettre, suivant la doctrine de l'Ecriture-Sainte et les avis des saints Pères, ne faisant rien sans la permission de leur évêque ou du maître qui leur a été donné; qu'ils mangent et dorment dans le même réfectoire et dans le même dortoir lorsque cela sera possible, et que tous ceux qui reçoivent des distribu-

[1] Mabillon, *ad ann.* 708.

[2] Ut illi clerici qui de rebus ecclesiæ vivere cupiunt, res proprias quas habent per instrumenta chartarum Deo et ecclesiæ, cui deserviunt, condonent, et sic rebus ecclesiæ licentiùs absque maximâ culpâ utantur. c. 31.

» tions de l'Eglise, demeurent dans leur cloître, afin que cha-
» que matin ils viennent à la lecture, et y apprennent ce qu'ils
» doivent faire [1]. — Quant aux clercs vagabonds ou acéphales,
» c'est-à-dire qui sont sans chef, ni sous un évêque, ni sous un
» abbé, ni dans le service du Seigneur, mais vivant hors de toute
» règle canonique ou régulière, sans qu'on puisse. à cause de
» leurs occupations séculières, les compter parmi les laïques,
» ou parmi les clercs, à cause de leurs liens religieux; leur vie
» honteuse et errante nous force à les regarder comme des
» vagabonds et des égarés; ne craignant personne, ils se laissent
» entraîner à cette licence qui leur permet de satisfaire leurs
» passions; comme les vils animaux, ils n'ont pour guide que
» leur libre désir, portant les marques de la religion, mais n'en
» observant pas les obligations, semblables aux centaures de
» la fable, ni hommes ni chevaux. Nous voulons que les évêques,
» en quelque endroit qu'ils trouvent de semblables clercs,
» les forcent sans retard à rentrer sous la garde canonique, et
» ne leur permettent plus de suivre cette vie vagabonde; que
» s'ils ne veulent pas obéir canoniquement à leur évêque, qu'ils
» soient excommuniés [2]. »

[1] In omnibus igitur, quantum humana permittit fragilitas, decrevimus ut canonici clerici canonicè vivant, observantes divinæ scripturæ doctrinam et documenta sanctorum patrum, et nihil sine licentià episcopi sui, vel magistri eorum compositi, agere præsumant in unoquoque episcopatu; et ut simul manducent et dormiant; ubi his facultas id faciendi suppetit, vel qui de rebus ecclesiasticis stipendia accipiunt, et in suo claustro maneant et singulis diebus manè primo ad lectionem veniant et audiant quod eis imperetur. c. 9.

[2] De clericis vagis seu de acephalis, id est de his qui sunt sine capite, neque in servitio domini nostri, neque sub episcopo, neque sub abbate, sed sine canonicâ vel regulari vitâ degentes ut, in libro officio. c. II et III, de eis dicit *Isidorus hisp.*: hos neque inter laicos aut sæcularium officiorum studia, neque inter clericos religio tenet divina, sed solivagos atque oberrantes, sola turpis vita complectitur et vaga; quique dùm, nullum metuunt, explendæ voluptatis suæ licentiam sectantur, quasi animalia bruta, libertate atque desiderio suo feruntur, habentes signum religionis, non religionis officium, hippocentauris similes, nec equi nec homines. Tales omninò ubicumque inventi fuerint, præcipimus ut Epis-

Le concile ordonne en outre aux évêques de veiller à ce que les monastères des chanoines, des moines et des jeunes filles, soient situés dans un lieu convenable, et qu'ils renferment tout ce qui peut être nécessaire aux besoins de la vie, afin que les clercs ne *soient pas obligés de vagabonder au dehors.*

On voit par ces citations quel était le genre de vie du clergé, et sa position par rapport à son évêque.

Le concile de Tours, 813, de Paris, 829, de Thionville, 844, de Meaux, 846, d'Epernay, en 846, ordonnent que *les clercs renoncent à leurs biens, vivent, dorment et mangent sous le même toit.*

Enfin les *capitulaires* de Louis-le-Débonnaire, en 816, avaient obligé tous les prêtres à s'y conformer, promettant de venir aux secours des évêques qui n'avaient pas les moyens de subvenir aux dépenses que cette vie exigeait.

A Rome, Eugène II fit bâtir des cloîtres près de chaque église, pour que les clercs y vécussent en commun, ce qui est aussi ordonné par Léon IV et Nicolas Ier [1].

En Allemagne, l'Eglise d'Utrech, d'Heildesheim [2] et de Cologne; en Espagne, celle de Cordoue [3], d'Urgel et de Barcelonne, se distinguent par leur ardeur à établir la vie canonique.

C'est de toutes ces communautés que l'on tirait les curés des petites villes et des campagnes, mais ils faisaient toujours partie des maisons canoniques, et en recevaient leur subsistance quand leurs cures ne pouvaient y pourvoir.

Il faut ajouter qu'il y avait aussi quelques chanoines jouissant de bénéfices ecclésiastiques, ce qui annoncerait le relâchement de la règle; on les appelait *simples clercs.*

10e *siècle.* Dans ce siècle le relâchement augmente, un grand nombre de chanoines quittent la vie commune, et l'on voit

copi sine ullà morà eos sub custodià constringant canonicà et nullatenus eos amplius ità errabundos et vagos secundùm desideria voluptatum suarum vivere permittant. Sin autem Episcopis suis canonicè obedire noluerint, excommunicantur. C. 22.

[1] Gratianus, cap. *necessaria*, XII.—cap. *præter*, *distinct. diversa*, XXXII.

[2] Baluze, t. II, Capitul. colon, 1415.

[3] Ratramnus, *Spicil.*, t. II.

pour la première fois apparaître la qualification de *chanoines séculiers*; les clercs qui vivent hors de la règle ne sont plus appelés *chanoines*; des abbés laïques, comtes et archi abbés envahissent les abbayes des chanoines, et y établissent leurs femmes, fils, filles, chiens et soldats [1]. Spire, Mayence, Worms, quittent la vie commune [2]; en Angleterre, les chanoines prennent femmes [3]; les moines remplacent les chanoines dans un grand nombre d'églises. Et pourtant l'ordre canonique ne s'éteint pas, et jette encore un grand éclat, surtout en France, dans les églises de Reims, de Paris, de Bourges, de Besançon, de Toul, et dans toute la Normandie; à l'étranger, les églises de Veletri, de Constance [4], de Brème [5], d'Utrech, de Frissingue, de Liège [6], de Cologne, d'Heildesheim, se conservent dans leur intégrité.

Bien plus on fonda de nouvelles maisons en France, à Atigny [7], à Lesigny en Auvergne [8], à Brive [9], à Limoges, à S. Pierre-en-val [10]; Macon, Ax, Troyes réforment leurs Eglises [11].

L'évêque Burchard établit la vie commune des clercs en Esclavonie subjuguée par Othon, et les dix évêques de Hongrie suivent son exemple [12].

11e *siècle.* Le relâchement et le désordre continuent, mais les papes, les conciles et les évêques, font tous leurs efforts pour ramener les clercs à la vie canonique. « Nous ordonnons, dit le » concile de Rome, tenu en 1059, que tous les prêtres, diacres, » sous-diacres, qui, obéissant aux ordres de nos prédécesseurs,

[1] *Concil. Trosleianum*, de Troli, tenu en 909.

[2] Gasp Buschus, lib. 1 ch. *de episcopatibus germ.*, p. 404.

[3] *Hist. des chanoines*, p. 162.

[4] *Chron. Const.*, p. 974.

[5] Adam Bremensis, *hist. eccl.* l. II, c. 6.

[6] Anselm. Laod., c.53. —Hondius, t. 1, p. 205.

[7] Baluse, *in app. ad Lupum ferrar.*

[8] *Spicil* t. II, p. 292.

[9] *Ibid.* II.—Baluse. *Act. vet.*, c. 137.

[10] *Gall. christ.*, t. II. p. 483.

[11] *Antiq. de Macon*, pag. 236.—*Gall. christ.*, t. III, p. 679.—Anselm. Laod., c. 58.—*Prompt. Trecenc.*; p. 56.

[12] *Vie de S. Etienne, roi de Hongrie.*

» mènent une vie de chasteté, habitent auprès des Eglises pour » lesquelles ils ont été ordonnés, comme cela convient à des clercs » religieux, qu'ils mangent et dorment en commun, et qu'ils pos- » sèdent en commun ce qui leur vient de l'Église, et nous les » avertissons avec prières de se conformer à la vie apostolique, » c'est-à-dire commune [1]. » Le pape Grégoire VII ordonne « que » chaque évêque, après avoir examiné les revenus de son Eglise, » y établisse un nombre fixe de clercs, qu'il les oblige à avoir » tous leurs biens en commun, à se nourrir dans la même maison, » à dormir sous le même toit; que si quelqu'un refuse de s'y » soumettre, il permet de l'y contraindre par suspension de son » office ou de son bénéfice, et même, s'il le faut, par une peine » plus grave [2].

Pierre Damien disait en particulier aux clercs : « Comment » pouvez-vous vous dire chanoines, si vous n'êtes pas réguliers? » vous voulez porter le nom de chanoine, qui signifie *régulier*, » et ne pas vivre *régulièrement*; vous faites gloire de partager les » biens communs de l'Eglise, en refusant de posséder tout en » commun dans l'Eglise? cela n'est point conforme aux ancien- » nes et perpétuelles règles de cette mère des fidèles [3].

Tous ces efforts ne furent pas sans résultat; aussi la vie com-

[1] Præcipientes statuimus ut ii prædictorum ordinum qui eidem prædecessori nostro obedientes castitatem servaverunt, juxtà ecclesias quibus ordinati sunt, sicut opportet religiosos clericos, simul manducent et dormiant, et quicquid eis ab ecclesiis venit communiter habeant; et rogantes monemus ut ad apostolicam, communem scilicet, vitam summoperè pervenire studeant. *Canon* 4.

[2] Statuimus ut facultatibus ecclesiarum vestrarum proventibus et impensis diligenter inspectis, in eis valeatis ponere numerum clericorum, et statuere ut bona eorum veniant in commune, et in unà domo vescantur, atque sub eodem tecto dormiant ac quiescant. Si qui verò contradictores extiterint, licitum vobis sit per suspensionem officii ac beneficii, aut graviori etiam pœnà, si opus fuerit, ad hanc observantiam compellere. c. *quoniam, de vita et hon. cleric.*

[3] Plane quo pacto quis valeat dici canonicus, nisi sit regularis? Vitam siquidem canonicam, hoc est regulare nomen habere, sed non regulariter vivere; ambiunt ecclesiæ bona communia dividere; aspernantur autem apud ecclesiam communiter habere. Enimvero non est hoc ecclesiæ primitivæ forma. *Epist.*

mune fut-elle rétablie, à Avignon, Alby, Carcassone, Uzès, Arles, Le Mans, Maguelone, Narbonne, Toulouse, Cahors, Rhodès, Auch, à S.-Etienne de Dijon, à S.-Martin d'Epernay, à Bourges, etc.

Ainsi qu'aux abbayes de S. Antonin de Rouergue, de S. Saturnin de Toulouse, d'Airveau ou de Orval, de S. Aubert de Cambray, de S. Waast d'Arras, de Falempin, de S. Vincent de Senlis, de S. Jean-des-Vignes, de S. Martin de Grenoble, de Ste Croix de Mortare, de Benevent et de la Roue en Anjou, de Marbach, de Plankouet, de Nieuil, de S. Quentin et de S. Just à Beauvais, de S. Jean-en-Vallée, de Russeauville, de S. Séverin près Bordeaux, de S. Père d'Auxerre, de S. Paul de Besançon, etc.

Hors de France dans les Eglises de Velitri, d'Urbin de Florence, de Fésule, de Cesène, d'Atino, de Spolete, de Sienne, de Pise, de Pérouse, de Luques, en Italie; dans celles d'Urgel, de Barcelone, de Girone en Espagne, etc., etc.

Cependant tous les chanoines ne se soumirent pas à cette vie commune et à la désappropriation des biens, et c'est pour cela qu'on commence à voir la dénomination de *canonici regulariter viventes*, et de *canonici seculariter viventes*, que l'on appelait simplement *clerici* et *præbendati*; ce qui divisera dans le siècle suivant les chanoines en *réguliers* et *séculiers*.

C'est alors aussi que furent fondés plusieurs congrégations de chanoines dont les principales sont celles de S. Ruf, diocèse d'Avignon; la grande réforme d'Yves de Chartres en France, celle de Pierre de Honestis dans le diocèse de Ravenne.

12e *siècle*. C'est dans ce siècle que se fait la grande division des chanoines, en *réguliers* et en *séculiers*, ce qui en prépare la ruine. Ces derniers quittent définitivement la vie commune, et non-seulement gardent le propre de leurs biens, mais encore l'usage particulier des revenus de l'église qu'ils desservent, sous le nom de *prébende*. Il est utile de jeter un coup-dœil sur les conséquences qu'ont eues ces changemens.

Jusqu'alors la disposition des biens de l'église avait appartenu aux évêques, qui les distribuaient selon les conditions imposées par les canons. Ces conditions étaient qu'ils seraient partagés en 4 parties; la 1re *pour l'évêque*, la 2e *pour être distribuée au clergé*, la 3e *pour la fabrique des eglises*, la 4e *pour les pauvres*. Par la suite

des tems les évêques passèrent ces droits aux chapitres, aux congrégations, aux abbayes, avec les charges qui y étaient attachées; long-tems ces congrégations les possédèrent en commun ; mais bientôt et surtout dans ce siècle les congrégations les partagèrent, sous le nom de *prébendes*, de *manses*, de *prieurés*, à des individus, lesquels en disposaient à leur gré, et souvent très-mal. C'est pourquoi l'influence sacerdotale commença à déchoir; car les grands biens du clergé ne furent plus possédés par des hommes pauvres personnellement, menant une vie dure, régulière, utilement et ostensiblement occupés au bien des fidèles, de l'église, ou des arts religieux. Les chanoines *séculiers*, à part quelques vertus privées, n'avaient plus pour charge ecclésiastique que de chanter les offices de l'église; et les peuples pensèrent bientôt qu'on pouvait les faires chanter à meilleur marché. Les chanoines *réguliers*, pour se soustraire au danger du relâchement et de la corruption, restreignirent leur règle, firent des vœux solennels, se renfermèrent dans leur cloître, et parurent, ostensiblement et aux yeux des peuples, plus occupés du soin de leur salut que de celui du peuple ; or ce peuple pensa bientôt qu'il n'était pas nécessaire d'être si riche pour faire son salut. De là peu à peu l'indifférence et l'aversion ; c'est là l'origine et la cause de cette haine qui s'infiltra peu à peu et qui aboutit en Allemagne d'abord, puis en Angleterre, puis en France, aux horribles catastrophes qui frappèrent le clergé, et lui enlevèrent tous ses biens, le plus souvent avec sa vie.

Nous allons esquisser rapidement l'état de l'ordre canonique durant ces siècles.

En France, presque tous les chanoines furent astreints, même par la force des censures, à la vie commune, et formèrent bientôt un ordre séparé des clercs ordinaires, sous le nom *chanoines réguliers de l'ordre de S. Augustin*, avec vœux solennels, reconnus et garantis par l'état, et sanctionnés par Innocent II, qui, dans le 2ᵉ concile de Latran, les obligea *tous à prendre cette règle*. Presque toutes les Eglises s'y soumettent ; la même chose se passe dans la plupart des royaumes de la chrétienté. C'est à cette époque aussi, que S. Norbert fonda les *clercs réguliers*, qui devinrent *chanoines réguliers*, après s'être unis à ceux de l'abbaye de Beaulieu ; c'était une règle plus

dure, mais aussi plus retirée et plus personnelle que l'ancienne règle canonique [1].

13e *siècle*. Ce siècle est encore le beau tems des chanoines réguliers de S. Augustin; toutes les églises cathédrales de France embrassent cette règle; elle est reprise aussi dans celles de Spire, Worms, Mayence, Trèves, etc., forcées qu'elles étaient par le zèle des évêques et les décrets des conciles de Cologne [2] et de Saltzbourg [3]; d'ailleurs, une décrétale de Grégoire III [4] autorisait les évêques à user de toutes les corrections de droit.

14e, 15e 16e *siècles*. Mais cet état était en quelque sorte factice; aussi, dès le commencement du 14e siècle, une décadence, que rien ne put contenir, se manifesta. En vain, Benoît XII fait des constitutions pour maintenir la régularité; la discipline ancienne, déjà si fortement ébranlée, tomba pour ne plus se relever.

L'Eglise de Reims, si long-tems l'exemple des autres, divisa ses revenus en *prébendes*, pour que chacun de ses chanoines vécût en particulier; celle de Cologne imita son exemple; le fameux Ximenès ne put retenir les chanoines de Tolède, ni S. Charles ceux de Milan, ni dom Barthélemy-des-Martyrs ceux de son église; et avant la fin du 15e siècle, il n'y avait plus une seule église en Allemagne, dont les chanoines suivissent la règle canonique. Celle de Sarragosse seulement en Espagne, et celles d'Agen et de Pamiers en France, restèrent dans la vie régulière.

Il est bien vrai que différentes congrégations furent formées, celle de Château-Landon en France, mais elles ne durèrent qu'un siècle à-peu-près, après lequel les Eglises divisent les biens de la communauté en *offices claustraux*, dont les titulaires dépensent les revenus à leur gré; imprudens, qui ne voyaient pas que c'était prendre les biens de l'Eglise pour les livrer à l'exploitation et à la dilapidation des volontés et des passions particulières.

[1] Voir *Optica regularium*, seu *Comment. in regul.* p. nost. Augustini auct. D. Servato de Lairuelz. *Colon. Agrip.* 1614.

[2] Tenu en 1260, can. 7.

[3] Tenu en 1274; can. 6.

[4] Cap. Quoniam, *de statu et honestate clericorum.*

Aussi, c'est à cette époque que tout le clergé de l'Allemagne et de l'Angleterre perdit ses immenses biens.

17[e] et 18[e] *siècles*. En France, l'ordre canonique se maintint encore dans quelques abbayes; plusieurs saints prélats et abbés y opérèrent de salutaires et justes réformes. On doit distinguer surtout celle que le cardinal de la Rochefoucault établit dans l'abbaye de Sainte-Geneviève. Mais cela n'empêchait pas que la plus grande partie des biens du clergé était entre les mains de prélats ou de prêtres qui n'en faisaient pas un usage qui en nécessitât ou en fît comprendre la possession; il n'y avait plus cette application exclusive de la vie des prêtres possesseurs des biens ecclésiastiques au service des peuples; on ne pouvait plus dire que le prêtre ne prenait de ces biens que ce qui lui était nécessaire pour sa nourriture et ses vêtemens et le soutien d'une vie dure et dévouée. Chacun les administra comme il l'entendait; les chanoines n'avaient plus que des occupations peu nécessaires, peu utiles aux yeux des peuples; quelques chapitres ajoutaient à cette inutilité et à ces richesses la morgue d'une noblesse exigée (voir *Chapitres nobles*). Les raisons qui avaient légitimé ces richesses ou cette noblesse n'existaient plus; d'ailleurs, la foi se refroidissait et se perdait, l'incrédulité gagnait partout; un peuple se levait, jetant un coup d'œil de mépris sur la personne du prêtre, et d'envie sur ses biens. Une catastrophe était imminente, elle eut lieu. Dieu, dans ses desseins impénétrables, baptisa de nouveau de sang et de misère tout le clergé français.

Or il est utile de connaître quelle est l'idée que donnaient à cette époque de l'utilité des chanoines, les livres que composaient les hommes religieux, pour prouver l'utilité que l'Eglise retirait de l'ordre canonique. Nous allons donc copier le paragraphe du *Dictionnaire ecclésiastique* relatif aux *chanoines* [1].

« *Chanoine*. Ecclésiastique qui vit selon la règle particulière du corps ou chapitre dont il est membre. *Chanoine* se dit plus

[1] *Dictionn. ecclésiastique et canonique portatif*, ou abrégé méthodique de toutes les connaissances nécessaires aux ministres de l'église, et utiles aux fidèles qui veulent s'instruire de toutes les parties de la religion, par une société de RELIGIEUX et de jurisconsultes. Paris, 1766.

particulièrement d'un ecclésiastique séculier qui possède un canonicat ou prébende dans une église cathédrale ou collégiale.

» Il y a néanmoins des communautés de religieux et de religieuses qui portent le titre de *chanoines* et de *chanoinesses*; mais ils sont distingués des premiers par la qualité de régulier qu'on ajoute à celle de chanoine. Voyez CHANOINES RÉGULIERS.

» Dans la première institution, tous les chanoines étaient réguliers, c'est-à-dire, qu'ils observaient la règle et la vie commune, sans aucune distinction. Mais avant l'an 1200 on avait quitté presque partout la vie commune; le partage des prébendes fut autorisé entre les chanoines, et il leur fut permis de jouir de leur patrimoine, indépendamment des revenus de l'Eglise. Tel est l'état présent de tous les chanoines séculiers des églises cathédrales et collégiales.

» Conformément à la règle 17 de la chancellerie romaine, et à la jurisprudence de différens tribunaux, il suffit d'avoir quatorze ans accomplis pour être chanoine dans une église cathédrale. Le grand conseil de Paris n'exige que 10 ans.

» Suivant l'esprit des réglemens ecclésiastiques, les chanoines qui ne sont pas au moins sous-diacres, n'ont pas de voix en chapitre, et ne peuvent donner leur suffrage pour l'élection d'un bénéficier, ni nommer aux bénéfices; mais si la nomination est attachée à la prébende d'un chanoine en particulier, il peut nommer au bénéfice, quoiqu'il ne soit pas dans les ordres sacrés.

» Les chanoines sont obligés, 1° de célébrer le service divin aux heures réglées par les statuts;

» 2° De veiller à la conservation des biens temporels du canonicat, pour lesquels ils ont en corps la faculté d'*ester en jugement*, et communément celle de nommer un syndic;

» 3° De se trouver aux assemblées capitulaires;

» 4° De résider dans le lieu où est située l'église dont ils sont chanoines.

» Ils ne peuvent dans chaque année s'absenter pendant l'espace de plus de trois mois, soit de suite ou en différens tems de l'année; et si les statuts du chapitre exigent une résidence plus exacte, ils doivent être observés. Les chanoines qui s'absentent pendant plus de trois mois dans le cours d'une année,

sont privés des fruits de leur prébende, à proportion du tems qu'ils ont été absens; c'est la peine que les canons prononcent contre tous les bénéficiers absens en général. Un chanoine doit assister aux trois grandes heures canoniales qui sont, matines, la messe et vêpres, pour être réputé présent dans la journée, et avoir sa part des distributions qui se font chaque jour d'assistance. Les distributions manuelles qui se font aux autres offices, n'appartiennent qu'à ceux qui s'y trouvent réellement présens.

» Ceux qui étudient dans les universités fameuses, ou qui y enseignent, sont réputés présens, à l'effet de gagner les gros fruits, mais non pas les distributions manuelles. Il en est de même de tous ceux qui sont absens pour le service de leur église, ou de l'état, ou pour quelqu'autre cause légitime. Les distributions manuelles affectées à l'assistance personnelle des chanoines et autres officiers des chapitres, ne sont pas saisissables. Le rang de chanoine se règle du jour de l'installation, et non du jour de la prise de possession.

» On appelle *chanoines capitulans* ceux qui ont voix délibératives dans l'assemblée d'un chapitre. Voyez Chapitre.

» *Chanoines-cardinaux.* Clercs qui, non-seulement observent la règle et la vie commune, mais qui sont attachés à une certaine église, de même que les prêtres le sont à une paroisse. Voyez Cardinal.

» *Chanoine ad effectum.* Dignitaire auquel le pape confère le titre de chanoine sans prébende, à l'effet de pouvoir posséder dans une cathédrale la dignité dont il est revêtu. Voyez Canonicat.

» *Chanoines expectans.* Ceux qui, en attendant une prébende, ont le titre et la dignité de chanoine, voix au chapitre et une place au chœur. Suivant les *libertés gallicanes*, le pape ne peut créer de chanoine dans aucune église cathédrale ou collégiale, *sub expectatione futuræ præbendæ.* Mais il peut créer un chanoine à l'effet de posséder une dignité, un personnat ou office. Voyez Chanoine ad effectum.

» *Chanoines forains.* Ceux qui font desservir leur chanoinie par des vicaires.

» *Chanoines héréditaires.* Laïcs auxquels des Eglises cathédrales

ou collégiales ont déféré le titre et les honneurs de chanoines honoraires ou *ad honores.* Le roi de France, par le droit de sa couronne, est chanoine honoraire héréditaire des églises de Saint-Hilaire de Poitiers, de Saint-Julien du Mans, de Saint-Martin de Tours, d'Angers, de Lyon et de Châlons. Les comtes de Chatelux sont depuis 1423 *chanoines héréditaires* d'Auxerre; et les seigneurs de Chailly, depuis 1475, de Melun.

» *Chanoines jubilaires ou jubilés.* Ceux qui desservent leur prébende depuis cinquante ans. Ces chanoines sont toujours réputés présens, et jouissent des distributions manuelles.

» *Chanoines mensionnaires* ou *résidens.* Ceux qui desservent en personne leur église, en opposition aux chanoines forains.

» *Chanoines mitrés.* Ceux qui, par un privilége particulier accordé par le Saint-Siège, ont le droit de porter la mitre. Les chanoines de la cathédrale et des quatre collégiales de Lyon jouissent tous de ce droit.

» *Chanoines nobles.* Ceux qui sont attachés à certains chapitres où l'on ne reçoit que des personnes nobles. Voir *chapitres nobles.*

» *Chanoine pointeur.* Celui d'entre les chanoines qui est préposé pour marquer les absens et ceux qui arrivaient au chœur lorsque l'office était déjà commencé.

» *Chanoines réguliers.* Ecclésiastiques qui vivent en communauté, et sont engagés par des vœux solennels à l'observation de la règle d'un ordre religieux. Ces chanoines sont appelés *réguliers*, pour les distinguer des autres chanoines qui ont abandonné la vie commune, et ne font point de vœux. Ils en diffèrent encore, en ce qu'ils sont vraiment religieux, et par conséquent morts civilement, au lieu que les séculiers sont capables des effets civils. Les chanoines réguliers suivent presque tous la règle de saint Augustin, qui les assujettit à faire des vœux: il y a néanmoins plusieurs autres règles particulières, On compte en France pour chanoines réguliers, les *Prémontrés*, les *Génovéfins*, les *Antonins*, les religieux des *ordres de saint Paul*, de *Chancellade* et de la *Trinité.* Ces derniers sont plus connus sous le nom de *Mathurins.*

» *Chanoines sécularisés.* Ceux qui étant autrefois religieux ou chanoines réguliers, ont été mis dans le même état que les chanoines séculiers.

» *Chanoine-semi-prébendé.* Chanoine qui n'a qu'une demi-prébende.

» *Chanoine tertiaire,* celui qui ne touche que la troisième partie d'une prébende. »

On voit par cet article qu'aucune des fonctions et obligations attribuées aux chanoines, n'était de quelque utilité ostensible, et pratiquée pour le bien du peuple chrétien; le dévouement au service, au salut des peuples, cause des dons de tous les biens, n'est pas même mentionné dans les livres faits par des Religieux. Faut-il s'étonner si l'opinion s'est si prodigieusement égarée sur le compte du clergé, et si son utilité a été méconnue ?

Lors du rétablissement du culte en France par le concordat de 1802, les évêques et archevêques eurent seulement la faculté de créer un chapitre près de leur église; ils en ont profité successivement; toutes les cathédrales maintenant ont un chapitre composé de neuf chanoines pour les métropoles, et de huit pour les autres. Par la loi du 14 mars 1804, pour être chanoine, il fallait être prêtre et avoir subi un examen pour obtenir un *certificat de capacité*; une ordonnance du 25 décembre 1830, exigeait un brevet de *licencié en théologie*; mais ces ordonnances n'ont jamais été mises en pratique.

Le canonicat se donne en général aux prêtres recommandables par leurs services passés, ou par leur vertus et leur science actuelle. Leur devoir consiste à assister à l'office public; ils n'ont d'ailleurs d'autre droit, d'autre part au gouvernement que celui que l'évêque veut bien leur donner. Le chapitre n'est utile et nécessaire qu'à la mort de l'évêque, car alors sa juridiction passe au chapitre, qui l'exerce par les grands vicaires qu'il nomme.

Le traitement des chanoines est maintenant de 1500 francs par an [1].

Telles ont été les différentes phases de *l'ordre canonique*; il est à regretter que l'ancienne discipline ait été interrompue sur un point si important. C'est à l'autorité ecclésiastique à voir si quelque partie ne pourrait pas en être rétablie. Nous ne craignons pas de le dire, l'évêque qui obligerait tous les prêtres qui desser-

[1] Voir pour plus de détails *le Code ecclésiastique français*, par M. Henrion, p. 32, 36, 423, 427.

vent une même église à vivre en commun, et sous une règle douce, qui vivrait comme en famille avec le clergé de sa cathédrale, cet évêque rendrait un service signalé à l'église, il ferait cesser cette vie isolée et solitaire, qui fait que tant de prêtres cherchent dans le monde une distraction ou des sympathies, qui tournent souvent en scandale; il resserrerait les lieus qui doivent unir le chef à ses collaborateurs, et que quelques-uns cherchent à rompre; il verrait recommencer et refleurir les grandes études ecclésiastiques, impossibles pour des prêtres isolés [1].

A. B.

[1] Cet article était écrit quand nous avons lu dans les journaux l'article suivant : « Monseigneur Dupuch, évêque d'Alger, a réuni autour de » lui, soit dans son palais, soit dans une maison attenante, tous les prêtres » de la ville : ils forment ainsi une communauté faisant la prière et pre» nant les repas en commun. M. Dupuch les réunit en conférence, une » fois par semaine, pour traiter soit de la vie ecclésiastique, soit de l'ad» ministration des sacremens. » Ainsi voilà la vie commune des prêtres, qui deux fois est offerte en exemple à toute l'église, par l'église d'Afrique! Honneur à monseigneur Dupuch, il se montre en cela digne successeur du grand Augustin,

---

Bibliographie.

HISTOIRE DE FRANCE depuis les origines gauloises jusqu'à nos jours. par M. Amédée Gabourd, t. 1 : Paris, chez Gaunet, rue Cassette, numéro 8.

Cet ouvrage, ainsi que l'annonce l'auteur, est un résumé destiné à ceux qui veulent apprendre notre histoire ou s'en souvenir; néanmoins, il a plus spécialement en vue les esprits jeunes et neufs encore qui, sans systèmes faits sur nos annales, sont disposés à prendre l'impression des livres qui se trouvent entre leurs mains. Or, il existe peu, il n'existe même pas, à proprement parler, d'histoire de France que l'on puisse mettre, en toute sûreté morale et scientifique, sous les yeux de la génération nouvelle. Les unes, faites dans un excellent esprit religieux d'ailleurs, sont reconnues d'une infériorité littéraire telle que non-seulement la science y perd, mais encore les principes religieux en souffrent, par le dédain qu'excite chez les hommes prévenus la médiocrité de l'ouvrage; les autres, dans lesquelles la science humaine a consigné les progrès et les récentes découvertes, ne sont que trop souvent écrites par la plume de

l'irréligion sous la dictée du scepticisme. A tout prendre, les premières sont préférables, car mieux vaut moins instruire et ne pas corrompre, et nous sacrifierons toujours un peu de science si nous devons recueillir plus de morale; mais s'il était possible de réunir l'esprit religieux et la forme scientifique, de faire marcher ensemble les progrès de la science et l'accomplissement des desseins de Dieu, de faire luire enfin dans la même main, pour n'en faire qu'une seule flamme, le flambeau de la foi et celui de l'histoire, l'œuvre écrite sous cette double inspiration ne serait-elle pas ce que nous devons désirer de plus complet, de plus vrai, de plus élevé? Sans doute, et en même tems, comme une récompense de l'excellence de l'intention, un pareil ouvrage sera ce qu'il y a de plus neuf et aussi ce qu'il y a de moins sujet à erreur.

Tel est le point de vue où s'est placé M. Amédée Gabourd, et c'est une chose consolante à voir que la franchise et la chaleur avec lesquelles il se pose sur ce terrain éminemment chrétien; nous sommes heureux de citer ses paroles : « une seule pensée, dit-il, a dominé l'auteur de ce » livre, la pensée religieuse et catholique; fermement convaincu que » toutes les vérités se tiennent dans l'ordre naturel, et qu'elles se rattachent » nécessairement à la grande vérité chrétienne qui est une et immuable, » c'est cette dernière qu'il a prise pour règle de ses jugemens, pour » flambeau de sa marche. La foi, qui ne trompe pas, ne peut conduire » à des appréciations erronées. Cette idée est bien simple, beaucoup la » trouvent d'une simplicité extrême; mais nous les engageons à lire, et » ils verront si l'auteur s'est beaucoup trompé en la prenant pour base. » Nous le répétons, un tel langage dans la bouche d'un écrivain, jeune et livré aux choses du monde, mérite d'être remarqué et encouragé.

Maintenant que nous avons constaté l'excellent esprit dans lequel est écrite l'*Histoire de France* de M. Gabourd, nous devons dire quelques mots de la manière dont l'historien a exécuté son programme. Après avoir peint, plutôt que raconté l'etat de la Gaule avant la domination romaine, et fait des migrations des Gaulois et des invasions de leur territoire par les peuples antiques, un tableau aussi clair et précis que coloré et animé, M. Gabourd explique fort bien la transformation romaine de la nation gauloise, les changemens de mœurs, de langage, de croyances. C'est avec aussi peu de fatigue et une aussi claire intelligence des choses que l'on voit ensuite, dans son livre, la Gaule payenne faire place à l'une des plus hâtives provinces de l'empire du Christ. Au sujet de l'invasion des Francs et des autres Barbares, l'auteur a largement profité des travaux modernes qui ont éclairé cette partie de notre histoire; il les prend pour guide dans tout ce qui concerne l'époque importante et confuse des rois chevelus appelés Mérovingiens. Cependant il faut louer M. Gabourd de ne pas s'être résigné à une docilité entière, et d'avoir toujours, autant que la rapidité de sa marche le lui permettait, appliqué les règles de sa propre critique à des affirmations quelquefois trop osées. L'ère Carlovingienne et le règne de Charlemagne semblent avoir été traités par l'auteur avec une prédilection particulière. C'est qu'en effet la grandeur des événemens et de l'empire ont réveillé dans son cœur les instincts d'historien généreux et élevé, et on sent qu'il a eu besoin de se rappeler qu'il n'écrivait qu'un résumé et qu'il fallait restreindre à une gêne salutaire sa pensée et son style. Le premier volume de M. Gabourd

est complété par le commencement de la race des Capétiens ; ce volume paraît seul aujourd'hui ; le second est annoncé pour une époque prochaine, nous l'appelons de tous nos vœux ; car cet ouvrage nous semble remplir toutes les conditions de sa destination. Ce qui en paraît aujourd'hui peut soutenir avantageusement le double examen de la foi et de la science ; combien peu de livres peuvent s'en promettre autant !

On sent que de pareilles qualités rendent cette histoire éminemment propre à la jeunesse studieuse qui veut éclairer son esprit sans perdre son cœur. Nous la recommandons en toute sûreté à ceux qui sont chargés de l'instruire et de la guider ; leur tâche en sera rendue plus aisée, et leur responsabilité peut être exempte de toute crainte. L'ouvrage de M. Gabourd se distingue en outre par des qualités générales qui seront fort appréciées, car elles tiennent à l'ordre et à la méthode de son esprit. Des divisions logiques et faciles à retenir, servent à grouper les faits et à en relier les diverses époques : des chapitres particuliers présentent, en leur tems, les tableaux des mœurs et des institutions, et d'un bout à l'autre du livre, règne une clarté de style, une sobriété d'érudition, marque en même tems de science et de goût, et une lucidité de coup d'œil qui prouvent que si l'auteur avait voulu il aurait fait avec autant de succès un plus vaste ouvrage. On ne doit lui en savoir que plus de gré d'avoir assujéti son talent d'historien à un travail d'autant plus utile qu'il est moins brillant et moins volumineux. Au reste, ce ne sont pas les gros et lourds bagages qui font la fortune littéraire ; nous en avons tant vu qui se sont crus riches, parce qu'ils trônaient sur leurs trésors entassés, et dont les richesses ne se sont trouvées que du cuivre vil ; ils croyaient avoir de l'or et n'avaient que des gros sous !

A. A.

A NOS ABONNÉS.

Que nos abonnés nous permettent de leur rappeler ce que nous leur avons dit dans notre dernier *compte-rendu*, du N° de juin, sur le projet que nous avons de diminuer le prix des *Annales*, et de le réduire à 16 fr. par an, au lieu de 20 fr., si chacun d'eux parvient *à rallier un nouvel abonné au journal*, de maniere que le nombre en soit doublé. Quelques-uns ont déjà répondu à notre appel, mais il s'en faut bien encore que le nombre nécessaire soit atteint. Nous nous permettons de rappeler ici cette proposition, et nous sommes préparés à exécuter les promesses faites dans le N° de juin dernier, mais il faut que toutes les conditions soient remplies.

Dès à présent nous pouvons dire que tous ceux dont nous avons reçu des lettres nous savent gré de ce projet, et en augurent bien pour la propagation de nos doctrines.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRETIENNE.

Numéro 114.—31 Décembre 1839.

Traditions primitives.

DOCTRINES HINDOUES

EXAMINÉES, DISCUTÉES ET MISES EN RAPPORT AVEC LES TRADITIONS BIBLIQUES.

Quatrième Article[1].

Auteurs qui reconnaissent qu'il n'y a point d'histoire véritable dans l'Inde.— Cuvier.— Klaproth.— E. Burnouf.—Obscurité du système géographique.— Vague et inchohérence du système chronologique.— Efforts inutiles pour l'éclairer. — Guigniaut. — Heeren.—La chronologie ne remonte pas avant Abraham. — Origine des Hindous. — Les auteurs la placent aux lieux que la Genèse donne comme le berceau des hommes.

§. III. Histoire politique de l'Inde.

I. « Il n'y a point d'histoire dans l'Inde »; c'est le cri de tous les savans les plus illustres et les plus judicieux.

» Il n'y a point du tout d'histoire dans l'Inde, dit Cuvier; au milieu de cette infinité de livres de théologie mystique ou de métaphysique abstruse que les Brahmes possèdent, et que l'ingénieuse persévérance des Anglais est parvenue à connaître, il n'existe rien qui puisse nous instruire avec ordre sur l'origine de leur nation et sur les vicissitudes de leur société. Ils prétendent même que leur religion leur défend de conserver la mé-

[1] Voir le 3e article dans le N° 113, ci-dessus, p. 325.

moire de ce qui se passe dans l'âge actuel, dans l'âge du malheur [1]. »

« Chez les Hindous la religion a détruit tout monument historique, dit le savant Klaproth »; et nos lecteurs doivent se rappeler encore le précieux mémoire où il détermine le commencement de l'histoire certaine pour tous les peuples de l'Asie; chez les Indous, il ne date, suivant lui, que du 12e siècle après l'ère chrétienne [2].

« Nous ignorons, dit M. E. Burnouf, à peu près complétement l'histoire politique de l'Inde ancienne, et c'est comme par un acte de foi que nous croyons qu'elle est ancienne; car, parmi tant d'ouvrages, fruit de l'imagination la plus poétique, de la raison la plus exercée, on n'a pas encore rencontré de livres historiques, et l'on ne sait dans quelle période placer ces monumens de l'existence d'un peuple qui a gardé sur ses destinées, un silence inexplicable. A ces preuves si variées et si frappantes d'une savante et longue culture, il manque la preuve même de leur ancienneté, l'indication de leur date. Le travail des siècles a pu seul accumuler l'une sur l'autre ces cosmogonies gigantesques, ces poëmes immenses, ces traités si approfondis de philosophie et de législation; mais quand ce travail a-t-il commencé? et cette œuvre qui se perpétue jusque dans des tems si rapprochés de nous et presque sous nos yeux, est-elle d'hier ou remonte-t-elle comme le croient les Brahmanes aux premiers âges du monde? Quand on peut se faire de pareilles questions sur l'histoire d'un peuple tous les doutes sont permis à la critique [3]. »

II. Mais rien ne peut mieux faire connaître l'incroyable mé-

[1] Voir le Disc. de Cuvier dans les *Ann.* t. I, p. 387. — V. Polier, *mythologie des Indous*, t. I, p. 89 et 91. — L'absence de toute chronologie dans l'Inde a été reconnue aussi par M. Cousin, *Hist. de la phil. du 18e siècle*, p. 178. — M. Cousin n'est pas orientaliste, mais il n'en a pas moins une grande autroité aux yeux de quelques-uns de nos adversaires.

[2] Nous nous abstenons de reproduire en entier cet important témoignage, parce qu'il doit être sous la main de tous nos lecteurs. On le trouve en entier dans les *Annales*, t. IV, p. 107-117.

[3] *Rev. des deux mondes*, 2e série t. I, p. 271.

pris des Hindous pour la réalité, qu'une analyse de leurs systèmes géographiques et chronologiques; cette analyse, M. Guigniaut va nous la fournir :

« Le plus ancien système géographique des Hindous, exposé dans la plupart des *Pouranas*, sous les titres de *Bhou-Khanda* ou *Bhouvana-Cosa*. considère la terre comme une surface plane. entourée d'une rangée cir culaire de montagnes, que l'on nomme *Lokalokas*. Au centre est, selon eux, une immense convexité, derrière laquelle le soleil disparaît graduellement vers *Siddhapoura*, le pôle nord. Cette convexité est formée par le mont *Mérou*, la colonne ou l'axe du monde, qui soutient et réunit les cieux, la terre ou les enfers (les trois mondes) [1]. Les quatre flancs de cette montagne sacrée, qui regardent les quatre points cardinaux, sont de quatre différentes couleurs analogues aux quatre castes de l'Inde : le flanc Est est blanc et pareil aux *Brahmanes* ; le N. est rouge, aux *Kchatryas* ; le S. jaune, aux *Vaisyas* ; l'O., brun ou noir, aux *Soudras*.

» Quatre fleuves, issus d'une source unique qui, tombant du pied de Vichnou, à l'étoile polaire, et traversant la sphère de la lune, se divise pour la première fois sur le sommet du Mérou, prennent leur course de ce centre commun, vers les quatre principales régions du monde, dans lesquelles croissent quatre arbres de vie de quatre espèces diverses, appelés d'un nom générique *Calpavrikcha*. Les quatre fleuves sont nommés : *Ganga*, au S. (le Gange); *Sita*, à l'E.; *Bhadra* au N.; *Tchakchou* (l'Oxus), à l'O., et s'épanchent des têtes, gueules ou bouches de quatre animaux, la Vache, l'Eléphant, le Lion et le Cheval. Les quatre régions qu'ils arrosent sont : *Outtara-Kourou*, au N.; *Bhadrasva*, à l'E.; *Cetoumala*, à l'O.; et *Djambou* ou *Djamboudwipa*, au S.; ces régions s'appellent proprement *Mahadwipas*; ou *les grands Dwipas* [2].

[1] Cette expression, *les trois mondes*, n'est pas toujours prise dans le même sens. V. A. W. Schlegel, *indische bibl.* B. I. H. 1, p. 95.

[2] « Les traditions des divers Pouranas sont loin d'être uniformes sur chacun des points de cette géographie mythique, et des variantes plus considérables encore se remarquent dans celles des sectes hétérodoxes, comme les Bouddhistes, les Djainas, etc. » *ibid.*

» Le monde ainsi construit et divisé ressemble, disent les Pouranas, à un lotus flottant sur l'Océan : les quatre feuilles qui forment le calice sont les quatre *Mahadwipas* ; les huit feuilles extérieures, placées deux à deux dans les intervalles, figurent huit *Dwipas* secondaires ; et les fleuves et les rivières se distribuent d'une manière analogue.

» Mais la plus générale et peut-être la première division de la terre reconnait sept *Dwipas* groupés autour du *Mérou* et formant, par une combinaison toute fictive, sept zones ou cercles concentriques avec sept climats correspondans. Entre les sept zones sont sept mers ou courans qui les enferment : une mer salée environne *Djamboudwipa* ; une mer enchantée *Couza* ; une mer de sucre *Plaksa* ; une mer de beurre clarifié *Salmala* ; une mer de lait caillé *Craouncha* ; une mer de lait et d'amrita (ambroisie) *Saca* ; une mer d'eau douce *Pouchkara* [1]. On parle encore de sept clôtures de montagnes.

» Une classification usuelle et cependant presque aussi poétique du monde connu, comprend neuf *Kkandas* ou contrées : *Ilavratta*, qui occupe la partie centrale et la plus élevée de la terre ; *Bhadrasva* à l'E. ; *Cetou* à l'O. ; au S. d'*Ilavratta* sont trois chaînes de montagnes, *Nichada*, *Hemacouta*, *Himatchala* ou *Himadra* ; au N., sont trois autres chaînes, *Nila*, *Sweta* et *Sringavan* ; deux contrées se placent entre les premières chaînes, *Harikhanda* et *Cinnarakhanda* ; deux entre les autres, *Ramyaca* et *Hiranyamaya*. Une contrée se trouve par delà la chaîne la plus méridionale, *Bharata* ou l'Inde propre ; une dernière par delà celle de l'extrémité opposée, *Kourou* ou *Airavata*, patrie de l'éléphant de ce nom, d'où sont provenus tous les autres éléphans, particulièrement ceux qui portent ou la terre ou le mont Mérou, en nombre divers selon les diverses traditions.

» Le sommet du Mérou est un plateau circulaire formé par une enceinte de collines, une autre terre, mais une terre céleste, *Swargabhoumi* ; et là se répète dans l'ordonnance des *Swargas* ou cieux, séjours des planètes, et dans celle des demeures divines qui leur correspondent, de degré en degré et de sphère en sphère,

[1] Comparez le système Thibétain-Mongol, exposé dans nos *Annales*, t. IV, p. 373 ; V. p. 34 et 321.

toute l'ordonnance des terrestres Dwipas. Il en faut dire autant des sept *Patalas* qui composent le monde inférieur [1].

» *Les systèmes de la chronologie mythique des Hindous, avec un fond commun, les quatre âges (Yougas), les âges divins ou grands âges (Mahayougas), les Manwantaras et les Calpas, ne sont pas moins divers, dans leurs développemens, que les systèmes de géographie fabuleuse qui se rencontrent chez le même peuple. Chaque secte a le sien et on les trouve toujours plus arbitraires, plus artificiels, plus bizarrement enflés de chiffres, à mesure qu'ils se rapprochent de nous.* Ils ne semblent même pas toujours très-conséquens, ni dans le rapport des périodes dont ils sont formés, ni dans la nature, la succession et l'étendue des révolutions, qu'ils assignent à la fin de ces différentes périodes. Ces variantes ne pourront être complétement recueillies et appréciées, que par la comparaison des Pouranas, soit entre eux, soit avec les autres livres religieux et les traités scientifiques d'astronomie; et peut-être une main habile saisissant le fil de l'analogie, qui, au défaut de l'observation, paraît avoir dirigé constamment les inventeurs, retrouvera-t-elle un jour tout l'enchaînement de ces théories monstrueuses, où la poésie et le calcul ont formé une alliance presque inconnue à notre Occident.

» Le système développé dans les lois de *Menou*, qui est aussi celui du *Bagavat-gîta* [2], doit, en attendant, nous servir de base; il est le plus simple, et, à quelques égards, le plus vaste et le plus philosophique de tous; il repose sur la double éternité de Dieu et du monde; car Brahmà produit et reproduit ce visible univers, dans un ordre perpétuellement invariable, et il est dit que la série des créatures et des destructions ou régénérations est sans fin. Voici le détail des quatre âges et la réduction des années divines en années humaines.

[1] Guigniaut, *notes sur Creuzer*, t. I. p. 582. 583, 584. principalement d'après Wilfort. *As. res.* VIII. p. 267. « La chronologie et l'histoire des Hindous, dit encore M. Guigniaut, sont en général aussi idéales et aussi poétiques que leur géographie; chez ce peuple l'imagination domine toutes les autres facultés..... Même sa constitution semble avoir été l'ouvrage de prêtres encore plus poëtes que politiques. » *ibid.* p. 585.

[2] Cons. Mayer, *Brahma*, p. 815; Bentley, *As. res.* VIII, p. 236.

Age *Crita* ou *Satya*. . .	4,000 ann. div. form.		1,440,000 ann. hum.
Plus, pour le crépuscule du matin et du soir. . .	800		288,000
Total. . .	4,800	Total. . .	1,728,000
Age *Tréta*.	3,000		1,080,000
Plus, pour les deux crép.	600		216,000
Total. . .	3,600	Total. . .	1,296,000
Age *Dwapara*.	2,000		720,000
Pour les crépuscules. .	400		144,000
Total. . .	2,400	Total. . .	864,000
Age *Kali*.	1,000		360,000
Pour les crépuscules. .	200		72,000
Total. . .	1,200	Total. . .	432,000
Total général. . .	12,000 ann. div. form.		4,320,000 ann. hum.

de 360 jours, qui composent un âge des Dieux ou *Mahayouga*, dont il faut 71 pour faire un *Manwantara*, en ajoutant toutefois un *Satyayouga* au commencement; de cette sorte,

71 *Mahayougas*	306,720,000 années humaines.
Plus pour le *Satya*	1,728,000
Durée du Manwantara	408,448,000

» Chaque Menou est supposé régner seulement dans le *Satya* qui précède son *Amtara*, et dans celui de chaque âge divin; maintenant les quatorze *Manwantaras* forment 4,318,272,000 années, et précédées aussi d'un *Satya*, 1,728,000

donnent au total 4,320,000,000

durée du *Calpa* ou jour de Brahmâ, équivalent à 1,000 *Mahayougas* [1].

» On voit que la base de tous ces calculs est au fond la période de 432,000 ans, doublée, triplée et quadruplée, et prise ainsi dix fois au total pour former un âge divin [2]. »

[1] Voir encore, sur quelques-uns des calculs indiens, les articles intitulés *Concordance des traditions des différens peuples*, dans nos *Annales*, t. XIII, p. 157, et t. XV, p. 251.

[2] Guigniaut, *notes sur Creuzer*, t. I, p. 625, 626.

»...... Ni les lois de *Menou*, ni le *Bhavagat-gîta* ne font mention de ces révolutions physiques, de ces destructions par l'eau et par le feu (*Pralaya*, *Mahapralaya*), qui, suivant les *Pouranas*, signalent la fin des grandes périodes; il y est seulement question d'une veille et d'un sommeil du créateur, à l'approche desquels la création se réveille et s'endort avec lui, paraît ou disparaît; *Brahmâ* n'y meurt pas non plus, comme dans les *Pouranas*, ni *Vichnou*, ni *Siva* après lui, puisque ces dieux n'y jouent point les rôles supérieurs que leur attribuent ces derniers livres.

»Les *Pouranas* ont élevé sur les *Calpas* ou jours de Brahmâ, qui forment comme le couronnement du système antique, un ou plusieurs systèmes nouveaux qui, modelés sur celui-là, mais rattachés principalement aux noms de *Vichnou* et de *Siva*, ne font guère que le répéter dans des proportions plus vastes en apparence, mais bien plus étroites en réalité; car chez *Menou*, ainsi que nous l'avons remarqué, la succession des *Manwantaras* dans les *Calpas* est infinie, et le monde réellement éternel ainsi que son auteur: seulement il passe et repasse sans cesse, tandis que le principe qui sans cesse le produit et le reproduit, demeure immuable. Selon la chronologie des Pouranas, dont on peut voir le développement chez les écrivains qui ont traité ce sujet *ex professo*, nous sommes aujourd'hui dans le premier jour ou *Calpa* du premier mois de la cinquante-unième année de l'âge de Brahmâ (qui doit en vivre cent), et dans le vingt-huitième âge divin du septième Manwantara; les trois premiers âges humains de cet âge divin sont déjà écoulés ainsi que 4,925 ans du quatrième ou du *Cali-youga* actuel, qui a commencé 3,101 ans avant l'ère chrétienne [1]. »

Devant cette fantasmagorie chronologique, où la poésie, la métaphysique, les mathématiques et l'astronomie se mêlent, se croisent, se confondent sous des formes si étranges et si colossales, on reste stupéfait; on se demande si les Hindous sont bien de la même nature que nous, et si de pareilles conceptions ont pu germer dans des têtes humaines; mais quand on

[1] Guigniaut, *ibid.* p. 628.

y pense sérieusement, et quand on rapproche de ces rêves gigantesques certains systèmes allemands, on reconnait que les choses ont dû inévitablement se passer ainsi, du jour où un peuple, passionné, tout à la fois, pour les abstractions, les subtilités et les fables, a quitté les traditions pures de la religion primitive; dès lors il a dû s'abandonner sans frein à tous les penchans d'une intelligence dissolue, à toutes les débauches de la pensée, à toutes les folies d'un illuminisme enthousiaste, et bientôt il a dû s'enfoncer avec frénésie dans les extases enivrantes du Panthéisme. Car le panthéisme est un puissant magnétiseur, il fascine irrésistiblement les nations d'un caractère ardent, profond, rêveur, contemplatif, dès qu'elles sortent de la vraie foi; il les jette dans une sorte de délire métaphysique et poétique; il les plonge dans un somnambulisme incurable, il les possède avec toute la puissance d'un démon. — Alors que devient l'histoire? — L'histoire, elle devient un rêve comme tout le reste, comme l'univers, qui lui aussi, n'est qu'un rêve de Brahmâ, — un rêve, où les souvenirs et les conjectures, les faits et les théories flottent confusément. — L'histoire? elle devient ce qu'elle est devenue entre les mains d'Hegel et du docteur Strauss, une mythologie compliquée d'abstractions, embrouillée de formules obscures, enchevêtrée de subtilités logiques, ontologiques, psychologiques, philologiques et algébriques, etc.; — elle devient ce que nous venons de voir.

III. « De nombreuses tentatives ont été faites pour réduire cette chronologie évidemment artificielle, et pour la ramener à des bases réelles et historiques. On peut voir à ce sujet les dissertations de W. Jones, Wilfort, Bentley, etc., déjà citées. En général, les uns ont rejeté, comme purement fabuleux, les trois premiers âges, et ont cependant retenu la date du dernier comme le commencement du tems historique; les autres, par le moyen de l'époque assignée à la naissance de *Bouddha*, qui vint au monde, soit vers la fin du *Dwapara-youga*, soit à l'origine du *Kali-youga*, ont réduit cette même date à environ mille ans avant notre ère; d'autres enfin ont essayé de resserrer dans les limites de l'histoire le calcul entier des quatre âges, et d'y classer les principaux événemens ou personnages dont

il est question dans les livres sanscrits. Parmi ces derniers, Bentley [1], se fondant sur deux anciens systèmes astronomiques qu'il croit fort antérieurs aux systèmes actuellement reçus chez les Brahmanes, fixe le commencement du *Satya-youga* à 3164 avant Jésus-Christ; celui du *Trêta* à 2204; celui du *Dwapara* à 1484; celui du *Kali* à 1004. Quant aux noms prétendus historiques qu'il distribue dans les trois premiers âges, et qu'il faut voir dans le tableau chronologique joint à son mémoire, ce sont évidemment des êtres mythologiques, empruntés pour la plupart à l'astronomie. L'ordre que Bentley établit entre eux nous semble aussi arbitraire que la manière dont il met en accord les deux sytèmes du *Graha-Munjari* le paraît à M. Heeren. « La fiction des quatre âges, dit ce dernier écrivain, est probablement d'une haute antiquité; mais les calculs qui y ont été adaptés, ouvrages des chronologistes, en sont tout-à-fait indépendans, et doivent être regardés comme beaucoup plus modernes [2]. »

« On a cru reconnaître, dit Cuvier, dans quelques-uns de ces écrits (les Itihasas et les Pouranas) des faits ou des noms d'hommes un peu semblables à ceux dont les Grecs et les Latins ont parlé, et c'est principalement d'après ces ressemblances de noms que M. Wilfort a essayé d'extraire de ces Pouranas une espèce de concordance avec notre ancienne chronologie d'Occident, concordance qui décèle à chaque ligne la nature hypothétique de ses bases, et qui, de plus, ne peut être admise qu'en comptant absolument pour rien les dates données par les Pouranas eux-mêmes [3].

« Les listes de rois que des pandits ou docteurs indiens ont prétendu avoir compilées d'après ces *Pouranas*, ne sont que de simples catalogues sans détails, ou ornés de détails absurdes, comme en avaient les Chaldéens et les Egyptiens; comme Trithème et Saxon le grammairien en ont donné pour les peuples

[1] *Asiat. res.* VIII, p. 224, etc.

[2] Guigniaut, *notes sur Creuzer*, t. I, p. 629. — V. Heeren, Mayer, Jones, etc.

[3] V. *Mem. de Calcutta*, t. IX, in-8°, p. 82.

du Nord [1]. Ces listes sont fort loin de s'accorder; aucune d'elles ne suppose ni une histoire, ni des registres, ni des titres; le fonds même a pu en être imaginé par les poètes dont les ouvrages en ont été la source. L'un des pandits qui en ont fourni à M. Wilfort, est convenu qu'il remplissait arbitrairement avec des noms imaginaires les espaces entre les rois célèbres [2], et il avouait que ses prédécesseurs en avaient fait autant. Si cela est vrai des listes qu'obtiennent aujourd'hui les Anglais, comment ne le serait-il pas de celles qu'*Abou-Fazel* a données comme extraites des *Annales de Cachemire* [3], et qui d'ailleurs, toutes pleines de fables qu'elles sont, ne remontent qu'à 4,300 ans, sur lesquels plus de 1,200 sont remplis de noms de princes dont les règnes demeurent indéterminés quant à leur durée [4]. »

« Ces dynasties, dit un autre savant bien plus porté à exagérer qu'à déprécier l'antiquité de la littérature hindoue, n'ont pas plus d'autorité que les générations de héros et de rois chez les Hellènes; et les tables publiées tiennent le même rang dans la mythologie indienne que celles d'Apollodore dans la mythologie grecque. Nous ne saurions espérer d'y trouver aucune histoire critique ou chronologique; c'est une œuvre composée par des poètes et conservée par des poètes; poétique par conséquent, sans être pour cela entièrement composée de fictions [5]. »

On voit quel degré de confiance peuvent mériter les systèmes imaginés par les savans sur la chronologie hindoue: cependant tout hasardés, tout hypothétiques qu'ils soient, et bien que leurs auteurs n'aient été nullement arrêtés par le respect dû à la chronologie biblique [6], aucun ne fait remonter la civi-

[1] V. Jones, *ibid.* t. II, p. 111. Trad. franc. p. 164. — Wilfort, *ibid.* t. V, p. 241, et t. IX, p. 116.

[2] Wilfort, *ibid.* t. IX, p. 133.

[3] Dans *l'Ayeen-acbery*, t. II, p. 138 de la trad. angl. V. aussi Heeren, t. I, 2e part. p. 329.

[4] *Ann. de phil. chr.* t. I, p. 387.

[5] Heeren, *Ideen über die Politik, handel und Verkehr der alten Volker*, 4 th. ed. 1. th. p. 242.

[6] Voir les paroles de W. Jones, traduites dans les *Ann. de ph. ch.* t. II, p.

lisation hindoue plus haut que le tems d'Abraham, époque où la Genèse nous montre en Egypte une dynastie déjà constituée, et en Phénicie une littérature et un commerce florissans. W. Jones, en effet, d'après la liste généalogique des rois, extraite des *Pouranas* par le pandit *Rhadacanta*, place l'origine de la société hindoue 2,000 ans avant Jésus-Christ. — M. Heeren, après de longues et laborieuses recherches, arrive aux mêmes résultats : « D'après toutes les considérations précédentes, dit-il, nous pouvons conclure que la région du Gange a été le siége de royaumes importans et de villes florissantes, un grand nombre de siècles, probablement même 2,000 ans av. J.-C. [1]. » Enfin plus récemment encore, le col. Tod s'efforçant de concilier les généalogies de Jones, de Bentley et de Wilfort, et calculant par le nombre des rois la durée totale des dynasties, arrive à cette conclusion que l'établissement des deux grandes races *Soorya* et *Chandra* dans l'Inde, date environ de 2,256 ans avant Jésus-Christ [2].

53. En voici le texte : « Attached to no system, and as much disposed to reject the mosaic history, if it be proved erroneous, as to believe it, if it be confirmed by sound reasoning, from indubitable evidence, i proceed. *As. Res.* VII. p. 11. — On sait assez que Heeren et Wilfort étaient de libres penseurs.

[1] Ibid. p. 272.

[2] *Annals and antiquities of Rajasthan*, Lond. vol. I, 1829. vol. II, 1832 — V. le 7e *disc.* de M. Wiseman.— M. Guigniaut lui-même n'essaie d'établir aucune date plus ancienne ; il nous dit bien que les livres hindous remontent à une antiquité qui semble dominer à la fois la théocratie égyptienne et la première civilisation de la Grèce. (p. 569); — mais nulle part il ne prouve cette vague assertion, et parfois même il semble restreindre ses prétentions dans des bornes assez modestes. Je lis par exemple, ces lignes, p. 591 : «Vers le premier siècle de notre ère la péninsule en-deçà du Gange offre le même aspect qu'elle offrit 1500 ans plus tard aux yeux des navigateurs portugais ; et ce n'est pas trop, sans doute *de* 1500 *autres années* pour rendre compte du développement de la civilisation, du progrès des arts et des révolutions politiques et religieuses, telles que nous les indiquent les monumens de toute espèce ; et qu'elles devaient s'être succédées, à l'époque où le commerce des Romains, maîtres de l'Egypte, prit la route de ces côtes opulentes visitées avant eux par tant d'autres peuples. »

Les conjectures de M. E. Burnouf sont bien plus sceptiques, bien plus vagues et tout aussi peu inquiétantes pour notre foi. Faisant peu de cas des systèmes de chronologie basés sur les listes dynastiques des Pouranas, il pense que c'est seulement à l'aide de la philosophie comparée et d'une étude approfondie de toute la littérature sanscrite, qu'on pourra reconnaître les principales phases de la civilisation hindoue. « Les grands traits de l'histoire politique et civile de l'Inde, dit-il, ressortiront en partie de l'histoire des idées, et d'ailleurs la possession de la seconde consolera peut-être de la perte de la première. Le système religieux, les traditions historiques, les lois et les usages s'éclaireront de la lumière qu'aura fait naître la comparaison suivie des productions si diverses de la littérature sanscrite. Ainsi, s'appuyant sur des documens nombreux et décisifs, l'historien reconnaîtra l'Inde antique du *Mahabharata* et du *Ramayana* dans l'Inde telle qu'elle apparaît au commencement du 11ᵉ siècle de notre ère au tems de l'invasion musulmane. Quatorze siècles avant cette époque il la retrouvera encore dans les descriptions qu'en rapportèrent en Grèce les compagnons d'Alexandre, et il pourra dès-lors affirmer que le langage, la religion, la philosophie, en un mot, que la société dont les écrits des Brahmanes sont le produit et l'image, existait déjà quatre siècles au moins avant notre ère, et, chose remarquable, que cette société ne devait pas différer beaucoup de celle que nous voyons encore de nos jours établie dans la totalité de l'Inde.

« Au-delà de cette époque les documens nationaux et étrangers laissent, il est vrai, l'histoire dans une profonde obscurité, mais ces ténèbres peuvent n'être pas tout-à-fait impénétrables à la lumière de la philologie et de la critique. Ainsi l'invasion d'Alexandre deviendrait le point fixe d'où il faudrait partir pour remonter dans les tems antérieurs, et chercher à y découvrir, sinon la date de la formation de la société brahmanique, au moins la preuve de son antique existence. Il faudrait se demander si un peuple parvenu 300 ans avant notre ère à un si haut point de culture, n'avait pas dû auparavant traverser bien des siècles de tentatives et d'efforts...... Il faudrait surtout interroger la langue... La ressemblance frappante

du zend et du sanscrit conduirait à reconnaître que les peuples qui les ont parlés n'ont dû faire jadis qu'un seul et même peuple ; et ce fait capital, éclairant et réunissant en un faisceau des traditions éparses et imparfaitement comprises, donnerait un haut degré de ressemblance à l'hypothèse qui fait descendre des contrées voisines de l'Oxus et du versant occidental des montagnes où il prend sa source, la colonie qui vint dans des tems sans doute très-anciens conquérir la partie septentrionale de l'Indoustan [1]. »

M. E. Burnouf développe ensuite l'hypothèse de Heeren qui voit dans les castes supérieures la population conquérante, et dans les castes inférieures la population conquise ; puis il conclut ainsi sans déterminer aucune date : « Ces indications nous ont conduit jusqu'à la limite la plus reculée à laquelle la critique puisse parvenir sans crainte de se perdre. »

IV. On voit que les conjectures et les systèmes des savans indianistes les plus célèbres peuvent se déployer fort à l'aise dans les limites de la chronologie biblique, et que tout reste bien en-deçà de la date assignée au déluge par le texte hébreu lui-même ; que serait-ce donc si nous adoptions les Septante ? — Remarquez de plus que, bien loin de nous présenter les populations Brahmaniques, qui ont peuplé ou du moins civilisé l'Hindoustan, comme aborigènes ou autochthones, MM. Eugène Burnouf, Heeren, Tod, A. W. Schlegel, etc., s'accordent à les faire venir de l'ouest ; en sorte qu'au lieu d'être la source primitive de l'humanité, la presqu'île en-deçà du Gange, aurait elle-même reçu ses habitans et sa civilisation des régions où la Genèse place le berceau de toutes choses après le déluge. — On vient de lire les paroles de M. E. Burnouf ; les recherches du Col. Tod aboutissent à un résultat non moins favorable à notre cause, car elles démontrent que les Hindous eux-mêmes placent le berceau de leur nation vers l'Ouest, probablement dans la région du Caucase [2]. Voici comment A. W. Schlegel, termine une sa-

[1] *Rev. des deux mondes*, 2e série, t. 1, p. 272 et suiv.

[2] Ce savant a démontré aussi qu'il existe une affinité profonde entre les Hindous et les peuples du nord, et il signale les coïncidences les plus cu-

vante dissertation où il a cherché à déterminer le point de départ, non pas de l'humanité tout entière, mais de la grande famille indo-germanique, et spécialement des Hindous qui forment l'une des branches les plus remarquables de cette famille.

Après avoir établi l'affinité des langues sanscrite, persane, grecque, latine, germanique, celtique, esclavonnes ou slaves, il arrive à cette conclusion que tous les peuples qui parlent ou ont parlé ces langues ont, « à une époque quelconque, appartenu à une seule nation, qui s'est divisée et subdivisée dans sa propagation successive; la question se présente donc naturellement, de savoir quel a été le siége prémordial de cette nation mère. Il n'est nullement vraisemblable que les migrations qui ont peuplé une si grande partie du globe, eussent commencé à l'extrémité méridionale, et de là se seraient dirigées constamment vers le nord-ouest. Tout concourt, au contraire, pour nous faire croire que les colonies sont parties d'une contrée centrale dans des directions divergentes. Dans cette supposition, les distances que les colons ont eues à parcourir jusqu'à leur établissement définitif, deviennent moins grandes, les changemens de climats auxquels ils s'exposaient, moins brusques; et plusieurs peuples émigrés auront sans doute fait un échange avantageux par rapport à la fertilité du sol et à la température de l'air. Et cette contrée centrale, où pourrions-nous la chercher, si ce n'est dans l'intérieur du grand continent, aux environs et à l'orient de la mer Caspienne? On n'objectera pas que ce pays est occupé aujourd'hui par des peuples de races différentes; à combien de pays n'est-il pas arrivé de changer totalement d'habitans? La féconde mère-patrie de tant d'essaims de colons, dispersés au loin, pouvait être redevenue déserte précisément à cause de cela. On n'objectera pas non plus les déserts dont sont entrecoupées, dans la Transoxiane, les

rieuses entre les origines auxquelles prétendent les Mongols, les Chinois et les Indiens. W. Jones, Wilfort, etc., avaient déjà reconnu la ressemblance des mythologies hindoues, grecques, scandinaves et égyptiennes; le col. Tod a completé cette preuve de l'unité originaire de tous les peuples. V. pour plus de details *le 7e disc.* de M. Wiseman.

portions fertiles, encore très-belles. Il est probable que, depuis le commencement de l'histoire, la nature du pays a changé, qu'il était anciennement plus favorable à la culture et à la population. Plusieurs voyageurs ont remarqué le dessèchement des eaux qui le fertilisaient jadis. Les plus anciens témoignages nous indiquent la Bactriane comme le siége d'une haute civilisation. Dans mon hypothèse, les ancêtres des Persans et des Hindous auraient donc émigré de là vers le sud-ouest et le sud-est ; ceux des peuples Européens vers l'occident et le nord [1]. »

Enfin M. Guigniaut, adoptant l'opinion de Heeren, fait descendre lentement du nord au sud les populations conquérantes et civilisatrices qui ont, suivant lui, formé les trois castes supérieures [2] des Brahmanes, des Kchatryas et des Vaisyas.

Il est vrai que ces savans placent antérieurement dans la péninsule en-deçà du Gange des peuples aborigènes, mais ils ne les considèrent que comme des tribus sauvages, comme des chasseurs errant dans les forêts ; en un mot ils nous les représentent précisément dans l'état où durent tomber la plupart des familles qui s'éparpillèrent isolément à travers le monde, aussitôt après le déluge, tandis que les populations qui restèrent concentrées autour du berceau de l'humanité, et y formèrent lentement des sociétés compactes et fortement constituées, durent atteindre en peu de tems un haut degré de civilisation, et devinrent nécessairement conquérantes, du jour où l'excès de la population les força d'émigrer dans toutes les directions.

En résumé, point d'histoire dans l'Inde, mais seulement de la mythologie et de la métaphysique, un immense chaos où flottent pêle-mêle des systèmes et des fables, sans cohésion, sans suite, sans date même relative ; — des rêveries géographiques et chronologiques qui se détruisent les unes les autres, et où respire le plus incroyable mépris pour la réalité, pour

[1] *De l'origine des Hindous*, par A. W. de Schlegel, *Mem.* lu à la soc. Roy. de litt. de Lond., le 20 novembre 1833, inséré dans les *Transact. of the Roy. soc. of litt.* vol. II, part. II, 1834, et dans la *biblioth. univ. de Genève*, 1835, p. 240. 241.

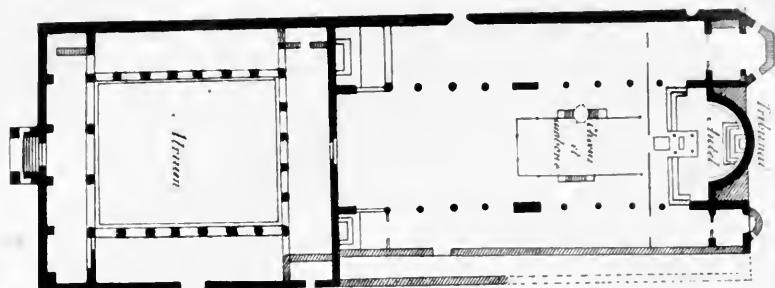
[2] *Notes sur Creuzer*, p. 587.

la possibilité, pour la vraisemblance; — tel est le fonds sur lequel nos savans indianistes ont construit leurs théories historiques; et cependant, malgré leur enthousiasme pour les choses indiennes, et leur indifférence pour nos traditions sacrées, tous s'arrêtent dans leurs conjectures à une époque bien postérieure au déluge; et, loin de nous présenter l'Hindoustan comme le berceau de l'humanité, ils nous montrent ses populations venant précisément des contrées, où, suivant la Genèse, durent se former les premières sociétés après la grande catastrophe qui renouvela le genre humain.

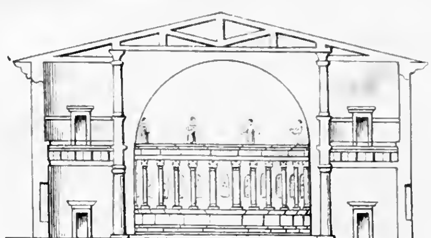
Dans un prochain article nous examinerons plus particulièrement l'histoire religieuse de l'Inde.

L'abbé de V....





Saint Clement de Rome



Tribunal de la Basilique Profane d'après Vitruve



Basilique profane d'après Vitruve

a.) Escaliers pour monter aux Galeries qui règnent sur les nefs latérales

Lith. de l'Inst. Roy. des Sourds-m.

Antiquités ecclésiastiques.

IDÉE D'UNE BASILIQUE CHRÉTIENNE

DES PREMIERS SIÈCLES,

Pour servir de supplément à l'article inséré par M. Guénebault, dans les *Annales de Philosophie chrétienne*.

Deuxième Article [1].

Vestibule de la basilique, ses diverses parties et leur destination. — Nefs et places des laïques. — Ambon et place du *chœur*. — *Solea*. — *Sanctuaire* : autel et prothèse. — Abside et trône de l'évêque. — *Pastophoria*, oratoire et *baptistère*. — Conclusion.

Le plan de Saint-Clément de Rome, que nous donnons ici, rendra plus intelligible ce que nous avons dit du portique (*impluvium*), et nous aurons occasion d'y recourir encore dans la suite. Quant à celui de la basilique profane que nous publions également, tel que le trace Vitruve, c'est ici seulement qu'il commence à nous donner quelque lumière, lorsqu'il s'agit du *vaisseau* de l'église et non plus de l'enceinte extérieure.

Pour revenir au type de *Sarnelli* [2], nous avons à débuter ici par un aveu de notre insuffisance à tout éclaircir. Les Lions sculptés sous les deux jambages de la porte (n° 8) n'offrent point de difficulté. Si la trace s'en est perdue dans nos églises actuelles, nous savons que ces figures furent fréquemment adoptées pour marquer, dit-on, la diligence des pasteurs qui veillent sur le bercail de Jésus-Christ [3] ; et S. Charles Borro-

[1] Voir le 1er art. dans le N° 113, ci-dessus, p. 344.

[2] Voir le plan de Sarnelli, dans le N° précédent, p. 346, et de plus le plan donné dans le N° 102, t. xvii, p. 419.

[3] On a donné pour cause à l'adoption de ce symbole, que le lion, dor-

mée, si zélé pour conserver ou remettre en vigueur les usages antiques, recommande dans ses *Instructions* que l'on ait soin de reproduire ces sculptures quand on élèvera des églises. Mais, ce qui est propre à causer quelque embarras, c'est la description du *vestibule* (*narthex*, *ferula*, etc.). Faut-il en faire un appendice antérieur (*πρόδρομος*, *prodromus*) de la basilique? ou bien ne doit-on y voir que le bas des nefs, et le comprendre ainsi dans le corps de l'église? Faute de pouvoir trancher bien nettement cette difficulté, parlons d'abord des portes extérieures, sauf à leur assigner plus tard une place plus reculée. La forme carrée (parallélogrammatique) y était consacrée, et S. Charles Borromée le rappelle également dans ses *Instructions*. Quant à leur nombre sur le front de l'église (sans parler des portes latérales), il était communément reglé sur celui des nefs; mais lorsqu'il n'y avait qu'une seule nef, on pratiquait néanmoins plusieurs portes (au moins trois), afin que les hommes et les femmes n'eussent point une entrée ni une issue commune. Ce n'est guère qu'au moyen-âge qu'on trouve des églises avec une porte unique, comme par exemple à Monza.

Nous voici à l'endroit difficile, le *narthex* (n° 10), ou *vestibule* [1]. Etait-ce un portique transversal devant la façade de l'é-

mant les yeux ouverts était le symbole de la vigilance (voyez Sarnelli, etc.) Mais comme cet animal dort réellement à la maniere des autres animaux, il faudrait se contenter de dire qu'il a le sommeil tres-léger.

D'autres auteurs veulent que les lions figurent l'orgueil du siècle et la puissance du prince des ténèbres, domptés par l'Eglise; peut-être aussi a-t-on songé à rappeler ainsi la force inébranlable promise par Jésus-Christ à son Eglise; d'autant que le mot *portes*, dans l'Ecriture sainte, est souvent employé pour marquer ce qu'il y a de plus fort. Si quelqu'un prétend y trouver une allusion au trône de Salomon (III. *Reg*. x. 18.), je ne m'y oppose point; mais je n'ai rencontré ces deux dernieres interprétations dans aucun auteur ancien. Voyez Durand, *Rationale*, lib. 1, cap. 3.

[1] Le mot *narthex*, que Morin considere comme moderne, se trouve néanmoins dans les *constitutions apostoliques* d'apres lesquelles nous l'avons cité § 4. Quant à la signification de ce mot, elle a éte entendue en bien des manières, selon qu'on s'inspirait de l'étymologie ou de l'histoire. Le fait est que cette expression fut adoptée dès l'antiquité, pour désigner un espace sensiblement plus long que large.

glise, et séparé du lieu de l'assemblée par les portes de la basilique? ou seulement une distinction purement nominale, indiquant dans l'intérieur de la basilique elle-même, la partie que ne pouvaient point franchir les cathécumènes et les pénitens des premiers degrés? Je crois que la difficulté d'accorder les différens auteurs sur ce sujet, vient tout simplement de ce qu'ils décrivent souvent, ou désignent des choses différentes. On en trouve qui comptent deux narthex, d'autres qui en portent le nombre jusqu'à quatre [1]; il en est qui parlent d'un narthex extérieur (*atrium*), et d'un autre intérieur (le *vestibule*, *etc.*). Ailleurs vous croiriez que les cathécumènes occupaient des travées ou galeries au-dessus des nefs [2], etc.

Pour ne pas imposer violemment une convergence arbitraire à des textes qui divergent réellement, il semble que les anciennes basiliques au grand complet, ne doivent point être associées à celles qui furent construites sans tant d'exigences, ou même sous l'influence d'une liturgie modifiée. Ce qui ferait croire que le narthex fut quelquefois considéré comme n'étant qu'une construction adjacente à la basilique, et bien distincte, c'est qu'on le trouve parfois surmonté d'une bibliothèque et d'appartemens séparés [3]. Or, il faut que ces appartemens supérieurs (*κατηχούμενα*, *cenacula*, etc.), destinés sans doute à linstruction privée des cathécumènes (et probablement aussi aux écoles) [4], remontassent à une antiquité assez reculée,

[1] Goar, *not. in ordin. S. minister.* passim. Selvaggio, *Antiquitat. christian.* lib. II.

[2] Léon, *novelle* 73. etc.

[3] Ainsi à la grande laure de S. Athanase dans la presqu'île du mont Athos, et au monastere de Vatopédio. Je sais que Jean Comnène et sa *description du mont Athos*, sont d'un tems fort rapproché de nous; mais les Grecs, et leurs moines surtout, se piquent d'un véritable rigorisme en fait de formes consacrées. En France le monastere de S. Leu d'Esserent (pres de Chantilly) avait sa bibliotheque placée d'une manière assez semblable.

[4] Encore une fois, il est quantité de choses qui ne peuvent etre qu'indiquées ici; autrement il faudrait faire un véritable *mémoire*. Et, bien que nous n'y renoncions point, ce n'est pas ce que nous nous proposons en traçant cette esquisse.

puisqu'ils communiquèrent leur nom aux travées ou galeries supérieures.

Dans ce système, ceux qui étaient admis à la première partie de l'office divin sans pouvoir assister à la *messe* proprement dite (infidèles, juifs, cathécumènes, pénitens de la classe des écoutans), auraient occupé le vestibule, et il faut supposer qu'ils entendissent les instructions au moyen des portes qu'on aurait tenues ouvertes, tandis que le sanctuaire restait fermé et dérobé à la vue de ces *profanes*, par les rideaux qui le voilaient. C'est ainsi que paraît l'entendre M. Nibby dans sa dissertation déjà citée, *sur la forme des anciennes églises*. Quoique je sois assez porté à embrasser cette opinion, je n'en dissimulerai pas les difficultés quand nous en serons venus à la manière dont se faisaient les instructions ou prédications publiques; en tout cas, il faudrait placer dans l'intérieur de la basilique, même dans ce système, les énergumènes et les *prosternés* [1].

L'autre système pourrait avoir été aussi ancien que celui-ci, et adopté dans les basiliques construites sur un plan moins vaste et moins développé. Les infidèles, juifs, hérétiques [2], ca-

[1] Nous avons fait remarquer (§ 4) les expressions employées pour cette classe par saint Basile.—Voyez Schweitzer, au mot ὑποπίπτω ; Zonaras paraît faire mention d'une distinction spéciale pour eux : « Ils prient, dit- »il, *avec les fidèles, et dans l'intérieur* ; mais ils sortent avec les catéchu- »mènes. » Et Schweitzer fait très-bien remarquer, que s'ils paraissent quelquefois confondus avec les catéchumènes, etc., c'est pour le tems et non pour le lieu de leur admission. Dans cette hypothèse, on voit une graduation bien plus marquée pour les divers ordres d'épreuves ; et c'est une nouvelle probabilité en sa faveur.

[2] Mais en adoptant ce système, il faudrait expliquer le 6e canon du 1er concile de Laodicée et le 72e du concile de Carthage, qui défendent qu'on souffre un hérétique *dans* l'église; ou du moins nous y trouverions une nouvelle preuve du soin avec lequel il faut se garder de fonder l'existence d'un usage général sur une disposition d'un ou même de plusieurs conciles particuliers, sans un sérieux examen. Car le 84e canon du même concile 4e de Carthage, ordonne aux évèques d'admettre même les hérétiques et les infidèles à la partie de la messe où les catéchumènes peuvent assister. D'autres conciles d'occident font la même recommandation, et elle a été consacrée par le droit canon. Gratien, *can. episcopus nullum*, dist. 1.

thécumènes, *écoutans*, prosternés, auraient été admis entre la *grande porte* (*porta major*, *μεγαλαι πυλαι*) et la *belle porte* (*porta speciosa*, *ωραιαι πυλαι*)[1]. Là, ils assistaient à la *messe des cathécumènes*, c'est-à-dire, jusqu'au moment où les instructions étant terminées, on ne souffrait plus dans l'église que les fidèles proprement dits. Congédiés à haute voix par le diacre, ils se retiraient dans l'ordre de la proclamation, et il ne restait plus d'autres pénitens que les *consistans* ou *admis*[2]; ceux-ci participaient à l'assemblée, mais non à la communion, et par conséquent point à l'oblation non plus. Les énergumènes[3], également admis jusque vers le moment de l'offertoire, étaient alors congédiés avec les autres. Parmi tous ceux qui n'étaient admis qu'à la première partie de l'office divin, il n'y avait de distinction, que pour les énergumènes, les *prosternés* (*ὑποπιπτοντες*, *γονυκλινοντες*, *prostrati*) et les *cathécumènes avancés* (*competentes*, *illuminandi*), c'est-à-dire, disposés prochainement à la réception du baptême; ceux-là, placés en avant des autres, étaient les derniers éconduits.

Goar, qui avait passé plusieurs années parmi les Grecs, nous apprend que ce dernier système est encore représenté chez eux par plusieurs coutumes qui le rappellent. Ainsi, dans les monastères, une partie de l'office se récite au bas de l'église; et durant ce tems, toute communication est fermée entre cette espèce de narthex et le reste du vaisseau. Après quoi ils prennent place au chœur pour la célébration de la messe et la récitation de Laudes et de Vêpres[4]. Du reste ce narthex inté-

[1] Quant aux *pleurans* (*flentes*) il n'y avait pour eux nulle place dans l'assemblée, pas même avec les infideles. Ils étaient réellement *excommuniés*, et faisaient partie des *hivernans* pour ainsi parler (*hyemantes*, *χειμαζοντες*).

[2] Je ne parle point des *communians*, ou pénitens encore distingués du reste des fidèles, quoique déjà reçus à la communion. Plusieurs auteurs n'en font nulle mention; et cette classe était moins un degré de penitence, qu'un premier degré de réintégration. Voyez sur ces proclamations dimissoires, les *Constitutions apostoliques*, liv. VIII, ch. 5. 6. 7, et 9.

[3] Sur les énergumènes, voyez le 4e concile de Carthage (398), *can.* 90-91, 92. et Schweitzer (Suicerus), *Thesaur. ecclesiastic.*

[4] Goar, *loc. cit.*

rieur y est muré, ne communiquant que par des portes avec l'église [1]. En outre, Goar fait remarquer que malgré cela, les moines ont toujours un autre narthex extérieur, comme si celui de l'intérieur n'était qu'un adoucissement à l'ancienne discipline; de la sorte, il demeurerait toujours vrai que la séparation était entièrement établie entre le narthex et les nefs.

Dans les églises grecques publiques, rien ne rappelle aujourd'hui le narthex, dit Goar, si ce n'est parfois la division établie au bas de la nef pour séparer les hommes d'avec les femmes.

Voilà tout ce que je puis dire de plus précis sur cette partie de la basilique qui correspondait au vestibule des maisons anciennes. Je ne parle point du baptistère, parce que, s'y trouvant quelquefois, il était souvent dans un bâtiment séparé. Mais, quoi qu'il en soit de la manière dont il faut entendre le narthex, le plus grand embarras qui résulte de nos doutes, serait de déterminer si la *grande porte* doit être placée en avant ou en arrière des nouveaux cathécumènes et des premiers pénitens. Le reste est plus aisé à décrire, sauf certaines particularités seulement, qui nous causeront bien encore çà et là quelque embarras.

VI. Le vaisseau de la basilique (*aula*, *ναός*, *ecclesiæ navis*, etc.) paraît avoir été communément divisé en trois nefs dans le sens de sa longueur, par deux rangs de colonnes; quelques-unes eurent jusqu'à cinq nefs avec quatre rangs de colonnes, quoique peut-être point dès l'origine; et enfin, il en est qui n'avaient dans le sens de la longueur aucune subdivision architectonique. Tels sont presque tous les plans indiqués par Goar.

On a vu dans les textes cités des *Constitutions apostoliques*, que dès l'entrée, les deux sexes étaient séparés, sous l'inspection des surveillans principaux [2]. Cette séparation était postérieure aux tems apostoliques, comme le fait remarquer saint Chrysostome [3], et paraît avoir été portée ensuite au plus haut

[1] De même dans le plan donné par Allacci et qui est rapporté par Bingham.

[2] Voyez encore *Const. apost.* lib. VIII, cap. XI.

[3] S. Chrys. *Homil.* 73 (al. 74) *in Matthæum*. op. t. VII. p. 712. On sait

degré par l'Eglise d'Orient. On imagina d'abord des cloisons à hauteur d'appui, surmontées souvent de rideaux. S. Charles Borromée s'efforce en plus d'un endroit, de faire revivre cet ancien usage, et il exige que cette cloison soit haute de deux coudées pour le moins. Mais les Grecs ont le plus souvent exagéré cette ancienne précaution, en reléguant les femmes dans des travées ou galeries supérieures (*gynécée*, *solaria*, *ὑπερῷα*, *κατηχούμενα*). Cette mesure à peu près encore générale aujourd'hui dans les grandes villes, remonte au moins à l'époque de S. Grégoire de Nazianze [1]. Dans l'Eglise latine, l'usage de ces galeries ou tribunes supérieures, ne parait pas avoir jamais été fort répandu, quoiqu'on en trouve des traces, par exemple à Rome dans l'église de *Sainte-Agnès-hors-des-murs* [2], et dans celle de *Saint-Laurent-in-agro-Verano*. Dans cette dernière église l'ancienne nef qui sert aujourd'hui de sanctuaire, conserve la trace du gynécée; mais à Saint Clément, rien n'indique chose pareille, et M. Alexandre Lenoir s'est trop avancé, quand il parait en faire un usage général, même en Occident [3].

En Grèce, quand les églises n'ont point de travées, les femmes sont le plus souvent placées dans le lieu qui correspond au

que le recueil qui porte le nom de *Constitutions apostoliques*, est postérieur aux tems apostoliques.

[1] Voyez son poeme intitulé *Somnium de Anastasia*. Cependant S. Jean Chrysostome semble ne parler que de cloisons en bois, mais peut-être fait-il allusion aux espèces de *jalousies* ou de *grillages* qui masquaient les travées. Voyez Métaphraste, *ap. Baron.*, A. 57. n° 126. Du reste il est fort possible que ces deux genres de séparation existassent simultanément à Constantinople dans diverses églises.

[2] Nibby, *loc. cit.*

[3] *Instruction du comité des arts*, 1839. Il ajoute, il est vrai, à quelques pages de là, que les exemples en sont très-rares; et je crois qu'il aurait pu modifier également ce qu'il dit des *absides latérales*. Quant à ce qu'il ajoute, qu'on ne parvenait aux travées que par des portes extérieures, je le croirais volontiers, surtout s'il en donnait des preuves. Mais en fait d'études historiques, j'avoue que j'éprouve une extrême répugnance à me décider sur l'affirmation pure et simple d'un écrivain, lorsqu'il écrit à distance des tems et des lieux dont il s'agit.

narthex des églises monastiques dont il a été parlé tout-à-l'heure. Cette coutume observée dans quelques provinces de France (sauf la muraille qui sépare tout-à-fait ce lieu chez les Grecs), a pour inconvénient d'obliger les femmes à traverser la réunion des hommes quand elles veulent communier; et il en est plus d'une que cette considération éloigne de la sainte-table, ou dont elle maintient en quelque sorte la répugnance, en leur fournissant un prétexte assez plausible. Mais en Grèce, outre la muraille dont nous parlions, la séparation est encore rendue plus sensible par la différence des portes assignées aux deux sexes. D'après les plans de Goar, la porte de la façade est pour les femmes, et les hommes entrent par la porte latérale. Dans un autre plan (des églises les plus simples), où l'église n'a qu'une seule entrée commune aux deux sexes, elle est sur le côté droit (à droite des fidèles assemblés), sans qu'il y ait du reste changement pour la distribution intérieure. Cette entrée placée vers le bas de l'église, près du narthex sans clôture, conduit les femmes presque immédiatement dans leur quartier, par le bas de celui qu'occupent les hommes.

Un autre plan de Goar nous ramène à la coutume qui était la plus générale de l'Eglise latine; la nef de gauche (à gauche des fidèles assemblés), séparée du reste de l'édifice, et ayant une porte latérale, forme le gynécée; le reste est occupé par les hommes. En Occident donc, la coutume encore attestée au moyen-âge par Amalaire [1] et par Durand, et maintenue aujourd'hui même en une foule d'endroits, c'était que les hommes prissent place à droite, c'est-à-dire, au midi dans les églises orientées exactement, et les femmes à gauche ou au nord. Les *Constitutions apostoliques* paraissent n'avoir eu en vue que cette espèce de séparation; mais elles indiquent encore comme mesure à maintenir lorsqu'il se pourra, la subdivision de chaque quartier d'après l'âge ou le genre de vie. Du côté du sud (dans l'hypothèse de l'orientation exacte), les premiers rangs près du sanctuaire étaient d'abord réservés aux moi-

[1] Voyez Sarnelli, Pellicia, Lupi (*dissertation* adressée à Gori, n° 12), D. Gerbert, *vetus liturgia alemannica.*

nes [1]. A Rome, on y admit aussi les personnages de distinction (*patriciens*, etc.), d'où vient le nom de *senatorium* donné à cet endroit. Au nord (à gauche), les vierges consacrées à Dieu avec les femmes avancées en âge, occupaient le *matronæum*, vis-à-vis du *senatorium* [2]. Les jeunes gens avaient une place particulière dans la nef du milieu près du sanctuaire. Il est plus à propos de n'en parler que lorsqu'il s'agira de l'*ambon* et de la *solea*.

Les fidèles s'asséyaient-ils dans l'église? Nous en avons déjà dit un mot, mais c'est ici l'occasion d'en parler [3]. Les *Constitutions apostoliques* supposent que durant une partie de l'office, l'assemblée était assise; et quoique plusieurs passages d'anciens écrivains ecclésiastiques [4] donnent à croire que le peuple écoutait debout la parole de Dieu, d'autres indiquent tout le contraire [5]; saint Augustin l'affirme positivement pour les églises d'Italie dont il connaissait font bien les usages, et dont il loue la coutume en cela.

VII. *L'ambon* (*βῆμα*, *πύργος*, *pulpitum*, *suggestus*, *gradus*, *auditorium*, *ostensorium*, etc.) ne nous causera guères moins d'embarras que le narthex. Morin, toujours un peu tranchant, y voit tout simplement une sorte de chaire placée au même endroit que les chaires actuelles; l'affirmer était facile, mais en donner la preuve eût été plus malaisé; le fait est que la place, la forme et le nombre des ambons varient beaucoup trop pour que quelques mots puissent en donner une idée bien exacte. Que l'ambon ait généralement servi à chanter l'Evangile et les

[1] Voyez Pellicia, Sarnelli, etc.

[2] Plusieurs passages des écrivains ecclésiastiques, à ce sujet, sont rapportés par les auteurs que je viens d'indiquer. Comme je ne veux rien citer que je n'aie vu de mes yeux, et que plusieurs de ces écrivains ne sont point à ma disposition, je renvoie à ces compilateurs laborieux, qui ne laissent pas de faire autorité.

[3] Nous ne ferons du reste qu'indiquer encore cette question, et seulement pour montrer qu'elle ne doit point être décidée en quelques mots.

[4] Voyez Ferrari, *de ritu sacrarum veteris ecclesiæ concionum*, lib. II, c. 21. Goar. *loc. cit.*

[5] Ferrari, *loc. cit.* Synesius, *ep.* 67, parle des [illegible].

leçons de l'Ecriture-Sainte, c'est ce qui est reconnu, sans qu'il faille multiplier les citations pour le démontrer [1]. Entendu de cette façon, on le trouve indiqué comme placé au milieu de l'Eglise; mais faut-il en conclure qu'il occupât précisément le point central, ou seulement qu'il fût placé de côté dans la nef du milieu? l'une et l'autre indication peut s'appuyer sur d'anciens textes, et plusieurs fois elles se vérifièrent toutes deux en même tems. Lorsque plusieurs ambons s'élevaient dans une même église, il s'en trouvait jusqu'à trois, l'un pour la récitation des Prophéties et de l'*Ancien-Testament*; un second, communément à gauche de la nef (au sud dans les églises orientées) pour l'*épître*, et le troisième à droite pour l'*évangile*. Quand il ne s'en trouvait qu'un, la distinction des fonctions y était signalée extérieurement par le cérémonial. L'épitre se lisait sur un degré moins élevé, et le visage tourné vers l'autel, tandis que le plateau supérieur était réservé pour le diacre lisant l'évangile, le visage tourné vers le côté des hommes [2]; un chandelier qui se voit dans plusieurs ambons, pourrait bien avoir été destiné plutôt au flambeau ordinaire de l'évangile qu'au cierge pascal [3].

Lorsque le concile de Laodicée [4] parle de l'*ambon*, il y place les chantres, et nous donne lieu de reconnaître que ce mot indiquait souvent tout l'espace occupé par le clergé des ordres inférieurs [5]. C'était donc le chœur proprement dit, et c'est ce qui explique pourquoi S. Grégoire de Nazianze l'appelle le

[1] On peut voir du reste à ce sujet, S. Cyprien, *ep.* 33, 34.— Sozomène. *H. E.* lib. VIII, c. 5, IX, 2.— Goar, *loc. cit.* passim.— Thiers, *sur les jubés.* etc. etc.

[2] Sarnelli, Binterim. Je regrette de ne pouvoir citer ce dernier auteur que de mémoire. N'ayant plus entre les mains son bel ouvrage *sur les antiquités ecclésiastiques* que j'ai seulement parcouru il y a plusieurs années, je suis obligé de supprimer d'importans détails où la science si orthodoxe de cet homme distingué, m'eût été d'un grand secours.

[3] Sarnelli, *basilicographia.*

[4] *Can.* 15.

[5] Voyez Cabassut, *dissertation sur la forme des églises*. etc. dans *sa notice des conciles.*

grand Bema, par opposition à l'ἱερὸν βῆμα, qui était le *sanctuaire* [1]; ce fait est confirmé, non-seulement par Goar, mais par ce qui nous reste d'anciennes basiliques à Rome. A S.-Clément, l'enceinte du chœur subsiste encore dans la nef centrale, avec ses ambons et les siéges pour les chantres. A Sainte-Marie-*in-cosmedin*, où le *jubé* seul (l'*ambon* proprement dit) s'est conservé, on reconnaît encore l'emplacement du chœur, à la différence de niveau dans cette partie de l'église [2].

On comprend dès-lors comment l'*ambon* pouvait avoir une entrée assez considérable, pour qu'elle eût un nom parmi les portes de la basilique (*porta speciosa*) [3]. Le *jubé* pouvait d'ailleurs occuper à-peu-près le point central de la nef principale, s'il était placé à l'entrée du chœur, comme on le voit encore dans plusieurs églises; et les pénitens de la classe des *prosternes* et des *consistans*, auront pu être placés, soit devant la grande porte du chœur, soit autour de l'enceinte qui l'entourait [4]; lorsque cette enceinte, comme à Saint-Clément, n'atteignait pas les nefs latérales. Les enfans, que nous trouvons placés entre le chœur et le sanctuaire [5], pourraient bien avoir rempli là le rôle des *enfans de chœur*, d'autant que la plus ancienne

[1] Greg. Naz. *or.* 4 (*in Julianum*) n° 97. Je ne sais pourquoi les bénédictins ont conservé la version : *magni sacrarii honore auctus* (τῆς τοῦ μεγάλου βήματος ἠξιωμένος τιμῆς); il semble que d'après le contexte surtout, cette phrase ne pouvait être prise que comme développement de la précédente, où ayant dit que Julien avait été lecteur, il ajoutait tout naturellement qu'*il avait siégé dans le chœur parmi les clercs*.

[2] Nibby. *loc. cit.* Voir aussi Sarnelli sur ce sujet.

[3] On la trouve nommée çà et là *porta regia* (βασιλικὴ πύλη). Cette expression pourrait avoir pour origine, l'usage byzantin de couronner les empereurs dans le chœur (voyez Thiers, ch. 16) Du reste Goar fait remarquer que ce nom *porte royale* se donne également à l'entrée du sanctuaire. Et Jean diacre, cité par Mazzocchi (ap. Selvaggio), nomme *regiolæ* les petites portes d'argent qui s'ouvraient sur le tombeau de S. Janvier, pour permettre l'introduction des linges que l'on voulait faire toucher a ses reliques. Voyez Selvaggio. *lib.* II, p. 1, cap. 2, § 4.

[4] Nibby.

[5] *Constitut. apostoliq.* lib. VIII, cap. XI., Jean Moschus. *Pré spirituel* c. 196.

hymne grecque connue, semble spécialement destinée à être chantée par les enfans [1].

Thiers, qui avait étudié asssez sérieusement ces sortes de questions [2], a néanmoins confondu entièrement le *chœur* avec le *sanctuaire*. Quelques passages empruntés au moyen-âge, semblent, il est vrai, prêter à cette confusion; mais les écrivains ecclésiastiques les plus anciens, s'accordent à n'admettre dans le sanctuaire que les prêtres et les diacres [3]. Encore est-il douteux que l'évêque lui-même fût toujours dans le sanctuaire hors du tems de la messe; alors il s'y trouvait comme célébrant; mais durant les autres offices, Goar avait vu les évêques grecs siéger comme les abbés [4] à l'extrémité du chœur la plus voisine du sanctuaire, du côté du midi (à droite). Les diacres, comme ses ministres immédiats, prenaient place du même côté que lui; les prêtres occupaient les siéges de la gauche, l'archiprêtre vis-à-vis de l'évêque, et les autres à la droite de celui-ci; mais comme la place d'honneur accordée aux diacres près de l'évêque, leur avait donné lieu de s'en faire accroire, on régla dans l'Eglise latine [5] qu'ils siégeraient de part et d'autre après les prêtres.

VIII. Entre le chœur et le sanctuaire, dans plusieurs basiliques, se trouvait le *Solea* (σωλεας, σωλευς, σολειον, σολιοι, etc.) large degré qui formait comme un lieu de pause, ou un seuil à l'entrée du sanctuaire [6]. Là se tenaient les enfans dont nous avons parlé tout-à-l'heure; et les fidèles ne pouvant pénétrer

1 Clément d'Alexandrie, à la fin du *pédagogue*.

2 *Dissertation sur les jubés, les chœurs et les autels.*

3 Sarnelli, Beveridge, etc. Aussi le droit canon distingue-t-il deux *chœurs*, comme pour obvier à cette confusion. Gratien, *dist.* 93. c. *nonnulli* (20). Voyez aussi Durand, *Rationale*. lib. I, cap. I, *passim*. — Durand explique aussi dans ce sens le canon du concile de Mayence : « pars quæ *cancellis dividitur ab altari.* »

4 Goar, op. cit.

5 Gratien, *loc. cit.* (*Concil. Tolet.* IV.)

6 Voyez Beveridge. Goar et Allacci. *De solea veteris ecclesiæ.* Si j'avais pu consulter l'ouvrage de ce dernier : *De nartece*, j'y aurais peut-être trouvé de quoi résoudre mes doutes au sujet de la partie occupée par les pénitens dans l'église.

au-delà ; c'était comme le terme des pélerinages entrepris pour vénérer les reliques déposées sous l'autel. De là l'expression : *ad limina martyrum*, (apostolorum, etc.) *proficisci*, etc., *se prosterner sur le seuil des apôtres ou des martyrs* [1]. Par respect pour ce lieu, on y prodigua les matières les plus précieuses.

Il semble qu'une des causes qui ont le plus embrouillé la discussion sur la *solea*, ce soit l'adoption de ce même mot pour désigner peut-être l'*iconostase*, c'est-à-dire les images représentées au-dessus de la balustrade du sanctuaire [2]. Allacci surtout, par les textes nombreux qu'il rapporte, donne lieu de supposer cette confusion ; pour lui, il croit que le sens du mot *solea*, tel que nous l'avons indiqué, est postérieur à l'autre.

Quoi qu'il en soit, les variations bizarres que subit ce mot sous la plume des écrivains grecs, annoncent assez qu'il était d'origine étrangère ; aussi, plusieurs auteurs pensent en trouver l'étymologie dans le mot latin *solium*, à cause du *trône* des empereurs qui y était placé. Sans discuter cette assertion, insistons seulement sur le fait de la place occupée par les princes. Nicéphore Calliste et autres [3], rapportent que Théodose, accoutumé à être reçu dans le sanctuaire par le patriarche de Constantinople, en fut éconduit à Milan par S. Ambroise. Le saint évêque dès lors, pour accorder quelque chose à la dignité du prince sans l'égaler au sacerdoce, régla que l'empereur siége-

[1] Voyez Grégoire de Tours, *miracul. S. Martini*, lib. IV, c. 14. « ... ut » basilicæ S. Martini limina oscularetur... efflagitat...; *ante pedes sancti* » *foris sepulcrum*, filium devotus exposuit (*pater*). » Voir Macri, au mot *confessio*.

[2] Il sera question de *l'iconostase* quand nous parlerons du sanctuaire.

[3] Niceph. *H. E.* XII, 41.—Théodoret, *H. E.* v. 17.—Sozomene, VII, 24. Du reste l'église de Constantinople ne pouvait avoir admis les princes dans le sanctuaire que par abus, puisque Julien l'Apostat, s'efforçant de copier les chrétiens dans sa lettre au souverain pontife de Galatie (Nicéphore, x. 22. Sozomène, v. 15), lui recommandait de ne pas souffrir qu'un homme public se distinguât du simple particulier dans le temple. La conduite de Constantin à Nicée (Thodoret, I. 7.) montre également qu'alors cette condescendance n'avait point encore prescrit.

rait en dehors du sanctuaire, près de la balustrade; de cette sorte il était désormais distingué de tous les autres laïques, mais non assimilé aux ministres de l'autel. Théodose, charmé de la sainte liberté d'Ambroise, refusa dans la suite d'user de la liberté que lui accordait la liturgie de Constantinople, et observa même en Orient ce qu'avait réglé à Milan le saint évêque.

IX. Le sanctuaire (*secretarium*, *sacrarium*, *cancellus*, *presbyterium*, *ἱερον βημα*, *ἱερατειον*, *θυσιαστηριον*, *θυσιαστηριον*, etc.) élevé au-dessus de tout le sol de la basilique, était fermé vers la nef par une balustrade (*cancelli*, etc.) que surmonte ordinairement l'*iconostase* [1], dans l'Eglise grecque. Cette *iconostase* ou cloison du sanctuaire, composée de colonnes, d'images peintes, etc., s'élève sur la balustrade proprement dite, et dérobe la vue du sanctuaire, où le regard ne pénètre que par les portes. Elle semble avoir été remplacée autrefois, et communément en Occident, par des tapisseries ou voiles suspendues (*παραπετασματα αμφιθυρα*, *aulæa*; etc.) qui couvraient même l'entrée jusqu'à ce que les cathécumènes et les pénitens fussent congédiés [2].

En dedans du sanctuaire, près de la balustrade, se tenaient les diacres [3]; de là le nom de *diaconicum*, donné parfois à la partie du sanctuaire la plus voisine du peuple, mais nous reviendrons sur cette expression. Les prêtres avaient leurs siéges derrière l'autel, et c'est ce qui fit donner plus spécialement au fond du sanctuaire le nom de *presbyterium*, expression également adoptée d'ailleurs pour désigner la réunion ou le *collége* des prêtres, même hors des cérémonies.

L'autel s'élevait au milieu du sanctuaire, ordinairement sur une crypte (*confessio*, *memoria*, *loculus*, *martyrum*) où était dé-

[1] Au sujet de l'*iconostase*, voyez Goar et les *notes* sur les églises de Russie, publiées dans l'*Université catholique* (1839) par M. Cyprien Robert. S. Allacci, *de solea*, n° 13, 14.

[2] Cf. Beveridge, Galliccioli : *Isagoge liturgica ad opera S. Gregorii papæ*, cap. VIII, n° 17.— Goar, etc. Cet usage paraît emprunté des basiliques profanes. Voyez S. Chrysostome, *in Matth.* homil. 56 (alias 57), n° 4, et *in 2 epist. ad Timoth. c.* 2. Homil. 5, n° 3.

[3] Goar, *passim*. Sarnelli.

posé le corps d'un saint, et qui était souvent le lieu même de son martyre. Ce sépulcre, fréquemment accompagné d'une chapelle souterraine [1], n'était quelquefois qu'une tombe placée immédiatement sous la table de l'autel [2]; dans l'un ou l'autre cas, une ouverture ordinairement pratiquée au-dessus du tombeau, servait à faire toucher aux reliques des linges (*brandea*) que les fidèles conservaient respectueusement en mémoire des corps saints [3].

L'AUTEL (*θυσιαστηριον*, *βωμος*, *ἱερα τραπεζα*, etc.) comme centre et objet principal du sanctuaire, lui a quelquefois communiqué son nom; quant à sa forme, elle a varié aussi bien que sa *matière*. M. Guénebault était donc trop exclusif quand il écrivait que la pierre seule en fut la matière constante, et la citation qu'il apportait, pour raison, n'est pas admissible comme preuve. Le texte : *sur cette pierre je bâtirai mon Eglise*, n'a été invoqué que je sache, dans aucune prescription liturgique pour cet objet; toute la tradition s'accorde à l'entendre de S. Pierre. Mais pour indiquer une convenance ou une allusion dictée par l'Ecriture-Sainte, on en avait une autre dans cette parole de S. Paul : *Petra autem erat Christus* [4]. S. Thomas et Siméon de Thessalonique s'accordent en ce point, et s'il est un symbole reçu en liturgie, c'est que l'autel figure N.-S. Jésus-Christ. Mais sans avoir besoin de recourir ni au symbolisme ni à l'Ecriture-Sainte, nous avons un témoignage suffisant

[1] Voyez la gravure de Sarnelli, *dans le premier article*, sous le chiffre 36. Dom Devert (t. III. p. 134) n'a guère fait que reproduire cette représentation, sans aucune indication d'autorités ni de monumens antiques, car cet auteur si affirmatif est extrêmement sobre de citations; et Sarnelli assez rudement traité par la *Biographie universelle*, est bien autrement instructif dans ses divers ouvrages d'antiquités ecclésiastiques. On trouvera également des citations plus concluantes dans Cancellieri, *de secretariis*, t. I. *De sacrario minori*.

[2] Plusieurs monumens le montrent, surtout au moyen-âge.

[3] Voyez la *lettre* de S. Grégoire-le-Grand à l'impératrice Constance, et les *glossaires* de Ducange.

[4] Cette observation suggérée par Benoit XIV (*de missæ sacrificio*, sect. I. cap. 2. n° 6, etc.) n'a pas échappé au traducteur italien de l'article publié par M. Guénebault.

dans les écrivains ecclésiastiques qui parlent souvent d'autels en bois et en métal [1].

Pour ce qui est de la forme de l'autel, il n'est pas exact non plus de lui donner comme patron invariable la figure d'une table, c'est-à-dire, d'en faire une sorte de plateau sur quatre pieds ou colonnes. Bien que cette disposition doive plaire beaucoup aux calvinistes, qui ne voudraient pas que Jésus-Christ eût institué dans son Église un sacrifice perpétuel, il faut en passer par ce que veut l'histoire. Or, on a quelquefois placé la table de l'autel sur une seule colonne [2]; d'autres, dans les catacombes de Rome par exemple, la posent sur deux colonnes placées aux deux extrémités. Il s'en rencontre qui sont appuyées sur cinq colonnes [3], dont quatre supportent les quatre angles de la table, et la cinquième, placée au milieu, recevait dans une petite cavité pratiquée à ce dessein, les reliques qui accompagnent toujours un autel. Dans d'autres enfin, c'est à-peu-près la forme commune aujourd'hui, c'est-à-dire, que la table est portée par une sorte de sarcophage qui est censé renfermer les dépouilles mortelles des martyrs, et qui les renferme en effet quelquefois.

L'*unité d'autel*, théorie chère aux novateurs, n'était point si sacrée aux yeux de S. Grégoire-le-Grand, lequel parle de treize autels dans une seule et même église [4], sans aucune expression

[1] Voyez par exemple Benoit XIV, *loc. cit.* Selvaggio, Galliccioli, etc. Et pour le moyen-âge la chose n'est pas douteuse; on en voit des preuves nombreuses chez Anastase et chez les historiens d'alors.

[2] Il s'en trouve de cette sorte encore aujourd'hui dans l'église de Sainte-Cécile à Rome, comme le fait observer l'article italien de la *Pragmalogia*.

[3] Tel est à Avignon celui que l'on a découvert il y a peu d'années, et que l'on croit avoir été élevé par S. Agricol. La *Pragmalogia* parle d'un autel de ce genre qui existe dans le territoire de Lucques et dont elle promettait la description.

[4] Gregor. *epist.* v, 50 (*al.* 49). On en rencontrera plusieurs exemples dans l'ouvrage italien de Nardi *sur les curés*, passim. La plupart des faits que nous indiquerons à cette occasion ont été rapportés par le recueil italien que nous venons de nommer plusieurs fois. — La rareté de la célébration de la messe a été également fort exagérée. Lorsque S. Charles (*Conc. prov. mediol.* III.), à l'imitation des conciles d'Auxerre (A. 578), etc. dé-

qui puisse y faire soupçonner de la nouveauté. Au cinquième siècle saint Ambroise parle des soldats qui, en se retirant de la basilique de Milan, embrassaient les *autels* pour annoncer la paix accordée à l'Eglise par Valentinien. A cette même époque, le pape S. Hilaire dédia trois oratoires dans le seul baptistère de Saint-Jean-de-Latran [1]. Or, il n'y a point lieu de douter que ces oratoires eussent chacun leur autel, puisque chacun d'eux avait des reliques, une confession et une croix, toutes choses qui indiquent clairement un autel, d'après Fleury lui-même, et comme l'a fait remarquer le judicieux Muzzarelli [2]. Dès le quatrième siècle, selon Anastase le bibliothécaire, on en éleva sept dans la basilique de Latran, sous Constantin, avec tout ce qu'il fallait pour célébrer sur chacun d'eux le saint sacrifice.

Mais revenons à l'autel du sanctuaire. Son orientation, comme nous l'avons dit, compensait quelquefois celle de la basilique elle-même; on en voit encore à Rome, où le prêtre célèbre le visage tourné vers le peuple, et sans se retourner, par conséquent quand il faut donner la paix ou la bénédiction aux fidèles [3]. L'autel souvent élevé au-dessus du sol même du sanctuaire, par la *confession* qu'il surmontait [4], ne paraît pas

fend de dire deux messes en un même jour sur un seul autel, il s'agit *d'abord d'un autel, et non pas d'une église*; mais en outre on voit par les paroles de ces défenses, qu'il est surtout question d'un autel où un évêque aurait célébré. Du reste cette question est trop accessoire ici pour que nous fassions autre chose que l'indiquer.

[1] Anastase, *in Hilar.*

[2] *Le bon usage de la logique en matière de religion*, opuscule 28e (tome VIII de l'édition romaine. 1807).

[3] Ainsi à S. Pierre et à S.-Jean-de-Latran (la nouvelle église), si je ne me trompe, à Sainte-Marie-Majeure, à Sainte-Marie-au-delà-du-Tibre. Pellicia qui prétend que cette manière de célébrer était générale jusqu'au 13e siècle, invoque à tort le témoignage de Durand. L'évêque de Mende (*Rationale*, v, 2.) dit tout simplement, comme je l'ai fait observer, que cette direction se donnait à l'autel dans les églises dont la porte était à l'Orient, et où les fidèles priaient par conséquent, le visage tourné vers l'Occident.

[4] Voyez la *lithographie* jointe au premier de ces articles (n° de novembre, p. 346.) sous le chiffre 36.

avoir eu d'abord de degrés [1]; cependant des autels du 4e siècle en ont un, et l'ancien usage à ce sujet, a pour monument le coutumier des ordres monastiques [2]. Vers le 10e siècle on voit par les monumens liturgiques [3] qu'à Rome l'autel avait deux degrés; le nombre de trois ne commença à prescrire qu'au 15e siècle environ, disent d'habiles liturgistes; toutefois il fallait bien qu'il remontât plus haut, pour avoir été adopté dans les *Instructions* de S. Charles Borromée [4], qui se piquait de prendre pour règle les anciennes coutumes.

La partie supérieure de l'autel formait communément une sorte de table [5], n'ayant pas encore les gradins et le retable qu'on y adopta dans la suite [6]. Mais on y élevait une croix [7], et peut-

[1] Voir Arringhi, *Roma subterranea*.

[2] Chartreux, Cisterciens; ap. Pellicia.

[3] Ordo romanus, *de missâ pontificali* (alias : *ordo processionis*), dans l'édition vénitienne de S. Grégoire t. IX. (Ordo 2, n° 5).

[4] Gavantus, v. 4. Cf. *Acta ecclesiæ mediolanensis*, p. IV. *Instructiones fabr. eccl.* lib. I, cap. XI. Dans les grandes églises S. Charles en veut cinq (y compris le marche-pied).

[5] Ce qui ne veut point dire que la primitive Eglise ne vit dans l'autel qu'une table, comme le voudraient les *réformés*. Si le mot *table* se rencontre souvent dans les anciens auteurs ecclésiastiques, c'est que durant la première crise du christianisme, où personne n'était né chrétien, il importait de ne rappeler que très-rarement les expressions profanées par le culte du démon. C'est ce que l'on fit en nommant les prêtres, les églises etc., etc.; étouffant ainsi les souvenirs de l'idolâtrie par l'adoption momentanée d'un langage nouveau. Mais dès-lors même les mots *ara*, *altare*, *sacrificium* apparaissent assez souvent pour celui qui est de bonne foi.

[6] Dans les instructions de S. Charles (*loc. cit.* cap. XIV), les gradins et retables sont interdits pour le grand autel, à moins qu'il ne soit très-peu distant du mur. D'où l'on voit que cet ornement ne fut imaginé que comme une sorte de décoration de la muraille elle-même lorsqu'on y appuyait les autels; ce qui ne se doit pratiquer, dit S. Charles, que pour les chapelles, le grand autel des églises devant toujours être séparé du mur, de manière à ce qu'on en puisse faire le tour.

[7] Cette croix, dans le plan publié par M. Guénebault, semble gravée sur l'autel. La faute en est à Voigt, qui, en ce point encore, a dénaturé le modèle (donné par Béveridge) qu'il prétend suivre. Dans l'original, la croix se dresse sur l'autel qui est dessiné avec ses quatre pieds. L'exis-

être y plaçait-on des candélabres, quoique plusieurs passages qui semblent en parler, puissent être entendus de flambeaux portés à la main ou posés sur le sol.

Au pied de l'autel, ou tout près de là, se trouvait la piscine (θαλασσα, χονειον, *lavacrum*, etc.), destinée à recevoir les eaux et les débris qui ne devaient point être traités comme choses profanes [1].

L'autel était surmonté souvent d'un ciel (*umbraculum*, *ciborium*, *tabernaculum*) soutenu par quatre colonnes; quelquefois ces colonnes reposaient sur l'autel même, et ne supportaient qu'un petit baldaquin de peu d'élévation; ailleurs elles partaient du sol, et formaient une sorte de petit temple au milieu du sanctuaire; parfois l'un et l'autre baldaquin existaient ensemble [2].

Ce que nous avons dit de la forme de l'autel donne lieu de s'informer où pouvait être conservée l'eucharistie; on la déposait, soit dans la base de la croix, à-peu-près comme dans nos tabernacles d'aujourd'hui [3], soit dans un vase qui se conservait à la sacristie [4]; d'autrefois c'était en une sorte de niche pratiquée dans la muraille ou bien au-dessus de l'autel, dans une colombe d'argent ou d'or [5]; cette dernière coutume fit donner au baldaquin le nom de *peristerium* [6], parce qu'il for-

tence de cette croix est attestée par Sozomène (II. 2), lorsqu'il raconte la vision de Probianus dans l'église dédiée à S. Michel.

Pour ce qui est du crucifix, placé par Sarnelli au-dessus du baldaquin de l'autel, il ne faut le prendre que pour une peinture tout au plus; on peut, du reste, le prendre tout simplement pour un anachronisme de l'artiste, de même que les costumes des chrétiens du 16e siècle, dont il affuble les chrétiens de ses basiliques. Nous avons laissé reproduire ces singularités comme tout le reste, parce que nous donnions son plan et non le nôtre.

[1] Goar, Durand, etc.

[2] Anastase, *Liber pontificalis*, Goar, Mazzocchi (*de cathedr. eccl. neapol.*), Grégoire de Tours, etc.

[3] *Concil. Turon.* II (A. 567), can. 3, etc.

[4] *Constitut. apostolic.* VIII, 13. Cancellieri (*op. cit.*) indique à ce sujet une foule de témoignages curieux.

[5] Galliccioli, Sarnelli, Selvaggio, etc.

[6] Voyez le *Glossaire* de Ducange. Goar n'avait plus trouvé en Grèce

mait une tente sur la colombe qui y était suspendue. Quelque chose de semblable avait lieu pour la manière de conserver le saint-chrême et les saintes-huiles dans le baptistère, etc. [1].

Pour le *service de l'autel*, une table ou crédence (*secretarium minus*, etc.) dressée dans l'endroit où se tenaient les diacres [2], peut avoir occasioné le nom de *diaconicum majus* donné à la sacristie, ainsi que nous le verrons plus tard.

De l'autre côté, c'est-à-dire à la gauche des fidèles (au nord des églises orientées exactement), une crédence semblable [3] était destinée à recevoir les offrandes des fidèles, et prit pour ce motif le nom de προθεσις, παραθραπεζον, *oblationarium*, *paratorium*, etc. [4]. Chez les Grecs, la *prothèse* avait plus d'importance que dans l'Eglise latine, à cause de l'usage qui s'y maintient encore aujourd'hui, de commencer la messe jusqu'à l'offertoire sur cette espèce de premier autel.

On retrouve les traces de ces crédences dans quelques anciennes basiliques d'Occident, comme par exemple à Rome, dans l'église des saints Nérée et Achillée.

X. Le fond du sanctuaire, ordinairement terminé en cul-de-four (muraille semi-circulaire sur laquelle la voûte s'abaisse), et nommé pour cette raison αψις, *concha*, etc., était appelé aussi *exedra*, *presbyterium*, *tribunal*, *absida gradata*, etc., parce que là siégeait l'évêque environné de ses prêtres, à-peu-près comme les magistrats du tribunal civil dans les basiliques profanes [5]. Les siéges (συνθρονον) ordinairement scellés dans la muraille et en marbre, se recouvraient d'une draperie. De là

que la réserve (αρτοφοριον) pratiquée derrière l'autel au-dessus du trône de l'évêque. Cet usage devait exister encore en Occident au 16e siècle, puisqu'un évêque, contemporain de S. Charles Borromée, en ordonna la suppression dans la Lombardie. Cf. *Acta ecclesiæ mediolan*. P. III. Decreta... Visitatoris ad v. *tabernaculum*.

[1] Goar en a donné une gravure dans sa *Basilicographie*. Allegranza cite une *custode* de ce genre en forme de globe.

[2] Voyez la *planche* du premier article, sous le chiffre 40.

[3] *Ibid.*, sous le chiffre 41.

[4] Goar, Béveridge, Selvaggio, etc.

[5] Goar, Béveridge, Pellicia, etc.

les mots : *linteatæ sedes, cathedræ velatæ* [1]. Celui de l'évêque (*thronus*, *cathedra*), élevé au fond de l'hémicycle sur trois degrés, avait à droite et à gauche ceux des prêtres (*sellæ, subsellia*, *secundæ sedes*), plus simples que le *trône*, et moins exhaussés [2] ; on en peut voir encore la forme à Rome dans l'église de Saint-Clément, et dans celle des Saints Nérée et Achillée.

Rappelons ici ce qui a déjà été observé, que le *presbyterium* ne doit point être confondu avec le chœur. S. Charles Borromée [3] dit expressément, comme Sarnelli, que l'*ancienne coutume* était de placer le chœur devant l'autel.

Le trône de l'évêque, sous l'abside, servait-il pour la prédication ? Bien entendu que, même à la messe, il n'en pouvait être ainsi pendant la présence des catéchumènes, puisque le sanctuaire demeurait voilé jusqu'à leur départ, c'est-à-dire, jusqu'à l'instant de l'offertoire [4]; mais hors de là on ne prêchait guère de l'abside, que quand l'église était assez grande pour que tout le peuple pût se grouper autour de la balustrade du sanctuaire [5], ou assez petite (comme par exemple S.-Clément de Rome) pour que la voix de l'évêque pût se faire entendre de là dans toute l'assemblée; car plusieurs expressions des écrivains ecclésiastiques donnent à penser que souvent les fidèles se tenaient à leurs places accoutumées et assis durant la prédication [6] ; mais ce qui pourrait s'accorder avec plusieurs textes rapportés par Ferrari dans les chapitres cités précédemment, et ce qui du reste est attesté par plus d'un monument, c'est qu'on prêchait souvent de l'autel [7]. Dans le fait, quand les constitutions apostoliques parlent des discours que prononçaient les prêtres l'un après l'autre dans une même cérémonie [8], per-

[1] Sarnelli, Selvaggio.

[2] Cabassut. Pellicia, Sarnelli, etc.

[3] Instructiones, *loc. cit.* cap. XII.

[4] Chrysostom. *in epist. ad Ephes.* cap. I, Homil. 3, n° 3.

[5] S. Grégoire de Nysse rapporte que, durant un de ses discours, des balustres furent renversés par les fideles, qui se pressaient pour l'entendre. Voyez Sarnelli, et Ferrari (*de ritu sacrarum ecclesiæ veteris concionum*). lib. III, cap. 3 et 5.

[6] Ferrari, *op. cit.* lib. II, cap. 17 et 21.

[7] *Id.* lib. III, cap. 7.

[8] *Constitut. apostol* lib. II, cap. 57.

sonne n'imaginera sans doute qu'ils prissent chacun à leur tour la place de l'évêque pour s'adresser à l'auditoire.

Il ne paraît pas que l'ambon servît ordinairement à cet usage, puisqu'on fait remarquer pour S. Jean Chrysostome, comme une chose extraordinaire et qui lui était propre, la coutume qu'il avait prise de prêcher dans cet endroit [1]. Quoi qu'il en soit, on comprend difficilement comment une prédication faite du sanctuaire eût pu parvenir jusqu'aux catéchumènes et autres, qui ne pouvaient dépasser les vestibules [2].

La plupart des plans d'anciennes basiliques placent comme Béveridge, les deux tables ou crédences dans deux petites absides latérales, à droite et à gauche du grand autel. Cependant il est extrêmement douteux que ces deux absides, dans les anciennes églises où elles existent, appartiennent réellement au plan primitif; mais après tout, ceci regarde plutôt la forme architectonique des basiliques, et nous ne parlons ici de cet objet qu'autant qu'il le faut pour expliquer l'ensemble liturgique des églises anciennes.

XI. Aux basiliques étaient souvent joints des bâtimens considérables; nous ne parlerons ici que des pièces ou appartemens dont la destination est nécessairement liée avec le service liturgique. Les *pastophoria*, dont parlent les constitutions apostoliques [3], rappellent le même mot employé dans le livre des Macchabées [4], pour exprimer des salles ou appartemens voisins du temple, et désignés en des circonstances toutes semblables par les expressions *gazophylacia*, *cellaria*, *thalami*, *triclinia*, etc. [5].

Les auteurs grecs s'accordent [6] à placer le *diaconicum* ou

[1] Ferrari, lib. II, cap. 17.— Lib. III, cap. 8.

[2] Nibby, *loc. cit.* — Cf. Chrysost. *in ep.* 2 *ad Cor.* Homil. 2. n° 5. Ferrari (lib. II cap. 19) paraît supposer que les infidèles, les hérétiques, etc., étaient mêlés indistinctement avec les fidèles, pendant les instructions; assertion qui n'aurait de preuve vraiment concluante dans aucun monument que je connaisse.

[3] Voyez le premier article.

[4] I. *Macch.* IV, 38, 57.

[5] Cf. Cancellieri, *op. cit.*

[6] Cf Goar, Cancellieri, etc., quoi qu'en dise Pellicia, qui a contre

secretarium [1] *majus* (σκευοφυλακειον, etc., sacristie) à droite du sanctuaire, c'est-à-dire au midi. A l'opposite, d'autres appartemens, moins directement consacrés au service de l'autel, renfermaient les archives et la bibliothèque [2]. Saint Paulin qui avait composé des inscriptions pour les différentes parties de la basilique de Nole, explique clairement la destination de ces dernières [3].

A droite de l'abside (c'est lui qui parle) :

Hic locus est veneranda penus quâ conditur, et quâ
Promitur alma sacri pompa ministerii.

A gauche :

Si quem sancta tenet meditandi in lege voluntas,
Hic poterit sacris residens intendere libris.

La *lithographie* que nous avons publiée d'après Sarnelli, marque [4], le long des deux nefs latérales, des oratoires privés (*oracula*, *cubicula intra porticus*, etc.). Ces oratoires, propres peut-être aux églises d'Occident, semblent avoir été destinés à satis-

lui quantité de textes anciens. Voyez Schweitzer, au mot *diaconicum*. Nous avons eu occasion déjà de faire observer combien ces expressions, *droite* et *gauche*, sont propres à induire en erreur. Le savant Béveridge y a été pris, et confond sans cesse le *côté droit* avec la *partie septentrionale*. En rejetant cette explication, nous en appelons aux textes et au témoignage de Goar, entre autres.

[1] La *prothèse* ayant conservé jusqu'aujourd'hui, chez les Grecs, sa fonction d'autel préparatoire (*oblationarium*), le mot *secretarium*, employé comme synonyme par M. Guénebault, est inexact. Il est donné précisément comme traduction du mot grec διακονικον, par le concile d'Agde. Cf. Goar, etc.

Il ne faut pas confondre le *diaconicum majus*, dont nous parlons actuellement, avec la partie du sanctuaire nommée, *diaconicum bematis* ou *diaconicum minus*, ni avec la crédence qui s'y trouvait autrefois. En outre, les *diaconia*, au moins à Rome, étaient une sorte d'hospice où les diacres prenaient soin des pauvres; et plus tard cette dénomination indiqua l'oratoire placé près de ces hospices.

[2] Cancellieri, Cabassut, etc.

[3] Paulin. Nolan. *epist.* 12 *ad Severum*.

[4] Dans le N° 113, ci-dessus, page 346, sous le chiffre 18.

faire les pieux désirs de ceux qui voulaient nourrir leur piété par la méditation et le recueillement dans le saint lieu hors des offices publics [1]. Etaient-ce ou n'étaient-ce pas des chapelles? Question fort obscure, et où bien d'autres que moi se sont trouvés embarrassés; il est probable du moins que ce fut le germe des chapelles modernes.

En parlant ici des constructions attenantes à la basilique, il importe d'accorder quelque détail aux *baptistères*; mais seulement par occasion, et sans prétendre traiter à fond cette question curieuse. Bien que le plan de Voigt (donné par M. Guenébault) place les fonts baptismaux dans le vestibule de la basilique, les antiquaires s'accordent généralement à reconnaître que dans l'origine les baptistères étaient presque toujours séparés de la basilique elle-même; aussi Béveridge se sert-il d'expressions qui marquent le doute lorsqu'il désigne leur place dans l'intérieur. Ils ne commencèrent en effet à y prendre place que quand l'usage de baptiser par affusion et de multiplier les églises baptismales (*tituli baptismales*) permit de donner aux fonts beaucoup moins d'étendue. Alors, c'est-à-dire vers le 7[e] siècle, on les plaça dans les églises mêmes, à gauche, près de la porte [2].

Les anciens baptistères (*φωτιστηριον*, *κολυμβηθρα*; *piscina*, *aula baptismatis*, *fons* [3], etc.) plus accessibles à l'antiquaire que les vieilles basiliques, peuvent être étudiés sur un certain nombre de modèles qui nous en restent [4], et qui, sans remonter tous à la primitive église, présentent néanmoins une disposition

[1] Paulin. Nolan. *loc. cit.*

[2] Pellicia, Allegranza (*sur le baptistère de Chiavenne*), etc.

[3] Cf. Wedderkamp, Zaccaria (notes sur Chardon), etc.

[4] A Rome, Florence, Pise, Parme, Ravenne, Crémone, Aquilée; plusieurs dans le diocèse de Milan, à Mayence, etc., etc. Allegranza en cite un bon nombre qui subsistent en Italie. La plupart des détails que nous allons donner sont empruntés à la dissertation italienne d'Allegranza, dont le titre a été cité plus haut. On trouvera également des recherches pleines d'érudition et d'intérêt dans un mémoire de Lupi (*lettre à Gori*) sur ce sujet.

assez constante pour guider sûrement les recherches L'édifice, souvent polygonal (hexagone ou octogone), était quelquefois rond, carré, ou même en forme de croix. Placé près des églises (devant ou à côté), un portique l'unissait parfois à la basilique elle-même; communément on établissait une communication entre le baptistère et quelque bassin ou fontaine, pour pouvoir en dériver les eaux.

Les baptistères, quelquefois très-spacieux, puisqu'à Constantinople on y tint des assemblées et un concile, étaient communément divisés en deux parties, de manière à séparer les sexes. Quelques églises, au lieu de cette séparation, avaient deux baptistères différens, un de chaque côté pour chaque sexe; on y élevait des oratoires avec des autels où se célébrait la messe après le baptême, pour donner la communion aux néophytes. Le bassin (*labrum*, *lavacrum*, etc.) destiné à l'administration du sacrement de baptême, occupait le centre de l'édifice, et pour décorer convenablement le lieu destiné à une cérémonie aussi sainte, l'art y déployait toute sa magnificence. et les ressources mêmes de l'hydraulique ancienne; ainsi, les mosaïques et les peintures entouraient l'édifice, la sculpture décorait de reliefs les fonts baptismaux, et les artifices les plus ingénieux étaient employés pour y amener les eaux. A Rome, par exemple (à Saint-Jean-de-Latran), un cerf d'argent donnait issue à la fontaine; à Saint-Etienne de Milan, des conduits pratiqués dans les colonnes élevaient l'eau jusqu'aux galeries supérieures, pour la faire retomber en pluie sur les cathécumènes.

Souvent, pour épargner surtout aux enfans nouveaux-nés l'impression du froid, on mêla à l'eau des fonts de l'eau chauffée à ce dessein; c'est ce qui explique pourquoi certains baptistères renferment une cheminée Du reste elle pouvait servir aussi à réchauffer les néophytes, après l'immersion, dans la saison rigoureuse.

Je m'étais proposé d'ajouter à ces détails sommaires sur les basiliques anciennes, un exposé des principales variations que subit leur forme à diverses époques. Les accessoires architectoniques et les ornemens intérieurs. rapidement analysés dans

leurs caractères généraux, auraient formé un complément naturel à ces premiers aperçus. Mais les retards imprévus qui ont reculé la publication de ces premiers articles bien au-delà de mes prévisions, m'ont amené à l'endroit le plus épineux de mon sujet, au moment où le loisir me manque le plus. Je laisse donc à cet endroit un travail que je pensais pousser plus loin, qui ne saurait être continué passablement sans recherches faites à tête reposée. Déjà dans ce dernier article la nécessité de me hâter m'a empêché souvent de recourir aux sources, et l'érudition hâtée risque trop d'être superficielle pour que je continue d'en courir la chance et d'en donner le mauvais exemple.

L'abbé C. Cahier.



Littérature contemporaine.

HISTOIRE ET TABLEAU DE L'UNIVERS;

PAR M. J.-F. DANIÉLO.

Deuxième Article[1].

De la religion des Indiens.—Notions laissées par les anciens.—Hérodote.—Diodore.—Arrien.—Strabon.— Cicéron.— Quinte-Curce. — Pline.—Apulée.— Clément d'Alexandrie.— Plutarque.— Philostrate.— Porphyre.—Palladius.—S. Cyrille.—Origène.—S. Jérome.—Insuffisance de leurs documens.—Missionnaires catholiques et protestans.—Voyageurs modernes.—Similitudes de la religion indienne et de la religion chrétienne.—Différences entre l'Evangile et le Véda.—Comment les idées chrétiennes ont pu pénétrer dans les Indes.—Le Christ n'a pu tirer sa doctrine des gentils. — Du Bouddhisme et des révolutions qu'il a subies.—Critiques.—Conclusion.

M. Daniélo poursuit avec une infatigable ardeur la publication de son ouvrage, dont les *Annales* ont déjà plus d'une fois entretenu leurs lecteurs. Ainsi que nous l'avons vu dans un précédent article, le premier volume était à peu près uniquement destiné à servir d'introduction à *l'histoire et tableau de l'univers*. Dès les premières pages du tome deuxième, qui a paru depuis quelque tems, l'auteur aborde son immense sujet; immense sujet, disons-nous, et tel qu'on n'en peut concevoir de plus grand, puisque l'auteur ne se propose rien moins qu'un voyage à la fois religieux, philosophique, scientifique et pittoresque à travers le monde, ou plutôt à travers tous les mondes ouverts à l'exercice de la puissance humaine. Monde de la nature, de l'intelligence, des faits et de la poésie, l'exploration de M. Daniélo ne veut se fermer aucune de ces sphères; aussi,

[1] Voir le 1er article dans le t. XVII, p. 132.

quelque confiance qu'inspirent à juste titre l'ardeur juvénile de son caractère, sa passion pour l'étude, une érudition précoce, le feu et la rare fécondité de son talent, se rencontrera-t-il des lecteurs qui ne sauraient se défendre d'un sentiment de crainte, en voyant le jeune navigateur s'élancer ainsi sur un océan sans rivages. M. Daniélo doit s'y attendre, et il s'y attend, nous n'en doutons pas. La seule réponse qu'il puisse faire pour le moment, c'est de poursuivre sa route, en nous transmettant le fruit de ses découvertes avec la régularité dont il a fait preuve jusqu'ici. On se rassure d'ailleurs en songeant qu'il ne s'est point embarqué sans prendre à bord d'excellens pilotes et sans se munir de tous les instrumens propres à assurer les avantages et l'heureuse issue de son expédition.

Le premier objet qui s'offre à un esprit chrétien, comme l'est M. Daniélo, et qui se présente naturellement à tout esprit parvenu au complet développement de ses facultés et capable de lier deux idées, c'est celui que tous les peuples ont mis au commencement de leurs institutions, tous les législateurs au premier article de leurs codes, tous les sages, tous les poètes en tête de leurs livres et de leurs chants : Dieu, l'être infini, cause, raison et terme des êtres finis.

Qu'est-ce que Dieu? grande question qui doit nous initier à toutes les autres. Le plan de M. Daniélo ne lui permettait qu'une réponse, c'est de nous donner celles qu'ont faites à la même question toutes les nations dont les annales sont parvenues jusqu'à nous. Il faut qu'il nous dise ce qu'était le *Brahma* de l'Inde, l'*Ormuzd* de la Perse, le *Tien* de la Chine, le *Jupiter* de la Grèce, le *Jéhova* de la Palestine. Après avoir brièvement exposé les raisons qu'il a eues d'adopter cet ordre et de placer les erreurs du monde antique en avant de la vérité, à peu près comme le crépuscule précède le plein jour, il ouvre devant nous les sanctuaires de l'Indoustan, et nous amène aux bords sacrés du Gange, à la ville sainte de Bénarès.

Le volume que nous avons entre les mains est entièrement rempli par l'exploration de l'Inde, de sa religion de ses lois et de ses mœurs. Ici encore, l'auteur fidèle à son titre commence ses recherches en se plaçant à l'origine des tems; il n'a pas cru pouvoir omettre les notions rares et incomplètes que nous a

laissées l'antiquité classique, sur les peuples compris entre l'Indus et le Gange. Ces notions se composent :

1° D'un passage assez court d'Hérodote, sur les mœurs des Indiens, dans lequel, du reste, il n'est point question de leurs idées religieuses.

2° D'un fragment plus étendu de Diodore de Sicile, qui raconte les aventures de *Bacchus* et d'*Hercule* au-delà de l'Indus.

3° D'autres fragmens d'Arrien et de Strabon qui ont copié Diodore, comme Diodore paraît avoir copié Néarque et Mégasthène. Strabon toutefois traite de fables les expéditions d'*Hercule* et de *Bacchus*, et ajoute de curieux renseignemens sur la caste des *Brahmanes*.

4° Passant aux auteurs latins nous trouvons que ce qu'ils disent de l'Inde n'est qu'un pâle reflet de ce qu'avaient dit les Grecs. Cicéron ne leur consacre que quelques lignes, au cinquième livre des *Tusculanes*.—Quinte-Curce et Pline sont moins excusables d'avoir traité aussi superficiellement un pays dont l'histoire se rattachait plus directement à leur sujet.—Apulée est le seul qui donne quelques détails qu'on ne trouve pas ailleurs.

Voilà à quoi se réduit le léger bagage de l'érudition payenne grecque et latine, relativement à l'Inde. Postérieurement à l'ère chrétienne, le premier auteur qui en ait parlé est S. Clément d'Alexandrie, qui reproduit, au 6e livre des *Stromates*, l'entrevue d'Alexandre et des dix brahmanes, rapportée par Plutarque ; quelques passages très-courts du même auteur sont pourtant remarquables, en ce qu'il indique formellement une distinction entre les *Brahmanes*, les *Samanéens* et les sectateurs de *Bouddha* ; c'est, croyons-nous, la première fois qu'il est question de *Bouddha* chez les Occidentaux.

L'auteur de la *Vie d'Apollonius de Thiane*, Philostrate, raconte un voyage de son héros chez les sages de l'Inde, et la visite d'un de leurs palais, où il retrouva, non sans étonnement, les images des anciennes divinités de la Grèce et de l'Egypte. Quelques lignes sont consacrées à un de leurs systèmes cosmogoniques bien ou mal compris.

Porphyre [1] s'attache à signaler la division déjà indiquée par

[1] *Traité de l'abstinence*; περὶ ἀποχῆς τῶν ἐμψύχων. lib. IV.

S. Clément d'Alexandrie, des sages de l'Inde en deux sectes rivales, les *Brahmanes* et les *Samanéens*.

De tous les auteurs cités jusqu'ici, celui qui a donné à l'Inde la plus grande place dans ses écrits, est Palladius, écrivain des bas siècles, auquel nous devons un long passage traduit du grec par S. Ambroise [1]. La vie des *Brahmanes* y est retracée d'après l'autorité de Scholastique de Thèbes, qui avait long-tems vécu parmi eux. On y retrouve trop cependant l'empreinte du génie chrétien, et il semble que l'auteur fait parler les sages de l'Inde d'une manière trop évangélique, en ce qui touche l'exposition de leur doctrine. A cela près, la morale qu'ils prêchent à Alexandre, et la singulière correspondance que l'auteur établit entre le vainqueur de l'Asie et un brahme du nom de *Dandamis* quoique toute grecque et chrétienne par la forme, n'en offre pas moins des caractères d'une haute antiquité.

Saint Cyrille d'Alexandrie n'a dit qu'un mot pour constater que toutes les idées philosophiques des Grecs avaient été empruntées aux Indiens et aux Juifs [2].

Origène, dont la principale erreur fut d'avoir trop penché vers le panthéisme animal et les docteurs brahmiques, nous parle aussi de l'Inde dans ses *philosophomènes* [3], excellent petit traité, où il expose sommairement, mais avec toute la profondeur de son génie, les opinions philosophiques et théologiques des principaux peuples de l'antiquité.

Enfin saint Jérôme mentionne les *gymnosophistes*, dont il reproduit la division en deux sectes, déjà indiquée par Porphyre et par saint Clément d'Alexandrie. Il rapporte encore la tradition, très-répandue chez les Indous, que *Bouddha devait être enfanté par une vierge* [4].

Les auteurs que nous venons de citer renferment sans doute de précieux documens, mais au fond ils sont loin de nous donner une idée satisfaisante des vastes systèmes que l'Inde s'était fabriqués sur Dieu, l'homme, l'univers, la création, la

[1] Περὶ τῶν τῆς Ἰνδιας ἐθνῶν καὶ τῶν Βραχμάνων.

[2] Cyrill. Alex. *contra Jul.* lib. IV, p. 90. édit. Bas.

[3] Ωριγεν. τα ευρισκ παν. t. I, p. 904, 906. Paris 1733. Larue.

[4] Hieron. *adv. Jovin.* lib. I, t. IV, p. 106. edit. noviss.

destruction des êtres et leur retour après des myriades de siècles, à l'unité identique de laquelle ils sont sortis ; il faut donc puiser à d'autres sources.

Ici M. Daniélo pouvait passer d'un trait aux livres des brahmanes, à ces *Védas* sacrés, l'une des plus belles conquêtes de l'érudition contemporaine, qu'elle s'occupe encore en ce moment à dépouiller et à traduire. Il n'a pas cru cependant devoir franchir d'un bond tout ce que nous ont laissé sur le sujet qui nous occupe les savans et les voyageurs des trois derniers siècles. Pour nous, nous sommes loin de nous en plaindre, surtout à cause de la justice qu'il trouve ainsi moyen de rendre aux travaux des missionnaires, trop oubliés de nos jours, qu'on copie sans les nommer, et auxquels toutefois l'humanité est assez redevable, puisque tout en portant aux bouts du monde le flambeau de la foi, ils savaient aussi conserver le feu sacré de la science, et en faire jaillir des étincelles jusque dans leur mère-patrie. Afin de ne point mériter lui-même le reproche de partialité qu'il fait peser avec raison sur une partie des savans modernes, il donne une large place aux recherches des voyageurs et missionnaires protestans, recueillant ainsi son butin et honorant le mérite en quelque lieu qu'il le trouve.

Les principales autorités, dont fait usage M. Daniélo, sont :

1° Le docte jésuite Kirker, qui, dans son grand ouvrage sur *la Chine* [1], a parlé savamment de l'Inde d'après ses propres recherches et les observations des missionnaires de la compagnie.

2° Le hollandais Abraham Roger, ministre protestant, auteur d'un traité fort instructif sur la *religion brahmanique* [2].

3° Henry Lord, voyageur anglais, qui passa dix-huit ans dans l'Inde. Il a laissé un livre sur la *religion des Banians* [3], qui forment une section de la caste des *Shoudras* (caste des cultiva-

[1] Athanasii Kirkerii soc. Jes. *China illustrata*. Amstelod. in fol. 1667. —traduite en français par Dalquié et publiée à Amsterdam in-fol. 1670.

[2] Son livre est intitulé : *Porte ouverte pour parvenir à la connaissance du paganisme caché*, traduit en français par Thomas-la-Grue, docteur en médecine.

[3] *Histoire de la religion des Banians*, par H. Lord. Paris, 1667. in-12.

teurs et des marchands), dans lequel l'histoire de la création du monde et de la dispersion des races, revêt les formes que nous retrouverons plus tard en parcourant les épopées brahmaniques.

4° Le célèbre Bernier, médecin français, devenu à la fois précepteur et médecin d'un agah du grand Mogol [1].

5° La collection si précieuse des *Lettres édifiantes*, particulièrement les lettres des PP. Lalane et Bouchet [2]. L'opinion de ce dernier était que les livres de *Brahma* n'étaient qu'un plagiat du Pentateuque de Moïse, question que les missionnaires et autres savans de nos jours sont loin de résoudre dans le même sens, et sur laquelle les travaux modernes ne peuvent manquer de jeter un grand jour.

6° Une lettre du P. Pons, insérée dans le même recueil, qui doit être considérée comme un traité à part sur les Brahmanes, la grammaire sanscrite, les sciences mathématiques, l'astronomie, les livres sacrés et la philosophie de l'Inde.

7° La Croze, autre protestant [3], auquel l'hostilité et l'injustice qu'il montre envers les missionnaires catholiques, ne doivent point ôter le mérite d'avoir donné de bons détails sur les religions de l'Inde.

8° Un manuscrit du P. Fulgence, capucin missionnaire, lequel manuscrit est aujourd'hui conservé à la bibliothèque Royale, et peut passer pour l'étude la plus étendue et la plus approfondie que le dernier siècle nous ait laissée sur le paganisme indien [4].

9° Holwel [5], dont l'ouvrage eut la gloire d'attirer le plus fortement l'attention de l'Europe sur les doctrines de l'Inde; on a

[1] *Voyages de François Bernier.* 2 vol. Voir surtout sa *lettre sur les gentils de l'Indoustan.*

[2] *Lettres édif. et curieuses.* t. XI, 1781.

[3] *Hist. du christ. des Indes*, par La Croze.

[4] Ce beau manuscrit in-folio, appartenait au couvent des Capucins, situé rue S. Honoré, à Paris : il fait aujourd'hui partie du *fond oriental* de la biblioth. Roy. Son titre est : *Le Paganisme indien.* « C'est, dit M. » Daniélo, un des plus curieux ouvrages qu'on puisse lire sur la gentilité » indienne.»

[5] *Holwel*, traduct. française. Amsterd. 1768.

depuis révoqué en doute l'authenticité des traductions d'Holwel, on est allé jusqu'à le traiter de faussaire philosophique. Il y a injustice dans cette accusation ; si les fragmens qu'il nous donne ne sont point purs de toute altération, et n'expriment pas toujours exactement les systèmes des *Védas*, du moins conservent-ils assez de couleur locale et de véritable esprit indien, pour qu'on ne puisse les croire supposés.

10° Une dissertation d'Alexandre Dow sur les mœurs et la religion des brahmanes, qui a fort contribué à fixer l'attention de l'Europe sur les doctrines des Hindous. C'est du *Bédang* (*Védanga*), c'est-à-dire, d'un commentaire sur le *Véda*, c'est de la philosophie de *Gautama* et non du *Véda* lui-même, que Dow a tiré ce qu'il nous apprend des doctrines indiennes.

11° L'astronome Le Gentil, élève de Cassini et membre de l'académie des sciences. Il fut du nombre des savans qui allèrent en 1761 observer le passage de *Vénus* sur le soleil. Destiné pour Pondichéri, divers événemens l'empêchèrent d'arriver au tems marqué ; ce fut en pleine mer qu'il vit le passage de la planète. Un second passage devant avoir lieu huit ans après, il résolut de rester aux Indes jusqu'à cette époque, mais un autre accident fort léger en apparence, s'opposa encore à cette nouvelle observation (un nuage passa devant l'astre au moment de sa conjonction) ; toutefois, le séjour de l'astronome nous a valu son *Voyage dans les mers de l'Inde* [1], ouvrage remarquable sous le rapport scientifique, mais peu riche en documens sur les doctrines et les mœurs.

12° Le *Voyage* de Sonnerat [2] beaucoup plus riche que le précédent en recherches philosophiques et littéraires.

13° Le P. Paulin de S.-Barthélemy, qui aurait naturellement pris sa place parmi les *sanscritistes*, si on ne lui avait contesté cette connaissance. Il attribue du reste au sanscrit une origine très-reculée, et en fait remonter l'usage jusqu'au déluge. Peut-être est-il le premier qui ait signalé les points de ressemblance si frappans entre cette langue et celles de l'Occident [3].

[1] 2 vol. in-4°. Paris, 1779.

[2] *Voyage aux Indes et à la Chine*, par M. Sonnerat, in-4°. Paris, 1782.

[3] *Voyage aux Indes orientales* par le P. Paulin de S. Barthelemy. Ce

« Le sanscrit, dit-il, a beaucoup de mots analogues aux mots latins, et qui ont la même signification dans ces deux langues. Par exemple :

Ada, *edo*, je mange.
Adja, *hodie*, aujourd'hui.
Asi, *es*, tu es.
Asmi, *sum*, je suis.
Asti, *est*, il est.
Cramelaga, *camelus*, chameau.
Dendha, *dens*. dent.
Deva, *Deus*, Dieu.
Divya, *divinus*, divin.
Doui, *duo*, deux.
Hya, *heri*, hier.
Juncta, *junctus*, joint.
Mama, *meus*, mien.
Na, *non*. non.
Nasiga, *nasus*, nez.
Nau, *navis*, navire.
Nava, *novus*, nouveau.
Nava, *novem*, neuf.
Naviga, *navicularius*, navigateur.
Sapta, *septem*, sept.
Saptami, *septimus*, septième.
Sua, *suus*, sien.
Tava, *tuus*, tien.
Tri, *tres*, trois.
Tritoua. *trinitas*, trinité.
Vidhava, *vidua*, veuve.
Youga, *jugum* et *ætas*, âge, époque.

Ces mots et un grand nombre d'autres démontrent jusqu'à l'évidence que la langue sanscrite n'est pas antédiluvienne comme l'a soutenu le P. Pons. »

Ces rapprochemens sont curieux ; mais l'auteur aurait pu les pousser plus loin : car elles sont innombrables les ressemblances que l'on remarque entre le sanscrit, le grec, le latin et les autres langues de l'Europe. On a cru quelque tems, car que ne croit-on pas quand on ignore? on a cru qu'il n'y avait aucun rapport entre les langues sémitiques et la langue sanscrite ; mais il n'en est plus ainsi : en les connaissant mieux on les a vues plus semblables, et déjà en Allemagne on a commencé, même dans les dictionnaires élémentaires que l'on met entre les mains des élèves des universités, à donner la synonymie du sanscrit, de l'hébreu, du syriaque, du cophte, etc., etc. Voilà une preuve nouvelle de l'unité primitive des langues, et par conséquent de l'unité de la race humaine.

14° La *Mythologie des Hindous*, ouvrage savant, rédigé par la chanoinesse de Polier, d'après les mémoires du colonel de Polier, son oncle. M. de Polier avait long-tems habité les Indes, il en avait étudié les coutumes et les systèmes, et il a le

religieux est l'auteur d'un ouvrage latin intitulé : *Systema brahmanicum liturgicum, mythologicum, civile, ex monumentis Indicis, musei Borgiani Velitris dissertationibus historico-criticis illustravit Fr. Paulin. a S. Barthol. carmelita discalceatus, malabaricus missionarius.*

[1] *Voy. aux Indes*, t. 2; p. 201, par le P. Paulin de Saint-Barthelemy.

premier apporté les *Védas* en Europe. Cette collection n'est point complète, bien que composée de onze volumes in-folio; elle n'en est pas moins très-précieuse, et n'en fait pas moins une des plus grandes richesses du *Museum britannique* où le colonel alla le déposer.

Tel est l'ensemble de l'œuvre de M. Daniélo, œuvre de science, d'étude, de patience, et ajoutons-le, de foi; nous y avons trouvé de nombreux passages que nous aurions pu citer, parce qu'ils renferment de précieux restes des traditions antiques; mais comme ces passages ne sont que des analyses de la religion indienne, faites par les voyageurs, elles ne sont pas assez authentiques pour nous, et nous préférons attendre le troisième volume, qui comprendra l'histoire religieuse de l'Inde d'après le texte des livres sacrés brahmaniques, et nous y puiserons de curieux documens; mais nous devons dès à présent citer plusieurs passages de ce volume, où M. Daniélo traite la question débattue en ce moment entre les indianistes, pour savoir si c'est le christianisme qui a emprunté quelque chose aux croyances indiennes, ou si plutôt ce sont les livres indiens qui ont emprunté beaucoup de choses au christianisme; nous aurons même à ce sujet à soumettre quelques observations à M. Daniélo.

Et d'abord il faut bien noter une chose sans laquelle il est impossible de rien comprendre à cette question, ou plutôt sans laquelle on ne peut, comme l'ont fait plusieurs apologistes, que tomber dans de dangereuses erreurs. Cette chose, c'est que le christianisme, c'est-à-dire, ses dogmes, sa morale, ne datent pas seulement de Jésus-Christ. Ce divin Rédempteur des hommes l'a dit fort expressément; il n'est pas venu abolir les croyances ou la morale antique, il est venu *les compléter* leur donner un complément annoncé à l'avance, attendu et promis. « Je ne suis pas venu pour briser la loi, dit-il lui-mê» me, mais l'accomplir [1]. »

Il faut savoir encore que les premiers hommes ont reçu de Dieu le dépôt des principales vérités du christianisme; que ce dépôt était pur et intact dans la famille de Noé, et que ses fils

[1] Non veni solvere legem, sed adimplere. *Matt.* ch. v, v. 17.

ont dû nécessairement le porter avec eux dans les différens pays où ils sont allés s'établir.

Voilà ce qu'il faut savoir pour comprendre quelque chose à l'histoire des peuples. Or, ce point d'histoire est d'une certitude qui n'a plus besoin de preuves. Cela posé, écoutons M. Daniélo. Voici d'abord un passage où il expose bien la difficulté que veulent nous faire certains indianistes.

Il est un 4ᵉ *Véda* qui traite des cérémonies des temples, des sacrifices et des fêtes, et que l'on croit perdu. Mais cette partie du Véda n'est point perdue, comme le dit le brahmane *Padmanaba* à un missionnaire protestant, Roger. Ce Véda est seulement tenu caché avec soin pour la raison que nous verrons plus tard. Je citerai, en attendant, la remarque faite en note par Roger sur ce Véda.

« Au lieu d'être perdu, il a été rejeté peut-être, dit-il, peu de tems » après l'incarnation du Christ ; car je crois assurément que si ce Véda n'a » pas été fait tout de nouveau, il a été au moins fort changé ; car il paraît » clairement des choses qui sont alléguées dans ces traités du *Védam*, que » ceux qui l'ont composé ont eu quelque connaissance du Christ, quoiqu'ils » l'aient caché par de très-épaisses et de très-obscures fables, ce qui est » ordinairement la façon d'agir des païens [1]. »

Roger prétend ailleurs, p. 73 en note, que l'origine de ces changemens du Véda et de l'introduction des idées chrétiennes dans son texte, vient de la prédication de saint Thomas dans les Indes, et de la fondation d'une église chrétienne dans le Méliapour. « Ayant entendu, dit-il, le bruit ou » le son de l'évangile de l'apôtre saint Thomas, et ne le pouvant entendre » ni concevoir entièrement, et laissant à leur postérité ce qu'ils entendaient » du Christ qu'ils ne connaissaient pas, les païens l'ont attribué à leurs » Bramma (Brahma). »

Telle est en effet l'idée de presque tous les anciens savans, des missionnaires surtout, et on la voit reproduite plus d'une fois dans les lettres édifiantes des révérends pères de la société de Jésus.

Les savans d'aujourd'hui ne pensent plus de même ; il en est au contraire qui pencheraient à croire que c'est le Christianisme qui est allé puiser dans les Indes ; que Jésus n'est, en quelque sorte, qu'un élève des Brahmanes, qu'un pénitent, qu'un *Sannyasi*, qu'un *Yogui* indien, un initié de Memphis, dans la Palestine ; et que tous les enfantemens des vierges mères, les incarnations, les descentes des divinités, que dans l'Inde on appelle *Avatars*, ne viennent que des fables de la religion des Brahmanes, bien antérieure à toutes les autres religions.

[1] *Porte ouverte*, p. 35.

Voilà, comme on le voit, des assertions tout-à-fait contradictoires, et qui ne sont prouvées ni les unes ni les autres. Car rien ne démontre, si ce n'est l'identité de quelques points de doctrines, que le Véda ait puisé dans l'Évangile, et lui soit postérieur ; mais rien assurément ne démontre non plus que ce soit l'Évangile qui ait puisé dans le Véda, et que ce soit dans la mythologie brahmanique qu'ait été la source de la Bible, de la Bible, qui est si peu mythologique, qui est si rationnelle et si purement historique, relativement surtout aux livres sacrés des autres nations. Il est même beaucoup plus probable que c'est le Véda qui a copié quelques points de l'Évangile, qu'il ne l'est que l'Évangile soit tiré du Véda. Si l'Évangile était une compilation du Véda, cette compilation serait cent fois meilleure que l'original, puisqu'à côté de toutes les vérités du Véda et de mille autres vérités que le Véda n'avait jamais énoncées, il ne s'y trouve jamais aucune de ses erreurs ni de ses absurdes rêveries.

Je sais fort bien que dans le Véda, et dans l'Évangile et dans la Bible, c'est toujours le même fonds de vérité qui règne, cette vérité universelle dont se compose et vit l'âme humaine, *et qui fut donnée en dot à l'humanité à sa naissance sur le globe.* Mais quelle différence de pureté et de raison, entre la forme sous laquelle cette vérité primordiale se révèle dans le Véda fabuleux, et dans la Bible et dans l'Évangile, si simple et si véridiquement historique! D'ailleurs, les Védas forment beaucoup moins un corps logique et bien organisé de doctrines qui se lient, s'enchaînent, se déduisent, qu'ils ne sont un amas, une collection de morceaux, d'hymnes, de chants, de préceptes divers[1], qui, le plus souvent, n'ont d'autres rapports que d'avoir été rapprochés entre eux par le collecteur, par le *Véda-Vyasa*, et de se contredire formellement quelquefois. Avant l'époque et le travail du collecteur, ce dom Bouquet et ce Bollandus des écrivains, des poëtes, des philosophes et peut-être des historiens religieux des Indes, tous les fragmens, tous les morceaux incohérens dont se compose aujourd'hui le Véda, n'étaient qu'autant de feuilles volantes, comme celles qui portaient les vers de la sibylle, avec lesquels ils ont plus d'un rapport : ou même qu'autant de traditions écrites moins sur l'écorce du papyrus ou sur la feuille du palmier, que dans la mémoire des prêtres, qui se les transmettaient de bouche en bouche, et de générations en générations, comme le faisaient aussi en Occident les druides des Gaules, dans ces vers traditionnels et non écrits qu'ils apprenaient à leurs élèves, mais que leurs derniers élèves ne nous ont pas appris, et que nous ignorons, nous, leurs successeurs et leurs enfans.

Loin d'être un ramassis incohérent et souvent contradictoire comme le

[1] Et d'époque diverse.

Véda, l'Évangile est tout d'une pièce et part tout entier d'un même principe et d'un même point. Il est aussi tout entier du même tems, de la même époque, du même siècle. Qui en pourrait dire autant du Véda, lequel, en général, est fort ancien, mais dont quelques morceaux sont infiniment plus anciens que les autres? Le Véda n'a pas encore été considéré ainsi; mais il n'est pas seulement un code religieux, c'est la Babel, c'est l'immense répertoire, c'est le trésor des chartes de la pensée mystique et de la rêverie indienne, depuis les tems primitifs jusqu'aux tems modernes. Si ce répertoire a été mis en ordre par le collecteur, par le *Vyasa*, c'est que chaque morceau relatif à tel point, à tel sujet philosophique, historique ou religieux, à telle forme littéraire, a été placé par lui dans telle partie, à laquelle il a donné un nom indicateur de son contenu, ainsi que l'ont fait les Bénédictins pour la collation et la mise en ordre de nos chartes et diplomes; mais, moins heureux que les collecteurs occidentaux, le collecteur indien n'a pu ranger ses matériaux sacrés sous aucun ordre de dates; l'ordre des matières, voilà tout ce qu'il a pu régler. Ce n'est que d'après le langage et le style, ce n'est que d'après l'allure et le mouvement de la pensée, d'après l'aspect et la physionomie des idées et des images, que l'on peut parfois reconnaître si une pièce, si un morceau est ancien, ou s'il est moderne; mais jusqu'à quel point est il ancien? jusqu'à quel point est-il moderne? c'est ce que l'on ne sait, *c'est ce que l'on ne peut dire*; c'est sur ce point que les dieux ou les hommes, auteurs de la révélation indienne, se sont tus et ont mis leur doigt *sur leur bouche divine*.

Puisque telle est l'incertitude et l'ignorance chronologiques qui planent sur la collection védantine tout entière, puisqu'on croit même qu'il y a été ajouté bien des morceaux depuis la classification du *Vyasa*, dont on ne connaît bien, du reste, ni le nom particulier, ni l'époque; puisque les doctrines, les erreurs et les vérités qu'on y trouve sont si diverses et souvent si contradictoires, comment peut-on dire qu'il ne s'y trouve rien qui soit emprunté à la Bible et même à l'Évangile?

Or, s'il en est ainsi du Véda; s'il a pu, sous forme indienne, s'assimiler, sans le dire, quelques vérités bibliques ou évangéliques, que sera-ce donc des *Chastras*, des *Pouranas* et des autres livres sacrés de l'Inde, reconnus pour être plus modernes que les Védas? D'ailleurs on sait avec quelle prestesse les Brahmanes, malgré leur dédain apparent, s'approprient les idées qui leur plaisent : or, on sait aussi que les idées évangéliques leur ont généralement assez plu, et qu'ils se sont même efforcés souvent de prouver aux missionnaires européens qu'elles rentraient absolument dans le vrai sens des idées védantines. Mais quand les Indiens s'emparent d'une idée, ils y impriment si bien leur cachet, ils la chargent si bien de cou-

leurs orientales, ils la font si bien rentrer dans leurs propres idées à force de la plier et de la replier, de la fondre et de la refondre dans le creuset de leur imagination exubérante, qu'il est bien difficile de la reconnaître et de dire d'où elle vient. Cependant on croirait reconnaître, vaguement je le sais, mais on croirait reconnaître quelque chose de la personne, de la vie et de la doctrine du Christ dans diversesincarnations ou avatars des divinités indiennes; comme, non pas dans Brahma, selon moi, ainsi que le pense Roger, mais dans Vichnou, dans Chrischna, et surtout dans Bouddha, Bouddha si peu connu jusqu'ici et si mal jugé dans sa doctrine, assure-t-on, par les missionnaires catholiques, trompés eux-mêmes sur ce point par les Brahmanes, ses éternels et implacables ennemis.

Si l'on croit voir des fragmens de Christianisme flotter ainsi dans l'océan religieux des Indes, il ne s'en faut pas étonner, car l'Inde étant en relations d'idées et de commerce, depuis Alexandre, avec l'occident de l'Asie, autant ou plus peut-être qu'elle ne l'est aujourd'hui avec l'occident de l'Europe, l'Inde ne put manquer d'entendre parler de Jésus, de sa doctrine et de sa mort; de sa doctrine surtout, qui envoya des apôtres ardens dans les quatre parties du monde, et qui, par l'organe de saint Thomas, le contemporain et l'ami même du Christ, fonda immédiatement une église encore subsistante au sein de cette vaste contrée : quelques siècles plus tard, et peut-être dès-lors, il y en avait aussi sur ses frontières, et Palladius vient de nous parler plus haut de Moïse, évêque des *Adulitiens,* chez lesquels il séjourna sur ces mêmes frontières de l'Inde avant d'y pénétrer, et d'où il revint en Europe, ne pouvant supporter les ardeurs de ce violent climat.

L'Inde entendit donc parler de la religion du Christ, et le sermon de la montagne eut son écho dans l'Himalaya bien plus tôt que dans les Alpes.

Il n'est donc nullement impossible qu'il s'en soit infusé quelque chose dans la doctrine et les livres des Brahmanes; cependant je ne l'assure pas, mais je le croirais volontiers. Moins volontiers je croirais, *bien que je ne le nie point absolument, que les doctrines des Brahmanes aient influé sur les doctrines de Jésus; car quoique Jésus dut connaître la religion de l'Égypte, qui, selon bien des apparences et bien des données, n'était guère autre au fond que la religion des Indes*; quoiqu'il ne fût nullement dans sa mission divine de la rejeter, mais qu'il y fût, au contraire, de l'accepter dans ce qu'elle avait de bon, de bienfaisant, et par conséquent de divin, il ne fait néanmoins aucune allusion, il ne dit, il n'avance rien qui le puisse donner à croire ou le faire soupçonner. Jamais, dans ses actions, dans ses discours, dans ses récits ni dans ceux des évangélistes, ses biographes et ses secrétaires, vous ne trouverez rien qui ait rapport à Osiris

à Isis, à Brahma, à Vichnou, à Siva, à Bouddha, à aucune de ses incarnations, ni à des merveilles des dieux étrangers, des dieux de l'Égypte ou de l'Hindoustan. Si plus tard il en est question parmi les chrétiens, ce n'est que pour les censurer, les blâmer, les maudire, eux, leurs doctrines et leurs prêtres, d'une manière qui prouverait plutôt qu'ils ne les connaissaient pas, qu'elle ne peut prouver qu'ils les imitaient. Jésus et ses disciples ne vont pas chercher leurs doctrines au-delà de l'Écriture et des prophetes : c'est du sein de son Père qui est aux cieux, plutôt que du sein des nations qui sont dans l'erreur, qu'il se vante de tirer la vérité.

Mais comment Bouddha et quelques-unes des incarnations de Vichnou, me dira-t-on, pourraient-elles être des imitations de celle du Christ, puisque ces incarnations, puisque Bouddha et ses doctrines sont reconnus pour être antérieurs de bien loin à l'incarnation de Jésus?

Je n'ai jamais assuré que les incarnations indiennes fussent des imitations de l'incarnation chrétienne; *j'admettrai même*, si l'on veut, *l'antériorité des premières incarnations de Bouddha et de Vichnou* [1], mais s'ensuit-il qu'il en soit ainsi pour les autres? car vous savez que Vichnou s'est déjà incarné neuf fois ou plus, et que depuis long-tems l'on ne peut plus compter le nombre des incarnations de Bouddha; puisqu'à mesure qu'un Bouddha meurt il naît un autre Bouddha, ou plutôt qu'un autre Bouddha se trouve, né, grand, et tout prêt à prendre la place de celui qui vient de passer dans le *Nirvana*, c'est-à dire dans le néant, mais dans le néant de la matière, mais dans le monde plus réel des esprits, et non, comme on l'a, je crois, dit à tort, dans le néant complet. La race des Bouddhas n'est même pas encore éteinte, et elle se perpétue avec la chaîne de ses incarnations dans les grands lamas du Thibet, ces papes de l'Asie, qui représentent le dieu adoré et la religion pratiquée par plus de la moitié du genre humain ; de sorte qu'en Asie, l'on peut dire du dieu des Bouddhistes, comme chez nous, des vicaires du Christ et des rois de le monarchie: Le Dieu est mort, vive le Dieu! Bouddha est mort, vive Bouddha !

Comment donc voulez-vous que dans le cours de tant d'incarnations, de tant de divinités diverses, qui se succèdent depuis si long-tems, il n'ait jamais pu se glisser rien de ce christianisme qu'on a vu, à une époque ou à une autre, se répandre sur toutes les parties du globe, et qui s'est re-

[1] Il y a encore ici une remarque essentielle à faire, c'est que l'incarnation de Jésus, c'est-à-dire la venue d'un libérateur, d'un saint, d'un Dieu, avait été prédite au premier homme, comme nous le voyons dans la Genèse; puis cette promesse avait été renouvelée aux patriarches, et de là elle avait été connue de tout le genre humain. Il n'est donc pas étonnant que les nations avaient mis des *incarnations divines* dans leurs livres, même antérieurement à la naissance de Jésus, mais non antérieurement à la promesse de sa venue. (N. du D. des *Ann.*)

pandu dans les Indes plus d'un siècle avant que le bouddhisme y devînt tel que le brahmanisme et lui ne purent plus enfin vivre ensemble ; et qu'il eût tué le brahmanisme, si le brahmanisme, aidé des rois, ne l'avait point exterminé lui-même depuis le sud jusqu'au nord de la péninsule? avant enfin que le bouddhisme débordant de l'Inde, son ingrate patrie, se répandit dans les vastes régions où il domine aujourd'hui! S'il n'y avait point eu un changement de doctrine, et par l'effet de ce changement de doctrine un redoublement de puissance dans le bouddhisme, comment se fit-il que la paix ou du moins l'apparence de paix [1] séculaire qui régna si long-tems entre le brahmanisme et lui se rompit si furieusement tout-à-coup? comment surtout se répandit-il avec une rapidité si facile dans toutes les vastes régions de l'Asie orientale, lui qui, dit-on, ce qui cependant n'est pas certain, avait jusque là vécu toujours ignoré et renfermé dans le sein de sa mère homicide, dans l'Inde paresseuse.

Mais si, comme il serait bien difficile de le nier, il y eut quelque tems après la venue du Christ, sinon un changement, du moins un mouvement dans les doctrines du bouddhisme, qui amena aussi un changement dans son sort, comment se fit il et quelle cause l'opéra, si ce ne furent les idées, les vérités nouvelles émises par Jésus, vérités qui partout où elles pénétrèrent firent d'abord écumer contre elles la rage des tyrans, et lever la hache des persécutions? Qui lui donna ces idées de charité, d'amour, de sacrifice, de dévouement pour les hommes, si rares, pour ne pas dire si nulles, dans ce brahmanisme qu'on lui donne pour source première? Pourquoi surtout attendit-il plus d'un siècle après la promulgation de la loi d'amour de Jésus, après les prédications des apôtres sur le Gange, pour s'agiter, se lever à son tour, se faire proscrire dans l'Inde, comme l'autre en Judée, par la vieille synagogue, et se faire admettre par toutes les populations environnantes comme la meilleure des lois, comme la plus sainte des religions?

Voilà des questions difficiles, et si elles ne prouvent pas que le christianisme ait enfanté le bouddhisme, non pas le bouddhisme antique, contemporain, et peut-être père du brahmanisme, mais le bouddhisme moderne, le bouddhisme tel qu'il s'est fait pour envahir toute l'Asie orientale, elles ne démontrent pas non plus, ce me semble, que ce soit le christianisme qui lui ait tout pris.

Voilà un coup d'œil élevé, étendu, jeté sur le brahmanisme, le bouddhisme, et leurs ressemblances et similitudes avec le

[1] Cette paix ne fut peut-être pas si complète : car la haine et l'antipathie furent toujours immenses entre le brahmanisme et bouddhisme ; peut être même y eut-il des guerres bien souvent, mais on n'en connaît que la dernière, et encore ne la connaît-on que très-peu.

christianisme. Mais il nous paraît que M. Daniélo n'a pas tiré assez parti de ce point d'histoire, que tous les peuples ont une origine commune, et que les Pères de tous les peuples connaissaient la plupart des vérités qui sont renfermées dans le symbole du Christianisme. C'est sans doute pour n'avoir pas fait attention à ces deux points importans, qu'il ajoute les paroles suivantes que nous ne pouvons ni expliquer ni admettre.

Quant à moi, *je ne prononce pas*; je ne dis pas que le brahmanisme et le bouddhisme viennent du christianisme, pas plus que le christianisme, du bouddhisme et du brahmanisme : car *le brahmanisme et le bouddhisme ont bien pu se former seuls dans les Indes, sans communications avec l'Occident, tout aussi bien que le christianisme dans la Judée, sans communication avec l'Inde.* Mais ce que je dis, ce que j'affirme, et ce que je crois avoir prouvé par les raisons déduites ci-dessus, c'est que les missionnaires ont eu tout aussi bien raison, et même plus, de soutenir que les vérités de la religion brahmanique viennent de l'Évangile ou de la Bible, que quelques savans de prétendre que c'est de l'Inde au contraire que viennent toutes les vérités de la Bible et de l'Évangile, que Jésus-Christ n'est qu'un élève de Bouddha, et sa loi qu'un écho de la loi des Brahmanes.

Ainsi donc, me dira-t-on, voilà une dissertation qui, comme tant d'autres, *finit par le doute*! Il est vrai ; mais, à mon sens, c'est avoir déjà fait un pas vers la vérité que d'avoir jeté le doute dans des convictions fausses, dans des systèmes poussés trop loin.

Non, ce n'est pas par le *doute* que doit finir une telle dissertation, elle doit finir par les considérations suivantes, qu'il faut adopter parce qu'elles sont vraies :

1° Il est impossible de prouver que les parties de la religion indienne qui ressemblent au christianisme soient plus anciennes que le Christ, car il n'y a nulle date dans leurs livres religieux.

2° Supposé que cette antériorité fût prouvée, les Indiens ont pu prendre ces vérités dans les traditions universelles et primitives, ou dans les révélations particulières dont font mention nos livres saints.

Cela posé, et on ne peut en nier la possibilité, nous n'avons rien à craindre de toutes les découvertes des sciences indiennes.

C'est au reste ce que reconnaît M. Daniélo lui-même dans une autre *note* fort juste et fort claire, à propos de la religion des

Banians, caste de l'Inde, qui sont les courtiers des marchands actuels, et qui l'ont été sans doute jadis des Juifs et des Phéniciens.

Ces rapprochemens que l'on trouve entre leur croyance et celles de la Bible, viennent ici d'autant plus facilement et plus spontanément à l'esprit, que les Banians, dont l'existence actuelle dans les Indes, au milieu des mahométans vainqueurs, est à-peu-près la même que celle des Juifs modernes parmi les chrétiens en Europe, se vouent au commerce, qui est la profession originelle de leur caste, et se font les courtiers de tous les étrangers, Français, Anglais, Hollandais, etc., pour la vente et l'achat de leurs marchandises. Ce genre de vie les a mis en rapport de tout tems avec toutes les nations qui sont venues, et elles sont venues à peu-près toutes, faire le commerce dans les Indes, et par conséquent avec les Juifs anciens, qui ont trafiqué jadis dans tout l'Orient, et qui, comme vient de le prouver récemment encore un curieux article des *Annales de philosophie chrétienne*, avaient, plus de 600 ans avant Jésus Christ, pénétré jusqu'en Chine. Après les Juifs d'autrefois, après les Phéniciens, les Romains et les Grecs, sont venus les mahométans et les chrétiens, dont tout le système religieux repose sur la Bible et la reproduit presque partout; il ne serait donc nullement étonnant que les Banians, leurs hommes d'affaires dans les Indes, en eussent adopté, à force de relations et même à leur insu, quelques idées qu'ils auraient ensuite reproduites dans leurs doctrines et dans leurs livres, alors même que, comme il est probable, et comme nous le déclarons dans le texte, ils ne les auraient pas reçues de la tradition primitive, antérieure aux Juifs, aux Phéniciens, aux Perses, aux Grecs et aux Romains. Quoi qu'il en soit, ce fut dans les conférences que Henry Lord eut avec les prêtres qu'il appelle les *Brahmanes* de ces *Banians*, ainsi qu'avec les *Daros* ou prêtres des Persans ou Parsis de l'Inde, adorateurs du feu, que ceux-ci lui communiquèrent leur *Zendavestaw* (Zendavesta) ou leur loi, et ceux-là leur Shaster (*Shastra*), c'est-à-dire le commentaire ou plutôt le code religieux et civil fait d'après les principes du Véda, et non le Véda lui-même, dont la connaissance, réservée aux Brahmanes, permise à peine aux Kchatriyas, est tout-à-fait interdite aux Shoudras et aux Vaisyas, qui n'en ont connaissance que par l'intermédiaire des *Shastras*, commentaires ou plutôt codes tirés des Védas.

Aussi approuvons-nous tout-à-fait le passage suivant que M. Daniélo ne semble donner qu'avec hésitation.

Ce sera dans le récit d'Henry Lord sur la religion des *Banians* que ceux qui aiment à faire des rapprochemens pourront trouver des traces de la

tradition biblique, comme les Brahmanes, en entendant le récit de la Genèse, croient y trouver des traces des traditions védiques. En ceci Brahmanes et Chrétiens pourraient avoir raison; car avant Moïse, avant que les auteurs du Véda eussent écrit, ces grandes traditions circulaient dans le monde et pouvaient être connues tout aussi bien sur le Gange que sur le Nil et le Jourdain. Le mérite de Moïse, et ce qui en fait réellement un écrivain inspiré, c'est de les avoir dégagées de toutes les fables absurdes qui les chargeaient, les défiguraient, les étouffaient, et qui pouvaient venir des montagnes de l'Inde tout aussi-bien que des vallées de l'Egypte.

Il fallait donc un écrivain illuminé de Dieu pour retrouver le simple et le vrai dans ces grandes chroniques traditionnelles du monde qui sont contemporaines de la création, et, par conséquent, bien antérieures à tous les peuples, à tous les prophètes et à tous les écrivains et législateurs.

Après ces citations qui montrent ce que nous approuvons et ce que nous blâmons dans l'ouvrage de M. Daniélo, nous dirons qu'il nous paraît que l'auteur s'est laissé aller à ces doutes et à ces inexactitudes, parce qu'il n'est pas assez fixé sur les doctrines traditionnelles et sur les idées innées; c'est ainsi que dans un passage il croit que Pythagore et Platon ont été *les précurseurs du Christ*, non-seulement parce qu'ils avaient voyagé et recueilli les traditions de l'Orient, « mais parce qu'ils » avaient réfléchi sur tout cela, et ce qui mieux est, ils étaient » *descendus profondément en eux-mêmes*, ils avaient médité long-» tems, et outre *leurs connaissances extérieures*, ils avaient en » méditant *découvert* dans leur âme le *fonds commun des lumières* » *primordiales*, que l'humanité a reçues en dot en naissant, qui » s'est propagé comme une nouvelle par voie de tradition, qui » forme la base de l'intelligence, et pour *mieux dire son intelli-* » *gence elle-même* [1]. » Il est impossible d'admettre une semblable doctrine. Nous ne discutons pas le point de savoir si Platon a servi à quelque chose à la propagation des doctrines évangéliques; nous renvoyons pour cela à l'ouvrage du P. Baltus sur le *platonisme des Pères*; mais nous dirons qu'il est impossible d'admettre la doctrine exposée sur ce paragraphe et ailleurs [2],

[1] Page 138.

[2] C'est ainsi qu'il cite ce passage du P. Bouchet : « Je sais que l'auteur

sur l'origine de la tradition ; il y a contradiction dans les termes. Comment peut-on dire, en effet, que Pythagore et Platon ont *découvert* en méditant le *fonds commun des lumières primordiales* qui forment *la base de l'intelligence humaine*, ou pour mieux dire l'*intelligence humaine?* est-ce que l'on peut méditer sans la base de l'intelligence, ou sans l'intelligence même? et s'ils avaient déjà cette base et cette intelligence, comment peut-on dire qu'il l'ont *découverte* en *méditant* ? cela ne peut être admis.

Nous prions M. Daniélo de faire attention à ce point de doctrine ; il lui sera plus facile après cela d'expliquer tout ce qu'il rencontrera sur son passage, et dont on dirait qu'il est quelquefois gêné au point de n'oser se prononcer. Il faut en ce moment que toutes les questions s'éclaircissent, et surtout celle dont nous parlons ici, d'autant plus que la lumière qui l'éclaire est assez grande et assez facile à discerner.

Z.

de la nature a *gravé* cette vérité fondamentale (la connaissance d'un Dieu unique) dans l'esprit de *tous les hommes* » (page 288), et M. Daniélo ajoute qu'il est de cet avis. Comment faire accorder cette origine avec la doctrine qu'il a professée déjà de la révélation primitive, et sur la propagation des vérités religieuses par la tradition et par la parole. D'ailleurs, est-ce que les croyances à la chute des anges, au paradis terrestre, à la chute du premier homme, à un déluge, à la venue d'un rédempteur, à un enfer, etc., sont des vérités gravées dans l'esprit des hommes? ne sont-ce pas là des faits positifs qui n'ont pu être transmis par la parole?



Compte-rendu.

A NOS ABONNÉS.

Diminution de prix des *Annales*. — Commencement de la IIIe série.

Dans le *compte-rendu* que nous avons mis à la fin du dernier volume, nous avons promis à nos abonnés de réduire le prix des *Annales*, de commencer une troisième série, et de leur adresser une table générale de la 2e série, *si chacun de nos abonnés pouvait procurer un autre abonné, de manière que le nombre, qui s'élevait à 676, fût doublé.* Voici le résultat de cet appel :

Plusieurs se sont mis en quête de nouveaux abonnés et ont rallié à nos *Annales* non-seulement un abonné de plus, mais *deux* et même *trois*; un plus grand nombre ont écrit qu'ils étaient à la recherche de leurs *co-abonnés*, et qu'ils étaient assurés d'en trouver au moins un, mais ils ne nous ont pas écrit de nouveau, et leur nom reste en blanc sur notre liste; beaucoup n'ont pas répondu à notre demande; enfin quelques-uns ont pensé que le prix des *Annales* n'était pas trop élevé, et que par conséquent, ils voulaient continuer à payer le prix de l'abonnement comme pour le passé.

Or, après toutes ces réponses, *le nombre des nouveaux abonnés* fort exactement recueilli *ne s'élève pas à la moitié de nos abonnés.* La chose étant ainsi, nous sommes arrivés à la fin du mois, dans la résolution que nous ne changerions rien au mode de publication des *Annales*.

Cependant nous éprouvions un regret sincère de tromper l'espérance de ces *abonnés* qui, comptant sur le réalisation de notre projet, s'étaient donné beaucoup de soin pour trouver des *co-abonnés*, et avaient pris la peine de nous faire parvenir leurs noms; nous avons craint surtout qu'on pût voir en cela un projet calculé de faire connaître notre journal, et de pro-

fiter ainsi seul des démarches de ces abonnés, et cela a changé notre résolution. Aussi avons-nous décidé de mettre notre projet à exécution; avec quelques modifications, modifications qui nous permettent de réaliser notre promesse en entier, à l'égard de ceux qui ont rempli les conditions que nous avions posées, et laissent les autres libres encore de se mettre dans la même position que ces derniers.

En effet, ainsi que nous le disions dans notre dernier compte-rendu, il nous serait impossible, sans compromettre l'existence des *Annales*, d'en réduire le prix sans en augmenter le nombre; nous avons donc établi deux catégories, de prix. Comme nous l'avions promis, *ceux qui nous ont procuré un second abonnement ne paieront que 16 francs;* mais le prix restera le même, c'est-à-dire à 20 francs, pour ceux qui ne nous ont procuré aucun abonnement. Au reste, ceux-ci seront toujours dans la possibilité de se mettre dans la première catégorie, lorsqu'ils auront réalisé la condition remplie par les autres.

Ainsi à dater de janvier 1840, une nouvelle série va commencer; elle portera le titre de *troisième série*, et commencera par le *n°* 1 et le *tome* 1; une *table générale des matières* sera faite pour les *sept volumes* qui composent la 2ᵉ *série*, et elle sera envoyée *gratuitement*, vers la fin de février, à tous les anciens abonnés, qui continueront leur abonnement; *il n'en sera pas vendu au bureau.*

L'on sait que la 1ʳᵉ *série* dont nous avons réimprimé les 6 premiers volumes, comprend les 12 *premiers volumes*, qui se vendent à raison de 6 francs le volume; comme il ne nous reste qu'un petit nombre d'exemplaires de la 2ᵉ *série*, nous ne la réduirons qu'à 8 francs le volume au lieu de 10, *pris au bureau.*

Au reste, il faut bien noter que ce n'est pas ici un nouveau journal, mais la continuation de l'ancien. Aussi rien ne sera changé, ni au format ni au fond de l'ouvrage, seulement dans la troisième série, chaque cahier, sera daté du commencement du mois au lieu de la fin, et sera reçu de nos abonnés dans le courant du mois.

Ainsi la seule promesse que nous ne tenions pas est celle de publier la liste et le nom de tous nos abonnés; elle n'aurait eu de prix et d'à propos, que si nous avions en effet doublé nos abon-

nès. C'est ce qui fait aussi que nous ne donnons pas ici le tableau de nos abonnés par départemens. Il est à peu de chose près le même que celui du dernier semestre; et nous espérons le donner plus complet, à la fin du semestre prochain.

D'ailleurs, par les détails que nous allons donner sur les matériaux qui doivent entrer dans les prochains volumes, on comprendra que l'intérêt et l'importance des travaux des *Annales* ne diminueront pas. Nous sommes même fondé à dire que de nouveaux efforts seront faits par tous les rédacteurs, et par le directeur en particulier, pour que les *Annales* continuent à tenir le rang qu'elles ont acquis dans la science, et se rendent de plus en plus dignes de la cause qu'elles défendent, et de l'intérêt que tant de personnes si distinguées par leur science, par leur caractère et par leur position, veulent bien leur porter.

Nous espérons que nos anciens comme nos nouveaux abonnés verront avec satisfaction les modifications et les perfectionnemens que nous leur annonçons ici; ils y trouveront une nouvelle preuve du désir que nous avons de voir répandre et populariser de plus en plus nos doctrines, qui sont les leurs.

Futurs travaux des *Annales*.

D'ailleurs les matériaux ne nous manqueront pas; il semble même qu'ils seront pour la nouvelle série plus importans que ceux de la dernière. Sur l'histoire ancienne ou l'archéologie payenne, nous publierons : 1° un *essai sur la cosmogonie égyptienne*, du P. Pianciani, du collége Romain, et inséré dans un des derniers cahiers des *Annales des Sciences religieuses* de Rome. Il y aura au moins trois articles; la traduction est achevée, et le docte auteur a bien voulu nous transmettre quelques corrections et quelques additions, pour lesquelles nous lui témoignons ici toute notre reconnaissance.

2° Nous donnerons quelques détails fort curieux sur les anciens Etrusques, leur langue, leurs institutions, et principalement sur leur *cosmogonie*, qui renferme *six époques*, comme celle de Moïse, et leur *grande année*, qui s'accorde si bien avec la naissance du Christ. Ce travail est encore d'un savant

italien, le P. S. Canovai, qui l'avait inséré dans les *Mémoires de l'académie étrusque de Cortone.*

M. le chevalier de Paravey nous a transmis un travail fort remarquable sur la connaissance que les anciens Chinois ont eue des *Amazones*, et sur les documens que leurs plus anciens livres nous en ont conservés; ce qu'ils nous en disent y est comparé avec ce que nous en ont appris les auteurs indiens et grecs; une *grande planche* contiendra leur figure, leurs habillemens, leurs armes, extraits des monumens de ces différens peuples. Grâces à ces travaux et à ces découvertes, il faut espérer que les voiles obscurs qui couvrent l'origine des fables grecques seront en partie levés; et alors seulement nous pourrons avoir quelque compréhension des croyances religieuses de l'antiquité Cet article paraîtra dans le mois de janvier.

La traduction complète du livre le plus vénéré et le plus ancien des Chinois, de l'*Y-king*, vient de paraître; nous avons cru utile de le faire connaître à nos lecteurs: il servira à mieux faire comprendre les traditions que nous publions d'après le P. Prémare, et pour cet effet, nous intercalerons cet article au milieu des travaux de ce savant missionnaire. C'est là que, d'après les auteurs les plus renommés qui s'en sont occupés, nous ferons connaître ce que l'on sait à la Chine sur l'origine, les différentes traductions, les commentaires de ce livre, et la manière dont il s'est conservé. Nous avons fait graver tous les caractères qui étaient nécessaires, et nous osons dire que ce sera la plus complète, la plus curieuse, et la plus exacte notice qui en existe. Pour faire pressentir l'importance de ce document, nous dirons qu'il est attribué, et avec quelque apparence de raison, à *Fo-hi*, l'un des fondateurs de l'empire Chinois, vivant avant le déluge dont parlent leurs livres, et que M. de Paravey croit être le patriarche *Abel*.

Nous devons mentionner ici les remerciemens que nous ont adressés quelques écrivains et quelques professeurs catholiques, pour les documens nouveaux que nous avons donnés, d'après les Chinois, sur une Vierge mère, et sur les prophéties qui avaient cours dans cet empire, concernant la patrie et la venue du *Saint*; c'est une preuve toute nouvelle à ajouter à celles que l'on avait déjà sur ce point capital de nos croyances.

Parmi les publications importantes relatives à cet empire, et qui ne doivent pas passer inaperçues des abonnés des *Annales*, nous devons signaler la traduction pour la première fois du *Chan-haï-king*, livre traitant de la géographie de la terre, et que l'on fait remonter au grand *Yu*, à qui les Chinois attribuent les réparations nécessitées pour faire écouler les eaux du déluge. M. Basin, habile sinologue, en a inséré un extrait dans le n° de novembre du *Journal asiatique*, où il est loin d'attribuer à cet ouvrage une si haute et si respectable antiquité; il veut qu'il ait été composé par une secte de philosophes qui vivaient au 4e siècle de notre ère; c'est déjà une honorable antiquité. Ce n'est pas ici le lieu de discuter cette question, nous dirons seulement qu'il nous a paru la traiter un peu trop en dehors des traditions historiques de ce peuple. Au reste, nous reviendrons sur ce livre qui, traduit aux frais de M. le marquis de Fortia, sera publié en entier et annoté par lui, dans le courant de l'année qui commence. Ce sera un beau supplément à la *description de la Chine* que publie cet infatigable écrivain, qui fait un si utile et si noble usage de sa fortune, et de la verte santé que lui laissent ses 82 ans.

Un autre travail que nous louons dans tous les points et dont nous entretiendrons nos lecteurs quand il sera achevé, c'est celui que M. Pauthier a commencé à publier dans le *Journal de la société asiatique* sur les *rapports qui ont existé entre la Chine et les Indes*, d'après l'histoire des *pays placés au-delà des frontières*, (*Pian-y-tian*) que l'on trouve dans le *livre, avec figures, sur l'antiquité et les tems modernes* (*Kou-kin-tou-chou*) qui est à la bibliothèque royale. Les noms des pays et des personnes, sont publiés en chinois et en sanscrit, puis rapprochés, comparés, classés; c'est un travail très-remarquable, et nous émettons à cette occasion, le vœu que le gouvernement charge ce laborieux auteur de publier l'ouvrage en entier; cette publication jetterait un grand jour sur l'histoire ancienne, et ferait plus d'honneur

[1] *Description de la Chine et des Etats tributaires de l'empereur*, avec une belle carte, rédigée par M. Dufour, 4 vol. in-12, prix, 20 fr. Deux ont paru et le troisième est sous presse. A Paris, chez l'auteur, rue de la Rochefoucault, n° 12.

au gouvernement qui la favoriserait, que tant d'autres publications à peu près inutiles et cependant plus coûteuses.

Nous désirerions aussi voir M. Julien achever, et le gouvernement lui faciliter les moyens de publier le *Li-ki* ou *livre des cerémonies*, un des cinq *King*, qui n'a jamais été traduit, et qui serait pourtant d'une si grande importance pour connaître l'antique croyance de ce peuple. Cependant cet habile sinologue va publier le texte et la traduction du *Tao-te-king*, aux frais de l'imprimerie royale, et par conséquent, à un prix qui permettra aux sinologues de se procurer ce curieux monument de la philosophie antique.

Nous avons souvent déploré dans nos *Annales*. de voir l'étude de la langue égyptienne à peu près abandonnée; nos lecteurs apprendront donc avec plaisir que la *grammaire de la langue egyptienne*, dont la publication est commencée depuis quatre ans, touche enfin à son terme; elle formera un petit volume in-fol.; à la fin se trouvera un *dictionnaire de tous les mots égyptiens*, qui entrent dans la composition de l'ouvrage; de plus cette publication sera suivie immédiatement de celle du *grand dictionnaire égyptien*, que Champollion le jeune avait commencé, et dont son frère M. Champollion-Figeac poursuit la publication avec une si honorable persévérence. En vain quelques écrivains ont voulu élever des doutes sur la réalité des découvertes de notre Champollion; ces découvertes sont sujettes sans doute à des critiques, à des tâtonnemens, à des erreurs, mais le fait est exact et la découverte restera. Bien plus nous annoncerons même avec plaisir que l'on s'occupe de graver un *corps complet de caractères Egyptiens*; on sait que la *grammaire egyptienne* est *lithographiee*; quelque remarquable qu'en soit l'exécution, elle est loin de satisfaire les yeux et les besoins de cette étude; il était digne de la France de fixer par la gravure, l'écriture de cette mystérieuse Egypte, dont elle a fait en quelque sorte la découverte dans sa grande expédition, et dont elle a retrouvé la langue; par ses types gravés, elle pourra populariser toutes ces découvertes. Nous avons déjà dit que deux corps complets de caractères chinois étaient sur le point d'être achevés; celui que grave un simple particulier M. Marcellin-Legrand, et celui que les Directeurs des missions étrangères ont fait venir de la

Chine pour M. Julien, et que M. Julien a cédé à l'imprimerie royale, qui l'emploiera pour la première fois à composer le *Tao-te-king* dont M. Julien va publier le texte et la traduction. Le corps des caractères égyptiens sera gravé aux frais de M. Firmin-Didot.

On désirera peut-être savoir où en est en ce moment l'étude de cette langue égyptienne : hélas! elle est presque abandonnée. La chaire fondée au collége de France pour Champollion a été changée en chaire de *géographie comparée*. Salvolini est mort avant d'avoir achevé son *analyse grammaticale des anciens textes égyptiens*, et ce qu'il a fait, on ne sait ce qu'il est devenu; M. Dulaurier s'occupe bien plus du *copte* et du *malais*, que des anciens hiéroglyphes; M. De Brienne, qui en a fait le sujet d'assez longues études, s'est jeté dans une fausse voie, en voulant retrouver l'égyptien exclusivement dans le sanscrit; un seul auteur étudie l'égyptien d'une manière fructueuse, et nous semble avoir abordé cette étude par un côté nouveau et avantageux, c'est M. Pauthier, qui le compare au chinois, et a donné un travail très-remarquable sur les deux systêmes linguistiques des deux nations dans un article de *l'encyclopédie nouvelle*; nous reviendrons sur ce travail. Nous devons mentionner un ouvrage publié en latin à Rome, par le P. Ungarelli, mais que nous ne connaissons pas; tel est, en y ajoutant quelques essais de M. Lenormant, l'état des travaux sur la langue égyptienne en France.

Quand au sanscrit, cette langue est cultivée avec succès et zèle. MM. Eugène Burnouf, Langlois, Loiseleur-des-Longchamps [1], Poley, s'occupent de traduire les ouvrages de religion, de littérature et de grammaire; en Allemagne et en Angleterre, plusieurs savans y consacrent aussi leurs veilles.

Nous devons annoncer encore comme une bonne nouvelle, que l'impression du texte et de la traduction (italienne) de

[1] *Elementa linguæ Egyptiacæ* vulgo *coptæ* quæ auditoribus suis... tradebat Hyp. Rosellinus, linguarum orient. professor; et auquel le docte P. Ungarelli a ajouté une préface publiée par les *Annales des Sciences religieuses de Rome*, et que nous nous proposons de faire connaître.

[2] Outre les *lois de Manou* (texte et traduction), M. Loiseleur vient de publier le *Vocabulaire sanscrit d'Amarasinha* (Amaracocha), traduit en français, avec notes et index in-8°, prix, 16 fr., chez Dondey-Dupré,

l'histoire d'Ibn Kaldoun, pour laquelle nous faisions des vœux il y a à peu près un an, est fort avancée par les soins de notre docte ami M. l'abbé Arri; nous espérons même pouvoir donner un aperçu de ce travail sur la généalogie arabe des descendans d'Ismaël.

Le savant M. Drack, nous a envoyé de Rome un excellent *mémoire sur le divorce parmi les Juifs*, où sont éclaircies plusieurs questions importantes de critique biblique.

M. l'abbé Sionnet, dont nos lecteurs regrettent avec raison de ne voir pas plus souvent le nom dans les *Annales*, nous fait espérer un travail sur le *Christianisme dans l'Asie*, *et l'époque première de son établissement dans ce pays*.

Un autre de nos rédacteurs s'occupe d'un travail sur la *diffusion de la révélation parmi les Gentils avant la venue de Jésus-Christ*; ce travail sera la reproduction amplifiée et étendue d'une dissertation ayant le même titre du savant abbé Brunati, dont nous avons reçu un volume de dissertations bibliques, où nous aurons encore à puiser des documens fort savans et fort importans.

Nous avons déjà dit que nous avions entre les mains un *mémoire* de M. l'abbé Bertrand sur le *Nom de Dieu dans toutes les langues*; nous avons fait graver les caractères qui nous sont nécessaires, et ce mémoire qui est tout prêt, sera bientôt publié.

Nous continuerons la publication du savant *mémoire* de M. Séguier de Saint-Brisson sur *Sanchoniathon*, que l'on pourrait appeler une revue critique des croyances des anciens sur la Divinité. Le prochain article traitera des *Sibylles* et d'*Orphée*; bien que nous ne partagions pas en entier l'opinion du savant académicien sur ces questions; son mémoire n'en est pas moins important et curieux. La partie qui concerne Orphée est surtout traitée avec une étendue qui résume fort bien tout ce que les anciens ont écrit sur ce sujet, et y ajoute de nouvelles lumières.

Parmi les publications importantes de l'année, nous devons compter le beau *dictionnaire anamitique latin*, et *latin anamitique* [1]

[1] *Dict. anamitico-latinum et latino-anamiticum* primitùs inceptum ab Ill. et R. P. J. Pigneaux, epis. adranensi. dein absolutum et editum à

qui, commencé par Mgr. Pigneaux, évêque d'Adra, a été achevé par Mgr. Taberd, évêque d'Isauropolis et vicaire apostolique de la Cochinchine, du Camboge, etc.; c'est le premier dictionnaire que nous ayons de cette langue, et c'est l'auteur lui-même, qui en partie à ses frais, en partie aux frais de la société asiatique de Calcutta, l'a fait imprimer à Serampour. C'est un nouveau gage que donne à la science cette *société des missions étrangères*, qui ne se contente pas de porter la foi dans ces contrées et de la sceller par son sang, mais qui reporte vers l'occident la langue de ces peuples, et nous met ainsi en communication directe avec eux.

Enfin, nous publierons nos *articles sur Strauss*, qui sont à peu près achevés; on ne sera pas étonné du retard qu'a éprouvé cette publication quand on saura que pour répondre d'une manière péremptoire à ce moderne détracteur du Christ, comme tout son système, comme il le dit lui même, est appuyé sur la négation de l'authenticité des Evangiles, nous avons voulu recueillir les témoignages de tous les Pères et de tous les anciens, soit juifs, soit payens, des trois premiers siècles de l'Eglise, sur l'authenticité des Evangiles. Cette attaque si générale, si audacieuse, est pour ainsi dire le dernier combat livré par le protestantisme et le philosophisme, l'un et l'autre mourant, contre la divinité de Jésus-Christ; nous avons désiré faire usage de toutes les armes que la science peut mettre entre les mains, et réduire pourtant dans de justes bornes tout ce que les auteurs nous ont laissé sur cette question; nous espérons que ces recherches seront utiles à nos abonnés, pour confondre les objections de tous les Strauss allemands et français.

Encouragemens accordés aux *Annales*.

Au reste, comme par le passé, nos faibles travaux ont trouvé une approbation qui nous honore, dans les hommes les plus distingués par leur science et par leur caractère; parmi ces en-

J. L. Taberd. Epis. Isauropolitano, vic. apos. Cocincinæ. Cambodiæ et Ciampæ. *Fredericnagori*. 2 vol. in-4°, prix, 100 fr. A Paris, chez Benjamin Duprat, Cloître-Saint-Benoit, n° 7.

couragemens, nous devons placer en première ligne la demande qui vient de nous être faite d'une collection complète et d'un abonnement pour la bibliothèque de la *Propagande* de Rome, et nous y sommes d'autant plus sensibles, que déjà le secrétaire de l'établissement, Mgr. Cadolini, archevêque d'Edesse, était personnellement notre abonné; il connaissait par conséquent notre journal; nous ajouterons aussi que d'autres abonnemens nous ont été demandés de l'Allemagne, de la Hollande, de l'Angleterre, de la Suisse et de l'Italie. Plaise à Dieu que le germe des doctrines catholiques qui y sont ainsi transportées, y croissent bientôt et y fleurissent en nombreuses conversions à la foi catholique.

Le Directeur et seul propriétaire,
A. BONNETTY,
De la Société asiatique de Paris.



Nécrologie du dernier sémestre de 1839.

SUPPLÉMENT AU DERNIER SEMESTRE.

Hauterive (Alex.-Maurice), 28 juillet 1830.—75 ans.

Alex.-Maur. Blanc de la Naute, né le 14 avril 1755, à Aspres-les-Corps en Dauphiné, passe 15 ans à l'Oratoire comme confrère, accompagne Choiseul-Gouffier à Constantinople en 1784, y est fait secrétaire de l'hospodar de Moldavie; consul de France à New-York en 1788; revient en France avec l'abbé de Talleyrand; nommé chef de division aux affaires étrangères en 1799, rédige les pièces des négociations avec l'Angleterre depuis 1799; coopère seul au concordat de 1801; chargé du portefeuille lors de la campagne d'Allemagne; maintenu par Louis XVIII au conseil d'état: prit part au concordat de 1817; a laissé: *De l'état de la France à la fin de l'an VIII.*—*Conseils à un élève* du ministère des affaires étrangères. —*Elémens d'économie politique*; 1817.—*Quelques conseils à un jeune voyageur*, 1825. —*Conseils à des surnuméraires*, 1825. —*Théodicée (pour lui seul)*.—Mort le 28 juillet 1830 dans les sentimens et la pratique du catholicisme.

Emeric (David), 2 avril 1839.—84 ans.

Né à Aix le 20 avril 1755, de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres; littérateur et archéologue distingué. A laissé: *Recherches sur la répartition* des contributions foncière et mobilière faite au conseil général d'Aix, 1791.—*Musée olympique* de l'école vivante des Beaux-arts, 1796.—*Recherches sur l'art du statuaire, considéré chez les anciens et chez les modernes*, ou mémoire sur cette question proposée par l'Institut: quelles ont été les causes de la perfection de la sculpture antique, et quels sont les moyens d'y atteindre? ouvrage couronné par l'Institut, in-8°, 1805.—*Réponse* au libelle intitulé: *Lettre* de M. Giraud à M. Em. David. in-8°, 1806.—*Réponse* à un écrit intitulé: *Seconde lettre* de M. Giraud à M. Emeric David, in-8°, 1806.—*Premier discours historique* sur la peinture moderne, renfermant l'histoire de cet art depuis Constantin jusqu'au commencement du 13e siècle (extrait du Mag. encycl.) 1807.—*Essai sur le classement* chronologique des sculpteurs grecs les plus célèbres (extrait du Mag. encycl.), 1807. —*Discours historique* sur la gravure en taille-douce et la gravure en bois, in-8°, 1809.—*Examen des inculpations dirigées contre Phidias* (extrait des Annales encycl.), 1817.—*Suite d'études calquées et dessinées* d'après cinq tableaux de Raphaël, accompagnées de gravures de ces tableaux et de notices historiques et critiques, in-fol. 1818 et 1820.—*Choix de notices sur les tableaux du Musée* (extrait du Musée français).—*Jupiter*; *Recherches sur ce dieu*, sur son culte et sur les monumens qui le représentent, 2 vol. in-8°, 1833. —*Vulcain*; *Recherches sur ce dieu*, etc., in-8°. 1838. Et de plus auteur de nombreux articles dans la *Biographie universelle*, les *Annales encyclopédiques* et la *Revue encyclopédique*.

Moehler (Jean-Adam), 12 avril 1838.—42 ans.

Né à Igersheim, près Mergentheim, dans le Wurtemberg, le 6 mai 1796; élève à l'institution catholique à Tubinge; prêtre en 1819; professeur de belles-lettres à Tubinge de 1820 à 1823; professeur privé à l'université catholique de la même ville en 1824: professeur extraordinaire en 1827; professeur de théologie à Munich, en 1835, et enfin doyen du chapitre de la cathédrale de Wurtzbourg. Il a laissé: l'*Unité dans l'Eglise* ou le principe du catholicisme, 1825.—*Athanase-le-Grand et son siècle*, 1827.—*Symbolique*, ou exposition des

doctrines contraires des catholiques et des protestans, d'après leurs confessions de foi publiques, 1832.—*Nouv. recherches sur le même sujet*, 1834, pour répondre à la critique du docteur Bauer, professeur à Tubinge. — *Deux articles* sur l'expulsion de l'évêque de Cologne, dans la Gazette universelle et la Gazette politique de Munich.—Plusieurs autres articles dans le journal de théologie de Tubinge et le Catholique de Spire.—Il laisse *Manuscrits* des leçons très-savantes sur l'histoire ecclésiastique.—Un *Commentaire* sur l'Epître de S. Paul aux Romains, —et une *Histoire* du Monachisme en Occident.

Bellenchi (Philippe-Marie-Albertino), 2 mars.—82 ans.

Né à Forli le 22 novembre 1757, camaldule, abbé du couvent de l'Avellana, vicaire général en 1814, procureur général en 1823, archevêque de Nicosie, in partibus, en 1828, visiteur et réformateur des ordres religieux de la Sardaigne, vicaire et visiteur apostolique à Forli, en 1830, enfin mort dans son couvent. A laissé : *Observations critiques sur les devoirs de l'homme*, 1789. — *Sur l'antiquité et le culte des reliques*, 1791.—*Opuscules sur la culture des arbres*, *sur la minéralogie*, *sur la zoologie*.—*Notices sur l'histoire naturelle de la Sardaigne*, 1830.—*Sur l'histoire des Mages*; *sur les anciens custodes pour l'eucharistie*.—*Sur les anciens habits des moines*. —*Sur les anciens baptistères*. —*Sur l'église et le monastère de Classe, près Ravenne*.—*Sur les églises de S. Urbain sur l'Esio, et de S. Victor de Chiusi*.—*Sur les mesures itinéraires des anciens Hébreux*.—*Essai de concordance* entre les livres saints et les auteurs profanes sur la chronologie des anciens rois d'Assyrie. Il a laissé beaucoup de *manuscrits*.

Fiévée (J.), 8 mai.—69 ans.

Né à Paris vers 1770, écrivain politique, littérateur, tantôt défenseur, tantôt frondeur des croyances religieuses. A laissé : *Sur la nécessité d'une religion*, 1795.—*La Dot de Suzette*, ou His. de Mme de Senneterre, racontée par elle-même, 1798, 1821-1826, traduite en espagnol et en portugais.—*Frédéric*, 3 vol., 1799-1800. —*Lettres sur l'Angleterre*, et *Réflexions sur la philosophie du 18e siècle*, 1802. —Le 18 *Brumaire* opposé au système de la terreur, 1802.—*Six Nouvelles*, 2 vol. in-12, 1803.—*Observations et projet de décret* sur l'imprimerie et la librairie, 1809.—*Des opinions et des intérêts pendant la révolution*, 1815.—*Correspondance politique et administrative*, 15 vol. in-8°, 1815.—1819.— *Histoire des sessions de* 1815, 1816, 1817, 1820, 4 vol. in 8°.—*Examen* des discussions relatives à la loi des élections pendant la session de 1819.—Quelques *Réflexions* sur les trois premiers mois de 1820.—*Examen du rapport* pour l'organisation municipale, 1821.—*Ce que tout le monde pense et ce que personne ne dit*, 1821.—*Lettres* sur le projet d'organisation municipale, 1821.—*De l'Espagne* et des conséquences de l'intervention armée, 1824.—*Résumé* de la conviction publique sur notre situation financière, et moyen pour en diminuer les dangers, 1825. — *Nouvelle correspondance politique et administrative*, 3 vol., 1828.—*De la pairie*, *des libertés locales et de la liste civile*, 1831. — De plus, collaborateur de la *Chronique de Paris*, de la *Gazette de France*, du *Journal de l'empire*, du *Mercure*, du *Journal des débats*, du *Conservateur*, du *Temps*, et éditeur du *Répertoire du théâtre français* en 23 vol. in-8°, de la *Bibliothèque des romans*, en 1799, et collaborateur de la *Biographie universelle*.

Bassano (Hug.-Bernard-Maret, duc de), 20 mai.—76 ans.

Né à Dijon en 1763, écrivain littéraire et politique, fondateur du *Bulletin de l'assemblée nationale* du 12 septembre 1789 au 6 juillet 1790, 10 vol. in 8° : réuni au *Moniteur* dont il fut le rédacteur en 1790 ; ministre secrétaire d'état de Napoléon ; ministre des affaires extérieures en 1811 et de la guerre en 1815 ; fait prisonnier et échangé contre la duchesse d'Angoulême.

Sala (Joseph-Antoine), 23 juin.—77 ans.

De Rome, cardinal depuis 1831 ; un des hommes qui ont rendu les plus grands services à la religion durant les troubles qui ont affligé ce siècle : on le croit auteur des *préface* et *notes* de l'ouvrage concernant les *déclarations et rétractations*

des adresses souscrites en 1811 par les évêques et chapitres d'Italie. 2 vol. in-8°, Rome, 1816.

DEUXIÈME SÉMESTRE DE 1839.

Didon (l'abbé Philippe-Victor), 11 juillet. — 33 ans.

Né à Paris en 1806 ; entré au séminaire de Saint-Sulpice en 1828, ordonné en 1830 ; supérieur du petit séminaire de Saint-Nicolas en 1836, dont il donna sa démission en 1837 ; a publié successivement : la *Traduction* d'un ouvrage de Thomas Moore sous le titre de *Voyage d'un gentilhomme irlandais à la recherche d'une religion.* — *Histoire sainte.* — *Histoire ecclésiastique.* — *Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament.* — *La morale de la Bible.*

Bebian (Roch.-Amb.-Aug.). — 49 ans.

Ancien censeur des études à l'Institut royal de Paris, ayant consacré sa vie à l'éducation des sourds-muets ; et forcé de s'expatrier ; mort à la Pointe-à-Pitre à S.-Domingue. Laisse : *Eloge de Ch. Mic. de l'Epée*, qui a eu le prix de l'académie des sciences, 1819, de 64 pages. — *Edition de l'art d'enseigner à parler aux sourds-muets*, par l'abbé de l'Epée, 1820. — *Essai sur les sourds-muets et sur le langage naturel*, ou introduction à une classification naturelle des idées avec leurs signes propres, 1817. — *Manuel d'enseignement pratique des sourds-muets*, 2 vol. avec 32 planches, 1826. — *Mimographie*, ou *Essai* d'écriture mimique, propre à régulariser le langage des sourds-muets, 1822. — *Examen critique* de la nouvelle organisation de l'enseignement à l'Inst. roy. des sourds et muets.

Martyn (l'abbé François), 18 juillet. — 57 ans.

Anglais du comté de Norfolk, prêtre depuis 1805 ; chargé successivement des congrégations de Bloxwich, de Walsall, etc. A laissé : *Conférences sur l'eucharistie*, 1819. — *Homélies sur Tobie.*

Prony (le baron Gasp.-Clair-Franc.-Marie Riche de), 29 juillet. — 84 ans.

Né à Chamlet (Rhône) le 28 juillet 1755, l'un des premiers et des plus savans ingénieurs et géomètres de ce siècle ; directeur du cadastre en 1791 ; inspecteur général des ponts-et-chaussées en 1792 ; directeur et professeur de l'école royale du même corps depuis 1792, etc. ; baron en 1828 ; pair de France en 1838. A laissé : *Mémoire sur la poussée des voûtes*, 1783. — *Nouvelle architecture hydrolique*, à l'usage des constructeurs de tous les genres, in-4° avec planches, 1790. 2ᵉ partie, *Description des machines à feu*, 1796. — *Exposition* d'une méthode pour construire les équations indéterminées qui se rapportent aux sections coniques, etc., in-4°, 1790. — *Plan d'instruction* des élèves de l'école des Ponts-et-chaussées pour l'an 7, 1795. — *Essai expérimental et analytique* sur les lois de la dilatibilité des fluides élastiques, etc., 1797, in-4°. — *Mécanique philosophique* ou analyse raisonnée des diverses parties de la science de l'équilibre et du mouvement, 1800, in-4°, 3 parties au lieu de 5 qui étaient promises. — *Analyse* du système du monde de Laplace, in 8°, 1801. — *Analyse raisonnée* du cours de mécanique, in-4°, 1801. — *Plan* raisonné de la partie de l'enseignement de l'école polytechnique, qui a pour objet l'équilibre des corps, 1801, in-4°. — *Sur diverses inventions* de Jean-Pierre Droz relatives à l'art du monnayage, in-4°, 1801. — *Sur les quantités d'eau* qu'exigent les canaux de navigation, in-8°, 1801. — *Sur le jaugeage* des eaux courantes du bassin de passage du canal Saint-Quentin, 1802. — *Instruction pratique* sur la dimension des murs de revêtement, 1802, in-4°. — *Recherches sur la poussée des terres* et sur la forme et la dimension des murs de revêtement, 1802. — *Recherches physico-mathémat.* sur la théorie des eaux courantes, 1804. — *Sur les variations* de la pente totale de la Seine dans sa traversée de Paris, etc., in-4°, 1806. — *Sur le calcul* des longitudes et des latitudes, 1806. — *Sommaire des leçons* sur le mouvement des corps solides, l'équilibre et le mouvement des fluides, etc., 1809. — *Leçons de mécanique analytique*, in 4°, 1815. — *Instruction* sur le thermomètre métallique de M. Breguet, etc., in-4°, 1821. — *Instruction sur les ponts à bascule*, in-8°. — *Méthode* de nivellement trigonométrique, in-8°, 1822. — *Description hydrographique et histo-*

rique des marais Pontins, etc., in-4°, avec atlas de 39 plans, 1822 et 1823, important ouvrage qui valut à l'auteur une médaille d'or du pape Léon XII. — *Notice sur les grandes tables* logarithmétiques et trigonométriques, adaptées au nouveau système métrique décimal, in-4°, 1824 ; il s'agit des vastes tables de logarithmes de l'auteur, dont le manuscrit est déposé à l'Observatoire en 17 vol. in-fol.; on en attend l'impression, et l'Angleterre a même offert de payer la moitié des frais.—*Résumé de la théorie* et des formules relatives au mouvement de l'eau dans les tuyaux et les canaux, 1825.— *Sur la nouvelle et l'ancienne machine à vapeur* établies à Paris, au Gros-Caillou, 1826. — *Examen* relatif au projet de barrage sur la Seine dans le voisinage du Hâvre, 1831.—*Instruction élémentaire* sur les moyens de calculer les intervalles musicaux, etc., etc., in-4°, 1832.—*Note* sur les influences qu'avaient subies après un laps de 20 années, des lignes droites tracées sur le plan des têtes de l'arche du pont Louis XVI, avant son décintrement. etc., 1832.—*Note* sur un moyen de mesurer l'effet dynamique des machines de rotation, in-4°.—*Formule* pour calculer les hauteurs des remous ; etc., 1835. Outre cela de nombreux articles dans le *journal de la société philomatique*, *id. de l'Ecole polytechnique*, *Annales des mines*, *Encyclopédie méthodique*, *Connaissance des tems* depuis 1800, à la *Biographie universelle*, *Mémoires de l'Institut*, 1 vol.; tous ces *Mémoires* forment 16 vol. in-4°.

Muller (l'abbé Jean), 5 août.—41 ans.

De Minversheim en Alsace, professeur de morale et d'hébreu au séminaire de Strasbourg, philologue et orientaliste distingué. A laissé : le 1er livre de l'*Imitation de J.-C.* traduit pour la première fois en *hébreu* sous le titre : *de Imitatione Christi, liber* I, *ex latino in hebræum versus*, etc. Francofurti, 1837. Les autres livres de l'*Imitation* et un *dict. hebraïque* sont restés manuscrits.—M. Muller avait été reçu en 1837 de la société asiatique de Paris, sur notre présentation.

Creusé de Lesser (Auguste), 14 août,—64 ans.

Né à Paris, ancien préfet, littérateur facile et poète médiocre. A laissé : *Amadis de Gaule*, poëme faisant suite aux chevaliers de la Table ronde, in-8°, 1813-1814-1835.—*Apologues*, 1825, in-12.—*Le Cid*, romances espagnoles imitées en romances françaises, in-8°, 1814.—*Satires de Juvénal*, traduites en français.—*Le Sceau enlevé*, 1796-1798-1801.—*Voyage en Italie et en Sicile* fait en 1801. — *Vie de Lafontaine*, 1813. — *Le dernier homme*, poëme imité de Grainville, 1831.—*De la liberté* ou résumé de l'histoire des républiques, 1833.

Biondi (le comte Louis, marquis de Badino), 21 septembre.—63 ans.

Né à Rome en septembre 1776, docteur en droit civil et canonique, président de l'académie d'archéologie de Turin, antiquaire. A laissé : *Littera sulla pittura delle nozze aldobrandine*, in-8°, Rome, 1815.—*Vita di Mgr. Aless. Tafoni*, 8°, Pisaro, 1822. — *Trad.* italienne des *Georgiques* de Virgile, in-12, 1833.

Michaud (Joseph-François), 29 septembre. — 69 ans.

Né à Bourg-en-Bresse en 1769.— De l'académie des inscrip. et belles-lettres et de l'acad. franç.— Fondateur de *la Quotidienne* en 1795. — Condamné à mort le 27 octobre 1795.—Condamné à la déportation en 1797.—De la seconde classe de l'institut en 1812.—Maintenu à l'académie française lors de son organisation en 1816, etc. A laissé : *Voyage littéraire au Mont-Blanc* et dans quelques lieux pittoresques de la Savoie en 1787, in-8°, 1791. — *Déclaration des droits de l'homme*, poëme, précédé de quelques réflexions et suivi de l'*Apothéose de Franklin*, 1792, in-32.—*Ermenonville* ou le tombeau de J.-J. Rousseau, poëme, in-8° de 10 pag. 1794.— *L'immortalité de l'âme*, poëme. 1794.— *Origine poétique des mines d'or et d'argent*, conte oriental. —*Petite dispute entre deux grands hommes*, (Chenier et Louvet) contre Chenier, 1796.—*Les adieux à Bonaparte*, 1800 et 1814.—*Hist. des progrès et de la chute de l'empire de Mysore* sous le règne d'Hyda Aly et de Tipoo-Saïb, 2 vol. in-8° avec carte, etc. 1801.—*Le printems d'un proscrit*, poëme en 4 chants, 1803, in-12. augmenté de l'*enlèvement de Proserpine* imité de Claudien en 1814, 2 vol. in-18, 8e édition en 1827, in-8°.—Annotateur des livres VII à XII de l'*Eneide de Delille*, 1805.—Aut. des remarques sur les *Bucoliques*, trad. en

franç. par M. de Langeac, 1806.—Le XIIIe chant de l'Enéide, poëme allégorique, sur *le mariage de Napoléon et de Marie Louise*; stances sur le roi de Rome.—*Hist. des Croisades*, contenant la physionomie des Croisades, et des considérations sur leurs résultats, 1812 à 1822, 7 vol. dont les deux derniers contiennent la *Bibliographie des Croisades*, IVe édition en 1825-1829, 6 vol. in-8° avec cartes et plan, et de plus *Bibliothèque des Croisades*, 1829, 3 vol. in-8° et *Chroniques arabes* traduites et mises en ordre par M. Reinaud, vol. in-8°, 1829; en tout 10 vol. in-8°; aidé dans ce travail par MM. Gourdain et Thory, excellent ouvrage où l'on a commencé à rendre justice au motif et aux résultats de ces expéditions.—Editeur avec Chéron de la première partie de la correspondance de Grimm avec Diderot, de 1753 à 1770, 1812. *Histoire des 15 semaines*, ou le dernier règne de Bonaparte, 1815. Il y en a eu 27 éditions.—Collaborateur des *lettres champenoises* en 1820. — *Constantinople* dans le livre des cent-et-un, 1822.— Une préface à *l'histoire du bon chevalier*, etc. 1829.—*Correspondance d'Orient* en 1830 et 1831. —1833.—1836 avec M. Poujoulat, 7 vol. in-8°.—Editeur de la *nouvelle collection* des mémoires pour servir à l'*Histoire de France*, depuis le XIIIe jusqu'au XVIIIe siècle, précédés de notices qui caractérisent chaque auteur, et suivis de l'analyse des *Documens historiques* qui s'y rapportent, in 4°, 1836.—*Veillées de familles, contes* etc. avec Ch. Nodier, 1837.—*Notice sur Jeanne d'Arc*, avec Poujoulat, 1837. Et de plus un grand nombre d'articles dans la Biographie universelle, publiée par son frère et dans la Biographie moderne.

Fontan, 11 octobre.

De S. Malo, auteur de mélodrames et de comédies, écrivain frondeur et libéral sous le restauration, rédacteur de *l'Album Magalon*, condamné en 1830 pour un fameux article intitulé le *mouton enragé*.—*L'Aigle et le proscrit*, ode 1823.—*De la translation de M. Magalon à Poissy, et de la suppression de l'Album*, 1823. —*Odes et Epîtres*, 1825.—*Perkins Warbec*, drame, 1828.—*l'Homme entre deux âges*, comédie, 1828. — *La Bossue*, 1829.— *L'Espion*, 1829.— *Gillete de Narbonne*, 1829. Mort à Thiais près Paris, dans les sentimens généreux d'une vieille foi bretonne.

Salverte (Anne Joseph Eusèbe Bâconnière) 27 octobre.—68 ans.

Né à Paris le 18 juillet 1771, d'abord avocat du roi au Châtelet, employé au ministère des relations extérieures; député de la Seine depuis 1828, académicien libre de l'institut; jouissant d'une réputation méritée d'intégrité et de science; malheureusement n'ayant pas su comprendre tout ce que la science dit en faveur du christianisme, mort avec injonction de ne par porter son corps à l'église; a laissé : *Entretiens de J. Brutus et de C. Mucius*, 1792.—*Epître à une femme raisonnable, ou essai sur ce que l'on doit croire*, 1793.—*Idées constitutionnelles*, 1795. — *Les premiers jours de prairial*, 1795.—*Journées du 12 et 13 germinal* an III, 1795. *Romances et poësies érotiques*, 1798.—*Traduction des épîtres de Salluste à César*, sur l'ordre à établir dans la république, avec un précis historique de Julius Exsuperantius 1798.—*De la balance du gouvernement et de la législature*, etc, 1798.—*Conjectures sur la cause de la diminution apparente des eaux sur notre globe*, 1799. —*Le droit des nations*, ode, 1799.— *Un pot sans couvercle et rien dedans*, facétie publiée sous le nom de *Randos*, 1799.—*Eloge philosophique de Denys Diderot* lu à l'Institut, 1801.—*Rapports de la médecine avec la politique*, 1806.—*Tableau littéraire de la France* au XVIIIe siècle, 1809. —*Neila* ou les sermens, histoire du XIIe siècle, suivis de *Baleo et d'Hélène*, 1812.—*Phédosie*, tragédie, 1813. —*De la civilisation* depuis les premiers tems historiques jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, in-8° de 144 pages, 1813.—*Epître sur la liberte*, 1817.—*Des pétitions*, etc. 1819. —*Notice sur quelques monumens anciens situés dans les environs de Genève*, 1819. —*De l'etat de la question*, lettre à un électeur, 1820. —*Un député doit-il accepter des places?* 1820.—*Des maisons de santé destinées aux aliénés*, 1821. — *Notice sur la vie et les ouvrages de Cadet Gassicourt*, 1822.—*Horace et l'empereur Auguste*, pour servir de supplément aux comm. d'Horace, 1823.—*Essai historique et philosophique* sur les noms d'hommes, de peuples et de lieux, considérés principalement dans leurs rapports avec la civilisation, 2 vol. in-8°, 1824, le plus

important de ses ouvrages. — *Les menaces et les promesses*, dialogue entre deux électeurs, 24 p. 1824. — *Du taux de l'intérêt de l'argent et de sa réduction*, 1824. — *Des Dragons et des Serpens monstrueux*, qui figurent dans un grand nombre de récits fabuleux ou historiques, 48 p. 1826. — *Du Droit et du Devoir d'un électeur*, 1827. — *Développement de la proposition pour la réorganisation de la garde nationale*, 1828. — *Des droits du citoyen en France*, 1828. — *Opinion sur des pétitions relatives aux jésuites*, 1828. — *Des sciences occultes*, ou essai sur la magie, les prodiges et les miracles, 2 vol. in-8°, 1829. — *De la civilisation*; Venise, Raguse, 1835. Outre cela il a inséré dans différens journaux : *Conjectures sur les pierres tombées du ciel*; *notice sur la vie et les travaux du comte de Fleurieu* — *Diplomatie*, dans le Dictionnaire de conversation. — Traducteur de la *Demande du Consulat* de Quintus Cicéron. — A édité la traduction de *Télémaque* en vers latins de Viel, avec discours préliminaire. — Il laisse manuscrite une tragédie sur la *mort de Jésus-Christ*.

Lenoir (Alexandre), novembre. — 77 ans.

Né à Paris le 26 décembre 1762, créateur et conservateur du Musée des monumens français; depuis 1816, administrateur des monumens de l'église de S.-Denis, dont on lui doit en grande partie la conservation, un des archéologues les plus distingués. A laissé : les *Amis du tems passé*, comédie en un acte et en prose, 1796. — *Notice historique des monumens* des arts, réunis au dépôt national, rue des Petits-Augustins, 1793; avec un traité de la peinture sur verre, 1796; sept éditions ont paru jusqu'en 1806 sous le titre *Description historique et chronologique* des monumens de sculpture, réunis au Musée des monumens français; la 6ᵉ édition contient les détails jour par jour des exhumations faites en 1793, des tombeaux de S.-Denis; sous Bonaparte a paru sous le titre du *Musée impérial* des monumens français, etc.; sous la restauration, avec le titre de : *Musée royal* des monumens français, etc., 1815. — *Collection des monumens de sculpture* réunis au Musée des monumens français, 1798, in-fol., 72 pages de texte et 20 planches, non achevé. — *Musée des monumens français*, ou *Description historique et chronologique* des statues en marbre et en bronze, bas-reliefs et tombeaux des hommes et femmes célèbres, pour servir à l'histoire de France et à celle de l'art, orné de gravures, et augmenté d'une dissertation sur les costumes de chaque siècle, 8 vol. in-8°. avec 340 planches, de 1800 à 1822. — *Rapport historique* sur le château d'Anet, in-fol., fig., 1800. — *Histoire de la peinture sur verre*; et des description des vitraux anciens et modernes, pour servir à l'histoire de l'art en France, in 8°, 1804. — *Les monumens antiques expliqués par la mythologie*, en forme de dictionnaire, etc., 1806, in-8°, de 106 pages et 50 planches, non achevé, va jusqu'au mot *Apollon*. — *Recueil d'observations sur le déluge*, in-8°, 1806. — *Portefeuille des artistes*, ou nouveau recueil des monumens antiques à l'usage des peintres, traitant des divinités, de la religion, des mœurs, etc., l. 1, in-4°, 7 liv. et 84 planches, 1806. — *Nouvel essai sur la table isiaque*, in-8°, 1809. — *Nouveaux essais sur les hiéroglyphiques*, ou figures symboliques des Égyptiens et des Grecs, etc., 1809-1822, 4 vol. in-8° avec 75 planches. — *Nouvelle collection d'arabesques*, 1810. — *Examen du tableau des Sabines et de l'école de David*, 1810. — *Hist. des arts en France*, prouvée par les monumens, suivie d'une description du Musée impérial des monumens français, etc., 1811, in-4°, de 433 pag. et atlas de 164 planches. — *Explication d'un monument égyptien*, 1812, réimprimé en 1816 avec augmentation. — *Dissertation sur les deux questions suivantes* : a-t-il existé un tribunal pour juger les rois d'Égypte après leur mort? les pyramides d'Égypte étaient-elles destinées à servir de tombeaux aux rois? 1812. — *La Franche-maçonnerie rendue à sa véritable origine*, ou l'antiquité de la franche-maçonnerie prouvée par l'explication des mystères anciens et modernes, 1814, in-4° de 302 pages, cartes et 10 planches, ouvrage tout philosophique, refuté dans les Débats des 13, 15 et 19 février 1815. — *Calomnie repoussée*, réponse à un article du Nain jaune, 1816. — *Considérations générales* sur les sciences et les arts, 1816. — *Réflexions sur les peines infligées aux suicides*. — *Dissertation sur*

quelques divinités introduites dans les Gaules, 1816, de 57 pages. — *Observation sur les offrandes* que les anciens faisaient de leur chevelure, soit aux dieux, soit aux morts (extrait des annales des bâtimens), 1818.—*Observations* sur quelques statues et représentations d'Apollon, etc.—*Observation sur l'origine et l'emploi de l'ogive dans l'architecture.* 1819.—*Description d'une tapisserie* rare et curieuse faite à Bruges, représentant sous des formes allégoriques le mariage du roi de France, Charles VIII, avec Anne de Bretagne, in-8°, de 29 pages avec figures coloriées, 1819. — *Atlas* des monumens des arts libéraux, mécaniques et industriels de la France, depuis les Gaulois jusqu'à nos jours, avec texte et histoire, et explication de chaque figure, 1820-1827, in-fol., 70 planches. —*Description historique et critique des statues*, etc., etc., du musée royal, d'après les dispositions commencées en 1817 par Visconti, continuées par M. de Clarac, ornée de 950 planches, incomplet; il n'en a paru que 14 feuilles de texte et 59 planches formant le premier volume, in-8°. 1820.—*Observations sur le génie de Michel-Ange*, et sur le tableau du jugement dernier, in-8° de 14 pages.—*Observations scientifiques et critiques* sur le génie et les principales productions des peintres et d'autres artistes les plus célèbres de l'antiquité, du moyen-âge et des tems modernes, 1821 et 1824.—*Observations, recherches et dissertations* sur les statues dites Vénus de Médicis, du capitole, Callipige, de l'Apollon du Belvédère, la Vénus de Milo, 1822. — *Essai sur le zodiaque circulaire de Denderah*, in-8°, 1822.—*La vraie science des artistes*, ou recueil de préceptes et d'observations, formant un cours complet de doctrine sur les arts dépendans du dessin, 2 vol. in-8°, 1823.—*Observations sur la peinture sur verre* et sur ses différens procédés, 8° de 27 pages avec fig., 1824.—*Observations sur les comédiens* et sur les masques à l'usage du théâtre des anciens, in-8°, 1825.—*Rapport sur les antiquités égyptiennes* nouvellement apportées à Paris par M. Passalacqua, 1825.—*De la peinture sur glace*, etc., 1827.—*Observations critiques* sur une nouvelle exposition de peintures sur verre, 1827.—*Examen des nouvelles salles du Louvre*, contenant les antiquités égyptiennes, 1829.— *Description historique et raisonnée* de tableaux des écoles italiennes, etc., appartenant à M. Dubois de Fraiпays, 1830, in-8° de 104 pages.—*Antiquités mexicaines.* 2 vol. in-fol. Nous en avons rendu compte fort au long dans nos *Annales.* Outre ces travaux, M. Lenoir a publié plusieurs articles dans le *Dictionnaire universel historique* de Prudhomme. et un grand nombre de *Memoires* dans le recueil de l'*académie celtique*, et dans celui de la *Société des antiquaires de France*, dans les *Annales des bâtimens et des arts*, continuées sous le titre *Annales françaises des arts*, enfin dans l'*Encyclopédie moderne* de Courtin.

Quélen (le Comte Hyacinthe Louis de) 31 décembre.— 61 ans.

Né à Paris, le 18 octobre 1778. Sacré évêque de Samosate, le 28 octobre 1817. — Co-adjuteur de l'archevêque de Paris, sous le titre d'archevêque de Trajanopolis; archevêque de Paris, le 20 octobre 1821; pair de France: prélat qui laisse une réputation méritée de piété. de science théologique, d'urbanité. d'indépendance sacerdotale. On a imprimé de lui: *Oraison funèbre de Louis XVI*, prononcée à S. Sulpice et à S. Roch, in-8° 1814. — *Discours* prononcé dans l'église paroissiale de S. Elisabeth, à l'occasion du service solennel que MM. les baillis, commandeurs et chevaliers de l'ordre de Malte, composant les trois langues de France, ont fait célébrer pour le roi Louis XVI et les autres membres de la famille royale, in-8° de 56 pages, 1815. — *Oraison funèbre de S. A. R. Mgr. le duc de Berry*, prononcée dans l'église royale de S. Denys, in-8° de 8 pages, 1820.—*Discours* prononcé dans la séance publique, tenue par l'académie française pour sa réception, in-4° de 36 pages 1824.—*OEuvre des orphelins de S.-Vincent-de-Paule*, par suite de choléra-morbus. *Discours* prononcé à l'église métropolitaine, précédé d'une notice, etc., in-8° de 76 pages, 1835. — On lui doit de plus quelques discours prononcés à la chambre des pairs.—Et plusieurs mandemens et lettres pastorales en 2 volumes in-4°, 1836.

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

FRANCE PARIS. — *Découverte d'une méthode d'embaumer les corps sans avoir besoin de les ouvrir.*—Nous devons ranger parmi les découvertes que les *Annales* doivent enregistrer dans leurs pages, celle de M. le docteur Gannal pour embaumer les corps. On sait que cet art a dû son origine et son perfectionnement aux Égyptiens; mais d'autres peuples, probablement égyptiens d'origine, observèrent aussi cette pratique dans des vues plutôt de religion que d'hygiène. Les Guanches, anciens habitans des îles Canaries, et tout récemment encore les Mexicains, ont offert à un voyageur, de vastes cavernes peuplées de cadavres parfaitement conservés, et dont les habitans actuels avaient perdu le souvenir.

Vers la renaissance, on commença, en Hongrie, à s'occuper des embaumemens, et à rechercher par quels moyens on parvenait à conserver les corps; pour cela, on chercha dans les livres des anciens les méthodes qu'ils avaient suivies, et on s'en tint d'abord aussi près que l'on put, autant que la synonymie permit de reconnaître les substances employées, et, dans l'incertitude, chacun employa les drogues qu'il crut les plus propres à conserver les corps pendant long-tems, à peu près comme un charcutier épice ses saucissons pour leur faire supporter un voyage de long cours.

Nos lecteurs seraient révoltés si nous mettions sous leurs yeux les dégoûtans détails de la méthode suivie dans ces derniers tems; rien de repoussant, par exemple, comme la description de l'embaumement de Guillaume IV, dernier roi d'Angleterre. On a peine à concevoir comment, avec les progrès de la chimie organique, on n'ait pas su aller plus loin que l'emploi du sublimé corrosif, que l'on a promptement abandonné à cause du danger de son emploi et de son inefficacité.

Mais la méthode ancienne, suivie jusqu'à nos jours, a bien un autre inconvénient : c'est de tuer les gens qui ne sont qu'en léthargie. Les exemples de ces accidens ne manquent pas dans tous les pays de l'Europe.

Grâce au nouveau procédé de M. Gannal, tous ces inconveniens ont disparu; les corps ne sont plus tailladés et déchiquetés pour être salés

et aromatisés ; ils restent dans leur entier : une seule veine du cou est ouverte ; il n'y a point de sang répandu, et l'opération est terminée en moins d'une demi-heure. M. Gannal a conçu que ce n'était pas par des moyens extérieurs qu'on arriverait au but ; il a donc employé des injections, et le liquide conservateur, porté dans toutes les parties les plus intimes des tissus, a une action plus pénétrante que les aromates employés à l'état solide et dont on remplit les cavités.

Un avantage inappréciable du nouveau procédé, c'est de mettre complètement à l'abri du danger de donner la mort aux personnes qui seraient en léthargie.

Voici comment : Pour mettre à découvert la veine par laquelle doit se faire l'injection, il faut pincer le nerf pneumo-gastrique ; ce nerf, qui fournit des rameaux aux poumons et à l'estomac, ne peut être touché sans exciter le vomissement chez les personnes vivantes, et si malheureusement cela arrivait, la blessure serait si peu considérable qu'il n'y aurait aucun danger.

Nous avons vu nous-même une jeune fille morte depuis plus de six mois, et conservée ainsi par la méthode de M. Gannal. On l'aurait dite endormie d'un profond sommeil, tant ses traits avaient conservé leur forme et la peau sa couleur naturelle.

Bibliographie.

ANNALI DELLE SCIENZE RELIGIOSE : compilati dall'Ab. Ant. de Luca, a Rome, via delle Convertite al corso, n° 20. 15 *paoli* pour 6 mois

N° 25, *juillet et août.*

I. Méthode philosophico-théologique, ou théorèmes sur la certitude en logique et en morale, contre le rationalisme ou l'individualisme philosophique et théologique, du profes. Nicolo Daneri, par F. B.

II. La veuve Woolfray, contre le vicaire de Carisbrooke, ou des prières pour les morts, traduit de l'anglais par le docteur Hingard, par G. Mazio.

III. Sur la biographie du F. Paolo Sarpi, par Bianchi-Giovini, par J. B. Palma.

Appendice. Allocution du S. Père sur les affaires de Prusse. — Notices scientifiques religieuses. — Bibliographie.

